

BENJAMIN CONSTANT

DE LA RELIGION

PREMIÈRE PARTIE

Introduction par Benoît Malbranche



INSTITUT COPPET

BENJAMIN CONSTANT

DE LA RELIGION

PREMIÈRE PARTIE

Introduction
par Benoît Malbranque

Paris, 2024
Institut Coppet

INTRODUCTION

De la Religion est une somme magistrale, encore trop peu connue.

Des cinq tomes de l'édition originale, seule trois furent publiés du vivant de l'auteur ; les deux derniers, achevés à la fin de sa vie, virent leur publication retardée par les événements de 1830, et livrèrent au public un message politique posthume.

Cette somme massive, bourrée de faits, était le fruit d'un travail patient de plus de quarante années, et malgré une certaine précipitation dans la réalisation finale, elle représente l'œuvre la plus aboutie de Benjamin Constant. À proprement parler, l'étude des religions, comme fait social et historique, a occupé toute sa vie, et elle fut, à côté de la politique, la grande question qu'il tâcha d'éclairer.

L'immense travail qu'exigea cette publication, Constant s'en prévalut avec raison dans le prospectus du premier volume, pour marquer son œuvre d'un caractère d'authenticité scientifique, que de prime abord on aurait pu lui dénier, compte tenu de ses autres travaux et engagements. « Depuis trente années », écrivit-il donc, « je me suis occupé d'une histoire de la marche de l'esprit humain dans ce qui a rapport aux idées religieuses. Je n'ai rien négligé pour porter cet ouvrage au degré quelconque de perfection que mes efforts pouvaient lui donner. Il a fait mon occupation dans les temps paisibles, ma consolation dans les temps orageux, et si j'ai trop souvent interrompu ce travail pour vouer à la cause de la liberté ce que j'ai de facultés et de forces, je n'ai jamais perdu l'espérance de l'achever un jour et de le rendre le moins indigne qu'il me serait possible de l'approbation des hommes éclairés. » (*Œuvres complètes de Benjamin Constant*, De Gruyter, t. XVII, p. 370)

Une maturation lente de quarante années devait s'accompagner de quelques tares incompressibles : celle du mélange des sources, ou de l'incorrection de quelques faits glanés trente ans auparavant ; celle surtout du renversement de l'axe premier du raisonnement. Benjamin Constant note dans son *Cahier rouge* que c'est à l'âge de 18 ans, en 1785, qu'il s'engagea pour la première fois dans des recherches sur la religion, ayant alors l'ambition d'écrire une histoire du polythéisme. « Je n'avais alors aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du XVIII^e siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais

emparé d'une assertion de l'auteur de *l'Esprit*, qui prétend que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme ; et je voulais appuyer cette assertion, que je n'avais ni approfondie, ni examinée, de quelques faits pris au hasard et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. » (*O. C.*, t. III, p. 314-315.) Au cours de ses lectures et par des réflexions nombreuses, Constant s'éloigna progressivement de l'ardeur du combat philosophique contre les croyances et les prêtres, et recomposa une philosophie dans laquelle la religion retrouvait une place privilégiée. Si l'on en croit son témoignage, ce sont les faits seuls qui ont tordu le cou à ses premières convictions (Avertissement des libraires, *O. C.*, t. XVII, p. 384) ; mais l'influence des expériences et des déceptions de l'âge mûr ont certainement compté pour une part au moins égale. Les principales étapes de ces évolutions sont à placer en Allemagne, à la fin du siècle : d'abord à Brunswick, de 1788 à 1794, puis à Weimar, entre 1803 et 1804. De ce dernier séjour, en particulier, Constant ressort armé d'une distinction précieuse pour ses raisonnements et sa philosophie de l'histoire des religions, qu'il détaillera par la suite : c'est celle qu'il trace entre la forme historique prise par le sentiment religieux, variable selon les temps et les lieux, et ce sentiment religieux lui-même, qu'il présente comme une donnée anthropologique fondamentale.

Au moment de la publication, Constant prépara un prospectus dans lequel il expliquait les prémisses, les données et les conclusions de son travail. Rejetant pour son livre l'accusation d'irréligion, il dira qu'au contraire son étude vise à redonner à ce besoin inhérent à l'homme le sens profond qui lui appartient, et, en le libérant de l'emprise de l'autorité, d'en permettre le développement et la perfectionnement. (Prospectus, *O. C.*, t. XVII, p. 371) Cela n'empêcha pas l'Église catholique d'en formuler la censure officielle par une condamnation à la Congrégation de l'Index du Saint-Siège. (K. Kloocke, « Trois écrits de Benjamin Constant mis à l'Index, un quatrième condamné par l'Inquisition espagnole », *Annales Benjamin Constant*, 34, 2009, p. 9-44.) En France même, certains catholiques qui attaquèrent sévèrement le livre, dirent regretter le temps de la censure préalable, qui n'aurait pas permis à un ouvrage aussi déshonorant de voir le jour. (*Mémorial catholique, à l'usage des royalistes devenus ou reconnus libéraux*, VIII, 1824, p. 89-90.)

Malgré ces attaques, qui auraient pu réveiller le zèle endormi des amis politiques de Benjamin Constant, l'ouvrage *De la Religion* connut un succès modéré et devait tomber, dans un bref avenir, dans un oubli presque total. Son auteur lui-même en paraissait d'ailleurs résigné. « Nous sommes dans un moment où tout ce qui n'est pas

positif, tout ce qui ne rapporte pas un produit matériel, semble n'être qu'un amusement de l'esprit, et une perte de temps », écrivait-il à sa cousine Rosalie. « Je ne trouve pas de public qui puisse sympathiser avec mes idées. Tout ce qui n'est pas machine à vapeur est une rêverie. Je travaille maintenant au troisième volume, en attendant les Chambres. Je voudrais qu'il parût au printemps prochain, sans quoi je ne le publierais pas de toute l'année. » (Lettre du 6 octobre 1825 ; *Correspondance générale*, vol. XIV.) Le mouvement libéral français restait toutefois divisé sur cette question précise de la religion — entre les héritiers de l'ère des Lumières, qui se représentaient la religion comme une aberration digne seulement des anciens temps, et ceux qui voyaient en elle un socle précieux pour les institutions d'un peuple libre. À l'époque même où les cinq tomes de l'ouvrage de Constant paraissent, un anti-clérical comme Destutt de Tracy s'apprête à quitter le théâtre, et un défenseur du rôle social et politique de la religion, comme Alexis de Tocqueville, est sur le point d'y recevoir ses premières acclamations : de l'un à l'autre le fossé est immense, et ne couvre cependant qu'une partie du spectre des possibles.

Benjamin Constant professait sur la religion une doctrine claire, et contre les adversaires de ses idées son engagement était total. Contre l'athéisme, qu'il n'admettait pas, il avait des mots aigres et presque dédaigneux.

Dès la préface de son premier volume, il s'était lancé dans une charge très longue et très sévère contre les partisans de la doctrine de l'intérêt bien entendu — cette idée que l'on peut fonder la morale d'un peuple sur l'intérêt de chacun, plutôt que sur la religion. Il ne craignait pas de dire son désaccord avec « beaucoup d'hommes dont nous partageons d'ailleurs les principes, et dont nous honorons le noble caractère » (Infra, p. 22) « Frappés des dangers d'un sentiment qui s'exalte et s'égare », ajoutait-il, « et au nom duquel d'innombrables crimes ont été commis, ces hommes sont en défiance des émotions religieuses, et voudraient leur substituer les calculs exacts, impassibles, invariables, de l'intérêt bien entendu. Cet intérêt suffit, disent-ils, pour établir l'ordre et faire respecter les lois de la morale. » (Idem, p. 22-23) Cependant, pour Constant, cette base est précaire et insuffisante. D'abord, elle sape complètement la notion même du bien et du mal, car l'homme qui ne suit que son intérêt, ne peut trouver bien que ce qui lui sert, et mal ce qui lui nuit. (Idem, p. 24) Ensuite, c'en est fini de l'abnégation, du sacrifice, du sens du devoir : seul compte le bien-être, et dès lors l'individu se fait un dieu de son ventre et de ses penchants les plus secrets. (Idem, p. 28) Surtout, Constant prédit les déconvenues d'un asservissement facile,

aux hommes guidés par leurs intérêts seuls et dédaignant les préceptes de la religion. La doctrine de l'intérêt bien entendu a pour effet naturel, soutient-il, « de faire que chaque individu soit son propre centre. Or, quand chacun est son propre centre, tous sont isolés. Quand tous sont isolés, il n'y a que de la poussière. Quand l'orage arrive, la poussière est de la fange. » (Idem, p. 27) Cette relation entre liberté et religion, et, pareillement, entre despotisme et irrégion, fait l'objet de protestations très vives de la part de l'auteur, dans d'autres passages de son ouvrage. « L'époque où le sentiment religieux disparaît de l'âme des hommes est toujours voisine de celle de leur asservissement », dit-il de même ailleurs. « Des peuples religieux ont pu être esclaves ; aucun peuple irrégion n'est demeuré libre. La liberté ne peut s'établir, ne peut se conserver, que par le désintéressement, et toute morale étrangère au sentiment religieux ne saurait se fonder que sur le calcul. Pour défendre la liberté, on doit savoir immoler sa vie, et qu'y a-t-il de plus que la vie, pour qui ne voit au-delà que le néant ? Aussi quand le despotisme se rencontre avec l'absence du sentiment religieux, l'espèce humaine se prosterne dans la poudre, partout où la force se déploie. » (Idem, p. 67) Aussi, cette exaltation unique de l'intérêt, par certains philosophes libéraux mal inspirés, et son usage comme fondement de la morale, fait-elle courir aux peuples les plus grands dangers, et ne doit-elle pas satisfaire un homme attaché aux libertés humaines. La liberté, comme on le verra plus loin, est pour Constant intimement liée à la religion. Il faut s'y livrer tout entier, et répondre à ce sentiment inhérent à notre nature, par un attachement et un dévouement complet. Car quant à ceux qui admettent à peine la religion en maugréant, et ne voudraient la faire servir qu'à affermir l'ordre social — et ce sera un peu la position de Tocqueville plus tard —, Benjamin Constant condamne leur manière de voir comme étroite, incomplète et malheureuse. « En lisant leurs écrits », dit-il, « on voit qu'ils veulent que la religion leur serve tout de suite, comme une espèce de gendarmerie, qu'elle garantisse leurs propriétés, assure leur vie, discipline leurs enfants, maintienne l'ordre dans leur ménage. On dirait qu'ils ont, en quelque sorte, peur de croire pour rien. La religion doit leur payer en services ce qu'ils lui concèdent en croyance. » (Infra, p. 77-78)

Toute la philosophie de Constant, vis-à-vis du fait religieux, va à l'encontre de ces tendances.

D'abord, il consacre une grande partie de son étude à la démonstration de ce qui a valeur pour lui de fait fondamental, à savoir que la religion est un besoin inhérent de l'homme. Historiquement, dit-il, on retrouve la religion dans tous les lieux et à tous les âges du

monde. Et la seule explication à cela, est que la croyance religieuse est profondément inscrite dans le cœur de l'homme.

Constant voulait faire œuvre d'historien, et il compila ainsi les témoignages sur l'existence d'un fait religieux, aussi informe soit-il, dans toutes les régions découvertes du monde. Certaines voix dissonantes se manifestaient cependant, tels Levaillant, qui affirmait de son séjour parmi les Hottentots, « je n'y ai vu aucune trace de religion, rien qui approche même de l'idée d'un être vengeur et rémunérateur. J'ai vécu assez longtemps avec eux, chez eux, au sein de leurs déserts paisibles ; j'ai fait, avec ces braves humains, des voyages dans des régions fort éloignées ; nulle part je n'ai rencontré rien qui ressemblât à de la religion » (*Voyage de monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique*, vol. I, 1790, p. 48) On peut aussi citer le cas des lettrés chinois, dont Pierre Bayle avait déjà utilisé l'exemple, pour solidifier son audace théorique de l'« athée vertueux ». (Voir *Continuation des pensées diverses*, 1705, p. 68-69 ; *Œuvres diverses*, t. III, 1727, p. 210.) Constant ne s'émeut pas de ces exemples : le cas de la Chine ne l'arrêtera pas, puisqu'il peint cette nation sous les couleurs les plus sombres ; et quant à ces quelques peuplades que des rancœurs prétendent athées, on peut douter, dit-il, de la valeur de leur exemple. « Opposerons-nous à ces exemples quelques peuplades misérables qu'on nous peint errantes sans idées religieuses aux extrémités du globe ? Leur existence repose sur le témoignage douteux de quelques voyageurs, probablement inexacts : car assurément l'on peut soupçonner d'inexactitude des écrivains dont les uns ont affirmé sur parole l'athéisme de peuples qu'ils n'avaient point visités, et dont les autres, méconnaissant la religion où elle était, ont conclu de l'absence de telle ou telle forme que le fond n'existait pas ? Serait-ce d'ailleurs une exception imposante que celle que fourniraient des hordes qui se nourrissent de chair humaine, et dont l'état ressemble à celui des brutes ? » (Infra, p. 32-33) Ce que l'histoire enseigne universellement, donc, c'est plutôt que l'homme est invinciblement porté aux croyances. « L'homme n'a besoin que de s'écouter lui-même, il n'a besoin que d'écouter la nature qui lui parle par mille voix, pour être invinciblement porté à la religion. » (Idem, p. 37) Il en va de la religion comme du langage : on en trouvera des formes diverses, et parfois étonnantes, selon les lieux et les temps, mais son origine véritable sera toujours à trouver dans la constitution même de notre être, qui nous forçait à la découverte ou la révélation de tels trésors. (Idem, p. 40) Le sentiment religieux est donc proprement « un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature. » (Idem, p. 90)

Pour réduire à néant la portée des contre-arguments qui lui étaient opposés, Constant a consacré une grande partie de son deuxième volume à l'étude de la religion des sauvages, afin de prouver que leurs pratiques en apparence absurdes sont véritablement un fait religieux. Certes, les formes de la religion chez le sauvage sont monstrueuses et ridicules ; mais loin d'être un argument contre la religion, c'est une démonstration du fait que l'homme, même le moins civilisé, ne saurait s'en passer, et qu'il est animé par un vrai besoin d'adorer. (Infra, p. 143 ; idem, partie 2, t. IV, p. 236-237.)

Dans un morceau important du premier volume, Constant conclut que le fait fondamental qui découle de l'étude de la religion, ce n'est donc ni l'imposture des prêtres, ni l'aberration des religions autres que la chrétienne, sur lesquels les incrédules ou les croyants insistent d'habitude : c'est la présence inaltérable du sentiment religieux dans le cœur humain. (Infra, p. 116) Ce sentiment, étant une sorte de fait anthropologique, résiste et résistera à toutes les atteintes, dit l'auteur ; ce n'est pas « une erreur de l'homme ignorant dont l'homme éclairé se puisse affranchir ». (Infra, p. 40) Aussi l'irréligion (forme passive) et l'athéisme (forme active), sont-elles deux positions incompatibles avec l'ordre du monde et la survie des sociétés humaines. « Une loi éternelle », écrit Constant, « semble avoir voulu que la terre fût inhabitable, quand toute une génération ne croit plus qu'une puissance sage et bienfaisante veille sur les hommes. Cette terre, séparée du ciel, devient pour ses habitants une prison, et le prisonnier frappe de sa tête les murs du cachot qui le renferme. » (Infra, p. 32) Il est donc bien vain le débat qui oppose les partisans de la religion et ceux de la science, quant à savoir quelle autorité dominera dans l'arène. Comme plus tard Gustave de Molinari, et contrairement à Yves Guyot, Constant soutient que la religion ne quittera pas le monde parce que la science aura fait quelque progrès de plus. « À mesure qu'il s'éclaire, le cercle d'où la religion se retire s'agrandit », écrit-il. « Elle recule, mais ne disparaît pas. Ce que les mortels croient, et ce qu'ils espèrent, se place toujours, pour ainsi dire, à la circonférence de ce qu'ils savent. » (Infra, p. 33)

Cette prégnance du fait religieux dans les sociétés humaines appelle, selon les tempéraments et les convictions, deux attitudes fort opposées : la première pour s'affliger de sa présence, la seconde pour s'en féliciter. Benjamin Constant, on l'aura deviné, se trouve parmi le public acquis, et dans tout au long de son livre il célèbre les mérites de la religion.

La religion, d'abord, est un soutien majeur pour la liberté humaine, et cette considération compte beaucoup. En étudiant attentivement les faits fournis par l'histoire, on doit conclure que dans

« toutes les époques où le sentiment religieux a triomphé, l'on voit partout que la liberté fut sa compagne », et que, de même, « l'absence du sentiment religieux favorise au contraire toutes les prétentions de la tyrannie ». (Infra, p. 66.)

Dans presque tous les cas historiques connus, les religions sont parvenues à épurer ce que les mœurs avaient conservé de leur barbarie antique. Même l'islamisme, « de toutes les religions modernes, la plus stationnaire, et par là même aujourd'hui la plus défectueuse et la plus nuisible », qui entretient une médiocre estime de la femme, a succédé à un temps où les femmes étaient une propriété, traitées en esclaves, et où les hommes pouvaient enterrer librement leurs filles vivantes. (Infra, p. 37) En Afrique noire, les voyageurs notent pareillement l'influence des croyances magiques et religieuses sur la morale. « Les nègres sont très fidèles observateurs de leur parole lorsqu'ils ont juré par leur fétiche », écrit Godefroy Loyer, mobilisé par notre auteur. (*Relation du voyage du royaume d'Issyny. Côte d'Or, pays de Guinée, en Afrique*, 1714, p. 252. — Infra, p. 146) Sous un tout autre climat, en Sibérie, les Ostiackes se comportent, aux dires des voyageurs, d'une manière toute pareille. (*Recueil de voyages du Nord*, t. VIII, 1727, p. 417. — Infra, p. 146.)

Naturellement, jurer sur un fétiche de bois, demander le secours de la divinité par des sacrifices humains et l'impressionner par des privations volontaires, des macérations, des implorations ridicules, tout cela, les esprits honnêtes le rejettent comme des aberrations d'un autre temps. Mais, souligne Constant, le sentiment religieux, même dans ces formes antiques et barbares, donne au sauvage une sanction à sa morale, l'espérance d'une autre vie, et il allège le poids de ses misères. Sans la religion, l'homme des premiers âges « ne serait qu'un animal féroce, plus malheureux que les autres animaux féroces, ses pareils et ses rivaux ». (Infra, p. 182.)

La religion se recommande donc aux esprits libéraux à la fois par sa convenance invincible avec les aspirations vraies du cœur humain, par ses effets positifs sur la morale, et enfin par l'appui qu'elle fournit aux libertés humaines elles-mêmes. Toutes les formes historiques qu'elle a prises, ne sauraient toutefois être célébrées, et il faut introduire, pour affiner l'étude de l'histoire et fournir des prescriptions positives au temps présent, un deuxième outil analytique très important chez Constant : c'est la distinction à tracer entre le sentiment religieux, nécessaire et inaltérable dans l'homme, et la forme religieuse, passagère et plus ou moins épurée. Précisément, le sentiment religieux est « le besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec la nature qui l'entoure, et les forces inconnues qui lui semblent animer cette nature. La forme religieuse est le

moyen qu'il emploie pour établir cette communication. » (Idem, p. 123)

Les rapports qu'entretiennent ces deux notions sont l'objet de l'attention de Constant et aboutissent à reconnaître la supériorité de la liberté religieuse sur la domination d'une caste de prêtres (sacerdoce). En peu de mot, l'amélioration, la perfection continuelle est contenue dans le système de la liberté ; la stagnation, les mystères, les aberrations, se trouvent du côté de la tyrannie des prêtres.

Le premier effet du sacerdoce, c'est en effet la paralysie de l'intelligence. « Tous les anciens usages », résume Constant dans un manuscrit, « toutes les anciennes opinions, tout ce que pouvait avoir fait partie à une époque quelconque, du culte ou de la doctrine, le sacerdoce s'est efforcé constamment de tout perpétuer, en dépit du progrès des idées et de la marche de l'esprit humain. » (*O. C.*, t. XVIII, p. 435.) Chez les anciens Égyptiens comme chez les Gaulois, la figure même des dieux résiste au passage du temps et se conserve intacte, sans évolution ni innovation, même la plus légère. (Voir dans notre édition, partie 2, t. IV, p. 219.) Les doctrines et les pratiques répugnantes restent similairement à l'abri, dans les sociétés dominées par les prêtres, du redressement progressif des mœurs, apporté par le perfectionnement humain.

Cela sonnera comme une charge philosophique contre les prêtres. Si cela est, soutient Constant, c'est d'abord qu'il a rencontré dans l'histoire du monde un ennemi qu'il ne cherchait pas. (Partie 2, t. III, p. 8.) Mais fondamentalement, il prend le soin d'indiquer que son adversaire est en vérité tout autre. « C'est le monopole qui nous paraît un fléau », clame-t-il. « Ce que nous combattons, c'est ce privilège exclusif de pouvoir, de science, de lumières, de prédications et d'autorité, qui est pour la majorité de l'espèce humaine un arrêt de proscription, une condamnation à l'ignorance, à l'abâtardissement et à la servitude. » (Partie 1, t. II, p. 391.)

L'histoire illustre les avantages de la liberté sur l'emprise de la société et de la religion par les prêtres, et Constant se range à la défense d'une religion émancipée du monopole. Pour mener à bien le procès engagé contre le sacerdoce, il a conduit son lecteur en Inde et sur les terres des anciens Gaulois, Germains, ou Égyptiens. Désormais, il lui faut prouver que quand la religion se développe librement, elle s'épure progressivement, tant esthétiquement — par la fin des formes aberrantes, des dieux à trois têtes, aux corps d'animaux, pour ne rien dire des phallus divinisés —, mais aussi moralement — par la substitution de dieux incarnant la justice, la beauté, le bonheur, aux anciens dieux, colériques, perfides et injustes. (2, t. III, p. 141-143, 146.) Or l'exemple majeur à revendiquer dans cette fin,

selon Constant, c'est la nation grecque. Les anciens Grecs, en effet, forment le « seul peuple assez heureux pour n'avoir pas vu s'élever sur sa tête des corporations dominatrices » (2, t. III, p. 123) Elle n'a eu, « dans son esprit, ou dans sa tendance, rien qui la rapproche de la tendance ou de l'esprit des religions soumises aux prêtres. » (1, t. II, p. 380) Ces formulations sont peut-être excessives : elles sont celles de l'auteur ; que les connaisseurs le jugent. Lorsqu'il mobilise certains vers de l'*Odyssée* (XVI, 384-386) pour reconnaître la place reléguée occupée par les prêtres, son effort prête à contestation, et ses efforts pour convaincre de sa thèse n'ont pas été bien jugés par la postérité. Sur la base de cette hypothèse de travail, Constant montre que l'absence de sacerdoce en Grèce a permis l'effusion libre de la pensée et le progrès. À travers les productions littéraires des différents siècles, on retrouve, dit-il, une épuration progressive. (2, t. IV, p. 406.) Tandis que les pays soumis au sacerdoce conservaient les sacrifices humains dans toute leur vigueur, ils disparaissent peu à peu de l'histoire grecque, et le peu qu'il en reste s'explique uniquement par des faits fortuits et des circonstances exceptionnelles. (Idem, p. 315-316). En Grèce, la violence est rejetée, et la religion revêt de plus en plus un costume civilisé. Dans l'une des nombreuses pages de références historiques, Constant en fournit l'argumentation. « Ménélas est blâmé par Hérodote d'avoir offert aux vents contraires deux enfants égyptiens. Agésilas est loué par Plutarque de ce qu'il n'avait consacré à Diane qu'une biche au lieu d'une vierge, bien que les habitants s'écriassent que la déesse exigeait des hommes et non des animaux. Les présages ayant été menaçants avant la bataille de Leuctres, les devins de Thèbes proposèrent à Pélopidas d'apaiser les dieux par des victimes humaines ; mais il rejeta leur conseil. » (Idem, p. 316)

Telles sont les deux grandes leçons auxquelles aboutit l'étude de Constant sur l'histoire des religions. Tout d'abord, que le sentiment religieux fait partie de l'homme et qu'il représente une donnée anthropologique fondamentale. Ensuite, que la liberté est nécessaire aux religions pour revêtir sans cesse des formes plus pures et plus humaines, et qu'à ce titre une caste monopolistique de prêtres est le plus grand obstacle au perfectionnement humain.

De la Religion n'était pas l'occupation futile d'un esprit en quête de délassement ; ce fut, dans ses conclusions au moins, un ouvrage politique, on pourrait dire un ouvrage de controverse, à l'intérieur d'un camp libéral tirailé par les différences doctrinales sur la question de la religion. Benjamin Constant avait choisi son camp, et il affirmait sa position par ce livre. D'abord pour rejeter l'athéisme, qui est contraire à la nature humaine, qui prépare les pires tyrannies,

et qui ne formera jamais l'assise d'aucune société. « Il faut donc en revenir à l'un des deux états compatibles avec notre nature : la religion imposée, la religion libre. Lequel des deux est le meilleur ? » (2, t. V, p. 516) Et évidemment, sur cette question, notre auteur se rangeait dans le camp des défenseurs de la liberté. C'est sur elle qu'il faut compter, c'est elle qu'il faut établir ou garantir dans une société qui veut prospérer, se maintenir dans ses assises, et avancer sur la voie du perfectionnement intellectuel et matériel. Pour le pouvoir, la tâche à accomplir est donc proprement négative. « Il faut que les hommes, c'est-à-dire le pouvoir, la force matérielle, ne se mêlent pas de la religion. Laissons-la à Dieu et à elle-même », écrit Constant en conclusion, rappelant la doctrine du laissez-faire auquel il était rallié. (Idem, p. 530) « Que l'autorité soit neutre », écrivait-il déjà dans le premier volume. « L'intelligence de l'homme, cette intelligence dont le ciel l'a doué pour qu'il en fit usage, se chargera du reste. » (1, t. I, p. 93.) Et ainsi il retrouvait exactement les grands principes du libéralisme qu'il tâchait de développer par la pensée, dans quelques-uns de ses autres textes, comme les *Principes de politique* ou le *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, avec lesquels *De la Religion* forme un ensemble cohérent.

La postérité n'en a pas jugé ainsi, et dans le tri opéré par le temps, l'étude sur la religion est tombée dans un oubli assez immérité. La richesse des sources employées par Constant et la profondeur des perspectives qu'il ouvre au cours de ces cinq gros volumes, méritaient certainement un destin différent.

Une tare très grande mérite toutefois d'être mentionnée ici. Pour appuyer ses développements, Benjamin Constant a fait usage de nombreuses sources, provenant d'immenses lectures. Or si leur emploi est souvent légitime et fondé, il relève parfois aussi d'interprétations abusives, aberrantes ou coupables, dont l'auteur se sert pour son argumentation. À l'évidence, Benjamin Constant ne fut pas le plus scrupuleux des auteurs quant à l'emploi des citations. Parfois, faisant usage d'ouvrages de seconde main, en allemand par exemple, et lus plusieurs décennies auparavant, il divague peut-être avec honnêteté ; d'autres fois, cependant, il a recours à ce qui s'apparente à de la manipulation. C'est chez lui une méthode de travail courante, quoique non assumée, de s'approprier les études de quelques érudits, d'employer les sources qu'ils citent, et d'effacer toute trace de cette dette dans ses propres notes. Quoique les règles soient alors moins sévères qu'aujourd'hui sur ces pratiques, on peut se convaincre fréquemment, par la comparaison attentive avec les textes originaux, que nombreuses de ses citations sont en vérité des paraphrases, et

quelquefois des montages peu honnêtes, à partir de plusieurs parties d'un même texte.

Les erreurs matérielles, une numérotation inexacte de chapitre ou de page, s'expliquent et jusqu'à un certain degré se pardonnent. L'auteur a visiblement accumulé les cahiers de notes au fil des décennies de travail, et certaines références ont pu être mal recopiées. On sait en outre qu'un écrivain jouissait alors d'une facilité moins grande qu'aujourd'hui pour consulter les ouvrages originaux : non seulement la vérification s'avérait donc difficile et parfois impossible, mais la citation ou le renvoi de seconde main était fréquemment une nécessité. Mais quand on décèle à certains endroits que Constant a emprunté un renvoi bibliographique chez un auteur qui l'avait lui-même pris chez un autre (voir par exemple *O. C.*, t. XXI, p. 75), on touche du doigt une limite du travail documentaire de l'auteur.

Benjamin Constant manque de profondeur, en tant qu'historien, quand il n'accorde qu'une place infime à l'islam, ou à de vastes régions du monde comme la Chine, par manque de connaissances suffisantes ou de peur que ses recherches ne mettent à mal l'échafaudage théorique et conceptuel qu'il a péniblement conçu. Il manque d'honnêteté, quand il extrapole des interprétations qui conviennent à sa thèse à partir de sources qui ne le justifient pas, ou quand, ayant lui-même pillé quelques auteurs — dont, sur l'Inde, principalement les travaux de l'Asiatic Society de Calcutta —, il ose attaquer dans une note sa tête de turc, le baron d'Eckart, « auteur du journal *le Catholique*, qui arrange à sa guise ce qu'il a compilé sur l'Inde » (2, t. IV, p. 221).

Cette légèreté chez Constant met à mal son argumentaire ; mais elle n'empêchera pas de le ranger parmi les principaux théoriciens libéraux de la religion, et de compter cette composante au sein de son libéralisme, pour mieux le comprendre, et en faire usage.

Benoît Malbranque
Institut Coppet

DE LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE,
SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS

PAR M. BENJAMIN CONSTANT

Μεμνημένον ὡς ὁ λέγων, ὑμεῖς τε οἱ κριταί,
φύσιν ἀνθρωπίνην ἔχομεν.

(PLATON, Timée)

TOME PREMIER

PARIS,
BOSSANGE PÈRE, BOSSANGE FRÈRES,
TREUTTEL ET WURTZ, REY ET GRAVIER,
RENOUARD, PONTHEIU.

1824.

PRÉFACE

Le mode de publication que nous avons adopté pour cet ouvrage, a été l'objet de plusieurs critiques. Ces critiques sont fondées. Un livre de la nature de celui-ci a besoin, pour être jugé, qu'on le présente dans son ensemble. Le morceler, c'est affronter gratuitement beaucoup d'objections, que la suite des développements préviendrait, et qui peuvent sembler victorieuses, faute d'être réfutées à l'instant même.

Aussi n'eussions-nous jamais choisi ce mode, si une défiance assez naturelle ne nous eût fait douter de l'attention du public, au milieu des circonstances graves qui enveloppent et agitent toutes les destinées, et quand il s'agit de recherches qui ne parlent à aucune passion, et ne sauraient alarmer ni servir les intérêts du moment.

Rassurés sur ce point, nous eussions volontiers changé de méthode, si des engagements une fois pris ne nous paraissaient obligatoires. Tout ce que nous avons cru pouvoir nous permettre a été de réunir deux livraisons, et de les publier ensemble. De la sorte, nous espérons traiter assez complètement chaque époque, et nous pensons que ce premier volume donnera déjà une idée claire du point de vue sous lequel nous envisageons l'objet important qui nous a occupés.

L'inconvénient, toutefois, n'est qu'atténué. Des censeurs impatientes se prévaudront peut-être de ce que nous ne pouvons dire chaque chose qu'à sa place.

Ainsi, lorsque nous établirons, dans ce premier volume, que la plupart des notions qui constituent le culte des sauvages se retrouvent enregistrées et consolidées dans les religions sacerdotales de l'Égypte, de l'Inde, ou de la Gaule, on nous opposera les connaissances profondes qu'on se plaît à attribuer aux prêtres de Memphis, la philosophie souvent subtile des brames, ou la doctrine sublime des druides ; et l'objection ne sera écartée que lorsque nous aurons, dans une livraison subséquente, pu traiter de cette philosophie, de ces connaissances, et de cette doctrine.

De même, lorsque plus tard, approfondissant le polythéisme grec, nous montrerons que les opinions empruntées des religions sacerdotales, et présentées aux Grecs par les voyageurs, les philosophes et les prêtres eux-mêmes, furent constamment repoussées par le génie de cette nation, l'on nous objectera les mystères ; et notre réponse ne sera complète que lorsque, postérieurement encore, nous aurons prouvé que les mystères furent le dépôt des doctrines, des traditions et des cérémonies étrangères, précisément parce qu'il y avait répugnance entre ces choses et la religion publique.

Sur ces points et sur bien d'autres, non moins importants pour la marche des opinions, et pour l'histoire des idées religieuses, nous devons réclamer l'équité de nos lecteurs ; et comme les volumes se succéderont rapidement, le délai que nous demandons, pour entourer d'évidence les hypothèses qui seraient contestées, n'excèdera pas une durée assez courte.

Nous nous en remettons aussi à cette équité, pour repousser, s'il y a lieu, des inculpations d'un autre genre.

Nous éprouverions une peine très vive, nous en convenons, si nous étions confondus avec cette tourbe d'écrivains qui, pleins d'une violence brutale, ou d'une vanité peu scrupuleuse dans le choix de ses moyens de succès, se précipite sur tous les objets de respect que le genre humain s'est créés. L'évidence des faits nous a contraints cependant à nous exprimer avec une sévérité que nous croyons juste, sur l'influence du sacerdoce chez plusieurs peuples de l'antiquité.

Rappeler que nous ne parlons que des nations anciennes et des pontifes du polythéisme, serait nous dérober à l'attaque, au lieu de la repousser. Il nous convient mieux de dire toute notre pensée ; elle ne renferme rien que nous craignons d'avouer, et nous y gagnerons de n'être pas soupçonnés de nous réfugier dans les allusions, genre d'agression toujours un peu timide, et qui réunit à l'inconvénient de dénaturer les faits celui de donner à l'hostilité une fâcheuse empreinte de peur.

Parmi nos accusations contre le sacerdoce des anciens, et son action sur la civilisation de cette époque, plusieurs sont totalement inapplicables aux prêtres des religions modernes.

En premier lieu, ceux de l'antiquité étaient condamnés à l'imposture par leurs fonctions mêmes. Des communications merveilleuses à entretenir avec les dieux, des prestiges à opérer, des oracles à rendre, leur faisaient de la fraude une nécessité. Nos croyances, plus épurées, ont délivré les prêtres de nos jours de ces obligations corruptrices. Organes de la prière, consolateurs de l'affliction, dépositaires du repentir, ils n'ont, heureusement pour eux, point d'attributions miraculeuses. Tel est le progrès de nos lumières, et le calme que des doctrines moins matérielles ont répandu dans tous les esprits, que le fanatisme lui-même, s'il existe, est forcé de respecter des barrières qu'il était de l'essence du sacerdoce ancien de franchir, et par-delà lesquelles le siège de son influence était placé.

Que si des individus tentent de renverser ces barrières, ces essais partiels, interrompus, réprimés, sont des torts et non des périls, des sujets de blâme et non des moyens d'empire.

Secondement, la puissance illimitée des druides ou des mages ne saurait jamais redevenir le partage de nos prêtres. Enclins que nous

sommes à concevoir et même à trouver raisonnables et fondées les alarmes de ces raisons prévoyantes qui se plaignent de ce que le sacerdoce tend à se constituer en corps dans l'état, nous croirions néanmoins être par trop ombrageux, si nous supposions que les prérogatives qu'il possède, ou celles que momentanément il usurperait, le mettraient de niveau avec des castes qui dominaient sur la royauté, précipitaient les rois du trône, accaparaient toutes les connaissances, se créaient une langue à part, érigeaient l'écriture en monopole, et, juges, médecins, historiens, poètes, philosophes, fermaient le sanctuaire de la science à tout ce qui ne participait point de leur privilège, c'est-à-dire à l'immense majorité de l'espèce humaine.

Contre les tendances individuelles qui aspireraient à la résurrection de ce qu'un intervalle de vingt siècles rend impossible à ressusciter, nous pouvons nous en remettre aux prudences collectives. Il y a dans les corps un instinct qui les avertit de ce qui est infaisable ; et si le calcul permet quelques tentatives hasardées, ce même calcul s'empresse de les désavouer, à la moindre apparence de danger.

D'ailleurs, si le pouvoir politique, trompé, selon nous, sur ses intérêts, semble se prêter parfois à étendre outre mesure l'autorité dite spirituelle, les conditions du traité sont patentes et précises. S'il y a des monarques qui désirent que Léon XII excommunie des doctrines politiques, aucun ne voudrait voir entre les mains de Léon XII les foudres que Grégoire VII lançait contre les trônes ; et à l'instant où nous écrivons, une corporation, jadis redoutable, et qu'on croyait regrettée, vient d'être éloignée des états d'un prince sur lequel probablement elle avait fondé de grandes espérances. Ayons confiance au temps, et ne nous exagérons pas l'épaisseur des nuages que deux vents opposés rassemblent et que deux vents opposés doivent disperser.

Rien de ce que nous avons pu dire du pouvoir immense des corporations théocratiques de l'Inde, de l'Éthiopie, ou de l'Occident, ne peut donc, avec la meilleure intention du monde et le talent le plus exercé d'interprétation, être travesti, par aucun de nos lecteurs, en attaques contre les prêtres des communions auxquelles nous devons du respect comme citoyens, ou des égards comme protestants.

Notre censure contre le sacerdoce de quelques polythéismes a été même bien moins amère que le jugement porté contre lui par les pères de l'église ou par les théologiens qui ont marché sur leurs traces. Nous avons quelquefois adouci la rigueur de leurs arrêts ; nous avons indiqué le bien relatif qu'ont pu faire les ministres d'un culte erroné, parce que, en fait de sentiment religieux, l'erreur, à notre avis, vaut mieux que l'absence.

Notre disposition à cet égard nous aurait peut-être attiré, il y a un siècle, des reproches d'une nature très différente. On nous eût probablement fait un crime de trop d'indulgence ; et ce serait, à ce qu'il nous semble, un acte impolitique et irréfléchi, dans les prêtres d'un culte qui règne, que de déclarer qu'ils font cause commune avec les organes d'un culte renversé.

Quant aux portions de blâme qui, indépendamment des croyances, des époques, et de la forme des institutions, pourraient rejailir sur le sacerdoce de toutes les religions, il sera évident à quiconque sait lire et comprendre, que ce blâme ne pourrait aujourd'hui être mérité que par des individus qui méconnaîtraient les attributions de leur ministère.

Les brames voudraient verser de l'huile bouillante dans la bouche de tout profane qui ouvre les Vèdes, tant ils redoutent l'instruction du peuple, et ce qu'ils appellent l'indiscipline, résultat de l'instruction ! Certes, en dévoilant cette politique étroite et astucieuse, nous ne blessons en rien un clergé qui réclame l'honneur d'avoir puissamment favorisé la renaissance des lettres ; et s'il existait des individus qui proscrivissent les moyens de répandre les connaissances dans toutes les classes, et d'améliorer les citoyens en les éclairant, ce clergé désavouerait avec nous ces brames ressuscités.

Les prêtres de Méroé ôtaient à leurs rois la couronne, ou les mettaient à mort. En nous élevant contre ces pontifes régicides, nous ne scandaliserions que ceux qui feraient du trône le marche-pied de l'autel.

Les mages déclaraient à Cambyse que ses volontés étaient au-dessus des lois. Notre réprobation de cette alliance du sacerdoce et du despotisme n'atteint point une église au nom de laquelle Fénélon, Massillon, Fléchier, n'ont cessé de répéter aux monarques que les lois étaient le fondement et la limite de leur puissance.

Ces explications nous ont paru nécessaires. Historiens fidèles, nous n'avons dénaturé aucun fait, ni sacrifié à des considérations secondaires aucune vérité. Nous avons tâché d'oublier, en écrivant, le siècle, les circonstances et les opinions contemporaines. C'est à cette détermination, scrupuleusement observée, que nous avons dû le genre de courage qui nous était de tous le plus difficile, celui de nous séparer, sur des questions d'une haute importance, de beaucoup d'hommes dont nous partageons d'ailleurs les principes, et dont nous honorons le noble caractère.

Frappés des dangers d'un sentiment qui s'exalte et s'égare, et au nom duquel d'innombrables crimes ont été commis, ces hommes sont en défiance des émotions religieuses, et voudraient leur substituer les calculs exacts, impassibles, invariables, de l'intérêt bien

entendu. Cet intérêt suffit, disent-ils, pour établir l'ordre et faire respecter les lois de la morale.

Nous sommes, certes, loin de partager la pieuse exagération qui attribue tous les crimes des époques incrédules à l'absence du sentiment religieux. Ces effets déplorables de passions aveugles, effets indépendants des croyances, sont communs aux siècles irrégieux et aux siècles dévots. Sous Alexandre VI, la communion précédait et la confession suivait le meurtre.

Nous reconnaissons de même que la nécessité du sentiment religieux ne serait pas suffisamment démontrée par les excès des révolutions durant lesquelles des peuples soulevés ont pris plaisir à fouler aux pieds les vénérationes antiques. Les révolutions sont des moments d'orage, où l'homme, forcé de précipiter ses jugements et ses actes, au milieu du choc de toutes les violences déchaînées, sans guides pour le diriger, sans spectateurs pour le contenir, peut se tromper avec des intentions droites, et devenir criminel par les motifs les plus purs. Les révolutions que les convictions religieuses ont causées, n'ont pas été plus exemptes d'actions condamnables et féroces que les bouleversements dont la liberté a été la cause. L'anarchie de la guerre du protestantisme, et ses trente ans de massacres, ont égalé les forfaits et l'anarchie qui ont souillé les pages de la Révolution française, et la piété farouche des puritains ne s'est pas montrée moins sanguinaire que l'athéisme effronté de nos démagogues.

Mais, après avoir commencé par ces concessions bien étendues, nous serons forcés de demander encore si en repoussant le sentiment religieux, que nous distinguons des formes religieuses, et en se conduisant d'après la règle unique de son intérêt bien entendu, l'espèce humaine ne se dépouille pas de tout ce qui constitue sa suprématie, abdiquant ainsi ses titres les plus beaux, s'écartant de sa destination véritable, se renfermant dans une sphère qui n'est pas la sienne, et se condamnant à un abaissement qui est contre sa nature.

L'intérêt bien entendu doit détruire tout ce qui est contraire à l'intérêt bien entendu. Si l'homme, dirigé par ce mobile, triomphe des passions qui l'entraîneraient en sens inverse de cet intérêt, il doit surmonter également toutes les émotions qui l'en distrairaient de même. Si l'intérêt bien entendu est assez puissant pour vaincre le délire des sens, la soif des richesses, les fureurs de la vengeance, il l'emportera plus facilement encore sur des mouvements de pitié, d'attendrissement, de dévouement, combattus sans cesse par des considérations de prudence, d'égoïsme et de peur. Nous pourrions sans doute, en écoutant les préceptes de l'intérêt bien entendu, renoncer à des jouissances présentes ; mais ce sera pour obtenir des

avantages futurs. Nous devons nous abstenir de tout ce qui nous nuirait d'une manière durable ; et cette règle, la seule morale de l'intérêt bien entendu, devra s'appliquer à nos émotions généreuses et à nos vertus, comme à nos passions personnelles et à nos vices.

Il n'y a pas un noble mouvement du cœur contre lequel la logique de l'intérêt bien entendu ne puisse s'armer. Il n'y en a pas un qui, suivant cette logique, ne soit faiblesse ou aveuglement. Il n'y en a pas un que l'intérêt bien entendu ne foudroie de ses calculs exacts et de ses équations victorieuses.

Me direz-vous que l'intérêt bien entendu s'oppose lui-même à cette dépravation de notre nature, puisqu'il nous invite à rechercher la satisfaction intérieure que donne, au milieu de l'infortune, l'accomplissement d'un courageux devoir ? Mais ne sentez-vous pas que par ces paroles vous en revenez à ces émotions involontaires qui vous transportent dans un autre ordre d'idées ? car, étrangères qu'elles sont à tout calcul, elles déconcertent, par leurs résultats, les doctrines arides de l'intérêt bien entendu. Pour éluder les conséquences du système que vous adoptez, vous faussez ce système indigne de vous ; vous y introduisez un élément qu'il repousse ; vous rendez à l'âme humaine la faculté, car c'en est une, et, de toutes, la plus précieuse, la faculté d'être subjuguée, dominée, exaltée, indépendamment et même en sens contraire de son intérêt.

Si cet intérêt triomphait complètement, l'homme n'éprouverait de regret que de s'être trompé sur cet intérêt : il ne ressentirait de satisfaction que d'avoir soigneusement observé ses préceptes.

Non, la nature n'a point placé notre guide dans notre intérêt bien entendu, mais dans notre sentiment intime. Ce sentiment nous avertit de ce qui est mal ou de ce qui est bien. L'intérêt bien entendu ne nous fait connaître que ce qui est avantageux ou ce qui est nuisible.

Si donc vous ne voulez pas détruire l'œuvre de la nature, respectez ce sentiment dans chacune de ses émotions. Vous ne pouvez porter la cognée à aucune des branches de l'arbre qu'aussitôt le tronc ne soit frappé de mort.

Si vous traitez de chimère l'émotion indéfinissable qui semble nous révéler un être infini, âme, créateur, essence du monde, (qu'importent les dénominations imparfaites qui nous servent à le désigner ?) votre dialectique ira plus loin, à votre insu et malgré vous-mêmes.

Tout ce qui se passe au fond de notre âme est inexplicable ; et si vous exigez toujours des démonstrations mathématiques, vous n'obtiendrez jamais que des négations.

Si le sentiment religieux est une folie, parce que la preuve n'est pas à côté, l'amour est une folie, l'enthousiasme un délire, la sympathie une faiblesse, le dévouement un acte insensé.

S'il faut étouffer le sentiment religieux parce que, dites-vous, il nous égare, il faudra vaincre aussi la pitié, car elle a ses périls, et nous tourmente et nous importune. Il faudra réprimer ce bouillonnement du sang qui nous fait voler au secours de l'opprimé, car il n'est pas de notre intérêt d'appeler sur nos têtes les coups qui ne sont pas destinés à nous atteindre. Il faudra surtout, songez-y bien, renoncer à cette liberté que vous chérissez : car d'une extrémité de la terre à l'autre, le sol que foule la race humaine est jonché des cadavres de ses défenseurs. Cette divinité des âmes fières et nobles, ce n'est pas l'intérêt bien entendu qui dressera ses autels. Il attendra qu'érigés par d'autres ils lui présentent un abri solide ; et si les vents impétueux les ébranlent, vous le verrez, infidèle ou timide, désertier un culte proscrit, et, tout au plus, se faire un mérite d'une honteuse neutralité.

Et l'expérience n'a-t-elle pas été faite ? Qu'avons-nous vu dans toute l'Europe depuis vingt années ? L'intérêt bien entendu régnant sans rival. Quel a été le fruit de ce règne ? Encore une fois, nous ne parlons pas des crimes. Nous accordons que l'intérêt bien entendu les condamne, et que ses conseils les eussent réprimés.¹ Mais cette

¹ Nous accordons ici à nos adversaires un point que nous pourrions fort bien contester. Rien n'est moins assuré que la victoire de l'intérêt bien entendu sur les penchants qui contrarient la morale. Cet intérêt, dans l'homme qu'une passion domine, est sans doute d'abord d'étouffer cette passion, s'il le peut. Mais si ce triomphe est au-dessus de ses forces, son intérêt bien entendu est de satisfaire cette passion, pour mettre un terme au tourment qui l'agite : car ce tourment peut devenir tel que cet homme y succombe. Lorsqu'un accident ou une maladie, étrangère au tempérament d'un malade, mettent sa vie en danger, les médecins cherchent à écarter le péril imminent, sans calculer si les remèdes qu'ils emploient dans ce moment de crise n'ont pas d'inconvénient pour sa santé future. L'intérêt bien entendu de l'homme passionné est de sortir de l'état violent où le précipite sa passion non satisfaite : quand le présent le détruit, que lui importe un avenir qu'il n'atteindra pas ?

Le principal fondateur du système de l'intérêt bien entendu, Helvétius, est beaucoup moins inconséquent que ses successeurs ne l'ont été. Admirateur des passions, il n'exhorte nulle part ses disciples à les vaincre. Il leur dit, au contraire, que s'ils cessent d'être passionnés, ils seront stupides. Il veut les passions, mais il accorde les jouissances. Il donne l'intérêt pour mobile, mais il ne prétend pas le dénaturer par une épithète, et l'investir d'une sagesse, d'une prévoyance qu'il n'aura jamais. Nous avons néanmoins voulu faire aux partisans de ce système cette concession, parce que, même après cette concession, il nous paraît tout aussi erroné et tout aussi nuisible.

indifférence, cette servilité, cette persistance dans le calcul, cette versatilité dans les prétextes, qu'était-ce autre chose que l'intérêt bien entendu ?

Il a servi à maintenir l'ordre dans des temps désastreux. L'ordre est nécessaire au bien-être : mais il a sacrifié à l'ordre extérieur tous les sentiments dont l'explosion pouvait être hasardeuse. L'ordre est toujours en apparence du côté de la force : l'intérêt bien entendu s'est placé aussi du côté de cette force, sinon pour la seconder, au moins pour lui aplanir les obstacles. Il a plaint les victimes ; mais quand on les traînait au supplice, il a veillé à ce que l'ordre ne fût point troublé. Il a laissé tomber les têtes, et il a garanti les propriétés. Il a empêché le pillage, et facilité le meurtre légal.

Il a servi au développement des facultés intellectuelles : oui ; mais en les développant, il les a dégradées. On a été spirituel, mais l'esprit s'est dirigé contre tout sentiment qui n'était pas égoïste. L'abnégation de soi-même est devenue l'objet de la dérision. On a flétri par l'ironie, rabaissé par le dédain la nature humaine, et l'on a dit que c'était une raisonnable appréciation des choses, ou une piquante gaîté.

Par cela même qu'on était spirituel, on s'est complu dans une sorte d'opposition. Tant qu'il n'y a pas eu de danger, l'intérêt bien entendu a permis à la vanité de critiquer indifféremment le bien comme le mal. Le péril a paru, et l'intérêt bien entendu a conseillé d'applaudir prudemment au mal comme au bien : de sorte que sous le pouvoir modéré on s'est montré frondeur, et sous le pouvoir violent on s'est montré servile.

Les vertus ont subi les mêmes dégradations que les facultés. Elles ont perdu le charme qui atteste leur origine céleste : et en les voyant tellement prudentes, réservées, inquiètes d'en trop faire, on a pu deviner que l'âme n'y était pour rien, et que la véritable source était tarie.

On a été charitable, parce que l'intérêt bien entendu dit au riche que le dénuement sans ressource est formidable. Mais la charité a été mise au rabais. On s'est interdit l'aumône qui vient de l'attendrissement et de la pitié ; on a ravi au pauvre sa liberté en échange de sa subsistance ; on s'est cru bienfaisant, quand sous des verroux on lui donnait du pain.

Le calcul ne s'est pas même arrêté à ce terme. Importuné d'avance des générations encore en germe, on a reproché à l'indigent ses penchants naturels, et à ses enfants leur existence. On a supputé combien de bras peuvent exécuter les travaux nécessaires. On a proscrit le reste du genre humain comme superflu ; et l'on a transformé la vie en un parc, que ses propriétaires ont droit de clore de

murs, et dont l'entrée n'est accordée que sous le bon plaisir de leur tolérance.

On a pratiqué des vertus domestiques. Il est plus conforme à l'intérêt bien entendu de vivre en paix chez soi qu'en hostilité, et le scandale trouble la vie. Mais les vertus domestiques ont aussi été rabaisées à hauteur d'appui. L'on a eu de l'égoïsme pour sa famille, comme auparavant pour soi. On a repoussé son ami menacé, de peur d'alarmer une épouse inquiète. On a déserté la cause de la patrie, parce que l'intérêt bien entendu voulait qu'on ne compromît pas la dot d'une fille. On a servi le pouvoir injuste, parce que l'intérêt bien entendu ne voulait pas qu'on entravât la carrière d'un fils.

Il n'y avait point de vices dans tout cela ; il y avait prudence, arithmétique morale ; il y avait la partie logique et raisonnable de l'homme, séparée de sa partie noble et élevée ; il y avait, en un mot, l'intérêt bien entendu.

Des exceptions honorables consolent nos regards : mais ces exceptions n'étaient-elles pas des inconséquences, des déviations du système de l'égoïsme, des hommages rendus à la puissance des émotions ?

Et remarquez-le bien : le tableau que nous venons de tracer suppose la prospérité, le calme, un état de choses où rien ne dérange le calcul ; où l'intérêt bien entendu, tranquille et sans effroi, sait toujours ce qu'il doit vouloir, et parvient toujours à se faire entendre. C'est le beau idéal d'une société gouvernée par cet intérêt bien entendu. Qu'a-t-elle de plus que les rassemblements industriels des castors, ou les réunions bien ordonnées des abeilles ? Mais que des circonstances plus graves troublent cette société si méthodiquement arrangée, cette collection d'ossements classés avec art et de pétrifications disposées par ordre, le système aura d'autres conséquences.

Son effet naturel est de faire que chaque individu soit son propre centre. Or, quand chacun est son propre centre, tous sont isolés. Quand tous sont isolés, il n'y a que de la poussière. Quand l'orage arrive, la poussière est de la fange.

Amis de la liberté, ce n'est pas avec de tels éléments qu'un peuple l'obtient, la fonde ou la conserve.

Des habitudes qui ne tiennent point à votre système, une élévation d'âme que ce système n'a pu détruire, une susceptibilité généreuse qui vous enflamme et vous transporte en dépit de vos doctrines, vous trompent sur l'espèce humaine, et, peut-être, sur vous. Contemplez l'homme dominé par ses sens, assiégé par ses besoins, amolli par la civilisation, et d'autant plus esclave de ses jouissances, que cette civilisation les lui rend plus faciles. Voyez combien de

prises il offre à la corruption. Songez à cette flexibilité du langage qui l'entoure d'excuses, et met la pudeur de l'égoïsme à couvert. N'anéantissez donc pas en lui le seul mobile désintéressé qui lutte contre tant de causes d'avilissement.

Tous les systèmes se réduisent à deux. L'un nous assigne l'intérêt pour guide, et le bien-être pour but. L'autre nous propose pour but le perfectionnement, et pour guide le sentiment intime, l'abnégation de nous-mêmes et la faculté du sacrifice.

En adoptant le premier, vous ferez de l'homme le plus habile, le plus adroit, le plus sagace des animaux ; mais vous le placerez en vain au sommet de cette hiérarchie matérielle : il n'en restera pas moins au-dessous du dernier échelon de toute hiérarchie morale. Vous le jetterez dans une autre sphère que celle où vous croyez l'appeler ; et quand vous l'aurez circonscrit dans cette sphère de dégradation, vos institutions, vos efforts, vos exhortations seront inutiles ; vous triompheriez de tous les ennemis extérieurs, que l'ennemi intérieur serait invincible.

Les institutions sont de vaines formes, lorsque nul ne veut se sacrifier pour les institutions. Quand c'est l'égoïsme qui renverse la tyrannie, il ne sait que se partager les dépouilles des tyrans.

Déjà une fois l'espèce humaine semblait plongée dans l'abîme. Alors aussi une longue civilisation l'avait éternée¹. L'intelligence qui

¹ Les effets de la civilisation sont de deux espèces. D'une part, elle ajoute aux découvertes, et chaque découverte est une puissance. Par là elle augmente la masse de moyens à l'aide desquels l'espèce humaine se perfectionne. D'une autre part, elle rend les jouissances plus faciles, plus variées, et l'habitude que l'homme contracte de ces jouissances lui en fait un besoin qui le détourne de toutes les pensées élevées et nobles. En conséquence, chaque fois que le genre humain arrive à une civilisation exclusive, il paraît dégradé durant quelques générations. Ensuite il se relève de cette dégradation passagère, et se remettant, pour ainsi dire, en marche, avec les nouvelles découvertes dont il s'est enrichi, il parvient à un plus haut degré de perfectionnement. Ainsi nous sommes, proportion gardée, peut-être aussi corrompus que les Romains du temps de Dioclétien ; mais notre corruption est moins révoltante, nos mœurs plus douces, nos vices plus voilés, parce qu'il y a de moins le polythéisme devenu licencieux, et l'esclavage toujours horrible. En même temps, nous avons fait des découvertes immenses. Des générations plus heureuses que nous profiteront et de la destruction des abus dont nous sommes délivrés, et des avantages que nous avons conquis. Mais pour que ces générations puissent avancer dans la route qui leur est ouverte, il leur faudra ce qui nous manque, et ce qui doit nous manquer, la conviction, l'enthousiasme et la puissance de sacrifier l'intérêt à l'opinion.

Il résulte de ceci que ce n'est point la civilisation qu'il faut proscrire, et qu'on ne doit ni ne peut l'arrêter. Ce serait vouloir empêcher l'enfant de croître, parce que la même cause qui le fait croître le fera vieillir. Mais il faut apprécier l'époque où l'on vit, voir ce qui est possible, et, en secondant le bien partiel qui peut encore se

avait tout analysé, avait semé le doute sur les vérités et sur les erreurs. L'intérêt et le calcul réunissaient sous leur bannière les classes éclairées. Un joug de fer tenait immobiles les classes laborieuses. Aussi que d'efforts inutiles ! que de victimes dans cette minorité déjà si peu nombreuse qui se rappelait un passé moins abject, et dont le cœur s'élançait vers un avenir moins misérable ! Tout fut infructueux : les succès même furent stériles. Après Caligula, après Néron, bien plus tard encore sous les règnes de Galba, de Probus, de Tacite, de généreux citoyens crurent un instant que la liberté pouvait renaître. Mais la liberté frappée de mort voyait ses défenseurs tomber avec elle. Le siècle ne les comprenait pas. L'intérêt bien entendu les abandonnait¹. Le monde était peuplé d'esclaves, exploitant la servitude ou la subissant. Les chrétiens parurent : ils placèrent leur point d'appui hors de l'égoïsme. Ils ne disputèrent point l'univers matériel, que la force matérielle tenait enchaîné. Ils ne tuèrent point, ils moururent, et ce fut en mourant qu'ils triomphèrent.

Amis de la liberté, proscrits tour à tour par Marius et par Sylla, soyez les premiers chrétiens d'un nouveau Bas-Empire. La liberté se nourrit de sacrifices. Rendez la puissance du sacrifice à la race énermée qui la perdue. La liberté veut toujours des citoyens, quelquefois des héros. N'éteignez pas les convictions qui servent de base aux vertus des citoyens, et qui créent les héros, en leur donnant la force d'être des martyrs.

faire, travailler surtout à jeter les bases d'un bien avenir, qui rencontrera d'autant moins d'obstacles et sera payé d'autant moins cher qu'il aura mieux été préparé.

¹ Il est remarquable qu'à cette époque toute la classe éclairée, sauf les nouveaux platoniciens d'une part, et les chrétiens de l'autre, professait la philosophie épicurienne, qui n'était au fond que la doctrine de l'intérêt bien entendu.

DE LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE, SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Du sentiment religieux.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* a dit, avec raison, que tous les êtres avaient leurs lois, la divinité comme le monde, le monde comme les hommes, les hommes comme les autres espèces d'êtres animés¹.

Ces lois constituent la nature de chaque espèce ; elles sont la cause générale et permanente du mode d'existence de chacune ; et lorsque des causes extérieures apportent quelque changement partiel à ce mode d'existence, le fond résiste et réagit toujours contre les modifications.

Il ne faut donc point vouloir assigner de causes à ces lois primordiales : il faut partir de leur existence pour expliquer les phénomènes partiels.

Pourquoi telle classe d'animaux vit-elle en troupe, tandis que dans telle autre classe chaque individu vit isolé ? Pourquoi dans celle-ci l'union des sexes est-elle plus ou moins durable, tandis qu'à côté l'instinct sauvage reprend sa force dès que le désir est satisfait ?

On ne saurait dire autre chose, sinon que ces espèces sont ainsi. C'est un fait dont la vérité est constatée et dont les explications sont arbitraires. Car les plus faibles parmi ces espèces ne sont pas les plus sociables. En se réunissant, elles ne se prêtent aucune assistance : elles obéissent à leur nature, qui leur a imposé des lois, c'est-à-dire une disposition qui les caractérise et qui décide de leur mode d'exister.

Si donc il y a dans le cœur de l'homme un sentiment qui soit étranger à tout le reste des êtres vivants, qui se reproduise toujours, quelle que soit la position où l'homme se trouve, n'est-il pas vraisemblable que ce sentiment est une loi fondamentale de sa nature ?

¹ *Esprit des lois*, liv. I, chap. 1.

Tel est, à notre avis, le sentiment religieux. Les hordes sauvages, les tribus barbares, les nations qui sont dans la force de l'état social, celles qui languissent dans la décrépitude de la civilisation, toutes éprouvent la puissance de ce sentiment indestructible.

Il triomphe de tous les intérêts. Le sauvage à qui une pêche ou une chasse pénible ne fournissent qu'une subsistance insuffisante, consacre à son fétiche une portion de cette subsistance précaire. La peuplade belliqueuse dépose ses armes pour se réunir au pied des autels. Les nations libres interrompent leurs délibérations pour invoquer les dieux dans les temples. Les despotes accordent à leurs esclaves des jours de relâche.

Ainsi que les intérêts, les passions se soumettent. Quand les suppliant embrassent les genoux des statues sacrées, la vengeance se tait, la haine se calme. L'homme impose silence à ses penchants les plus impérieux. Il s'interdit le plaisir, abjure l'amour, se précipite dans les souffrances et dans la mort.

Ce sentiment toutefois s'associe à tous nos besoins, à tous nos désirs. Nous demandons aux dieux tout ce que nous ne leur sacrifions pas. Le citoyen les invoque en faveur de sa patrie ; l'amant, séparé de ce qu'il aime, leur confie cet objet chéri. La prière du prisonnier perce les murs du cachot qui le renferme ; et le tyran s'agite sur son trône, importuné des puissances invisibles, et se rassure à peine en les imaginant mercenaires.

Opposerons-nous à ces exemples quelques peuplades misérables qu'on nous peint errantes sans idées religieuses aux extrémités du globe ? Leur existence repose sur le témoignage douteux de quelques voyageurs, probablement inexacts : car assurément l'on peut soupçonner d'inexactitude des écrivains dont les uns ont affirmé sur parole l'athéisme de peuples qu'ils n'avaient point visités¹, et dont les autres, méconnaissant la religion où elle était, ont conclu de l'absence de telle ou telle forme que le fond n'existait pas². Serait-ce

¹ C'est le cas de la plupart des voyageurs que Robertson cite, dans son histoire d'Amérique, et l'on peut en dire autant de l'auteur d'une description de la Nigritie, qui a paru à Amsterdam en 1789. C'est sur la foi de son maître de langue qu'il a affirmé que les Seraires, une tribu de Nègres entourée d'autres tribus fétichistes, et qui ont des prêtres et des sorciers, ne rendent pourtant hommage à aucune divinité.

² Collins (Account of the english colony in Newwales) prétend que les habitants de la Nouvelle-Hollande n'adorent aucun être visible ou invisible ; et, immédiatement après, il parle des sacrifices qu'ils offrent aux âmes des morts, de la crainte qu'elles leur inspirent, de leur confiance dans les sorciers, et des artifices grossiers que ceux-ci emploient pour accroître leur influence. Or un peuple qui invoque ceux qui ne sont plus, qui recourt à la puissance de la magie, qui croit à des forces surnaturelles, à des rapports entre ces forces et l'homme, et à des moyens de les

d'ailleurs une exception imposante que celle que fourniraient des hordes qui se nourrissent de chair humaine, et dont l'état ressemble à celui des brutes ?

Nous pouvons donc considérer ce sentiment comme universel : ne serait-il qu'une grande erreur ?

Quelques hommes le disent de temps à autre. La peur, l'ignorance, l'autorité, la ruse, telles sont, à les entendre, les premières causes de la religion¹ ; ainsi des causes toutes passagères, extérieures et accidentelles, auraient changé la nature intérieure et permanente de l'homme, et lui auraient donné une autre nature, et, chose bizarre, une nature dont il ne peut se défaire, même lorsque ces causes n'existent plus !

Car c'est en vain que ses connaissances s'étendent, et qu'en lui expliquant les lois physiques du monde, elles lui apprennent à ne plus leur assigner pour moteurs des êtres qu'il importune de ses adorations ou qu'il fléchisse par ses prières. Les enseignements de l'expérience repoussent la religion sur un autre terrain, mais ne la bannissent pas du cœur de l'homme. À mesure qu'il s'éclaire, le cercle d'où la religion se retire s'agrandit. Elle recule, mais ne disparaît pas. Ce que les mortels croient, et ce qu'ils espèrent, se place toujours, pour ainsi dire, à la circonférence de ce qu'ils savent. L'imposture et l'autorité peuvent abuser de la religion, mais n'auraient pu la créer. Si elle n'était pas d'avance au fond de notre âme, le pouvoir ne s'en serait pas fait un instrument, des castes ambitieuses un métier.

Mais si elle est au fond de l'âme de tous, d'où vient l'opposition de quelques-uns à cette conviction générale, à cet assentiment unanime ? Soupçonnerons-nous leurs motifs ou leurs lumières ? Les taxerons-nous d'une ignorance présomptueuse, ou les accuserons-nous d'être intéressés à rejeter une doctrine qui, rassurante pour la vertu, n'est menaçante que pour le vice ?

Non, ces hommes sont, à plusieurs époques, les plus instruits, les plus éclairés, les plus estimables de leur siècle. Dans leurs rangs se trouvent de généreux défenseurs de la liberté, des citoyens irrépro-

disposer en sa faveur, professe évidemment une religion quelconque. Il en est de même de l'allemand Beger, dans sa relation de Californie : Les Californiens, dit-il, ne reconnaissent ni un dieu unique, ni plusieurs dieux. Mais ils se meurtrissent la tête à coups de pierre aux funérailles de leurs parents : ils leur donnent des souliers pour leur voyage dans un autre monde. Ils ont des jongleurs qui se retirent dans des cavernes pour y conférer solitairement avec des êtres supérieurs. N'est-ce pas là une religion ?

¹ V. DÉMOCRIT. ap. Sext. Empir. adv. Mathem. CICER. de nat. Deor. 11., 5. HUME, natur. hist. of relig. BOULANGER, Antiquité dévoilée, I. 323. — 367. II. 133.

chables, des philosophes dévoués à la recherche de la vérité, d'ardents ennemis de toute puissance arbitraire ou oppressive. La plupart d'entre eux, livrés à des méditations assidues, sont préservés des tentations corruptrices par les jouissances de l'étude et l'habitude de la pensée. Comment la religion, qui n'a rien d'effrayant pour de tels hommes, leur devient-elle un objet de répugnance et d'hostilité ? Son absurdité leur serait-elle donc tellement démontrée ? mais eux-mêmes reconnaissent que le raisonnement ne conduit qu'au doute. Par quel renversement singulier d'idées le recours innocent et naturel d'un être malheureux à des êtres secourables a-t-il quelquefois provoqué leur haine, au lieu d'exciter en eux la sympathie qu'il semble appeler ?

Qui oserait, en jetant un regard sur la carrière qui nous est tracée, déclarer ce recours inutile ou superflu ? Les causes de nos douleurs sont nombreuses. L'autorité peut nous poursuivre, le mensonge nous calomnier. Les liens d'une société toute factice nous blessent. La destinée nous frappe dans ce que nous chérissons. La vieillesse s'avance vers nous, époque sombre et solennelle, où les objets s'obscurcissent et semblent se retirer, et où je ne sais quoi de froid et de terne se répand sur tout ce qui nous entoure. Nous cherchons partout des consolations, et presque toutes nos consolations sont religieuses. Lorsque le monde nous abandonne, nous formons une alliance au-delà du monde. Lorsque les hommes nous persécutent, nous nous créons un appel par-delà les hommes. Lorsque nous voyons s'évanouir nos illusions les plus chéries, la justice, la liberté, la patrie, nous nous flattons qu'il existe quelque part un être qui nous saura gré d'avoir été fidèles, malgré notre siècle, à la justice, à la liberté, à la patrie. Quand nous regrettons un objet aimé, nous jetons un pont sur l'abîme et le traversons par la pensée. Enfin, lorsque la vie nous échappe, nous nous élançons vers une autre vie. Ainsi, la religion est la compagne fidèle, l'ingénieuse et infatigable amie de l'infortuné. Celui qui regarde comme des erreurs toutes ses espérances, devrait, ce nous semble, être plus profondément ému que tout autre, de ce concours universel de tous les êtres souffrants, de ces demandes de la douleur, s'élevant vers un ciel d'airain de tous les points de la terre, pour rester sans réponse, et de l'illusion secourable qui nous transmet comme une réponse le bruit confus de tant de prières, répétées au loin dans les airs.

Mais on a dénaturé la religion. L'on a poursuivi l'homme dans ce dernier asile, dans ce sanctuaire intime de son existence. La persécution provoque la révolte. L'autorité, déployant ses rigueurs contre une opinion quelconque, excite à la manifestation de cette opinion tous les esprits qui ont quelque valeur. Il y a en nous un

principe qui s'indigne de toute contrainte intellectuelle. Ce principe peut aller jusqu'à la fureur : il peut être la cause de beaucoup de crimes ; mais il tient à tout ce qui est noble dans notre nature.

De là, dans tous les siècles où les hommes ont réclamé leur indépendance morale, cette résistance à la religion qui a paru dirigée contre la plus douce des affections, et qui ne l'était en effet que contre la plus oppressive des tyrannies. En plaçant la force du côté de la foi on avait mis le courage du côté du doute. La fureur des croyants avait exalté la vanité des incrédules, et l'homme était arrivé de la sorte à se faire gloire d'une doctrine dont le principal mérite était dans l'audace qu'il y avait à la professer.

Je me suis souvent senti frappé de terreur et d'étonnement en lisant le fameux *Système de la nature*. Ce long acharnement d'un vieillard à fermer devant lui tout avenir, cette inexplicable soif de la destruction, cet enthousiasme contre une idée douce et consolante, me paraissaient un bizarre délire : mais je me l'expliquais bientôt, en me rappelant que l'autorité prêtait à cette idée un appui violent et factice : et d'une sorte de répugnance pour l'écrivain, qui me présentait avec triomphe le néant comme terme de moi-même et des objets de mes affections, je passais à quelque estime pour l'antagoniste intrépide d'une arrogante autorité.

Le règne de l'intolérance est passé. Quelques efforts qu'une politique étroite et surannée fasse encore pour le rétablir dans quelques contrées de notre vieille Europe, nous ne le verrons plus reparaitre. La civilisation de nos jours le repousse : il est incompatible avec elle. Pour ramener l'espèce humaine à ses lois iniques, il faudrait qu'une nouvelle invasion de peuples barbares entraînant le bouleversement et la destruction de nos sociétés actuelles. Ce péril n'est point à craindre. Aucune partie du globe ne recèle comme autrefois les vainqueurs sauvages des nations policées ; et si les vraisemblances ne sont point trompeuses, l'excès de la civilisation est le seul danger que nous ayons maintenant à redouter.

Avec l'empire de l'intolérance doit s'évanouir aussi l'irritation que l'oppression fait naître, et qui s'enorgueillit de lui résister. L'incrédulité a perdu son plus grand charme, celui du danger. Il n'y a plus d'attrait, là où il n'y a plus de péril.

Le moment est donc favorable pour nous occuper de ce vaste sujet, sans partialité comme sans haine. Le moment est favorable pour juger la religion comme un fait dont on ne saurait contester la réalité, et dont il importe de connaître la nature et les modifications successives.

La recherche est immense. Ceux même qui la croient telle ne l'ont pas appréciée dans toute son étendue. Bien qu'on ait beaucoup

écrit sur cette matière, la question principale reste encore inaperçue. Un pays peut être longtemps le théâtre de la guerre, et demeurer, sous tous les autres rapports, inconnu aux troupes qui le parcourent. Elles ne voient dans les plaines que des champs de bataille, dans les montagnes que des postes, dans les vallons que des défilés. Ce n'est qu'à la paix qu'on examine le pays pour le pays même.

Tel a été le sort de la religion, vaste contrée, attaquée et défendue avec une ténacité, une violence égales, mais que n'a visité aucun voyageur désintéressé, pour nous en donner une description fidèle.

L'on n'a jusqu'ici envisagé que l'extérieur de la religion. L'histoire du sentiment intérieur reste en entier à concevoir et à faire. Les dogmes, les croyances, les pratiques, les cérémonies, sont des formes que prend le sentiment intérieur et qu'il brise ensuite¹.

¹ Afin d'éviter qu'on ne s'autorise d'une phrase à laquelle on attacherait un sens qui lui est étranger, pour nous accuser de nier la révélation qui sert de base à la croyance de tous les peuples civilisés de l'Europe, nous devons remarquer qu'en disant que le sentiment intérieur prend une forme et la brise ensuite, nous ne contestons point que cette forme ne puisse lui être présentée d'une manière surnaturelle quand il la reçoit, et qu'il ne puisse de même en être affranchi d'une manière surnaturelle quand il la brise. C'est même ce qui est arrivé d'après le récit littéral et formel de nos livres sacrés. La loi juive était une loi divine, offerte aux Hébreux par la puissance suprême qui les éclairait, et acceptée par le sentiment religieux de cette nation. Cette loi néanmoins n'étant bonne que pour un temps, elle fut remplacée par la loi nouvelle, c'est-à-dire que l'ancienne forme fut brisée par son auteur, que le sentiment religieux fut invité et autorisé à s'en détacher, et qu'une forme nouvelle lui fut substituée. Affirmer que le germe de la religion se trouve dans le cœur de l'homme, ce n'est assurément point assigner à ce don du ciel une origine purement humaine. L'être infini a déposé ce germe dans notre sein, pour nous préparer aux vérités que nous devons connaître. Nous pourrions nous appuyer ici de l'autorité de saint Paul, qui dit que Dieu avait laissé, jusqu'à une certaine époque, les nations le chercher par leurs propres forces. Plus on est convaincu que la religion nous a été révélée par des voies surnaturelles, plus on doit admettre que nous avons en nous la faculté de recevoir ces communications merveilleuses. C'est cette faculté que nous nommons le sentiment religieux. En partant, dans nos recherches, de l'état le plus grossier de l'espèce humaine, et en montrant comment elle en est sortie, nous n'infirmons point les récits du seul peuple qu'il nous soit prescrit de placer dans une classe particulière. Ces récits, en nous racontant les manifestations célestes qui ont entouré le berceau du monde, nous apprennent aussi que la race des hommes a mal profité de ce bienfait. Les vérités que la puissance suprême lui avait fait connaître se sont rapidement effacées de sa mémoire, et à l'exception d'une tribu spécialement favorisée, elle a été bientôt replongée dans l'ignorance et dans l'erreur. Loin de dire que la religion n'est que la création de la crainte ou l'œuvre de l'imposture, nous avons prouvé que ni l'imposture ni la crainte n'ont suggéré à l'homme ses premières notions religieuses. Nous dirons plus : dans le cours de nos recherches, un fait nous a frappés, un fait qui s'est répété plus d'une fois dans l'histoire. Les religions constituées, travaillées, exploitées par les hommes, ont fait souvent du mal. Toutes les

D'après quelles lois prend-il ces formes ? D'après quelles lois en change-t-il ? Ce sont des questions que personne n'a examinées. L'on a décrit les dehors du labyrinthe : nul n'a percé jusqu'au centre, nul ne le pouvait. Tous cherchaient l'origine de la religion dans des circonstances étrangères à l'homme, les dévots comme les philosophes. Les uns ne voulaient pas que l'homme pût être religieux sans une révélation particulière et locale ; les autres sans l'action des objets extérieurs. De là une erreur première, de là une série de longues erreurs. Oui, sans doute, il y a une révélation, mais cette révélation est universelle, elle est permanente, elle a sa source dans le cœur humain. L'homme n'a besoin que de s'écouter lui-même, il n'a besoin que d'écouter la nature qui lui parle par mille voix, pour être invinciblement porté à la religion. Sans doute aussi, les objets extérieurs influent sur les croyances : mais ils en modifient les formes, ils ne créent pas le sentiment intérieur qui leur sert de base.

C'est là cependant ce qu'on s'est obstiné à méconnaître. On nous a montré le sauvage rempli de crainte à l'aspect des phénomènes souvent malfaisants de la nature, et divinisant, dans sa crainte, les pierres, les troncs d'arbres, la peau des bêtes farouches, tous les objets, en un mot, qui s'offraient à ses yeux.

On en a conclu que la terreur était la seule source de la religion. Mais en raisonnant de la sorte, on négligeait précisément la question fondamentale. On n'expliquait point d'où venait cette terreur de l'homme à l'idée de puissances cachées qui agissent sur lui. On ne rendait point compte du besoin qu'il éprouve de découvrir et d'adorer ces puissances occultes.

Plus on se rapproche des systèmes contraires à toute idée religieuse, plus cette disposition devient difficile à expliquer. Si l'homme ne diffère des animaux que parce qu'il possède à un degré

crises religieuses ont fait du bien. Voyez l'Arabe : brigand sans pitié, assassin sans remords, époux impitoyable, père dénaturé, l'Arabe n'était qu'un animal féroce. On peut consulter sur ses anciennes mœurs les observations critiques de Sale, à la tête de sa traduction du Coran. Les Arabes, avant Mahomet, considéraient les femmes comme une propriété. Ils les traitaient en esclaves. Ils enterraient leurs filles vivantes. Le prophète paraît, et deux siècles d'héroïsme, de générosité, de dévouement, deux siècles, égaux sous plus d'un rapport aux plus belles époques de la Grèce et de Rome, laissent dans les annales du monde une trace brillante. Nous avons à dessein cité l'islamisme, de toutes les religions modernes, la plus stationnaire, et par là même aujourd'hui la plus défectueuse et la plus nuisible. Nous aurions eu trop d'avantages, si nous avions choisi pour exemple la religion chrétienne. Nous pensons donc que l'idée dominante de notre ouvrage n'ébranle aucune des bases de cette religion, au moins telle que la conçoit le protestantisme que nous professons, et que nous avons le droit légal de préférer à toutes les autres communions chrétiennes.

supérieur les facultés dont ils sont doués ; si son intelligence est de même nature que la leur, et seulement plus exercée et plus étendue, tout ce que cette intelligence produit en lui, elle devrait le produire en eux, à un degré inférieur sans doute, mais à un degré quelconque.

Si la religion vient de la peur, pourquoi les animaux, dont plusieurs sont plus timides que nous, ne sont-ils pas religieux ? Si elle vient de la reconnaissance, les bienfaits comme les rigueurs de la nature physique étant les mêmes pour tous les êtres vivants, pourquoi la religion n'appartient-elle qu'à l'espèce humaine ? Si l'on indique pour source de la religion l'ignorance des causes, nous sommes obligés de reproduire sans cesse le même raisonnement. L'ignorance des causes existe pour les animaux plus que pour l'homme ; d'où vient que l'homme seul cherche à découvrir les causes inconnues ? D'ailleurs, à l'autre extrême de la civilisation, à une époque où l'ignorance des causes physiques n'existe plus, et où l'homme n'étant plus en épouvante devant une nature qu'il a subjuguée, n'a plus d'intérêt à divinisier cette nature, ne voyez-vous pas se reproduire le même besoin d'une correspondance mystérieuse avec un monde et des êtres invisibles ?

Lorsqu'on attribue la religion à notre organisation plus parfaite, on méconnaît une distinction très essentielle. Entendez-vous par organisation l'ensemble de toutes nos facultés, nos organes, notre jugement, notre puissance de réfléchir et de combiner, notre sentiment enfin ? nous sommes d'accord ; mais ce que vous appelez notre organisation n'est autre chose que notre nature, et alors vous reconnaissez que la religion est dans notre nature. Entendez-vous par organisation seulement la supériorité des moyens physiques dont l'homme est investi ? Mais si la supériorité de l'organisation physique décidait de la tendance au sentiment religieux, comme il y a des animaux mieux organisés les uns que les autres, on devrait remarquer en eux quelques symptômes de cette tendance, symptômes qui seraient proportionnés à la perfection plus ou moins grande de leur organisation.

Si, par une suite de sa prévoyance et de sa mémoire, l'homme combine ses idées et tire des faits qu'il observe les conséquences qui en découlent, les animaux ont aussi de la mémoire, ils ont aussi de la prévoyance : le chien, corrigé par son maître, évite de retomber dans la même faute ; comment se fait-il que non moins exposé que l'homme aux accidents physiques, il ne cherche point à en conjurer les causes, tandis qu'il cherche à éviter ou à désarmer la colère d'un maître offensé ?

D'ailleurs, quelle prévoyance vous prêtez au sauvage, de toutes les créatures, même pour ses intérêts présents, la plus oubliée, la

plus insouciant ! L'Esquimau, lorsque ses besoins sont satisfaits, dort dans le creux de ses rochers, ne médite sur rien, n'observe rien ; le Caraïbe n'étend pas ses réflexions jusque sur sa vie du lendemain ; et cependant, quand il s'agit de la religion, l'Esquimau devient curieux, le Caraïbe prévoyant : c'est que la religion est pour eux un besoin plus vif et plus impérieux que tous les autres, un besoin qui l'emporte sur tout le reste de leur nature, sur leur indifférence, sur leur apathie, sur leur manque de curiosité.

En supposant le sentiment religieux, les espérances religieuses, l'enthousiasme qu'elles inspirent, de vaines illusions, ce seraient encore des illusions particulières à l'homme ; ces illusions le distingueraient du reste des êtres vivants, et il en résulterait pour lui une seconde exception, non moins singulière. Tous les êtres se perfectionnent d'autant plus qu'ils obéissent à leur nature. L'homme se perfectionnerait d'autant plus qu'il s'éloignerait de la sienne. La perfection de tous les êtres est dans la vérité ; celle de l'homme serait dans l'erreur !

Nous irons plus loin ; si la religion n'était pas dans la nature de l'homme, la supériorité de son organisation l'en éloignerait au lieu de l'y conduire ; car le résultat de cette organisation supérieure étant qu'il satisfait mieux à ses besoins par les forces qu'il connaît et qu'il est parvenu à employer, il aurait d'autant moins de motifs de supposer ou d'invoquer des forces inconnues. Il se trouve mieux sur la terre : il devrait être d'autant moins porté à lever les yeux vers le ciel.

Cette observation s'applique à tous les états de la société humaine. Il n'y en a aucun où, si vous ne reconnaissez la religion pour inhérente à l'homme, elle ne soit un hors-d'œuvre dans son existence. Voyez nos associations civilisées. La culture de la terre subvient à notre nourriture. Nos murs et nos toits nous protègent contre les saisons. Il y a des lois pour nous garantir de la violence. Il y a des gouvernements chargés de maintenir ces lois, et qui, bien ou mal, s'en acquittent. Il y a des supplices pour ceux qui les enfreignent. Il y a du luxe, des raffinements, des plaisirs pour le riche. Il y a des sciences pour nous expliquer les phénomènes qui nous entourent, et pour détourner ceux qui nous menacent. Il y a des médecins pour les maladies. Quant à la mort, c'est un accident inévitable, dont il est superflu de s'occuper. Tout n'est-il pas merveilleusement arrangé pour l'homme ? Quel besoin cet arrangement laisse-t-il sans le satisfaire ? Quelle crainte sans la calmer ? Où donc est la cause extérieure qui nous rend la religion nécessaire ? Elle l'est pourtant, nous le sentons, les uns toujours, les autres par intervalles. C'est que cette cause n'est pas hors de nous : elle est en nous, elle fait partie de nous-mêmes.

On n'a jamais voulu reconnaître ce que l'homme était. On a interrogé les objets extérieurs sur les dispositions inhérentes à son être. Il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pu répondre. On a recherché l'origine de la religion, comme on a recherché celle de la société, celle du langage. L'erreur a été la même dans toutes ces recherches. On a commencé par supposer que l'homme avait existé sans société, sans langage, sans religion. Mais cette supposition impliquait qu'il pouvait se passer de toutes ces choses, puisqu'il avait pu exister sans elles. En partant de ce principe on devait s'égarer. La société, le langage, la religion sont inhérents à l'homme : les formes varient. On peut demander la cause de ces variétés. On peut s'appliquer à découvrir pourquoi l'homme en société a tel genre de gouvernement ; pourquoi dans telle religion il y a telle pratique ou tel dogme ; pourquoi telle langue a de l'affinité avec telle autre. Mais prétendre remonter plus haut, c'est une tentative chimérique, un moyen sûr de ne parvenir à aucune vérité. Assigner à la religion, à la sociabilité, à la faculté du langage, d'autres causes que la nature de l'homme, c'est se tromper volontairement. L'homme n'est pas religieux parce qu'il est timide ; il est religieux parce qu'il est homme. Il n'est pas sociable parce qu'il est faible ; il est sociable parce que la sociabilité est dans son essence. Demander pourquoi il est religieux, pourquoi il est sociable, c'est demander la raison de sa structure physique et de ce qui constitue son mode d'exister¹.

On est tombé dans une seconde erreur. On a cru, parce qu'il s'agissait d'une chose qui a beaucoup d'influence sur les hommes, qu'il fallait ou détruire ou maintenir : et dans les projets de destruction comme dans les projets de conservation, l'on a confondu ce qui était nécessairement passager et périssable avec ce qui était non moins nécessairement éternel et indestructible.

Il y a, nous l'avons dit, quelque chose d'indestructible dans la religion. Elle n'est ni une découverte de l'homme éclairé qui soit étrangère à l'homme ignorant, ni une erreur de l'homme ignorant dont l'homme éclairé se puisse affranchir. Mais il faut distinguer le fond d'avec les formes, et le sentiment religieux d'avec les institutions religieuses : non que nous prétendions médire ici de ces formes ou de ces institutions. L'on verra, dans notre ouvrage, que le senti-

¹ Si l'on croyait voir ici quelque analogie avec le système des idées innées, on se tromperait. L'homme n'a certainement en lui-même aucune idée préexistante sur la religion. Philosophiquement parlant, ses notions religieuses lui viennent de ses sens, comme toutes ses notions. La preuve en est qu'elles sont toujours proportionnées à sa situation extérieure. Mais il est dans sa disposition naturelle de concevoir toujours des notions religieuses, d'après les impressions qu'il reçoit, et la situation extérieure dans laquelle il se trouve.

ment religieux ne peut s'en passer. On verra plus ; à chaque époque, la forme qui s'établit naturellement est bonne et utile ; elle ne devient funeste que lorsque des individus ou des castes s'en emparent et la pervertissent pour prolonger sa durée. Mais il n'en est pas moins vrai que tandis que le fond est toujours le même, immuable, éternel, la forme est variable et transitoire.

Ainsi, de ce que telle forme religieuse est attaquée ; de ce que la philosophie tourne ses raisonnements, l'ironie ses sarcasmes, l'indépendance intellectuelle son indignation, contre cette forme ; de ce qu'en Grèce, par exemple, Évhémère détrône les dieux de l'Olympe ; de ce qu'à Rome Lucrèce proclame la mortalité de l'âme, et la vanité de nos espérances ; de ce que, plus tard, Lucien insulte aux dogmes homériques, ou Voltaire à tels autres dogmes ; enfin, de ce que toute une génération semble applaudir au mépris dont on accable une croyance longtemps respectée, il n'en résulte point que l'homme soit disposé à se passer de la religion. C'est seulement une preuve que la forme ainsi menacée ne convenant plus à l'esprit humain, le sentiment religieux s'en est séparé.

Mais, dira-t-on, comment se faire une idée du sentiment religieux, indépendamment des formes qu'il revêt ? Nous ne le trouvons sans doute jamais ainsi dans la réalité ; mais, en descendant au fond de notre âme, il nous sera possible, nous le croyons, de le concevoir tel par la pensée.

Lorsqu'on examine l'espèce humaine sous des rapports purement relatifs à la place qu'elle occupe et au but qu'elle paraît destinée à atteindre sur la terre, on est frappé de l'harmonie et de la juste proportion qui existent entre ce but, et les moyens que l'homme possède pour y parvenir. Dominer les autres espèces ; en faire servir un grand nombre à son utilité ; détruire ou repousser au loin celles qui lui refusent l'obéissance ; forcer le sol qu'il habite à satisfaire abondamment à ses besoins, et à pourvoir avec variété à ses jouissances ; gravir le sommet des montagnes pour soumettre les rochers à la culture ; creuser les abîmes ; en arracher les métaux et les façonner à son usage ; dompter l'onde et le feu, pour les faire coopérer à ces transformations merveilleuses ; braver le climat par les précautions, et le temps par les édifices ; s'assujettir, en un mot, la nature physique ; se la rendre esclave, et tourner ses forces contre elle-même ; ce ne sont là que les premiers pas de l'homme vers la conquête de l'univers. Bientôt, s'élevant plus haut encore, il dirige contre ses propres passions sa raison éclairée par l'expérience. Il impose un joug uniforme à ces ennemis intérieurs, plus rebelles que tous les obstacles extérieurs qu'il a vaincus. Il obtient de lui-même et de ses semblables des sacrifices qu'on eût dit impossibles.

Il parvient à faire respecter la propriété par celui qu'elle exclut, la loi par celui qu'elle condamne. De rares exceptions facilement réprimées ne dérangent en rien l'ordre général.

Alors, l'homme, considéré toujours sous des rapports purement terrestres, semble être arrivé au comble de son perfectionnement moral et physique. Ses facultés sont admirablement combinées pour le guider vers ce but. Ses sens, plus parfaits que ceux des espèces inférieures, sinon chacun en particulier, du moins tous ensemble, par la réunion et par l'assistance mutuelle qu'ils se prêtent ; sa mémoire, si fidèle, qui lui retrace les objets divers, sans leur permettre de se confondre ; son jugement, qui les classe et les compare ; son esprit qui, chaque jour, lui dévoile en eux de nouveaux rapports ; tout concourt à le conduire rapidement à des découvertes successives et à consolider ainsi son empire.

Cependant au milieu de ses succès et de ses triomphes, ni cet univers qu'il a subjugué, ni ces organisations sociales qu'il a établies, ni ces lois qu'il a proclamées, ni ces besoins qu'il a satisfaits, ni ces plaisirs qu'il diversifie, ne suffisent à son âme. Un désir s'élève sans cesse en lui et lui demande autre chose. Il a examiné, parcouru, conquis, décoré la demeure qui le renferme, et son regard cherche une autre sphère. Il est devenu maître de la nature visible et bornée, et il a soif d'une nature invisible et sans bornes. Il a pourvu à des intérêts qui, plus compliqués et plus factices, semblent d'un genre plus relevé. Il a tout connu, tout calculé, et il éprouve de la lassitude à ne s'être occupé que d'intérêts et de calculs. Une voix crie au fond de lui-même, et lui dit que toutes ces choses ne sont que du mécanisme, plus ou moins ingénieux, plus ou moins parfait, mais qui ne peut servir de terme ni de circonscription à son existence, et que ce qu'il a pris pour un but n'était qu'une série de moyens.

Il faut bien que cette disposition soit inhérente à l'homme, puisqu'il n'est personne qui n'ait, avec plus ou moins de force, été saisi par elle, dans le silence de la nuit, sur les bords de la mer, dans la solitude des campagnes. Il n'est personne qui ne se soit, pour un instant, oublié lui-même, senti comme entraîné dans les flots d'une contemplation vague, et plongé dans un océan de pensées nouvelles, désintéressées, sans rapport avec les combinaisons étroites de cette vie. L'homme le plus dominé par des passions actives et personnelles a pourtant, malgré lui, subitement, de ces mouvements qui l'enlèvent à toutes les idées particulières et individuelles. Ils naissent en lui lorsqu'il s'y attend le moins. Tout ce qui au physique tient à la nature, à l'univers, à l'immensité ; tout ce qui au moral excite l'attendrissement et l'enthousiasme ; le spectacle d'une action vertueuse, d'un généreux sacrifice, d'un danger bravé courageusement,

de la douleur d'autrui secourue ou soulagée, le mépris du vice, le dévouement au malheur, la résistance à la tyrannie, réveillent et nourrissent dans l'âme de l'homme cette disposition mystérieuse ; et si les habitudes de l'égoïsme le portent à sourire de cette exaltation momentanée, il n'en sourit néanmoins qu'avec une honte secrète qu'il cache sous l'apparence de l'ironie, parce qu'un instinct sourd l'avertit qu'il outrage la partie la plus noble de son être.

Ajoutons qu'en nous étudiant bien dans ces heures si courtes et si peu semblables à tout le reste de notre existence, nous trouverons qu'à l'instant où nous sortons de cette rêverie et nous laissons reprendre par les intérêts qui nous agitent, nous nous sentons comme descendre d'un lieu élevé dans une atmosphère plus dense et moins pure, et nous avons besoin de nous faire violence pour rapprendre ce que nous nommons la réalité.

Il existe donc en nous une tendance qui est en contradiction avec notre but apparent et avec toutes les facultés qui nous aident à marcher vers ce but. Ces facultés, toutes adaptées à notre usage, correspondent entre elles pour nous servir, se dirigent vers notre plus grande utilité, et nous prennent pour unique centre. La tendance que nous venons de décrire nous pousse au contraire hors de nous, nous imprime un mouvement qui n'a point notre utilité pour but, et semble nous porter vers un centre inconnu, invisible, sans nulle analogie avec la vie habituelle et les intérêts journaliers.

Cette tendance jette fréquemment au-dedans de nous un grand désordre ; elle se repaît de ce que notre logique nomme des chimères ; elle se plaît à des émotions dont notre intelligence ne peut nous rendre compte ; elle nous désintéresse de nos intérêts ; elle nous force à croire en dépit de nos doutes, à nous affliger au milieu des fêtes, à gémir au sein du bonheur et il est remarquable que des traces de cette disposition se trouvent dans toutes nos passions nobles et délicates. Toutes ces passions ont comme elle quelque chose de mystérieux, de contradictoire. La raison commune ne peut en expliquer aucune d'une manière satisfaisante. L'amour, cette préférence exclusive, pour un objet dont nous avons pu nous passer longtemps, et auquel tant d'autres ressemblent¹ ; le besoin de la gloire, cette soif

¹ Traduit devant le tribunal d'une logique sévère, l'amour pourrait fort bien y perdre sa cause. En subsisterait-il moins ? Cesserait-il de faire la destinée des âmes les plus délicates et les plus sensibles, pendant la plus belle portion de la vie ? Le sentiment religieux n'est pas comme l'amour un penchant passager. Son influence ne se borne pas à la jeunesse. Il se fortifie au contraire, et s'accroît avec l'âge. En le détruisant, si on pouvait le détruire, on ne priverait pas seulement l'époque des passions de quelques jouissances enthousiastes ; on dépouillerait celle de

d'une célébrité qui doit se prolonger après nous ; la jouissance que nous trouvons dans le dévouement, jouissance contraire à l'instinct habituel de notre nature ; la mélancolie, cette tristesse sans cause, au sein de laquelle est un plaisir qui se dérobe à l'analyse ; mille autres sensations qu'on ne peut décrire, sont inexplicables pour la rigueur du raisonnement.

Nous ne rechercherons point ici quelle est l'origine de cette disposition, qui fait de l'homme un être double et énigmatique, et le rend quelquefois comme déplacé sur cette terre. Les croyants peuvent y voir le souvenir d'une chute, les philosophes y reconnaître le germe d'un perfectionnement futur. C'est une question que nous laissons indéci-

Mais nous affirmons que si l'on rapproche cette disposition du sentiment universel dont nous avons parlé ci-dessus, de ce sentiment qui porte l'homme à s'adresser à des êtres invisibles, à faire dépendre d'eux sa destinée, à mettre plus d'importance à ses rapports avec le monde qu'ils habitent, qu'aux avantages les plus immédiats du monde actuel, l'on ne pourra nier que ces deux choses ne semblent se tenir étroitement, et que la seconde ne soit, en quelque sorte, l'application pratique de la première.

Nous éprouvons un désir confus de quelque chose de meilleur que ce que nous connaissons : le sentiment religieux nous présente quelque chose de meilleur. Nous sommes importunés des bornes qui nous resserrent et qui nous froissent : le sentiment religieux nous annonce une époque où nous franchirons ces bornes ; nous sommes fatigués de ces agitations de la vie, qui, sans se calmer jamais, se ressemblent tellement qu'elles rendent à la fois la satiété inévitable et le repos impossible : le sentiment religieux nous donne l'idée d'un repos ineffable toujours exempt de satiété. En un mot, le sentiment religieux est la réponse à ce cri de l'âme que nul ne fait taire, à cet élan vers l'inconnu, vers l'infini, que nul ne parvient à dompter entièrement, de quelques distractions qu'il s'entoure, avec quelque habileté qu'il s'étourdisse ou qu'il se dégrade.

Si l'on accusait cette définition d'être obscure ou vague, nous demanderions comment on définit avec précision ce qui, dans chaque individu, dans chaque pays, à chaque différente époque, se métamorphose et se modifie ? Tous nos sentiments intimes semblent se jouer des efforts du langage : la parole rebelle, par cela seul qu'elle généralise ce qu'elle exprime, sert à désigner, à distinguer, plutôt qu'à définir. Instrument de l'esprit, elle ne rend bien que les notions

l'isolement et de la faiblesse, du dernier rayon de lumière, du dernier souffle de chaleur.

de l'esprit. Elle échoue dans tout ce qui tient, d'une part aux sens et de l'autre à l'âme. Définissez l'émotion que vous causent la méditation de la mort, le vent qui gémit à travers des ruines ou sur des tombeaux, l'harmonie des sons ou celle des formes. Définissez la rêverie, ce frémissement intérieur de l'âme, où viennent se rassembler et comme se perdre dans une confusion mystérieuse toutes les jouissances des sens et de la pensée.

En plaçant le sentiment religieux à un degré plus haut, mais dans la même catégorie que nos émotions les plus profondes et les plus pures, nous sommes loin de rien prononcer contre la réalité de ce qu'il révèle ou de ce qu'il devine. Pour refuser à ce sentiment une base réelle, il faudrait supposer dans notre nature une inconséquence d'autant plus étrange qu'elle serait la seule de son espèce. Rien ne paraît exister en vain. Tout symptôme indique une cause, toute cause produit son effet. Nos corps sont destinés à périr : aussi contiennent-ils des germes de destruction. Ces germes, combattus quelque temps par le principe vital qui assure notre durée passagère, triomphent néanmoins. Pourquoi la tendance que nous avons décrite et qui peut-être est déterminée par un germe d'immortalité, ne triompherait-elle pas aussi ? Nous sentons nos corps entraînés vers la tombe : la tombe s'ouvre pour eux. Nous sentons une autre partie de nous, une partie plus intime, quoique moins bien connue, attirée vers une autre sphère : qui osera dire que cette sphère n'existe pas, ou nous reste fermée ?

Si vous erriez au sein de la nuit, n'ayant que la notion de l'obscurité, et toutefois y trouvant une douleur secrète et amère, et si tout à coup, dans le lointain, la voûte ténébreuse s'entr'ouvrirait par intervalles laissant échapper une splendeur subite qui disparaîtrait aussitôt, ne penseriez-vous pas que derrière cette voûte opaque, est l'univers lumineux dont le désir inexplicable vous dévorait à votre insu ?

On peut donc, bien que le sentiment religieux n'existe jamais sans une forme quelconque, le concevoir indépendamment de toute forme, en écartant tout ce qui varie, suivant les situations, les circonstances, les lumières relatives, et en rassemblant tout ce qui reste immuable, dans les situations et les circonstances les plus différentes.

Car par cela même que ce sentiment se proportionne à tous les états, à tous les siècles, à toutes les conceptions, les apparences qu'il revêt sont souvent grossières. Mais en dépit de cette détérioration extérieure, on retrouve toujours en lui des traits qui le caractérisent et le font reconnaître. En s'associant, comme nous l'avons montré, aux intérêts communs, aux calculs vulgaires, il répugne néanmoins à cette alliance ; pareil à un envoyé céleste, qui, pour policer des tribus

barbares, se plierait à leurs mœurs et à leur langue imparfaite, mais dont la voix et le regard attesteraient toujours qu'il est d'une race supérieure et a vu le jour dans de plus heureux climats. Quoi de plus ignorant, de plus superstitieux que le sauvage abruti, qui enduit de boue et de sang son informe fétiche ? Mais suivez-le sur le tombeau de ses morts : écoutez les lamentations des guerriers pour leurs chefs, de la mère pour l'enfant qu'elle a perdu. Vous y démêlerez quelque chose qui pénétrera dans votre âme, qui réveillera vos émotions, qui ranimera vos espérances. Le sentiment religieux vous semblera, pour ainsi dire, planer sur sa propre forme.

CHAPITRE II.

De la nécessité de distinguer le sentiment religieux des formes religieuses, pour concevoir la marche des religions.

La distinction que nous avons tâché d'établir dans le chapitre qu'on vient de lire, a été méconnue jusqu'à présent. Elle est néanmoins la clef d'une foule de problèmes, dont aucun effort n'a pu encore nous donner la solution. Non seulement l'origine des idées religieuses est inexplicable, si nous n'admettons l'existence du sentiment religieux ; mais il se rencontre, dans la marche de toutes les religions, mille phénomènes dont il nous est impossible également de nous rendre compte, si nous ne distinguons entre le sentiment et la forme. Il faut donc ne rien négliger pour rendre cette vérité manifeste, et pour l'environner d'évidence.

Le sentiment religieux naît du besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec les puissances invisibles.

La forme naît du besoin qu'il éprouve également de rendre réguliers et permanents les moyens de communication qu'il croit avoir découverts.

La consécration de ces moyens, leur régularité, leur permanence, sont des choses dont il ne peut se passer. Il veut pouvoir compter sur sa croyance ; il faut qu'il la retrouve aujourd'hui ce qu'elle était hier, et qu'elle ne lui semble pas, à chaque instant, prête à s'évanouir et à lui échapper comme un nuage. Il faut, de plus, qu'il la voie appuyée du suffrage de ceux avec lesquels il est en rapport d'intérêt, d'habitude et d'affection : destiné qu'il est à exister avec ses semblables, et à communiquer avec eux, il ne jouit de son propre sentiment que lorsqu'il le rattache au sentiment universel. Il n'aime pas à nourrir des opinions que personne ne partage ; il aspire pour sa pensée, comme pour sa conduite, à l'approbation des autres, et la sanction du dehors est nécessaire à sa satisfaction intérieure¹.

¹ « De même que le langage donne à l'homme, pour les choses ordinaires de la vie, la certitude qu'il n'est pas le jouet d'un rêve qui l'a transporté dans un monde imaginaire, mais que celui dans lequel il se trouve est bien le monde réel, commun à tous ses semblables, (HÉRACLITE), de même le culte public lui paraît une espèce d'assurance que le sien n'est pas l'œuvre fantastique de son imagination, mais le moyen véritable de communiquer avec les objets de son adoration religieuse. » (NÉANDER, sur le siècle de Julien.) On pourrait voir dans cette disposition, l'une des causes de l'intolérance, quand elle est unie à la bonne foi. L'homme intolérant persécute les opinions opposées aux siennes, comme si l'existence des premières infirmait les vérités qu'il chérit, de sorte que l'intolérance qu'on attribue

De là résulte à chaque époque l'établissement d'une forme positive, proportionnée à l'état de cette époque.

Mais toute forme positive, quelque satisfaisante qu'elle soit pour le présent, contient un germe d'opposition aux progrès de l'avenir. Elle contracte, par l'effet même de sa durée, un caractère dogmatique et stationnaire qui refuse de suivre l'intelligence dans ses découvertes, et l'âme dans ses émotions que chaque jour rend plus épurées et plus délicates. Forcée, pour faire plus d'impression sur ses sectateurs, d'emprunter des images presque matérielles, la forme religieuse n'offre bientôt plus à l'homme fatigué de ce monde qu'un monde à peu près semblable. Les idées qu'elle suggère deviennent de plus en plus étroites, comme les idées terrestres dont elles ne sont qu'une copie, et l'époque arrive, où elle ne présente plus à l'esprit que des assertions qu'il ne peut admettre ; à l'âme, que des pratiques qui ne la satisfont point. Le sentiment religieux se sépare alors de cette forme pour ainsi dire pétrifiée. Il en réclame une autre qui ne le blesse pas, et il s'agit jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée.

Voilà l'histoire de la religion ; on doit voir maintenant que si l'on confond le sentiment et la forme, on ne s'entendra jamais.

En effet, comment expliquerez-vous, sans cette distinction, la suite des phénomènes religieux qui frappent nos regards dans les annales des différents peuples ?

Pourquoi, par exemple, lorsqu'une forme religieuse est établie, et que la civilisation s'est élevée à un certain degré, l'incrédulité se manifeste-t-elle infailliblement avec une audace toujours croissante ? La Grèce, Rome, l'Europe moderne, nous démontrent ce fait.

Vouloir l'expliquer par l'ascendant de quelques individus qui, tout à coup, on ne sait pourquoi, se plaisent à sapper dans leur base des dogmes respectés, c'est prendre l'effet pour la cause, et le symptôme pour la maladie.

Les écrivains ne sont que les organes des opinions dominantes. Leur accord avec ces opinions, leur fidélité à les exprimer, fondent leur succès. Placez Lucien dans le siècle d'Homère, ou seulement de Pindare, faites naître Voltaire sous Louis IX ou sous Louis XI, Lucien et Voltaire n'essaieront pas même d'ébranler la croyance de leurs contemporains. Ils le tenteraient inutilement. Les applaudissements que de leur temps ils ont obtenus, les éloges qui les ont encouragés, ils en sont redevables moins à leur mérite qu'à la conformité de leurs doctrines avec celles qui commençaient à s'accréditer. Ils ont dit sans ménagement et sans retenue ce que tout le monde

à l'orgueil, aurait plutôt pour principe la défiance de soi-même, et une espèce d'humilité.

pensait. Chacun se reconnaissant en eux, s'est admiré dans son interprète.

Ce n'est pas une fantaisie chez les peuples que d'être dévots ou irréligieux ; la logique est un besoin de l'esprit, comme la religion est un besoin de l'âme. On ne doute point, parce qu'on veut douter, comme on ne croit point, parce qu'on voudrait croire.

Il y a des époques où il est impossible de semer le doute, il y en a d'autres où il est impossible de raffermir la conviction.

D'où viennent ces impossibilités en sens opposés ?

C'est que l'intelligence a fait des progrès, et que la forme étant restée la même, n'est plus, en quelque sorte, qu'une déception. Le sentiment religieux lutte contre cette déception. Il se glisse, quelquefois à l'insu de celui qui l'éprouve, dans les religions positives, mais l'instinct de leurs ministres le découvre et le combat.

Les philosophes de l'antiquité, jusqu'à Épicure exclusivement, n'ont fait, pour la plupart, qu'exprimer cette tendance du sentiment religieux¹. Ils n'avaient point d'intentions irréligieuses. Leurs efforts pour épurer la croyance étaient si peu hostiles, qu'ils défendaient

¹ Un auteur moderne semble insinuer que le sentiment religieux n'a existé que depuis l'établissement du christianisme. « Jusqu'alors, dit-il, Dieu n'avait manifesté que sa puissance... Cette notion... produisait un sentiment de respect et de crainte... Dieu achève de se découvrir... et un amour immense s'empare du cœur de l'homme. » (*Essai sur l'indifférence en mat. de relig.*, tome II, préf. 87, 88.) Pour démontrer l'inexactitude de cette assertion, il nous suffira d'un passage de Plutarque. On y voit clairement le sentiment religieux se glissant dans le polythéisme que l'intelligence travaillait à épurer. « Aucune fête, aucune cérémonie, aucun spectacle », dit le philosophe de Chéronée, « n'a pour l'homme un charme égal à celui qu'il trouve dans l'adoration des dieux, dans la participation aux danses solennelles, aux sacrifices et aux mystères. Son âme alors n'est pas abattue, triste et découragée comme si elle avait à redouter des puissances malignes et tyranniques. Elle est, au contraire, délivrée de toute crainte, de toute douleur, de toute inquiétude, et s'enivre de joies ineffables. Ces joies sont étrangères à celui qui ne croit pas à la Providence. Car ni la magnificence des ornements, ni la profusion des parfums, ni l'abondance des vins et des mets ne plaisent à l'âme dans les rites sacrés. Ce qui lui plaît, ce qui l'enchanté, c'est la persuasion que les dieux assistent au sacrifice, et acceptent avec bonté ce que la piété leur consacre. Pour qui n'a point cette persuasion, le temple est un désert ; la cérémonie, une pompe vaine et lugubre ; les prières, des paroles que la raison désavoue ; le sacrifice, un vil mercenaire qui égorge un innocent animal. » PLUT. — *Non posse suaviter vivi secundum Epicuri decreta*, cap. 22. Nous pourrions trouver mille passages où Sénèque se livre, avec des formes philosophiques, à l'exaltation du sentiment religieux. L'époque l'y invitait, il vivait sous Néron, et, pressé par la tyrannie, il se réfugiait où la tyrannie ne pouvait l'atteindre. Les traces du même sentiment s'aperçoivent dans les nouveaux platoniciens ; mais ils étaient gênés en deux sens opposés par la tendance aux abstractions, et par le désir de prolonger l'existence des formes anciennes.

avec conviction l'ensemble dont ils auraient voulu modifier ou plutôt écarter quelques détails. Mais les religions positives ne savent aucun gré de cette espèce de bienveillance. Pour elles, les réformateurs sont des ennemis. On connaît la mort de Socrate, et l'exil d'Anaxagore. Deux mille ans plus tard, l'amour pur de Fénelon, qui n'était autre chose que le sentiment religieux cherchant à se placer sous des dogmes fixes et à se concilier avec ces dogmes, fut condamné comme une hérésie¹.

Or la persécution a des effets qui sont infaillibles. Le désir de briser le joug d'une forme qui se montre oppressive et vexatoire devient l'unique objet vers lequel se dirige le travail de la pensée.

L'activité de l'imagination, la subtilité du raisonnement, se tournent contre ce que le raisonnement trouvait naguère plausible, contre ce que l'imagination se plaisait à révéler, en un mot le sentiment religieux se sépare de sa forme.

¹ Comme il est probable que le public de nos jours a oublié les motifs du bref d'Innocent XII contre l'archevêque de Cambrai, et les doctrines qui se trouvèrent frappées de réprobation par l'Église romaine, nous rapporterons quelques-unes des propositions qui furent condamnées.

1^{re} PROPOSITION. — « Il y a un état habituel d'amour de Dieu qui est une charité pure, et sans aucun mélange du motif de l'intérêt propre... Ni la crainte des châtements, ni le désir des récompenses n'ont plus de part à cet amour. »

2^e PROPOSITION. — « Dans cet état, on perd tout motif intéressé de crainte et d'espérance. »

22^e PROPOSITION. — « Quoique la doctrine du pur amour fût la pure et simple perfection de l'Évangile marquée dans toute la tradition, les anciens pasteurs ne proposaient d'ordinaire au commun des justes, que les pratiques de l'amour intéressé. »

23^e PROPOSITION. — « Le pur amour fait lui seul toute la vie intérieure, et devient alors le principe unique et l'unique motif de tous les actes désintéressés et méritoires. »

Bref d'Innocent XII, contenant condamnation des *Maximes des Saints*, du 12 mars 1699.

On voit que toutes les propositions réprouvées tendent à faire prévaloir le sentiment religieux sur les motifs intéressés. Cette préférence porte nécessairement un grand préjudice à l'autorité sacerdotale. Elle met l'homme en communication directe avec la divinité, et lui rend superflue l'intervention des intermédiaires. Elle doit nuire par-là même, à l'influence de ceux qui sont les organes des demandes qu'il adresse au ciel pour obtenir des faveurs ou pour échapper à des peines. Celui qui aspire à des récompenses, ou qui redoute des châtements, doit prêter une oreille plus docile aux directions qui lui sont données, que celui qui, trouvant son bonheur dans le sentiment, n'a besoin de personne pour arriver à ce bonheur et pour en jouir, et si ce pur amour, c'est-à-dire le sentiment religieux, fait à lui seul la vie intérieure, le culte extérieur, les rites, la forme en un mot, perdent beaucoup de leur importance.

Mais comme alors les persécutions redoublent, elles font naître dans les âmes révoltées une sorte de fanatisme d'incrédulité qui saisit et enivre les portions éclairées, les classes supérieures de la société, et cette incrédulité attaque bientôt le sentiment religieux lui-même. Étouffé jusqu'alors par la forme matérielle, il rencontre plus de défaveur encore durant le combat que se livrent l'incrédulité et la religion. Comme les révolutions contre le despotisme sont suivies d'ordinaire d'un moment d'anarchie, l'ébranlement des croyances populaires est accompagné d'une haine et d'un mépris effréné contre toutes les idées religieuses : et bien qu'au fond, en dépit de cette impulsion désordonnée, le sentiment religieux conserve ses droits, bien que cet enthousiasme pour la nature, pour le grand tout, que nous remarquons chez les écrivains les plus incroyables et qui, à juste titre, nous paraît bizarre, ne soit que le sentiment religieux se reproduisant sous un autre nom au sein de l'athéisme lui-même, les apparences n'en indiquent pas moins l'incrédulité la plus complète, et l'on dirait que l'homme a pour jamais abjuré tout ce qui tient à la religion.

Mais ici se présente un nouveau problème, et c'est encore la distinction entre le sentiment et la forme qui seule peut l'expliquer.

Comment se fait-il que toutes les fois que les religions positives sont entièrement décréditées, l'homme se précipite dans les superstitions les plus effroyables ?

Voyez les habitants du monde civilisé durant les trois premiers siècles de notre ère. Contemplez-les tels que nous les décrit Plutarque, honnête écrivain qui aurait désiré être dévot, qui s'imaginait quelquefois l'être, mais que poursuivaient malgré lui l'incrédulité contemporaine et la contagion du scepticisme.

À côté de ce scepticisme, invincible dans ses arguments, péremptoire dans ses dénégations, triomphant dans son ironie, un déluge de superstitions grossières et souvent féroces envahit tout l'univers policé. L'ancien polythéisme est tombé, un autre le remplace, occulte, sombre, bizarre, auquel chacun se livre, et dont chacun rougit. Aux cérémonies régulières des pontifes, succèdent les courses tumultueuses des prêtres isiaques, derniers auxiliaires et alliés suspects d'un culte expirant, tour à tour repoussés et rappelés par ses ministres, désespérant de leur cause. Missionnaires turbulents et méprisés, danseurs indécents, prophètes fanatiques, mendiants importuns, les cheveux épars, le corps déchiré, la poitrine sanglante, privés de leur sexe qu'ils ont abjuré, de leur raison qu'ils ont étourdie, ils promènent les simulacres ou les reliques des divinités dans les bourgs et les villages. Ils remplissent l'air de leurs hurlements ; ils étonnent la foule par des contorsions grotesques ; ils l'effraient par

des convulsions hideuses et cette foule que ne touchaient plus les pompes antiques, sent sa dévotion ranimée par cette irruption de jongleurs sauvages, chez des peuples qu'on croit éclairés¹. Les pratiques ordinaires qui ne suffisent plus à la superstition devenue barbare, sont remplacées par le hideux taurobole, où le suppliant se fait inonder du sang de la victime. De toutes parts pénètrent dans les temples, malgré les efforts des magistrats, les rites révoltants des peuplades les plus dédaignées. Les sacrifices humains se réintroduisent dans la religion et déshonorent sa chute, comme ils avaient souillé sa naissance. Les dieux échantent leurs formes élégantes contre d'effroyables difformités ; ces dieux, empruntés de partout, réunis, entassés, confondus, sont d'autant mieux accueillis que leurs dehors sont plus étranges. C'est leur foule que l'on invoque, c'est de leur foule que l'imagination veut se repaître. Elle a soif de repeupler, n'importe de quels êtres, le ciel qu'elle s'épouvante de trouver muet et désert. Les sectes se multiplient, les inspirés parcourent la terre, l'autorité politique ne sait plus comment conjurer à la fois l'incrédulité qui menace ce qui existe, et les doctrines délirantes qui veulent remplacer ce qui existait. Elle contracte avec les pontifes du culte ébranlé d'impuissantes alliances. Elle s'épuise en exhortations inutiles encore plus que pathétiques. Elle s'arme pour le passé², mais elle ne réussit qu'à en maintenir la trompeuse apparence, tandis que la raison dispute l'avenir aux erreurs inattendues qui le réclament comme leur conquête.

Ces erreurs ne sont point le partage exclusif de la classe ignorante. Le délire envahit tous les rangs de la société. Les Romains les plus efféminés, les femmes les plus délicates, gravissent prosternés les degrés du Capitole, et se félicitent d'arriver au faite les genoux ensanglantés³. Dans le palais des empereurs et dans les appartements des dames romaines, on voit tous les monstres de l'Égypte, des simu-

¹ PHED. liv. III, fab. 20, Apul. metam. VIII. PLIN. XXXV, 12. DEN. D'HAL. II, 7. OVID. Fast. IV, 180-370. TIBULL. I, IV, 604. BRANCH. *de Sist. ap. Grav.* VI. OVID. *epist. ex Pont.* I, 37-40.

² C'est à cette époque que les Romains qui se disaient religieux voulaient qu'on brûlât les livres de Cicéron, comme contraires à la religion de l'État. V. ARNOB. *adv. gentes.* Arnobe répond : *Intercipere scripta et publicatam velle submergere lectionem, non est deos defendere, sed veritatis testificationem timere.* « Supprimer les écrits et vouloir en interdire la lecture, ce n'est pas défendre les dieux, mais craindre la vérité. »

³ JUVÉNAL, Satyr. VI, 523-525. DION CASS. XLIII, 21, XLVI, 23. Cette superstition remonte plus haut, mais pourtant à une époque où la religion était de fait détruite. TIBULL. I, 3, 85. On dit que César et Claude s'y soumièrent, *Senec. de vitâ beatâ*, 27.

lacles à tête de chien, de loup, d'épervier, et ces scandaleux symboles montrés autrefois dans les mystères comme emblèmes de la force créatrice, mais devenus les objets à la fois de la dérision et de l'adoration publique, et ces statues panthées, indiquant l'énigmatique assemblage et le mélange de tous les dieux¹.

Tout cela néanmoins ne satisfait pas l'espèce humaine. Elle retrouve la terreur, mais elle cherche en vain la croyance, et c'est de croyance qu'elle aurait besoin. Le même Plutarque nous peint les hommes de tous les états, riches, pauvres, vieux, jeunes, tantôt saisis, sans cause visible, d'un désespoir frénétique, déchirant leurs vêtements, se roulant dans la fange, criant qu'ils sont maudits des dieux² ; tantôt reprenant en parlant de ces dieux, par habitude et par vanité, le ton du persiflage et de l'ironie, puis, consultant dans quelque réduit obscur, des sorciers, des vendeurs d'amulettes et de talismans, parcourant la nuit les cimetières pour y déterrer les restes des morts, égorgeant des enfants ou les faisant périr de faim sur des tombes pour lire le destin dans leurs entrailles : enfin, malgré leur nature énervée, bravant la douleur ainsi que le crime, et soumettant à des macérations incroyables leurs corps fatigués de voluptés, comme pour faire violence à la puissance inconnue qu'ils semblent chercher à tâtons et pour arracher aux enfers ce qu'ils n'espèrent plus obtenir des dieux.

D'où vient ce désordre moral, à une époque où la philosophie a étendu partout ses enseignements, et où les lumières semblent avoir dissipé les ténèbres de l'ignorance ?

L'homme s'applaudit d'avoir repoussé tous les préjugés, toutes les erreurs, toutes les craintes, et toutes les craintes, tous les préjugés, toutes les erreurs semblent déchainées. On a proclamé l'empire de la raison, et tout l'univers est frappé de délire ; tous les systèmes se fondent sur le calcul, s'adressent à l'intérêt, permettent le plaisir, recommandent le repos, et jamais les égarements ne furent plus honteux, les agitations plus désordonnées, les douleurs plus poignantes : c'est que dans ses attaques contre la forme qu'il a réduite en poussière, le scepticisme a porté atteinte au sentiment dont l'espèce humaine ne saurait se passer. L'homme, sorti vainqueur des combats qu'il a livrés, jette un regard sur le monde dépeuplé de puissances protectrices et demeure étonné de sa victoire. L'agitation de la lutte, l'idée du danger qu'il aimait à braver, la soif de reconquérir des droits contestés, toutes ces causes d'exaltation ne le soutiennent

¹ Toute la satire sixième de Juvénal est une peinture frappante de la superstition romaine à cette époque.

² PLUT. *de Superstit.*, ch. 3.

plus. Son imagination, naguère toute occupée d'un succès qu'on lui disputait encore, maintenant désœuvrée et comme déserte, se retourne sur elle-même. Il se trouve seul sur une terre qui doit l'engloutir. Sur cette terre, les générations se suivent, passagères, fortuites, isolées ; elles paraissent, elles souffrent, elles meurent ; nul lien n'existe entre elles. Aucune voix ne se prolonge des races qui ne sont plus aux races vivantes, et la voix des races vivantes doit s'abîmer bientôt dans le même silence éternel. Que fera l'homme sans souvenir, sans espoir, entre le passé qui l'abandonne et l'avenir fermé devant lui ? Ses invocations ne sont plus écoutées, ses prières restent sans réponse. Il a repoussé tous les appuis dont ses prédécesseurs l'avaient entouré, il s'est réduit à ses propres forces. C'est avec elles qu'il doit affronter la satiété, la vieillesse, le remord, la foule innombrable des maux qui l'assiègent. Dans cet état violent et contre nature, ses actions sont un démenti perpétuel de ses raisonnements, ses terreurs, une constante expiation de ses railleries. On le dirait frappé d'un double vertige, tantôt insultant à ce qu'il révère, tantôt tremblant devant ce qu'il vient de fouler aux pieds.

Une loi éternelle qu'il faut reconnaître, quelque opinion que nous ayons d'ailleurs sur des questions que nous avouons être insolubles, une loi éternelle semble avoir voulu que la terre fût inhabitable, quand toute une génération ne croit plus qu'une puissance sage et bienfaisante veille sur les hommes. Cette terre, séparée du ciel, devient pour ses habitants une prison, et le prisonnier frappe de sa tête les murs du cachot qui le renferme. Le sentiment religieux s'agit avec frénésie sur des formes brisées, parce qu'une forme lui manque que l'intelligence perfectionnée puisse admettre.

Que cette forme paraisse, l'opinion l'entoure, la morale s'y rattache, l'autorité, quelque temps rebelle, finit par céder ; tout rentre dans l'ordre, les esprits inquiets, les âmes épouvantées retrouvent le repos.

C'est en effet ce qui arrive à l'apparition de la religion chrétienne. Le sentiment religieux s'empare de cette forme épurée ; sa portion vague, mélancolique et touchante y trouve un asile, au moment où l'homme ayant acquis des connaissances sur les lois des choses physiques, la religion existante a perdu l'appui que lui prêtait l'ignorance.

Sous l'empire de la forme ancienne, la religion s'était élevée de la terre au ciel ; mais sa base était écroulée. La forme nouvelle, en lui rendant une base, la fait redescendre du ciel sur la terre. L'on peut considérer cette époque comme la résurrection morale du genre humain. Le monde politique reste en proie au chaos ; le monde intellectuel est réorganisé pour plusieurs siècles.

Une chose encore est à observer. À cette époque, le sentiment religieux, plein du souvenir de ce qu'il a souffert dans les liens d'une forme positive, craint dans la forme nouvelle tout ce qui ressemble aux entraves que lui imposait celle qu'il vient de briser. Il jouit de toute sa liberté. Heureux d'avoir retrouvé des axiomes qu'il croit infaillibles et des vérités qui lui paraissent incontestables, il savoure avec transport les douceurs de croire, mais il repousse des symboles dont il n'éprouve pas le besoin, des pratiques qui sont à ses yeux indifférentes ou superflues, des hiérarchies qui lui retracent le joug matériel qui l'a tant blessé.

Il ne veut point de sacerdoce. Nous sommes tous prêtres, dit Tertullien. Nous sommes tous consacrés comme tels devant le Père céleste¹.

Il dédaigne la magnificence des cérémonies. Il ne s'occupe que de l'Être infini, universel, invisible, auquel chaque homme doit élever un temple au fond de son cœur². Couverts des vêtements les plus humbles, et quelquefois à demi-nus, les chrétiens méprisent les pompes païennes, les décorations des édifices sacrés et les ornements des pontifes, ils ne dressent point d'autels, ils ne révèrent point de simulacres. Tolérant parce qu'il est sincère, le sentiment religieux ouvre avec joie à toutes les nations, à toutes les prières, à tous les siècles, une large entrée dans les cieux³. Il se plaît à partager son

¹ TERTULLIAN. *de baptismo. Nonne et laïci sacerdotes sumus ?* IDEM, *de Castit.*, cap. 7. Tout chrétien réclamait, dans l'origine, le pouvoir de chasser les démons. GREG. NAZ. *Carm.* 61, *ad Nemes*. Tout membre de la primitive église, sans distinction de rang ou de sexe, jouissait du droit de remplir la fonction de prophète. MOSHEIM, *Diss. ad. Hist. Eccl. pertin.* II, 132.

² Origène dit que la primitive Église proscrivait les temples et les autels. V. aussi MINUTIUS FÉLIX. À cette question : *cur nullas aras habent, templa nulla, nulla nota simulacra ?* Il répond comme auraient pu le faire les Perses ou les peuples du Nord. Pourquoi bâtir un temple, puisque Dieu habite l'univers entier ? III, 10, 26, 27.

³ « En toute nation, celui qui craint Dieu et qui s'adonne à la justice lui est agréable. » (Act. des Ap. ch. 10, v. 35). « Vous savez dit saint Pierre, (*ib.* ch. 28), et saint Pierre était le moins tolérant des apôtres, vous savez qu'il n'est pas permis à un Juif d'avoir des liaisons avec un étranger ni d'aller chez lui ; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais appeler aucun homme impur. »

Cet esprit de tolérance continua longtemps à régner dans l'Église primitive. « Les prêtres qui ont gouverné l'église à laquelle tu présides, écrivait saint Irénée au pape Victor, ne rompirent jamais la concorde avec ceux qui arrivaient chez eux, quoiqu'ils fussent membres d'autres églises où l'on observait des coutumes différentes des leurs. Ils leur envoyaient, au contraire, l'eucharistie en signe de paix, immédiatement après leur arrivée. » (EUSEB. *Hist. Eccl.* liv. V, ch. 24. — SOCRAT. liv. V, ch. 22. — SOZOM. liv. VII, ch. — PHOT. *Bibliot.* ch. 120). Le mot d'hérésie se prend quelquefois en bonne part chez les premiers écrivains du christianisme. Le Symbole des apôtres ne parut pour la première fois que dans le

bonheur avec le genre humain tout entier, parce que ce bonheur est purement spirituel. Un temps viendra où, sous la forme qui déjà se prépare, les biens temporels étant de nouveau l'objet du désir, la religion sera prodigue d'exclusions et avare de bienfaits, parce que ses ministres seront avides d'or et de pouvoir. Cette même liberté, le sentiment religieux la revendique pour ce qui regarde les rites et les abstinences. Il proclame l'homme affranchi de toutes les obligations factices, nul ne peut lui imposer un devoir imaginaire¹. Il ne saurait être souillé par rien d'extérieur, aucun jeûne ne lui est prescrit, aucune nourriture ne lui est interdite² ; tant le sentiment religieux, à cette époque de sa renaissance, prend soin de se déclarer indépendamment des formes, et tant il redoute de ternir sa pureté par des pratiques qui le rapprocheraient des cultes vieilliss qu'il a dédaignés.

quatrième siècle, après les conciles de Rimini et de Constantinople (PEARSON, *Comment. in symb. apost.* — MOSHEIM, *de Reb. christ. ant. Const. magn.* pag. 88). « Le juste ne diffère point du juste, qu'il ait ou qu'il n'ait point vécu sous la loi ; ceux qui avant la loi ont bien vécu sont réputés enfants de la loi, et reconnus pour justes. (CLÉMENT d'Alex. *Stromat.* VI). « Tous les hommes qui ont vécu ou qui vivent selon la raison, sont véritablement chrétiens et à l'abri de toute crainte. » (Saint JUST. *Apol.* II). « Gloire, honneur et paix à tous ceux qui ont fait le bien, soit juifs, soit chrétiens. » (Saint CHRYS. *Homél.* 36, 37). Si on examine attentivement toutes les querelles, toutes les persécutions, tous les massacres religieux qui suivirent la conversion de Constantin, on verra que toutes ces choses si affligeantes ont pris naissance dans les efforts de quelques hommes pour donner à la religion nouvelle une forme dogmatique.

¹ La confession même n'était pas considérée comme obligatoire. Saint Jean Chrysostome dit formellement (*Homél. II, in psalm.* 50), qu'il faut se confesser à Dieu, qui sait tout, et qui ne reproche jamais les fautes qu'on lui a révélées : « Je ne veux pas, ajoute-t-il, forcer les hommes à découvrir leurs péchés à d'autres hommes. »

² « Le Christ a effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait dans les ordonnances... Que personne donc ne vous condamne au sujet du manger ou du boire, ou pour la distinction d'un jour de fête, ou de nouvelle lune, ou de sabbat ; car ces choses n'étaient que l'ombre de celles qui devaient venir... Pourquoi donc vous charge-t-on de ces préceptes... en vous disant ne mangez point de ceci... préceptes qui sont tous pernicieux par leurs abus, n'étant fondés que sur des ordonnances et des doctrines humaines. » (Épît. de saint Paul aux Coloss. ch. II, v. 14, 16, 17, 21 et 22). Nous pourrions citer encore l'autorité de saint Pierre, autorité plus imposante, parce que saint Pierre était bien plus attaché au judaïsme que saint Paul, et qu'il eut besoin d'une vision miraculeuse pour renoncer aux abstinences de l'ancienne loi (*Act. des Ap.* ch. X, v. 13, 14 et 15). « Le chrétien, dit Tertullien, ne peut être souillé par rien d'extérieur ; Dieu ne lui a prescrit aucun jeûne, il ne lui a défendu aucun aliment ; ce qu'il lui a interdit, ce sont les actions qui sont mauvaises ; ce qu'il lui a ordonné, ce sont les actions qui sont bonnes. » (*de Jej. adv. Psych.*)

CHAPITRE III.

*Que l'effet moral des mythologies prouve
la distinction que nous voulons établir.*

Ce n'est pas seulement pour comprendre la marche générale de la religion qu'il faut distinguer le sentiment religieux d'avec ses formes, il faut aussi reconnaître cette distinction pour résoudre des questions de détail qui ont présenté jusqu'à ce jour d'insurmontables difficultés.

Des nations puissantes et policées ont adoré des dieux qui leur donnaient l'exemple de tous les vices. Qui n'eût pensé que ce scandaleux exemple devait corrompre les adorateurs ? Au contraire, ces nations, aussi longtemps qu'elles sont restées fidèles à ce culte, ont offert le spectacle des plus hautes vertus.

Ce n'est pas tout. Ces mêmes nations se sont détachées de leur croyance, et c'est alors qu'elles se sont plongées dans tous les abîmes de la corruption, Les Romains, chastes, austères, désintéressés, quand ils encensaient Mars l'impitoyable, Jupiter l'adultère, Vénus l'impudique, ou Mercure le protecteur de la fraude, se sont montrés dépravés dans leurs mœurs, insatiables dans leur avidité, barbares dans leur égoïsme, lorsqu'ils ont délaissé les autels de ces divinités féroces ou licencieuses.

D'où vient ce phénomène bizarre ? Les hommes s'amélioreraient-ils en adorant le vice ? Se pervertiraient-ils en cessant de l'adorer ?

Non, sans doute ; mais aussi longtemps que le sentiment religieux domine la forme, il exerce sur elle sa force réparatrice. La raison en est simple : le sentiment religieux est une émotion du même genre que toutes nos émotions naturelles ; il est, en conséquence, toujours d'accord avec elles. Il est toujours d'accord avec la sympathie, la pitié, la justice, en un mot, avec toutes les vertus¹.

¹ Un écrivain, qui ne manque ni d'habileté ni de talent, a tenté d'obscurcir cette vérité. Il a frappé d'anathème le sentiment religieux. Il l'a peint d'abord comme n'existant pas, ensuite comme précipitant l'homme dans les excès les plus déplorables. Nous avons senti qu'une discussion prolongée romprait tout le fil de nos idées ; et ne voulant pas néanmoins laisser sans réponse des assertions qui, présentées avec un certain art, pourraient produire quelque impression, nous consacrerons cette note à l'examen un peu détaillé du système de M. de la Mennais. Il nous a beaucoup facilité notre tâche ; car on verra que ses contradictions nous fourniront, à elles seules, la plupart des réponses dont nous avons besoin pour le réfuter.

L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, demande ce qu'est le *sentiment religieux* : « Aucun dogme, dit-il, n'est écrit dans notre cœur ; et Dieu n'existait pas pour nous avant qu'on nous l'eût nommé (tom. II, pag. 194). »

Il pense de la sorte dans son second volume. Voici quelle était sa pensée, lors de la publication du premier : « La religion, disait-il, est si naturelle à l'homme, que peut-être il n'est pas en lui de *sentiment* plus indestructible. Même lorsque son esprit la repousse, il y a encore dans son cœur quelque chose qui la lui rappelle : et cet *instinct religieux* qui se retrouve dans tous les hommes est aussi le même dans tous les hommes. *Entièrement à l'abri des écarts de l'opinion, rien ne le dénature, rien ne l'altère.* Le pauvre sauvage, qui adore le grand esprit, dans les solitudes du nouveau monde, n'a pas sans doute une notion aussi nette et aussi étendue de la divinité que Bossuet ; mais il en a le même sentiment (tom. I, pag. 85). »

« Le sentiment, poursuit-il toutefois, est passif de sa nature : il ne nie rien, il n'affirme rien (tom. II, pag. 183) », et par conséquent ne nous enseigne rien. Mais il cite ensuite avec admiration et assentiment ces mots de Tertullien : « Les témoignages de l'âme sont d'autant plus vrais qu'ils sont plus simples... d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels, d'autant plus naturels qu'ils sont plus divins. Le maître, c'est la nature ; l'âme est le disciple. » (*De Testim. animæ, lib. adv. gentes.* cap. 5 et 6, tom. II, pag. 266.) Qu'est-ce donc que cette nature, si ce n'est celle qui porte l'homme au sentiment religieux ? Qu'est-ce que cette âme, dont les témoignages sont si éclatants, si ce n'est l'âme que le sentiment religieux domine ?

M. de la Mennais prétend « que le sentiment du vrai et du faux, du bien et du mal, est changeant et variable (tom. II, pag. 200). Que l'homme fait quelquefois le mal avec complaisance (*ibid.* pag. 201), et que ceux qui admettent le sentiment comme autorité, ne sauraient distinguer ce qu'est la vertu de ce qu'est le crime (*ib.* pag. 201, 202). » Que pouvons-nous faire de mieux que de nous en remettre à son talent, pour confondre ses sophismes ? Il nous apprendra « que le *sentiment* de la divinité, celui du juste et de l'injuste, celui du bien et du mal, se retrouvent chez tous les peuples (tom. II, pag. 119) ; que partout, dans tous les temps, l'homme a reconnu la distinction essentielle du bien et du mal, du juste et de l'injuste ; que jamais aucune nation ne confondit les notions opposées du crime et de la vertu (tom. I, pag. 172, 173). » Il nous apprendra « que lorsqu'on dit à l'homme qu'il n'existe ni juste ni injuste, ni crime ni vertu, que rien n'est bon ni mal en soi, que nourrir son vieux père ou l'égorger sont des actions indifférentes, tout l'homme se soulève à cette seule idée, et que la conscience pousse un cri d'horreur (*ib.* pag. 87). » Il nous apprendra, enfin, « que l'homme ne peut violer les lois du juste ou de l'injuste, qu'en violant sa raison, sa conscience, sa nature toute entière, en renonçant à la paix et au bonheur (*ib.* pag. 366, 367), et que si nous considérons le monde entier durant tous les siècles, nous verrons un effroyable débordement de vices et de crimes divers, multipliés à l'infini, une continuelle violation des devoirs les plus saints, et en même temps, l'immuable distinction du bien et du mal, perpétuellement reconnue et proclamée par la conscience universelle (tom. III, pag. 487). »

« Sentez-vous, demande-t-il, qu'à cette vie en succède une autre qui ne finira pas ? Non, répondez-vous (tom. II, pag. 202). » L'auteur se trompe. Nous répondons si peu négativement que nous lui dirons, en empruntant encore ses paroles : « Le genre humain, défendu par une foi puissante et *par un sentiment invincible*, ne vit jamais dans la mort qu'un changement d'existence (*ib.* pag. 142). On s'est efforcé de détruire les titres de la grandeur de l'homme. Vaine tentative : ils subsis-

tent ; on les lui montrera. Ils sont écrits *dans sa nature*. Tous les siècles les y ont lus ; tous, même les plus dépravés (*ib.* pag. 139). »

« Si la religion, continue-t-il, est une chose de sentiment, tous les hommes devraient alors trouver la vraie religion écrite au fond de leur cœur... Mais qu'on m'explique, dans ce cas, la diversité des religions (tom. II, pag. 198). » Croirait-on la difficulté insurmontable ? l'auteur lui-même va la surmonter. « Tout ce qu'il y avait de général dans le paganisme, dit-il, était vrai. Tout ce qu'il y avait de faux n'était que des superstitions locales (*ib.* préf. CIII). Et qu'on n'objecte pas la multitude des cultes divers (tom. II, pag. 78). La diversité des cultes prouve seulement que les hommes peuvent négliger le moyen que Dieu leur a donné pour reconnaître la véritable religion (tom. II, pag. 179). » Et plus loin : « L'idolâtrie n'était pas, à proprement parler, une religion (tom. III, pag. 147). »

Que si, pour concilier de si palpables contradictions, M. de la Mennais prétend qu'en attribuant la conscience, le sentiment, à une révélation divine, il les dépouille de l'influence que nous leur prêtons, pour en faire hommage à Dieu même ; nous répondrons que l'une de ces idées n'est point incompatible avec l'autre. Nous prenons l'homme tel qu'il existe, avec le sentiment qui le guide ; et nos assertions restent les mêmes, soit que ce sentiment ait eu sa première et antique source dans une manifestation surnaturelle, ou qu'il soit tel par sa nature essentielle et intrinsèque.

Il y a néanmoins dans M. de la Mennais, nous le reconnaissons, une objection, qu'il n'a pas pris soin de réfuter lui-même. Nous essaierons de le remplacer. Nous voudrions que ce fût avec un égal succès.

« Est-ce par sentiment, dit-il, que certains peuples offraient à d'horribles divinités le sang de leurs enfants, ou leur sacrifiaient la pudeur de leurs filles ? » (Tom. II, pag. 200.) Non, sans doute, ce n'était point par sentiment. M. de la Mennais ignore-t-il un fait que tous les historiens anciens nous attestent ? Chez presque tous les peuples de l'antiquité, il y a eu de certaines corporations qui se sont emparées, à leur profit, du sentiment religieux ; qui ont usurpé le droit de parler au nom des puissances invisibles, et qui, interprètes mensongers de ces puissances, ont ordonné aux hommes, ivres de terreur, des actes barbares que le sentiment repoussait. Non ce n'était point le sentiment religieux qui engageait les Gaulois à sacrifier à Teutatès des victimes humaines ; c'étaient les prêtres de Teutatès. Ce n'était point le sentiment religieux qui enfonçait le couteau des Mexicains dans le sein de leurs enfants en bas âge, devant la statue de Vitzli-Putzli ; c'étaient les prêtres de Vitzli-Putzli. Ce n'était point le sentiment religieux qui forçait les Babyloniennes à se prostituer, ou les filles de l'Inde à former des danses lascives devant le Lingam ; c'étaient les prêtres de cette obscène divinité. Cela est si vrai, que ces crimes et ces indécentes n'ont souillé que passagèrement le culte des nations indépendantes de ces corporations redoutables. La démonstration de cette vérité formera une partie essentielle de nos recherches subséquentes.

M. de la Mennais finit par prononcer un anathème formel contre le sentiment religieux. « Si ce sentiment doit être notre guide, dit-il, il n'y a point de désordre qui ne soit justifié (tom. II, pag. 202). Le sentiment religieux n'est que le fanatisme. Il ne tarde pas à révéler à chacun des dogmes différens. S'il se rencontre un enthousiaste, d'un caractère ardent et sombre, il n'y a point de crime qu'il ne puisse commettre, sous prétexte d'inspiration (*ib.* pag. 207). » Nous ne nous arrêterons pas à rappeler à M. de la Mennais qu'il nous assurait naguère, en termes exprès, que « le sentiment religieux était entièrement à l'abri des erreurs de l'opinion, que rien ne le dénaturait, que rien ne l'altérait. » (*Vid. sup.* et tom. I, pag. 85

de l'Essai sur l'indifférence.) Nous lui opposerons un autre passage, tracé encore de sa propre main : « De quoi les hommes n'abusent-ils pas ? Ils abusent des aliments destinés à les nourrir, des forces qui leur sont données pour agir et se conserver ; ils abusent de la parole, de la pensée, des sciences, de la liberté, de la vie ; ils abusent de Dieu même. Faut-il pour cela dire que ces choses sont pernicieuses ? » (Tom. I, pag. 470). Voilà ce que répond M. de la Mennais aux détracteurs du christianisme, et ce que nous répondons aux détracteurs du sentiment religieux.

Sans doute des hommes ont abusé de ce sentiment, les uns en se livrant à tous les rêves d'une imagination déréglée ; les autres, plus coupables, en l'employant à créer des formes religieuses abominables, intolérantes, oppressives, sanguinaires. Mais le sentiment n'en est pas moins le guide le plus sûr qui nous soit donné. C'est la lumière intime qui nous éclaire au fond de notre âme. C'est la voix qui réclame, en tous lieux, en tous temps, contre tout ce qui est féroce, ou vil, ou injuste. C'est le juge auquel tous les hommes en appellent en dernier ressort ; car, chose étrange, lorsque l'écrivain que nous réfutons veut prouver les points principaux de son système, qui le croirait ! c'est le sentiment qu'il invoque ; ce sentiment qu'il a repoussé, flétri, représenté comme un guide aveugle, infidèle et trompeur. « Sur ce point décisif », celui de savoir si le genre humain a toujours respecté le sentiment commun et ce qu'il nomme la raison universelle, « sur ce point décisif, dit-il, j'en appelle à la conscience. Je la choisis pour juge, prêt à me soumettre à ses décisions. Que chacun rentre en soi, et s'interroge dans le silence de l'orgueil et des préjugés. Qu'il évite de confondre les sophismes de la raison avec les réponses du sentiment intérieur, que je le somme de consulter... Si un seul homme, dans ces dispositions, se dit au fond de son cœur : Ce qu'on me propose comme des vérités d'expérience est démenti par ce que je sens en moi, et par ce que j'observe dans mes semblables, je passe condamnation, et je me déclare moi-même un rêveur insensé (tom. II, pag. 47). »

Telle est donc la force de l'évidence. Elle traîne à ses pieds les esprits les plus rebelles, et dans l'instant même où ils s'applaudissent de l'avoir obscurcie, elle leur arrache l'aveu de leur impuissance et de leurs erreurs.

Et en effet, si vous rejetez le sentiment, que substituerez-vous à ce moniteur divin placé dans notre cœur ? L'intérêt bien entendu ? Misérable système, fondé sur une absurde équivoque, laissant nécessairement la passion juge de cet intérêt, et mettant sur la même ligne et flétrissant du même nom de calcul le plus étroit égoïsme et le dévouement le plus sublime ! L'autorité ? Mais vous sanctionnez ainsi d'un mot tous ces commandements corrompus ou barbares que dans chaque pays, dans les Gaules comme aux Indes, dans la sanguinaire Carthage comme dans la licencieuse Babylone, on disait émanés des dieux. Les dépositaires du pouvoir croient toujours avoir fait un pacte avec le sort. Ils se rêvent les propriétaires de la force, dont ils sont usufruitiers éphémères.

L'autorité, c'est leur devise ; comme si mille exemples ne leur apprenaient pas qu'ils peuvent en devenir les victimes, au lieu d'en rester les possesseurs.

Examinons donc cette seconde partie du système de M. de la Mennais. Nous n'aurons pas besoin de longs développements pour en faire justice.

Il commence par établir un principe faux pour en tirer des conséquences plus fausses.

Ce principe, c'est qu'il faut découvrir une raison qui ne puisse errer, une raison infaillible. « Or, cette raison infaillible, nous dit-il, il faut nécessairement que ce soit ou la raison de chaque homme, ou la raison de tous les hommes, la raison

humaine. Ce n'est pas la raison de chaque homme, car les hommes se contredisent les uns les autres, et rien souvent n'est plus divers et plus opposé que leurs opinions : donc c'est la raison de tous (tom. II, pag. 59). » On ne conçoit guère comment la raison de chacun ne pouvant le conduire qu'à l'erreur, et c'est ce que l'auteur que nous réfutons cherche à démontrer à chaque page, la collection de tant d'erreurs partielles constituerait la vérité. Mais le vice n'est pas seulement dans ce sophisme : il est dans le premier principe, dans le point de départ de tout le système. Il n'est pas vrai qu'on puisse trouver une raison infaillible : il n'est pas vrai qu'il faille la trouver. Elle peut exister dans l'être infini. Elle n'existe ni dans l'homme ni pour l'homme. Doué d'une intelligence bornée, il applique cette intelligence à chaque objet qu'il est appelé à juger, dans chaque occasion où il est forcé d'agir, et, si l'on nous permet cette expression, à fur et à mesure qu'il en a besoin. Cette intelligence est progressive, et par cela même qu'elle est progressive, il n'y a rien d'immuable, rien d'infaillible dans ce qu'elle découvre, et il n'est nullement nécessaire qu'il s'y trouve quoi que ce soit d'infaillible ou d'immuable. Ce que la nature a senti devoir être immuable, elle l'a placé, non dans notre raison ; mais pour ce qui est physique, dans nos sens ; pour ce qui est moral, dans notre cœur. Nos sensations sont toujours les mêmes, quand les mêmes objets agissent sur nous, dans les mêmes circonstances. Nos sentiments sont toujours les mêmes quand les mêmes questions se présentent. Tout ce qui est du ressort du raisonnement est, au contraire, variable et contestable par son essence. La logique fournit des syllogismes insolubles pour et contre toutes les propositions.

Il en est de la raison infaillible du genre humain comme de la souveraineté illimitée du peuple. Les uns ont cru qu'il devait y avoir quelque part une raison infaillible ; ils l'ont placée dans l'autorité. Les autres ont cru qu'il devait y avoir quelque part une souveraineté illimitée ; ils l'ont placée dans le peuple. De là, dans un cas l'intolérance, et toutes les horreurs des persécutions pour des opinions ; dans l'autre, les lois tyranniques et tous les excès des fureurs populaires. L'autorité religieuse a dit : Ce que je crois est vrai, parce que je le crois : donc tous doivent le croire ; donc ceux qui le nient sont des criminels. Le peuple a dit : Ce que je veux est juste, parce que je le veux : donc tous doivent s'y conformer ; donc j'ai droit de punir ceux qui me résistent. Au nom de la raison infaillible, on a livré les chrétiens aux bêtes, et envoyé les Juifs aux bûchers. Au nom de la souveraineté illimitée, on a creusé des cachots pour l'innocence, et dressé des échafauds pour toutes les vertus. Il n'y a point de raison infaillible ; il n'y a point de souveraineté illimitée. L'autorité peut se tromper comme chaque homme isolé, et quand elle veut imposer ses dogmes de force, elle est aussi coupable que le premier individu sans mission. Le peuple peut errer en masse, comme chaque citoyen en particulier, et quand il fait des lois injustes, sa volonté n'est pas plus légitime que celle du tyran environné de ses satellites, ou du brigand caché dans la forêt.

Le principe est donc faux : mais la conséquence qu'on veut en tirer est bien plus absurde. « L'autorité, nous dit-on, est la raison générale, manifestée par le témoignage ou la parole (tom. II, préf. XCIII). L'homme doit s'y soumettre, car sa raison individuelle s'égare, tandis que la raison générale ne saurait errer (*ib.* pag. 270). »

Il s'ensuit donc que lorsque le témoignage ou la parole sont produits par le consentement commun, à l'appui, n'importe de quels rites, de quelles opinions, de quelles pratiques, la raison individuelle doit les admettre et les professer. « Non, réplique-t-on : ces choses sont des erreurs locales, des superstitions particulières (*ib.* CIII). » Mais pour découvrir que ces choses sont telles, il faut que la raison

individuelle examine, c'est-à-dire qu'elle s'isole de la raison générale, qui, en apparence au moins, prend ces choses sous sa protection. Vous le dites vous-même. « L'autorité existe de fait, partout où se trouvent des dogmes *quelconques*, un culte *quelconque*, une loi *quelconque* (tom. I, pag. 179). » Vous ajoutez, il est vrai : « La différence n'est jamais que de l'autorité légitime à l'autorité usurpée. » Mais qui distinguera si l'autorité est usurpée, ou si elle est légitime ? Ce ne sera certainement pas la raison générale ; elle ne se manifeste que par le témoignage ou par la parole ; elle ne se manifesterait donc sous une religion persécutrice, sous un gouvernement oppresseur, qu'en faveur de cette religion ou de ce gouvernement. Ce ne sera donc que la raison individuelle : mais comment pourra-t-elle se manifester ? En s'isolant encore de la raison générale ; et n'est-ce pas ce que vous lui avez interdit formellement ?

Ces vérités sont tellement palpables que l'auteur que nous combattons se voit forcé de l'avouer. « Tout homme que des circonstances quelconques mettraient dans l'impossibilité de connaître la société spirituelle, ne serait tenu d'obéir qu'à l'autorité connue de lui, ou à l'autorité du genre humain (tom. II, pag. 283). » Quant à cette dernière, comment la découvrir ? Vous avez accusé Rousseau de vouloir qu'on étudiât sur les lieux toutes les religions du globe, pour distinguer la religion véritable ; et en défigurant ainsi sa pensée, vous vous êtes ménagé un facile triomphe. Mais le même pèlerinage que vous lui reprochez de proposer sera nécessaire pour nous assurer de ce que dit la raison universelle ou l'autorité du genre humain.

Quant à l'autorité connue de chacun, le Mexicain, en vertu de la seule autorité qu'il connaisse, égorgera des hommes ; le Babylonien livrera son épouse ou ses filles à la prostitution. Si l'un ou l'autre s'y refuse, ne sera-ce pas la raison individuelle, s'isolant de la raison générale, et commettant le crime qui vous semble si odieux, celui de se préférer à l'autorité ?

Et n'êtes-vous pas obligé de confesser que l'idolâtrie la plus licencieuse, la plus sanguinaire, a eu son universalité ? « Cette universalité, répondez-vous, est semblable, sous tous les rapports, à l'universalité des vices, qui n'étant jamais des lois, mais la violation d'une loi, n'acquièrent jamais d'autorité en se multipliant (tom. III, pag. 165). Il n'y avait d'universel dans l'idolâtrie que l'oubli du vrai Dieu (*ibid.*). » Mais si cet oubli était universel, il avait revêtu tous les caractères que vous attribuez à votre prétendue raison générale. Il se manifestait par le témoignage et par la parole. Les prêtres de Moloch avaient leur témoignage ; ceux de Cotyto leurs traditions. Quelle était donc alors la ressource de l'espèce humaine ? La raison individuelle, ou plutôt les sentiments naturels qui réclamaient contre l'imposture en possession de l'autorité.

Vous vous agitez vainement dans le cercle vicieux que vous avez choisi pour arène. Vous ajoutez sans fruit, à des sophismes plus ou moins adroits, des arguments tellement puérils qu'on rougit d'y répondre ou même de les transcrire. Quand vous prétendez « que l'homme n'use des aliments qu'en vertu de la croyance, qu'on dit à l'enfant *mangez* et qu'il mange, sans exiger qu'on lui prouve qu'il mourra, s'il ne mange point (tom. II, p. 125) », ne sentez-vous pas qu'à part du ridicule, vous fournissez précisément l'exemple qui démontre le mieux combien votre hypothèse est absurde ? Certes l'enfant ne prend de la nourriture ni parce que des raisonnements l'ont convaincu qu'il devait en prendre, ni parce que la tradition le lui a révélé. Il mange parce qu'il a la sensation de la faim.

Nous nous résumons, et en accordant à M. de la Mennais que la religion doit avoir pour base ou le raisonnement, ou le sentiment, ou l'autorité, nous disons que

le raisonnement dont la sphère est toute matérielle ne nous conduira qu'au scepticisme sur des objets qui ne sont pas matériels ; que l'autorité nous livrera sans défense à tous les calculs de la tyrannie, de la cupidité et de l'intérêt, et que le sentiment seul, susceptible d'erreur sans doute, comme toutes nos facultés faibles et bornées, conservera néanmoins toujours quelque chose qui réclamera contre ces erreurs, si elles sont funestes.

Et remarquez que la plupart du temps, elles ne deviennent redoutables que lorsqu'elles sortent de la sphère du pur sentiment pour revêtir des formes positives qui leur prêtent un appui légal. Laissé à lui-même, et privé de cet appui, le sentiment, s'il s'égaré, est réprimé par les lois humaines.

Prenez le crime le plus horrible que le sentiment religieux, dans le délire, ait jamais fait commettre : des insensés ont tué d'innocentes créatures, pour les envoyer dans le ciel et pour y monter purifiés par une pénitence publique et par le supplice. Mais après un seul exemple de cette frénésie, on a pris des mesures contre la répétition d'un pareil attentat, et le désordre s'est arrêté. Qu'a-t-on fait contre les assassins de la Saint-Barthélemy, contre les bourreaux des Dragonnades ? et ne cite-t-on pas la Saint-Barthélemy et les Dragonnades comme des rigueurs peut-être salutaires ? Voilà la différence des abus du sentiment religieux, et de ceux des formes dont le pouvoir le revêt souvent pour en profiter.

Que si, moins exagéré dans vos accusations et ne les puisant plus dans un petit nombre de faits heureusement très rares, vous vous bornez à dire que le sentiment religieux conduit l'homme à ce qu'on nomme des superstitions, nous le reconnaitrons encore : mais ces superstitions sont-elles donc si funestes ? Chose remarquable : ce ne sont pas les superstitions que vous craignez. Vous les accueillez avec bienveillance, quand vous pouvez les enrégimenter. Vous ne les haïssez qu'indisciplinées et indépendantes, et c'est pourtant alors qu'elles sont non seulement innocentes, mais souvent bienfaisantes et consolatrices. Quoi de plus doux et de plus inoffensif que cette pensée : que les prières des vivants peuvent abréger les peines des morts ? Ce n'est qu'en transformant cette espérance en obligation formelle, qu'on en a fait au XV^e siècle une source de corruption pour les croyants, et de persécution pour les incrédules. Abandonnée au sentiment individuel, elle n'aurait été qu'une pieuse correspondance, entre des âmes amies qu'un sort rigoureux a séparées. Quoi de plus naturel que le désir de se réfugier dans quelque asile, pour y échapper au tumulte du monde, éviter les tentations du vice, et se préparer, par une vie sans tache, à une mort sans effroi ? Mais quand vous hérissez de murailles ces religieuses retraites, quand l'autorité oppose ses verrous et ses grilles aux regrets excusables qui voudraient moins de perfection et plus de jouissances, vous transformez ces retraites en cachots. Quoi de plus touchant que le besoin d'avouer ses fautes, de confier à un guide révérent le secret de ses faiblesses, et de solliciter même des pénitences pour les expier ? Mais en imposant le devoir, vous nuisez au mérite : vous forcez ce qui devrait être volontaire, vous ouvrez une porte à des vexations barbares. La confession spontanée consolait le vivant coupable : la confession forcée devient le supplice des agonisants.

Ne vous défiez pas tant de la nature de l'homme. Vous le dites, elle est l'ouvrage de Dieu. Elle a pu déchoir : tant de causes travaillent chaque jour à la dégrader ! Mais elle n'a pas perdu toutes les traces de sa filiation divine. Le sentiment lui reste. Ne l'étouffez point par des lois minutieuses. Ne le poursuivez pas de foudroyants anathèmes. L'homme n'est pas ce que vous prétendez. Il n'est pas vrai « que le mal lui plaise ». Il n'est pas vrai « que né pour le ciel, il cherche l'enfer, comme un voyageur égaré cherche sa patrie (tome IV, page 37). »

Il s'ensuit qu'aussi longtemps qu'il reste uni avec une forme religieuse, les fables de cette religion peuvent être scandaleuses, ses dieux peuvent être corrompus, et cette forme néanmoins avoir un effet heureux pour la morale.

Les fables sont l'objet d'une crédulité qui n'exige ni ne provoque la réflexion. On dirait qu'elles se logent dans une case à part des têtes humaines, et ne se mêlent point au reste des idées. Comme l'arithmétique est aux Indes la même qu'ailleurs, en dépit de la Trimourti indienne, la morale était à Rome la même qu'ailleurs, en dépit des traditions qui semblaient l'ébranler. Le peuple qui attribuait son origine aux amours de Mars et d'une vestale, n'en infligeait pas moins à toute vestale séduite un supplice rigoureux.

Le caractère moral des dieux n'a pas non plus l'influence qu'on suppose. Quel que soit ce caractère, la relation établie entre les dieux et les hommes est toujours la même. Leurs égarements particuliers demeurent étrangers à cette relation, comme les désordres des rois ne changent rien aux lois contre les désordres des individus. Dans l'armée du fils de Philippe, le soldat macédonien, convaincu de meurtre, eût été condamné par Alexandre, bien que son juge fût l'assassin de Clitus. Pareils aux grands de ce monde, les dieux ont un caractère public et un caractère privé. Dans leur caractère public, ils sont les appuis de la morale ; dans leur caractère privé, ils n'écoutent que leurs passions ; mais ils n'ont de rapports avec les hommes que dans leur caractère public¹. C'est à ce dernier que le sentiment religieux s'attache exclusivement : comme il se plaît à respecter et à estimer ce qu'il adore, il jette un voile sur tout ce qui porterait atteinte à son estime et à son respect.

Mais quand il se sépare de la forme qu'il épurait ainsi par son action puissante, bien qu'inaperçue, tout change. Les traditions corruptrices qu'il reléguait dans le lointain, ou qu'il interprétait de manière à en éluder les conséquences, reparaissent et viennent porter l'appui de leur lettre morte à la dépravation, qui dès lors se prévaut de l'exemple ; et l'on dirait que, par une combinaison singulière, moins l'homme croit à ses dieux, plus il les imite.

¹ Faute d'avoir senti cette vérité, l'on s'est trompé sans cesse sur les effets que devait avoir la mythologie licencieuse des peuples anciens. À voir ce qu'on a écrit sur cette mythologie, on dirait que les dieux approuvaient dans les mortels toutes les actions qu'ils commettaient eux-mêmes.

CHAPITRE IV.

Que cette distinction explique seule pourquoi plusieurs formes religieuses paraissent ennemies de la liberté, tandis que le sentiment religieux lui est toujours favorable.

Il est un autre problème plus difficile à résoudre encore, et sur lequel néanmoins l'erreur est d'un extrême danger.

Prenez à la lettre les préceptes fondamentaux de toutes les religions, vous les trouverez toujours d'accord avec les principes de liberté les plus étendus, on pourrait dire avec des principes de liberté tellement étendus, que, jusqu'à ce jour, l'application en a paru impossible dans nos associations politiques.

Mais parcourez l'histoire des religions, vous trouverez souvent l'autorité qu'elles ont créée, travaillant de concert avec les autorités de la terre à l'anéantissement de la liberté. L'Inde, l'Éthiopie, l'Égypte, nous montrent l'espèce humaine asservie, décimée, et, pour ainsi dire, parquée par les prêtres. Quelques époques de nos temps modernes nous présentent, sous des traits plus doux, un spectacle peu différent ; et naguère le despotisme le plus complet que nous ayons connu, s'était emparé de la religion comme d'un auxiliaire complaisant et zélé. Durant quatorze ans de servitude, la religion n'a plus été cette puissance divine descendant du ciel pour étonner ou réformer la terre : humble dépendante, organe timide, elle s'est prosternée aux genoux du pouvoir, demandant ses ordres, observant ses gestes, offrant la flatterie en échange du mépris ; elle n'osait faire retentir les voûtes antiques des accents du courage et de la conscience ; elle bégayait, au pied de ses autels asservis, des paroles mutilées, et loin d'entretenir les grands de ce monde du dieu sévère qui juge les rois, elle cherchait avec terreur dans les regards hautains de son maître, comment elle devait parler de son dieu ; heureuse encore si elle n'eût été contrainte de commander, au nom d'une doctrine de paix, les invasions et les guerres, de travestir ses prédications en manifestes, de souiller la sublimité de ses préceptes par les sophismes de la politique, de bénir le ciel des succès de l'injustice, et de calomnier la volonté divine en l'accusant de complicité.

Ces contradictions entre la théorie et la pratique de la plupart des systèmes religieux, ont accredité deux opinions qui peuvent être singulièrement funestes, et qui sont toutes deux également fausses : la première, c'est que la religion est une alliée naturelle du despo-

tisme ; la seconde, c'est que l'absence du sentiment religieux est favorable à la liberté.

Notre distinction entre le sentiment et les formes religieuses, peut seule nous délivrer de ce double préjugé.

En considérant le sentiment religieux en lui-même, et indépendamment de toutes les formes qu'il peut revêtir, il est évident qu'il ne contient nul principe, nul élément d'esclavage.

La liberté, l'égalité, la justice, qui n'est que l'égalité, sont au contraire ses conceptions favorites. Des créatures qui sortent des mains d'un dieu dont la bonté dirige la puissance, étant soumises à la même destinée physique, étant douées des mêmes facultés morales, doivent jouir des mêmes droits.

En étudiant toutes les époques où le sentiment religieux a triomphé, l'on voit partout que la liberté fut sa compagne.

Au milieu de la servitude universelle, sous des empereurs que l'ivresse du pouvoir absolu avait rabaissés au-dessous même de leurs esclaves, ce qui est beaucoup dire, les premiers chrétiens ressuscitèrent les nobles doctrines de l'égalité et de la fraternité entre tous les hommes¹. Rien n'était plus indépendant, nous dirions volontiers plus démocratique, que les Arabes, tant que l'islamisme fut dans sa ferveur². Le protestantisme a préservé l'Allemagne, sous Charles-Quint, de la monarchie universelle. L'Angleterre actuelle lui doit sa constitution.

L'absence du sentiment religieux favorise au contraire toutes les prétentions de la tyrannie. Si les destinées de l'espèce humaine sont livrées aux chances d'une fatalité matérielle et aveugle, est-il étonnant que, souvent, elles dépendent des plus ineptes, des plus féroces ou des plus vils des humains ? Si les récompenses de la vertu, les châtimens du crime ne sont que les illusions vaines d'imaginations faibles et timides, pourquoi nous plaindre lorsque le crime est récompensé, la vertu proscrite ? Si la vie n'est, au fond, qu'une ap-

¹ Les païens les traitaient de mauvais citoyens, de sujets rebelles. KORHOLT, *Pagan. obtrektor*, page 112, 525. *Quibus*, dit Vopiscus en parlant des chrétiens, *prosentia semper tempora cum enormi libertate displicent*. Il y a une observation à faire sur cette expression de Vopiscus. Il ajoute le mot *semper* pour indiquer que c'était par un esprit habituellement frondeur que les chrétiens s'élevaient contre les crimes et le despotisme qui désolaient le monde connu. On présente toujours, sous la tyrannie, les réclamations des âmes honnêtes et libres comme l'effet d'un penchant vicieux à censurer ce qui existe ; et il est très probable que les courtisans de Néron disaient de ceux qui blâmaient l'incendie de Rome : Ce sont des hommes qui ne sont jamais contents.

² Mahomet, dans le ch. 9 du Coran, reproche aux chrétiens de se soumettre aux prêtres et aux moines, et d'avoir ainsi d'autres maîtres que Dieu.

parition bizarre, sans avenir comme sans passé, et tellement courte qu'on la croirait à peine réelle, à quoi bon s'immoler à des principes dont l'application est au moins éloignée ? Mieux vaut profiter de chaque heure, incertain qu'on est de l'heure qui suit, s'enivrer de chaque plaisir, tandis que le plaisir est possible, et, fermant les yeux sur l'abîme inévitable, ramper et servir au lieu de combattre, se faire maître si l'on peut, ou, la place étant prise, esclave, délateur pour n'être pas dénoncé, bourreau pour n'être pas victime ?

L'époque où le sentiment religieux disparaît de l'âme des hommes est toujours voisine de celle de leur asservissement. Des peuples religieux ont pu être esclaves ; aucun peuple irréligieux n'est demeuré libre. La liberté ne peut s'établir, ne peut se conserver, que par le désintéressement, et toute morale étrangère au sentiment religieux ne saurait se fonder que sur le calcul. Pour défendre la liberté, on doit savoir immoler sa vie, et qu'y a-t-il de plus que la vie, pour qui ne voit au-delà que le néant ? Aussi quand le despotisme se rencontre avec l'absence du sentiment religieux, l'espèce humaine se prosterne dans la poudre, partout où la force se déploie. Les hommes qui se disent éclairés, cherchent dans leur dédain pour tout ce qui tient aux idées religieuses, un misérable dédommagement de leur esclavage. L'on dirait que la certitude qu'il n'existe pas d'autre monde, leur est une consolation de leur opprobre dans celui-ci. Ne croyez pas que ce que vous nommez lumières y gagne. Quand le fouet des inquisiteurs se lève, cette tourbe incrédule retourne à genoux aux pieds des autels, et l'athéisme mendie, en sortant des temples, le salaire de l'hypocrisie. État déplorable d'une nation parvenue à ce terme ! Elle ne demande à la puissance que des richesses, à la loi que l'impunité ; elle sépare l'action du discours, le discours de la pensée. Elle se croit libre de trahir son opinion, pourvu qu'elle se vante même aux indifférents de sa propre duplicité ; elle considère la force comme légitimant tout ce qui sert à lui plaire. L'adulation, la calomnie, la bassesse, se prétendent innocentes, en se disant commandées. Chacun se proclamant contraint se regarde comme absous. Le courage, créé par le ciel pour de magnanimes résistances, se constitue l'exécuteur d'indignes arrêts. On risque sa vie, non pour renverser des oppresseurs, mais pour écraser des victimes. On combat avec héroïsme pour des causes que l'on méprise. La parole déshonorée vole de bouche en bouche, bruit oiseux, importun, qui, ne partant d'aucune source réelle, ne portant nulle part la conviction, ne laisse à la vérité et à la justice aucune expression qui ne soit souillée. L'esprit, le plus vil des instruments quand il est séparé de la conscience, l'esprit, fier encore de sa flexibilité misérable, vient se jouer avec élégance au milieu de la dégradation

générale. On rit de son propre esclavage et de sa propre corruption, sans être moins esclave, sans être moins corrompu ; et cette plaisanterie, sans discernement comme sans bornes, espèce de vertige d'une race abâtardie, est elle-même le symptôme ridicule d'une incurable dégénération.

Lorsqu'une nation a longtemps souffert d'une religion fautive en elle-même, ou défigurée par ses ministres, les amis de la liberté peuvent devenir des incrédules, et ces incrédules sont alors les hommes les plus distingués de cette nation. Lorsqu'un gouvernement vexatoire a maintenu par la force la superstition qui appuyait ses injustices, les amis de la liberté peuvent devenir des incrédules, et ces incrédules sont alors des héros et des martyrs ; mais leurs vertus mêmes sont des souvenirs d'une autre doctrine. C'est dans leur système une noble inconséquence, c'est un héritage du sentiment religieux. Ils doivent à cet héritage leur force intérieure. En effet, ce sentiment n'est-il pas l'asile où se réunissent, au-dessus de l'action du temps et de la portée du vice, les idées qui font le culte des hommes vertueux sur cette terre ? N'est-il pas le centre où se conserve la tradition de ce qui est bon, grand et beau, à travers l'avidissement et l'iniquité des siècles ? Ne répond-il pas à la vertu dans sa langue, quand le langage de tout ce qui l'environne est celui de la bassesse et de l'abjection ? Aussi quand des amis de la liberté sont privés de ces consolations et de cet espoir, voyez leur âme s'efforcer toujours de ressaisir l'appui qui lui échappe. Cassius, nourri des maximes d'Épicure et rejetant avec lui toute existence après cette vie, invoquait au sein des combats les mânes du grand Pompée, et dans ses derniers entretiens avec Brutus, « Oui, s'écriait-il, il serait beau qu'il y eût des génies qui prissent intérêt aux choses humaines. Il serait beau que nous fussions forts, non seulement de nos fantasmes et de notre flotte, mais aussi du secours des immortels dans une cause si noble et si sainte¹ ».

Telle est donc la tendance invariable du sentiment religieux. C'est entre lui et la liberté, entre l'absence de ce sentiment et la tyrannie qu'existent la nature identique, le principe homogène.

Mais un élément de nature opposée se glisse quelquefois dans les formes religieuses. Un pouvoir spirituel, né du besoin d'établir des communications régulières entre la terre et le ciel, peut se coaliser avec le pouvoir politique : et la religion qui avait proclamé la liberté et l'égalité de tous, devient trop souvent l'auxiliaire de la tyrannie de quelques-uns.

¹ Plutarch. in Bruto.

Remarquez-le bien toutefois : même alors ce ne sont pas des hommes religieux qui signent ce pacte. Les membres des corporations sacerdotales qui en Égypte tyrannisaient les peuples, ou qui en d'autres pays, en Perse, par exemple, prêtaient leur appui à l'oppression politique, ne regardaient point comme une chose divine le culte dont ils abusaient. Le sentiment religieux n'était pour rien dans cet abus coupable. On ne spécule pas sur les choses que l'on croit divines.

Ainsi pour résoudre cette question, comme toutes les autres, c'est encore la distinction entre le sentiment et les formes religieuses qu'il faut reconnaître.

Loin d'être l'auteur du mal que certains cultes peuvent faire aux hommes, ce sentiment en est la victime : loin de sanctionner ces formes oppressives, il les rejette, et proteste contre elles.

CHAPITRE V.

*Que le triomphe des croyances naissantes sur les croyances
anciennes est une preuve de la différence qui existe
entre le sentiment religieux et les formes religieuses.*

Enfin, nous le demandons à tout lecteur qui cherche avec bonne foi la vérité, si l'on n'admet pas la différence entre le sentiment et la forme, comment expliquer l'immense avantage des formes nouvelles dans leur lutte contre les formes usées par le temps ?

Reportons-nous encore à l'époque qui nous a déjà fourni des exemples.

Deux religions se disputent l'univers.

L'une est appuyée par l'autorité, elle est forte de dix siècles de durée, ou pour mieux dire, son origine se perd dans la nuit des âges. Les poètes l'ont embellie, les philosophes l'ont épurée, elle a jeté loin d'elle tout ce qui pouvait effaroucher la raison¹. C'est la religion de toutes les nations éclairées : c'est le culte du peuple dominateur.

L'autre n'a ni la protection du pouvoir, ni l'appui de traditions antiques. La poésie ne lui a prodigué aucun ornement. Elle n'est point accompagnée du cortège brillant de la philosophie. Elle n'a point contracté d'alliance avec les profondeurs imposantes de la métaphysique. Elle a pris naissance dans une contrée obscure, chez un peuple odieux au reste des hommes, et même dans la fraction la plus dédaignée de ce peuple, objet du mépris universel.

Qui ne croirait que la première doit triompher sans peine ? Tous les hommes éclairés le pensent ; tous sourient quand un bruit sourd et confus leur apprend l'existence de quelques fanatiques, épars, inconnus, persécutés.

D'où vient que l'évènement trompe ces superbes prévoyances ? C'est que le sentiment religieux, séparé de la forme ancienne, s'est réfugié dans la nouvelle, et pourquoi ? Parce que la forme antique, malgré les épurations qu'on voudrait bien lui faire subir, lui rappelle les époques où il l'a rejetée, impatient qu'il était de ses vices et de ses

¹ Cette assertion n'est en rien contraire au tableau que nous avons tracé de la superstition romaine lors de la décadence du polythéisme. Cette superstition ne faisait point partie de la religion publique ; elle venait au contraire pour la remplacer. Le polythéisme n'en avait pas moins reçu toutes les améliorations de la philosophie ; et, dans la théorie, il valait incomparablement mieux que la croyance des siècles antérieurs. Mais la conviction n'y était plus ; et, quand il en est ainsi, tous les perfectionnements ne sont que des branches empruntées d'un arbre vivant, et qu'on veut follement enter sur un tronc sans vie.

imperfections. Le nom de ses dieux se rattache à des souvenirs de grossièreté et d'ignorance. Froissée en tout sens par les investigations humaines, elle est dépouillée de son charme, et, pour ainsi dire, profanée. La forme nouvelle, au contraire, est vierge de tout souvenir fâcheux. Le nom de son fondateur et du dieu qu'il enseigne ne retrace aucune époque où elle ait blessé le sentiment religieux. Il s'y voue donc avec enthousiasme : il adopte son étendart, c'est par la bouche de ses sectateurs qu'il parle. Ils lui doivent cette conscience de force et de certitude qui contraste dans leur langage avec la timidité et l'hésitation du langage de leurs adversaires. Les apôtres de la forme nouvelle marchent entourés de miracles, incontestables par cela seul, que ceux qui les affirment sont pleins d'une inébranlable conviction. Les défenseurs de la forme ancienne s'appuient avec embarras sur des prodiges dont eux-mêmes doutent, copies effacées d'inimitables modèles. Les premiers se servent sans crainte et de la raison et de la foi, de la raison contre leurs ennemis, de la foi pour leur propre doctrine : ils ne craignent point de compromettre par la dialectique une cause qui ne saurait être compromise : leur arme offensive est l'examen, leur égide une persuasion intime et profonde. Les seconds balancent entre la raison qui les menace, et un enthousiasme qui pâlit devant l'enthousiasme opposé. Le scepticisme qu'ils veulent diriger contre leurs adversaires réagit contre eux, et précisément parce qu'ils ne sont pas fermes dans leur croyance, ils sont timides dans leurs négations. Leurs plaidoyers plus ou moins habiles sont empreints de condescendances, d'aveux arrachés et rétractés, d'insinuations qui laissent apercevoir que la religion qu'ils recommandent n'est un appui que pour les faibles, et que les forts peuvent s'en passer. Or, ils se mettent au nombre des forts, et l'on est mauvais missionnaire quand on se place au-dessus de sa propre profession de foi.

On pourrait croire qu'ils ont plus de zèle parce qu'ils ont un motif de plus. Ils sont excités par leur intérêt, tandis que les martyrs de l'opinion qui s'élève sont loin du moment où sa victoire procurera des avantages personnels à ses partisans. Mais le désintéressement est la première des puissances, et lorsqu'il faut entraîner, persuader, convaincre, l'intérêt affaiblit, au lieu de fortifier.

Remarquez comme toutes les notions se groupent autour du sentiment religieux, et dociles à son moindre signe, se modifient et se transforment pour le servir. Dans la croyance ancienne que la philosophie avait subjuguée, l'homme était rabaissé au rang d'atome imperceptible dans l'immensité de cet univers. La forme nouvelle lui rend sa place de centre d'un monde, qui n'a été créé que pour lui : il est à la fois l'œuvre et le but de Dieu. La notion philosophique est

peut-être plus vraie : mais combien l'autre est plus pleine de chaleur et de vie ; et, sous un certain point de vue, elle a aussi sa vérité plus haute et plus sublime. Si l'on place la grandeur dans ce qui la constitue réellement, il y a plus de grandeur dans une pensée fière, dans une émotion profonde, dans un acte de dévouement, que dans tout le mécanisme des sphères célestes.

Aussi voyez la forme vieillie proposer sans cesse des transactions : mais ces offres n'obtiennent qu'un refus dédaigneux. Chose remarquable ! À n'en croire que les dehors c'est la force qui transige, et c'est la faiblesse qui veut le combat. C'est que la véritable force est tout entière du côté de la faiblesse apparente. La forme ancienne est morte, elle n'aspire qu'au repos des morts. La forme nouvelle veut lutter et vaincre, parce que, pleine du sentiment religieux, elle a ranimé la vie de l'âme et réveillé la poussière des tombeaux.

CHAPITRE VI.

De la manière dont on a jusqu'ici envisagé la religion.

Si maintenant nous appliquons les réflexions qu'on vient de lire à la manière dont on a jusqu'ici écrit sur la religion, l'on sera peu surpris que presque tous ceux qui ont voulu aborder ce vaste sujet aient fait fausse route. Trois partis se sont formés qui, faute d'avoir conçu la nature et la marche progressive du sentiment religieux, sont tombés tous les trois dans de graves erreurs¹.

Le premier, considérant la religion comme inaccessible à l'homme livré à ses propres forces et à ses propres lumières, communiquée à lui par l'Être suprême d'une manière positive et immuable, ne pouvant que perdre en étant modifiée par l'esprit humain, et devant, lorsque le laps des temps l'a ainsi modifiée, être ramenée le plus qu'il est possible à son premier état et à sa pureté primitive, a dit qu'il fallait raffermir à tout prix les croyances ébranlées. Mais il n'a pas recherché si cette entreprise était au pouvoir d'une autorité quelconque. L'histoire nous montre toutes les précautions inutiles, toutes les sévérités impuissantes. Socrate empoisonné, Aristote fugitif, Diagoras pros crit, n'arrêtèrent pas l'incrédulité d'Athènes. La philosophie grecque, chassée de Rome, revint bientôt pour y triompher, et l'austérité de Louis XIV dans sa vieillesse ne fit que préparer la France impatiente à l'irréligion la plus manifeste et la plus hardie.

Le second parti, justement épouvanté des maux que produisent le fanatisme et l'intolérance, n'a vu dans la religion qu'une erreur, tantôt grossière, tantôt raffinée, tantôt matérielle, tantôt abstraite, mais toujours plus ou moins funeste. Il en a conclu qu'il serait désirable de fonder la morale sur une base purement terrestre, et d'extirper tout sentiment religieux. Mais s'il avait consulté l'expérience, la religion se serait montrée à lui, renaissant toujours, au moment où les lumières s'enorgueillissaient de l'avoir étouffée. Juvénal écrivait que les enfants seuls croyaient à une autre vie ; et cependant une secte ignorée se glissait dans l'empire les yeux fixés sur un monde

¹ En plaçant sur la même ligne les trois partis dont nous allons parler, et en qualifiant d'erreur le motif qui a porté le premier à maintenir par la force ce qui s'écroulait, nous avons employé peut-être une expression trop douce. Souvent il n'y a point eu erreur, mais calcul. Les prêtres du polythéisme dans sa décadence savaient très bien que ce n'était pas au triomphe de la vérité qu'ils travaillaient en envoyant les chrétiens au martyre, sous le prétexte de conserver la religion de leurs pères.

futur, et le monde présent devait être sa conquête. Et en effet, si la religion nous est nécessaire, s'il existe en nous une faculté qui demande à s'exercer, si notre imagination a besoin de sortir des limites qui nous renferment, s'il faut à cette partie souffrante et agitée de nous-mêmes un monde dont elle dispose et qu'elle embellisse à son gré, ce serait bien en vain qu'on reprocherait à la religion ses inconvénients ou ses périls. La nécessité vaincra toujours la prudence. Qui ne peut supporter la terre doit affronter les flots, quelque semée d'écueils que la mer puisse être.

Enfin le troisième parti, prenant ce qu'il regardait comme un juste milieu entre deux extrêmes, a cru devoir n'admettre qu'une doctrine qu'il nommait la religion naturelle, et qu'il réduisait aux dogmes les plus purs et aux notions les plus simples. Mais ce parti mitoyen n'a différé des deux premiers, des orthodoxes et des incrédules, que dans son but et non dans sa route. Il a supposé comme eux, que l'homme pouvait être mis en possession d'une vérité absolue, et par conséquent toujours la même et toujours stationnaire. Quiconque professait strictement, exclusivement, les dogmes auxquels il s'était restreint, lui a paru posséder cette vérité. Quiconque restait en-deçà par l'athéisme, ou allait au-delà en reconnaissant des révélations miraculeuses, lui a semblé se tromper également.

De ces trois manières d'envisager la religion, il est résulté, nous osons le dire, que personne encore ne l'a contemplée sous son véritable point de vue. Un coup d'œil rapide sur les écrits religieux ou incrédules de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, nous fournira d'irrécusables preuves de cette assertion.

Avant le commencement du XVIII^e siècle, tous les ouvrages publiés en France par les défenseurs des communions diverses, n'étaient consacrés qu'au triomphe de leur secte. Ils portaient tous d'un point convenu qui leur interdisait les questions fondamentales, ou les dispensait de s'en occuper.

Source féconde de disputes, l'hérésie était envisagée par les catholiques comme une erreur volontaire et traitée comme un crime¹.

¹ Depuis un assez grand nombre d'années, on pouvait se flatter que cette manière étroite et haineuse de considérer les différences de religion avait fait place à des principes plus tolérants et plus doux. Durant une longue époque de vexations fort injustes, les prêtres catholiques s'étaient efforcés de nous convaincre que tous les reproches adressés à leur Église sur son esprit hostile et persécuteur étaient des calomnies de ses adversaires. Ces ministres d'un culte alors opprimé étaient sans doute de bonne foi ; et nous aimons à penser que rien n'est changé dans leurs conciliatrices et pacifiques doctrines. Mais on ne peut s'empêcher de gémir en voyant un des membres les plus distingués de cette Église reproduire, avec une sorte de fureur dont la France avait heureusement perdu l'habitude, des ana-

Ses partisans, d'accord avec ses ennemis sur les bases, ne contestaient que quelques conséquences de principes admis par tous.

Plus décréditée, bien qu'exposée à moins de persécutions que l'hérésie, l'incrédulité était flétrie en quelque sorte par une opinion qui se composait et du vif intérêt qu'avaient excité les guerres religieuses et du prestige de la cour d'un roi qui avait fait de la croyance une affaire de mode et un moyen de crédit.

thèmes puérils s'ils sont impuissants, et bien condamnables s'ils ont quelque force. On en croit à peine ses yeux, lorsqu'on lit au commencement du XIX^e siècle, que ceux qui n'admettent pas tel ou tel dogme sont coupables, parce que, *s'il ne dépend pas de la raison de comprendre, il dépend toujours de la volonté de croire ce qui est attesté par un témoignage d'une autorité suffisante* (Essai sur l'indifférence en matière de religion, tome I, page 514.) ; comme s'il dépendait de notre volonté d'accepter pour suffisant un témoignage qui ne suffirait pas à notre raison, et comme si la difficulté, éloignée d'un degré par ce sophisme, n'en demeurerait pas moins insoluble. L'étonnement redouble quand on voit un homme qui ne sort pas du sanctuaire des druides ou des souterrains du saint-office, s'indigner du *penchant abject* que montra la Réforme pour la mémoire de Socrate, d'Aristide ou de Caton (*ib.* I, 67) ; proclamer la tolérance *un abîme où la religion va se perdre* (*ib.* I, 225) ; faire un crime à un défenseur éclairé du christianisme d'avoir sauvé sans difficulté les déistes de bonne foi, dont la conduite est moralement bonne (*ib.* I, 223) ; enfin, dans un pays où plusieurs cultes existent simultanément sous la sanction des lois, proclamer qu'*aucune religion ne peut subsister qu'en repoussant toutes les autres* (*ib.* I, 225), au risque de rallumer par ce principe les guerres religieuses, et de ramener dans sa patrie les calamités qui firent assassiner deux rois, et coûtèrent la vie à des milliers d'hommes. Et que celui qui a tracé ces lignes inconcevables ne s'excuse point en disant qu'en sa qualité de catholique, il ne damne personne (*ib.* préf. XLIII) : son indignation contre le ministre protestant *qui ne s'ingère point de damner ceux qui ne pensent point comme lui* (*ib.* II, XLIII) ; son courroux à l'idée que, suivant les principes du protestantisme, on ne pourrait exclure du salut, comme hérétiques, ni les juifs, ni les mahométans, ni les païens (*ib.* I, 231) ; cette soif, en un mot, de distribuer autour de soi des peines éternelles (*ib.* II, 262), nous paraissent l'atteinte la plus directe portée à un culte de paix et d'amour. Se flatterait-on de servir la religion en disant que Dieu a voué au glaive des nations entières (*ib.* III, 47) ? Prodigier à une portion de citoyens que les lois protègent les malédictions et les insultes ; dire que, « tel que ces grands coupables dont parle l'antiquité, un peuple », dont un dixième au moins est aujourd'hui français, « a perdu l'intelligence ; que le crime a troublé sa raison ; qu'au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité... qu'il se sent fait pour le châtement ; que la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature (*ib.* III, 57) ; que le sang que ses ancêtres ont versé il y a deux cents ans est encore sur lui » ; et, après l'avoir ainsi foulé aux pieds autant que le pouvait la parole, « le renvoyer à son supplice (IV, 202) », voilà, nous n'hésitons pas à le dire, ce qui n'est permis, ni par la religion, ni par la morale, ni par la politique, ni par la décence ; et, dût-on nous prescrire *le silence sur les ruines de notre intelligence écroulée* (*ib.* II, 105) ; dût-on nous traiter *d'esprits rebelles qui trouveront la loi de supplice, et auront éternellement le crime pour compagnon* (*ib.* III, 60), nous ne nous en féliciterons que plus sincèrement de professer une croyance qui nous permet d'aimer tous les hommes, et d'espérer le salut de tous.

Bossuet, lorsqu'il foudroie les païens dans son Histoire, ou poursuit les protestants dans sa Polémique, paraît plutôt un juge qui, du haut de son tribunal, condamne des coupables, qu'un narrateur impartial des événements, ou un investigateur calme des doctrines ; et quand il dirige ses coups contre les incrédules, ce sont encore des sentences qu'il prononce, sentences accompagnées d'argumentation, mais où l'autorité tient une place beaucoup plus considérable que le raisonnement.

Loin de nous de diminuer le mérite d'un grand homme. Si le point de vue, sous lequel Bossuet envisageait la religion, manquait nécessairement d'impartialité et d'étendue, il était admirable par la noblesse et l'élévation. La religion dans sa bouche parlait un langage digne et fier, qu'elle a tristement abjuré depuis. À l'insu même de l'orateur qu'entraînait son génie, les dernières étincelles de la liberté s'étaient réfugiées dans son éloquence. Ce qu'il ne disait point à un monarque absolu au nom des lois et de l'intérêt des peuples, il le disait au nom d'un dieu, devant lequel toutes les créatures rentrent dans leur égalité primitive¹.

Toutefois en rendant justice à un écrivain que ses panégyristes ne vantent qu'à cause de ce qu'il a eu de violent et d'odieux, nous n'en croyons pas moins pouvoir affirmer que rien de ce que nous a laissé Bossuet, et, à plus forte raison, rien de ce que nous trouvons dans d'autres ouvrages de la même époque ne peut s'appliquer utilement aux questions nouvelles que nous avons présentées, à cette distinction entre le fond et les formes, à cette marche des idées, à cette altération graduelle des croyances, à ces perfectionnements, à ces modifications progressives et irrésistibles, questions alors inaperçues et complètement étrangères aux débats religieux.

Après Louis XIV, la scène changea. Affranchie de l'autorité d'un vieux monarque et de l'étiquette d'une vieille cour, la France, par un effet naturel d'une compression longue et pesante, se précipita dans la licence. Comme on vit succéder madame de Prie à madame de Maintenon, et les dignités de l'Église passer de Bossuet à Dubois, on vit l'incrédulité surgir de la tombe de l'hypocrisie.

Nous ne présenterons certainement point les incrédules du siècle dernier comme les héritiers des orgies de la Régence. De plus nobles

¹ Rien ne prouve mieux l'alliance naturelle de la religion avec la liberté. Bossuet, par son caractère, était l'homme le plus despotique : toutes ses opinions favorisaient le pouvoir absolu. *La politique de l'Écriture-Sainte* aurait mérité les honneurs de l'imprimerie impériale de Constantinople ; mais, quand il censure le pouvoir au nom de la religion, on dirait un de ces premiers chrétiens, les plus fermes apôtres de l'égalité, et les plus intrépides adversaires de la tyrannie.

motifs inspirèrent plusieurs d'entre eux. Une réaction lente, mais sûre, se préparait en France de longue main. La Saint-Barthélemy avait révolté toutes les âmes. Le meurtre de Henri III, celui de Henri IV avaient soulevé l'opinion contre l'assassinat religieux. Louis XIV, par les cruautés dont il accompagna la révocation de l'édit de Nantes, et en ordonnant les dragonnades, les confiscations, le supplice des pères, l'incarcération des femmes, le rapt des enfants, avait achevé d'armer contre l'oppression sacerdotale tous les sentiments d'humanité. L'indignation des philosophes fut juste et sincère. Mais cette indignation même, les efforts qu'elle leur dicta, l'espèce d'association qu'ils formèrent pour déclarer en commun la guerre aux doctrines qu'ils accusaient de tant de crimes et de tant de maux, toutes ces choses leur inculquèrent un esprit de secte ; et partout où domine cet esprit, il emploie des moyens qui lui sont propres.

Voltaire avait dit qu'il valait mieux frapper fort que juste ; et tous les imitateurs de Voltaire, race innombrable, active, et qui, des sommités de la littérature, descendait jusque dans ses rangs les plus inférieurs, s'acharnèrent sur la religion avec une fureur presque toujours en raison inverse des connaissances qu'ils avaient acquises, et du talent dont ils étaient doués.

L'axiome de Voltaire avait bien son utilité de circonstance. Les persécutions violentes venaient de cesser ; les persécutions sourdes restaient à détruire. Tout semblait légitime pour inspirer l'horreur de tous les genres de persécution. Mais c'était désarmer le fanatisme, ce n'était pas apprécier le sentiment religieux. Il en résultait d'ailleurs une manière outrageante et amère de parler d'une chose chère à la grande majorité de l'espèce humaine, et ce style, qui est toujours sûr d'obtenir un succès momentané chez une nation vieille et corrompue, devait inspirer une sorte de dégoût aux âmes délicates et sensibles, minorité inaperçue, mais puissante, qui finit toujours par faire la loi au milieu même de la dégradation générale.

Les philosophes qui, en attaquant la religion existante, voulaient conserver les principes qui servent de base à toute religion, ne considéraient cependant ces principes que sous leur point de vue le plus ignoble et le plus grossier, comme suppléant aux lois pénales.

En lisant leurs écrits, on voit qu'ils veulent que la religion leur serve tout de suite, comme une espèce de gendarmerie, qu'elle garantisse leurs propriétés, assure leur vie, discipline leurs enfants, maintienne l'ordre dans leur ménage. On dirait qu'ils ont, en quel-

que sorte, peur de croire pour rien¹. La religion doit leur payer en services ce qu'ils lui concèdent en croyance.

Cette manière étroite et incomplète de l'envisager a plus d'un inconvénient.

Comme en cherchant dans toutes les beautés de la nature un usage immédiat, une application directe à la vie commune, on flétrit tout le charme de son magnifique ensemble, de même en ne perdant jamais de vue que la religion doit être utile, on dégrade la religion ; en second lieu, l'utilité pratique n'impliquant nullement la vérité de la théorie, l'homme n'en est pas plus religieux parce qu'on lui dit que la religion est utile, car on ne croit pas dans un but ; enfin, l'utilité de la religion sert de prétexte à ceux qui gouvernent pour faire violence aux consciences de ceux qui sont gouvernés, de sorte que d'un trait de plume on donne à des peuples incrédules des maîtres persécuteurs.

Ce besoin d'utilité immédiate et pour ainsi dire matérielle est au reste le vice inhérent à notre esprit national². Il a ses avantages sans doute. Il donne plus de régularité, plus de suite à l'enchaînement des idées. L'on marche plus directement au but, en ne le perdant pas de vue. Mais aussi, lorsqu'on n'examine toutes les questions que dans un but, on court grand risque de ne pas apercevoir tous les côtés des questions. On repousse tous les sentiments, toutes les impressions, toutes les émotions involontaires, qui sont quelquefois plus propres que les raisonnements rigoureux à jeter un jour nouveau sur les objets des méditations humaines, et qui contiennent peut-être le mot de la plupart des énigmes que nous demandons à la logique seule de nous expliquer.

Trois écrivains pourtant se sont élevés parfois au-dessus de cette vue étroite et mesquine. L'un, et nous en avons déjà parlé, c'est Fénelon : mais on a vu qu'il fut arrêté dès ses premiers pas par l'autorité de l'Église romaine, qui, chose bizarre, lui fit un crime

¹ On pourrait appliquer à notre caractère moral ce qu'on raconte de la paresse physique des Turcs. On dit que le secrétaire d'un ambassadeur de France à Constantinople se promenait tous les jours pendant quelque temps dans son jardin ; les Turcs voisins de cet ambassadeur le prièrent de pardonner à son secrétaire, et de ne pas lui imposer une pénitence aussi rigoureuse. Ils ne concevaient pas qu'on pût marcher pour rien et sans but.

² M. de Châteaubriand lui-même, dont le talent n'est pas contestable, et qui est certainement le premier de nos écrivains, lorsqu'il peint la partie rêveuse et mélancolique du sentiment religieux, a cédé d'une manière plus bizarre que personne à cette manie d'utilité. Il fait valoir celle du christianisme pour la poésie, comme si un peuple cherchait dans sa croyance de quoi procurer une mythologie à ses versificateurs.

d'avoir cru que l'homme pouvait aimer Dieu sans retour sur lui-même, sans vues égoïstes et sans calculs personnels. Le second c'est J.-J. Rousseau. Quelques-unes de ses phrases sont empreintes d'un sentiment religieux, pur, désintéressé, sans alliage de motifs terrestres. Mais Rousseau, s'agitant au milieu de mille pensées contraires, a rassemblé sur la religion, non moins que sur la politique, de discordantes et confuses hypothèses. Le plus affirmatif des hommes et le plus impatient de l'affirmation des autres, il a tout ébranlé, non qu'il voulût, comme on l'a dit, tout détruire, mais parce que rien ne lui semblait à sa place. Il a, dans sa force prodigieuse, arraché de leurs fondements antiques les colonnes sur lesquelles reposait, tant bien que mal, l'existence humaine ; mais architecte aveugle, il n'a pu, de ces matériaux épars, construire un nouvel édifice. Il n'est résulté de ses efforts que des destructions, de ces destructions qu'un chaos où il a laissé sa puissante empreinte.

M. de Montesquieu, enfin, aurait, par son esprit plus encore que par son âme, pu répandre sur ce qui tient à la religion des lumières nouvelles. Il ne pouvait approcher d'aucun objet sans entrevoir beaucoup de vérités, et comme toutes les vérités se tiennent, remontrant des faits qu'il démêlait avec une sagacité admirable à la cause commune de ces effets nombreux, il eût peut-être aperçu le principe général à travers des modifications infiniment variées. Mais outre que le génie même ne devance son siècle que jusqu'à une certaine distance, M. de Montesquieu dans l'*Esprit des Loix* n'avait à examiner la religion qu'accidentellement : il n'en a dit que ce qu'il était forcé d'en dire. En lisant ce chef-d'œuvre du XVIII^e siècle, on croit voir l'auteur écartant les idées qui se pressent à lui jusqu'à l'importunité, comme Énée repoussait les ombres avec son épée pour se faire jour à travers la foule.

La Révolution française, produite parce que nous avons trop de lumières pour vivre sous l'arbitraire, a dévié de sa route parce que nous n'avions pas assez de lumières pour profiter de la liberté. Elle a déchaîné une multitude qu'aucune méditation n'avait préparée à cet affranchissement subit. Elle n'a pas tardé à se transformer en une force matérielle, sans frein comme sans règle, dirigée contre toutes les institutions dont les imperfections l'avaient provoquée. La religion a été en butte à la persécution la plus exécrable. Il s'en est suivi ce qu'il devait s'ensuivre ; la réaction a été d'autant plus forte que l'action avait été plus injuste et plus violente. Parmi les écrivains actuels de la France, plusieurs de ceux qui s'intitulent les défenseurs de la religion, hommes non moins ignorants de l'histoire que les démagogues leurs prédécesseurs, et non moins aveuglés sur les conséquences de toutes les mesures tyranniques, proposent, comme une

découverte en faveur de la religion, de vieux attentats qui ont échoué sous François I^{er}, sous Philippe II, sous Marie d'Angleterre et sous Louis XIV. Misérables sophistes, non moins perfides envers les gouvernements qu'envers les peuples !

Ainsi la religion a été traitée en France d'une manière toujours partielle et souvent superficielle. Elle a tour à tour été défendue avec une pédanterie virulente et hostile, attaquée avec une animosité sans discernement. A-t-elle trouvé en Angleterre des partisans moins passionnés, ou des ennemis plus équitables ?

Par une heureuse réunion de circonstances, le protestantisme, bien qu'établi de force sous Henri VIII, s'est, grâce aux cruautés de Marie et aux tentatives impuissantes des Stuarts, identifié avec la constitution qui a fait longtemps l'orgueil de l'Angleterre. Mais il en est résulté que là, plus que chez aucune autre nation éclairée, la religion est une chose dogmatique¹, inaccessible à toute discussion libre et impartiale.

Warburton, Hurd, Tillotson ont l'esprit dominateur de Bossuet sans avoir son génie. L'Église anglicane est pour eux, ce qu'était pour l'évêque de Meaux l'Église de Rome, avec cette différence qu'en eux l'intolérance est plus absurde, puisque, en contestant à d'autres le droit d'être hérétiques, ils abdiquent celui d'être protestants. Les écrivains d'un ordre inférieur ont en général plus d'érudition classique que nos théologiens, mais leur point de vue n'est pas plus large. Ils ne pénètrent pas mieux dans l'esprit des siècles antiques et des peuples lointains, leur philosophie n'est pas plus libérale, leur logique ne s'agite pas dans un cercle moins vicieux.

Les sectaires anglais ont sans doute répandu quelque clarté sur l'histoire des premiers siècles du christianisme. Toute lutte fait toujours jaillir un peu de lumière. Mais ces dissidents, soumis autant que les orthodoxes à l'esprit dogmatique qui caractérise la nation entière, ne sortent point de l'enceinte tracée par le dogme, c'est dans cette enceinte qu'ils s'agitent. Ils combattent pour des interprétations, et ce sont encore là de ces disputes où tous les partis ayant

¹ Cette disposition dogmatique met obstacle même aux recherches qui ont pour objet de connaître les opinions, et d'approfondir les antiquités des autres pays. « Que peut-on attendre », dit avec raison l'un des plus ingénieux critiques de l'Allemagne (M. Rhode, Ueber Alter und Werth einiger morgenländischer Urkunden), « que peut-on attendre de recherches dont les auteurs commencent par les mots suivants ? Ou les onze premiers chapitres de la Genèse sont vrais, ou notre religion est fautive. Or notre religion n'est pas fautive, donc les onze premiers chapitres de la Genèse sont vrais. » Sir W. Jones. *Asiat. Research.* I, 225. Il est au reste tel incrédule qui s'est servi dans le sens opposé d'arguments tout aussi peu concluants. Le sophisme est de tous les temps et de toutes les sectes.

adopté des bases communes, aucun ne s'occupe des vérités primordiales, le sujet de la querelle n'étant qu'une conséquence de plus ou de moins à tirer de ce qu'on a d'avance proclamé comme étant la vérité.

Parmi les incrédules, plus mal vus en Angleterre qu'ailleurs, parce que les Anglais se souviennent que l'un des moyens employés par Charles II pour détruire la liberté nationale, était de verser le ridicule sur la religion, parmi les incrédules, disons-nous, Collins, Tindall, Woolston, et plus tard Toulmin n'occupent qu'un rang subalterne. Nous passons à dessein Hobbes sous silence : la religion lui paraissait un moyen de tyrannie, et il la ménageait sans y croire. Il ne peut être considéré comme son ami, car il la déshonore ; ni comme son ennemi, car il la recommande. Toland doit tout son mérite à Spinosa. Shaftesbury, Bolingbroke, Cherbury et Hume, sont les seuls écrivains de cette classe qui aient une valeur réelle. Mais ils ont aussi tous les défauts des philosophes français, la déclamation, les épigrammes, l'amertume, les insinuations malveillantes, les récits altérés sans scrupule, ou mutilés avec artifice.

Dans son histoire naturelle de la religion, Hume a apporté beaucoup d'esprit, peu de connaissances approfondies, une ironie assez habile par son apparente douceur, une plaisanterie souvent piquante ; mais son ouvrage n'en est pas moins très indigne de la gravité du sujet.

Gibbon a gâté son érudition immense, ses recherches infatigables, la finesse souvent remarquable de ses aperçus, et l'impartialité qu'il s'impose quand la partialité serait devinée, par une adresse quelquefois perfide, lorsqu'il croit pouvoir l'employer impunément, par une absence complète de sympathie avec l'enthousiasme, condition sans laquelle on est incapable de décrire une religion naissante, et par une révoltante indifférence pour le courage et le malheur.

Thomas Paine n'a fait que reproduire dans un style trivial et souvent grossier, la métaphysique superficielle du baron d'Holbach. Par une erreur trop commune, il a cru voir dans la religion une ennemie de la liberté qu'il chérissait sans la bien comprendre, et comme il exagérait les principes de l'une, il a méconnu la nature de l'autre.

Godwin, bien plus profond et plus ingénieux que Paine dans le développement d'idées politiques, parfois chimériques, ne s'élève guère au-dessus de lui quand il écrit sur la religion. Dominé par les préjugés d'une philosophie vulgaire, on dirait qu'il abdique la pénétration qui lui est habituelle, et, dans ses attaques contre un sentiment qu'on ne peut détruire, il semble ignorer le cœur humain qu'il décrit ailleurs avec une fidélité remarquable.

Le dogme et l'incrédulité brutale ou frivole se partagent donc aujourd'hui encore les esprits en Angleterre ; mais ni le dogme ni l'incrédulité ne parlent à l'âme, et l'essence de la religion ne réside ni dans les subtilités de l'un ni dans les abstractions de l'autre.

En examinant attentivement la disposition religieuse des deux pays sur lesquels nous venons de diriger nos regards, on pourrait remarquer une certaine analogie ; mais il faut l'observer de près pour la découvrir : les sectaires anglais sont gênés dans l'agitation religieuse qu'ils ressentent par la lettre du dogme dont ils voudraient ne pas s'écarter. La génération qui s'élève en France est arrêtée dans le besoin religieux qu'elle commence à éprouver, d'un côté, par une tradition d'incrédulité qui est devenue une espèce de dogme philosophique dont cette génération n'ose encore s'affranchir, et de l'autre, par l'alliance fâcheuse de la religion et de la politique. Ces causes entravent chez nous et chez nos voisins le développement du sentiment religieux.

L'Allemagne protestante nous offre un spectacle plus satisfaisant. Les Allemands ont le grand mérite, ou le grand bonheur, de reconnaître presque tous une vérité fondamentale, sans laquelle on ne découvre rien de vrai, on n'établit rien de bon. Cette vérité, c'est que tout est progressif dans l'homme. Aucune de ses notions ne reste au même point ; elles se développent malgré les résistances, se font jour à travers les obstacles ; et, à la fin de chaque espace de temps un peu long, elles se trouvent avoir subi des modifications, reçu des améliorations essentielles.

De toutes les vérités, celle-ci est la plus repoussée en France. Nous avons une certaine satisfaction de nous-mêmes, qui nous fait croire que, précisément à tel moment donné, nous sommes arrivés à la perfection, et que, désormais, il faut que l'espèce humaine s'arrête et nous admire.

Les Allemands, moins contents d'eux dans le présent, moins envieux de leurs successeurs dans l'avenir, savent que chaque génération est placée comme un point dans la vaste série des choses humaines, pour profiter de ce qui a été fait, et pour préparer ce qu'il y a à faire. Les formes sociales, politiques, religieuses, leur paraissent ce qu'elles sont, des secours indispensables à l'homme, mais qui doivent se modifier quand lui-même se modifie ; et cela seul est une excellente donnée pour juger de la religion.

Une circonstance particulière a contribué depuis cent ans à les confirmer dans cette disposition, et à les faire avancer dans cette route.

Le protestantisme était autrefois en Allemagne ce qu'il est encore aujourd'hui en Angleterre, une croyance aussi dogmatique que le

catholicisme dont les réformateurs s'étaient séparés. Les ministres des deux communions dissidentes oubliaient que leurs chefs n'avaient pu justifier leur réforme, qu'en proclamant la liberté des opinions en matière de culte. Par une inconséquence absurde et cruelle, dont au reste leurs premiers modèles leur avaient donné l'exemple, ils s'indignaient des bornes que voulait tracer l'Église romaine ; mais ils se prétendaient autorisés à en poser de non moins arbitraires. Ils réclamaient la liberté pour eux et la refusaient à leurs ennemis. Ils déclamaient contre l'injustice et le ridicule de l'intolérance, et ils s'en servaient.

Frédéric II monta sur le trône. La littérature de son pays était dans l'enfance. Il accorda toutes ses faveurs à des lettrés français. Ces lettrés, si l'on excepte Voltaire qui ne put vivre longtemps dans une atmosphère de protection et de dépendance, étaient médiocres et subalternes, comme tous les écrivains qui condescendent à former le cortège du pouvoir. Race vaniteuse et ambitieuse d'effet, ils avaient fondé leur renommée en France sur une incrédulité superficielle et dénuée de cet esprit d'investigation sérieuse qui, suivant qu'on envisage la question, motive ou excuse l'incrédulité. Appelés à une cour étrangère, ils portèrent avec eux, comme des artistes, cette incrédulité, portion obligée de leur bagage, instrument de leurs succès. Le christianisme se vit en butte à des assauts continuels de la part du monarque philosophe, de ses flatteurs dociles et de ses imitateurs empressés. Tous les côtés qui paraissaient faibles furent exposés sans ménagement ; toutes les légendes furent livrées au plus amer ridicule.

À ces lettrés français, audacieux par ordre, impies par culte pour le pouvoir, se joignirent quelques littérateurs allemands, bien supérieurs à leurs tristes modèles. De là naquit cette école de Wieland envers, de Nicolai en prose, et Lessing lui-même, que nous rougirions de comparer sous le rapport de la bonne foi, de l'érudition et du génie, aux marquis d'Argens et aux Lamettrie, sembla quelquefois s'en rapprocher. Les vexations de l'autorité dans plusieurs principautés allemandes fournissaient aux adversaires de la religion plus que des prétextes. Des professeurs dénoncés par leurs opinions, des prédicateurs poursuivis pour hétérodoxie, indiquaient le besoin de plus de liberté intellectuelle ; et l'odieuse des persécutions rejaillissait sur les idées que les persécuteurs prétendaient venger. Mais l'esprit allemand, méditatif par nature, trop grave pour être longtemps distrait par des plaisanteries, trop plein de candeur pour sacrifier à des applaudissements ce qui lui semblait vrai, le caractère allemand enclin à l'enthousiasme et ne trouvant de bonheur dans la religion comme dans l'amour, que par l'exaltation et la rêverie, répugnaient

l'un et l'autre à des doctrines arides, tranchantes, devenues dogmatiques, et n'alléguant pour preuves que des sarcasmes dont tout homme équitable sentait l'injustice, et des faits que tout homme instruit savait n'être pas exacts.

En conséquence, beaucoup de défenseurs de la croyance menacée se présentèrent. Par une suite de la liberté que Frédéric laissait aux écrits, les nouveaux apologistes de la religion plaidèrent sa cause chacun à sa manière. De là, des dissidences essentielles, bien qu'inaperçues, entre ces soldats d'une armée sans chef.

Les uns s'attachèrent à l'ancien système et l'appuyèrent, comme ils le purent, sur ses colonnes ordinaires, les miracles et les prophéties.

Les autres, renonçant à ces ressources, se restreignirent à la partie purement morale, et jetèrent dans une sorte de lointain obscur, la partie historique, traditionnelle, et surtout miraculeuse.

Ceci néanmoins ne se fit pas tout à coup. Cette marche n'était qu'une retraite honorable, où l'on n'abandonnait les différents postes que successivement, et pour pouvoir mieux garder les autres. Ce qui se nomma plus tard des perfectionnements, semblait alors des sacrifices.

Mais Frédéric II étant mort, l'autorité adopta sur la religion un système contraire à celui de ce prince. Elle voulut réunir sous une bannière commune les théologiens épars. Ceux qui refusèrent d'entourer cette bannière furent en butte aux reproches des hommes restés fidèles aux dogmes antiques. On leur fit un crime de leurs transactions, et voilà que leurs sacrifices leur furent imputés comme apostasie. Les partis exagérés sont en religion comme en politique ; des édits de persécution parurent dictés par des spectres et émanés du fond d'un sérail.

Beaucoup d'auxiliaires zélés du christianisme furent de la sorte déclarés ses ennemis. Ils n'acceptèrent point ce titre, et de leurs efforts pour le repousser, combinés avec l'impossibilité où ils étaient de reprendre les doctrines qu'ils avaient, sinon désavouées, du moins délaissées, se forma un système, dans lequel se trouve, obscur et informe, le germe d'une idée que nous croyons éminemment juste.

L'homme, dans ce système, sorti des mains de la suprême puissance, a été guidé par elle dès ses premiers pas. Mais le créateur a proportionné ses secours à la position et aux facultés de ses créatures. La religion juive a conduit les Hébreux jusqu'au moment où elle a réussi à les rendre susceptibles d'une croyance plus épurée. Le christianisme alors a remplacé la loi de Moïse. La réformation a mis le christianisme d'accord avec les lumières d'un siècle postérieur.

D'autres améliorations viendront un jour réformer encore la réforme¹.

Nous laissons de côté le surnaturel admis par ce système, surnaturel restreint, qui doit mécontenter les dévots et déplaire aux philosophes. Mais nous pensons qu'il contient, comme nous l'avons dit, le germe d'une pensée neuve et importante : nous la développerons tout à l'heure. Achéons ici de rechercher dans quel état religieux se trouve l'Allemagne.

¹ C'est en conséquence de ce système qu'à l'époque dont nous parlons l'Allemagne vit se multiplier les traités sur la condescendance de Dieu envers les hommes, sur la marche graduelle des révélations, sur l'éducation du genre humain, sur le christianisme enfin adapté aux besoins du temps. Pour donner une idée de la pensée dominante qui présidait à tous ces écrits, nous rapporterons les raisonnements de ces théologiens sur les miracles.

« Les miracles, disaient-ils, soit qu'ils aient été des choses surnaturelles ou seulement des phénomènes naturels, mais dont la cause était inconnue aux hommes ignorants qui les contemplaient, les miracles ont été des preuves valables et nécessaires dans le temps où ils ont eu lieu. L'espèce humaine était trop peu éclairée pour être convaincue par des arguments ; il lui fallait des preuves plus frappantes et plus courtes. Il nous en faut aujourd'hui d'un autre genre. C'est par la logique, la morale, le sentiment du beau et de l'honnête qu'on peut nous convaincre. Les miracles ne doivent pas être contestés, mais écartés. » Ils en disaient autant des mystères et des prophéties.

Un fait remarquable, c'est que la même idée s'était présentée à un Anglais un siècle plutôt. Il avait avancé qu'on pouvait calculer la durée d'une religion d'après la diminution graduelle de son analogie avec les opinions et les intérêts contemporains. JOHN CRAIGS, *Theologiæ christianæ principia mathematica*. Lond. 1689, in-4°, Leip. 1755. Mais l'esprit dogmatique des Anglais avait repoussé, comme impie, cette hypothèse ; elle a pris, au contraire, en Allemagne un caractère éminemment religieux. « Comme établissement extérieur, dit un de ses défenseurs en 1812, le christianisme est soumis avec le temps à des modifications et des changements inévitables, mais le fond de la doctrine n'a rien à redouter de ces changements. Elle en paraîtra au contraire plus sublime et plus divine. Quelque forme qu'elle revête, les idées fondamentales et éternellement vraies de cette religion seront toujours plus clairement exprimées. Les formes du judaïsme ont survécu à son esprit au bout de deux mille ans. L'esprit du christianisme survivra à ses formes en prenant d'appropriées à chaque situation intellectuelle et sociale de l'espèce humaine. » Journ. littér. de IÉNA, 3 septembre 1812.

Ce système se rapproche sous quelques rapports de la doctrine indienne sur les incarnations successives qui ont lieu toutes les fois que Dieu veut faire connaître aux hommes la vérité. Il est assez remarquable qu'on retrouve une idée analogue dans une hypothèse juive. Les Juifs attribuaient la même âme à Adam, à Abraham et à David, et croyaient que cette âme sera celle du Messie. Bartholocci, Biblioth. Rabbin. Ils prétendaient encore qu'il ne fallait point distinguer Élie de Phinès, fils du grand prêtre Éléazar, et que le prophète qui a vécu parmi les hommes, tantôt sous le nom de Phinès, tantôt sous celui d'Élie, n'était point un homme, mais un ange toujours le même qui s'incarnait pour donner ses conseils au peuple de Dieu. ORIG. TRACT. VII. — ÆGIDIUS CAMART, *De rebus gestis Elie*.

Le système que nous venons d'exposer est consolant et noble. Il n'aurait plus qu'un pas à faire pour écarter de la religion cette tendance étroite et hostile qui suppose la vérité un don du hasard ou du caprice, et condamne à des peines éternelles ceux qui, sans leur faute, ont été privés de cette vérité¹.

Mais indépendamment de l'absence de toutes les preuves historiques, métaphysiques et morales, ce système, empreint de l'anthropomorphisme, qui est l'endroit faible de toutes les croyances, ne saurait satisfaire, ni l'esprit qui exige la démonstration, ni le sentiment qui aime à revêtir l'être qu'il adore d'une bienveillance et d'une bonté sans bornes. Annoncé comme une révélation, il pourrait triompher des objections et des doutes : et le plus belliqueux des prophètes a proclamé, comme source de sa mission divine, une idée à peu près analogue. Mais proposé par un homme à d'autres hommes, il doit, ainsi que toutes les conjectures humaines, flotter au hasard dans cet océan de conjectures où elles s'engloutissent, pour reparaître quand l'oubli leur a rendu l'air de la nouveauté.

Aussi les Allemands, au bout de quelques années, ont-ils traversé cette hypothèse pour en embrasser une plus vaste, et, sous quelques rapports, plus satisfaisante.

Forcés de l'exprimer en peu de mots, pour la rendre sensible, nous demandons aux lecteurs français pardon de l'obscurité qu'ils pourront y trouver au premier coup d'œil. Cette obscurité se dissipera peut-être, et nous espérons qu'ils verront que le nuage renferme une idée.

¹ Considérer toutes les religions comme des manifestations de la divinité proportionnées aux lumières et aux mœurs des peuples, c'est établir entre la Providence et les hommes des rapports qui font de toutes les vertus et de toutes les connaissances humaines un sujet de gratitude et d'amour. Les Grecs ont été libres, éclairés, heureux. Les Romains, malgré leur soif de conquêtes, fruit d'abord de la nécessité, puis de l'habitude et de l'amour du pouvoir, et malgré l'atrocité trop fréquente de leur politique extérieure, nous offrent le tableau de l'homme perfectionné, de ses facultés, de son courage, de son patriotisme, de toutes les vertus mâles et grandes, portées au-delà, peut-être, de ce qu'aujourd'hui nous pouvons concevoir. La religion qui avait tant d'influence sur ces deux peuples, et qui par conséquent a dû contribuer à leur perfectionnement, ne peut-elle pas être considérée comme un bienfait de la Providence ? Cette Providence à laquelle on devrait ces révélations successives, toujours plus pures et plus salutaires, ne se montre-t-elle pas à nous sous des traits dignes de sa justice et de sa bonté ? N'est-il pas doux de voir cette bonté et cette justice veiller sur la liberté d'Athènes, sur le patriotisme de Sparte, sur le dévouement de Rome républicaine ; inspirer Socrate ; encourager Timoléon ; appeler à elle Caton d'Utique ; armer Brutus ; soutenir la fermeté de Sénèque ?

La religion, disent les partisans de ce nouveau système, est la langue universelle de la nature, exprimée par différents signes, différents dogmes, symboles et rites. Tous les peuples, ou du moins chez tous les peuples, la classe éclairée, c'est-à-dire les prêtres, ont parlé cette langue. Les diversités qu'on croit remarquer ne sont que des anomalies passagères, des formes peu importantes, que celui qui veut connaître et juger la religion doit écarter, pour se faire jour jusqu'à l'unité réelle et mystérieuse dans laquelle elles viennent se confondre comme dans un centre.

Ce point de vue nouveau, sous lequel l'Allemagne savante considère aujourd'hui la religion, a été d'une immense utilité. On lui doit depuis quelques années d'admirables découvertes sur les rapports des religions entre elles, sur les communications des peuples, sur le lien commun des mythologies. On lui doit de connaître l'antiquité dans sa profondeur et dans son charme. Nos érudits avaient étudié les monuments et les traditions des temps écoulés, comme les couches d'un monde sans vie, ou les squelettes d'espèces détruites. Les Allemands ont retrouvé dans ces traditions et ces monuments la nature de l'homme ; cette nature, toujours la même, bien que diversifiée, et qu'en conséquence il faut prendre pour la base vivante de toutes les recherches et de tous les systèmes. La Grèce et l'Orient dans les écrits de Fréret, de Dupuis, de Sainte-Croix, ressemblent à des momies desséchées. Sous la plume de Creutzer et de Görres, ces arides momies deviennent d'élégantes et admirables statues, dignes du ciseau de Praxitèle et de Phidias.

Tout sert à l'intelligence dans sa marche éternelle. Les systèmes sont des instruments à l'aide desquels l'homme découvre des vérités de détail, tout en se trompant sur l'ensemble ; et quand les systèmes ont passé, les vérités demeurent.

Il y a de plus un côté juste dans cette hypothèse, qui, d'ailleurs, au moment où l'incrédulité dogmatique inspire une sorte de fatigue, doit, comme le théisme, et comme le panthéisme, flatter le sentiment religieux chassé de son asile et cherchant un refuge. Et nous n'hésitons pas à le prédire, nous la verrons bientôt en France, remplacer le système étroit et aride de Dupuis. Ce sera un triomphe pour l'imagination, et sous quelques rapports un gain pour la science¹.

¹ Ce n'est pas sans une satisfaction véritable que nous annonçons que l'ensemble de ce nouveau système allemand sera bientôt mis sous les yeux du public français par un jeune écrivain, qui réunit aux plus vastes connaissances une sagacité rare, une bonne foi plus rare encore, et une impartialité dont notre littérature offre peu d'exemples. M. Guignaud fera bientôt paraître une traduction de la Symbolique de Creutzer, ouvrage qui a commandé l'attention de toute l'Europe savante, mais qui a le défaut de manquer, dans l'original, de cette méthode et de

Néanmoins les savants qui l'ont adoptée, nous paraissent avoir méconnu une vérité corrélatrice sans laquelle ce système a le défaut caractéristique de tous les systèmes.

Sans doute, la religion est la langue dans laquelle la nature parle à l'homme ; mais cette langue varie, elle n'a point été la même à toutes les époques, dans la bouche des peuples ou de la classe éclairée qui gouvernait ces peuples. La religion est soumise, pour cette classe comme pour le vulgaire, à une progression régulière à laquelle les prêtres obéissent aussi bien que les tribus qu'ils dominent. Cette progression est plus mystérieuse dans les doctrines sacerdotales, parce que sous le joug sacerdotal tout est mystérieux. Quelquefois aussi elle est plus lente, parce que les prêtres font tous leurs efforts pour la retarder. Mais elle n'en est pas moins inévitable et déterminée par des lois fixes, qui ont leur origine dans le cœur humain. On s'égare donc, lorsqu'au lieu de regarder la doctrine la plus pure comme le résultat des travaux, des progrès, en un mot, de l'amélioration morale et intellectuelle de l'espèce humaine, on suppose que cette doctrine a précédé, on ne sait comment, toutes les autres doctrines, et lorsqu'on la place à une époque où l'homme était incapable de la concevoir, pour en faire honneur à des collèges de prêtres ; ces prêtres, plus savants, et surtout plus rusés que la masse du peuple, étaient bien éloignés toutefois d'avoir pu s'élever à des conceptions qui ne sauraient être que le résultat lent et graduel d'une série d'efforts assidus, de découvertes accumulées, et de méditations non interrompues.

Vouloir faire de la religion une unité immuable et seulement voilée aux regards profanes, se flatter qu'on découvrira cette langue unique, et qu'alors les cultes, les dogmes, les symboles de toutes les nations se révéleront à nos yeux comme une portion de cette langue sacrée, c'est se bercer d'un espoir chimérique. Ce n'est ni dans les symboles, ni dans les doctrines que cette unité peut se trouver. Mais

cette clarté dont la France seule éprouve le besoin et apprécie le mérite. Le traducteur a remédié à ce grave inconvénient, en refondant ce livre, et en replaçant les idées importantes dont il est semé dans leur ordre naturel. Ce que le plan de notre ouvrage et ses bornes nous interdisaient de développer recevra, par le travail de M. Guignaud, des développements inattendus ; et bien que ses opinions et nos doutes se trouvent quelquefois en opposition, nous pensons que souvent il aura, sans le vouloir, fortifié de preuves incontestables les vérités que nous avons tâché d'établir. Dans tous les cas, le travail de M. Guignaud aura l'immense utilité d'ouvrir aux amis de la pensée et aux admirateurs de l'antiquité une carrière tout à fait nouvelle, et d'agrandir la sphère des idées sur les religions anciennes, sphère beaucoup trop rétrécie par les érudits du siècle dernier, et dont le grand travail de Dupuis nous a fait prendre, depuis vingt ans, une petite partie pour le tout.

pénétrez dans la nature de l'homme, vous y apercevrez, si vous l'étudiez bien, la source unique de toutes les religions et le germe de toutes les modifications qu'elles subissent.

CHAPITRE VII.
Plan de notre ouvrage.

Le tableau que nous venons de tracer des diverses manières dont on a jusqu'ici considéré la religion, nous paraît prouver qu'il existe encore sur ce point important une lacune. Nous avons essayé de la remplir autant que nous l'ont permis nos forces.

Nous n'avons déclaré la guerre à aucun dogme : nous n'avons attaqué la divinité d'aucune des croyances qu'entoure la vénération publique. Mais nous avons pensé qu'on pouvait écarter avec respect, car tout ce qui touche à la religion mérite du respect, nous avons pensé, disons-nous, qu'on pouvait écarter avec respect des questions épineuses, et partir d'un fait qui nous semble évident.

Ce fait, c'est que le sentiment religieux¹ est un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature.

Nous avons observé les formes que ce sentiment pouvait revêtir. Nous les avons trouvées proportionnées nécessairement à la situation des individus ou des peuples qui professent une religion.

N'est-il pas clair, en effet, que le sauvage qui ne subvient à sa subsistance que comme les habitants des forêts, ne saurait avoir les mêmes notions religieuses que l'homme civilisé ? Quand la société est constituée, mais que les lois physiques du monde sont encore ignorées, n'est-il pas simple que les forces physiques soient les objets

¹ Nous avons tâché de définir le sentiment religieux dans un chapitre précédent. Mais pendant l'impression de cet ouvrage, le premier des poètes anglais en a donné une définition tellement d'accord avec la nôtre, que nous ne pouvons nous empêcher de la rapporter ici.

How often we forget all time, when lone,
Admiring nature's universal throne,
Her woods, her wilds, her waters, the intense
Reply of hers to our intelligence !
Live not the stars and mountains ? Are the waves
Without a spirit ? Are the drooping caves
Without a feeling in their silent tears ?
No, no. They woo and clasp us to their spheres,
Dissolve this clog and clod of clay before
Its hour, and merge our soul in the great shore,
Strip off this fond and false identity !
Who thinks of self, when gazing on the sky ?

Lord BYRON'S *Island*.

On nous assure que certains hommes accusent lord Byron d'athéisme et d'impiété. Il y a plus de religion dans ces douze vers que dans les écrits passés, présents et futurs de tous ces dénonciateurs mis ensemble.

de l'adoration ? À une époque plus avancée, les lois de la nature physique étant dévoilées, l'adoration se retire sur le terrain de la morale. Plus tard, l'enchaînement des causes et des effets en morale étant découvert, la religion se retranche dans la métaphysique et la spiritualité. Plus tard encore, lorsque les subtilités de la métaphysique sont abandonnées, comme impuissantes à rien expliquer, c'est dans le sanctuaire de notre âme que la religion trouve heureusement son inexpugnable asile.

Tel a donc été notre premier principe. Nous avons dit : la civilisation étant progressive, les formes religieuses doivent se ressentir de cette progression : et l'histoire nous a confirmés dans ce premier résultat de nos recherches.

Nous avons alors examiné quelles étaient les époques de cette progression et nous avons cru remarquer que chaque forme religieuse se divise en trois périodes distinctes.

L'homme s'élance d'abord vers une religion, c'est-à-dire, il cherche d'après son instinct et ses lumières, à découvrir les rapports qui existent entre lui et les puissances invisibles. Quand il croit avoir découvert ces rapports, il leur donne une forme régulière et déterminée.

Ayant pourvu de la sorte à cette première nécessité de sa nature, il développe et perfectionne ses autres facultés. Mais ses succès mêmes rendent la forme qu'il avait donnée à ses idées religieuses disproportionnée avec ses facultés développées et perfectionnées.

Dès ce moment, la destruction de cette forme est inévitable. Le polythéisme de l'Iliade ne convenant plus au siècle de Périclès, Euripide dans ses tragédies se rend l'organe de l'irréligion naissante.

Si, comme il est dans la nature des choses, la chute de la croyance vieillie est retardée par des institutions, cette prolongation factice ne produit pour l'espèce humaine qu'une existence de pur mécanisme, durant laquelle tout semble privé de vie. L'enthousiasme et la croyance délaissent la religion. Il n'y a plus que des formules, des pratiques et des prêtres.

Mais cet état forcé a aussi son terme. Une lutte s'élève, non seulement entre la religion établie et l'intelligence qu'elle blesse, mais entre cette religion et le sentiment qu'elle ne satisfait plus.

Cette lutte amène la troisième époque, l'anéantissement de la forme rebelle, et de là les crises d'incrédulité complète, crises désordonnées et quelquefois terribles, mais inévitables, quand l'homme doit être délivré de ce qui ne lui serait désormais qu'une entrave. Ces crises sont toujours suivies d'une forme d'idées religieuses mieux adaptée aux facultés de l'esprit humain, et la religion sort plus jeune, plus pure et plus belle de ses cendres.

Dès l'état le plus brut, l'homme suit cette marche ; mais il rencontre sur sa route des obstacles de différents genres. Parmi ces obstacles, il y en a d'intérieurs, et il y en a d'extérieurs.

Les obstacles intérieurs sont d'abord son ignorance, puis l'empire de ses sens, la domination des objets qui l'entourent, son égoïsme et enfin, sous quelques rapports, une portion de sa raison même.

Il y a dans la raison séparée du sentiment une partie matérielle, si l'on peut ainsi parler, qui s'oppose à tous les élans de l'âme¹. Nous avons vu plus haut qu'elle ne pouvait rendre compte d'aucune de nos émotions intimes. L'appliquer, dans sa sècheresse et avec ses bornes, à la religion, c'est appliquer l'arithmétique à la poésie. On la dénature et on la fausse, quand on la sort de sa sphère. Elle nous montre bien, dans notre route quotidienne, les rochers qui nous heurteraient, les abîmes où nous tomberions : mais tournée vers le ciel, elle n'est plus qu'un flambeau terrestre qui nous dérobe la splendeur des astres².

¹ Les nymphes, dit Callimaque, découvrirent trois pierres mystérieuses qui servaient à dévoiler l'avenir. Elles les présentèrent à Minerve, qui les refusa, en disant qu'elles convenaient mieux à Apollon.

² Il y a de certaines idées qui sont justes aussi longtemps qu'elles restent dans la sphère qui leur est propre, parce que l'esprit humain y arrive par les connaissances qu'il acquiert dans cette sphère elle-même. Telles sont les idées du temps, de l'espace, de l'étendue : telle est encore celle de cause et d'effet. Ces idées nous sont suggérées par l'observation des phénomènes, c'est-à-dire, des apparences qui frappent nos sens. Elles sont donc applicables, et indispensables pour diriger notre jugement dans la sphère de ces apparences. Mais le sentiment intérieur semble sortir de cette sphère ; car les résultats de la logique stricte, appliquée au sentiment intime, sont presque toujours en opposition avec ce sentiment, bien que dans certains cas il soit tellement fort, que toute la rigueur du raisonnement ne peut triompher de sa résistance. Par exemple, l'idée de cause et d'effet, pour ce qui tient aux objets extérieurs et à nos relations avec ces objets, est le fondement de toute logique raisonnable. Mais si nous transportons cette idée de cause et d'effet à la nature de l'âme, elle nous conduira directement et irrésistiblement à nier tout libre arbitre, c'est-à-dire qu'elle nous conduira à un résultat que notre sentiment intérieur, malgré tous nos efforts, ne saurait admettre. Or, si d'une manière de raisonner qui, sur certains objets, nous mène à des conclusions évidentes pour notre intelligence, conformes à notre sentiment intérieur, et satisfaisantes pour notre esprit, il résulte, sur d'autres objets, des conséquences qui révoltent notre intelligence, contraient notre sentiment intime, et loin de satisfaire notre esprit, lui font éprouver la douleur de ne pouvoir réfuter ce qui lui répugne, n'est-il pas clair que cette manière de raisonner, convenable dans le premier cas, ne l'est pas dans le second ? Le caractère distinctif d'un raisonnement juste, c'est de donner à l'homme le repos qui accompagne la conviction. Quand il ne lui procure pas ce repos, ce n'est pas toujours que le raisonnement soit faux en lui-même : ce peut être aussi qu'il est appliqué à des objets auxquels il ne doit pas être appliqué.

Les obstacles extérieurs sont les calamités qui, bouleversant l'existence physique de l'homme, retardent les progrès de son existence morale, et les intérêts qui portent d'autres hommes à lui faire prendre de gré ou de force une route opposée.

L'homme est ainsi placé entre trois forces contraires, qui se le disputent : on dirait que le ciel l'appelle en haut ; la terre le retient en bas, et il y a des êtres, semblables à lui, qui l'entraînent de côté. Cependant il avance conformément à l'impulsion que sa nature lui imprime, et au milieu des obstacles qu'il doit vaincre. Sa marche est réglée, elle est nécessaire. Sa direction peut être contrariée ou suspendue ; mais rien ne peut lui donner pour longtemps une direction contraire.

Telle est donc la série d'idées, ou plutôt de faits, que nous nous proposons de prouver. Si nous réussissons, le résultat de cette démonstration nous semble devoir être salutaire.

La religion étant inhérente à l'homme et renaissant toujours sous une forme nouvelle quand l'ancienne forme est brisée, et la marche de la religion se proportionnant naturellement aux progrès de chaque époque, il s'ensuit, d'un côté, que la philosophie, en travaillant à épurer les idées religieuses, doit renoncer à se mettre en lutte avec le sentiment religieux et à vouloir détruire ce qui n'est pas soumis à la destruction : mais il s'ensuit, d'un autre côté, que l'autorité ne peut ni ne doit tenter d'entraver, de détourner, ni même d'accélérer les améliorations apportées à la religion par les efforts de l'intelligence¹.

Nous disons qu'elle ne doit pas même les accélérer : car autant les perfectionnements libres et graduels nous semblent désirables, autant nous répugnons à toutes les réformes violentes et prématurées. Nous détestons le pouvoir intolérant, mais nous craignons un peu le pouvoir philosophe. Les persécutions de Louis XIV ont fait beaucoup de mal. Les prétendues lumières de Joseph II en ont fait presque autant. Les décrets imprudents de l'assemblée Constituante n'en ont pas fait moins, sinon par leur teneur immédiate, du moins par leurs conséquences assez rapprochées.

Que l'autorité soit neutre. L'intelligence de l'homme, cette intelligence dont le ciel l'a doué pour qu'il en fit usage, se chargera du reste. Elle n'est ennemie de la religion que lorsque la religion est persécutrice. Elle s'acquittera d'autant mieux de la mission d'impar-

¹ « Un peuple qui perfectionne ses lois et ses arts, est bien malheureux et bien à plaindre quand il ne peut perfectionner sa religion. » PAW, Recherches sur les Égyptiens et les Chinois, I, pag. 178. — Voy. sur le même sujet HERDER, Phil. de l'Hist., III, 138-150.

tialité et d'amélioration qui lui est confiée, qu'elle ne sera pas irritée par des obstacles, troublée par des périls et contrainte à prendre un élan trop fort pour surmonter d'opiniâtres résistances.

Cette neutralité du pouvoir servira même à conserver plus longtemps les formes religieuses, auxquelles l'habitude ou la conviction doivent attacher une juste importance. Ces formes sont d'autant plus susceptibles de durée qu'elles résistent moins aux perfectionnements insensibles. C'est d'ordinaire au milieu du combat qu'elles se brisent. Les prêtres d'Athènes rompirent les premiers la bonne intelligence qui subsistait entre la philosophie et le polythéisme, et que la philosophie voulait respecter : et l'inflexibilité de Léon X décida la réforme que Luther lui-même n'avait point en vue, en commençant ses attaques contre les abus de l'Église romaine¹.

¹ Ce ne serait pas la seule utilité de cette manière d'envisager la religion. Elle aurait encore l'avantage de rendre raison de beaucoup d'événements qui nous paraissent des effets du hasard, ou que nous attribuons à des causes partielles, tandis qu'ils sont le résultat nécessaire d'une marche invariable. Ainsi quand nous verrions Cyrus et Bonaparte dans la même position, conquérants tous deux d'un antique royaume, dont les institutions politiques aussi bien que religieuses étaient en hostilité contre leur puissance, nous concevriions pourquoi l'un, par un concordat avec les mages, établit la religion de Zoroastre comme une religion de cour, au milieu de la croyance grossière de ses Perses à demi sauvages, et pourquoi l'autre en agit à peu près de même envers le catholicisme, au milieu de l'incrédulité nationale.

Nous retrouverions dans la subite persécution des chrétiens, par le collègue de Galère, dans l'hésitation de cet empereur, dans le zèle de ses courtisans, dans la fureur des prêtres de l'ancien culte, beaucoup de traits caractéristiques de la révolution de l'édit de Nantes. Nous apprendrions que Julien n'est pas resté sans imitateurs. Les temps modernes s'éclaireraient par les temps passés, comme ceux-ci par les temps modernes.

CHAPITRE VIII.

Des questions qui seraient une partie nécessaire d'une histoire de la religion, et qui néanmoins sont étrangères à nos recherches.

Avant rendu compte à nos lecteurs de nos intentions et de notre plan, nous devons, avant de terminer cette introduction, leur expliquer pourquoi plusieurs questions, qui, d'ailleurs, entreraient naturellement dans un ouvrage historique, seront écartées de nos recherches, et leur indiquer les précautions que nous aurons à prendre, afin de nous rapprocher du but que nous nous sommes proposé d'atteindre.

Pour découvrir comment l'homme s'élève d'une croyance grossière à une croyance plus épurée, nous avons dû remonter à l'état le moins avancé des sociétés humaines, c'est-à-dire, à l'état sauvage.

Ici une question semblait se présenter. L'état sauvage a-t-il été l'état primitif de notre espèce ?

Les philosophes du XVIII^e siècle se sont décidés pour l'affirmative, avec une grande légèreté.

Tous leurs systèmes religieux et politiques partent de l'hypothèse d'une race réduite primitivement à la condition des brutes, errant dans les forêts, et s'y disputant le fruit des chênes et la chair des animaux ; mais si tel était l'état naturel de l'homme, par quels moyens l'homme en serait-il sorti ?

Les raisonnements qu'on lui prête pour lui faire adopter l'état social, ne contiennent-ils pas une manifeste pétition de principe ? ne s'agitent-ils pas dans un cercle vicieux ? Ces raisonnements supposent l'état social déjà existant. On ne peut connaître ses bienfaits qu'après en avoir joui. La société, dans ce système, serait le résultat du développement de l'intelligence, tandis que le développement de l'intelligence n'est lui-même que le résultat de la société.

Invoquer le hasard, c'est prendre pour une cause un mot vide de sens. Le hasard ne triomphe point de la nature. Le hasard n'a point civilisé des espèces inférieures, qui, dans l'hypothèse de nos philosophes, auraient dû rencontrer aussi des chances heureuses.

La civilisation par les étrangers laisse subsister le problème intact. Vous me montrez des maîtres instruisant des élèves ; mais vous ne me dites pas qui a instruit les maîtres : c'est une chaîne suspendue en l'air. Il y a plus ; les sauvages repoussent la civilisation quand on la leur présente.

Plus l'homme est voisin de l'état sauvage, plus il est stationnaire. Les hordes errantes que nous avons découvertes, clairsemées aux

extrémités du monde connu, n'ont pas fait un seul pas vers la civilisation. Les habitants des côtes que Néarque a visitées, sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a deux mille ans. À présent, comme alors, ces hordes arrachent à la mer une subsistance incertaine. À présent, comme alors, leurs richesses se composent d'ossements aquatiques, jetés par les flots sur le rivage. Le besoin ne les a pas instruites ; la misère ne les a pas éclairées ; et les voyageurs modernes les ont retrouvées telles que les observait il y a vingt siècles l'amiral d'Alexandre¹.

Il en est de même des sauvages décrits dans l'antiquité par Agatharchide², et de nos jours par le chevalier Bruce³. Entourées de nations civilisées, voisines de ce royaume de Méroé si connu par son sacerdoce, égal en pouvoir comme en science au sacerdoce égyptien, ces hordes sont restées dans leur abrutissement : les unes se logent sous les arbres, en se contentant de plier leur rameaux et de les fixer en terre ; les autres tendent des embûches aux rhinocéros et aux éléphants, dont elles font sécher la chair au soleil ; d'autres poursuivent le vol pesant des autruches ; d'autres, enfin, recueillent les essaims de sauterelles poussées par les vents dans leurs déserts, ou les restes des crocodiles et des chevaux marins que la mort leur livre ; et les maladies que Diodore décrit⁴, comme produites par ces aliments impurs, accablent encore aujourd'hui les descendants de ces races malheureuses, sur la tête desquelles les siècles ont passé, sans amener pour elles ni améliorations, ni progrès, ni découvertes. Nous reconnaissons cette vérité.

Aussi ne prenons-nous point l'état sauvage comme celui dans lequel s'est trouvée l'espèce humaine à son origine. Nous ne nous plaçons point au berceau du monde, nous ne voulons point déterminer comment la religion a commencé, mais seulement de quelle manière, lorsqu'elle est dans l'état le plus grossier qu'on puisse concevoir, elle se relève et parvient graduellement à des notions plus pures.

Nous ne disons nullement que cet état grossier ait été le premier ; nous ne nous opposons point à ce qu'on le regarde comme une détérioration, une dégradation, une chute : mais c'est le terme le plus éloigné de la perfection ; c'en est assez pour que nous devions nous y

¹ Voy. *The Periplus of Nearchus*, by D. Vincent, Lond. 1798, et la traduction française de cet ouvrage. — NIEBUHR, *Descr. de l'Arab. et MARCO POLO*.

² AGATHARCH. *de Rubr. mar. in Geogr. min. Hudson*. I, pag. 37 et suiv.

³ BRUCE, *Voy. en Abyss.* II, 539 ; III, 401.

⁴ Diodore, I.

placer, afin de contempler mieux l'espace que l'homme a franchi pour arriver au terme opposé.

On peut nous faire cependant encore une objection.

Lorsqu'on remonte jusqu'aux plus obscures des époques historiques, l'on n'aperçoit plus dans la nuit des siècles que quelques masses énormes que les ténèbres rendent à la fois plus confuses et plus imposantes, et qui, séparées entre elles par des abîmes, conservent des traits d'une étonnante similitude.

En parcourant l'Europe, l'Asie, et ce que nous connaissons de l'Afrique, en partant de la Gaule, ou même de l'Espagne, et en passant par la Germanie, la Scandinavie, la Tartarie, l'Inde, la Perse, l'Arabie, l'Éthiopie et l'Égypte, nous trouvons partout des usages pareils, des cosmogonies semblables, des corporations, des rites, des sacrifices, des cérémonies, des coutumes et des opinions, ayant entre elles des conformités incontestables ; et ces usages, ces cosmogonies, ces corporations, ces rites, ces sacrifices, ces cérémonies, ces opinions, nous les retrouvons en Amérique, dans le Mexique et dans le Pérou.

C'est vainement que l'on voudrait assigner pour cause à ces conformités des dispositions générales inhérentes à l'esprit humain¹. Il éclate dans plusieurs détails des ressemblances si exactes sur des points si minutieux², qu'il est impossible d'en trouver la raison dans

¹ FRÉRET, Mém. sur les Gaulois, Acad. des Inscript. XXIV, pag. 389.

² À la fête de Bhavani aux Indes, le premier du mois de mai, les Indiens, et principalement les bergers, élèvent des Mais, qu'ils ornent de fleurs. La même cérémonie avait lieu le même jour, par des hommes de la même profession, chez plusieurs nations du Nord et de l'Occident. Le ridicule usage du poisson d'avril se pratique aux Indes comme en Europe, le premier avril, aux fêtes nommées Huli. (Rech. asiat. II, 333.) Les renards de Samson se retrouvent dans une fête de Carséoles, ville du Latium. (OVID. Fast. IV, 681-712.) Il y a beaucoup d'analogie entre la vache rousse des Fordicules et la vache rousse des Hébreux. Il n'y en a guère moins entre les ruses de Vichnou, pour obtenir le breuvage nommé Amrita, qui procurait l'immortalité, et celles d'Odin, pour s'emparer de l'hydromel qui éclaire les sages et inspire les poètes. Cette ressemblance dans les détails s'étend des cérémonies aux traditions. Chez les Germains, Mannus, fils de Tuiston, avait eu trois fils, auteurs des principales nations germaniques. Les Scythes parlaient des trois fils de Targytais leur fondateur. (HÉROD. IV, 6 et 10.) Polyphème et Galatée avaient donné le jour à Celtus, à Illyricus et à Gallus. Saturne avait eu Jupiter, Neptune et Pluton. Le ciel et la terre avaient engendré Cottus, Briarée et Gygès. On connaît les trois enfants de Noë. Mais ce qui est bien plus remarquable encore, c'est la parfaite conformité de la fable romaine d'Anna Perenna, et des fables indiennes sur la déesse de l'abondance, nommée Anna Purna Devi. Ovide dit qu'on regardait Anna Perenna tantôt comme la lune, et Anna Purna porte un croissant ; tantôt comme Thémis, et Anna Purna est l'épouse du dieu de la justice, Vrichna Iswara ; d'autres fois comme Io, et Anna Purna est représentée sous la

la nature ou dans le hasard : et ce que nous apprenons journellement des antiquités de l'Inde, la manière dont les savants anglais reconnaissent dans les traditions de cette contrée les dates principales de l'histoire juive et les fables de la religion grecque, romaine et scandinave, l'espèce de concordance qui en résulte pour les annales de ces peuples, toutes ces choses ont redonné, dans ces derniers temps, une vraisemblance presque irrésistible à l'hypothèse d'un peuple primitif, source commune, tige universelle, mais anéantie, de l'espèce humaine. N'est-ce pas à ce peuple que nous devrions demander le point de départ de la religion, au lieu de le chercher chez quelques misérables hordes, auxquelles nous n'accordons qu'avec peine une nature semblable à la nôtre ?

Nous n'affirmons nullement qu'il soit impossible au travail et au génie d'arriver un jour à la connaissance de la grande vérité, du grand fait, du fait unique, qui doit servir à réunir les fragments épars de la chaîne brisée dont nous soulevons quelques anneaux. Nous aimons à rendre justice aux hommes studieux, aux voyageurs intrépides qui se proposent cette découverte. Nous admirons leur patience infatigable, et ce courage que rien ne rebute et qui brave des difficultés dont l'imagination s'épouvante. Car ce ne peut être qu'en étudiant chaque peuple dans ses plus petits détails, en comparant les usages les plus minutieux et les traditions les plus confuses, en recueillant tous les débris des langues antiques, nous ne parlons pas de celles qui sont anciennes pour nous, mais de celles qui, mortes déjà pour les hommes qui nous ont précédés sur cette terre, n'avaient laissé chez les nations les plus reculées que des traces vagues et un faible souvenir ; ce ne peut être qu'en voyageant sur tout notre globe et en retournant, pour ainsi dire, les couches nombreuses accumulées l'une sur l'autre par la succession des âges, qu'ils rassembleront les matériaux indispensables au succès dont la noble espérance les soutient dans tous leurs efforts.

Mais ce succès, précieux en lui-même, ne fera toutefois que les ramener au point où nous sommes. L'hypothèse d'un peuple primitif impose à ceux qui l'adoptent une difficulté de plus à résoudre. D'une part, reportés par ce système au-delà de l'histoire de l'espèce

forme d'une vache ; ou comme Amalthée, nourrice de Jupiter, et Anna Purna, assise sur un trône, donne des aliments au jeune Schiven, qui tend la main pour les recevoir. Enfin, la tradition même d'Anna Perenna, vieille femme, nourrissant les Romains sur le mont Sacré, s'applique à l'Anna Purna indienne, qui, suivant les Pouranas, nourrit miraculeusement Viasa Muni et ses dix mille pupilles, réduits à la famine par Schiven, irrité de ce que leur maître lui avait préféré Vichnou. (Comp. OVID. *fast.* III, 657-674, et PATERSON, *Mémoire sur la religion indienne. Rech. asiat.* VIII.)

humaine, ils doivent se jeter dans l'étude de celle des grandes époques de notre globe, pour rendre compte des révolutions physiques par lesquelles ce peuple primitif a été détruit ; et c'est ainsi que toutes les fois qu'on s'occupe à fond d'une question quelconque, on arrive à sentir que pour savoir complètement une chose, il faudrait ne rien ignorer. D'une autre part, la destruction du peuple primitif étant incontestable, plusieurs de ses parties se sont vues forcées de recommencer le grand œuvre de la civilisation. On peut tout au plus supposer dans quelques contrées quelques souvenirs d'une situation antérieure, quelques traditions, quelques usages. Mais ces souvenirs sont confus, ces traditions vagues, ces usages inexplicables par l'oubli de leurs motifs, et l'ensemble des conjectures devra toujours commencer à cet état de grossièreté et d'ignorance d'où nous avons cru devoir partir.

CHAPITRE IX.

Des précautions que la nature de nos recherches nous oblige de prendre.

Plusieurs précautions nous seront indispensables pour atteindre le but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage.

La première sera de distinguer les époques des diverses religions.

Une nation n'a pas, à la fin d'un siècle, la même croyance qu'au commencement ; bien qu'elle adore les mêmes divinités, elle n'en conserve pas longtemps des notions uniformes.

En entrant dans la civilisation, les peuples reçoivent une impulsion qui ne s'arrête plus : mais les changements sont imperceptibles. Aucun signe visible ne les indique. L'extérieur d'une religion reste immuable, lors même que la doctrine se modifie. Le nom seul des dieux ne varie pas et c'est une cause nouvelle d'erreur.

Dans l'esprit de beaucoup de lecteurs assez instruits, le nom de chaque mythologie retrace un ensemble d'opinions dont ils ne démêlent pas les dates. La religion d'Homère et celle de Pindare lui paraît parfaitement semblable, et retrouvant sur les bords du Tibre les mêmes acteurs célestes que sur les rives du Simois, ils s'imaginent encore que le chantre d'Achille et celui d'Énée ont décrit une religion à peu près pareille¹.

¹ Une erreur de ce genre, et même beaucoup plus grave, a diminué le mérite d'un ouvrage qui renferme de grandes beautés. On ne saurait trop regretter que M. de Châteaubriand ait commis, dans ses *Martyrs*, un anachronisme d'environ quatre mille ans. Il a présenté comme simultanées deux choses, dont l'une n'existait plus et l'autre pas encore. La première était le polythéisme d'Homère, et la seconde le catholicisme de nos jours. Certes, après Euripide, après Épicure, et presque en présence de Lucien, les vierges grecques ne demandaient pas au premier jeune homme qu'elles rencontraient : *Ne seriez-vous pas un immortel ?* Et d'une autre part, il n'y avait encore chez les chrétiens, du temps d'Eudore et de Cymodocée, ni soumission habituelle au pouvoir sacerdotal, ni dogmes fixes, ni rien de ce qui caractérise, en plus d'un endroit, les discours de la vierge et du martyr. L'illustre auteur de ce poème a de plus été entraîné, par cette erreur, à faire usage d'un genre de merveilleux tout contraire et bien inférieur à celui qui ressortait naturellement de son sujet. Son enfer a tous les défauts de celui de Virgile, parce qu'on sent qu'il est écrit à une époque pareille, lorsque aucun des éléments de la description ne faisait partie d'aucune croyance. Le talent du style ne peut remédier à ce vice de la conception. Le paradis de M. de Châteaubriand, copie de l'Olympe, est également frappé d'une imperfection qui ne lui permet pas de lutter avec son modèle. Il a la diversité des couleurs de moins et la métaphysique de plus. La pureté au sein de la corruption, la certitude en présence des doutes universels, l'indépendance sous la tyrannie, le mépris des richesses au milieu de l'avidité, le respect pour la souf-

Il n'en est rien. Les dieux de l'Iliade, loin d'être ceux des poètes romains, ou des lyriques et tragiques grecs, ne sont pas même exactement ceux de l'Odyssée. Les dieux de la Grèce n'ont en commun avec ceux d'Ovide et de Virgile, que le nom et quelques fables dont la signification avait changé. Leur caractère moral, leurs relations avec les hommes à ces deux époques n'ont aucun rapport.

Jusqu'ici, l'on a plutôt recueilli qu'apprécié les témoignages. L'on a cité presque indifféremment sur la religion grecque Homère et Virgile, Hésiode et Lucien. L'on a même consulté avec confiance, sur les époques les plus reculées de cette croyance, des mythologues tout à fait modernes, ou des philosophes dont l'intérêt visible et le but avoué était d'épurer l'ancien polythéisme¹.

France lorsqu'on voyait partout l'exemple de la cruauté indifférente et de la férocité dédaigneuse, le détachement d'un monde où le reste des hommes avait concentré tous ses désirs, le dévouement quand tous étaient égoïstes, le courage quand tous étaient lâches, l'exaltation quand tous étaient vils ; tel était le merveilleux qu'on pouvait faire descendre du ciel, et ce merveilleux placé dans l'âme des premiers fidèles, et renouvelant la face du monde, n'eût pas eu peut-être moins d'intérêt que des anges, pâles héritiers des dieux de l'Iliade, traversant l'empirée comme Vénus blessée par Diomède, ou Junon voulant tromper Jupiter.

Si cette critique et une observation placée dans une note antérieure paraissent des attaques contre l'écrivain qu'elles concernent, nous nous croirions obligés d'expliquer notre pensée. Notre ouvrage prouve assez que nous n'adoptons point les opinions religieuses que M. de Châteaubriand a défendues, et sur bien d'autres questions nous sommes certainement d'avis très opposés. Mais nous ne le confondons point toutefois avec les hommes qui ont embrassé, plus tard que lui, la cause que le premier il a relevée. Quand il a publié le Génie du Christianisme, la lice était ouverte à ses adversaires ; le pouvoir superbe qui tenait tout l'univers à ses pieds, ne s'appuyait que sur sa force intrinsèque, et permettait la discussion sur tout ce qui ne touchait point à la politique. M. de Châteaubriand affrontait donc la critique dans toute sa liberté, ce qui est toujours la preuve d'un sentiment honorable de sa propre valeur. Ses successeurs arrivent sous d'autres auspices. Lors même qu'ils auraient, comme lui, le mérite du talent, ils n'auraient pas celui de combattre leurs ennemis à armes égales. Que serait-ce si par hasard ils lui étaient immensément inférieurs sous le premier rapport ? s'ils n'avaient pour éloquence que de l'emportement, pour originalité que de la bizarrerie, et pour bravoure que la certitude qu'on ne peut leur rendre les coups qu'ils portent ? Entre eux et M. de Châteaubriand, il y a la même différence qu'entre un chevalier dans un tournoi, n'ayant pour lui que son adresse et sa force, et des inquisiteurs du saint-office, ayant avec eux leurs sbires et leurs familiers.

¹ Pour donner une idée de l'excès auquel cette méthode fautive a été portée, nous indiquerons l'auteur de l'Essai sur la religion des Grecs. Quand au milieu d'un grand étalage d'érudition il veut nous parler de l'enfer d'Homère, il nous renvoie à une note, et dans cette note nous trouvons des vers de Virgile ; une autre note nous rapporte des passages de Proclus et de Jamblique. Il est vrai que quelquefois parmi ses autorités nous rencontrons aussi Racine et Boileau.

Ce que M. Leclerc de Septchènes a fait pour la religion des Grecs, d'autres écrivains l'ont fait pour celle des Perses ; ils ont invoqué, comme des garants dignes de toute confiance, non seulement Plutarque, mais Porphyre, dont on connaît l'enthousiasme et le dévouement au platonisme nouveau ; Eubule, contemporain de Porphyre, non moins inexact, mais bien moins savant que lui ; Eusèbe, homme érudit, mais d'une crédulité puérile ; Dion Chrysostôme, esprit imbu de toutes les subtilités d'Alexandrie ; Eudème, enfin, dont le siècle même nous est inconnu, et que soupçonnait déjà d'imposture le compilateur qui nous en a conservé quelques fragments. (V. *Excerpta ex Damascii libro de principiis*, pag. 259.) Ils n'ont pas considéré que ces hommes écrivaient, pour la plupart, près de six cents ans après la chute de l'empire de Darius, lorsque le polythéisme grec et la philosophie grecque, la théurgie éclectique, le judaïsme et le christianisme, avec toutes les superstitions qu'entraînent à leur suite les bouleversements politiques, le mélange des peuples, l'asservissement, l'épouvante et le malheur, avaient pénétré dans la religion des Perses.

Personne, au reste, n'a poussé l'absence de toute critique et la confusion de tous les auteurs à un degré plus haut que M. de la Mennais, dans le troisième volume de son Essai sur l'indifférence en matière de religion. Il cite indistinctement, pour prouver ce qu'il nomme la religion primitive, Pythagore, Épicharme, Thalès, Eschyle, Platon, Sanchoïaton, Diodore, Pausanias, Jamblique, Clément d'Alexandrie, Maxime de Tyr, Cicéron, Plutarque, Anaxagore, Lactance, Archaëlus, Porphyre, Sénèque, Épicète, Proclus, etc. Il saisit au hasard quelques expressions de chacun d'eux, pour en conclure qu'ils ont professé la même doctrine. Le sceptique Euripide, qui fait d'ailleurs, comme tout auteur tragique, dire à ses personnages le pour et le contre, lui paraît un garant non moins respectable que le religieux Sophocle. Le crédule Hérodote est appelé en témoignage avec l'incrédule Lucien. L'auteur se prévaut d'un mot d'Aristote pour le présenter comme ayant professé le théisme et l'immortalité de l'âme à notre manière, tandis que le dieu d'Aristote, dépouillé de toute vertu, de toute qualité, de toute relation avec les hommes, est une abstraction dont aucune religion ne peut s'emparer, et que, suivant le même philosophe, l'âme, après la mort, sans mémoire, sans conscience, sans sentiment d'individualité, est une autre abstraction que ne peuvent atteindre ni les châtements, ni les récompenses. M. de la Mennais en agit de la même manière avec Xénophane, le panthéiste le plus audacieux qui ait existé, et qui, ne reconnaissant qu'une substance unique et immobile, le monde, ne mérite certes pas le nom de théiste pour avoir appelé Dieu cette substance qui, disait-il, avait toujours subsisté et subsisterait toujours dans le même état. Pline l'ancien qui, dès le commencement de son ouvrage, déclare que l'univers seul est dieu, est invoqué pour attester la permanence de la révélation faite à nos premiers pères. Sanchoïaton, nom générique, annexé, on ne sait pourquoi, à des ouvrages évidemment supposés, les vers dorés du prétendu Pythagore, les hymnes si peu antiques du fabuleux Orphée, tout est bon à M. de la Mennais, pourvu qu'on y trouve le mot θεός, auquel chaque philosophe et chaque poète attachait un sens différent. Il n'y a pas jusqu'à Horace lui-même, *Epicuri de grege porcus, parcus deo rum cultor et infrequens*, qui ne lui serve à proclamer l'immutabilité, l'antiquité, la pureté du théisme primitif.

Il ne valait vraiment pas la peine de nous dire qu'on avait découvert qu'aujourd'hui l'antiquité était peu connue, pour nous présenter comme instruction une compilation qui, s'il n'y avait en France des savants véritables, reporterait la science où elle était avant les premiers efforts de la critique naissante.

Confondant ainsi les dates et les doctrines, les auteurs de la plupart des systèmes ont mêlé les opinions des siècles divers : ils n'ont point distingué les dogmes empruntés du dehors des dogmes indigènes, les fables qui avaient toujours composé les croyances nationales de celles qui s'y étaient introduites successivement, ou y avaient été jetées tout à coup par quelque événement inattendu.

Il en est cependant des religions des anciens comme de leur géographie, tout y est progressif. La géographie d'Homère n'est pas celle d'Hésiode, celle d'Hésiode n'est pas celle d'Eschyle, celle d'Eschyle n'est pas celle d'Hérodote. Il faut dans tout ce qui concerne l'antiquité partir de la progression.

Mais ce qui redouble la difficulté de ce travail c'est que presque toutes les mythologies ont subi, dans leur arrangement chronologique, une subversion qui a placé dans les temps les plus anciens, les opinions les plus récentes, et qui a représenté les opinions les plus anciennes comme une dégénération d'opinions encore antérieures. Le motif de ce renversement de dates est facile à comprendre, quand une fois on l'a indiqué.

Lorsque le progrès des lumières a rompu chez un peuple toute proportion entre les notions religieuses et le reste des idées, mille raffinements, mille explications subtiles s'introduisent dans la religion. Mais les inventeurs de ces raffinements, les auteurs de ces explications ne les présentent point comme des déviations du culte existant. La plupart des novateurs en politique ne disent jamais qu'ils veulent établir un gouvernement nouveau. À les entendre, ils n'aspirent qu'à rendre aux institutions anciennes leur pureté primitive. Il en est de même de la religion. Les philosophes, les esprits éclairés et surtout les prêtres, qui, comme nous le montrerons ailleurs, ont toujours deux impulsions, celle de conserver les opinions existantes, parce que c'est leur intérêt immédiat, et celle d'introduire dans la religion qu'ils regardent comme leur propriété, toutes leurs découvertes successives, parce que c'est l'intérêt durable du sacerdoce, ces hommes réclament pour leurs additions et leurs interprétations plus ou moins ingénieuses, abstraites ou recherchées, les honneurs de l'antiquité, la faveur de la tradition¹. Pour mieux dominer les générations vivantes, ils empruntent la voix des générations passées¹.

¹ C'est là ce qui a trompé nos savants. *Theologia physica prima veteribus innotuit*, dit Villoison, dans Sainte-Croix, des Mystères, pag. 235, *deinde apud solos remansit doctos et philosophos ac mysteriorum antistites*. Il y a là une vérité et une erreur. Il est vrai que la théologie physico-mystérieuse prit naissance d'assez bonne heure dans les pays où le sacerdoce exerça beaucoup d'influence ; mais il est faux qu'elle ait d'abord été la religion populaire, et qu'elle soit ensuite devenue une doctrine

Dans le *Bhagvat-Gîta*², ouvrage composé avec l'intention manifeste de substituer à la doctrine des Vêdes une doctrine plus philosophique, Crishna dit à son disciple qu'il a révélé jadis à d'autres les vérités sublimes qu'il lui communique aujourd'hui, mais que le laps des temps les a recouvertes d'un voile. Comme tous les réformateurs, Crishna met de la sorte l'antiquité en avant. Dans un dialogue faussement attribué au Mercure Égyptien et traduit par Apulée³, ce législateur s'écrie, en s'adressant à l'Égypte : un temps viendra qu'au lieu d'un culte pur tu n'auras plus que des fables ridicules. C'est le mot d'un philosophe qui, tandis que l'esprit humain s'élève de l'ignorance aux lumières, reverse cette marche pour donner à ses opinions plus d'autorité⁴.

On peut remarquer un travail analogue chez les sages de la Grèce. Empédocle, Héraclite, Platon lui-même⁵, tâchent d'identifier leurs hypothèses avec ce qu'ils nomment la plus ancienne théologie. Ce dernier, par exemple, attribue aux premiers Grecs le culte des

secrète réservée aux philosophes et aux initiés. Elle a commencé par être secrète, et s'est répandue ensuite peu à peu, malgré les prêtres.

¹ Indépendamment même de l'intention, les écrivains qui traitent des époques grossières des religions, sont toujours d'une époque plus avancée ; ce qui fait qu'ils confondent toujours les opinions de leur temps avec celles qu'ils veulent décrire.

² Il paraît, dit le traducteur anglais du *Bhagvat-Gîta*, que le principal but des dialogues qui composent cet ouvrage, fut de réunir tous les cultes existants à l'époque où ces dialogues furent écrits (ils sont supposés l'avoir été il y a environ cinq mille ans), et de renverser les dogmes prescrits par les Vêdes, en établissant la doctrine de l'unité de Dieu (ceci n'est pas exact ; le *Bhagvat-Gîta* établit le panthéisme et non le théisme), en opposition avec les sacrifices idolâtres et le culte des images. (Préf. du *Bhag.-Gît.* pag. 20). Dans ce passage, le traducteur anglais reconnaît clairement une religion antérieure et plus grossière. Cependant, par une suite du préjugé reçu, il dit ailleurs qu'en traduisant le *Bhagvat-Gîta*, son intention a été moins de faire connaître les superstitions actuelles que la religion primitive des Indiens.

³ Dialogue intitulé *Asclépius*.

⁴ Indépendamment de la marche naturelle des idées, les événements modifient les religions, et alors les prêtres de ces religions, ne voulant pas reconnaître que leurs doctrines ont cédé à une force extérieure et purement humaine, attribuent aux modifications qu'elles ont subies une antériorité chimérique. Ainsi, la religion égyptienne se divise évidemment en plusieurs époques. L'ancienne religion de ce pays éprouva plusieurs altérations par l'invasion des Perses sous Cambyse. La religion qui était résultée du mélange de l'ancienne et des opinions persanes, se modifia encore sous Alexandre et ses successeurs, parce que les opinions grecques pénétrèrent alors en Égypte. Les prêtres égyptiens, en mêlant à leur culte les fables et les doctrines de leurs vainqueurs, s'efforcèrent de leur persuader qu'elles étaient originaires venues d'Égypte. (BRUCKER, *Hist. phil.* I, 281, 282.)

⁵ Plat. dans le *Cratyle*.

astres qui leur fut toujours étranger¹, et il ne tient pas à lui qu'on ne les regarde contre le témoignage de l'histoire, comme ayant commencé par l'astrolâtrie.

Il est évident que tous les raffinements des croyances religieuses sont postérieurs à la crédulité simple ; comme il est évident que la barbarie est antérieure à la civilisation². Mais un motif naturel a fait placer ces innovations avant les fables populaires, dans la chronologie ostensible des mythologies. Placées ainsi, elles contribuent à rendre la religion respectable : ce sont des fantômes imposants qui ajoutent à la majesté sombre d'un antique édifice. Substituées ouvertement à la doctrine reçue, des innovations pareilles sembleraient des impiétés.

Cette observation se vérifie chez presque toutes les nations anciennes. Nous voyons en Perse les opinions mystérieuses et raffinées du vieux empire de Bactriane attribuées aux Perses barbares, et les vestiges de la religion grossière de ces derniers, représentés comme la corruption d'un culte épuré.

Si nous prenions à la lettre l'histoire de la mythologie scandinave, telle qu'on nous la raconte, nous croirions que les peuples du Nord ont commencé par le théisme et l'allégorie et qu'ils ont fini par le fétichisme : la première des divinités scandinaves s'appelle *Alfádur*, *All-Vater*, Père de tout, nous dit-on ; puis viennent Odin et ses deux frères. Les Normes ou Parques sont d'abord au nombre de trois, et président d'une manière générale au passé, au présent et à l'avenir. L'allégorie n'est pas méconnaissable, mais ensuite elle se perd. Il y a autant de Normes que d'hommes ; les Normes deviennent les fétiches des individus. Cette progression serait inexplicable, si nous l'acceptions, comme on nous la présente. Mais elle sera facile à concevoir, quand nous aurons montré qu'elle a été racontée ainsi par

¹ Quand nous disons que le culte des astres fut toujours étranger aux Grecs, nous ne prétendons point qu'ils n'aient pas placé les astres parmi les divinités ; mais nous prouverons, 1° que les astres déifiés par les Grecs n'ont occupé qu'un rang subalterne ; et 2° que les divinités qui dirigeaient les astres dans la mythologie grecque avaient un caractère individuel, tout à fait distinct des fonctions qui leur étaient attribuées.

² Montrons, par un seul exemple, comment, à mesure que les écrivains sont plus modernes, ils prêtent un sens plus raffiné à des coutumes et à des rites que les auteurs anciens expliquaient d'une manière fort simple. Hérodote et Plutarque racontent tous les deux que les prêtres égyptiens se rasaient le corps. Mais Hérodote assigne à cet usage une cause naturelle, un but de salubrité, dans un climat très chaud. Plutarque y voit une idée mystérieuse. « Les Égyptiens agissaient ainsi, dit-il, parce que les cheveux, les crins et la laine sont des produits impurs que l'homme doit rejeter, pour arriver par la pureté à la perfection. »

les prêtres ou drottes, qui chez les Scandinaves s'étaient emparés d'une très grande puissance.

De même dans le polythéisme grec, les divinités cosmogoniques, Chronos ou le Temps, Rhée, le Ciel, l'Érèbe, la Nuit, l'Océan, la Terre, précèdent en apparence les divinités réelles.

Il est essentiel d'avoir ces observations présentes à l'esprit dans la lecture de cet ouvrage. Sa nature ne nous permettait pas de rapporter tous les faits, d'entrer dans tous les détails indispensables pour démontrer combien est fondée chacune des distinctions que nous avons établies entre les diverses époques des croyances : mais ceux qui nous lisent avec le désir de trouver la vérité, doivent se demander, lorsqu'ils penseront avoir à nous opposer quelque fait particulier, si ce fait n'aurait pas été introduit dans la religion dont il fait partie postérieurement à l'époque à laquelle on le rapporte, et repoussée ensuite par une adresse usitée, ou par une méprise commune, vers une époque antérieure ; quel est le premier auteur qui a rapporté ce fait ; de quelle date est cet auteur, et s'il n'a pas confondu les opinions de son temps ou ses propres conjectures avec des opinions plus anciennes.

Une seconde précaution que nous aurons à prendre sera d'écarter les explications scientifiques que nous ont offertes sur les anciens cultes plusieurs savants distingués. Les travaux de ces érudits ont été sans doute d'une grande utilité. Ils ont répandu beaucoup de lumières sur des portions peu connues de l'histoire des temps reculés. Ils ont éclairci plusieurs questions essentielles. Ils nous ont offert des conjectures souvent intéressantes, quelquefois probables. Aucune vérité n'est à dédaigner. La solution de plus d'un problème qui semblait minutieux et dont l'investigation paraissait puéride, a jeté un jour inespéré sur des objets de la plus haute importance. La science est toujours salutaire, comme l'ignorance est toujours funeste.

Cependant ces érudits, nous oserons le dire, ont commis une erreur grave.

La religion n'a été pour les uns que la représentation symbolique de l'agriculture, pour les autres que celle de l'astronomie, pour d'autres encore que des faits historiques défigurés par les traditions, ou des allégories méconnues par l'ignorance. Sous un certain rapport, toutes ces explications ont quelque chose de vrai. Chez toutes les nations de la terre, une classe d'hommes plus ou moins puissante a cherché à faire de la religion le dépôt des connaissances humaines. Mais conclure de là que la religion fut inventée pour renfermer ce sens mystérieux, et que les opinions populaires n'ont été que des déguisements ou des dégradations de cette doctrine, c'est tomber dans une erreur aux conséquences de laquelle il est impossible

d'échapper. Les fables religieuses ne sont devenues que par degrés des hiéroglyphes, à l'aide desquels la classe instruite a enregistré ses calculs, ses observations sur les faits, ou ses hypothèses sur les causes.

L'erreur des savants ne vient pas de ce qu'ils ont prêté à la religion un sens scientifique, mais de ce qu'ils ont cru pouvoir le placer avant le sens populaire ou littéral. Au lieu de considérer la religion comme un sentiment, ils l'ont envisagée comme une combinaison : au lieu d'y reconnaître une affection de l'âme, ils l'ont voulu transformer en une œuvre de l'esprit. Au lieu de voir la nature, ils n'ont vu que l'art. Comme si cette erreur fondamentale ne leur eût pas suffi, chacun a choisi l'une de ces hypothèses pour en faire l'unique source de la religion. De la sorte, un système déjà défectueux par sa base, est devenu chimérique et forcé dans tous ses détails¹. L'on a compté pour rien les penchants les plus naturels de l'homme : l'on a révoqué en doute les témoignages les plus positifs de l'antiquité. L'on a rejeté à la fois ce que l'étude de nous-mêmes nous révèle et ce que l'histoire nous apprend.

Ouvrez le Monde primitif, vous n'y trouverez ni le sentiment de cette piété profonde et mâle, de cette conviction intime et sérieuse qui caractérise les Romains, ni la connaissance des événements qui, en introduisant dans ce culte des fêtes nationales, en avaient fait un principe de patriotisme politique autant que de vénération religieuse. La fuite du roi des sacrifices, fuite évidemment commémorative de l'expulsion des Tarquins², en même temps que liée à des traditions

¹ Ce qui n'était, dit le traducteur de Warburton, que l'origine d'une seule branche de l'idolâtrie, M. l'abbé Pluche en a voulu faire l'origine de toute idolâtrie. On peut en dire autant de presque tous ceux qui ont écrit sur la religion, et de ceux mêmes qui ont relevé ce défaut dans les autres. De la sorte, on a, pour ainsi dire, enté l'erreur sur l'erreur. Toutes les fables des religions sont susceptibles d'interprétations diverses, suivant qu'on les applique à l'histoire, à la cosmogonie, à la physique, ou à la métaphysique. La victoire des dieux sur Typhon était, par exemple, dans la doctrine secrète des prêtres égyptiens, tantôt le symbole de l'expulsion des rois bergers, tantôt celui du dessèchement de la basse Égypte. Il est tout simple que le sacerdoce recoure à la langue religieuse pour ses récits comme pour ses enseignements et ses hypothèses : les explications coexistent sans se nuire ; elles ont toutes leur genre de vérité ; mais elles sont toutes indifférentes quant à l'influence réelle des cultes.

² Lors même qu'on répandrait du doute sur la vérité historique des premiers événements de l'histoire romaine, il n'en demeurerait pas moins évident que l'impression morale produite par la croyance a dû être en raison de cette croyance, et non du sens mystérieux ou de l'allusion scientifique dont le peuple n'aurait eu aucune connaissance. Si les Romains ont attaché à la commémoration de la chute des Tarquins des idées de dévouement au gouvernement républicain, et de haine pour l'autorité d'un seul, il importe fort peu que quelques érudits ou antiquaires de

sacerdotales empruntées du dehors, devient exclusivement la fuite du soleil au déclin de l'année. Jupiter Stator est le même soleil qui s'arrête. La Fortune des femmes cesse de rappeler l'ambassade de Véturie : l'auteur la transforme d'abord en une fête à la Victoire, sous prétexte qu'elle retraçait une victoire de la piété filiale ; puis cette victoire devient le triomphe remporté par le soleil sur l'hiver. Les Juvénales, que Néron fonda¹ le jour où, pour la première fois, il se fit couper la barbe pour célébrer cette grande époque, en offrant en spectacle l'empereur du monde comme histrion et comme chanteur², est un emblème du renouvellement des saisons³. Ainsi, défigurant tout, les érudits sont arrivés, portant chacun son étendard favori⁴, à la suite duquel ils traînaient des faits captifs, sous des travestissements bizarres⁵. L'un a vu partout le déluge où l'autre a reconnu le feu. Celui-ci retrouvait des mois où son successeur démêlait des dynasties⁶. Nul n'a poussé la subtilité et l'audace en ce genre aussi loin qu'un homme⁷ qui semble néanmoins avoir décidé des

Rome aient su que cette cérémonie avait aussi une signification astronomique, et que cette signification était la première et la seule réelle dans l'intention des fondateurs.

¹ TACIT. Ann. XIV, 15 ; XV, 33.

² XIPHILIN. 61.

³ Monde primit. IV, 292.

⁴ Ce que les érudits ont fait pour les explications scientifiques, les historiens n'ont pas manqué de le faire pour les explications historiques. Lévêque, qui a composé une Histoire de Russie, place dans la Tartarie la source de toutes les religions. Chacun veut que ce qu'il sait le mieux soit le principe de ce que les autres savent.

⁵ Les explications exclusives des savants nous rappellent l'anecdote qu'on raconte sur l'auteur d'*Acajou*. Ayant vu des estampes destinées à un livre qu'il ne connaissait pas, il voulut les expliquer, et composa son roman. Il se trouva que ces estampes étaient préparées pour un ouvrage d'un tout autre genre ; mais le roman n'en resta pas moins.

⁶ Cudworth aperçoit dans Mithra le Dieu unique. Mosheim, son commentateur, n'y démêle qu'un chasseur avec ses chiens défiés.

⁷ Il suffit de considérer la suite des assertions qui composent le système de Dupuis, tel que lui-même l'expose, pour se convaincre de sa fausseté. « J'examine », dit-il, « ce qu'ont pensé de la divinité les hommes de tous les siècles et de tous les pays. » Ce n'est donc pas seulement des philosophes et de leurs hypothèses qu'il parle, mais aussi du peuple et de sa croyance. « J'ai prouvé », continue-t-il, « par les témoignages historiques de tous les peuples du monde, par l'inspection de leurs monuments religieux et politiques, par les divisions et distributions de l'ordre sacré et de l'ordre social, enfin par l'autorité des anciens philosophes, que c'est à l'univers et à ses parties que, primitivement et le plus généralement, les hommes ont attribué l'idée de la divinité. » Comme, chez presque toutes les nations, les prêtres étaient, dans l'origine, les seuls historiens, il n'est pas étonnant que les témoignages historiques aient placé au-dessus ou à côté de la religion vulgaire les doctrines raffinées des prêtres ; et, de cela seul qu'ils ont été forcés de faire

mention de cette religion vulgaire pour l'interpréter, il s'ensuit que cette religion vulgaire était pour le peuple la seule religion. Les monuments religieux étant de même construits sous la direction de cette caste, les allégories de la science devaient y occuper une plus grande place que dans le culte public. Quant à l'autorité des philosophes, il est assez simple que, retrouvant dans les symboles des prêtres des doctrines cosmogoniques analogues aux leurs, ils les aient fait valoir aux dépens des dogmes et des opinions populaires. Il s'ensuit que la métaphysique et la physique sacerdotales sont devenues la métaphysique et la physique philosophiques ; mais nullement que la multitude n'ait reconnu dans les idées religieuses que des abstractions personnifiées. Or, si elle ne les a pas reconnues pour telles, elles n'ont pas été une religion primitive ou générale. « L'histoire des dieux », poursuit Dupuis, « n'est autre chose que celle de la nature ; et, comme elle n'a point d'autres aventures que ses phénomènes, les aventures des dieux seront donc les phénomènes de la nature mis en allégorie. » L'histoire des dieux n'est celle de la nature que pour les hommes qui ont étudié la nature. La foule ne l'étudie pas. L'histoire des dieux est pour cette foule celle des impressions de détail qu'elle reçoit des objets extérieurs, combinées avec son besoin d'adorer quelque chose qui soit au-dessus d'elle ; les motifs qu'elle suppose à l'action de ces objets extérieurs, les passions qu'elle leur prête ont dû donner lieu à des fables sans aucun rapport avec les phénomènes de la nature, mais qu'on a ensuite interprétées de manière à les rattacher à ces phénomènes. « L'ancienne religion du monde », ajoute cet auteur, « est encore la moderne. » Rien n'est plus faux, si cette assertion s'applique à la partie morale, à l'influence réelle de la religion. On aurait beau prouver mille fois que tous les objets de l'adoration, depuis Osiris jusqu'à Jésus-Christ, n'ont, dans le langage des prêtres, été que le soleil, certes, l'influence qu'avait la religion sur les Égyptiens, et celle qu'a exercée le christianisme dans sa pureté, n'en demeureraient pas moins différentes ; l'espèce humaine n'en aurait pas moins changé de destinée, et fait un pas immense, en passant du polythéisme égyptien, ou même du polythéisme grec qui, comme on le verra, valait beaucoup mieux, à la conception du théisme, et d'un théisme fondé sur la justice et non sur la force, sur la bonté et non sur l'exigence, sur l'amour et non sur la terreur. Dupuis reprend : « La lumière et les ténèbres qui sont dans un éternel contraste avec elle ; la succession des jours et des nuits, l'ordre périodique des saisons, et la marche de l'astre brillant qui en règle le cours ; celle de la lune, sa sœur et sa rivale ; la nuit et les feux innombrables qu'elle allume sur l'azur des cieux ; la révolution des astres, plus ou moins longue sur notre horizon, et la constance de cette durée dans les étoiles fixes, sa variété dans les étoiles errantes ou les planètes ; leur marche directe ou rétrograde, leurs stations momentanées ; les phases de la lune croissante, pleine, décroissante, et dépouillée de toute lumière ; le mouvement progressif du soleil de bas en haut et de haut en bas... l'ordre successif du lever et du coucher des étoiles fixes qui marquent les différents points de la course du soleil, tandis que les faces variées que prend la terre marquent ici-bas les mêmes époques du mouvement annuel du soleil ; la correspondance de celle-ci dans ses formes avec les formes célestes auxquelles s'unit le soleil ; les variations que subit cette même correspondance durant une longue suite de siècles ; la dépendance passive dans laquelle la partie sublunaire du monde se trouve vis-à-vis de la partie supérieure à la lune ; enfin la force éternelle qui agit toute la nature d'un mouvement intérieur semblable à celui qui caractérise la vie... tous ces différents tableaux, exposés aux regards de l'homme, ont formé le grand et magnifique spectacle dont je l'environne au moment où il va se créer des dieux... Il ne s'est point mépris sur la toute-

puissance, sur la variété de ces causes partielles qui composent la cause universelle. Pour le prouver, j'ai ouvert les livres où l'homme a, dès la plus haute antiquité, consigné ses réflexions sur la nature ; et j'ai fait voir qu'aucun de ces tableaux n'a été oublié. Donc, c'est là ce qu'il a chanté ; c'est là ce qu'il a adoré. » Nous avons cité ce long passage, parce qu'il met dans toute son évidence l'erreur profonde de Dupuis. L'homme, dans l'enfance de l'état social, et dans l'ignorance où il est alors plongé, remarque sans doute la transition de la lumière aux ténèbres, la succession des jours et des nuits, l'ordre des saisons ; mais assurément il n'a pas démêlé alors les révolutions des astres, leur marche directe ou rétrograde, leurs stations momentanées, la correspondance de la terre dans ses formes avec les formes célestes, et les variations que subit cette correspondance *durant une longue suite de siècles*. Ce dernier mot décèle toute la fausseté du système. Dupuis suppose l'homme environné de ce spectacle, éclairé par ces observations, qu'une longue suite de siècles a dû précéder, au moment où il va se créer des dieux ! Ainsi, il serait resté sans idées religieuses durant tous les siècles antérieurs. Cette supposition se réfute d'elle-même par les faits que nous avons sous les yeux. L'Ostiaque et l'Iroquois n'ont pas eu besoin d'être des savants et des astronomes pour se prosterner devant un fétiche ou un manitou. Dupuis se fonde sur les livres où l'homme a, dès la plus haute antiquité, consigné ses réflexions. Mais la religion, dans sa forme grossière, a précédé tous les livres. Ces découvertes en astronomie, ces observations du cours des astres, ces triomphes de l'intelligence humaine, c'est bien là ce que l'homme a chanté ; mais ce n'est point là ce que l'homme a adoré primitivement, c'est même ce que l'homme n'a jamais adoré : car ces phénomènes physiques, bien qu'ils aient pu être revêtus d'emblèmes religieux, n'ont jamais été l'objet de l'adoration. L'homme a pu adorer des êtres auteurs de ces phénomènes, mais auxquels il a toujours prêté un caractère individuel, indépendant de leurs rapports avec les phénomènes de la nature. « Cette nature », poursuit Dupuis, « s'est toujours montrée aux hommes comme l'être principe de tout, et qui n'a pas d'autre cause que lui-même. » La nature ne s'est point montrée à la masse des hommes sous une forme tellement abstraite, tellement inintelligible, même pour des esprits fort exercés : cette notion n'a pénétré dans les têtes humaines qu'après des âges d'étude et de réflexion. « Les hommes ont jugé de ce qui est par ce qu'ils voient et par ce qu'ils sentent. » Précisément ; et c'est pour cela que leur religion s'est formée de conjectures sur les apparences extérieures, et non de découvertes qu'ils n'avaient point encore faites : elle s'est composée de sentiments naissant au fond de leur âme, et non de raisonnements, produit de longues méditations. « Les nations qu'ils nous plaît d'appeler sauvages en sont restées là. Que de siècles il a fallu aux hommes pour y revenir ; et combien peu sont capables de recevoir cette sublime leçon ! » Si cette leçon est tellement sublime que si peu d'hommes soient capables de la recevoir, comment se fait-il que les nations sauvages y soient arrivées ? car il a bien fallu y arriver pour y rester. Mais une phrase de Dupuis nous dévoile la source de son erreur. « L'empire des sens », dit-il, « précède celui de la réflexion. Les notions puisées dans l'ordre physique ont existé durant bien plus de siècles, et chez un bien plus grand nombre d'hommes que les abstractions métaphysiques postérieurement imaginées. » Le vice est dans l'emploi du mot *notions*, quand il devait y avoir sensations. L'empire des sens est aussi étranger aux notions physiques qu'aux abstractions métaphysiques. Les unes sont de la science aussi bien que les autres ; et la religion précède la science physique aussi bien que les hypothèses métaphysiques.

En réfutant l'idée fondamentale du système de Dupuis, nous croyons avoir réfuté celui de Volney. La base de ces deux systèmes est identique, et les vices des raisonnements sur lesquels ils reposent sont du même genre. Dupuis et Volney croient l'un et l'autre que l'essentiel est de prouver que telle fable a pris naissance dans une allégorie cosmogonique ou astronomique. La chose peut être bonne à savoir, mais ne nous apprend rien sur l'effet moral de la religion dans laquelle cette fable était ou est encore consacrée. Nous le demandons à nos lecteurs, quand même Volney aurait bien clairement démontré qu'Abraham n'est que le génie personnifié de l'astre Sirius, et que, dans le sacrifice d'Isaac, il devient la planète de Saturne (Nouvelles recherches sur l'Histoire ancienne, tom. I, pag. 155-159), cela change-t-il rien aux rapports que la tradition de ce sacrifice établissait entre Jehovah et ses adorateurs ? et, pour juger de l'influence de la religion juive, n'est-ce pas de ces rapports qu'il faut nous occuper ? Quand le même écrivain nous parle du soin de l'auteur de la Genèse pour donner à son récit le caractère historique et moral convenable à son but (ib. pag. 158), il nous met sur la route ; mais comment se fait-il qu'il s'en détourne aussitôt ? N'en est-il pas de même des sept richis ou patriarches indiens (ib. pag. 155) ? Qu'ils soient les génies des sept étoiles de la constellation de l'Ourse, réglant la marche des navigateurs et des laboureurs qui la contemplent, à la bonne heure ; mais ne vaudrait-il pas la peine, pour apprécier la religion des Indes, de rechercher jusqu'à quel point l'exemple des richis, si étonnants par leur pénitence, a pu encourager l'esprit contemplatif des peuples de ces contrées, ou plutôt jusqu'à quel point cet esprit contemplatif, effet du climat, a favorisé l'invention ou l'adoption de fables pareilles ? Enfin, lorsqu'il explique ce qu'il nomme la mythologie d'Adam et d'Ève par les signes de l'Ourse et du Bouvier ; lorsqu'il attribue au coucher héliaque de ces deux constellations la notion de la chute de l'homme et de la fécondité d'une vierge (Ruines, pag. 219), ne laisse-t-il pas de côté la portion la plus importante de ces traditions, celle qui se rattache aux idées d'une mauvaise nature ou d'une dégradation primitive dans la race humaine, et aux notions de pureté et d'impureté, doctrine qui, de temps immémorial, a divisé l'Inde en castes ; qui, plus tard, a peuplé les déserts de la Thèbaïde et les couvents de l'Europe ; et qui a fini par scinder le christianisme, et par amener toutes les révolutions que le monde a subies depuis plusieurs siècles ?

En critiquant ainsi librement un auteur célèbre, nous ne méconnaissons point son mérite. Il a plus clairement que personne, et d'une manière éminemment ingénieuse, appliqué les calculs astronomiques aux systèmes religieux de l'antiquité. Il a déployé, dans l'examen de plusieurs questions de détail, une sagacité admirable. Il a, par exemple, parfaitement décrit comment l'astrologie naît de l'observation des phénomènes célestes (Rech. nouvel. sur l'hist. anc. I, 172) ; et dans l'occasion nous nous aiderons de ses lumières, en prouvant toutefois, à notre tour, que par cela même que l'astronomie a produit l'astrologie, la religion a été toute autre chose que l'astronomie. Il a très bien démontré encore que les corrections apportées à la première division des temps introduisirent dans les mythologies une complication qui donna lieu à beaucoup de fables uniformes chez les divers peuples (ib. pag. 177). Il a de la sorte dissipé de nombreux nuages et semé sur sa route un grand nombre de vérités. Mais quand il termine ses recherches par réclamer pour une seule science le privilège d'avoir servi de base à la doctrine « qui, professée secrètement d'abord dans les mystères d'Isis, de Cérès et de Mithra, a fini par envahir toute la terre (ib. pag. 211) », il ne réfléchit pas que la doctrine qui a envahi toute la terre, c'est la partie morale de la religion. Les traditions scientifiques, allégoriques, cosmogoniques des cultes antérieurs ont pu s'y

idées en France sur cette matière, et pour qui tous les dieux et tous les héros, depuis Osiris jusqu'à Mahomet, n'ont été que le soleil et les astres. L'agriculture, l'astronomie, l'histoire, la métaphysique, l'allégorie surtout, de quelque nature qu'elle ait pu être, ont été postérieures à la religion. Elles en sont devenues des parties, mais n'ont jamais pu en être la base. Elle les a reçues dans son sein, mais ne leur a pas dû son existence. L'on a inséré dans toutes les religions des systèmes scientifiques ; mais d'un système scientifique l'on n'a point fait une religion¹.

Ces systèmes, d'ailleurs, admis qu'ils étaient dans le culte, n'ont jamais eu de relation directe avec les effets moraux des croyances. Ils n'ont jamais été, pour ainsi dire, en circulation. La portion la plus allégorique de la religion grecque, celle qui traitait de l'origine du monde, des Titans, de Prométhée, était celle dont le peuple s'occupait le moins. Les divinités allégoriques ne jouent presque aucun rôle dans la religion nationale. Uranus, l'Océan, Saturne, ne sont des objets ni d'espérance, ni de crainte, ni d'invocation. Hérodote paraît ignorer ce qu'Homère avait entendu par l'Océan, tant les personnifications cosmogoniques étaient peu mêlées aux opinions habituelles². Jamais il n'est parlé de la colère ou de la protection des êtres de cette classe³. Leurs fêtes sont d'un tout autre genre que celles des divinités

glisser ; mais ces choses voilées, méconnues, reçues sans examen, transmises sans explication, n'ont modifié en rien son influence sur l'espèce humaine. Quand il prétend que le but de toutes les religions a été de tromper, d'égarer, d'asservir les peuples (Ruines, pag. 324 et suiv.), il calomnie la religion en haine des prêtres ; et quand il conclut qu'il faut tracer une ligne de démarcation entre les objets vérifiables et ceux qui ne peuvent être vérifiés, séparer d'une barrière inviolable le monde fantastique du monde des réalités, et n'attacher aux opinions religieuses aucune importance (ib. p. 224), il propose ce qui ne s'est jamais fait, ce qui jamais ne pourra se faire, parce que les objets vérifiables seront toujours fort inférieurs aux objets qui ne peuvent être vérifiés, et parce que, le monde des réalités ne nous suffisant pas, notre imagination et notre âme s'élanceront toujours vers le monde qu'on dit fantastique.

¹ Warburton (*Div. leg. of Moses*) assigne à la fable deux origines. Suivant la première, elle fut une invention des plus anciens sages, pour exprimer symboliquement leur sagesse mystérieuse ; mais cette opinion implique, ou que ces sages sont tombés miraculeusement du ciel au milieu des peuples sauvages, ou qu'il n'a pas existé de religion avant que la civilisation ne fût arrivée à l'époque où elle produit des philosophes. La seconde conjecture, c'est que la fable n'est qu'une corruption de l'histoire ancienne : mais il faut supposer alors que pendant un assez long intervalle l'homme n'a point eu d'idées religieuses ; car, si la religion ne s'est formée que de faits historiques, elle a dû attendre, pour se former, non seulement que ces faits fussent arrivés, mais eussent été défigurés par le laps des temps. Toutes ces hypothèses sont inadmissibles.

² HEROD. II, 23.

³ HERMANN, *Hand buch. der mythol. I, vers. initium.*

régnautes. Ce sont des cérémonies qui n'ont d'autre but qu'une commémoration sans résultat, et qui ne supposent aucune influence réciproque des dieux sur les hommes ou des hommes sur les dieux. Que la mutilation d'Uranus soit une allégorie ; qu'un philosophe, probablement antérieur aux Grecs, ait voulu représenter de la sorte la cessation de la force productrice, cessation qui datait du commencement de l'ordre, parce qu'en soumettant les générations à une reproduction successive, la nature semble renoncer à la création de formes nouvelles ; qu'il ait attribué cette mutilation à Chronos, le temps, parce que l'idée du temps est inséparable de celle d'une succession fixe et régulière ; qu'Hésiode, qui avait recueilli de toutes parts des dogmes sacerdotaux, pour les introduire dans la religion grecque, ait ensuite revêtu cette allégorie de couleurs poétiques, rien de plus vraisemblable. Mais quel effet moral ou politique cette allégorie pouvait-elle avoir sur le peuple de la religion duquel elle faisait partie¹ ?

Il n'est pas douteux que dans la langue astronomique de la religion romaine Pan ne représentât le soleil. Mais si dans le culte public ce dieu n'était qu'une divinité subalterne, maligne dans ses intentions, grotesque dans ses formes, l'objet de la gaîté du peuple, plutôt que de sa crainte ou de son adoration, qui ne sent que le Pan astronomique n'avait aucun rapport avec la religion nationale ? Qu'importe qu'Hercule soit le soleil, et ses douze travaux le zodiaque, que les querelles de Jupiter et de Junon, que les amours de Mars et de Vénus soient des systèmes de physique, si la nation qui rend hommage à ces divinités voit en elles des êtres réels de qui dépend sa destinée, et si dans les récits qu'on lui fait de leurs actions elle ne cherche que les moyens de se les rendre propices ?

Ce que nous disons ici ne tend nullement, nous le répétons, à déprécier d'utiles travaux. Il est désirable, sans doute, de pénétrer le sens mystérieux des cultes anciens. Mais la découverte de ce sens mystérieux fût-elle assurée, ne suffirait nullement pour nous les faire connaître sous les rapports les plus essentiels. La masse des hommes prend la religion comme elle se présente ; pour elle, la forme est le fond². C'est dans la lettre des mythologies que se remarquent

¹ HEYN. *de Theogon. Hes. 140. Com. Soc. Gæt.* Les divinités supérieures de toutes les nations ont des rapports incontestables avec l'astronomie. Cette vérité se prouve par le nombre seul de ces divinités, nombre fixé à douze en Grèce et à Rome, aussi bien qu'en Égypte et en Chaldée. L'on verra néanmoins que rien n'est plus différent que les dieux des Grecs et des Romains, de ceux de Memphis et de Babylone.

² Je lis dans un poème d'ailleurs très bien fait et très ingénieux, mais qui repose sur le système de Dupuis, le vers suivant, adressé aux Juifs :

presque uniquement les progrès de la morale et les modifications successives que les religions subissent. Les allégories et les symboles peuvent rester les mêmes à toutes les époques, parce qu'ils expriment des idées qui ne varient pas. Les fables populaires changent, parce qu'elles expriment des idées qui varient¹.

Ainsi, pour choisir un exemple qui soit connu de tous nos lecteurs, la colère d'Apollon contre les Grecs commence par s'appesantir sur les animaux pour frapper ensuite les hommes. Il est clair que le poète veut décrire la marche des ravages de la peste. Ovide² a pu aussi bien qu'Homère, et tout poète moderne, qui ferait usage de la mythologie ancienne, pourrait, aussi bien qu'Ovide, employer cette allégorie pour désigner ce phénomène physique ; mais la fable populaire, c'est-à-dire, celle qui se rapporte au caractère d'Apollon, aux motifs qui le dirigent, est nécessairement subordonnée aux changements qui ont lieu dans la morale de la religion. Si les dieux sont purement égoïstes, comme dans le polythéisme de l'Iliade, la colère du soleil se motivera sur ce qu'on ne lui a pas offert assez de sacrifices, ou sur ce qu'on a offensé l'un de ses prêtres³. Si au contraire la morale fait une partie principale de la religion, ce qui doit arriver dans une civilisation plus avancée, le poète racontera que le dieu était irrité contre l'armée à cause de ses crimes⁴.

Les érudits⁵ ont malheureusement toujours éprouvé je ne sais quel dédain à s'occuper de cette portion de la mythologie. Il est bien

Vous fêtiez le soleil et non pas Jehovah.

Certes, si les Hébreux croyaient adorer Jehovah, leur croyance constituait leur religion, et c'était bien réellement Jehovah qu'ils adoraient.

¹ Lors même qu'on ne s'appliquerait qu'à découvrir le sens scientifique des religions anciennes, il serait encore indispensable de distinguer les époques successives des mythologies. Par exemple, des savants qui veulent tout rapporter à l'astronomie, et qui prétendent que le sens astronomique était le sens primitif, ont reconnu dans la fonction de conduire les âmes des morts aux enfers, fonction attribuée à Mercure, le Mercure Anubis, qui descend dans les signes inférieurs cachés sous l'hémisphère. (BAYEUX, Trad. des Fast. d'Ovide, V, pag. 616.) Mais la fonction de conduire aux enfers les âmes des morts n'a été attribuée à Mercure que dans une mythologie postérieure à la mythologie homérique. Il n'y en a pas de trace dans Homère, et probablement Mercure n'est devenu le conducteur des âmes qu'après l'introduction en Grèce des dogmes et des fables de l'Égypte.

² Metam. VII, 536-552.

³ Iliad. liv. I.

⁴ Odys. liv. I.

⁵ Le reproche que nous adressons aux érudits modernes n'a pas été moins mérité par les anciens. Balbus, dans Cicéron (*de Nat. Deor.* II, 24), après avoir assigné pour l'une des causes de l'idolâtrie les apothéoses des hommes qui avaient civilisé leurs semblables et fait des découvertes utiles à l'espèce humaine, ajoute, que ce ne fut pas là l'unique source de l'idolâtrie ; mais que la théologie physique

plus important, dit l'un d'entre eux, de connaître la véritable et seule doctrine des philosophes et des savants sur la divinité, l'univers, l'âme et la nature, que de recueillir les fables stupides du vulgaire et les absurdes amplifications des poètes¹. Nous pensons précisément le contraire. La doctrine des philosophes a produit des hypothèses et des systèmes : les fables révérees par le vulgaire ont constitué l'influence des religions. Elles ont décidé de la morale des peuples. Elles ont préparé et amené toutes les luttes, toutes les guerres, toutes les révolutions religieuses.

Il n'est d'ailleurs nullement exact de prétendre que la théologie scientifique fût la seule religion des savants et des philosophes. Nous voyons des traces de croyance populaire chez les hommes les plus érudits et chez presque tous les sages de l'antiquité. Si nous traitons un jour de la philosophie grecque, nous montrerons Socrate consultant la Pythie ; Xénophon se conduisant d'après les oracles ; Platon accordant une foi implicite à la divination². Lors même que les hommes s'écartent à beaucoup d'égards des dogmes professés avant eux et autour d'eux, ces dogmes ne perdent pas tous leurs droits. Ils ressemblent à une armée qui se disperse au lieu de se rendre, et qui prend poste par bandes éparses, dans des endroits différents. La contrée paraît au premier coup d'œil appartenir au vainqueur ; mais les vaincus ont leurs refuges, leurs défilés, leurs places fortes qu'ils défendent, et quelquefois ils font des sorties. Quand la philosophie domine dans la classe instruite, il n'y en a pas moins des fragments de religion vulgaire, mêlés aux opinions de cette classe ; et pour apprécier ces opinions, c'est encore cette religion vulgaire qu'il faut étudier³. Les poètes eux-mêmes, lorsqu'ils inventent, se plient à la

ayant dégénéré peu à peu par l'ignorance et le laps de temps, les hommes avaient oublié le sens des choses, adhéré à l'écorce, et pris l'ombre pour la réalité. Nouveau renversement de l'ordre des idées. L'ignorance défia les objets physiques. La théologie physique ne vint que beaucoup plus tard. Tous les auteurs païens qui écrivaient lors de la décadence du polythéisme sont tombés dans la même erreur. (Voy. VARRON et SCEVOLA dans saint August. *de Civit. Dei*, IV, 27, et voy. aussi DEN. d'Hal. II).

¹ VILLOISON, ap. Sainte-Croix, 222, 223.

² On remarque la même chose dans les Romains éclairés. Voy. pour preuve la foi que Tacite accorde au miracle qui engagea Corbulon à détruire Artaxata, capitale de l'Arménie. (*Annal.* XVI, ch. 41).

³ Nous ne croyons pas avoir besoin de dire qu'il faut éviter aussi l'autre extrême. Le professeur Meiners, de Goëttingue, homme d'ailleurs instruit et judicieux, n'a voulu voir dans la religion que la partie la plus grossière. Il a poussé jusqu'au ridicule la manie de reconnaître le fétichisme partout. Il cite, pour prouver que tel ou tel peuple est adonné à ce culte, la manière dont il pare les chevaux, les chameaux, et autres bêtes de somme, dont il leur parle, etc. Avec cette logique,

croissance reçue, pour donner à leurs inventions une apparence de vérité. Les religions anciennes, comme le plus judicieux des Romains l'observe¹, furent pour le peuple, à chaque époque, telles que les poètes les représentaient ; ne considérer que leur sens occulte, c'est vouloir faire l'histoire de l'art dramatique, en décrivant les ressorts et les cordages qui font mouvoir les décorations².

Enfin, on a négligé jusqu'à présent de séparer avec assez de soin, les religions dominées par les prêtres, des religions qui demeurent indépendantes de la direction sacerdotale. Cependant on se convaincra facilement pour peu qu'on réfléchisse, qu'à dater des premiers moments des idées religieuses, la marche de la religion est différente, suivant le degré de pouvoir dont le sacerdoce est revêtu.

Nous n'avons pas à rechercher ici comment il se fait que certains peuples soient soumis aux prêtres dès l'instant de leur réunion en société, tandis que d'autres jouissent longtemps à cet égard d'une indépendance complète, et ne sont même jamais entièrement subjugués.

Nous entrerons dans l'examen des faits quand nous traiterons de la religion grecque des temps homériques, et quand nous décrirons la religion égyptienne, telle qu'elle se conserva jusqu'au mélange et à la destruction de tous les cultes de l'antiquité. Maintenant il nous suffit d'établir la différence qui doit exister entre deux espèces de religion trop souvent confondues.

Lorsqu'une corporation sacerdotale s'empare de la religion dès son origine, la religion suit une autre route que lorsque le sacerdoce, s'établissant graduellement, ne parvient que plus tard à se constituer en corporation régulière et reconnue. Le pouvoir des prêtres doit être sans bornes lorsqu'il existe dès la formation des sociétés. Plus une croyance est grossière, plus les ministres de cette croyance ont d'autorité s'ils forment une classe à part.

Le peu d'influence que possèdent les jongleurs de plusieurs tribus sauvages, vient de ce que, l'état de ces hordes n'étant pas un état organisé par des règles fixes, tout y est vague, tout y est d'impression momentanée, d'habitude irréflectie. Rien n'y a force de loi, le sacerdoce pas plus qu'autre chose. Mais lorsqu'un peuple, par des

les muletiers d'Espagne seraient fétichistes. Cette erreur diminue beaucoup l'utilité et le mérite de ses recherches.

¹ VARR. ap. *August. de Civ. Dei*, VI, 6.

² Les érudits, en traitant de la religion, n'ont vu ni les prêtres, ni le peuple, mais seulement la science. Les incrédules n'ont vu que les prêtres en tant qu'imposeurs. Les croyants n'ont vu, dans toute autre religion que la leur, que la fourberie ou le diable. Personne n'a voulu voir dans toutes les croyances le cœur humain et la nature de l'homme.

circonstances que nous chercherons à déterminer ailleurs, voit, comme en Égypte par exemple, s'élever dans son sein une institution sacerdotale, avant qu'il ait aucune institution politique capable de lutter contre cette puissance religieuse ou de la restreindre, il doit subir le joug de cette puissance. Dès lors la religion qui, livrée à elle-même, se compose de tous les sentiments, de toutes les notions, de toutes les conjectures naturelles à l'homme, devient, dans les mains du sacerdoce, l'objet d'un calcul prémédité, d'un arrangement systématique.

Quand l'homme s'occupe de la religion comme d'une chose qui lui appartient en propre, l'habitude et l'imitation l'engagent sans doute à préférer le culte qu'il voit en usage autour de lui ; voulant se faire entendre des objets de ses invocations, il leur parle la langue indiquée par l'expérience de ses ancêtres et de ses contemporains : mais tout néanmoins dans le culte est individuel. On y ajoute, on en retranche, on y change, sans que personne s'arroge le droit de s'en offenser. On court le risque de déplaire aux dieux, mais non d'être puni par les hommes. Les prières et les sacrifices, soit qu'on les offre sur des autels domestiques, dans la retraite des bois, au sommet des montagnes, s'élèvent directement jusque dans le monde invisible, traversant le vaste espace des airs, sans avoir à chercher une route privilégiée. Tout est libre entre la terre et le ciel. Au contraire dans les religions sacerdotales le ciel se ferme ; un triple rempart entoure les immortels. Toutes les issues sont gardées par des intermédiaires jaloux. Toutes les conjectures de l'homme, toutes ses craintes, ses pressentiments fugitifs, les hasards qui le frappent, les apparences bizarres qui le surprennent, les fantômes qu'il aperçoit dans l'obscurité, les bruits qu'il entend, les ombres qu'il voit dans ses rêves, toutes ces choses, il les soumet à des hommes, seuls autorisés à les expliquer ; et, de ces éléments fantastiques, ceux-ci composent une législation, une science. Toute victime qui n'est pas immolée par eux est repoussée comme une victime impie. L'encens que leurs mains ne brûlent pas est un encens sacrilège. Pour obtenir l'assistance ou la protection divine, il n'est pas moins nécessaire, à les en croire, de se concilier leur bienveillance que celle des dieux dont ils sont les ministres, et le caractère même de ces dieux subit alors de grands changements. L'homme qui ne demande à la religion que de lui concilier la bienveillance céleste, cherche à découvrir ce que les dieux sont. Le prêtre qui attend de la religion des moyens de gouverner l'espèce humaine, examine comment il doit peindre les êtres au nom desquels il veut gouverner. Il ne faut sans doute pas s'exagérer l'action du sacerdoce. En soumettant suivant ses calculs et suivant ses vues la religion à divers changements, il n'invente rien, il profite seule-

ment de ce qui existe. Son travail n'est pas un travail de création, mais d'arrangement, de forme et d'ordonnance. On n'invente pas les opinions ; elles naissent dans l'esprit des hommes, indépendamment de leur volonté. Les uns les adoptent, les autres s'en servent. Le sacerdoce a trouvé le germe de toutes les notions religieuses dans le cœur de l'homme¹, mais il a dirigé ensuite despotiquement le développement de ce germe, et de la sorte il a imprimé à la religion une marche qu'elle n'aurait pas suivie naturellement.

C'est faute d'avoir distingué ces deux espèces de croyance que l'on a commis tant d'erreurs dans l'histoire des religions. En les confondant, on a essayé de se frayer une route qui conduisit à la fois vers deux extrémités opposées, et l'on s'est consumé en vains efforts dans une tentative chimérique. La distinction entre les religions soumises au sacerdoce et celles qui en sont indépendantes, est la première condition requise pour concevoir des idées justes sur cette matière.

On voit combien est vaste la série d'idées qui doit nous occuper. Elle l'est tellement, que l'embrasser dans son ensemble et dans tous ses détails est au-dessus des forces humaines, et peut-être au-dessus de l'attention du public dans les circonstances actuelles. Nous nous sommes donc restreints dans cet ouvrage à indiquer et à démontrer, par le raisonnement et les faits, la vérité fondamentale de laquelle découlent toutes les autres.

Nous sommes partis de la forme la plus grossière que les idées religieuses puissent revêtir. Nous avons montré le sentiment religieux créant cette forme, puis luttant contre elle, et parvenant quelquefois par sa merveilleuse et mystérieuse énergie à la rendre noble et touchante en dépit d'elle-même. Nous avons dit ensuite comment cette forme est modifiée, soit par les corporations de prêtres chez les nations soumises au sacerdoce, soit par les progrès de l'esprit humain chez les peuples indépendants de la puissance sacerdotale.

Nous avons commencé par les premières. Sans doute, on ne peut suivre l'esprit humain, dans sa progression naturelle, qu'en étudiant les religions indépendantes. Tous les changements s'opèrent à découvert dans ces religions, tandis que sous l'empire des prêtres, le travail se fait à huis clos, dans l'enceinte mystérieuse des corporations privilégiées. Mais les cultes que les prêtres ont dominés sont historiquement les plus anciens ; et les nations, en très petit nombre, chez lesquelles le sacerdoce n'a eu que peu de pouvoir, en ont vrai-

¹ « Rien ne s'établit sans un principe pris dans la nature, même ce qui devient ensuite contre nature », observe avec beaucoup de raison un auteur allemand. (WAGNER, Mythologie, pag. 77.)

semblablement été plutôt affranchies que préservées. Il en résulte que la simplicité des religions livrées à elles-mêmes provient surtout de ce que l'esprit humain en retranche successivement les notions grossières qui appartiennent à l'enfance des croyances, notions que le sacerdoce, au contraire, enregistre et transforme en dogmes, de sorte que, pour bien comprendre les cultes les plus simples, il faut avoir étudié à fond les plus compliqués.

On verra, nous l'espérons, que la plupart des reproches qu'on adresse à la religion ne sont mérités que par quelques-uns de ses ministres. Les religions qui ont lutté avec le plus de succès contre sa puissance, ont été les plus douces, les plus humaines, les plus pures. Si la démonstration de cette vérité porte nos lecteurs à l'adoption des conséquences qui nous paraissent en découler, l'admiration routinière pour ces corporations de prêtres persans, égyptiens ou gaulois, sera, nous le pensons, fort diminuée.

C'est à cette portion de l'histoire religieuse que nous nous sommes bornés.

La vérité fondamentale étant reconnue, il sera facile d'en déduire les conséquences, et de la suivre dans ses innombrables et admirables modifications. Après avoir vu comment se constituent les deux formes que revêt la religion, celle que l'esprit humain se crée et celle que lui ont plus fréquemment imposée les prêtres, on peut deviner le principe de perfectionnement qui préside à l'une, et le principe stationnaire qui pèse sur l'autre. Lorsque ces deux formes s'entrechoquent et se confondent par la communication des peuples, si c'est l'intelligence de l'homme qui remporte la victoire, ses idées sur la nature divine s'améliorent par une heureuse et rapide progression. Mais on aperçoit en même temps les germes de décadence que ses conceptions, même améliorées, renferment, et l'impulsion irrésistible qui le porte à prendre un essor encore plus élevé. La forme religieuse la plus épurée devient à cette époque la seule admissible, le symbole unique, l'impérieux besoin du monde civilisé. Enfin la chute des croyances vieilles et décréditées, montre l'homme affligé de l'œuvre de destruction qu'il a consommée. Il ne reprend quelque courage qu'à l'aide d'une nouvelle croyance. Celle-ci, comme les précédentes, subit aussi des dégradations. Elle semble reculer quelquefois vers des époques d'ignorance, et ressusciter des dogmes barbares ; mais la nature de l'esprit humain étant la même, il réagit comme autrefois contre ces détériorations passagères. Chaque siècle regarde ce qui est proportionné à ce qu'il appelle ses lumières comme le terme immuable du bon et du vrai. Mais un nouveau siècle vient à son tour reculer ce terme. Il pose de nouvelles bornes

que les générations qui lui succèdent sont destinées à déplacer, pour les reporter plus loin encore.

Ce n'est donc point une histoire détaillée de la religion que nous avons entreprise. Retracer les révolutions religieuses de toutes les nations serait faire l'histoire de toutes les nations. La religion se mêle à tout. Comme elle pénètre dans la partie la plus intime de l'homme, tout ce qui agit sur l'homme agit sur la religion. Comme elle modifie tout ce qu'elle touche, elle est aussi modifiée par tout ce qui la touche. Les causes se rencontrent, s'entrechoquent, et se font plier mutuellement. Pour expliquer la marche d'une religion, il faut examiner le climat, le gouvernement, les habitudes présentes et passées du peuple qui la professe : car ce qui existe influe, mais ce qui n'existe plus ne cesse pas toujours d'influer. Les souvenirs sont comme les atomes d'Épicure, des éléments rentrant toujours dans la composition des combinaisons nouvelles. Conduire le lecteur à travers ces recherches, serait écrire une histoire universelle. Nous avons au contraire tâché d'éviter la forme historique, tant à cause des longueurs qui en sont inséparables qu'à cause des répétitions sans nombre qu'elle eût nécessitées. Car on ne peut faire marcher concurremment l'histoire de toutes les religions.

Tous les peuples n'ayant pas avancé de même, à cause des modifications différentes apportées dans leurs opinions par les événements et les circonstances, nous aurions été forcés de reproduire perpétuellement sur chacun des observations déjà faites sur les autres.

Néanmoins il est impossible de donner à des recherches sur cette matière la forme purement didactique dont M. de Montesquieu a revêtu son travail sur les lois. Les lois sont écrites, et en conséquence leurs révolutions se rattachent à des époques fixes et précises. Mais la religion, existant en grande partie dans le cœur et dans l'esprit de l'homme, se modifie insensiblement sans qu'on s'en aperçoive¹ : et

¹ L'idée, ou plutôt le sentiment de la Divinité, a existé dans tous les temps. Mais sa conception a été subordonnée à tout ce qui coexistait à chaque époque. Plus l'état de l'homme a été grossier et simple, plus les notions de la Divinité ont été bornées et étroites. L'homme n'avait pas la possibilité d'en concevoir d'autres. À mesure que les temps ont avancé, ses conceptions se sont ennoblies et agrandies. La religion, dans son essence, n'est liée à aucun temps, et ne consiste point en traditions transmises d'âge en âge. En conséquence, elle n'est point assujettie à des bornes fixes, imposées aux générations qui se succèdent, d'une manière littérale et immuable. Elle marche, au contraire, avec le temps et les hommes. Chaque époque a eu ses prophètes et ses inspirés, mais chacun parlait le langage de l'époque. Il n'y a donc dans la religion, comme dans l'idée de la Divinité, rien d'historique, quant au fond ; mais tout est historique dans les développements.

quelques-unes de ses modifications ne peuvent être traitées qu'historiquement.

Nous avons du moins tâché de ne présenter à nos lecteurs que des résultats, appuyés, à la vérité, sur beaucoup de faits. Nous avons réfuté quelques objections. Nous en avons passé d'autres sous silence. D'autres peut-être ne se sont pas offertes à nous. Si nous avons tout développé, l'étendue de cet ouvrage aurait défié toute possibilité d'attention. L'histoire des exceptions serait devenue beaucoup plus longue que celle de la règle générale. La règle est une et simple, les causes des exceptions sont innombrables et compliquées.

LIVRE II.
DE LA FORME LA PLUS GROSSIÈRE
QUE LES IDÉES RELIGIEUSES PUISSENT REVÊTIR.

CHAPITRE PREMIER.

Méthode que nous suivrons dans ce livre.

Nous avons défini le sentiment religieux, le besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec la nature qui l'entoure, et les forces inconnues qui lui semblent animer cette nature.

La forme religieuse est le moyen qu'il emploie pour établir cette communication.

Il est évident que le choix de ce moyen n'est pas arbitraire. L'homme ne se décide point par un pur caprice pour telle ou telle forme préférablement à d'autres. Il est déterminé dans son choix, et par les sentiments qui sont naturellement au fond de son âme, et par les notions que la réflexion suggère à son intelligence, et par l'exigence que lui inspire son égoïsme, qu'on a eu tort de considérer comme son mobile unique, mais dont l'action néanmoins est d'autant plus puissante qu'elle est habituelle et indestructible.

Pour découvrir le résultat de ces causes diverses, deux modes se présentent : observer et décrire le travail de chacune des facultés de l'homme séparément, et de toutes ces facultés réunies, lorsqu'il se crée une religion ; ou rassembler les faits qui sont le mieux constatés, relativement aux croyances religieuses des peuplades les plus ignorantes, et rechercher ensuite quelle part dans ces croyances doit être attribuée au sentiment, quelle part à l'intelligence, quelle part à l'intérêt.

La première méthode nous semble trop métaphysique et trop abstraite. Mieux vaut partir de faits historiques, pour remonter aux causes de ces faits.

CHAPITRE II.

De la forme que le sentiment religieux revêt chez les sauvages¹.

Des tribus sauvages que nous connaissons, plusieurs sont dans un état peu différent de celui des brutes. Les unes ignorent l'usage du feu les autres ne subviennent à leur subsistance que comme les habitants des forêts, ou, moins industrieuses encore, elles n'emploient point à se nourrir l'adresse ou la force, mais attendent que la mort leur livre des débris révoltants et insalubres, dont elles repaissent leur faim vorace. Quelques-unes n'ont pour langage que cinq ou six cris à peine articulés.

Les hordes qui sont immédiatement au-dessus de celles que nous venons de décrire ont plus ou moins perfectionné leurs moyens d'existence physique. Elles ont inventé quelques instruments de chasse ou de pêche. Elles ont apporté plus de variété dans les sons qui leur servent à exprimer leurs passions ou leurs besoins. Elles ont construit des huttes. Quelques-unes ont apprivoisé des animaux. L'union des sexes a pris une forme plus stable, ou du moins s'est prolongée par-delà le désir et la possession.

Les premières ressemblent aux loups et aux renards : les secondes, aux castors et aux abeilles.

Dans cet état de grossièreté, le sauvage naît : il souffre, il pleure : il a faim, il chasse ou il pêche. Le besoin de se reproduire se fait sentir. Il le satisfait. Il vieillit, il meurt, ou ses enfants le tuent.

Cependant ce que nous avons nommé le sentiment religieux l'agite : c'est-à-dire qu'il se voit entouré, dominé, modifié par des forces, dont il ne devine ni l'origine, ni la nature ; et qu'un instinct, particulier à lui seul² entre tous les êtres, semble l'avertir que la puissance qui anime ces forces inconnues n'est pas sans un rapport quelconque avec lui. Il éprouve le besoin de déterminer, d'établir ces rapports d'une manière fixe. Il cherche au hasard cette puissance. Il lui parle, l'invoque, l'adore.

¹ Pour réunir les traits qui devaient composer la peinture des mœurs des sauvages, nous avons consulté de préférence les voyageurs les plus anciens. Chaque jour les tribus sauvages disparaissent de la terre. Les restes des hordes à demi détruites éprouvent, malgré leur répugnance, les effets du voisinage des Européens. Leurs pratiques s'adoucissent, leurs traditions s'effacent, et les voyageurs modernes retrouvent à peine quelques vestiges de ce que leurs prédécesseurs avaient raconté.

² Livre I.

Comme nous l'avons démontré, ce n'est pas seulement la crainte qui fait naître en lui cet instinct. Car les objets de sa crainte ne sont ni les objets uniques, ni les objets principaux de son hommage. Sans doute, il place quelquefois dans ce nombre ceux qui lui ont fait du mal : mais il en adore souvent qui ne lui inspirent aucun effroi par eux-mêmes.

Conclusion de la terreur qu'il éprouve lorsqu'il les croit remplis de la nature divine, que cette terreur l'a contraint à les adorer, c'est prendre l'effet pour la cause.

Ce n'est pas non plus une idée d'intérêt qui crée son premier culte. Il se prosterne devant des objets qui ne peuvent lui être d'aucune utilité.

Qu'après les avoir déifiés, il cherche à se les rendre utiles, c'est un autre mouvement de sa nature : mais considérer ce mouvement comme le premier, c'est encore changer en cause ce qui n'est qu'un effet.

Le sauvage adore différents objets, parce qu'il faut qu'il adore quelque chose : mais quels objets adorera-t-il ? Il interroge ce qui l'environne. Rien de ce qui l'environne ne peut l'éclairer. Il se replie sur lui-même : il tire sa réponse de son propre cœur. Cette réponse est proportionnée à la faiblesse de sa raison peu exercée, et à son ignorance profonde. Cette raison n'a encore aucune idée de ce qui constitue la Divinité à une époque plus avancée. Cette ignorance le trompe sur les causes des phénomènes physiques.

L'homme, nous l'avons dit¹, place toujours dans l'inconnu ses idées religieuses. Pour le sauvage, tout est inconnu. Son sentiment religieux s'adresse donc à tout ce qu'il rencontre.

Partout où il y a mouvement, il croit qu'il y a vie. La pierre qui roule lui semble ou le fuir ou le poursuivre ; le torrent qui se précipite s'élance sur lui ; quelque esprit irrité habite la cataracte écumante ; le vent qui mugit est l'expression de la souffrance, ou de la menace ; l'écho du rocher prophétise, ou répond ; et quand l'Européen montre au sauvage l'aiguille aimantée, il y voit un être arraché à sa patrie et se tournant avec désir et avec angoisse vers des lieux chéris².

De même que partout où il y a mouvement, le sauvage suppose la vie, partout où il y a vie, il suppose une action ou une intention qui le concerne. L'homme demeure longtemps avant d'admettre

¹ Livre I.

² Un sauvage qui, pour la première fois, voyait une lettre, et qui était témoin de l'impression produite par la nouvelle qu'elle avait transmise, la regarda comme un être indiscret et perfide qui avait révélé quelque important secret.

qu'il ne soit pas le centre de toutes choses. L'enfant s'imagine être ce centre vers lequel tout se dirige. Le sauvage raisonne comme l'enfant.

Entouré de la sorte d'objets puissants, actifs, influant sans cesse sur sa destinée, il adore parmi ces objets celui qui frappe le plus fortement son imagination. Le hasard en décide¹. C'est le rocher, c'est la montagne, quelquefois une pierre, souvent un animal.

Cette adoration des animaux nous paraît étrange. En y réfléchissant toutefois, nous la trouverons fort naturelle.

Il y a dans les animaux quelque chose d'inconnu, nous pourrions dire de mystérieux, qui doit disposer le sauvage à les adorer.

¹ On verra tout à l'heure, et dans ce chapitre même, qu'il y a bien autre chose dans le culte du sauvage que l'adoration des objets que nous allons indiquer ; mais nous avons dû commencer par cette indication, parce que les hommages rendus à ces objets forment, pour ainsi dire, l'extérieur ou le matériel du culte. Il est donc certain que les sauvages américains choisissent pour fétiches les objets qui s'offrent à eux en rêves. (CHARLEVOIX, Journ. pag. 243. Lettr. édif. VI, 174.) Les Malabares des tribus inférieures se font des dieux au gré du caprice du moment : un arbre, le premier animal qu'ils aperçoivent, devient leur divinité. Les Tongouses plantent un piquet où bon leur semble, y étalent la peau d'un renard ou d'une zibeline, et disent : Voilà notre dieu. Les sauvages du Canada se prosternent devant les dépouilles d'un castor. (PAW, Recherches sur les Américains, I, 118.) Chez les Nègres de Bissao, chacun invente ou fabrique lui-même sa divinité. (Hist. génér. des voy. II, 104.) Il y a dans les déserts de la Laponie des pierres isolées qui ont une ressemblance grossière avec la forme humaine. Lorsque les Lapons passent à la portée de ces pierres, ils ne manquent jamais, encore aujourd'hui, de sacrifier quelques rennes, dont on trouve les cornes autour de ces pierres. (Voy. d'Acerbi.)

On s'étonnera peut-être de ce que nous n'assignons pas à l'adoration du soleil et des astres une place à part dans le culte des sauvages. C'est que, lorsque l'astrolâtrie est le culte dominant d'une tribu, sa religion prend une marche toute différente de celle qui est maintenant l'objet de nos recherches. Nous en traiterons dans le livre suivant, et nous ajournons jusqu'alors tout ce que nous avons à dire sur l'astrolâtrie. Quant aux sauvages pour qui le soleil et les astres ne sont des objets d'adoration que comme tous ceux qui les frappent, cette adoration ne modifie en rien le caractère de la religion dont elle devient partie. Presque tous les sauvages américains rendent un culte au soleil (Allgemeine Geschichte der Voelker und Laender von America, I, 61-64), mais leur religion n'en est pas moins très différente de celle des peuples chez qui l'astrolâtrie est en vigueur. Il en est de même du culte du feu. Quand ce culte n'est qu'un hommage isolé, tel que les sauvages en rendent au premier animal, au premier arbre, rien n'est changé dans la religion. Ainsi, les hordes de la Sibérie et celles de l'Amérique septentrionale adorent le feu, tandis que les peuplades de l'Afrique sont toujours restées étrangères à cette adoration (Meiners, Crit. gesch. I, 237). Cependant aucune différence essentielle ne distingue la religion de la Sibérie ou des bords de l'Ohio de celle de la côte de Guinée. Quand le culte du feu tient au contraire à celui des éléments, c'est l'indice d'une tout autre forme religieuse, dont nous ne pourrions nous occuper que plus tard.

L'impossibilité de les juger et de les comprendre, impossibilité qui, du reste, nous est commune avec lui, mais dont l'habitude nous empêche de nous apercevoir, leur instinct plus sûr que notre raison, leurs regards qui expriment avec tant d'énergie et de vivacité ce qui se passe en eux, la variété et la bizarrerie de leurs formes, la rapidité souvent effrayante de leurs mouvements, leur sympathie avec la nature qui leur annonce l'approche des phénomènes physiques que l'homme ne saurait prévoir, enfin la barrière qu'élève à jamais entre eux et lui l'absence du langage, tout en fait des êtres énigmatiques.

« Il faudrait », remarque le judicieux Heeren¹, « avoir été soi-même à la place du sauvage, pour concevoir la relation dans laquelle il croit être avec les animaux. »

Tant qu'il ne les a pas dépouillés de leur prestige en les asservissant, ils partagent avec lui la vie et l'empire, ils règnent ses égaux dans les forêts : ils le défient au haut des airs, ou dans la profondeur des ondes. Ils possèdent à un degré supérieur quelques-unes de ses facultés. Ils sont tour à tour ses vainqueurs ou sa proie : et l'on comprend que cherchant de tous côtés le siège caché des forces invisibles, il le place parfois dans l'intérieur de ces êtres, dont rien n'explique l'existence, ni ne révèle la destination.

¹ (Heeren, Ideen ueber die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Voelker der alten Welt.) Les Iroquois et les Delawares rapportent aux animaux l'espèce de civilisation à laquelle ils sont parvenus. Chacune de leurs tribus se distingue par le nom d'un animal, en mémoire de ce bienfait dont ils parlent encore avec reconnaissance. Les Monseys racontent qu'au commencement ils habitaient dans le sein de la terre, sous un lac. L'un d'eux découvrit une ouverture par laquelle il monta jusqu'à la surface. Un loup qui cherchait une proie tua un daim, que le Monsey prit avec lui dans son habitation souterraine. Charmée de cette nourriture inconnue, la tribu entière quitta sa demeure sombre pour s'établir dans un lieu où la lumière du ciel réjouissait ses regards, et où la chasse subvenait abondamment à sa subsistance. De là la vénération dont le loup est devenu l'objet chez eux, comme chez d'autres le serpent à sonnettes, qu'ils appellent leur grand-père. « Il est évident », ajoute l'auteur auquel nous empruntons ces détails, « que les Indiens se considéraient, dans les premiers temps, comme alliés en quelque sorte à certains animaux. Toute la nature animée, à quelque degré que ce soit, est à leurs yeux un grand tout, dont ils n'ont pas encore essayé de se séparer. Ils n'excluent point les animaux du séjour des esprits, où ils espèrent aller après leur mort. » (Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les états voisins, par J. Heckewelder, missionnaire morave, Paris, 1822, p. 397, 406.) L'opinion qu'il existe une sorte de parenté entre les animaux et les hommes est répandue dans toutes les îles des Indes occidentales et de la Mer du Sud. (HAWKESWORTH, Account of the voyages, etc. III, 758. Marsden hist. of Sumatra, 257. Valentyn, oud en nieuw ostindien, II, 139, 400.) Quelques tribus prétendent que parfois les femmes accouchent de crocodiles qu'on porte aussitôt dans quelque marais voisin, mais qu'on reconnaît toujours, et que les enfants de la famille traitent comme des frères. (HAWKESWORTH, *ibid.*)

La vénération du sauvage pour les animaux survit même à l'époque où il les dompte et les emploie à son usage. L'acquisition d'un animal domestique produit une révolution tellement importante dans sa vie, qu'il n'en est que plus disposé à prêter à ce nouveau compagnon de ses travaux une nature presque divine¹.

Les Kamtschadales qui n'ont apprivoisé et soumis qu'une seule espèce, se font après leur mort déchirer par des animaux de cette espèce, dans l'espoir d'aller ainsi rejoindre leurs ancêtres. Le chien fidèle qui partage avec eux les chances de ce monde, devient leur introducteur dans un monde futur².

La préférence que le sauvage accorde à tel animal, à l'exclusion de tel autre, préférence qu'on a voulu souvent attribuer à des raisons compliquées³, tient à des circonstances fortuites, dont la trace disparaît bientôt. Les Troglodytes dont Pline nous parle, adoraient les tortues qui nageaient jusqu'à eux⁴. L'éclat des couleurs, le luisant des écailles, la rapidité des mouvements, ont peut-être valu au serpent des respects religieux, dont le souvenir lui a mérité ensuite sa place distinguée dans la plupart des mythologies⁵.

¹ Herder, Ideen zur Philosophie der Geschichte, I.

² Ils donnent leurs morts à dévorer à des chiens. (Steller, Beschreibung vom Kamschatka, p. 273.) Les Perses avaient une coutume semblable. N'aurait-elle pas dû son origine au même motif, au prix extrême que les aïeux des Perses, avant Cyrus, montagnards presque aussi sauvages que les Kamtschadales, avaient attaché à la possession d'un animal domestique ? Il arrive souvent que les motifs s'effacent, et que les usages se conservent.

³ Quand nous traiterons de l'adoration des animaux chez les nations civilisées, les Égyptiens par exemple, nous démontrerons la futilité des explications données à ce culte par la plupart des écrivains anciens et modernes.

⁴ PLINE, Hist. nat. IX, 12.

⁵ Indiquer toutes les causes qui fournissent à l'ignorance des objets d'adoration serait un travail fort superflu et sans terme. Les moindres circonstances y concourent, et l'énumération serait infinie. Ceux qui travaillent aux mines en Irlande, croient à des génies qui travaillent avec eux. Ils les nomment *knockers*. Ils ne cessent de les entendre que lorsqu'eux-mêmes interrompent leur ouvrage. (Staedlin, Magazin zur Religions Kunde, I, 518, 519.) Il est manifeste que c'est l'écho. Qui doute qu'une peuplade chez laquelle il n'y aurait point de culte institué ne fit de ces *knockers* ses divinités ? Il en arriverait autant aux montagnards écossais, qui, aujourd'hui encore, rendent une espèce de culte à un bon génie pour qu'il protège leurs troupeaux, et aux animaux carnassiers pour qu'ils les épargnent. (Pennant's Scotland, p. 97.) Les Nègres de Juidah ont fait d'un grand serpent non venimeux et très facile à apprivoiser leur principal fétiche, parce qu'un de ces serpents s'étant glissé dans leur camp avant leur victoire sur une horde voisine, ils lui ont attribué cette victoire. (DESMARCHAIS, Voy. en Guinée, II, 133.) D'après une tradition du même genre, les Delaware rendaient une espèce de culte à la chouette. Dans une guerre qu'ils avaient eue à soutenir contre une nation puissante, ils s'étaient, disaient-ils, endormis dans leur camp, n'appréhendant aucun danger, lorsque la

Mais dans tous les cas, l'idée de l'utilité entre pour dans les motifs de l'adoration, que si peu souvent, lorsque l'idole est vivante, l'adorateur la tue pour la porter partout avec lui¹ ; et il est encore si vrai que l'inconnu est la sphère où l'adoration se place, qu'à l'époque où l'homme adore presque tous les animaux, il ne rend jamais de culte à ses semblables. L'homme est ce qu'il connaît le mieux, et voilà la source d'une exception qui a frappé beaucoup d'écrivains, sans qu'ils en découvrirent la cause.

Ce culte grossier est si naturel à l'homme ignorant, qu'il y retourne dès qu'il est affranchi des liens ou repoussé des avantages de la religion publique.

Les Parias de l'Inde, rejetés avec horreur du commerce des autres castes, et n'étant admis ni soumis à aucun culte, ont repris cette croyance. Chacun d'eux, nous disent les voyageurs², se choisit son propre dieu. C'est tantôt tel ou tel animal, une pierre ou un arbre.

À la Chine, où la religion n'est qu'une forme, et où les mandarins sont panthéistes ou athées³, le peuple adore les serpents et leur offre des sacrifices¹.

grande sentinelle du genre humain, la chouette, sonna tout à coup l'alarme. Tous les oiseaux de son espèce répétèrent son cri qui semblait être : *Debout ! debout ! Danger ! danger !* Obéissant à cet appel, chacun saisit son arme, et, à leur grande surprise, ils virent que l'ennemi cherchait à les entourer, et qu'ils auraient tous été massacrés pendant leur sommeil, si la chouette ne les eût avertis à temps. (HECKEWELDER, Mœurs des Indiens de Pensylvanie, p. 339.)

¹ Lettr. édif. VI, 174.

² ROGER, Pyrad, I, 276. HAMILTON, *New Account of the east Indies*, 310. Sonnerat, I, 47.

³ Nous ne prétendons pas affirmer que, parmi les philosophies religieuses des Chinois, il n'y en ait aucune qui se rapproche du théisme. Une des plus fortes têtes, et l'un des savants les plus distingués que nous ayons en France, M. Abel Rémusat, paraît avoir découvert un système de platonisme chinois très remarquable par ses conformités avec celui de la Grèce. N'ayant point une connaissance exacte de son mémoire que nous n'avons pu nous procurer, nous ne saurions décider cette question. Dans l'impossibilité où est l'espèce humaine de rester inactive quand l'incrédulité l'opprime, et que le scepticisme l'agite, il nous semble assez vraisemblable que, depuis longtemps en Chine, comme dans les dernières époques de la philosophie grecque, on s'est épuisé en tentatives pour remonter vers la croyance au moyen de l'abstraction ; mais nous parlons de l'état constitué, et, pour ainsi dire, ostensible de la religion chinoise. La Chine, avec laquelle l'Europe acquiert chaque jour une ressemblance plus frappante, la Chine, gouvernée par la gazette impériale et par le bambou, a d'autant moins de conviction qu'elle a plus de formes, et doit avoir d'autant plus de superstition qu'elle a moins de conviction. Triste résultat du despotisme et d'une civilisation excessive, la Chine est, pour les nations européennes, ce qu'étaient les momies dans les festins

Toutefois, l'action du sentiment religieux ne se borne point à la création de cette forme étroite et grossière. Au-dessus des fétiches², divinités matérielles, que le besoin du moment enfante, invoque et détruit, plane toujours une notion plus vague, plus mystérieuse, moins applicable à la vie commune, et qui cependant remplit d'un respect plus profond, d'une émotion plus intime, l'âme de l'adrateur.

Chez le sauvage comme chez l'homme civilisé, la tendance religieuse se dirige vers l'idée de l'infini, de l'immensité. De là ce grand esprit, qui réside au sein des nuages, par-delà les montagnes ou dans l'abîme impénétrable des mers, toujours invisible, rarement imploré, parce qu'il prend peu de part à la destinée des habitants de la terre, mais vers lequel l'âme s'élève pourtant, comme s'essayant à des conceptions plus nobles que celles que l'ignorance fournit à l'homme.

Cette tendance est bien impérieuse, puisqu'elle se retrouve chez les hordes les plus abruties. Les Cucis, ou montagnards de Tipra, à l'orient du Bengale, sont les sauvages les plus ignorants et les plus féroces. Ils pensent qu'il y a une divinité dans chaque arbre. Ils n'ont point de lois positives. Le meurtre n'est puni chez eux que par les parents du mort, s'ils ont la force de se venger. La société n'y intervient en rien. Ils coupent la tête aux femmes de leurs ennemis, s'ils les rencontrent sans défense, et lorsqu'ils ont tué une femme enceinte, c'est pour eux un sujet de joie et de gloire. Cependant, ils

de l'Égypte, l'image d'un avenir peut-être inévitable sur lequel on s'étourdit, mais vers lequel on marche à grands pas.

¹ BARROW, *Travels in China*, p. 534. Au Tonquin, chaque bourgade adore un génie particulier, qu'elle représente, comme dans l'ancienne Égypte, sous la forme d'un chien, d'un serpent ou de toute autre bête. (L'abbé RICHARD, *Voy. au Tonquin*.) La théocratie des Hébreux ne les préserva pas toujours de toute trace de fétichisme. Il serait peut-être hasardé de vouloir reconnaître le culte des pierres dans l'adoration de la pierre Beth-el, consacrée par Jacob. Mais le serpent d'airain, que Moïse fit élever dans le désert, et auquel les Hébreux offraient de l'encens, est un vestige manifeste du culte des animaux. L'ordre ombrageux et sévère des lévites ne semble point s'en être effarouché. Les rois les plus attachés à la loi mosaïque, David, Josaphat, Jonathan, le tolérèrent. Ce ne fut que sous Ézechias qu'il fut interdit.

² Nous avons donné le nom de fétiches aux divinités des Sauvages, parce que cette désignation étant la plus habituelle, est par là même la plus intelligible de toutes. Du reste, on sait qu'elle est de l'invention des voyageurs européens, et empruntée d'un mot portugais. Le nom des fétiches varie chez les différentes peuplades qui professent ce culte. L'Ostiaque les appelle ses starryks, l'Iroquois ses manitous, etc. Cette nomenclature nous a paru inutile à conserver, l'idée exprimée différemment étant toujours la même.

reconnaissent un grand esprit, différent de toutes les autres divinités qu'ils adorent¹ et qu'ils n'osent représenter par aucune image².

Un sauvage de l'Amérique, qui avait un taureau pour fétiche, déclara un jour au missionnaire qui l'interrogeait, qu'il n'adorait pas le taureau même, mais un manitou des taureaux, caché sous la terre, et vivifiant de son souffle tous les animaux de son espèce. Il ajouta que ceux qui adoraient les ours croyaient de même à un manitou des ours, et quand on lui demanda s'il n'en existait pas un pour les hommes, sa réponse fut affirmative³.

C'est évidemment un effort du sauvage pour généraliser ses conceptions ; c'est le sentiment religieux se débattant contre une forme grossière et méconnaissable sous cette forme qui l'enveloppe et le gêne⁴.

Cet effort du sentiment religieux pour s'élever à la conception d'un dieu supérieur aux fétiches, suggère au sauvage une notion plus abstraite encore, qui, dans les philosophies des époques civilisées, prendra d'immenses développements.

Nous voulons parler de la division en deux substances ou de la spiritualité.

Cette hypothèse doit occuper dans une partie subséquente de nos recherches une place si vaste, elle est tellement liée à l'histoire et par là même à la lutte que soutiennent tous les systèmes philosophiques contre les religions positives, elle joue en même temps un si grand rôle dans les doctrines occultes de toutes ces religions, que nous ne pouvons ici, où elle n'est encore qu'un germe imperceptible, en dire que très peu de mots.

¹ Asiatic researches, II, 187-193.

² *Ibid.* VII, 196.

³ Vogel Versuch ueber die Relig. der Ægypt. und Griech. p. 101. LAFITEAU, Mœurs des Sauv. I, 370. Lettr. édif. VI, 171. Culte des dieux Fét. 58-59.

⁴ Si nous pouvions ajouter une foi entière aux renseignements du père Labat sur la religion des Nègres, nous aurions une preuve bien frappante de la distance qu'ils mettent entre leurs fétiches et leur Dieu suprême. Il raconte qu'un Nègre auquel un missionnaire demandait comment sa tribu pouvait adorer un reptile nuisible comme le serpent, répondit que cette divinité n'était pas de son choix, mais de l'ordre du Dieu suprême. Le Créateur, connaissant l'orgueil de l'homme, et voulant l'humilier, lui avait ordonné de se prosterner devant le plus vil et le plus rampant des animaux. S'il avait établi un homme comme l'objet de l'adoration de son espèce, celui-ci s'en serait enorgueilli, et la race humaine se serait crue égale à Dieu. L'idée que le serpent était l'objet que Dieu imposait aux hommages des hommes les retenait dans l'humilité, et leur faisait sentir leur dépendance. Il nous paraît difficile d'attribuer à des sauvages des subtilités aussi détaillées ; et nous soupçonnons le missionnaire qui interrogeait le Nègre, ou d'avoir mal compris les réponses de son néophyte, ou de s'être plu à les embellir.

Nous ne prétendons assurément point que le sauvage conçoive la division en deux substances ou la spiritualité, de la même manière que les philosophes anciens ou modernes. La facilité avec laquelle il attribue la vie à tous les objets, semble même un obstacle à ce qu'il les divise en animés et inanimés. Cependant, en continuant ses observations sur la nature qui l'environne, il remarque dans tous les phénomènes qui se présentent à ses regards deux apparences, celle du repos et celle du mouvement. Comme la cause du mouvement ne lui est jamais visible, il est bientôt entraîné à la supposer d'une autre nature que l'être auquel le mouvement est communiqué. De là une distinction entre la substance qui imprime le mouvement et celle qui le reçoit.

L'élément dans lequel nous existons et qui à la fois nous enveloppe et nous pénètre, est propre à lui seul à nous suggérer l'idée de la spiritualité. L'air invisible, et dans un certain sens impalpable, agit sur nous d'une manière constante et pourtant diversifiée. Tantôt c'est un bienfaiteur inaperçu, qui nous apporte au milieu d'une chaleur étouffante une fraîcheur secourable, et paraît s'occuper même de nos jouissances par les parfums dont il nous entoure ; tantôt c'est un ennemi terrible, qui nous atteint d'un souffle glacé, ou qui, mugissant autour de nous, ébranle la terre, soulève les vagues, et dans sa puissance inexplicable renverse nos murailles, nous poursuit dans nos derniers asiles, et détruit nos habitations les plus solides. Ainsi, l'idée d'être actifs, invisibles, impalpables, et que nous sommes tentés de concevoir comme incorporels, s'offre naturellement à notre pensée.

Si l'homme, détournant ses regards des objets extérieurs, les reporte sur lui-même, il s'aperçoit d'une lutte manifeste entre le principe actif qui dispose de ses organes, et l'être passif dans lequel ce principe paraît renfermé. L'âme dompte le corps : le corps résiste à l'âme qui gémit ou s'indigne d'être ainsi gênée, et qui accuse toujours de ses fautes son enveloppe grossière, ses organes qui la trompent, ses sens qui l'entraînent et qui la séduisent. Les mêmes plaintes se font entendre chez le sauvage et chez le philosophe, dans les forêts du Nouveau-Monde et sous les platanes de l'Académie. Le vieil Iroquois donne sous ce rapport à son fils les mêmes conseils que Socrate à ses jeunes disciples d'Athènes. Il en résulte que plus l'homme veut concevoir un être parfait, plus il le dégage de la matière.

Le sentiment religieux saisit avec ardeur cette distinction pour l'appliquer à la nature divine. Il y trouve un affranchissement de toutes les bornes, une grandeur, une immensité, une pureté qui lui plaisent.

Tous les voyageurs qui nous ont transmis les opinions religieuses des Otahitiens attestent qu'ils distinguent le Dieu suprême, de la matière qu'il a mise en œuvre¹.

La même opinion se retrouve chez plusieurs tribus de la Floride ; et, si nous accordons notre confiance aux assertions de plus d'un observateur attentif, elle n'est pas complètement étrangère aux croyances de quelques hordes de la Sibérie.

Que si leurs conjectures sont vagues, si leurs hypothèses sont confuses, elles n'en prouvent que mieux que, dès les premiers pas de l'espèce humaine, le sentiment devance l'intelligence et devine ce que cette dernière ne peut concevoir, ce qu'elle n'oserait pressentir, ce que même elle combat souvent avec les formes sévères de la logique.

Car jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de l'action du sentiment dans la création de la forme religieuse. L'homme a en lui d'autres puissances, d'autres facultés, qui concourent également à cette création, et qui ne sauraient y concourir que d'après les règles de leur nature.

Si le sentiment se nourrit d'émotions vagues, l'intelligence, plus exigeante, veut des raisonnements dont la justesse la satisfasse. Le besoin intérieur que l'homme éprouve d'adorer des êtres avec lesquels il corresponde et dont les soins protecteurs veillent sur lui, suffit au sentiment pour concevoir des dieux tutélaires. L'intelligence, qui observe avant de juger, tire des phénomènes extérieurs qu'elle compare et qu'elle rapproche des conclusions en partie différentes. Si plusieurs de ces phénomènes annoncent une force bienveillante, d'autres indiquent une sorte de haine et d'hostilité. Cette opposition, qui éclate à chaque instant dans chaque détail de la nature physique et morale, est à toutes les époques une énigme insoluble pour les esprits les plus exercés. Qui ne connaît les tentatives multipliées de toutes les écoles de philosophie pour résoudre le problème de l'origine du mal ?

L'intelligence moins subtile et moins scrupuleuse du sauvage tranche la question plus simplement. Il y a dans le monde du mal et du bien. Donc il y a des dieux ennemis et des dieux favorables. Le dualisme, qui joue un si grand rôle dans la religion raffinée de Zoroastre, et qui a failli s'établir en triomphateur dans la croyance chrétienne, remonte en principe jusqu'aux notions religieuses des sauvages.

¹ COOK, FORSTER, WILSON.

Les Araucaniens croyaient à un dieu hostile¹, et les Iroquois² dans leurs harangues s'exhortent réciproquement à ne pas écouter la divinité perverse qui se plaît à les tromper pour les perdre.

Mais le sentiment s'élève toujours contre cette conception affligeante ; ne pouvant la détruire, parce qu'elle est conforme aux règles de la logique, il l'adoucit du moins, en établissant la suprématie du bon principe sur le mauvais³. Cette suprématie, que nous verrons présentée sous des couleurs brillantes et poétiques dans la religion des Perses, est un dogme fondamental dans le culte des tribus sauvages⁴.

Si le sentiment a ses émotions, l'intelligence ses lois, l'intérêt personnel a ses désirs et ses volontés ; il faut que la religion s'y prête. Moins l'homme est éclairé, plus son intérêt personnel est impétueux, et plus en même temps il est resserré dans une sphère étroite et ignoble. Ses passions sont plus violentes, ses idées d'utilité se bornent toutes au moment présent.

Aussitôt donc que, pressé par le sentiment religieux, il s'est créé des objets de culte, il est poussé par son intérêt à les employer à son usage. Il entre alors dans une carrière toute nouvelle où l'intérêt travaille à fausser le sentiment religieux.

Le sentiment l'avait entraîné vers l'inconnu : l'intérêt le ramène aux choses connues. Le sentiment l'avait élevé au-dessus de lui-même : l'intérêt le rabaisse à son niveau.

¹ VIDAURE, Hist. du Chili, pag. 119. Pour d'autres hordes sauvages, PYRARD, Voy. I, 132. ; et FORSTER, II, 14, Voy. round the world.

² LAFITEAU, Mœurs des Sauvages. Il est probable, au reste, que les missionnaires ont beaucoup développé cette idée chez les sauvages, en leur parlant sans cesse du diable, MAYER, Myth. Lexic. II, 545.

³ CRANZ, Catéchisme des Groënlandais. Lindemann Gesch. der Meyn. III, 195. Le fait, d'ailleurs constaté, que les sauvages rendent un culte plus assidu au mauvais qu'au bon principe, ne détruit point la vérité de nos assertions. Ils n'en espèrent pas moins qu'en définitive ce dernier sera vainqueur ; et leurs hommages au mauvais principe s'expliqueront dans un chapitre suivant par l'influence que leurs jongleurs exercent sur eux.

⁴ La seule inspection des épithètes qui accompagnent toujours les invocations au grand esprit prouve la suprématie qui lui est attribuée. Les Lapons l'appellent Ibmel, Jabmal, Radian-Atzhié, puissance souveraine, Père de tout. (LEEMS, Relig. des Lapons.) Les insulaires des Canaries le nomment le Dieu très grand et très bon, conservateur des êtres. Les Quojas, tribu de Nègres, lui reconnaissent un pouvoir sans bornes, l'omniscience et l'omniprésence ; et il est à remarquer que les Nègres, qui recourent à leurs fétiches quand il s'agit de leurs passions, font intervenir le grand esprit, quand la morale est intéressée, toutes les fois, par exemple, qu'ils soupçonnent un meurtre ou un empoisonnement. Nous verrons pourtant tout à l'heure que la morale est naturellement étrangère au fétichisme.

Nous allons le suivre dans cette nouvelle route. Nous montrons la religion comme l'intérêt l'a faite, et nous reviendrons ensuite sur la lutte que soutient contre l'intérêt le sentiment religieux.

Dès que l'homme croit avoir découvert la puissance cachée qu'il cherchait sans relâche, dès qu'il a devant lui l'objet qu'il suppose doué de forces surnaturelles, il travaille à tourner ces forces à son avantage. Il étudie donc, sous ce point de vue, l'objet qu'il adore. Ce n'est plus le sentiment religieux qui le domine : c'est l'esprit, armé pour l'intérêt, et réfléchissant sur l'objet que lui a présenté le sentiment religieux.

Plaire à cet objet, obtenir ses faveurs, l'intéresser à ses entreprises, tel est donc maintenant le but du sauvage. En l'adorant, ce n'est plus un besoin de l'âme qu'il satisfait : c'est un profit positif qu'il espère. Il n'obéit plus à un sentiment ; il combine un calcul.

Pour atteindre son but, il s'efforce de juger de cet objet mystérieux. Or, il n'en peut juger que par l'analogie qu'il lui suppose avec la seule chose dont il ait quelque connaissance, c'est-à-dire, avec lui-même. Comme il s'irrite contre qui l'offense, s'adoucit envers qui l'apaise, devient bienveillant pour qui le sert ou le flatte, ce qui n'est qu'une autre manière de promettre de le servir, il en conclut que l'objet qu'il adore agit ainsi qu'il agirait. Lorsqu'une calamité l'a frappé, il en cherche la cause dans la malveillance de l'idole qu'il a offensée sans le savoir¹. Il s'efforce alors de la désarmer par des prières, des hommages, par tous les moyens que sa propre expérience lui suggère, et qui auraient quelque pouvoir sur lui-même, s'il était vis-à-vis d'un autre dans la situation dans laquelle il suppose l'être inconnu vis-à-vis de lui.

Il fait bientôt un pas de plus. Après avoir apaisé cet être, il cherche à se le rendre propice : les moyens qu'il a employés pour désarmer sa colère lui servent à conquérir sa faveur.

L'idée du sacrifice est inséparable de toute religion. L'on pourrait dire qu'elle est inséparable de toute affection vive et profonde. L'amour se complaît à immoler à l'être qu'il préfère tout ce que d'ailleurs il a de plus cher ; il se complaît même, dans son exaltation raffinée, à se consacrer à l'objet aimé, par les souffrances les plus cruelles et les privations les plus pénibles. Les amants turcs se meurtrissent la poitrine, se déchirent les bras, sous les fenêtres de leurs maîtresses. Les chevaliers du Moyen-âge s'infligeaient des douleurs volontaires ou s'imposaient des épreuves difficiles, en l'honneur des

¹ Quand les sauvages de la Sibérie sont malades, ils jettent une poignée de tabac dans le feu, se prosternent, et s'écrient : Tiens, fume, et ne sois plus en colère.

belles dont ils portaient les couleurs¹ ; et madame Guyon, dans les extases de sa dévotion tendre et passionnée, cherchait partout des dégoûts à vaincre, des répugnances à surmonter.

Ce mouvement, comme tous les mouvements de l'homme, nous le retrouvons chez le sauvage. À peine a-t-il des dieux que l'idée du sacrifice se présente à lui.

Exempte d'abord de tout raffinement, elle le conduit à partager avec ses idoles tout ce qui lui est agréable, à se priver pour elle d'une portion de sa nourriture, de ses vêtements, ou des dépouilles qu'il a conquises par quelque victoire qu'il attribue à une assistance surnaturelle.

Mais bientôt la notion du sacrifice devient plus compliquée. Ce ne sont pas seulement des offrandes matérielles que les dieux exigent ; ils réclament de leurs adorateurs des preuves de soumission, de dévouement, d'abnégation d'eux-mêmes. De là des jeûnes², des macérations et des austérités spontanées³. Les bords de l'Orénoque et les steps de la Tartarie sont le théâtre de pénitences aussi rigoureuses que celles qui étonnèrent jadis les déserts de la Thébàïde, et le célibat si vanté par nos saints a ses martyrs parmi les sauvages.

Les philosophes ne nous paraissent pas avoir suffisamment remarqué cette tendance de l'homme à raffiner toujours sur le sacrifice. Ils ont attribué trop souvent à l'artifice et au calcul ce qui était l'ouvrage de la nature. Ils n'ont vu dans les idées d'impureté attachées chez presque tous les peuples à l'union des sexes qu'un caprice de la tyrannie sacerdotale, se plaisant à contrister l'homme des privations arbitraires. Sans doute des prêtres ont profité de cette notion pour étendre leur pouvoir sur la portion de l'existence humaine qui

¹ Voyez nommément sur les Gallois, ou pénitents d'amour, *SAINTE-PALAYE*, Mémoires sur l'ancienne chevalerie, II, 62.

² Les sauvages de l'Amérique observent des jeûnes sévères et plus ou moins longs avant d'aller à la chasse ou à la guerre. Durant ces jeûnes, il leur est interdit de boire même une goutte d'eau. Ce que les sauvages appellent jeûnes, dit Charlevoix, *Journal*, pag. 115, c'est ne rien prendre du tout. Quand ils approchent de la puberté, ils jeûnent de même huit jours sans rien prendre. *Idem*, 346. À la Guyane, les candidats pour la dignité de chef se refusent toute nourriture. *BIET*, *Voy. dans la France équinox.* III, ch. 10.

³ Les habitants de la Guyane, de la Floride, et des îles de la Mer du Sud, se mutilaient, se déchiraient le corps, s'arrachaient les doigts ou les dents, précisément comme les dévots indiens. (*Sammlung der Reisen*, XVI, p. 504. *Dern. voy. de Cook*.) Les femmes floridiennes se frappaient avec des épines ou des fouets, et jetaient leur sang en l'air pour en faire hommage aux dieux. Les chefs n'étaient reconnus par leurs tribus qu'après des épreuves durant lesquelles chaque individu leur donnait un certain nombre de coups qui leur faisaient de profondes blessures. *BIET*, liv. I, ch. 20.

semblait placée le plus à l'abri de leur despotisme. Mais la notion primitive a des racines bien plus profondes. Si elle n'avait pas ces racines, elle ne serait pas commune aux tribus sauvages et aux nations policées.

Partout la nature, avec un art qu'on dirait bizarre, et qu'on reconnaîtra pour admirable, quand on le suivra dans toutes ses conséquences, a réuni à la plus tendre des affections le besoin du secret, le sentiment de la honte.

Sur cette combinaison merveilleuse repose tout ce qu'il y a de délicat, de touchant, de pur, dans les relations de l'amour, et nous lui devons encore tout ce qu'il y a de régulier dans notre organisation sociale. C'est en renonçant pour un seul homme à cette réserve mystérieuse dont la règle divine est imprimée dans son cœur, que la femme se voue à cet homme, pour lequel elle suspend, dans un abandon momentané, cette pudeur qui ne la quitte jamais ; pour lequel seul elle écarte des voiles qui sont d'ailleurs son asile et sa parure. De là cette confiance intime dans son époux, résultat d'une relation exclusive, qui ne peut exister qu'entre elle et lui, sans qu'aussitôt elle se sente flétrie : de là dans cet époux la reconnaissance pour un sacrifice, et ce mélange de désir et de respect pour un être qui, même en partageant ses plaisirs, ne semble encore que lui céder. De là enfin mille souvenirs confus qui s'embellissent de leur obscurité même, et se conservent d'autant plus purs, d'autant plus profonds, qu'ils ne peuvent s'exprimer par la parole.

Cet instinct qui attache aux jouissances de l'amour un sentiment de pudeur ou de honte, a pu facilement suggérer à l'homme l'idée d'un certain degré de crime attaché à ces jouissances, tandis que l'excès même du plaisir qui les accompagne a fait de leur privation un sacrifice digne d'être offert aux dieux.

Cet instinct, comme tous ceux que la civilisation développe et raffine, n'est point l'œuvre de la civilisation, il est empreint aussi dans le cœur du sauvage. Les Iroquois ont leurs vierges sacrées¹ ; et

¹ LAFITEAU, *Mœurs des Sauvages*, I, 174. Il est curieux de lire ce que dit à ce sujet le même auteur quelques pages plus loin ; et le passage est assez important pour que nous croyions devoir le citer en entier. « Ils (les sauvages) ont une grande opinion de la virginité. Le terme qui signifie une vierge, dans la langue abenaquise, veut dire celle qu'on respecte... Ils attribuent à la virginité et à la chasteté certaines qualités et vertus particulières ; et il est certain que, si la continence leur paraît essentielle pour donner du succès à ce que leurs superstitions leur suggèrent, ils la garderont avec un très grand scrupule, et n'oseront la violer le moins du monde, de peur que leurs jeûnes, et tout ce qu'ils pourraient faire d'ailleurs ne fût absolument inutile par cette inobservation. Ils sont persuadés que l'amour de cette vertu s'étend jusqu'au sentiment naturel des plantes, de sorte que, parmi elles, il y

parmi les Hurons il en est plusieurs qui prononcent le vœu d'une chasteté perpétuelle. De jeunes nègres et de jeunes négresses s'astreignent, en dépit du climat, à une rigoureuse abstinence des plaisirs des sens¹. Le grand nombre, qui, moins impassible, ne peut résister à leur attrait, expie cette faute par des pénitences douloureuses, ou la fait expier aux enfants nouveau-nés par des opérations tellement cruelles qu'elles mettent leur vie en danger². Ainsi l'homme a

en a qui ont un sentiment de pudeur, comme si elles étaient animées ; et que, pour opérer dans les remèdes, elles veulent être employées et mises en œuvre par des mains chastes, sans quoi elles n'auraient aucune efficacité. Plusieurs m'ont dit souvent, au sujet de leurs maladies, qu'ils savaient bien des secrets pour les guérir ; mais qu'étant mariés, ils ne pouvaient plus s'en servir. » Ibid. p. 340.

¹ Projart, I, 167-170.

² Chez plusieurs peuplades, aussitôt qu'on découvre chez une femme les signes de la grossesse, on la plonge dans la mer pour la purifier ; et, durant la route, les jeunes gens des deux sexes l'insultent et la maltraitent. (BOSSMAN, Voy. en Guinée, p. 250.) C'est, en quelque sorte, la virginité reprochant aux sens ce qu'ils ont d'impur. Chez les Giagues, espèce de tribu ou caste sacerdotale et la plus féroce des hordes nègres, les femmes qui accouchent dans le chilombo (l'enceinte dans laquelle la horde est campée) sont punies de mort. Ailleurs, ce sont les pères qui se soumettent au châtement qu'ils croient mérité. Les Caraïbes jeûnent et se déchirent les membres après la naissance de leurs enfants. (DUTERTRE, II, 371-373. LAFITEAU, I, 256.) La même chose a lieu au Paraguay (CHARLEVOIX, I, 182) et à la Guyane, où les pères sont non seulement fustigés, mais traités comme esclaves pendant un temps plus ou moins long. D'autres se font des blessures aux organes de la génération même avant le mariage (Hist. of the Boucan. I, 241) : c'est la punition précédant la faute. Les Salivas de l'Orénoque font à leurs nouveau-nés des incisions tellement graves, que souvent ils en meurent. (GUMILLA, I, 183.) On connaît la mutilation que les Hottentots font éprouver aux leurs. (Beschryv. van de kaap van goede hope, I, 286. LEVAILLANT, Deux. voy. en Afr. II, 290.) Le même motif suggère des tortures pour les jeunes filles qui approchent de la puberté. On leur met tout le corps en sang. (BARRÈRE, Descr. de la Guyane, 168. LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, I, 291. Thevet, Cosmogr. univers. II, 913. LERI, Hist. du Brésil, ch. 17.) La circoncision, qui a beaucoup d'affinité avec ces usages, ne dériverait-elle pas d'une idée analogue ? Quelquefois les pratiques se sont modifiées de manière à ne plus rappeler le sens primitif. Ainsi, la coutume qu'avaient les maris, chez certains peuples, de se mettre au lit quand leurs femmes accouchaient, coutume dont on retrouvait encore des traces dans quelques provinces méridionales de France, vers le commencement du XVIII^e siècle (LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, p. 50), venait probablement de la même source, sans que ceux qui l'observaient s'en souvinsent. Il en est de même de l'usage qui prescrit aux nouveaux mariés, chez plusieurs tribus, de ne consommer le mariage qu'après un intervalle plus ou moins long. « Quoique les époux passent la nuit ensemble, c'est sans préjudice de cet ancien usage : les parents de l'épouse y veillent attentivement de leur part, et ils ont soin d'entretenir un grand feu devant leur hutte, qui éclaire continuellement leur conduite et qui puisse servir de garant qu'il ne se passe rien contre l'ordre prescrit... Un mari, instruit par des missionnaires, n'ayant pas l'égard qu'il devait avoir pour l'ancienne coutume, voulut se

toujours été poursuivi de la pensée qu'il n'est point ici-bas seulement pour jouir, et que naître, peupler et s'éteindre ne forment pas sa destination unique.

Nous verrons plus tard le sacerdoce de plus d'un peuple ancien abuser de ce sentiment indéfinissable, mais indestructible ; nous verrons ce que la nature avait gravé dans le cœur de l'homme pour réunir deux époux par une pudeur commune, et pour qu'aux regards l'un de l'autre ils fussent à part du reste du monde, interprété par les prêtres comme une réprobation de la première loi de cette nature. Une continence absurde, supplice lent, mais terrible, qui révolte les sens, bouleverse l'imagination, jette dans un trouble mêlé de fureur les âmes les plus douces, les raisons les plus fortes, les êtres les plus timides, deviendra, dans les religions sacerdotales, le meilleur moyen d'honorer les dieux. Mais en dévoilant cet abus coupable, il faut reconnaître que la notion première a précédé l'abus.

L'intérêt cependant ne tarde pas à intervenir dans cette notion puissante du sacrifice, qui, s'emparant de l'homme, le perfectionne et l'égaré tour à tour.

Le sentiment voudrait que le sacrifice fût désintéressé. L'intérêt veut qu'il ait pour but une réciprocité de services. Alors la religion n'est plus qu'un trafic. Le culte s'arrête, quand le profit cesse. L'homme passe d'un fétiche à l'autre, cherchant toujours un allié plus fidèle, un protecteur plus puissant, un plus zélé complice.

Dirigeant la religion vers ce but ignoble, l'intérêt en écarte toute notion de morale. Le fétiche est un être égoïste et avide, allié d'un être plus faible, égoïste comme lui. Les sacrifices dont il se repaît ne regardent que lui seul. Les devoirs qu'il impose consistent en victimes, en offrandes, en témoignages de soumission, monnaie convenue, signes représentatifs d'offrandes et de victimes futures. C'est un paiement que le fétiche réclame, pour la protection qu'il accorde ; que ce paiement se fasse avec exactitude et libéralité, aucun des deux contractants ne se mêle de ce que fait l'autre vis-à-vis d'un tiers.

La religion est alors tellement un trafic que l'homme établit, pour ainsi dire, ses comptes avec son dieu. Il examine si ce dieu s'est acquitté d'une manière satisfaisante des engagements qu'il est supposé avoir contractés ; et si le bilan n'est pas en faveur de l'idole,

prévaloir de l'exemple des Européens. L'épouse en fut si outrée que, quoique ceux qui avaient fait le mariage eussent assez consulté son inclination, ils ne purent jamais l'obliger à revoir cet époux indiscret. Quelque représentation qu'on pût lui faire, elle ne se rendit point, et l'on fut obligé de les séparer... Parmi les Abenakis, une femme qui se trouve enceinte avant la première année révolue, y devient un sujet d'étonnement et de scandale. » LAFITEAU, Mœurs des Sauvages.

l'adorateur la quitte ou la punit, la frappe ou la brise, la livre aux flammes ou la jette dans les ondes¹.

Il serait imprudent de trop se récrier sur l'absurdité d'une telle vengeance. Ces puérides et ridicules scandales ne sont pas sans exemple dans des temps plus éclairés², et la religion la plus épurée n'en a pas toujours préservé la portion ignorante de ses sectateurs³.

¹ Les Nègres vendent, jettent, brûlent ou noient les fétiches dont ils sont mécontents. (BOSSMANN, *Reise nach Guinea*, aus dem Französischen uebersetzt. p. 445.) Les Ostiaques, après une chasse malheureuse, les frappent de verges, et se réconcilient avec eux, dans l'espoir que cette punition les aura corrigés. (Voy. au Nord, VIII, 415.) Les habitants du Congo, affligés de la peste, brûlèrent tous les fétiches qu'ils avaient invoqués inutilement. (Projart, *Hist. de Loango*, etc. 310.) Un voyageur vit un Lapon brûler ses fétiches, parce que ses rennes étaient stériles. (219.) Les habitants de la baie d'Hudson poursuivent leurs idoles à coups de fusil, quand ils croient avoir à s'en plaindre. (Umfreville's *present state of Hudson's bay*.) Les peuples d'Ouéchib, dans les îles Sandwich, supprimèrent leurs fêtes religieuses, parce qu'ils étaient en colère contre leurs divinités qui avaient laissé mourir leur roi. (Staedlin *Relig. Maguaz*.)

² Les Chinois, lorsque l'idole qu'ils invoquent n'exauce point leurs prières, fouettent ses statues, brisent ses autels, et la traduisent devant des tribunaux qui la jugent. Si ces tribunaux la condamnent, elle est dégradée, et son culte aboli. Lecomte (*Mém. sur les Chin.* II, 128, 129) rapporte à ce sujet une anecdote assez remarquable. Un Chinois d'un rang distingué, alarmé pour sa fille dangereusement malade, ne se borna point à consulter tous les médecins qu'il put réunir ; mais il eut recours à tous les bonzes du voisinage, et mit en œuvre tous les moyens qui lui furent indiqués par eux, afin d'obtenir des dieux, et surtout de la divinité locale de son domicile, que la vie de sa fille fût prolongée. Les prêtres de cette divinité lui en donnèrent l'assurance formelle ; mais, en dépit de tous les sacrifices, de toutes les prières et de tous les dons, la malade mourut. Irrité de se voir ainsi trompé dans ses espérances, le père voulut se venger d'une idole implacable ou impuissante. Il porta plainte devant le juge, et, en réparation de ce que cette idole avait accepté tous ses présents sans le secourir, il demanda que ses temples fussent abattus, et ses prêtres condamnés au bannissement. L'affaire parut tellement grave au magistrat du lieu, qu'il crut devoir en référer au gouverneur de la ville, qui s'adressa lui-même au vice-roi. Celui-ci tenta d'abord d'apaiser le plaignant ; mais ce père au désespoir refusa de retirer son accusation, et déclara qu'il s'exposerait plutôt à mourir que de ne pas obtenir la punition d'une divinité méchante et trompeuse. Cette obstination força le vice-roi à faire instruire le procès, et à renvoyer les parties devant le tribunal suprême à Pékin. Cette cour fit comparaître l'accusateur et l'accusé, c'est-à-dire le père et le dieu représenté par ses prêtres, et, après avoir entendu pendant plusieurs jours de longues plaidoiries, ordonna que le dieu serait banni de l'empire, que ses temples seraient rasés, et que ses ministres, les bonzes, subiraient à sa place un sévère châtement. L'arrêt fut ponctuellement exécuté. Quelquefois aussi les tribunaux prennent l'initiative. Ils fixent un terme fatal durant lequel les dieux protecteurs des villes ou des provinces sont tenus de porter remède à la calamité dont elles souffrent, sous peine de destitution et de destruction de leurs temples. (DUHALDE, *Descr. de la Chine*, II, 38.)

³ Les chrétiens du Moyen-âge, mécontents de l'un de leurs saints, lui annonçaient solennellement qu'ils renonçaient à son culte, le dépouillaient de ses orne-

Quand un sauvage est en inimitié avec un autre sauvage, son fétiche devient l'ennemi du fétiche de son adversaire¹. Plus tard, quand deux nations se combattent, les dieux se divisent, et chaque nation a ses auxiliaires dans le ciel. C'est la même hypothèse adaptée à l'état social de chaque période : chez les peuples policés comme chez les tribus ignorantes, l'assistance s'accorde, non à la justice de la cause, mais à la libéralité des adorateurs.

Car nous devons encore ici prémunir nos lecteurs contre le dédain précipité que la civilisation prodigue aux sauvages. Quelle que soit la croyance, la question principale est de voir si le sentiment ou l'intérêt prédomine ; si c'est l'intérêt, la pureté de la doctrine est sans importance. La religion alors n'est que du fétichisme : et dans les âmes que l'égoïsme corrompt et qu'aveugle la crainte, ce fétichisme est aussi révoltant que chez l'Ostiaque ou chez l'Iroquois. Assurément, Louis XI se mettait au niveau de ces misérables hordes, lorsque, prosterné devant Notre-Dame de Cléry, il espérait racheter un fratricide en séduisant la sainte par des présents magnifiques².

ments, et le jetaient dans la rivière. Une sécheresse extraordinaire pensa coûter à saint Pierre, vers le milieu du XVI^e siècle, sa dignité de saint. (SAINT-FOIX, Essais sur Paris, V, 103.) Frézier, dans un voyage entrepris en 1712, raconte que le capitaine de son vaisseau, ne pouvant obtenir un vent favorable, perdit au grand mâât une image de la Vierge, et lui déclara qu'elle y resterait aussi longtemps que le vent serait contraire. (FRÉZIER, Relation du voyage de la Mer du Sud dans les années 1712-1714, p. 248.) Qui le croirait ? les Napolitains, en 1793, à l'occasion des victoires des Français, firent condamner saint Janvier, par une espèce de procédure juridique, et ils le traitèrent de même en novembre 1804, pendant une éruption du Vésuve.

¹ BOSSMAN, Voy. en Guinée, p. 179.

² Il est très curieux de lire Brantome sur le fétichisme de Louis XI : et, pour n'être pas soupçonnés de calomnier la royale mémoire du prince, nous rapporterons en original le texte de l'historien. « Entre plusieurs bons tours de dissimulations, feintes, finesses et galanteries que fit ce bon roy en son tems, fut celui, lorsque, par gentille industrie, il fit mourir son frère, le duc de Guyenne, quand il y pensoit le moins, et lui faisoit le plus beau semblant de l'aimer, luy vivant, et le regretter après sa mort : si bien que personne s'en aperçut, qu'il eust fait faire le coup, sinon par le moyen de son fol, qui avoit été audit duc son frère, et il l'avoit retiré avecque luy, car il étoit plaisant. Estant donc un jour en ses bonnes prières et oraisons à Cléry, devant Notre-Dame qu'il appelloit sa bonne patronne, au grand autel, et n'ayant personne auprès de luy, sinon ce fol, qui en estoit un peu éloigné, et duquel il ne se doutoit qu'il fust si fol, fat, sot, qu'il ne pust rien rapporter ; il l'entendit comme il disoit : Ah ! ma bonne dame, ma petite maistresse, ma grande amie, en qui j'ay toujours eu mon réconfort ! je te prie de supplier Dieu qu'il me pardonne la mort de mon frère, que j'ai fait empoisonner par ce méchant abbé de Saint-Jean (notez, encore qu'il l'eust bien servi en cela, il l'appelloit méchant ; aussi faut-il appeler toujours telles gens de ce nom). Je m'en confesse à toi comme à ma bonne patronne et maistresse : mais aussi qu'eussé-je su faire ? Il ne me faisoit que

Dans les grands dangers le sauvage ne se contente pas de son fétiche habituel, il réclame le secours de tous ceux dont il a quelque connaissance ; leur nombre se monte à plusieurs milliers¹. De même, quand leur récolte a été mauvaise, les paysans russes, que le pouvoir absolu pense avoir convertis, empruntent de leurs voisins plus heureux des saints plus efficaces². Les Athéniens, avant la bataille de Marathon, instituèrent le culte de Pan, qu'ils n'avaient point adoré jusqu'à cette époque³ ; et Louis XI, dont nous venons de parler, rassembla près de son lit de mort les reliques de toute la terre⁴.

Une fois entré dans cette route, l'homme est forcé de la suivre jusqu'au bout ; ayant conçu ses dieux semblables à lui par leurs passions, il les conçoit tels par leurs besoins, leurs habitudes et leur destinée. Les déesses des Kamtschadales portent comme les femmes leurs nouveau-nés sur leur dos. Ces enfants divins souffrent et pleurent comme les enfants des hommes : et toutes les nuits, descendant des montagnes, cet Olympe grossier court vers le rivage, aussi ardent à la pêche, mais plus adroit et plus heureux que la race mortelle⁵.

troubler mon royaume : fais-moi doncques pardonner, ma bonne dame, et je say ce que je te donneray (je pense qu'il vouloit entendre quelques beaux présents, ainsi qu'il étoit coutumier d'en faire tous les ans force grands et beaux à l'église). Le fol n'étoit point si reculé ni dépourvu de sens qu'il n'entendist et ne retinst fort bien le tout : en sorte qu'il le redit en présence de tout le monde à son disner et à d'autres, lui reprochant ladiste affaire, et lui répétant souvent qu'il avoit fait mourir son frère. Qui fust estonné ? ce fust le roy. Il ne fait pas bon se fier à ces fols, qui quelques foyz font des traits de sages, et disent tout ce qu'ils savent, ou bien le devinent par quelque instinct divin. Mais il ne le garda guères ; car il passa le pas comme les autres, de peur qu'en réitérant, il eust scandalisé davantage. » BRANTOME, Éloge de Charles VIII.

¹ Rœmers Nachrichten von der Küste Guinea, p. 16.

² Weber, veraendertes Russland, II, 198. Les tribus qui habitent les frontières de la Russie ont mis au nombre de leurs dieux saint Nicolas. LÉVÊQUE, Excurs. sur le schamanisme, dans sa traduction de Thucydide, III, 292.

³ HÉRODOTE, VI, 105.

⁴ Le pape lui envoya le corporal sur quoy, dit Philippe de Commines, chantoit monseigneur Saint-Pierre. Il fit venir la sainte ampoule de Reims, et on lui apporta de Constantinople beaucoup de choses miraculeuses qui étaient restées entre les mains du Grand Turc. PHIL. de COMM. Faits et gestes du roi Louis XI.

⁵ Il n'y a pas jusqu'à la mort, à laquelle, entre autres calamités humaines, les sauvages ne croient leurs fétiches exposés. Les Groenlandais disent que le plus puissant des leurs, Tornarsuk, peut être tué par l'impétuosité du vent, et que l'atouchement d'un chien le ferait mourir. (Egede, Nachrichten von Groenland, 93, 256.) Au reste, nos livres sacrés nous montrent Jehovah se prêtant à la faiblesse des hommes, et se soumettant à leurs cérémonies. Lorsqu'il jure l'alliance qu'il conclut avec Abraham, il traverse les victimes immolées et séparées par la moitié, parce que cette formalité symbolique rendait chez les Juifs les serments plus obligatoires.

CHAPITRE III.

Efforts du sentiment religieux pour s'élever au-dessus de cette forme.

Tel est donc le culte de l'état sauvage¹. C'est la religion à l'époque la plus brute de l'esprit humain. Elle est en arrière de toutes les formes que nous aurons bientôt à décrire. Elle ne réunit point ses dieux en un corps, comme le polythéisme des nations policées. Ses vagues notions du grand Esprit ne s'élèvent point à la hauteur du théisme. Elle choisit ses protecteurs dans une sphère bien inférieure. Elle n'a point l'esprit jaloux, mais compact de la théocratie, qui, plaçant son dieu en hostilité perpétuelle avec tous les autres, crée l'esprit national et le patriotisme par l'intolérance.

Dans cette conception étroite et informe réside néanmoins le germe des hautes idées qui, par la suite, se déploieront à nos regards.

Les objets consacrés par le culte du sauvage sont nuisibles, inutiles, monstrueux, ridicules : mais n'est-ce pas une preuve évidente du besoin qu'il a d'adorer ?

Il attribue la vie et l'intelligence à tous les objets. Il pense que tous agissent sur l'homme, lui parlent, le menacent, l'avertissent. Le spiritualiste, qui n'aperçoit rien dans la nature qui ne soit animé de l'esprit divin, le panthéiste, qui conçoit la divinité inhérente à toutes les parties du monde physique, ne font que suivre la route vers laquelle le sauvage, dans ses notions confuses, dirige ses pas chancelants. Son culte n'est que le sentiment religieux sous sa première forme. C'est l'homme demandant à la nature qu'il ne connaît ni ne peut connaître, où donc est la force, la puissance, la bonté : et ce sentiment religieux, quelque grossier qu'il paraisse encore, est plus noble et plus raisonnable que tous les systèmes qui ne voient dans la vie qu'un phénomène fortuit, dans l'intelligence qu'un accident passager.

Nous avons indiqué déjà quelques-uns des efforts du sentiment religieux pour épurer sa forme. Nous avons reconnu ces efforts dans le Manitou prototype, dans le grand Esprit des cieux ou des mers.

Pour apercevoir clairement la lutte que nous entreprenons de décrire, il suffit de comparer les prières que le sauvage adresse aux fétiches, et celles qu'il adresse au grand Esprit.

¹ Nous n'avons pu présenter ici que les traits principaux et généraux de ce culte. Il y a, comme dans toutes les croyances, plusieurs gradations ; nous ne saurions les détailler toutes. Chaque forme et chaque époque des idées religieuses pourrait être l'objet en diminutif de l'histoire que nous essayons de tracer en grand.

Le Koriaque dit à son idole, en lui immolant des chiens et des rennes : Reçois nos dons, mais envoie-nous à ton tour ce que nous attendons de toi.

Ici tout est abject, égoïste et avide.

L'hymne du combat des Delawares, en l'honneur du grand Manitou de la terre, des mers et des cieus, est empreinte au contraire d'une résignation toute religieuse et toute morale.

« Aux armes pour combattre l'ennemi !

Détérons la hache et prenons la massue.

Reverrai-je jamais le toit de mes pères, et la compagne de ma couche, et les jeunes rejetons portés sur son dos et nourris de son lait ! Esprit suprême, grand Esprit d'en haut, prends pitié de l'épouse que je te confie, veille sur les enfants qu'elle m'a donnés : créature faible et impuissante, à qui n'appartient pas un instant de sa vie, pas un membre de son corps, je vais où le devoir m'appelle pour l'honneur et la liberté de ma nation. Mais que les larmes des miens ne coulent point à cause de moi¹. »

Le sentiment religieux ne se borne pas à distinguer ainsi l'être infini vers lequel il s'élève, des idoles vulgaires que l'intérêt a créées : il exerce son influence sur ces idoles mêmes qu'il travaille sans relâche à ennoblir et à embellir.

Le sauvage qui, comme nous l'avons vu, n'attribue pas à ses fétiches la figure humaine, les en rapproche cependant autant qu'il le peut, parce que cette figure est pour lui l'idéal de la beauté. Il les sculpte, les orne, les décore. Les Lapons, les Caraïbes, les habitants de la Nouvelle-Zélande, ceux des rives du fleuve des Amazones, les Nègres de Loango, les hordes de l'Amérique septentrionale ou méridionale, se font des idoles d'argile, de pierre, de bois ou d'étoffes qu'ils acquièrent par des échanges avec des peuples plus civilisés. Ils tâchent de leur donner une forme humaine. Des morceaux de corail ou des cailloux représentent les yeux, des peaux de bête leur servent de vêtements : ils les embellissent enfin de mille manières². Les Téléoutes et les Tatars de l'Attaï, que les Russes ont asservis sans les civiliser, et qu'ils ont assujettis à quelques pratiques de la religion chrétienne, sans avoir arraché de leur esprit leur penchant pour le fétichisme, ne connaissant pas de plus beaux habits que

¹ Cet aveu de son impuissance est d'autant plus remarquable dans le sauvage, qu'il contraste avec l'esprit sauvage et barbare. V. AJAX dans HOMÈRE.

² Georgi Beschreibung einer Reise durch das Russische Reich im Jahre 1772, p. 313. MARION, Voy. à la Mer du Sud, p. 87. DUTERTRE, Hist. gén. des Antilles, II, 369-370. D'ACUGNA, Relation de la Rivière des Amazones, I, 216. Pallas Reisen, II, 683. Hogstrom Beschreib. des schwed. Lapplands. 201. Lettr. édif. VII, 8.

l'uniforme des dragons russes, croient leurs fétiches habillés comme des officiers de dragons¹. Il est difficile de ne pas sourire : mais c'est l'effort du pauvre sauvage, pour réunir dans l'idée de son dieu tout ce qu'il connaît de plus magnifique, et l'on voit dans cette créature encore si brute le germe de l'enthousiasme qui, sous le ciseau de Phidias, fit éclore le Jupiter Olympien.

Nous avons montré que la morale restait étrangère au traité conclu entre l'homme et le fétiche : et en effet il est très possible pour le raisonnement de concevoir la religion séparée de la morale. Les relations des hommes avec les dieux constituent la religion. Les relations des hommes avec les hommes constituent la morale. Ces deux choses n'ont aucun rapport nécessaire entre elles. Les dieux peuvent ne s'occuper que de la conduite des hommes à leur égard, sans intervenir dans celle des hommes avec leurs semblables. Ceux-ci peuvent n'être responsables envers les premiers que de l'observance des devoirs du culte, et rester pour ceux de la morale dans une indépendance complète. On ne saurait imaginer la religion ne représentant pas ses dieux comme des êtres puissants. Mais on peut sans difficulté la concevoir ne leur donnant d'autres attributs que la puissance. Cela serait surtout naturel, si la terreur était l'unique source de la religion. Les phénomènes physiques ne suggèrent à l'homme que l'idée du pouvoir. Il n'y a aucune affinité entre la foudre qui frappe, le torrent qui entraîne, l'abîme qui engloutit, et le bien ou le mal moral. Après avoir personnifié les accidents de la nature, en les attribuant à des êtres intelligents, et avoir établi entre eux et lui un commerce auquel sert de base l'intérêt mutuel des deux parties, l'homme semble avoir bien des pas à faire, avant de leur imposer des fonctions gratuites et des devoirs désintéressés.

Si le sentiment ne venait pas changer l'état de choses ainsi établi par l'intérêt, loin d'être utile à la morale, la religion lui serait infailliblement funeste. L'adorateur d'un dieu mercenaire, comptant sur l'assistance qu'il aurait achetée, foulerait aux pieds la justice avec d'autant plus d'audace qu'il penserait s'être assuré une protection surnaturelle.

Heureusement, même dans cet état dégradé, le sentiment appelle la morale, et par mille routes invisibles la fait pénétrer dans la religion.

D'abord en ne la considérant que dans son rapport le plus circonscrit, le traité qu'elle suppose entre l'adorateur et son dieu implique une idée de fidélité aux engagements, par conséquent une notion de morale.

¹ Müller Samml. Russ. Gesch. I, 150. Voy. au Nord, VII, 337 ; VIII, 410.

En second lieu, même dans l'état sauvage, une espèce d'association existe. Les individus d'une horde sont unis entre eux par un intérêt commun. Cet intérêt commun doit avoir aussi sa divinité tutélaire¹. La religion le prend sous sa sauvegarde : elle protège l'association contre ses membres, et les membres de l'association les uns contre les autres.

Le grand et difficile problème de la société consiste à découvrir une sanction pour les engagements des hommes entre eux. Le besoin de cette sanction se fait sentir à chaque pas dans les transactions humaines. Nous ne traitons jamais avec quiconque a des intérêts opposés aux nôtres sans nous efforcer de lire dans ses yeux si ses intentions répondent à ses paroles, et nous sommes douloureusement avertis par l'expérience de l'impuissance de nos efforts. La voix, le geste, le regard peuvent être complices de l'imposture.

La conviction religieuse crée une sauvegarde, le serment : mais cette garantie disparaît avec la conviction religieuse. Trop souvent, au sein de la civilisation, les peuples irréligieux passent d'un serment à l'autre, ne se croyant liés par aucun, et les considérant comme des formules appartenant de droit au pouvoir qui règne, et ne constituant aucun titre en faveur du pouvoir déchu. Leurs chefs, irréligieux en même temps qu'hypocrites, foulent sans remords le matin les promesses de la veille, et promènent au milieu de l'indignation le scandale de la perfidie. Alors tous les liens sont brisés ; le droit n'existe plus ; le devoir disparaît avec le droit ; la force est déchaînée ; le parjure fait de la société un état permanent de guerre et de fraude.

Mais dans l'état sauvage, le serment a quelque chose de plus solennel, et il faut rendre grâce à la religion, de ce qu'elle crée, dès l'origine des sociétés, cette garantie ; le Malabare², le Nègre³, le Calmouc⁴, l'Ostiaque⁵, prend son fétiche à témoin dans les circons-

¹ Les peuplades de pêcheurs adorent en commun un dieu de la pêche. Voy. au Nord, VIII, 414, 419-420. Celles de chasseurs, un dieu de la chasse. Gmelins Reisen, II, 214-215.

² WOLFF, Reise nach Ceylan, p. 176. Voyez pour d'autres peuplades de l'Inde, Asiat. Res. III, 30.

³ LOYER, Relation du voy. du roy. d'Issiny, p. 253. DESMARCHAIS, Voy. en Guinée, I, 160.

⁴ Pallas, Reisen, I, 332. Ejusd. Mongol. Volkersch. I, 220.

⁵ Voy. au Nord, VIII, 417. Qui pourrait ne pas gémir en réfléchissant que les Européens travaillaient naguère de tout le pouvoir de leur corruption et de leur logique pervertie à saper dans l'âme des sauvages la sainteté des serments ! Voici ce que raconte un Européen, auteur dans la scène hideuse qu'il décrit, et narrateur insouciant et presque satisfait de sa propre infamie. Un Nègre vint trouver ce misérable, alors facteur dans un établissement danois, sur les côtes de Guinée, et

tances solennelles, et soumet de la sorte à un joug invisible sa passion du moment et son humeur changeante.

Sans doute l'égoïsme combat cette salutaire influence de la religion ; il se persuade que les dieux qu'il paie ne se déclareront jamais contre lui. Plusieurs tribus fétichistes croient pouvoir se parjurer impunément, quand elles ont à faire avec les étrangers, dont elles supposent impossible que leurs fétiches embrassent la cause¹. Nous verrons cet inconvénient se prolonger chez des peuples civilisés.

C'est beaucoup néanmoins d'avoir créé une garantie dans l'intérieur des peuplades. Les notions qui servent de base à cette garantie ne tarderont pas à s'étendre au-delà des bornes étroites d'un territoire particulier. La religion qui exerce son influence de sauvage à sauvage, l'exercera plus tard de nation à nation, et déjà elle s'y prépare.

La croyance des tribus américaines leur faisait un devoir de respecter les envoyés des nations voisines. Ces envoyés, placés sous la protection du grand Esprit, ne pouvaient être maltraités sans crime, et les coupables étaient livrés à une destruction inévitable. Aussi, dit le missionnaire à qui j'emprunte ce fait², des messagers, chargés d'annoncer une guerre de dévastation, d'extermination et d'incendie, étaient écoutés en silence et reconduits avec scrupule jusqu'à leur sortie du territoire.

Dans son état le plus grossier, la religion est donc bienfaisante. Cette utilité directe n'est certes, ni la seule, ni la plus importante, et nous nous sommes élevés contre l'idée de la placer en première ligne. Nous la montrerons tout à l'heure plus salutaire encore par les émotions qu'elle fait naître que par les crimes qu'elle interdit. Mais

lui dit qu'il avait une jeune femme, au père de laquelle il avait juré, en présence d'un puissant fétiche, de ne jamais la vendre. Le marchand d'hommes lui suggéra l'expédient de se faire contraindre par la violence à fausser le serment qu'il avait prêté, ce qui apaiserait le fétiche qu'il avait pris à témoin. Le Nègre alla chercher l'infortunée qu'il voulait livrer, et le facteur Roemer, l'auteur du récit, la fit charger de chaînes. Aussitôt le mari poussa des cris lamentables, et des esclaves tombèrent sur lui à coups de massue. Soit qu'il voulût obtenir du fétiche offensé un pardon plus certain, soit que la conscience eût repris ses droits, il ne consentit à ratifier le marché qu'après avoir reçu des blessures graves. L'Européen lui reprocha cette résistance prolongée. Les fétiches, lui dit-il, ne sont pas si difficiles à satisfaire ; et le sien lui aurait fait grâce à bien meilleur marché. ROEMER, Nachrichten von Guinea. LINDEMANN, Geschichte der Meinungen, etc. VI, p. 286. Telles étaient les leçons données par des hommes civilisés aux sauvages, et par des chrétiens aux infidèles.

¹ CAVAZZI, Hist. de l'Éthiopie occidentale, I, 304. Il est triste de penser que beaucoup plus tard des papes ont raisonné comme raisonnent les Nègres.

² HECKRWELDER, p. 283.

arrêtons-nous maintenant sur ce premier genre d'utilité, bien que subalterne, et prouvons par les faits qu'elle résulte même du fétichisme.

Dans l'île de Nuka-Hiva, dit un voyageur¹, toutes les lois et toute la police reposent sur la religion. Ces lois et cette police consistent à déclarer que telle chose est sacrée, c'est-à-dire que le propriétaire seul a droit d'y toucher. Cette consécration se fait par les prêtres. Ils appellent *Tabou* tout ce qu'ils ont consacré ainsi. Les personnes et les propriétés de tous les insulaires sont *Tabou*. Personne n'ose dépouiller ces derniers ni attenter à leur vie. Leurs femmes partagent cette garantie, nul n'ose se permettre de violences envers elles. À la naissance de chaque enfant, l'on réserve pour son usage un ou deux arbres de pain, qui sont *Tabou* pour tout autre, et dont le fruit ne peut être cueilli que par lui. Comme deux de ces arbres suffisent à la nourriture d'un homme pendant toute une année, chacun a de la sorte sa subsistance assurée. Celui qui viole le *Tabou* est universellement réprouvé, et ne saurait échapper aux châtiments que lui infligent certains esprits invisibles.

Nous en conviendrons : nous ne pouvons nous défendre d'un attendrissement véritable en voyant la religion, sous sa forme la plus imparfaite, chez les peuples les plus ignorants, s'identifier à toutes les idées de justice et même de bienfaisance, et, tout enfantine qu'elle est, embrasser les objets que la sagesse des législateurs a toujours garantis, veiller à la vie des citoyens, à la subsistance du pauvre, à la chasteté des femmes. Il est touchant de voir le sauvage disposer de la sorte de ses notions confuses, et y trouver déjà, pour tout ce qui lui est cher, une sauvegarde qu'il ne peut chercher dans des institutions qu'il ne connaît pas.

Le sentiment que nous éprouvons deviendra plus vif et plus profond encore, quand nous verrons l'esprit humain avancer dans ses développements, et que nous retrouverons le *Tabou* de Nuka-Hiva, dans le Jupiter grec, protecteur des faibles et des suppliants.

Si l'homme ne tirait ses idées religieuses que de l'action matérielle des objets extérieurs ; si la religion n'était qu'une combinaison de l'esprit, un résultat de l'intérêt, de l'ignorance ou de la crainte, son alliance avec la morale ne serait ni si rapide ni si infaillible. Mais la morale est un sentiment. Elle s'associe au sentiment religieux, parce que tous les sentiments se tiennent. L'adoration des êtres invisibles, et les idées d'équité, se rencontrent et s'unissent dès l'enfance des sociétés. Le fétiche du sauvage nous semble une chimère

¹ Journal für Land und See Reisen. Cinquième année, juin 1812.

informe et ridicule : et cependant il est heureux pour le sauvage, pour son amélioration morale, pour son perfectionnement futur, qu'il ait un fétiche.

On verra dans la suite que nous ne nous déguisons point l'abus qu'on a fait du sentiment religieux, quand on s'en est emparé, quand une classe en a voulu faire un monopole, un instrument de puissance, un objet de calcul, le privilège de quelques-uns dirigé contre tous. Mais plus nous croirons devoir flétrir, d'une réprobation rigoureuse, les atteintes portées à un sentiment si noble, plus nous devons montrer les avantages de la religion livrée à elle-même.

CHAPITRE IV.

Des idées d'une autre vie dans le culte des sauvages.

C'est surtout en considérant avec attention les conjectures des tribus sauvages sur l'état des morts et la vie à venir, que nous démêlerons clairement la lutte du sentiment religieux et de l'intérêt.

Si, comme nous pensons l'avoir démontré, c'est toujours dans l'inconnu que la religion se place, le centre de toutes les conjectures religieuses doit être la mort : car la mort est de toutes les choses inconnues la plus imposante.

L'homme par sa nature n'est point porté à y croire. Cette idée, lors même que sa raison l'adopte, reste toujours étrangère à son instinct. Il ne conçoit de l'univers que lui, et de lui que la vie.

Plus il est près de l'état sauvage, plus son instinct est fort et sa raison faible : plus, en conséquence, son intelligence se refuse à penser que ce qui a vécu puisse mourir.

Les Nègres¹ et plusieurs peuplades de la Sibérie², attribuent la mort à la colère céleste ou à la magie ; les sauvages du Paraguay³, chaque fois que l'un d'eux cesse de vivre, cherchent son âme dans les buissons, et, ne la trouvant pas, disent qu'elle s'est perdue ; les Daures portent à leurs morts de la nourriture pendant plusieurs semaines : tant leur paraît extraordinaire, malgré l'expérience, le phénomène si habituel de la destruction !

Pendant la terrible conviction arrive : l'abîme sombre s'entr'ouvre, et nul regard ne peut y plonger. L'homme aussitôt remplit cet abîme par la religion. Le vide immense se peuple ; les ténèbres se colorent ; et la terreur, si elle ne disparaît pas, se calme et s'adoucit.

C'est de l'idée de la mort que le sentiment religieux reçoit ses plus vastes et ses plus beaux développements. Si l'homme était pour jamais fixé sur cette terre, il finirait par s'identifier tellement avec elle, que la religion fuirait de son âme. Le calcul aurait trop de temps, la ruse trop d'avantages ; et l'expérience, ou triste ou prospère, viendrait pétrifier dans les cœurs toutes les émotions qui ne tiennent pas à l'égoïsme ou au succès. Mais la mort, qui interrompt ces calculs, qui rend ces succès inutiles ; la mort, qui saisit la puissance pour la précipiter dans le gouffre nue et désarmée, est une éloquente et nécessaire alliée de tous les sentiments qui nous sortent

¹ OLDENDORP, Hist. des Missions, I, 299-301. Dobritzhoffer de Abipon. II, 240.

² Georgi Reise durch das Russisch. Reich. 278-312, 600.

³ Lettr. édif. VIII, 335.

de ce monde, c'est-à-dire de tous les sentiments généreux et nobles. Même dans l'état sauvage, ce que la religion a de plus pur et de plus profond se tire de cette idée de la mort. Quand l'habitant des forêts de l'Amérique montre les ossements de ses pères et refuse de les quitter ; quand le guerrier captif brave en chantant les plus affreuses tortures, inquiet seulement, au sein de l'agonie, de faire honte aux mânes de ses ancêtres, cet héroïsme est tout entier religieux. Il se compose des souvenirs du passé, des promesses de l'avenir. Il triomphe du présent : il plane sur la vie.

Mais la dégradation que nous avons déjà remarquée dans les conceptions du sauvage sur ses dieux, vient aussi souiller ses notions d'une vie future. L'intérêt veut arranger ce monde idéal pour son usage ; l'intelligence veut le décrire ; et comme elle ne peut rien créer, comme elle ne peut que mettre en œuvre les matériaux déjà existants, le monde idéal devient une copie de ce monde.

Les habitants du Paraguay pensent qu'on y est exposé à la faim, à la soif, aux intempéries des saisons, aux attaques des bêtes féroces, et que les ombres y sont divisées en pauvres et en riches, en dominateurs et en sujets¹. Les sauvages de la Louisiane refusent de croire qu'on puisse s'y passer de nourriture². Les Otaïtiens se flattent d'y retrouver leurs femmes et d'en avoir de nouveaux enfants³. Enfin, tel est le penchant de l'homme à conclure de ce qu'il est à ce qu'il sera, que les peuples de Guinée, les Groenlandais, les hordes de

¹ Lettr. édif. IX, 101. CHARLEV. Hist. du Paraguay, II, 277, 278. Ulloa. Voy. dans l'Amér. mérid. II, 182.

² Voy. au Nord, V. p. 331.

³ Dern. voy. de Cook, II, 164, 165. La fable d'Orphée et d'Eurydice se retrouve presque mot à mot chez les sauvages du Canada. Un père ayant perdu son fils, et ne pouvant se consoler de sa mort, résolut d'aller le chercher au pays des âmes avec quelques compagnons fidèles. Ils affrontèrent beaucoup de périls et supportèrent beaucoup de fatigues. La troupe aventureuse, réduite aux plus intrépides et aux plus vigoureux, arriva enfin à sa destination. Ils furent d'abord entourés d'une foule d'ombres d'animaux de toute espèce au service de leurs aïeux. Les sapins et les cèdres, dont les branches se renouvelaient sans cesse, étaient parés d'une verdure éternelle ; et le soleil, descendant deux fois par jour sur cette terre, la ranimait de sa chaleur, et l'inondait de son éclat. Mais un géant terrible, roi de cette demeure des morts, menaça d'un prompt châtement les profanes qui avaient franchi les bornes de son empire. Le père prosterné lui redemanda son fils, en étalant à ses yeux les présents destinés à le séduire. Le géant s'adoucit, et rendit au sauvage l'âme réclamée avec tant d'instances. Celui-ci la rapportait dans une outre auprès du corps où elle devait rentrer. Une femme, entraînée par une curiosité funeste, ouvrit l'outre fatale, et l'âme retourna dans le pays des ancêtres. LECLERCQ, Relat. de Gaspésie, p. 312.

l'Amérique septentrionale, craignent pour leurs âmes une seconde mort, après laquelle, disent-ils, tout est fini pour l'homme¹.

Les conjectures se diversifient suivant les climats et les situations, soit locales, soit particulières ; mais elles ne changent point de nature. Celui qui n'a pas quitté le lieu de sa naissance, montre les montagnes qui bordent l'horizon et au-delà desquelles il doit un jour habiter avec ses pères ; c'est là que, porté sur son canot, il fendra la vague agitée et lancera le javelot d'un bras assuré. Celui qui souffre arraché à son pays attend le secourable fétiche qui doit le reporter sur l'aile des vents dans cette demeure chérie². Il hâte de ses vœux l'heure de son supplice, pour échapper aux monstres d'Europe et retrouver ses plaisirs passés³. Le malheureux né dans la servitude n'a que des espérances plus humbles. Tout ce que l'un de ces infortunés implorait de son idole, c'était, disait-il, de n'être plus l'esclave d'un blanc⁴.

L'anthropomorphisme, dont s'emprennent les idées du sauvage, a une conséquence fâcheuse. Il écarte la morale de toutes les notions sur l'état des morts ; les tribus même qui reconnaissent une demeure de félicité, une autre de tourments, ne peuplent point la première d'hommes vertueux et la seconde de criminels ; la différence des destinées tient à des circonstances accidentelles. Les habitants des îles Mariannes, tout en admettant un lieu de peines et un lieu de bonheur, ne rattachaient point cette idée à celle de punitions et de récompenses. Ceux qui meurent d'une mort violente sont les damnés de cette mythologie ; ceux dont la mort est douce en sont les élus⁵.

Mais il est à remarquer que toutes les fois que des voyageurs ou des missionnaires se sont prévalus de cette distinction pour en faire la base d'une justice distributive, et ont demandé à des sauvages si les âmes coupables n'étaient pas séparées des âmes innocentes, ceux-ci ont adopté cette séparation avec empressement ; et bien que rien ne l'eût annoncé dans leurs récits antérieurs, elle est devenue aussitôt partie de leur croyance. On eût dit que le sentiment n'avait attendu

¹ Meiners Geschichte der Meinungen roher Voelker über die Natur der Seele. Goett. Magaz. II, 744.

² Simple nature to his hope has given,
Behind the cloud topt hill, an humbler heaven,
Some safer world, in depth of woods embraced
Some happier Island in the wat'ry waste.
POPE.

³ LEVAILLANT, Prem. voy. en Afrique.

⁴ ROEMERS, Nachricht von der Küste Guinea, 86-87.

⁵ GOBIEN. Hist. des îles Mar. p. 65-68.

que ce trait de lumière, et qu'il s'emparait de cette espérance, comme appartenant à son domaine.

Néanmoins, de cette imitation de la vie après le trépas, résultent pour la religion un certain abaissement et pour l'homme une inquiétude constante. Des pratiques en foule sont destinées à mettre les morts au-dessus des besoins dont la tombe même ne les garantit pas. Les vivants prennent longtemps d'avance des précautions prudentes et pourvoient à leur établissement dans le séjour qui doit tôt ou tard s'ouvrir pour eux. Le chasseur fait placer auprès de lui ses flèches, le pêcheur ses filets.

Quand un enfant groenlandais expire, on enterre avec lui le chien le plus fidèle pour qu'il le conduise vers les parents qui l'ont devancé¹. La même victime, immolée au pied de la couche des Hurons malades, doit annoncer leur arrivée aux ombres qui les attendent. Les Iroquois plaçaient autrefois auprès de chaque mort des armes pour combattre, des peaux pour se vêtir, des couleurs pour se peindre². Quelques-uns, par un raffinement singulier, ensevelissent avec eux leur fétiche même³. Les Lapons font mettre encore aujourd'hui dans leurs cercueils de l'argent, des pierres et de l'amadou pour s'éclairer sur la route⁴ ; et les insulaires de Carnicobar aux Indes regarderaient comme un larcin sacrilège, de priver celui qui a cessé de vivre, du service à venir des animaux qui lui appartenaient⁵.

Qui ne reconnaît ici l'action combinée de l'intérêt et du sentiment ? Ce que le sauvage fait pour lui-même n'est que de l'égoïsme : ce qu'il fait pour les morts qu'il a aimés est de la religion. Consolatrice dès cette époque, la religion trompe la douleur. Le père qui ensevelit avec le jeune guerrier son arc et ses javelots se le représente parcourant les forêts d'un autre monde, plein de la vigueur qui flattait naguère l'orgueil maintenant brisé du cœur paternel. Un voyageur s'étant arrêté dans une cabane, trouva deux sauvages au désespoir de la perte d'un fils âgé de quatre ans. Le père mourut quelques jours après ; aussitôt les pleurs de la mère s'arrêtèrent ; elle parut calme et résignée. Interrogée par le voyageur, l'idée que son enfant en bas âge ne pourrait trouver sa subsistance dans le pays des âmes avait, répondit-elle, causé ses angoisses ; maintenant que son époux

¹ CRANZ, Hist. du Groënland, liv. III.

² LAFITEAU, Mœurs des Sauv. II, 413.

³ Culte des dieux fétiches, p. 72, trad. all.

⁴ Voy. d'Acerbi. LEEMS, de la Rel. des Lapons.

⁵ Asiat. Research, II, 344. Les Arabes avant Mahomet laissaient mourir de faim sur la tombe de leurs amis un chameau destiné à devenir leur monture. GIBBON, ch. 50.

était auprès de lui, elle était tranquille sur sa destinée, et n'aspirait qu'à les rejoindre¹.

Malheureusement ces opinions et les pratiques qu'elles consacrent, de consolantes qu'elles sont d'abord, ne tardent point à devenir cruelles. En Nigritie², et chez les Natchez³, et chez les Caraïbes⁴, on enterrait des esclaves avec leurs maîtres, des prisonniers avec leurs vainqueurs, des femmes même avec leurs époux. Les Jakutes n'ont renoncé que très récemment à cet usage. Les tribus américaines tourmentent leurs captifs en l'honneur de leurs ancêtres⁵ ; elles invoquent, pendant les tortures de ces malheureux, les mânes des héros morts en combattant⁶.

Dans l'île de Bornéo, les habitants croient que ceux qu'ils tuent deviennent leurs esclaves dans l'autre vie, et cette idée multiplie à l'infini les assassinats⁷. Chez toutes ces peuplades, le temps se partage en embuscades pour surprendre et en négociations pour acheter des victimes. Tel est le danger peu remarqué jusqu'ici d'appliquer à l'inconnu des idées connues.

Pour habiter un monde pareil au nôtre, il faut que l'âme ressemble au corps. Les sauvages la comparent à l'ombre qui le suit sur la terre, et dont la vue a probablement contribué à leur suggérer cette comparaison⁸. Plusieurs la croient d'une matière invisible et impalpable⁹. Le sommeil et les rêves leur donnent l'idée qu'elle peut exister séparée de ses organes. Les Groenlandais disent qu'abandonnant alors son enveloppe grossière, elle chasse, danse ou voyage dans des

¹ Carver's travels through north America.

² Iserts Reise nach Guinea, 179-180. DESMARCHAIS, Voy. en Guinée, I, 315.

³ CHARLEVOIX, Journal, p. 421.

⁴ Oldendorp Beschreib. der Caraib. I, 317. CAVAZZI, Hist. de l'Éthiopi. occid. I, 396. BERNIER, II, 113.

⁵ CHARLEVOIX, p. 352.

⁶ CHARLEVOIX, p. 247.

⁷ Chez les montagnards du nord-est du Bengale, aux funérailles d'un homme distingué, on coupe la tête à un buffle, et on la brûle avec le corps. Le buffle devient la propriété du mort dans la vie future. Aux funérailles d'un Bonneau ou chef, c'est la tête d'un esclave qu'on coupe et qu'on brûle ; et à celles d'un chef du premier rang, ses esclaves font des incursions hors de leurs montagnes, et saisissent quelque Indou de la plaine, qu'ils immolent de la même manière. As. Res. III, 28.

⁸ Chez les Patagons, l'âme est l'image transparente de l'homme vivant ; et l'écho qui retentit du creux des rochers n'est autre chose que la réponse des âmes quand on les appelle. Les peuples même qui pensent qu'elles passent dans les corps des animaux, se les représentent sous une figure humaine, inconséquence de l'anthropomorphisme, qui en admet bien d'autres.

⁹ Meiners Gesch. der Mein. roher Voelker ueb. die Natur der Seele. Goett. Mag. II, 746.

lieux éloignés. Mais elle demeure toujours néanmoins dépendante de ce corps, dont les accidents et les souffrances l'atteignent. Quand il est mutilé, l'âme l'est aussi ; elle se ressent de cette mutilation par-delà le trépas, et elle en porte à jamais les traces ; aussi les Nègres redoutent-ils beaucoup moins d'être mis à mort que privés de quelques membres¹ ; et l'une des facultés dont se targuent le plus les *Angekoks* du Groenland et qui les rend particulièrement recommandables aux yeux des fidèles, consiste à guérir, ou, pour parler leur langue, à raccommo-der les âmes blessées.

Chose bizarre ! Cette opinion, qui nous paraît si absurde, et presque au dessous de l'enfance de l'état social, se reproduit à l'autre extrême de la civilisation. Lorsque les Mogols eurent conquis la Chine, ils ordonnèrent aux vaincus de se raser la tête à la manière des vainqueurs. Des Chinois en foule préférèrent le dernier supplice, de peur que leurs âmes, paraissant chauves devant leurs ancêtres, n'en fussent méconnues et repoussées².

On serait tenté de supposer que la notion de la métempsychose est incompatible avec ces idées. Mais l'homme, dans le vague où il s'agite, n'en est pas à cette contradiction près.

La métempsychose est en elle-même une conception fort naturelle. L'instinct des animaux ressemble quelquefois à la raison : et lorsqu'on reconnaît dans leurs actions les motifs qui dirigent les actions humaines, on est tenté de chercher dans leurs corps les âmes qui ont disparu. Nous remarquons, en conséquence, chez presque toutes les tribus sauvages quelques notions de métempsychose. Mais cette hypothèse ne satisfait aucun des besoins ultérieurs de l'imagination ; en conséquence, dans la religion pratique, elle est ou rapidement délaissée, ou séparée de toutes les inférences qui en découlent. Bien que les Groënlandais y croient, et que les pauvres parmi eux s'en servent pour obtenir les bienfaits des riches³, ils enterrent avec leurs enfants des chiens destinés à leur servir de guides. Les Iroquois, chez lesquels, par une conformité singulière, le grain qu'on enfouit dans la terre est le symbole de l'immortalité, comme dans les

¹ Roemers Nachr. von der Küste Guinea, p. 42. SNELLGRAVE, *Nouv. relat. de la Guinée*, 218.

² Un passage de l'Évangile nous donnerait à croire que, parmi ceux des Juifs qui ne rejetaient pas l'immortalité de l'âme, plusieurs supposaient sa résurrection dans l'état du corps. « Il vaut mieux », y est-il dit, « que tu renaisses à la vie éternelle boiteux, borgne, ou estropié, que si tu allais en enfer avec tous tes membres. » Évang. selon saint Marc, IX, 43 ; selon saint Mathieu, XVIII.

³ Quand un Groënlandais riche a perdu son fils ou sa fille, les femmes de la classe indigente cherchent à lui persuader que son âme a passé dans le corps d'un de leurs enfants, et l'engagent à en prendre soin.

mystères et dans l'Évangile, et qui ensevelissent les restes de leurs parents au bord des sentiers, afin que leurs âmes soient plus à portée d'animer les corps formés dans le sein des femmes grosses, n'en parlent pas moins d'un autre monde, où les morts recommencent les occupations de celui-ci¹.

Cependant le sentiment religieux, qui améliore tout ce qui tombe sous son influence, paraît se prévaloir, dès l'état sauvage, de cette notion de la métempsycose, pour y placer un mode d'épuration graduelle et un exercice de la justice divine. Suivant les habitants des montagnes de Rajamahall, le corps des animaux est le séjour des âmes dégradées², et si le vice rapproche l'homme de la brute, la vertu doit le rapprocher de la Divinité. Rien ne ressemble plus aux migrations des âmes si célèbres dans la philosophie sacerdotale égyptienne et dans les mystères grecs, où cette philosophie fut transplantée.

Après avoir façonné sa demeure à venir plutôt d'après ce qu'il conçoit que d'après ce qu'il désire, le sauvage voudrait la décorer de couleurs brillantes. Il voudrait qu'elle fût plus riche en plaisirs que son habitation sur la terre. Le Lapon, que tourmente un ciel ennemi, se commande d'espérer un climat plus doux et une meilleure espèce de rennes³.

Cependant, malgré l'espoir qu'il s'impose, il est frappé d'une terreur invincible. En dépit de lui-même, il se peint la situation qui lui est réservée comme malheureuse.

Le spectacle des derniers moments, les angoisses et les convulsions de l'agonie répandent sur la demeure inconnue dont la route paraît si terrible, une teinte lugubre qui défie tous les efforts de l'imagination pour la dissiper.

Les âmes se logent, disent les Patagons, dans le corps d'oiseaux aquatiques qu'on distingue à leur vol pénible et à leurs sifflements lamentables. Les aliments dont les morts se nourrissent, suivant les habitants du Chili, sont de saveur amère et de couleur noire. Ainsi, dans l'enfer homérique, les astres sont plus ternes et les fleurs plus sombres. C'est la conception du sauvage, revêtue des images de la poésie.

Les rêves de l'intérêt, quels qu'ils soient, ne parlant qu'à la partie égoïste de notre nature, ne satisfont point le sentiment religieux, qui seul peut l'emporter sur la répugnance physique que l'image de la destruction inspire à tous les êtres vivants. Ce sentiment ne prend aucune part à ces paradis fantastiques qui ne s'adressent qu'aux yeux

¹ MAYER, Mythol. Lexicon.

² Asiat. Res. IV, 32.

³ Georgi Russ. Volker kunde, p. 383.

et aux sens. Mais de temps à autre brille une notion inattendue, qui ressemble à l'éclair sillonnant la nuit. L'idée d'une réunion éternelle avec le grand Esprit apparaît quelquefois subitement parmi les vagues conjectures du sauvage, et c'est ainsi qu'au sein de la barbarie, plane confuse encore la noble hypothèse qui doit un jour consoler Socrate ; système sublime qui, nourrissant l'homme de la seule espérance propre à contenter son âme, remplit le martyr d'exultation et le mourant de confiance.

Toutefois, à l'époque où nous sommes forcés de nous arrêter, les lueurs incertaines qui frappent par intervalles les regards du sauvage ne suffisent point pour le rassurer. Il cède aux impressions visibles, et ces impressions le découragent et l'épouvantent.

Ces morts qu'il voulait placer dans un lieu de plaisirs, il les voit errer tristement autour des habitations qu'ils ont délaissées. La faim, la soif, le froid les tourmentent, et leur souffrance habituelle leur inspire du ressentiment et de la haine contre les hommes¹. Suivant les Caraïbes, ils revêtent la forme de venimeux reptiles ou de démons malfaisants². Les habitants d'Otahiti et de la Nouvelle-Hollande, les insulaires d'Amboine, pensent qu'ils se glissent dans les huttes, et s'abreuvent du sang de ceux qu'ils surprennent endormis³. Les Tschérémisses entourent les tombeaux, afin que les morts n'en puissent sortir pour dévorer ceux qui leur survivent⁴. Les Nègresses de Matamba se plongent dans la mer pour noyer l'âme de leurs maris qui reviendraient s'acharner sur elles⁵. Plusieurs tribus n'osent prononcer les noms funestes de ceux qui ne sont plus, et s'irritent contre le téméraire qui, en les prononçant, trouble leur sommeil⁶. D'autres fendent sans bruit la surface des ondes, et pêchent en silence pour que les mânes ne s'irritent pas d'être réveillés⁷ ; et chez les Abipons, lorsqu'une famille perd un de ses membres, elle brûle ses vêtements et ses armes, quitte sa hutte et change de nom⁸.

¹ MARINY, Nouvelles des royaumes de Tunquin et de Lao, p. 395.

² DUTERTRE, Hist. gén. des Antilles, II, 372. ROCHEF. Hist. nat. et mor. des Antilles, II, ch. 4. DELABORDE, Rel. des Caraïbes, Collection des voy. faits en Afrique et en Amérique, p. 15.

³ FORSTER, Observ. dur. a voy. round the World, 470. COLLINS, Account of New Southwales, I, 594-596.

⁴ RYTSCHOW, Orenburgische Topographie.

⁵ CAVAZZI, Relation historique de l'Éthiopie occidentale, I, 405.

⁶ CHARLEVOIX, Journal. DUTERTRE, II, 411. ROCHEFORT, II, ch. 24. LABORDE, 37. LABAT, Voy. III, 182.

⁷ GOBIEN, Hist. des îles Marian.

⁸ DOBRITZHOFER, Hist. des Abipons.

Arrêtons-nous un instant pour réfléchir sur ces divers mouvements, incompatibles et contradictoires. D'où viennent à la fois dans l'esprit du sauvage, quand il s'agit des morts, ce respect, cette horreur et ce calcul ? Ce respect, qu'il satisfait à peine, en accumulant les commémorations, les sacrifices, les hommages de tous genres ? Cette horreur qui ne se calme que par l'éloignement, la disparition, l'oubli de l'être qui n'est plus et de tout ce qui se rattache à sa mémoire ? Ce calcul, enfin, qui, transportant l'égoïsme au-delà de la destruction physique, le force à se créer, dans un univers imaginaire, une habitation qu'il décore, qu'il meuble, qu'il fournit de tout ce qui lui fut agréable ou utile ?

Nous ne remarquons rien de pareil chez les animaux. Le seul instinct qu'ils tiennent de leur nature, les porte à chercher un lieu solitaire, où ils meurent sans témoins. Ils ne semblent avertis que d'une seule chose : c'est qu'il faut dérober au jour des dépouilles hideuses, et ne pas souiller l'air d'émanations délétères. Du reste, aucune prévoyance, aucune inquiétude de leur propre destinée après le trépas : nul souvenir, nulle commémoration de ceux qui ont vécu par ceux qui survivent. Des exceptions douteuses, produites peut-être par des habitudes que l'homme a données à quelques animaux domestiques, mais plus vraisemblablement exagérées par des observateurs dévoués à une opinion adoptée d'avance, ne changent en rien la règle générale.

L'homme, au contraire, repoussé loin des morts par l'instinct physique, se trouve attiré de nouveau près d'eux par un mouvement qui dompte cet instinct. Tout ce qui frappe ses yeux les effraie : tout ce qui arrive jusqu'à ses sens les blesse et les soulève : et néanmoins il revient sans cesse à ces objets chers et redoutés¹. Quand la hideuse décomposition rend la lutte impossible, forcé de se séparer des corps, il s'attache à leurs tombes. Le guerrier les rougit de son sang ; la vierge y dépose sa jeune chevelure ; la mère les arrose de son lait ou

¹ Rien n'est plus curieux que de lire à ce sujet la description de la fête des morts chez les Hurons et les Iroquois. Après avoir décrit ce qu'a de repoussant le spectacle de ces morts déterrés ensemble tous les douze ans, et dont les uns sont des squelettes décharnés, d'autres des corps en dissolution récente, le P. Lafiteau continue ainsi : « Je ne sais ce qui doit frapper davantage, ou l'horreur d'un coup d'œil si révoltant, ou la tendre pitié et l'affection de ces pauvres peuples envers leurs parents décédés ; car rien au monde n'est plus digne d'admiration que le soin empressé avec lequel ils s'acquittent de ce triste devoir de leur tendresse, ramassant jusqu'aux moindres ossements, maniant ces cadavres, en séparant les vers, les portant sur leurs épaules pendant plusieurs journées de chemin, sans être rebutés du dégoût qu'inspire une odeur insupportable, et sans laisser paraître d'autre émotion que celle du regret d'avoir perdu des personnes qui leur étaient et qui leur sont encore chères. » II, 449.

les pare de fleurs¹. L'amitié se fait un devoir d'y descendre vivante². L'égoïsme même, sacrifiant le présent à l'avenir, met à part ce qu'il a de meilleur pour le conserver intact au lieu d'en jouir, et pour l'emporter dans un autre monde.

Et l'on ne reconnaîtrait pas dans l'homme un être tout autre que le reste de la matière animée ! Dès l'enfance de l'état social, lorsque rien encore n'est développé en lui, la mort, qui n'est pour les animaux que le signal d'une dissolution qu'ils subissent sans la prévoir, sans la craindre, sans rien pressentir par-delà ce moment, la mort occupe dans l'âme du sauvage une place plus grande que la vie elle-même. Il ne vit, pour ainsi dire, que pour se préparer à mourir. Il n'emploie ses facultés ici-bas que pour arranger à sa manière, d'après ses désirs encore enfantins, l'invisible demeure qu'il doit habiter. On dirait un propriétaire qui s'est logé dans une cabane, pour surveiller la construction d'un palais : et cet instinct n'aurait d'autres causes que les vagues imaginations d'une créature ignorante et brute ! Mais qui donc suggère à cette créature brute et ignorante, et à elle seule, ces vagues imaginations ? Pourquoi lui sont-elles si profondément inhérentes, si exclusivement réservées ?

La grossièreté apparente des espérances et des craintes du sauvage n'affaiblit point nos raisonnements. Nous avons déjà expliqué comment le sentiment religieux, source première de tous les cultes, n'est cependant point la seule faculté de l'homme qui contribue à leur ordonnance. Ici, comme partout, on aperçoit la trace des diverses impulsions qui se partagent cet être à la fois égoïste, raisonneur et moral. À la logique, aride qu'elle est toujours, et bien peu éclairée qu'elle est encore, appartient tout ce qui est anthropomorphisme, à l'intérêt tout ce qui est calcul, au sentiment tout ce qui est émotion. La raison, guidée par l'analogie et trompée par elle, porte dans le séjour des morts l'imitation de la vie. L'intérêt, combinant ses calculs d'après cette imitation, suggère au maître l'exigence barbare qui dicte les sacrifices de captifs ou d'esclaves, à l'époux l'affection cruelle qui entraîne son épouse dans sa fosse ou sur son bûcher, au chasseur ou au guerrier le désir moins féroce, mais non moins absurde, d'emporter avec lui son arc et ses flèches, sa lance ou

¹ LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, II, 433.

² Chez les Natchez, les chefs ont un certain nombre de personnes qui s'attachent volontairement à eux, et qu'on appelle leurs *dévoués*. À la mort de ces chefs, ces dévoués accompagnent le corps au lieu des obsèques ; on leur passe une corde autour du cou, et elles commencent une espèce de danse, durant laquelle deux hommes serrent cette corde toujours davantage, jusqu'à ce que les victimes expirent en s'efforçant encore de danser en mesure jusqu'au dernier soupir. (LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, II, 411.)

sa massue. Le sentiment enfin, combattant tour à tour contre une intelligence bornée et contre un intérêt ignoble, relève la religion de ces flétrissures. Les regrets et les hommages qu'il consacre aux morts ennoblissent les conceptions religieuses. Il s'empare des images étroites de l'anthropomorphisme, mais il les épure. Tantôt il enseigne le désintéressement et dompte l'avarice¹. Tantôt il s'égaré dans la métempsychose, et il y a quelque chose d'affectueux et de tendre dans cet effort du sauvage, plaignant l'âme qui souffre, séparée du corps, et s'efforçant d'en retrouver un pour cette âme souffrante. D'autres fois, il profite de la notion grossière qui rabaisse le monde futur au niveau de ce monde, pour y placer l'abnégation de soi et le sacrifice. Enfin, en dirigeant vers la Divinité la prière du regret qu'il empreint d'espérance, il purifie les notions vulgaires sur l'essence de cette divinité protectrice, et soulevant, pour ainsi dire, la forme matérielle, l'âme d'un esprit où déjà l'on peut reconnaître quelque chose de divin.

¹ « Tous les travaux, toutes les sueurs, tout le commerce des sauvages se rapportent presque uniquement à faire honneur aux morts. Ils n'ont rien d'assez précieux pour cet effet. Ils prodiguent alors les robes de castor, leur blé, leurs haches, leur porcelaine, en telle quantité qu'on croirait qu'ils n'en font aucun cas, quoique ce soient toutes les richesses du pays. On les voit souvent nus pendant les rigueurs de l'hiver, tandis qu'ils ont dans leurs caisses des fourrures et des étoffes qu'ils destinent aux devoirs funéraires, chacun se faisant un point d'honneur ou de religion d'être, dans ces occasions, libéral jusqu'à la prodigalité. » LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, II, 414.

CHAPITRE V.

Des erreurs dans lesquelles sont tombés plusieurs écrivains, faute d'avoir remarqué la lutte du sentiment religieux contre sa forme à cette époque de la religion.

Cette lutte du sentiment religieux contre sa forme, dans le culte des hordes sauvages, entraîne des contradictions qui ont donné lieu à beaucoup d'erreurs.

Tantôt, de ce que le sauvage, indépendamment du fétiche qu'il regarde comme son protecteur habituel, reconnaît un grand Esprit, un dieu invisible, auquel il attribue volontiers la création et même la direction générale de cet univers, on en a conclu qu'un théisme pur avait, dès l'origine, été la religion des tribus sauvages.

Les théologiens du XVII^e siècle, et ceux des historiens du XVIII^e qui ne s'étaient pas enrôlés ouvertement sous les étendards de la philosophie, se sont imposé l'adoption de cette hypothèse, comme un devoir sacré.

En vain tous les monuments, tous les récits, toutes les annales de l'antiquité se réunissaient pour attester le polythéisme de tous les peuples, à la première époque constatée de leur histoire : les écrivains modernes écartaient ce concert de témoignages avec une aisance et une légèreté admirables.

Quand on leur demandait d'où était venu le polythéisme, puisque le théisme seul était la religion naturelle, « Le culte s'est corrompu », disaient-ils, « les hommes se sont lassés de le voir si simple. » Mais quelle cause subite avait produit cette lassitude ? « C'est qu'il est difficile », répondaient-ils, « de concevoir qu'un moteur unique imprime à l'universalité des êtres tant d'impulsions contradictoires. » Mais la difficulté n'a pas dû être moindre quand les hommes étaient plus grossiers, et s'ils n'ont pu rester à la hauteur du théisme, ils ont pu moins encore y arriver dès leurs premiers pas. On répliquait à cela « que le polythéisme avait été l'effet du penchant de l'homme à l'adoration de ce qui frappe ses sens¹. » Mais ce penchant existait de

¹ V. MALLET, Introduction à l'Histoire du Danemarck, p. 71-72. Nous citons cet ouvrage comme nous pourrions en citer bien d'autres. Les mêmes raisonnements fautifs et vicieux se glissent partout, et les écrivains les plus graves se sont livrés sur cette matière aux suppositions les plus romanesques. Suivant Court de Gébelin, « les hommes du monde primitif ne sont point ces êtres méprisables ou stupides qui ne vivaient que d'eau et de glands... et prenaient pour des divinités les pierres et les animaux les plus vils... S'ils méconnaissaient les discussions métaphysiques, s'ils n'avaient ni le temps ni le goût nécessaire pour s'y livrer, si la

tout temps chez tous les hommes : comment se fait-il qu'ils aient cessé de le combattre précisément quand leur raison plus développée leur fournissait plus de moyens d'y résister ?

connaissance exacte des vérités les plus importantes leur rendait inutile toute discussion à cet égard, ils n'en admettaient pas moins une création et un seul maître de l'univers... Longtemps toutes les familles se réunirent ainsi dans le sein de la joie, de la paix, de la vérité, de la vertu. Insensiblement les sages disparurent ; les idées sublimes se brouillèrent, s'affaiblirent ; les hymnes ne furent plus entendus. Les générations moins éclairées se souvinrent qu'on se rassemblait, et elles continuèrent de le faire ; qu'on exaltait les lieux sacrés, et elles les exaltèrent ; mais elles crurent qu'on les exaltait pour eux. Elles crurent y voir une vertu divine, et, bornant leurs idées grossières aux objets extérieurs, l'idolâtrie, la superstition prirent la place de la vérité rayonnante. Ainsi on honora les fontaines, les montagnes, les hauts lieux, ou les bocages, Mars ou le soleil, Diane ou la lune. On ne vit plus que la créature, où tout aurait dû annoncer le créateur. » Nous le demandons à tout homme de bon sens : comment les premiers hommes qui n'avaient ni le temps ni le goût de se livrer à des discussions métaphysiques, sont-ils arrivés à la notion métaphysique d'un seul maître de l'univers ? D'où leur est venue cette connaissance exacte des vérités les plus importantes, qui les dispensait de toute autre recherche ? Remarquez que ce n'est point d'une manifestation surnaturelle de ces vérités que l'auteur entend parler ; car il nous montre des familles vivant longtemps dans la joie, la paix, la vérité, la vertu. Il s'écarte donc des traditions sacrées, et ne peut les invoquer en faveur de son système. Il n'admet rien de miraculeux dans la manière dont ces vérités sont parvenues à l'homme, et alors nous sommes bien en droit de lui demander comment l'homme les a découvertes ? Les a-t-il reçues des sages qui ont disparu ? D'où sortaient ces sages ? qui les avait éclairés ? par quel hasard étaient-ils seuls au-dessus de leur siècle ? qui leur avait donné ce privilège ? Pourquoi enfin ont-ils disparu ? Quand l'homme saisit une vérité, il est dans sa nature de la considérer sous toutes ses faces, de la suivre dans ses conséquences, de s'éclairer sur ce qu'il ignore, en partant de ce qu'il sait. D'où vient que *les hommes du monde primitif* ont suivi la route opposée ? Étrange hypothèse ! Ils ont eu des sages avant qu'aucune expérience leur eût fait connaître le monde qu'ils habitaient, les lois de ce monde, l'enchaînement des causes et des effets, enfin quand ils étaient dénués de tout moyen d'acquiescer les notions les plus simples ; et lorsque les expériences se sont accumulées, les sages se sont retirés. La vérité rayonnante s'est éclipsée, au moment où de toutes parts croissait la lumière ; et le culte qu'on trouve trop abject pour l'homme ignorant, est devenu la religion unique des nations civilisées. C'est néanmoins ainsi qu'on a raisonné pendant cent ans. C'est ainsi qu'on s'est enivré de paroles, et qu'on a consacré à des édifices bâtis sur le sable un temps précieux et des recherches d'aillieurs laborieuses. Si nous avons besoin de réfuter sérieusement de pareilles chimères, nous nous servirions d'une comparaison que l'auteur même emploie dans l'un des morceaux que nous venons de citer. « Les arts », dit-il, « sont fondés sur des principes qui échappent à celui qui les exécute en simple manœuvre et par routine, et sans lesquels on ne serait jamais parvenu à les perfectionner. » Sans doute, mais le simple manœuvre a précédé l'artiste. La pratique a existé avant que les principes fussent découverts. On a construit les huttes avant les maisons, et dire que le polythéisme n'est qu'une dégénération du théisme, c'est dire que les cabanes sont une dégénération des palais.

On n'en répétait pas moins l'opinion accréditée, et la priorité du théisme avait acquis, pour ainsi dire, force de chose jugée, lorsqu'un petit nombre d'esprits plus méditatifs et moins disposés à se repaître de phrases sonores, démontrèrent la futilité d'un semblable système ; mais, comme il arrive toujours dans les temps de partis philosophiques ou politiques, ils traversèrent la vérité pour se précipiter aveuglément dans des erreurs nouvelles.

La régularité admirable de cet univers ne saurait, dirent-ils, frapper des intelligences encore dans l'enfance, auxquelles rien ne révèle cette régularité. L'ordre paraît à l'homme ignorant une chose simple. Il n'en recherche point la cause. Ce qui captive son attention, ce sont les convulsions, les bouleversements. L'harmonie des sphères ne dit rien à l'imagination du sauvage. Mais il prête l'oreille à la foudre qui gronde, ou à l'ouragan qui ébranle la forêt. La science, dans ses méditations sur les forces invisibles, s'occupe de la fixité des règles. L'ignorance est captivée tout entière par le désordre des exceptions.

Or, ces exceptions suggèrent à l'esprit des notions toutes contraires à l'unité d'un dieu. Des forces divisées semblent se combattre dans les cieux et sur la terre. La destinée des hommes est exposée à mille influences inattendues et contradictoires, et l'on est tenté d'attribuer à des effets différents des causes différentes¹.

Jusque-là tout était vrai dans ces raisonnements : mais aussitôt les philosophes en inférèrent que le genre humain n'avait adoré primitivement que des cailloux, des animaux et des branches d'arbres, et ne les avait adorés que par intérêt et par peur. Voir l'homme prosterné devant ces divinités abjectes, était un triomphe pour des incrédules ; et nos oreilles, fatiguées durant un siècle d'amplifications dévotes sur la pureté du théisme primitif, et de pieuses lamentations sur sa dégradation déplorable, n'ont pas été moins importunées pendant soixante ans, par des déclamations également monotones et aussi peu fondées sur le fétichisme, dont la conception absurde et honteuse était, disait-on, la source de toutes les idées religieuses.

L'erreur n'était pas moins palpable dans un sens que dans l'autre. S'il est certain que l'homme ignorant ne peut s'élever jusqu'au théisme, il l'est également, qu'il y a, même dans le fétichisme, un mouvement qui est fort au-dessus de l'adoration des simples fétiches. Le sauvage qui les invoque, les considère bien comme des êtres plus forts que lui : sous ce rapport, ce sont des dieux ; mais lorsqu'il les punit, les brise ou les brûle, ce sont des ennemis qu'il maltraite, ce ne sont plus des dieux qu'il adore. Le grand Esprit, au contraire, le manitou prototype, n'est point exposé à ces vicissitudes

¹ HUME, *Natur. Hist. of Relig.*

de culte et d'outrage. C'est dans cette notion que le sauvage concentre ses idées de perfection. Il s'en occupe moins, il n'y pense que par intervalles. L'intérêt du moment l'en détourne ou l'en distrair sans cesse. Peut-être même un instinct sourd l'avertit qu'il ne doit pas faire intervenir dans le conflit vulgaire de passions brutales l'être qu'il respecte¹. Mais il y revient toutes les fois que des émotions profondes ou des affections tendres l'agitent.

On peut donc envisager le culte des sauvages sous deux points de vue, suivant qu'on s'attache à ce qui vient du sentiment, ou à ce qui est l'œuvre de l'intérêt. Le sentiment éloigne l'objet de son culte pour mieux l'adorer ; l'intérêt le rapproche pour mieux s'en servir.

De là, d'une part, une certaine tendance vers le théisme, tendance qui doit demeurer longtemps stérile, parce que la divinité ainsi conçue est trop subtile pour une intelligence naissante. De là, d'une autre part, des notions grossières qui ne peuvent tarder à être insuffisantes, parce qu'elles sont trop matérielles pour qu'une intelligence qui se développe ne soit pas forcée à les rejeter.

N'apercevoir dans la croyance des hordes ignorantes que le fétichisme, c'est méconnaître les élans de l'âme et les premiers essais de l'esprit. Y voir le théisme pur, c'est devancer les progrès du genre humain, et faire honneur à l'homme encore brut des découvertes difficiles et tardives d'une raison longtemps exercée.

¹ Cette idée paraîtra bien subtile pour des sauvages. Il est certain cependant que toutes les fois qu'on leur demande s'ils rendent au grand Esprit un culte habituel, ils répondent qu'il est trop au-dessus d'eux et n'a pas besoin de leurs hommages. Il est à remarquer aussi que lorsqu'ils sollicitent des puissances invisibles une assistance ou une indulgence peu conformes aux règles de la justice, ils ne s'adressent point au grand Esprit, mais à leurs fétiches. Louis XI, dans la prière que nous avons rapportée, invoquait Notre-Dame de Cléry ; il espérait corrompre la sainte : il n'osait élever jusqu'à Dieu même ses moyens de corruption.

CHAPITRE VI.

De l'influence des prêtres dans l'état sauvage.

Aussitôt que l'homme a conçu l'idée d'être supérieurs à lui avec lesquels il a des moyens de communication, il doit supposer que ces moyens ne sont pas tous également infaillibles. Il lui importe de distinguer entre leurs degrés d'efficacité. S'il n'espère pas découvrir les meilleurs et les plus sûrs par ses propres efforts, il s'adresse naturellement à ceux de ses semblables qu'il croit éclairés par plus d'expérience, ou qui se proclament possesseurs de plus de lumières. Il cherche autour de lui ces mortels privilégiés, favoris, confidents, organes des dieux ; et, dès qu'il les cherche, il les trouve.

De là chez les sauvages, la classe d'hommes que les Tartares appellent schammans ; les Lapons, noaïds ; les Samoyèdes, tadiles, et que les voyageurs désignent plus habituellement sous le nom générique de jongleurs.

Ce germe, encore informe, de l'ordre sacerdotal, n'est point un effet de la fraude, de l'ambition ou de l'imposture, comme on l'a souvent répété. Il est inséparable de la religion même. Ce ne sont point les prêtres qui se constituent ; ils sont constitués par la force des choses.

Mais à peine le sauvage s'est-il créé des prêtres, que ces prêtres tendent à former un corps¹. Il ne faut point les en accuser, cela aussi est dans la nature.

Donnez à un certain nombre d'hommes un intérêt distinct de l'intérêt général : ces hommes unis entre eux par un lien particulier, seront par-là même séparés de tout ce qui n'est pas leur corporation, leur caste. Ils regarderont comme un acte légitime et méritoire de faire tout plier sous l'influence de cette caste. Rassemblez-les autour d'un drapeau, vous aurez des soldats ; autour d'un autel, vous aurez des prêtres.

¹ V. Sur les associations des prêtres dans l'Amérique septentrionale et méridionale, Carver *Travels through north America*, p. 272. CHARLEVOIX, *Journal*. DUTERTRE, *Hist. génér. des Antilles*, II, 367, 368. BIET, voy. dans la France équinoctiale, IV, p. 386, 387. LAFITEAU, *Mœurs des Sauvages*, p. 336-344. Chez beaucoup de hordes nègres, il y a un ordre de prêtres ou une école sacerdotale, désignée sous le nom de Belli. Il faut en être membre, pour exercer des fonctions quelconques. (*Hit. gén. de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*. IV, 651.) M. Court de Gébelin a été frappé de l'analogie des initiations établies pour être admis dans cet ordre, avec celles qui se pratiquaient chez les Phéniciens. (*Monde primitif*, tome VIII.)

Les jongleurs des sauvages travaillent donc à se renfermer dans une enceinte impénétrable au vulgaire. Ils ne sont pas moins jaloux de tout ce qui tient à leurs fonctions sacrées que les druides de la Gaule ou les brames de l'Inde. Ils s'irritent contre quiconque va sur leurs brisées sans avoir obtenu leur consentement. Ils imposent aux candidats qui sollicitent leur admission dans la corporation privilégiée, des épreuves et un noviciat¹. Le noviciat dure plusieurs années. Les épreuves sont longues, douloureuses et bizarres. Des jeûnes, des macérations, des flagellations, des souffrances, des veilles, sont, dès cette époque, les moyens en usage pour se rapprocher des puissances invisibles². L'esprit sombre et lugubre des hiérophantes et des mystagogues dirige déjà les jongleurs³.

Lorsque, dédaignant ce sévère apprentissage, des profanes se déclarent prêtres de leur propre autorité, ce titre leur est refusé par leurs rivaux : c'est magiciens qu'on les appelle, et leurs prestiges, dont la réalité n'est pas révoquée en doute, sont attribués à des communications coupables avec des génies ennemis des hommes.

On aperçoit ici, bien qu'obscurément encore, une distinction qui, par la suite, deviendra d'une extrême importance, la distinction entre la magie et la religion.

À proprement parler, la magie n'est que la religion séparée du sentiment religieux, et réduite aux notions que l'intérêt seul suggère. Tous les caractères que l'intérêt prête à la religion se reproduisent dans la magie. La force plus qu'humaine, les secours obtenus de cette force vénale par les invocations et les sacrifices, indépendamment de la morale, et quelquefois en opposition avec ses préceptes, en un mot, l'emploi des puissances inconnues, en faveur des passions et des désirs de l'homme, voilà ce que cherche en tout pays la dévotion égoïste, et voilà ce qu'en tout pays les sorciers promettent.

¹ Les noaïds des Lapons sont instruits méthodiquement dans leur art ou leur métier. Voy. d'Acerbi.

² Voy. au Nord, V, p. 12. À la Guyane, l'apprentissage durait dix ans, et le jeûne, c'est-à-dire une diminution de nourriture poussée aussi loin que la force humaine pouvait le supporter, se prolongeait une année. Ce jeûne était accompagné de tortures de tout genre. (LAFITEAU, Mœurs des Sauv. I, 330. BIET. IV, ch. 12.) Chez les Abipons, celui qui voulait devenir prêtre se soumettait à une privation absolue d'aliments pendant plusieurs jours. (DOBRIZHOFFER, Hist. des Abipons, II, 515, 516.) Pour être admis dans l'ordre du Belli, dont nous avons parlé ci-dessus, le récipiendaire se laissait découper le col et les épaules et enlever des lambeaux de chair.

³ Cet instinct est le même partout. Rien de plus semblable à l'admission des candidats à la prêtrise chez les montagnards des Indes, que celle des jongleurs. (ASIAT. RES. IV, 40-46.)

Les prêtres des hordes sauvages qui ne promettent que les mêmes choses par les mêmes moyens, se distinguent pourtant des sorciers. C'est que la rivalité qui s'élève de prêtre à prêtre les force à chercher des accusations contre leurs adversaires, et qu'il faut que ces accusations ne soient pas de nature à saper la base du pouvoir sacerdotal.

Celles qui s'appuient sur l'existence des dieux malfaisants, dont nous avons vu plus haut l'origine, réunissent merveilleusement ce double avantage, car elles fortifient la croyance au lieu de l'ébranler : elles créent deux empires surnaturels, qui s'établissent en face l'un de l'autre, se combattant avec les mêmes armes, trouvant pour appuyer les mêmes espérances et les mêmes terreurs, et se renvoyant avec un égal acharnement et des probabilités à peu près pareilles la réprobation et les anathèmes.

Les bûchers s'allument donc pour dévorer les sorciers, les flots s'entr'ouvrent pour les engloutir, aux applaudissements des hordes iroquoises¹ ou indiennes², comme autrefois à la grande satisfaction de la populace non moins stupide de Paris ou de Madrid.

Ce n'est que lorsque les progrès de la raison ont décrédité la magie, que les prêtres se résignent à ne voir dans les magiciens que des imposteurs, et ils retardent ces progrès le plus qu'ils le peuvent. Durant combien de siècles n'a-t-on pas dû croire aux sortilèges sous peine d'impiété³ !

¹ LAFITEAU, Mœurs des Sauv. I, 390-393.

² Les sorciers sont également punis de mort chez les sauvages des montagnes de Rajamahall dans l'Inde. Mais ils peuvent racheter leur vie du consentement de la famille de l'ensorcelé. ASIAT. RES. IV, 63. Au Congo, il suffit qu'un prêtre désigne quelqu'un pour sorcier : il est aussitôt tué par les assistants. Dans le royaume d'Issini, ils sont condamnés à être noyés.

³ On peut remarquer encore dans nos missionnaires une grande répugnance à nier le surnaturel des opérations des jongleurs. « Plusieurs de nos Français », dit le P. Leclercq, « ont cru un peu trop facilement que ces jongleries n'étaient que des bagatelles et un jeu d'enfant... Il est vrai que je n'ai pu y découvrir aucun pacte explicite ou implicite entre les jongleurs et le démon ; mais je ne puis me persuader aussi que le diable ne domine dans leurs tromperies... Car enfin il est difficile de croire qu'un jongleur fasse naturellement paraître les arbres tout en feu, qui brûlent visiblement sans se consumer, et donne le coup de la mort aux sauvages, fussent-ils éloignés de quarante à cinquante lieues, lorsqu'il enfonce son couteau ou son épée dans la terre, et qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang, disant qu'un tel est mort, qui effectivement meurt et expire dans le même moment qu'il prononce la sentence de mort contre lui... et qu'avec le petit arc dont ils se servent, ils blessent et tuent quelquefois les enfants dans le sein de leurs mères, quand ils décochent leurs flèches dessus la simple figure de ces petits innocents qu'ils crayonnent tout exprès. » LECLERCQ, Relat. de la Gaspésie, p. 332, 335. La même conviction de l'intervention surnaturelle du diable aux initiations des devins

Nous reviendrons plus tard sur cette matière. Nous montrerons les ministres des cultes déchus proscrits comme magiciens, et les dieux de ces cultes décriés comme génies malfaisants. Les objets de la dévotion légitime du Saxon se transformeront en habitants des enfers dans les Capitulaires de Charlemagne, et les prières du pontife de Rome au Jupiter très grand et très bon seront pour les chrétiens des paroles coupables, empreintes d'un pouvoir illicite et ténébreux. Mais nous devons nous borner ici à une indication courte. La différence entre les deux notions n'est pas assez marquée, la ligne tracée entre les deux professions est trop étroite, pour que le sauvage y prête une attention sérieuse¹. Le succès décide, plus que la légalité du caractère, du degré de respect et de confiance. Les jongleurs malheureux dans leurs prestiges sont traités comme les sorciers, dont naguère ils réclamaient le supplice². Les chefs nègres ou caraïbes les font mettre à mort indistinctement, dès qu'ils sont soupçonnés d'imposture ou convaincus d'impuissance³.

Prêtres ou magiciens, sorciers ou jongleurs, ont les mêmes fonctions. Leurs opérations mystérieuses concilient au sauvage la protection de son fétiche, ou le préservent des embûches que des fétiches ennemis lui tendent. S'il est mécontent de son dieu, les jongleurs lui en recommandent ou lui en fabriquent un autre⁴. Quand les prières

caraïbes, perce dans le récit de ces initiations par Lafiteau, Mœurs des Sauvages, p. 348, et il se montre plein d'indignation contre ceux qui révoqueraient cette intervention en doute. « C'est une industrie des athées », dit-il, p. 374, « et un effet de cet esprit d'irréligion qui fait aujourd'hui des progrès si sensibles dans le monde, d'avoir détruit en quelque sorte dans l'idée de ceux mêmes qui se piquent d'avoir de la religion, qu'il se trouve des hommes qui aient commerce avec les démons par la voie des enchantements et de la magie. On a attaché à cette opinion une certaine faiblesse d'esprit à la croire... Pour établir cependant cet esprit d'incrédulité, il faut que ces prétendus esprits forts veuillent s'aveugler au milieu de la lumière, qu'ils renversent l'ancien et le nouveau Testament, qu'ils contredisent toute l'antiquité, l'histoire sacrée et la profane. » *Ibid.* p. 374. Il raconte ensuite plusieurs faits qui lui semblent prouver le pouvoir surnaturel ou infernal des jongleurs.

¹ La distinction entre les prêtres et les sorciers est si peu prononcée à cette époque de la religion, que suivant quelques montagnards de l'Inde, les âmes de leurs demaunos ou prêtres deviennent de mauvais génies. (As. Res. IV, 71.)

² CRANZ. 274. OLDENDORP, Hist. des missions chez les Caraïbes, I, 303. Il est remarquable que ce sont presque toujours des femmes et de vieilles femmes qu'on accuse de sorcellerie. KEYSER, Antiq. sept. 456.

³ Sparrman, Voyage au cap de Bonne-Espérance, 196-198. Un roi des Patagons fit massacrer tous les prêtres qu'on put trouver, parce qu'aucun d'eux n'était parvenu à mettre un terme à la petite vérole. (FALKNER, Description of Patagonia, p. 117.)

⁴ DES MARCHAIS. E. c. 296. CHARLEVOIX et Lettres édif. passim. Georgi, p. 384.

sont insuffisantes, la violence est admise, et les schammans, comme les mages, se vantent de pouvoir contraindre les immortels¹.

Ils procèdent de nuit à ces opérations, avec des hurlements et des contorsions terribles², qu'accompagne le bruit des tambours³, dans des lieux écartés, à la clarté d'un feu qui ne répand qu'une lueur sombre⁴. Ils ne négligent aucun moyen d'inspirer l'effroi, leurs déguisements laissent à peine reconnaître la figure humaine⁵. Tantôt ils marchent sur des charbons ardents⁶, tantôt ils s'enfoncent des épées dans le corps⁷. L'approche du dieu qu'ils invoquent s'annonce avec un bruit semblable au vent d'orage, et il est probable que, par un art qui sert en Europe à nos amusements, ils font entendre à leurs auditeurs la voix du fétiche invisible qui répond à leurs demandes⁸.

Leurs invocations, rédigées dans un langage inintelligible aux assistants, entourent le monopole sacerdotal d'un secret inviolable. La Nigritie et le Groenland ont comme l'Égypte leurs hiéroglyphes et comme l'Inde leur langue sacrée⁹.

¹ CRANZ, 265-268. CAUCHE, Rel. de l'île de Madagascar.

² On peut consulter sur les convulsions sacerdotales des schammans, Lévêque, Excurs. sur le schamanisme, pag. 298-304. Ces convulsions sont tellement violentes et effroyables, que les Européens ne conçoivent pas qu'on puisse les supporter. (GMÉLIN, Reise durch Sibirien. II, 353. CHARLEV. Journ. 361, 362. LERI, Voy. au Brés. 242-267-298. CARVER. 271. GEORGI. Besch. 320-377, 378. ISBRAND. Voy. au Nord, VIII, 56, 57. ROEMER, 57. BOSSMANN, Voy. en Guin. 260.) Les demaunos, ou prêtres, chez les montagnards de l'Inde, sucent le sang des victimes et tombent, ou affectent de tomber dans le délire. Asiat. Res. IV, 69.

³ GEORG. *ib.* 378. GMÉL. I, 289 ; II, 49.

⁴ CRANZ, 268. BIET. 387.

⁵ Voici le portrait d'un jongleur américain, tracé d'après nature par un missionnaire, d'une époque assez peu reculée : « Le jongleur était entièrement couvert d'une ou de plusieurs peaux d'ours extrêmement noires, et si bien cousues ensemble qu'elles cachaient entièrement l'homme ; la tête de l'ours ainsi que les pieds et leurs longues griffes, avaient la même apparence que s'ils avaient appartenu à l'un de ces animaux vivants. Il avait mis sur cette tête une énorme paire de cornes ; une queue extrêmement touffue lui pendait par derrière, et elle faisait, lorsqu'il marchait, des mouvements comme si elle eût été à ressorts. Lorsqu'il marchait à quatre pattes, on l'eût pris pour un ours d'une taille extraordinaire, sans les cornes et la queue. Il avait coupé dans la peau des trous pour pouvoir, au besoin, se servir de ses mains ; mais on ne pouvait les voir, parce qu'elles étaient recouvertes par les longs poils de l'animal, et il voyait à travers deux autres trous, auxquels il avait adapté des morceaux de verre. » HECKEVELDER, p. 373.

⁶ GMÉLIN, II, 87.

⁷ Idem, III, 72.

⁸ Lorsque les angekoks annoncent l'arrivée du dieu, on entend un bruit sourd qui grossit en se rapprochant du lieu de la cérémonie, puis deux voix distinctes, celle de l'angekok et celle du fétiche, à distance l'une de l'autre. CRANZ, 268.

⁹ ROEMER, Nachricht. von der Küste Guinea, 80. CRANZ, Hist. du Groenland, pag. 273. EGEDE, Reschr. v. Groenland, pag. 122.

Les jongleurs tirent adroitement avantage de tout ce qui sort des règles communes, parce que tout ce qui sort des règles communes frappe le sauvage de surprise et de crainte. L'imbécillité et la démente obtiennent ses hommages. Les cheveux des albinos servent de talismans aux Nègres de Loango¹. Les insulaires de la mer du Sud adorent les insensés². Leurs prêtres se prévalent de cette disposition naturelle. L'épilepsie devient pour eux une faculté et un privilège. C'est sur cette maladie, qui se perpétue dans les familles, qu'ils fondent leurs prétentions à l'hérédité, ou qu'ils motivent la réception des novices³.

Trois choses surtout favorisent leur pouvoir : la crainte ou le souvenir des bouleversements de la nature, la surprise qu'inspirent les rêves à l'homme ignorant, et son désir ardent, son espoir chimérique de connaître l'avenir.

Toutes les parties de notre globe ont, à différentes époques, éprouvé de violentes secousses. Partout la terre porte l'empreinte des déchirements qui tant de fois ont interrompu le grand ouvrage de la civilisation. Nous habitons sur des volcans, nous marchons sur des abîmes ; la mer nous entoure et nous menace. Pendant que chaque jour la mort choisit à loisir ses victimes au milieu de nous, la nature impatiente prépare silencieusement des destructions plus vastes, et dans son travail implacable, comme inaperçu, elle voit en mépris nos espérances hardies, nos accumulations précaires et la suite de nos vains efforts. Elle peut en effet, d'un seul mouvement, par une inclination du globe, étouffer l'avenir, en effaçant le passé.

Le sentiment religieux aime à se plonger dans la contemplation de ces grandes catastrophes, soit que, fort de sa nature immortelle, il se plaise à planer sur les débris du monde, et à braver une destruction qui ne peut l'atteindre, soit qu'il voie, avec un plaisir secret, le renversement de tous les obstacles qui le séparent de l'Être infini et le signal de sa réunion avec cet être, vers lequel il s'élève, bien qu'enchaîné par la matière morte et rebelle qui l'enveloppe et le circonscrit de toutes parts. Même aujourd'hui que toutes nos habi-

¹ PROIART. 172. ULLOA, Voy. dans l'Amér. mér. II, 171.

² Dernier Voy. de Cook, II, 11 ; III, 131. On voit des vestiges de cette opinion chez les Turcs, les Persans et les Arabes. Le penchant à supposer qu'il y a quelque chose de surnaturel dans le délire ou le dérangement de l'intelligence, n'est pas aussi étranger à la philosophie qu'on le croirait d'abord. *Aristoteles*, dit Cicéron (*de Divin.* 1. 37), *eos qui valetudinis vitio furerent et melancholici dicerentur, censebat habere aliquid in animis presagium atque divinum.*

³ GEORGI Beschreib. 376. Les angekokos choisissent pour élèves des enfants épileptiques. CRANZ, 268-270.

tudes nous détournent des méditations vagues et nous proposent pour but de la vie l'intérêt du jour, nous restons silencieux et absorbés, lorsque nous apprenons de nos physiciens modernes à reconnaître, dans les couches accumulées de ce globe, les dépouilles de mille générations anéanties qui semblent appeler la nôtre et lui tracer la route qu'elle suivra. Le sauvage, condamné tour à tour à une série d'efforts qui l'épuisent, et à de longs intervalles d'une inaction forcée, durant laquelle son errante imagination succombe à l'ennui, tandis que son corps lutte tour à tour contre les privations ou contre les excès de l'intempérance, médite dans sa hutte et à sa manière, non sur ce qu'il sait, mais sur ce qu'il craint. Chez toutes les hordes, on rencontre des traditions relatives à l'anéantissement du monde¹. Les dieux bienfaisants retardent avec peine ce moment affreux. À qui s'adressera le sauvage, pour encourager ses protecteurs et pour désarmer ses ennemis, si ce n'est au jongleur, dont les prières sont efficaces et dont la voix terrible peut contraindre après avoir supplié ? Quand les astres se voilent, quand des éclipses disputent à la lune sa pâle lumière, les hordes, réunies sur la cime des montagnes ou les rives des mers, accompagnent de leurs cris les cris de leurs prêtres, et les cérémonies lugubres, communes à tous les peuples², ne sont que les terreurs du sauvage, soumises à un ordre régulier et réduites en système par le sacerdoce.

Les rêves n'ont pas sur lui une moindre influence.

L'habitude nous familiarise avec les phénomènes les plus étonnants ; et pour peu que l'inexplicable se prolonge, il nous paraît simple. Les songes, ces bizarres parodies de la réalité, ces images fantastiques de la vie, qu'elles traversent en y laissant quelquefois un trouble que notre raison devenue sévère a pourtant peine à dissiper, doivent produire sur les peuples enfants une impression dont il nous est impossible de calculer aujourd'hui toute la profondeur. Les sauvages de l'Amérique et de la Sibérie n'entreprennent aucune expédition, ne font aucun échange, ne s'engagent par aucun traité, qu'ils n'y soient encouragés par des rêves³. Ces rêves leur tiennent lieu d'inspirations, de directions et de prophéties⁴. Ce qu'ils ont de plus précieux, ce qu'ils défendraient volontiers au prix de leur vie, ils l'abandonnent sur la foi d'un songe. Les femmes kamtschadales se livrent sans résistance à qui dit les avoir possédées dans son

¹ Relation d'un voyage en Sibérie, par M. Chappe d'Autroche.

² BOULANGER, Antiquité dévoilée par ses usages.

³ HENNEPIN, Voy. au Nord, IX^e vol.

⁴ Voy. au Nord, *ibid.* 275.

sommeil¹. Un Iroquois rêve qu'on lui coupe un bras, et il se le coupe². Un autre qu'il tue son ami, et il le tue³. Des tribus entières se mettent en marche pour conquérir ce dont un de leurs membres a rêvé la conquête⁴. On conçoit aisément quelle puissance cette conviction doit conférer aux interprètes des avertissements célestes.

Enfin une dernière cause de l'empire de ces hommes, c'est le besoin de lire dans l'avenir.

On a remarqué plus d'une fois que l'ignorance des évènements qui nous menacent était le plus grand bienfait que nous dussions à la nature. Le passé rend déjà la vie suffisamment difficile à supporter. Nul n'est parvenu jusqu'au tiers de sa carrière sans avoir à gémir sur des liens brisés, sur des illusions détruites, sur des espérances déçues. Que serait-ce, si, le cœur flétri de ces souvenirs funèbres, l'homme était poursuivi d'une déplorable prévoyance ; si, près des tombeaux de ceux qui ne sont plus, il voyait en idée s'entr'ouvrir la fosse qui doit engoutir ce qui lui reste ; si, blessé par l'ingratitude d'un ami perfide, il reconnaissait d'avance le traître dans l'ami qui l'a remplacé ? Le présent, fugitif, imperceptible, serait placé de la sorte entre deux épouvantables fantômes. L'instant qui n'est plus et celui qui n'est pas encore se réuniraient pour empoisonner le moment qui existe. Mais l'homme échappe au passé, parce qu'il l'oublie, et croit posséder l'avenir, parce qu'il l'ignore.

Sans cesse néanmoins, il travaille à se priver de cette ignorance salutaire. Aussitôt qu'il croit pouvoir faire servir la religion à son intérêt, il lui demande des moyens de percer l'obscurité bienfaisante qui l'entoure ; et moins ses lumières sont étendues et ses expériences

¹ Il en est de même en Amérique. « Un ancien missionnaire m'a conté », dit Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, I, 365, « qu'un sauvage ayant rêvé que le bonheur de sa vie était attaché à la possession d'une femme mariée à l'un des plus considérables du village où il demeurait, il lui proposa de la lui céder. Le mari et la femme vivaient dans une grande union, et s'entr'aimaient beaucoup ; cependant ils n'osèrent refuser. Ils se séparèrent donc. La femme prit un nouvel engagement ; et le mari abandonné ayant été prié de se pourvoir ailleurs, il le fit, par complaisance et pour ôter tout soupçon qu'il pensât encore à sa première épouse. Il la reprit néanmoins après la mort de celui qui les avait désunis, laquelle arriva peu de temps après. » Un sauvage, ayant rêvé qu'il était fait prisonnier par les ennemis, voulut que ses amis réalisassent le songe, en le surprenant comme un ennemi et en le traitant comme un esclave, et il se laissa brûler longtemps pour éluder la prédiction d'un songe si funeste. *Ibid.* 366. Le respect pour les songes a porté plusieurs tribus américaines à célébrer en leur honneur une fête qui ressemble, sous quelques rapports, aux Saturnales des anciens et au carnaval des modernes. *Ib.* 367.

² CHARLEV. Journ. 354.

³ *Ibid.*

⁴ *Ib.* 355.

multipliées, plus les promesses qu'il extorque à la religion sont formelles et positives. La connaissance des choses futures est donc au premier rang des attributions qui font le crédit des jongleurs sauvages. La superstition les sollicite, l'ignorance les implore ; et s'ils avouaient leur impuissance, ils abdiqueraient leur autorité.

Pour la conserver, ils obéissent à ces importunités de la superstition et de l'ignorance : et leurs révélations manquent d'autant moins le but qu'ils se proposent qu'ils les rattachent aux deux choses qui inspirent aux hommes le plus d'épouvante, à l'apparition des génies malfaisants, et au retour sur la terre des générations qui l'ont quittée. Ce sont les Nitos ou puissances ennemies que les jongleurs consultent dans l'île d'Amboine. Ce sont les morts qu'ils évoquent chez les Iroquois, ces morts dont le sauvage se garantit avec tant de soin, ces mânes qu'il imagine transformés en monstres acharnés, en vampires avides. Le Huron crédule entend les ombres de ses ancêtres répondre en gémissant. Le Caraïbe et le Nègre voient leurs cheveux s'agiter au fond du vase qui les renferme, et d'où sortent des sons prophétiques¹.

D'autres époques de la religion nous rappelleront ces notions lugubres. Ulysse, qui veut percer l'obscurité du sort, descend aux enfers pour y consulter sa mère². L'homme a toujours conclu, de ce que les morts appartiennent au passé, que l'avenir leur appartenait ; ou plutôt c'est parce qu'au fond de son âme il doute de la mort, qu'il interroge obstinément ceux qu'elle a frappés.

Ministres de ces cérémonies redoutables, les jongleurs partagent ou feignent de partager l'effroi qu'elles causent. Ils se défendent de troubler la paix des ombres. Ils craignent que ces ombres irritées ne se vengent de ce qu'on interrompt leur éternel repos. Ils craignent aussi que les dieux dépositaires de la destinée ne pussent le téméraire qui veut leur ravir ses secrets. Il n'est pas indifférent d'observer que, dans tous les cultes, l'acte de prophétiser est un acte pénible³. Cette idée doit probablement son origine à ce qu'en effet lorsque l'imagination reçoit une de ces commotions violentes qui semblent

¹ CAVAZZI, Relat. hist. de l'Éthiopie occidentale, II, 222-234. DOBRIZHOFFER, Hist. des Abipons, II, 84. Au reste, cette crédulité des sauvages ne doit pas nous paraître surprenante. Les Espagnols eux-mêmes assurent avoir assisté aux apparitions des ombres évoquées. *Hispani complures persuasissimum sibi habent manes spectabiles fieri*. DOBRIZHOFFER, *ibid.*

² Odysse. XI.

³ On n'a qu'à se rappeler pour preuve Protée, dans l'Odyssée ; la Sibylle et Siphène, dans Virgile ; Élie et la Pythonisse, dans l'ancien Testament. Les contorsions de la Pythie étaient parfaitement pareilles à celles des jongleurs. *Mém. de l'Ac. des Inscript.* XXXV, 112. La terreur de l'action du dieu sur elle était si forte, qu'elle essayait quelquefois de s'y dérober. *Veritatem se credere Phœbo*. PHARSALE, liv. V.

l'élever au-dessus de sa sphère habituelle, cette commotion est accompagnée de douleur et de spasme. Mais travaillant dans cette occasion, comme dans toutes, sur les données de la nature, les jongleurs en ont habilement profité pour rehausser le prix de leur dévouement. Aujourd'hui encore, ceux qui s'arrogent le don de prédire affectent des terreurs profondes. C'est à regret, comme affrontant d'immenses dangers, qu'ils se résignent à dévoiler ce que le sort prépare.

CHAPITRE VII.

Conséquences de l'influence des jongleurs sur le culte des sauvages.

L'apparition d'un sacerdoce, dans le culte des sauvages, est accompagnée, on le croira sans peine, de conséquences très importantes.

Nous avons peint l'homme combattu, pour tout ce qui tient à la religion, par deux mouvements contraires.

L'un, désintéressé, se nourrit des sacrifices mêmes qu'il s'impose, se complait dans le dévouement et dans toutes les conceptions hautes et sublimes, répand sur ces conceptions une sorte de rêverie vague, et, dans son essor rapide et inattendu, met quelquefois la croyance de la horde la plus ignorante de pair avec la doctrine la plus épurée.

L'autre mouvement, égoïste, ardent, mercenaire, travestit le sacrifice en trafic, n'admet que des notions positives, et précipite l'adoration dans la sphère étroite et orageuse des intérêts de la terre.

C'est de celui-ci que les jongleurs doivent s'appliquer d'abord à se rendre maîtres. Leur autorité s'accroît de tout l'appui qu'ils prêtent aux notions suggérées par l'intérêt. Ils tournent donc, le plus exclusivement qu'ils le peuvent, vers cette portion de la religion, l'attention du sauvage. Ils le distraient de l'idée du grand Esprit, qui, dans son immensité et son éloignement de la race humaine, est trop au-dessus des supplications journalières et des besoins de chaque moment. Ils concentrent les vœux des hordes qui les écoutent, dans leurs relations matérielles avec les fétiches, puissances subalternes, plus au niveau de l'homme, et qui appartiennent au plus offrant. Ils les confirment dans la supposition que les dieux font de leurs faveurs un objet de commerce, et qu'on s'assure leur protection en rassasiant leur faim vorace, ou en flattant leur vanité ombrageuse. Ils s'étendent, avec une exagération calculée, sur l'avidité, la méchanceté de ces idoles. Les récits des Nègres sur leur dieu Nanni¹, et des Kamtschadales sur leur dieu Koutko², donnent l'idée d'une perversité plus capricieuse que les fictions de l'Iliade.

La route dans laquelle les jongleurs guident ainsi leur dociles disciples, semble préparer la victoire infaillible de l'égoïsme sur le sentiment. La résignation dans la souffrance est un effort plus dif-

¹ ROEMER, Nachricht von Guinea, pag. 43 et suiv.

² STELLER, Description du Kamtschatka, pag. 253 et suiv.

ficile et plus rare que la ferveur dans la dévotion. Le culte qui flatte les désirs immédiats convient mieux à l'exigence de la passion que l'adoration, qui est inapplicable aux détails de la vie.

Mais, après avoir profité de la sorte de la portion grossière des notions religieuses, le sacerdoce s'aperçoit bientôt qu'il peut tirer plus d'avantage encore de leur partie enthousiaste et exaltée.

Nous avons parlé de la tendance de l'homme à raffiner sur les sacrifices.

Autant les effets de cette tendance sont admirables, quand le sentiment est livré à lui-même, autant ils peuvent devenir terribles quand l'imposture et le calcul s'en font un instrument.

De ce que le sacrifice, pour être agréable aux dieux, doit être pénible à celui qui l'offre, il s'ensuit qu'on invente à chaque instant de nouveaux sacrifices, toujours plus pénibles et par là plus méritoires. De ce que les dieux se plaisent aux privations de leurs adorateurs, il en résulte qu'on multiplie le nombre et qu'on raffine sur la nature de ces privations. L'homme se précipite dans une série sans terme d'exagérations, d'erreurs, d'extravagances et de barbaries, exercées par lui tour à tour et sur les autres et sur lui-même. La superstition désorientée s'effraie de ses propres espérances, et veut les expier par des douleurs ou des cruautés nouvelles.

Les sacrifices humains ont eu, sans doute, plus d'une cause.

La consécration d'une portion des dépouilles enlevées aux ennemis dans une victoire, s'est étendue sur les captifs, dont le vainqueur a cru devoir immoler un nombre proportionné à celui que le sort des armes mettait sous sa puissance¹.

Nous avons vu la supposition que la vie future ressemble à cette vie, faire enterrer dans les mêmes tombeaux, ou brûler sur les mêmes bûchers, les morts et leurs esclaves ou leurs concubines.

Les chefs des hordes ont pensé quelquefois qu'en égorgeant d'autres hommes, ils retarderaient le terme fixé par la nature à leur propre destinée, ou que ces victimes leur serviraient, près des forces invisibles, de messagers, organes de leurs hommages et de leurs prières.

Enfin la soif d'arracher à l'avenir les secrets qu'il recèle, et que les dieux ont caché peut-être dans les entrailles humaines, a porté la curiosité féroce à fouiller dans ces entrailles d'une main sanglante.

Ces causes diverses ont introduit les sacrifices humains chez un grand nombre de tribus sauvages.

Mais le principe du raffinement dans le sacrifice a dû favoriser particulièrement la pratique de ces rites exécrables. L'effusion du

¹ PROIART, Hist. de Loango.

sang humain est devenue l'offrande la plus précieuse, parce que la vie est aux yeux de l'homme ce qu'il y a de plus précieux ; et parmi ces horribles offrandes, les plus méritoires ont dû être celles qui frappaient les victimes les plus chères. Rien n'est plus terrible que la logique dans l'absurdité¹.

C'est d'après ce principe que nous retrouvons chez les habitants de la Floride et sur les côtes d'Afrique², cette abnégation des liens du sang, ces enfants immolés en présence de leurs mères ; coutumes effroyables, que notre enfance avait pris l'habitude d'admirer dans l'obéissance d'Abraham, et qui nous révoltent chez des hordes que nous ne sommes pas façonnés à respecter.

Il est si vrai que ces pratiques sont l'effet du calcul et de l'autorité des jongleurs, que moins une horde leur est asservie, moins on y rencontre ces rites barbares, et qu'alors ce sont les devins qui les réclament comme une condition indispensable pour la révélation des choses futures³. Nous remarquerons, de plus, quand nous traiterons des peuples entrés dans la civilisation, que les sacrifices humains tombent toujours en désuétude parmi ceux de ces peuples qui ne sont pas subjugués par les prêtres, et qu'ils se perpétuent chez toutes les nations qui sont courbées sous leur joug.

Il en est de même de cette notion de chasteté que nous avons vue l'emportant dans le cœur du sauvage, sur ses penchants les plus impérieux. Non seulement, comme nous l'avons déjà observé, le sacerdoce se prévaut de cette notion pour recommander des abstinences cruelles et exagérées, mais il exige bientôt une abnégation d'un genre contraire et bien plus étrange.

Dans le royaume de Juidah, les prêtresses enlèvent les filles des familles les plus distinguées, et après des épreuves rigoureuses, les instruisent dans tous les arts de la volupté et les vouent au métier de courtisanes⁴. Chez d'autres Nègres une corporation de prêtres, ou

¹ Cette théorie du raffinement dans le sacrifice tourne quelquefois au détriment des prêtres qui en font usage. Les Burattes, dans les dangers pressants, sacrifient des prêtres : ils pensent qu'une victime de cette importance doit être d'une plus grande efficacité.

² Dans plusieurs contrées de l'Afrique, et dans les îles de la mer du Sud, on immole des enfants dont les mères sont contraintes d'assister au sacrifice. (SNELL-GRAVE, *Relig. of Guinea*. *Introd.* Cook, *dernier voy.* I, 351 ; II, 39-43-203). Voy. aussi Lindeman, *Gesch. der Meyn.* III, 115. Dans l'île de Célèbes, les pères tuent leurs enfants de leurs propres mains. En Floride, la mère de la victime se place en face du billot fatal, couvrant son visage de ses mains, et déplorant son sort. LAFITEAU, *Mœurs des Sauvages*, I, 181.

³ Parallèle des religions, tom. I.

⁴ Culte des dieux fétiches. LINDEMANN, *Geschichte der Meyn*, etc.

une confrérie religieuse¹, compose des hymnes obscènes qui sont chantés en public aux fêtes solennelles avec d'indécentes attitudes.

Ainsi nous pouvons apercevoir, en remontant jusqu'à l'état sauvage, le motif caché de la prostitution des Babyloniennes, et des danses immodestes des femmes de Memphis, faits niés beaucoup trop légèrement par des écrivains qui en ignoraient la cause².

¹ Le Belli, dont nous avons parlé plus haut. L'hymne qui est ainsi chanté s'appelle le Belli-dong.

² M. de Voltaire est, de tous nos écrivains, celui qui a combattu le plus obstinément les récits des anciens, relativement aux fêtes licencieuses, et à la prostitution des Babyloniennes. Il y trouvait l'avantage de rendre ridicule un homme beaucoup moins spirituel que lui, sans doute, et que son irascibilité lui avait fait ranger parmi les ennemis de la philosophie, parce que cet homme avait eu le malheur de contredire ses narrations, quelquefois partiales, et ses assertions un peu hasardées. Mais on ne conçoit pas comment M. de Voltaire, qui avait plus étudié que personne les effets de la superstition, et qui en connaissait toute la puissance, s'est obstiné à considérer comme inadmissibles des égarements que tous les historiens de l'antiquité attestent, et qui certes n'étaient pas plus incroyables que beaucoup d'autres très constatés. N'avons-nous pas vu, dans des sectes chrétiennes, la promiscuité des femmes, la nudité, les attouchements immodestes, les pratiques les plus obscènes érigées en devoirs religieux ? Était-il plus difficile d'imposer à l'époux le sacrifice de la pudeur d'une épouse, que de forcer le père à poignarder son fils, ou à précipiter sa fille au milieu des flammes ? Un temps viendra sans doute où les auto-da-fés nous paraîtront aussi impossibles que les rites licencieux. Un temps viendra où nul ne voudra croire que les rois des nations civilisées aient assisté en pompe au supplice épouvantable d'enfants, de femmes et de vieillards, et qu'une reine ait pensé plaire au ciel en crevant un œil à son confesseur qu'on menait au bûcher. Cependant à moins de contester ce qu'une génération peu antérieure à la nôtre a vu de ses yeux, il faudra bien admettre ces horreurs qu'on aura le bonheur de ne plus comprendre. M. de Voltaire, dans toutes ses recherches, sur les temps reculés et les peuples lointains, semble avoir pensé que les hommes étant les mêmes dans toutes les époques et dans tous les pays, ce que la bonne compagnie ne pouvait faire à Paris, elle n'avait pu le faire à Hiéropolis ou à Ecbatane. Ce principe, propre à satisfaire un esprit rapide, impatient de trancher toutes les questions, ne saurait, quand on l'applique dans un sens absolu, conduire qu'à l'erreur. Il faut sans doute adopter pour base des opinions et des actions humaines, les penchants et les dispositions qui appartiennent à notre nature : mais la connaissance de ces dispositions et de ces penchants doit nous conduire à la découverte des causes, à l'explication des motifs, et nullement à la négation des faits, lorsque d'ailleurs ils sont attestés par des autorités respectables. Il est impossible d'assigner des bornes aux extravagances et aux opprobres dans lesquels la superstition entraîne les peuples, et, si combattre avec des épigrammes des témoignages unanimes et irrécusables est une bonne manière d'avoir du succès dans un temps de légèreté et d'ignorance, c'est une manière de raisonner déplorable, et la plus vicieuse de toutes pour arriver à la vérité.

L'homme dès sa première enfance a cru ne faire jamais assez pour honorer ses dieux. La nature l'invitait au plaisir, il a sacrifié le plaisir pour leur plaire ; la nature lui prescrivait la pudeur, il leur a offert la pudeur en holocauste. Mais c'est au sacerdoce qu'appartient ce dernier raffinement. Il a découvert dans la lutte qui s'élevait entre le sentiment intérieur et des pratiques obscènes le sujet d'un triomphe nouveau pour la religion, triomphe en sens inverse de celui qu'elle avait remporté sur l'attrait des sexes : et après avoir interdit à la jeune vierge les chastes embrassements d'un époux, il l'a traînée devant ses divinités hideuses pour la profaner et la flétrir.

Cette vérité deviendra évidente, quand nous montrerons dans les religions soumises aux prêtres et dans ces religions seules¹, les fêtes les plus scandaleuses autorisées ou même ordonnées, et le sacerdoce punissant d'un côté par d'affreux supplices la moindre déviation des préceptes de la continence, et d'une autre part frappant d'anathème la répugnance aux obscénités prescrites et aux orgies commandées².

Ce n'est donc point le sentiment religieux qu'il faut accuser de ces déviations déplorables. Susceptible, sans doute, de s'égarer, comme toutes les émotions de notre âme, il trouve dans ces émotions mêmes un remède assuré contre ses égarements. La pureté, la pitié, la sympathie, cette vertu céleste que dans la langue religieuse on a nommée charité, et qui n'est que l'impossibilité de voir la douleur sans la secourir, sont ses inséparables compagnes. Il est forcé par leur nature commune d'abjurer bientôt les pratiques féroces ou licencieuses qui souillent son berceau ; et nous fournirons, dans le cours de notre ouvrage, de nombreuses et incontestables preuves qu'elles ne se prolongent qu'à la faveur d'une autorité qui n'a rien de commun avec le sentiment religieux.

Cette autorité terrible, implacable, enregistre les folies humaines, travestit le délire en doctrine, l'épouvante en système, la barbarie en devoir.

¹ Si quelqu'un était tenté de nous opposer les fêtes mystérieuses de la Grèce et de Rome, nous le prions de suspendre ses objections jusqu'à notre exposé de la composition des cultes sacerdotaux, comparés à la religion grecque et romaine. Nous n'avançons rien sans preuve : mais nous ne pouvons pas tout dire à la fois.

² En indiquant ici cette cause morale des cérémonies licencieuses, partie essentielle des cultes de l'Égypte, de l'Inde, de la Phénicie et de la Syrie, nous sommes loin d'exclure les explications scientifiques et cosmogoniques. Mais ces explications, qui se rattachent à des systèmes de philosophie sacerdotale, ne pourront être examinées que plus tard. Il est naturel de reconnaître dans les jongleurs le même calcul que dans les corporations de prêtres, qui occupèrent leur place, puisque l'intérêt de ces corporations était le même que celui des jongleurs ; mais il serait absurde de leur attribuer la même science ou les mêmes erreurs sous les dehors de la science.

Alors apparaissent les résultats funestes qu'on a si souvent attribués à la religion. Elle se complique de mille pratiques cruelles et ridicules. Les dieux, féroces de caractère, sont hideux de forme : le sentiment travaille à les embellir : le sacerdoce les maintient horribles, et le succès de ses tentatives lègue leur figure repoussante à des époques plus civilisées¹.

À de telles idoles il faut de sanguinaires offrandes, des rites révoltants, d'effroyables holocaustes.

Cette désastreuse influence des combinaisons sacerdotales traverse les siècles. Si dans les croyances les plus épurées, nous prenions à la lettre les épithètes qui accompagnent le plus souvent la mention des forces ou des volontés divines, nous penserions que l'homme trouve un plaisir étrange à trembler devant les êtres odieux et barbares auxquels il soumet sa destinée. Tous les maux dont l'espèce humaine est accablée, il en voit l'origine dans la malfaisance de ces persécuteurs acharnés. Tantôt ils sèment les maladies, déchaînent les tempêtes, soulèvent les flots, arment le soleil d'ardeurs dévorantes, ou l'hiver d'insupportables frimas : tantôt conspirant contre le monde qu'ils ont créé, ils brûlent de l'anéantir. Ils l'ébranlent dans ses fondements ; la lune et les astres sont menacés par des monstres² ; l'abîme est prêt à s'entr'ouvrir : ainsi devient plus terrible ce dogme de la destruction de l'univers, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui, sous les formes imposantes d'une cosmogonie ténébreuse, occupera bientôt dans les doctrines des prêtres une place éminente.

Ces considérations paraissent bien propres à nous faire considérer l'existence des jongleurs comme un fléau pour les hordes sauvages. Mais quelques réflexions doivent nous engager à ne pas prononcer légèrement sur cette question.

En premier lieu, l'influence de la caste sacerdotale dans l'état sauvage est assez bornée, en dépit des efforts de cette caste. Le fétiche du Nègre ou le manitou de l'Américain sont des êtres portatifs et disponibles, compagnons fidèles de leurs expéditions de chasse ou de guerre, alliés de leurs haines, confidentes de leurs amours. L'adorateur peut non seulement consulter lui-même son idole dans toutes les circonstances ; il peut, ainsi que nous l'avons vu, la quitter pour une autre, ou la punir, quand elle s'est jouée de ses espérances.

Cette légèreté, dans ses relations avec son dieu, lui inspire assez peu de vénération pour ses ministres, et la facilité qu'il rencontre à

¹ On verra que tandis que les dieux de la Grèce s'élevèrent à une beauté idéale, ceux de l'Égypte et de l'Inde restèrent toujours monstrueux.

² LAFITEAU, Mœurs des Sauvages, I, 101.

faire avec ce dieu son traité directement, lui rend souvent l'intervention étrangère importune ou superflue.

Dans toute l'Amérique septentrionale, les jongleurs se bornent à indiquer les sacrifices destinés à plaire aux dieux : et les pères de famille ou les plus considérables de chaque cabane président de droit à la cérémonie¹. Il en est de même chez les Tschérémisses et plusieurs tribus voisines ou dépendantes de la Russie². Aussi les jongleurs, quoi qu'ils fassent, n'ont qu'un crédit accidentel et précaire. Ils ne sont guère moins ignorants que le reste de la tribu qu'ils gouvernent : associés par l'esprit de corps, mais rivaux pour le profit de chaque heure, ils se décrient encore plus souvent qu'ils ne se concertent³. Malgré leur résistance, des aventuriers sans mission ceignent aussi la tiare et marchent leurs émules⁴. Leur métier n'est au fond qu'un moyen douteux de gain personnel, diminué par la concurrence⁵. Leur autorité est à la merci d'une opinion variable et flottante. Créatures de cette opinion, ils parviennent rarement à s'en rendre les maîtres⁶.

Secondement, les inconvénients très réels et très graves de l'influence des jongleurs ne forment qu'un côté de la question.

¹ CHARLEVOIX, Journ. p. 364.

² RYTSCHOWS, Journ. pag. 92, 93. GMELIN, II, 359, 360. Tous les Daures (tribus de Nègres) se prétendent devins. Dans le royaume d'Issini, sur la côte d'Ivoire, il n'y a qu'un seul prêtre, nommé Oson, qui n'est consulté que par le roi. Les particuliers choisissent quelque devin, auquel ils s'adressent, et qu'ils changent à leur gré.

³ Lorsque dans quelque danger pressant ou dans quelque expédition importante, un sauvage réunit plusieurs jongleurs, qui apportent chacun leurs fétiches, la discorde se glisse d'ordinaire parmi eux, et la conférence se termine par des querelles et des voies de fait. DOBRIZHOFF, Hist. des Abipons, II, 84. DUTERTRE, Hist. gén. des Antilles, II, 368.

⁴ Chez les Lapons, les Américains, les Kamtschadales, quiconque voit son génie lui apparaître devient prêtre. CHARLEVOIX, Journ. p. 364. Chez les montagnards de Rajamahall, c'est le maungy ou chef politique, qui officie dans les rites religieux. (Asiat. res. IV. 41.)

⁵ Les schammans de la Sibérie sont si mal payés, qu'ils sont obligés de se nourrir de leur propre chasse ou de leur propre pêche.

⁶ En établissant que le pouvoir des prêtres est ordinairement très borné chez les hordes sauvages, nous ne prétendons point contester qu'il n'y ait à cette règle des exceptions qui méritent d'être expliquées. Ainsi dans le royaume de Juidah, en Nigritie, les offrandes au fétiche national, qui est un grand serpent, sont remises entre les mains des prêtres, qui ont seuls le droit d'entrer dans le temple, et qui forment une corporation héréditaire, égale en pouvoir au roi de cette horde. (Culte des dieux fétiches, pag. 31.) Mais c'est dans le livre suivant, consacré à rechercher les causes de l'autorité illimitée du sacerdoce en plusieurs pays, que nous aurons à nous occuper des exceptions.

Pour l'embrasser dans toute son étendue, il faut considérer que moins un peuple est éclairé, plus le sacerdoce est inséparable de la religion. Il ne s'agit donc point de déplorer un mal inévitable : il faut rechercher si ce mal excède le bien dont il est une conséquence nécessaire.

Vaudrait-il mieux que le sauvage n'eût aucune notion religieuse, et fut, à cette condition, affranchi de ses jongleurs ? Il aurait alors beaucoup moins de sacrifices humains, de privations volontaires, de rites effrayants et de macérations douloureuses ; mais il n'aurait aussi ni sanction pour sa morale naissante, ni espérance d'une autre vie, ni toutes ces consolations qui allègent le poids de son existence misérable. Il ne serait qu'un animal féroce, plus malheureux que les autres animaux féroces, ses pareils et ses rivaux. Lisez le tableau que nous a tracé des tribus américaines un voyageur connu par son exactitude et son talent d'observation¹ : voyez ces hordes tourmentées par la souffrance physique, par le besoin toujours renaissant, par la perspective de l'abandon en cas de blessures incurables, de maladies ou de vieillesse, et terminant fréquemment par le suicide cette agonie prolongée. L'homme, jeté dans un tel abîme, peut-il payer trop cher l'espoir qui le ranime ? Ses communications avec des dieux qu'il croit secourables, ses rêves sur l'existence future, son occupation des morts qu'il se flatte de retrouver, les émotions que la religion lui cause, les devoirs qu'elle lui crée, sont pour lui d'incalculables trésors. Il déplace la réalité dont le poids l'accable. Il la transporte dans le monde dont son imagination dispose, et ses travaux, ses douleurs, le froid qui le glace, la faim qui le dévore, la fatigue qui brise ses membres, ne sont que le roulis du vaisseau qui le porte sur une autre rive. L'action des jongleurs le trouble sans doute, même dans ses consolations religieuses ; mais pour se soustraire à cette action fâcheuse, il faudrait qu'il renonçât à ces consolations. Mieux vaut qu'il les possède imparfaites et troublées.

D'ailleurs est-il bien sûr que ces jongleurs ne fassent que du mal ?

Sans eux, des peuplades entières périraient d'engourdissement et de misère². Ils les réveillent de leur apathie et les forcent à l'activité. Les hordes chez lesquelles il n'y a point de prêtres sont de toutes les plus abruties³. Les jongleurs, ignorants ou artificieux, trompeurs ou

¹ VOLNEY, Voy. aux États-Unis.

² ROGER CURTIS, Nachricht von Labrador, in Forster und Sprengel, Beyträge zur Volker kunde, I, 103. Herder Ideen, II, 110.

³ Les Peschereys, à l'extrémité de l'Amérique méridionale, n'ont point de prêtres, à ce que les voyageurs nous assurent. HERDER, I, 65. Aussi sont-ce les plus reculés et les moins intelligents des sauvages. HERDER, *ibid.* 237.

stupides, conservent pourtant quelques traditions médicinales, dont une partie est surement salutaire¹. Ils font un devoir au sauvage paresseux de ses entreprises de chasse ou de pêche. Ils lui en font un des plaisirs de l'amour, auxquels certains climats le rendraient presque insensible². Ils l'entretiennent dans des rêves qui ne sont pas sans quelque douceur. Ils répandent du charme sur une vie déplorable et déshéritée par la nature. Sachons-leur quelque gré d'embellir à leur manière des plages sombres, âpres et stériles, et de placer l'espoir par-delà les montagnes ou sur l'autre rive des mers dont ils habitent les bords glacés.

Le mal n'est jamais dans ce qui existe naturellement, mais dans ce qu'on prolonge ou dans ce qu'on rétablit par la ruse ou la force. Le véritable bien, c'est la proportion. La nature la maintient toujours quand on laisse la nature libre. Toute disproportion est pernicieuse. Ce qui est usé, ce qui est hâtif est également funeste. Des institutions beaucoup moins grossières que le sacerdoce des jongleurs, peuvent causer beaucoup plus de maux, lorsqu'elles sont en disparate avec les idées qui ont reçu du progrès des esprits leur inévitable développement.

Quand nous aurons à comparer l'action des jongleurs avec celle des corporations sacerdotales si vantées par des écrivains qui se répètent et se copient depuis tant de siècles, nous serons étonnés peut-être de voir la préférence demeurer aux premiers. Ces corporations retardent l'espèce humaine dans tous ses progrès : les jongleurs la poussent à leur insu vers une civilisation imparfaite. On voit en eux un peu de fraude et beaucoup de superstition : on verra plus tard dans les autres tout au plus un peu de superstition, et certainement beaucoup de fraude.

¹ V. HECKEWELDER, Mœurs des Indiens, c. 29 et 31.

² HERDER, Ideen. Ceci n'est point en contradiction avec ce que nous avons dit plus haut des privations que le sacerdoce impose. Ces privations ne sauraient être qu'une exception à la règle : sans cela la société périrait, ce qui n'est pas de l'intérêt des jongleurs.

CHAPITRE VIII.

Pourquoi nous avons cru devoir décrire en détail le culte des sauvages.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, en traitant de la religion des hordes sauvages, étaient d'autant plus indispensables que dans cette religion sont contenus les germes de toutes les notions qui composent les croyances postérieures.

Cette vérité doit avoir déjà frappé nos lecteurs, pour peu qu'ils nous aient accordé quelque attention.

Non seulement l'adoration d'objets matériels, multipliés jusqu'à l'infini, mais des aperçus imprévus du plus pur théisme, la division en deux substances, et, pour ainsi dire, le pressentiment de la spiritualité ;

Non seulement l'idée naturelle que les dieux se plaisent aux sacrifices, mais le besoin de raffiner sur ces sacrifices, et les victimes humaines, et les enfants atteints du fer paternel, et le mérite du célibat, et le prix mystérieux de la virginité, et la sainteté des tortures volontaires, et la décence immolée sur les autels ;

Non seulement la crainte des dieux malfaisants, mais la classification des divinités en deux catégories armées sans cesse l'une contre l'autre, et la distinction des pratiques religieuses en cérémonies licites et en rites pervers ;

Non seulement l'espoir d'une vie nouvelle après le trépas, mais des abstractions sur l'état des âmes et sur leur réunion à l'Être infini ;

Non seulement la métempsycose, mais avec elle les migrations et les purifications des âmes ;

Toutes les choses, enfin, que nous verrons plus développées, rédigées en termes plus clairs, revêtues d'images plus sublimes, parées de couleurs plus cohérentes, chez les peuples civilisés, l'instinct du sauvage les devine, les saisit, les agite en tout sens, s'efforce de les ranger dans un ordre tel que le conçoit ou le pressent son intelligence : car nos mépris superbes ont beaucoup trop circonscrit les bornes de cette intelligence. Que l'homme soit sauvage ou policé, il a la même nature, les mêmes facultés primitives, la même tendance à les employer. Les mêmes notions doivent donc s'offrir à lui, seulement moins subtiles ; les mêmes besoins, les mêmes désirs doivent le diriger dans ses conjectures : mais détourné par la lutte qu'il soutient contre un monde physique non encore dompté et contre un état moral dépourvu de garanties, il ne saurait persévérer dans une route uniforme et régulière ; et ses conjectures naissent et s'évaporent,

comme les nuages dans les cieux que traverse l'aiglon rapide, ou comme les fantômes de nos rêves, quand notre raison nous abandonne à notre imagination vagabonde.

Cependant, aucune ne disparaît sans laisser de traces ; des époques plus avancées les recueillent, les élaborent, leur donnent de la régularité et de la consistance.

Il était donc de notre sujet de les décrire avec quelque exactitude ; elles servent de base à nos recherches ultérieures. Nous verrons de quelle manière l'esprit humain travaille sur ces données, comment il les épure, lorsqu'il est livré à lui-même et indépendant de toute influence étrangère, comment alors les plus grossières s'effacent et les plus raisonnables se combinent et se coordonnent, et comment au contraire, lorsqu'il est réduit en servitude, les plus raisonnables se corrompent et se dénaturent, tandis que les plus grossières se conservent dans toute leur absurdité primitive.

FIN DU PREMIER VOLUME.

DE LA RELIGION
CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE,
SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS

PAR M. BENJAMIN CONSTANT

Μεμνημένον ὡς ὁ λέγων, ὑμεῖς τε οἱ κριταί,
φύσιν ἀνθρωπίνην ἔχομεν.

TOME II.

PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE
QUAI DES AUGUSTINS, N° 57.

1825.

AVERTISSEMENT

Pour prévenir, autant qu'il est en nous, certaines objections qui ne nous seront pas épargnées par cette classe de nos adversaires dont l'art est de relever ce qui est minutieux, pour décréditer ce qui est essentiel, nous croyons devoir avertir nos lecteurs, qu'ayant poursuivi le cours de nos recherches, en différents temps et dans différents pays, nous avons été obligés par là même de recourir souvent à des éditions différentes des mêmes ouvrages, et de puiser les faits que nous avons rapportés dans des livres écrits en diverses langues, quelquefois même dans des traductions d'ouvrages français en anglais ou en allemand. Il en est résulté des diversités dans les citations et des variétés d'orthographe pour les noms propres. Ainsi, par exemple, en parlant des Juifs, nous avons cité les livres de Samuel, tantôt sous ce titre, tantôt sous le titre plus usité de Livres des Rois ; et quand, pour démontrer l'absurdité de certains raisonnements théologiques, nous avons extrait certains passages de la Monarchie des Hébreux, ouvrage traduit de l'espagnol, du marquis de Saint-Philippe, nous n'avons pu toujours indiquer les pages. Ainsi encore, en traitant des Indiens, nous avons écrit tour à tour Bhaguat Geeta, ou Bhaguat Gita, Petrees ou Pitris. Notre intention était de faire disparaître ces diversités, quelque peu importantes qu'elles fussent. Mais plusieurs ont échappé à notre attention, et nous nous en sommes aperçus trop tard. Nous avons aussi préféré souvent les dénominations les plus généralement comprises à celles qui auraient eu une apparence plus scientifique, et l'orthographe la moins étrange à celle qui aurait été plus exacte. Nous nous sommes servis du mot de Paria, au lieu d'employer celui de Tschandala. Nous avons écrit la plupart du temps Oromaze, au lieu d'Ormuzd, et toujours Cuttery, au lieu de Kchatriya, etc. Cette observation était sans doute inutile pour les hommes exempts de préventions favorables ou défavorables. Mais il en est dont nous prévoyons la malveillance, et dont nous ne pouvons attendre aucune bonne foi. Nous avons cru devoir leur ôter le plaisir facile de faire de l'érudition sur ce que nous savons aussi bien qu'eux.

DE LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE, SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS.

LIVRE III.

DES CAUSES QUI FAVORISENT L'ACCROISSEMENT DU POUVOIR SACERDOTAL, DÈS LES PREMIERS PAS DE L'ESPÈCE HUMAINE VERS LA CIVILISATION.

CHAPITRE PREMIER.

Objet de ce livre.

Nous avons décrit, dans le livre précédent, les notions religieuses des tribus sauvages. Nos lecteurs ont pu se convaincre de deux vérités : l'une, que ces notions étaient proportionnées à la grossièreté et à l'ignorance qui caractérisent ces tribus misérables ; l'autre, que le sentiment religieux se faisait jour sans cesse, à travers cette enveloppe informe et repoussante.

Nous allons maintenant rechercher quelle doit être la religion, au plus bas échelon de l'état social.

Le passage de l'état sauvage à l'état social est une énigme, dont aucun fait historique ne nous présente la solution. Aussi ne décidons-nous rien sur la manière dont ce passage s'est effectué. Nous avons déjà reconnu, qu'au lieu d'être l'état primitif de l'homme, il se pourrait que l'état sauvage fût une dégradation, causée par quelque calamité matérielle, ou une chute, triste résultat d'une faute morale.

Cette question est, du reste, totalement étrangère à nos recherches. La seule vérité qu'il nous importe de démontrer, c'est qu'aus-sitôt qu'une révolution s'opère dans l'état de la race humaine, la religion subit un changement analogue. Nous ne raisonnons que d'après les faits qui nous semblent constatés, et nous cherchons à les expliquer : mais nous ne prétendons nullement raconter ceux sur lesquels l'histoire ne nous fournit aucune lumière.

Nous nous sommes prescrit la loi positive de ne jamais parler de ce que nous ignorons ; et si cette règle a l'inconvénient de nécessiter plus d'une lacune regrettable, elle a l'avantage d'écarter plus d'une hypothèse chimérique.

CHAPITRE II.

De l'état social le plus voisin de l'état sauvage.

Nous considérons comme le premier échelon de l'état social, la situation de ces peuplades, qui, plus nombreuses que les hordes tartares, africaines ou américaines, ne recourent plus pour leur subsistance aux hasards de la chasse, mais cultivent la terre ; ne se contentent plus de l'abri grossier d'une hutte isolée, mais se construisent des habitations solides, et rapprochent ces habitations ; ne prennent plus, pour attaquer et pour se défendre, uniquement la pierre tranchante, ou la branche d'arbre aiguisée en flèche ou taillée en massue, mais savent mettre en œuvre les métaux ; enfin qui, dominant plus ou moins la nature physique, commencent à développer leurs forces morales, acquièrent des notions de propriété, s'imposent des lois fixes, et, suivant les circonstances, choisissent ou reconnaissent des chefs dont l'autorité, bien que parfois contestée encore, commande l'obéissance et inspire le respect.

Cet état de l'espèce humaine, désigné généralement sous le nom de barbarie, est l'intermédiaire entre l'abrutissement que nous avons décrit dans les pages précédentes, et la civilisation à laquelle nous n'arriverons que beaucoup plus tard. À cette époque les peuples sont immédiatement au-dessus de la vie sauvage, et immédiatement au-dessous de l'état policé. Une distance à peu près égale sépare le Samoyède ou l'Iroquois du Grec, contemporain de Thésée, et le Grec, contemporain de Thésée, du citoyen d'Athènes sous Périclès.

Sans doute, les caractères généraux des siècles barbares sont modifiés par des différences secondaires que déterminent les positions locales, ou les événements accidentels. Mais en quelque nombre et de quelque importance que puissent être les dissemblances de détail, l'époque, envisagée sous le rapport religieux, est soumise à une règle commune. Les notions que suggéraient au sauvage les conceptions rétrécies de l'égoïsme, ne suffisent plus à l'homme qui a fait les premiers pas vers un état meilleur. Bien que fort ignorant des lois de la nature physique, il a pourtant découvert une partie de son mécanisme : la religion doit se retirer de cette partie. Il a consolidé son empire sur la matière inanimée et sur la plupart des espèces vivantes : il ne peut plus adorer uniquement des morceaux de bois, des animaux, des pierres. En même temps l'élan vague du sentiment religieux qui poussait le sauvage même vers des notions plus sublimes et plus mystérieuses, demande maintenant, à plus forte raison, à les revêtir de formes plus fixes, à leur donner plus de consistance

et, pour ainsi dire, plus de réalité ; et de la sorte, par un travail double, inaperçu de lui-même, l'homme qui marche vers la civilisation s'efforce à la fois de faire descendre jusqu'à lui ce qui est trop élevé, et de relever ce qui est trop ignoble.

L'isolement dans lequel vivaient les fétiches cesse également d'être convenable aux dieux des peuplades rassemblées en société. Les hommes réunis en corps ont besoin de se réunir dans leurs sentiments. Voir ces sentiments partagés leur est une jouissance. Ils mettent leurs dieux en commun ; et cette réunion des dieux s'opère nécessairement, aussitôt que celle des hommes a lieu. La société humaine se formant, une société céleste se forme. Les objets de l'adoration composent un olympé, dès que les adorateurs composent un peuple.

Par une nécessité pareille, les dieux se divisent le pouvoir. Le fétiche, étant le dieu d'un homme isolé, avait à satisfaire à tous les besoins de son adorateur. Tous les fétiches avaient par conséquent les mêmes fonctions. Les dieux ont maintenant des fonctions distinctes.

Cette révolution est en quelque sorte le pendant de la division du travail, division qu'introduit parmi les hommes le développement de la société. Dans l'état sauvage, chacun pourvoit seul à tous ses besoins. Dans la société civilisée, chacun, se consacrant à une occupation circonscrite, pourvoit, dans cette partie, non seulement à ses besoins, mais à ceux des autres. De même, dans le fétichisme, le fétiche se charge de tout pour un seul ; tandis que, lorsque le polythéisme naissant succède au fétichisme, chaque dieu se charge d'une seule chose, mais pour tous.

Par la même raison, les dieux prennent alors des dénominations distinctives, tandis que les fétiches n'avaient point de noms particuliers. C'est au moment où, grâce à l'arrivée des colonies égyptiennes, les Grecs passèrent du fétichisme au polythéisme, qu'ils assignèrent à chacune de leurs divinités des appellations spéciales¹.

Ce n'est pas qu'à l'apparition de cette forme nouvelle, le fétichisme s'éclipse en entier. Nous avons déjà démontré qu'à des époques bien plus avancées, il est encore, sous divers déguisements, une partie essentielle des notions religieuses. À plus forte raison doit-il subsister chez des peuples, chez plusieurs desquels les lumières très imparfaites sont la propriété d'une classe intéressée au maintien de l'ignorance, et dont les autres, occupés de guerres et de pillages, concentrent dans les luttes et les agitations du monde visible leurs passions indomptées et leur intelligence naissante. Aussi retrouvons-

¹ HÉRODOTE.

nous des traces de fétichisme, et chez les Grecs des temps héroïques, sur lesquels le sacerdoce n'exerçait point d'influence, et chez les Égyptiens, que leurs prêtres tenaient courbés sous un joug de fer. Seulement ces vestiges d'une croyance au-dessus de laquelle l'esprit de l'homme s'est élevé, se combinent avec le culte qui doit la remplacer, et les fétiches disciplinés et soumis se placent docilement aux pieds des grandes divinités nationales¹.

Tels sont les premiers pas que la naissance de la civilisation fait faire aux notions religieuses. Ces pas sont les mêmes, quel que soit d'ailleurs le pouvoir des prêtres. Mais si nous voulons aller plus loin, deux routes s'ouvrent devant nous, qui, partant d'un même point, s'éloignent à mesure qu'elles se prolongent. L'une est celle que suit l'homme livré à ses propres forces et à son propre instinct ; l'autre, celle où le sacerdoce entraîne l'homme qu'il réduit en servitude.

Ici se présente donc pour être expliquée la distinction que nous avons établie, en commençant, entre les religions sacerdotales, et celles qu'aucun sacerdoce ne parvient à ranger sous sa dépendance ; et notre premier soin doit être de dire quelles sont les causes qui favorisent, et quelles sont celles qui limitent le pouvoir sacerdotal².

¹ Le fétichisme survit même à l'établissement du théisme, quand cette croyance s'étend sur des peuplades peu civilisées. Les nègres mahométans conservent l'usage du Mumbo-jumbo, l'un de leurs anciens fétiches, terrible aux femmes rebelles, qu'ils traînent devant ce simulacre pour les dévouer à sa colère. (Parallèle des relig., I, 175.)

² Un écrivain distingué de l'Allemagne (Rhode, ueber Alter und Werth einiger morgenländischer Urkunden), a entrevu la division dont nous parlons ici, mais n'en a pas, ce nous semble, suffisamment recherché la cause. « Chez les plus anciens peuples » dit-il, « dans un temps antérieur au commencement de la plus ancienne histoire, telle qu'elle se présente à nous, se rencontrent deux systèmes de religion, directement opposés. Le premier, qui certainement a précédé l'autre, consistait dans une simple adoration de la nature. Le monde physique était tout. Tout partait de lui, tout dépendait de lui. Les forces actives, et les corps au moyen desquels ces forces agissaient, furent divinisés ; et on s'imagina ces dieux toujours corporels, et semblables aux hommes. On exprima leurs relations réciproques en mythes, qui se mêlèrent bientôt à l'histoire de leurs premiers adorateurs. Le second système est d'une tout autre espèce. Appuyé sur une révélation antique et sacrée, le surnaturel s'y déploie, pur et sublime. Il attire à lui et pour ainsi dire absorbe ce culte de la nature. Dans ce système, tout dépend d'un être créateur, spirituel, éternel, infini, incommensurablement au-dessus des créatures. Le monde physique n'est qu'un moyen spontanément choisi dans un but moral, et n'a de valeur et d'existence que par son aptitude à atteindre ce but. Dès qu'il sera atteint, c'est-à-dire dès que le désordre qui trouble le monde spirituel aura cessé, la création matérielle s'anéantira et le règne de l'esprit pur commencera son éternelle durée. Ce second système a dominé de temps immémorial dans la haute Asie, au-delà de l'Euphrate et du Tigre, en Perse, en Médie, en Bactriane, dans le Tibet, aux Indes, à la Chine, et peut-être en Égypte. L'autre a été adopté par les peuples

CHAPITRE III.

Des causes qui n'ont pu contribuer que secondairement à l'agrandissement de l'autorité sacerdotale.

La religion de l'état sauvage, et le caractère des hordes qui professent cette religion, tout en favorisant l'influence accidentelle des jongleurs isolés, luttent néanmoins contre l'établissement régulier de la puissance des prêtres. Malgré la superstition de ces tribus stupides, elles nourrissent au fond de leur cœur une secrète aversion contre cette classe d'hommes. Les Chiquites du Paraguay les massacrèrent tous une fois, en disant qu'ils étaient plus nuisibles qu'utiles¹, et les Calmouks et les Lapons expriment fréquemment la même opinion sur leurs devins². Comment donc se fait-il qu'en sortant de cet état de grossièreté, l'homme accorde souvent aux prétendus organes du ciel une autorité fort étendue ? Ne devrait-il pas, au contraire, en s'éclairant, s'affranchir d'une domination qui ne repose que sur son ignorance ?

Pour arriver à la solution de ce problème, qui renferme tous ceux de l'histoire, il faut découvrir une cause dont l'action soit uniforme, c'est-à-dire, dans l'absence de laquelle le sacerdoce ne soit investi que d'une autorité précaire et bornée, et dont la présence, au contraire, lui confère des attributions redoutables, immenses, illimitées.

Chercherons-nous cette cause dans le développement de la disposition religieuse, qui, lorsqu'elle s'empare de l'âme, l'emporte bientôt sur tous les intérêts présents et visibles ? Mais le sacerdoce eût alors dû jouir partout d'une influence sans bornes.

Attribuerons-nous les barrières qui, dans quelques pays, ont restreint cette influence, à la rivalité du pouvoir politique, à l'ascendant

qui habitaient en-deçà de ces fleuves, les Hébreux exceptés. Il pénétra en Grèce et en Italie, avec ses mythes multiformes ; mais la philosophie grecque le modifia ; et des fragments du second système, s'y étant introduits, composèrent les mystères d'Éleusis et de Samothrace. » Il y a dans tout ceci beaucoup de vérités : mais l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il laissait subsister deux grandes lacunes. 1° Quelle a été la cause qui a scindé de la sorte en deux catégories dissemblables les idées religieuses ? 2° Le système métaphysique, que, dans notre ouvrage, nous regardons comme sacerdotal, est-il descendu jusqu'au peuple ? nous ne le croyons pas. Sous ce second système s'est toujours placé le premier. Le peuple a dirigé ses hommages vers les objets visibles, et les abstractions sacerdotales n'ont jamais influé sur lui.

¹ Lettres édifiant. VIII, 339–345.

² PALLAS, Voy. I, 359. GEORGI BESCHREIC, XIII Hogstroem, p. 15.

de la caste des guerriers ? Mais la lutte entre les interprètes du ciel et les dominateurs de la terre a eu lieu chez tous les peuples. Tous ont vu s'élever dans leur sein une caste de guerriers. De l'identité de la cause aurait dû résulter l'identité de l'effet.

Remonterons-nous au climat ?

On conçoit facilement que, dans les contrées où le climat, disposant l'homme à la contemplation, donne à son imagination beaucoup d'activité, en même temps qu'il le dispense presque entièrement des travaux matériels par la prodigalité du sol, la classe qui s'est chargée de pourvoir aux besoins de cette imagination avide de fables et de terreurs, acquière rapidement un pouvoir sans bornes.

Le climat néanmoins ne saurait être considéré comme la première cause de l'asservissement de l'espèce humaine à des corporations sacerdotales. Le sacerdoce a été revêtu d'une autorité sans limites dans tous les climats. Les druides gaulois, au fond de leurs forêts ; les mages des Perses, sur leurs montagnes ; les prêtres de l'Égypte, dans leurs marécages, ont non seulement exercé un pouvoir égal, mais été redevables de ce pouvoir à une organisation à peu près pareille. Les brames de l'Inde et les drottes de la Scandinavie, les uns sous un soleil brûlant, les autres au milieu des neiges, paraissent des frères vêtus différemment, suivant les degrés de la chaleur et du froid, mais portant dans leurs traits un air de famille non méconnaissable.

D'un autre côté, nous trouvons des climats très chauds, où il n'a point existé de sacerdoce puissant. Les jongleurs de plusieurs tribus nègres n'ont guère plus de pouvoir que les schammans de la Tartarie. Le sacerdoce en a toujours eu très peu chez les Grecs, tandis que son influence chez les Gaulois a toujours été presque sans limites.

Or, pour qu'une cause soit admise comme suffisante, s'il n'est pas rigoureusement nécessaire que l'effet n'ait existé qu'avec cette cause, parce qu'il pourrait avoir été apporté d'ailleurs, il est au moins indispensable que partout où la cause a existé, l'effet se retrouve ; et sous ce rapport, nous ne pouvons reconnaître le climat que comme une cause accessoire et secondaire.

Il en est de même des terreurs inspirées par les calamités de la nature.

Nul doute qu'il ne faille placer parmi les éléments des institutions sociales et surtout religieuses, les désastres physiques dont le souvenir s'est perpétué dans les traditions de presque tous les peuples du globe.

Si l'homme, dans les circonstances ordinaires et lorsqu'il n'est menacé que par les dangers résultant de l'action habituelle des objets qui l'environnent, est poussé par les terreurs que ces dangers lui

inspirent à s'adresser à ceux qui se disent les confidents du ciel, les organes et les favoris des dieux, à plus forte raison, quand tous les éléments se déchaînent contre lui, que la foudre gronde sur sa tête, que la terre s'entr'ouvre en abîmes sous ses pas, que les eaux descendent en mille torrents du haut des montagnes ébranlées, entraînant dans leur cours les rochers énormes et les antiques forêts ; à plus forte raison, disons-nous, l'homme, épouvanté de ces grands désastres, doit-il se précipiter dans tous les excès de la superstition, et tomber aux pieds de quiconque lui paraît jouir de quelque crédit auprès des êtres ennemis qui le persécutent. Ce n'est pas alors la fraude qui cherche à inspirer la terreur ; c'est la terreur qui sollicite la fraude, lui présentant une conquête facile, s'élançant au-devant du joug, et demandant à grands cris, contre des calamités inexplicables, de mystérieux appuis et des ressources surnaturelles.

Nous voyons cependant des peuples, chez lesquels de grands bouleversements physiques avaient eu lieu, n'être point soumis aux prêtres. Les annales de la Grèce sont remplies de traditions relatives au déluge. Cette contrée était sillonnée de toutes parts par des révolutions terribles ; et les Grecs, au moins depuis les temps héroïques, sont remarquables par leur indépendance du pouvoir sacerdotal.

Il en est de même encore de l'action des colonies.

Toutes les nations attribuent leur sortie de l'état sauvage à l'arrivée de quelque colonie étrangère. Les Indiens nous parlent des Samanéens venus du Nord, disent-ils, et qui les tirèrent d'une situation peu différente de celle des brutes¹.

¹ En rappelant cette tradition indienne, nous ne prétendons soulever ici aucune des questions qui tiennent à l'origine et à l'existence des Samanéens, soit comme nation, soit comme secte. Il nous est indifférent que l'on considère les Samanéens comme une colonie chinoise, qui aurait pénétré dans une portion de l'Inde, ou comme une secte de philosophes indigènes, réformateurs religieux, disciples de Bouddha, ennemis de la division en castes, chassés de leur patrie et triomphants dans d'autres contrées. Chacune de ces opinions a sa vraisemblance : la dernière s'appuie sur de grandes probabilités. Le nom de Samanéen peut venir d'un mot samscrit, *sammen*, qui signifie des hommes qui ont surmonté leurs passions ; et il est remarquable que Clément d'Alexandrie et Saint-Jérôme, qui donnent aux gymnosophistes le nom de *σημοί*, et de *σαμαναίοι*, fassent en même temps mention de Bouddha, tandis que Porphyre attribue aux Samanéens un régime monastique pareil à celui des prêtres bouddhistes. Mais quoiqu'il en soit de ces conjectures, un fait reste constant. Les Indiens disent tenir leurs connaissances des Samanéens, les Brame parlent de la *nation des Samanéens* qu'ils ont supplantée (LACROZE, *Christ. des Indes*), et la tradition la plus ancienne et la plus universelle dans l'Inde porte que les ancêtres des bramines et des nayrs ou cutteries (guerriers) sont venus du septentrion, et ont subjugué les premiers habitants de cette contrée (LEGENTIL, vol. I, p. 90-91), ce qui prouve que les Indiens mêmes, malgré leurs prétentions à l'antiquité, rendent hommage à l'opinion commune de tous les

La civilisation de l'Égypte remonte, d'après des hypothèses assez vraisemblables, à des colonies éthiopiennes¹ et indiennes. Celle de la Grèce fut l'ouvrage des Phéniciens et des Égyptiens. L'Étrurie était peuplée de sauvages, quand les Lydiens et ensuite les Pélages y abordèrent. Il paraît que la Phénicie civilisa la Gaule, que la Gaule rendit le même service à quelques portions de la Germanie, et les habitants de la Scandinavie ignoraient l'état social, quand des Gètes victorieux y pénétrèrent.

Mais il faut distinguer dans l'antiquité quatre espèces de colonies. Les unes furent purement conquérantes, les autres à la fois conquérantes et sacerdotales, d'autres purement sacerdotales ; quelques-unes enfin ne furent ni sacerdotales ni conquérantes.

Il est inutile d'avertir nos lecteurs que nous n'entendons par colonies conquérantes que celles qui s'emparèrent en entier des pays où elles pénétrèrent. Quelques combats partiels ne suffisent pas pour mériter ce nom à des colonies. Aucune ne s'est établie dans une contrée, sans livrer quelque bataille : mais lorsque le résultat de la lutte a été le mélange des deux peuples, il n'y a plus eu de conquête, dans le sens que nous donnons à ce mot.

Les colonies purement conquérantes ne favorisent point le pouvoir du sacerdoce : l'effet de la conquête n'est point le gouvernement théocratique, mais le gouvernement militaire ou féodal, s'il nous est permis d'employer, en parlant de temps anciens, une expression moderne. La conquête détruit même quelquefois ou du moins limite l'autorité des prêtres. Cette autorité fut beaucoup moins grande dans les établissements nouveaux que dans l'ancienne patrie des barbares qui se partagèrent l'empire romain.

Les colonies sacerdotales, sans mélange de conquête, introduisent dans les contrées où elles se fixent, un sacerdoce qui ne devient tout-puissant que par degrés. Telle fut probablement l'influence des Phéniciens sur les Gaulois.

Les colonies étrangères également à la conquête et au sacerdoce ne parviennent qu'à se fondre avec les indigènes. Il en résulte des progrès dans la civilisation : mais les prêtres, comme corporation, n'y gagnent aucune consistance. Nous verrons les Grecs policés par

peuples, en vertu de laquelle tous rapportent leur civilisation à des colonies. Voy. quant au fond de la question, Klaproth, *Asia Polygl.* p. 42 et suivantes.

¹ Depuis les découvertes récentes de M. Champollion jeune, découvertes confirmatives des recherches des érudits allemands, nous aurions pu remplacer le mot de vraisemblance par celui de certitude, en prenant toutefois la précaution d'observer que la civilisation de l'Égypte par les Éthiopiens ne préjuge rien en faveur de l'originalité de la civilisation éthiopienne, qui peut avoir été portée de l'Inde en Éthiopie, pour être ensuite transplantée d'Éthiopie en Égypte.

des colonies qui sortaient d'un pays entièrement soumis à la puissance sacerdotale, et restant néanmoins libres de cette puissance, parce que ces colonies n'avaient point eu de prêtres pour guides.

Enfin, les colonies sacerdotales et conquérantes établissent un sacerdoce qui, s'il n'est pas le pouvoir unique, est au moins toujours le premier des pouvoirs. Les Éthiopiens¹ exercèrent cette action sur l'Égypte.

Il est donc certain que des colonies ont pu étendre l'empire du sacerdoce sur des pays dans lesquels il n'aurait pas pris naissance

¹ Consultez sur les ressemblances des Éthiopiens et des Égyptiens, sur les communications et les invasions réciproques des deux peuples, HEEREN, *Idees*, etc. I, 431-434. La première civilisation de l'Égypte vint évidemment de colonies sacerdotales, qui donnèrent aux tribus nomades des habitations fixes et se les assujétirent. *Ibid.*, 175. Les prêtres de Méroé, en Éthiopie, avaient coutume d'envoyer, partout où leur admission était vraisemblable, des colonies qui transportaient et faisaient triompher, de gré ou de force, dans leurs nouveaux établissements, le culte de leurs dieux et un gouvernement pareil à celui de la métropole. Ammonium, dans le désert, était, d'après le témoignage formel d'HÉRODOTE (II, 42), une colonie de cette espèce : non seulement on y trouvait un temple et un oracle sur le modèle éthiopien ; mais la caste des prêtres se choisissait un roi qu'elle tirait de son sein, et qui n'était, comme à Méroé, que son instrument ou plutôt son esclave. (DIOD. II). Thèbes et Éléphantine, dans la haute Égypte, étaient deux autres colonies semblables ; mais les nombreuses révolutions politiques de l'Égypte les empêchèrent de rester aussi fidèles aux coutumes de leur patrie primitive, qu'Ammonium séparée du reste du monde par le désert qui l'entourait. (HEEREN, *Idees*, etc., II, 441-518 ; 567.) Le souvenir de plusieurs de ces colonies a dû se perdre. Quelquefois des monuments s'élèvent contre le silence de l'histoire. Lors de la destruction de Persépolis par les mahométans, on découvrit dans les fondements d'un des principaux temples de cette ville, une pierre précieuse appelée Tutya, qui n'existe qu'aux Indes, sans que rien indiquât comment elle avait pu y être apportée. (GÉRRES *Mythen Gesch.*, I, 261). Les Chaldéens, dit Abulfarage (*Hist. Dyn.* p. 184), enseignèrent aux hommes de l'Occident à élever des temples aux étoiles. Chose singulière ! l'organisation du sacerdoce indien se reproduit dans quelques îles de la mer du Sud. (FORSTER, *Voy. round the World.* II, 153-154. FRÉVILLE, I, 458.) Aussi est-il probable que ces îles ont été peuplées par des colonies indiennes. Les Gaulois ne connurent l'usage des statues, que par leur commerce avec les Phéniciens. (Mém. Ac. Inscr. XXIV, 359-360.) Justin, qui, dans ce qu'il nous dit sur la Gaule, mérite quelque confiance, comme abrégiateur de Trogue Pompée, Gaulois d'origine, affirme que les Gaulois, avant d'être civilisés par des colonies, adoraient des pierres, des arbres, des armes ; c'est-à-dire qu'à cette époque, ils professaient un culte pareil à celui des sauvages. Des colonies phéniciennes y abordèrent. La Phénicie était de tout temps soumise à des corporations sacerdotales, dont les colonies portèrent dans la Gaule toutes les doctrines et tous les usages. On remarque la plus parfaite conformité dans les institutions et même dans les dogmes des deux peuples. (*Voy. sur le commerce des peuples anciens avec les Gaulois*, Bochart in Chanaan. Mém. de l'Acad. des Inscript. VII ; sur le culte d'Isis, qui s'étendit jusqu'en Thuringe et en Silésie, MEINERS, *Crit. gesch.* I, 124. LAUREAU, *Hist. de France avant Clovis.*)

naturellement : mais il est évident aussi que leur action ne peut être regardée comme une cause première. Dire que telle colonie a imposé des institutions à tel pays, c'est expliquer pourquoi le pays subjugué les a reçues : mais il reste encore à rechercher pourquoi elles étaient établies dans la patrie ancienne de la colonie qui les a portées au-dehors.

Ce n'est donc ni dans la nature de l'homme, ni dans le climat, ni dans les bouleversements physiques, ni dans les migrations des peuples, que réside la cause que nous tentons de découvrir. Elle réside dans une circonstance, qui tenant de plus près aux notions que l'homme conçoit des êtres qu'il adore, est à la fois indispensable à la solution du problème, et suffisante pour cette solution.

CHAPITRE IV.

*De la cause qui, toutes les fois qu'elle existe,
donne au sacerdoce beaucoup de pouvoir.*

Il y a des peuples, dont toute l'existence dépend de l'observation des astres : soit que leur position locale les invite ou les force à la navigation ; soit que la nature de leur sol leur impose, comme condition de leur subsistance ou de leur sûreté, l'exactitude des calculs astronomiques.

Il y a d'autres peuples, chez lesquels abondent des phénomènes de toute espèce, qu'il est salulaire de prévoir, ou qu'il est au moins naturel d'observer, avec une curiosité attentive.

D'après la manière dont l'homme agité par le sentiment religieux adresse son adoration à tous les objets qui le frappent, il doit infailliblement, lorsqu'il se trouve dans de telles circonstances, diriger cette adoration, soit vers les flambeaux du ciel, soit vers les forces inconnues qu'il suppose présider aux phénomènes terrestres.

Encore une fois, ce n'est pas sa reconnaissance pour les uns, ce n'est pas sa terreur des autres qui lui suggère la première idée, le premier besoin d'un culte. Mais cette idée qui le remplit, ce besoin qui le tourmente, le portant à chercher des objets pour ce culte, il prend naturellement et il place en première ligne ceux qui influent le plus sur son existence.

Il y a donc des peuples qui sont entraînés à substituer au culte grossier que nous avons décrit ci-dessus, l'adoration des astres : il y en a d'autres qu'une nécessité non moins impérieuse force à l'adoration des éléments¹.

¹ Nous ne donnons point comme nous appartenant en propre, l'opinion que l'astrolâtrie est l'une des deux formes primitives de la religion. Elle se rapproche du système qui fait de l'astronomie la base de tous les cultes. Seulement, les savants qui ont adopté cette hypothèse nous paraissent avoir commis deux erreurs. Premièrement, ils l'ont appliquée sans distinction à toutes les nations du globe, tandis que plusieurs ont pu suivre une marche toute différente. En second lieu, ils n'ont pas senti suffisamment que même chez les peuples dont la religion reposait uniquement sur l'astronomie, il y avait toujours eu sous le culte scientifique, un culte purement populaire, dont il ne fallait pas chercher l'explication dans la science ; mais d'une part dans des passions, et de l'autre dans des intérêts, qui sont partout et toujours les mêmes.

On verra plus loin que ce culte populaire était nécessairement un fétichisme, plus ou moins déguisé, mais qui, élaboré par les prêtres, s'associait au culte scientifique et se confondait avec lui. Il s'ensuit que toute explication qui part d'une seule idée, est nécessairement plus ou moins fautive.

Souvent ces deux espèces de divinités sont invoquées ensemble : le soleil, à la fois globe de feu et roi des planètes, est le centre ou le lien commun des deux systèmes religieux.

Or ces deux systèmes créent immédiatement un sacerdoce revêtu d'une puissance que n'ont et ne peuvent avoir les jongleurs des sauvages.

Il est impossible de transformer les éléments ou les astres en fétiches individuels. Personne n'en peut réclamer la propriété exclusive. Ils deviennent nécessairement des dieux collectifs, et pour ces dieux collectifs il faut des prêtres qui représentent auprès d'eux la nation entière.

Pour connaître d'ailleurs le mouvement des astres, pour observer les phénomènes physiques, il faut un certain degré d'attention et d'étude.

Cette nécessité constitue, dès l'origine des sociétés, et tandis que la masse du peuple est encore toute sauvage, des corporations qui

L'adoration des astres et des éléments s'introduit dans le fétichisme, le fétichisme se place sous l'adoration des éléments et des astres d'un côté, parce que les peuples qui commencent par l'astrolâtrie veulent pour leur usage journalier des dieux plus individuels ; de l'autre, parce que ceux qui partent du fétichisme, mettent les astres et les éléments parmi leurs fétiches. (GEORGI, *Beschr. Russ. Voelkersch.* p. 289 ; ADAIR, *Hist. of the amer. Indians.* p. 217.) Les hordes fétichistes qui, en Afrique (DESMARCHEIS, *Voy. en Guinée*, I, 100), en Amérique (ULLOA, *Voy. en Amér.*), et dans le Kamtschatka (STELLER, *descript. du Kamtschatka*, p. 281), ne rendent aucun culte aux astres, sont les plus grossières de toutes. Les moins sauvages, et en même temps les plus nombreuses, sans en faire leurs divinités uniques, les placent néanmoins au rang des divinités. (ACOSTA, *Hist. des Indes occidentales*, LAET, *Beschryv. V. Vest-Ind.* p. 164, TORTI, *Relation de la Louisiane*.) Mais une distinction fondamentale subsiste toujours. Chez les nations qui commencent par l'astrolâtrie, les dieux terrestres n'occupent jamais qu'une place subalterne. Les éléments et les astres sont au premier rang. Les Égyptiens, suivant Diodore (fragment cité par EUSÈBE, *Præp. évangél. liv. II*), distinguaient deux classes de dieux ; les uns éternels et immortels, comme le soleil, la lune, les planètes. Ils y joignaient les vents et tous les êtres qui tiennent de leur nature. Les dieux nés sur la terre formaient la seconde classe. Les peuples au contraire qui, fétichistes d'abord, divinisent ensuite les constellations comme objets visibles, ou les éléments comme forces mystérieuses, ne les mettent point à la tête de la hiérarchie céleste. Apollon et Diane, par exemple, dans la mythologie grecque, sont des dieux secondaires et distincts du soleil et de la lune que les Grecs appellent Hélios et Sélééné. Ce ne fut qu'à une époque fort postérieure du polythéisme grec, que les poètes les confondirent. Du temps des tragiques, cette confusion n'avait pas eu lieu. Eschyle distingue les rayons du soleil et ceux d'Apollon. (Suppliant, 198.) Euripide ne considère point Diane comme la lune, mais comme le génie tutélaire de cette planète. (Iphig. en Aulide, 1570.) Il s'ensuit que malgré toutes les additions postérieures, les deux cultes conservent leur tendance primitive.

font de l'étude des astres leur occupation, de l'observation de la nature leur but, et des découvertes qu'elles recueillent sur ces deux objets leur propriété¹.

Or ces corporations qui se rendent exclusivement les dépositaires de la science naissante, ne peuvent manquer d'acquérir une influence plus étendue que celle qui appartient naturellement au sacerdoce, dans les religions dont les dieux ne sont pas l'objet d'une observation scientifique, et chez les tribus qui n'ont besoin que de petites divinités portatives, que chaque individu peut facilement prendre avec lui, comme son arc et ses flèches, alors qu'il parcourt solitaire la profondeur des forêts.

Il y a plus : à côté de l'étude des mouvements réguliers des astres, se place bientôt celle de leurs relations supposées avec les hommes. À côté de l'observation des phénomènes terrestres, se place de même l'interprétation de ces phénomènes, qui semblent parler à la race humaine une langue sacrée². L'adoration des corps célestes, qui conduit à l'astronomie, conduit en même temps à l'astrologie³. L'adoration des éléments mène à la divination⁴, deux moyens d'influence bien plus étendus, bien plus immédiats, pour le sacerdoce⁵.

¹ « Quoi de plus naturel pour les Égyptiens, dont le salut se rattachait à un événement périodique, que d'avoir, dès l'instant où ils s'établirent dans le Delta, une classe de calculateurs, de géomètres et d'astronomes ? » (HERDER, Phil. de l'Hist. III, 117.)

² La pyromantie était une partie de la religion des Perses. Le feu, dit le Zend Avesta, Izeschné II, 67, donne la connaissance de l'avenir, la science, et inspire des discours aimables.

³ « Les prêtres égyptiens, dit Diodore, I, 2, 23, avaient des tables astronomiques dressées de temps immémorial, et l'amour de cette science leur était héréditaire. Ils étudiaient les influences des planètes sur les êtres sublunaires, et déterminaient les biens et les maux que leurs différents aspects annonçaient aux hommes. » Il y avait en Égypte un ordre de prêtres voués spécialement à l'astrologie. Ils portaient, dans les fêtes, les symboles de cette science. (Clem. Alex. STROM. VI. Schmidt de Sacerdot. et Sacrif. Ægypt., 152-156.)

⁴ Pour les peuples qui rendent un culte aux éléments, les phénomènes naturels sont comme autant de signes, au moyen desquels la nature elle-même parle à tous les hommes indistinctement un langage que les seuls habiles peuvent comprendre. (CREUTZ, trad. de M. Guigniaud, p. 4.)

⁵ « Une classe d'hommes livrée spécialement à l'observation des astres, dit Volney, était parvenue à découvrir le mécanisme des éclipses, à en prédire le retour : le peuple, frappé d'étonnement de cette faculté de prédire, s'imagina qu'elle était un don divin, qui pouvait s'étendre à tout. D'une part, la curiosité crédule et inquiète, qui sans cesse veut connaître l'avenir ; d'autre part, la cupidité astucieuse, qui sans cesse veut augmenter ses jouissances et ses possessions, agissant de concert, il en résulta un art méthodique de tromperie et de charlatanisme que l'on a appelé astrologie, c'est-à-dire l'art de prédire tous les événements de la vie par l'inspection des astres, et par la connaissance de leurs influences et de

On trouve, en conséquence, que les prêtres, tandis qu'ils ont très peu d'autorité chez les peuplades fétichistes, ou qui arrivent au polythéisme par le fétichisme, en ont une immense chez les nations adonnées au culte des astres et des éléments.

La religion naturelle au sauvage n'exige et n'admet pour prêtres que de simples jongleurs isolés. L'astrolâtrie appelle des astronomes : le culte des éléments, des physiciens, ou du moins des hommes qui prétendent découvrir et dominer les forces occultes de l'univers. De là un accroissement indéfini de puissance.

Consultons maintenant les faits. Ils appuieront les raisonnements qu'on vient de lire.

leurs aspects. La véritable astronomie étant la base de cet art, ses difficultés le restreignirent à un petit nombre d'initiés, qui, sous les divers noms de voyants, de devins, de prophètes, de magiciens, devinrent une corporation sacerdotale très puissante, chez tous les peuples de l'antiquité. » (Rech. sur l'Hist. ancienne, I, 172-173.) Peut-être, dans ce passage, l'auteur attribue-t-il trop d'influence à l'artifice et à l'imposture. Peut-être l'astrologie eut-elle une autre origine que la fourberie. Les astres, et en général les phénomènes physiques, ont pu exercer une action plus marquée sur l'homme, avant que la civilisation et les découvertes qu'elle amène l'eussent en quelque sorte entouré de boulevards qui le garantissent des impressions extérieures. Cette action pèse encore sur les animaux ; les malades l'éprouvent, et les sauvages n'y sont point insensibles. Dans l'enfance du genre humain, une correspondance plus intime a pu exister entre la nature physique et l'homme. Cette correspondance n'a sans doute jamais eu pour résultat de prédire les événements qui sont dans la sphère du monde moral, c'est-à-dire qui dépendent de l'intelligence et de la volonté. Mais elle a pu laisser pressentir d'une manière que nous ne concevons plus les événements physiques, tels que les orages, les tremblements de terre, les grandes calamités matérielles. C'est dans ce sens qu'un poète a dit : « En subjuguant la nature, nous avons mis des barrières entre elle et nous ; et pour se venger d'être esclave, elle est devenue muette. » Ce n'est pas que l'espèce humaine n'ait bien fait d'en agir ainsi. En triomphant du monde matériel, elle remplit sa destination, elle suit sa route ; mais il ne faut pas que maîtresse aujourd'hui de ce qui la maîtrisait jadis, elle nie la possibilité d'un état différent ; état dans lequel l'homme sans force contre les impressions du dehors, et soumis à leur action alors irrésistible, cherchait des ressources proportionnées à cette position désarmée, et interrogeait ces impressions, au lieu de les dominer et de les vaincre.

CHAPITRE V.

Faits à l'appui des assertions précédentes.

Retournons d'abord, pour quelques instants, chez les tribus sauvages ; nous nous convaincrions de cette vérité.

En Amérique, les habitants de la Floride adoraient principalement le soleil et la lune¹ : des prêtres tout-puissants les tenaient asservis ; et les pratiques sacerdotales les plus cruelles comme les plus licencieuses, caractérisaient leur culte². En Afrique, les Giagues³ ont le soleil pour dieu suprême ; les astres les dirigent dans leurs courses belliqueuses ; et l'autorité temporelle, aussi bien que spirituelle, est réunie dans les mains du Calandola ou premier Pontife⁴.

Nous ne nierons point que des circonstances accidentelles n'aient pu soumettre à ce pouvoir théocratique quelques peuplades, chez lesquelles l'adoration des astres ne semble point avoir été en vigueur. Ainsi chez les nègres de Juidah, dont le dieu national est un serpent d'une espèce particulière, le sacerdoce forme une corporation redoutable. Mais c'est que jadis, au moment d'un combat décisif, ce serpent, déserteur de l'ennemi, se déclara leur allié, et des jongleurs adroits s'en prévalurent, pour se consacrer au service de ce miraculeux auxiliaire⁵. Cette exception n'infirmes donc point la règle. Les hordes voisines du royaume de Juidah n'ont pas été séduites par cet exemple ; et comme aucun événement ne les a fait dévier de leur marche naturelle, et qu'en même temps elles ne rendent aucun hommage exclusif au soleil, leur sacerdoce est resté sans influence et sans autorité régulière.

Si des tribus sauvages nous passons aux peuples policés⁶, le même fait frappera nos regards avec la même évidence.

¹ LAFITEAU, Mœurs des Sauvages. Allgem. Gesch. der Laend. und Voelk, von America.

² ROCHEFORT, Hist. Nat. et Mor. des Antilles. CORÉAL, Voy. aux Ind. Occid. Allgem. Hist. der Reis. XVII. LESCARTOT, in Purchass Pilgrim. GARCIL. DE LA VEGA, Hist. Flor.

³ Il est douteux que les Giagues soient une tribu ; ils sont peut-être une secte : mais notre assertion n'en serait que mieux prouvée, puisque l'adoration des astres, en réunissant des sauvages de plusieurs tribus, aurait créé une horde à part, professant un culte distinct, et subjuguée par les pontifes de ce nouveau culte.

⁴ Parallèle des Religions, I, 70.

⁵ Culte des dieux fétiches, pag. 31.

⁶ Nous devons faire remarquer à nos lecteurs que, bien que nous n'ayons à traiter maintenant que de l'état social le plus voisin de l'état sauvage, la distinction des époques est impossible à établir chez les peuples que le sacerdoce a subjugués,

La religion égyptienne était fondée sur l'astronomie¹ : l'autorité du sacerdoce égyptien était sans limites. Voisine de l'Égypte, l'Éthiopie habitée également par des tribus adoratrices des astres, est célèbre par la puissance absolue des prêtres de Méroé. Les Syriens adoraient le soleil et la lune, sous les noms d'Aglibolos et de Malachbul². Le monde a retenti des orgies bruyantes, des fureurs fanatiques, des mutilations obscènes du sacerdoce de Syrie. La vénération que la religion des Perses recommandait pour les éléments³ est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'appuyer de preuves. Ces peuples punissaient de mort quiconque souillait le feu et les

tandis qu'elle éclate à tous les yeux dans les annales des peuples indépendants. Cela ne vient pas seulement de la disette de monuments historiques, comme le remarque Gœrres (*As. Myth. Gesch.* II, 445-447), au sujet de l'Égypte qui parcourut une carrière de plus de deux mille ans, dont nous ne connaissons que le dernier cinquième, de tous le moins national et le plus empreint d'importations étrangères. Cela vient encore de ce que les prêtres, quand ils tiennent en main la puissance, portent tout de suite l'espèce humaine au degré de civilisation nécessaire à son existence et à leur pouvoir. Alors ils l'arrêtent, sans lui permettre un seul pas de plus. Il en est tout autrement des nations qui jouissent de leur liberté. Comparez les Grecs d'Homère et ceux de Périclès : vous verrez dans toute la nation un progrès régulier et manifeste. Comparez les Égyptiens, tels qu'on nous les peint sous Ménéès ou Technatis, et ceux sur lesquels nous avons des notions plus certaines du temps de Psamméticus : vous verrez dans la nation la même ignorance, les prêtres seuls auront avancé.

Il s'ensuit qu'en traitant dans ce chapitre de la puissance des prêtres au premier degré de la civilisation, nous sommes forcés, pour ce qui regarde les nations sacerdotales, à puiser nos preuves dans toute la suite de leur histoire, tandis que, pour les Grecs, nous ne devons jamais aller au-delà des temps héroïques.

¹ Tout, en Égypte, observe M. de Paw, fait allusion à l'astronomie. La cuirasse du Pharaon Amasis, consacrée à Minerve dans l'île de Rhodes, était remarquable par la trame, où chaque fil avait été tordu de 365 autres, par une allusion à la durée de l'année. Hérodote décrit cette cuirasse. (*Rech. sur les Ég. et les Chinois*, II, 319.) Les édifices les plus considérables de l'Égypte, le Labyrinthe, le Memnonium, etc., n'étaient destinés qu'à présenter aux regards des symboles de cycles astronomiques et à en conserver la connaissance. En même temps, pour une raison que nous avons indiquée plus haut, les éléments étaient adorés avec les astres. On lisait sur un obélisque les noms des huit grands dieux égyptiens. Ces dieux étaient le Feu, l'Eau, le Ciel, la Terre, le Soleil, la Lune, le Jour et la Nuit. (*THEO SMYRN. de Mus. c. 17. ZENOBIUS Cent. Prov. c. 78.*)

² SELDEN, de *Diis Syr.* MONTFAUCON, *Antiq. expl. t. II, p. 2, p. 389.*

³ Les Perses, dit Hérodote, offrent des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau et aux Vents. Ce sont là les seuls dieux qu'ils servent de toute antiquité... Ils appellent Jupiter toute la voûte des cieux. (I, 131.) Consultez aussi Diogène Laërce (*Prooem.*) Les éléments étaient pour les Perses, dit Clément d'Alexandrie, ce que les statues étaient pour les Grecs, et les animaux pour les Égyptiens. Les Guèbres, descendants des Perses, ont encore un tel respect pour le feu et l'eau, qu'ils n'osent employer l'une à éteindre l'autre. Mettre aux prises deux éléments sacrés leur semblerait un crime.

fleuves¹. Cette adoration se combinait chez eux avec l'astrolâtrie². Aussi, bien que souvent menacés par les rois, et quelquefois victimes de persécutions cruelles, les mages ont lutté avec avantage contre leurs ennemis, et toujours, en définitive, ressaisi le pouvoir. L'observation des astres était une partie essentielle de la religion indienne³ :

¹ FIRMICUS, HÉRODOTE, STRABON, XV, Zend-Avesta passim.

² Les historiens chinois qui parlent de la religion des Perses sous les règnes des Sassanides, s'expriment dans les mêmes termes qu'Hérodote. La plupart des prières rapportées dans le Zend-Avesta sont adressées aux éléments et aux astres. La caverne que, suivant Porphyre (de Antro Nymph. 6), Zoroastre habitait sur les frontières de Perse, représentait les zones terrestres et les éléments figurés. (Clem. Al. Strom. V. 5.) Nous avons dit plus haut que le culte des astres et celui des éléments finissaient toujours par se combiner. On peut voir dans les recherches de M. de Hammer (Annales de Vienne et de Heidelberg, et Mines de l'Orient), comment cette combinaison s'opéra en Perse. « Les livres Zend, dit Creutzer (trad. franç., I, p. 352), de concert avec tous les monuments et les témoignages des auteurs grecs, prouvent que Mithras est le soleil. Le Zend-Avesta appelle cet astre l'Œil d'Ormuzd, le héros éblouissant et parcourant sa carrière avec confiance, celui qui féconde les déserts, le plus élevé des Izeds, qui ne dort jamais, le protecteur du pays. » V. *ibid.* P. 355. Les sept rois prophètes de Perse, nommés dans le Désatir (voy, note 2 à la page 68), se distinguent chacun par le culte spécial d'une planète. Par la suite, et nous aurons occasion de le prouver en traitant du prétendu théisme des Perses, beaucoup de notions étrangères ayant pénétré dans leur religion, l'adoration des éléments se concentra dans quelques sectes des mages. (CASSIODOR. Hist. Tripart. X, 30.) L'une des principales attribuait l'origine des choses aux trois éléments, le feu, la terre et l'eau. (HAMMER, extraits du Burhani-Katii.)

³ Il y a encore aujourd'hui aux Indes une secte, peu nombreuse à la vérité, qui ne reconnaît d'autre dieu que le soleil. Toutes les fables indiennes ont une relation manifeste avec l'astronomie. Nous en choisirons une au hasard. Le Dieu Agni, étant devenu amoureux des femmes des sept Rischis, si célèbres dans la mythologie indienne, l'épouse de ce dieu, craignant pour lui la colère de ces saints hommes, s'il séduisait leurs femmes, prit la figure de chacune d'elles, et satisfit de la sorte son mari en le trompant. Cependant les Rischis irrités se séparèrent de leurs épouses, qui furent placées dans le zodiaque et devinrent les planètes. (As. Res. IX, 86-87.) De même les douze Adityas, ou fils d'Aditi, fille de Dakcha, fils de Brama, sont le soleil parcourant les douze signes du zodiaque, et près d'eux sont douze génies qui président aux douze mois de l'année. À côté de l'astrolâtrie se trouve aussi le culte des éléments. Les brahmines invoquent la Terre, l'Air, le Feu, l'Eau, le Ciel, et adorent particulièrement la Terre. Dans les prières du Gajourveda, les éléments sont invoqués, quelquefois seuls, d'autrefois simultanément avec les dieux qui président aux éléments qu'on invoque. L'adorateur dit tour à tour : Ô Feu, confère-moi la prudence en vertu de mes offrandes ; et un instant après : puisse le Feu et Prajapati m'accorder la sagesse ! Puisse l'Air et Indra me donner la science ! (As. Res. VIII, 433-434.) Dans un dialogue qui fait partie du Samaveda, plusieurs sages vont consulter sur la nature de dieu un roi versé dans les choses divines, Aswapaty, fils de Cecaya. Il questionne chacun d'eux sur l'objet de son adoration. L'un répond qu'il adore le Ciel, l'autre le Soleil, le troisième l'Air, le quatrième l'Ether, un cinquième l'Eau, un sixième la Terre. Le roi

l'Inde a de tout temps reconnu l'empire des Brames. Tout nous porte à croire que la Chine, athée aujourd'hui, au sein des superstitions les plus grossières, professait, dans des âges reculés, une religion qui l'asservissait aux prêtres¹, et nous retrouvons à chaque pas dans ses monuments l'astronomie², et dans ses rites, des vestiges du culte des éléments³. Les prêtres mexicains exerçaient une autorité terrible : le soleil était la principale divinité du Mexique⁴. Le despotisme sanguinaire du sacerdoce carthaginois nous est attesté par tous les historiens⁵. Les Carthaginois étaient adonnés à l'astrolâtrie¹. Les nations

leur dit que c'est adorer l'Être suprême, l'âme universelle dans ses parties séparées, et qu'il faut l'adorer comme la réunion de toutes ces choses. (As. Res. VIII, 463-467.)

¹ Voy. le dernier chap. du livre VI

² « L'histoire de la Chine parle de l'astronomie dès ses commencements, et ses premiers rois sont astronomes. Partout nous voyons des observatoires immenses, des tours élevées jusqu'au ciel et de vastes palais, construits astronomiquement, des temples, des pyramides orientées, des villes aux Sept-Portes, en l'honneur des sept planètes, des empires divisés en autant de provinces que le ciel, portant le nom du décan ou du signe qui y préside, les nombres de 3, de 7, de 12, de 28, de 36, de 52, de 360, réglant les sociétés, les villes, et entrant dans les choses les plus communes de la vie. Le roi de la Chine est habillé de la couleur consacrée au soleil. Divers empereurs sont descendus de cet astre, de la Lune, du Chien ou de la grande Ourse. » (RABAUT, Lettr. sur l'hist. primit. de la Grèce, p. 242.)

³ Les Chinois adressaient jadis leurs hommages religieux à l'Air et à la Terre. (Notice de l'Yking, p. 428, Mém. de l'Ac. des Inscript. V, 118.) Leur système musical est encore fondé sur les rapports qu'ils supposaient exister entre ces deux éléments. L'usage barbare de jeter les enfants dans la rivière est peut-être une trace de l'adoration des fleuves. (Mém. sur les Chin. II, 40.)

⁴ Les dieux des Mexicains étaient partagés en trois classes, comme ceux de l'Égypte. Ceux de la première étaient le soleil, la lune, les planètes, l'eau, le feu, la terre, c'est-à-dire les éléments et les astres. Les Mexicains, à la naissance de leurs enfants, invoquaient principalement l'Eau, la Lune et le Soleil. Les plus anciens et les plus remarquables monuments du Mexique, les pyramides de Taoti-Huacom, étaient consacrés au Soleil et à la Lune. Elles servaient à la fois de tombeaux aux rois et d'observatoires. (CLAVIGERO, HUMBOLDT.) Les rois du Mexique se livraient avec ardeur à l'étude de l'astrologie. Leur année solaire était plus parfaite que ne l'avait jamais été celle des Grecs et des Romains. Le roi d'Alco-Huacom, Nezual-Palli, qui régnait lors de l'invasion des Espagnols, était tellement renommé pour ses progrès dans cette science, que Montézume, effrayé par des présages funestes, eut recours à lui pour se les faire expliquer. Le nombre des prêtres, Topitzqui, était prodigieux au Mexique. Il y en avait 6 000 dans un seul temple de la capitale. (GOMARA, Cronica della Nueva Espana, cap. 80.) On en a porté le nombre dans tout l'empire à quatre millions. Deux grands-prêtres, probablement élus par tout le corps du clergé, étaient à leur tête.

⁵ Le sacerdoce ne paraît pas avoir formé, chez les Carthaginois, une corporation pareille à celle des brames ou des druides. Cependant il est question d'une députation de l'ordre du clergé, qui, réunie aux principaux citoyens, lors du dernier siège de Carthage, fut envoyée dans le camp des Romains, près d'Utique, pour

voisines des Hébreux étaient pour la plupart subjuguées par un clergé tyrannique, et c'était vers l'astrolâtrie qu'elles entraînaient le peuple de Dieu. Lorsque Ézéchiël veut peindre sa défection coupable, il nous montre les lévites tournant le dos au tabernacle, pour rendre hommage au soleil levant ; et quand Josias déclare à l'idolâtrie une guerre à mort, il s'empare des chevaux et fait brûler les chars consacrés à cette idole brillante².

Si nous quittons l'Orient et le Midi pour contempler l'Occident et le Nord, nous trouverons que le culte des éléments avait produit dans la Germanie et dans la Gaule³ les mêmes effets que l'astrologie aux Indes et en Égypte. Nous verrons les forêts de cette partie du globe recélant encore les monuments hideux de l'autorité absolue et sanguinaire des druides ; au premier rang des objets de l'idolâtrie proscrite par Canut, sont placés le Soleil, le Feu, la Lune et la Terre⁴. Cette dernière divinité était invoquée sous le nom d'Hertha par les

apprendre du consul Censorinus les volontés du sénat. (Appian. de Bello Punico.) Dans tous les cas, les prêtres étaient très puissants dans cette république. Plusieurs d'entre eux portaient la pourpre, symbole du commandement. Les généraux étaient soumis à des devins auxquels ils n'osaient désobéir. (DIOD. II.) Ils livraient sans résistance leurs enfants au couteau sacré et leurs colonies étaient astreintes à pratiquer et à conserver intact le culte de la métropole (DIOD. *ib.*), obligation qui, comme on le verra plus loin, est un caractère essentiel du polythéisme sacerdotal, en opposition avec le polythéisme libre.

¹ La preuve de l'astrolâtrie et du culte des éléments chez les Carthaginois se trouve dans le traité conclu par Annibal en leur nom avec Xénophane, envoyé de Philippe de Macédoine. Les dieux des Carthaginois y sont distingués de ceux des Macédoniens et du reste de la Grèce ; et les principaux de ces dieux sont le Soleil, la Lune, la Terre, la Mer et les Fleuves. (POLYB. VII, 2.) Le soleil était adoré sous le nom de Baal, Belsamen, Moloch, et Melkarth ; la lune sous celui d'Astarté, et d'Uranie. L'éléphant était consacré spécialement à ces divinités, parce qu'on lui attribuait un sens religieux qui le portait à leur rendre hommage. (ÆLIAN. Hist. Anim. VII, 44. PLIN. Hist. Nat. VIII, 1.) Himilco ou Hamilcar, après sa défaite en Sicile, sacrifia des victimes à la Mer, en les jetant dans les ondes (DIOD. XII, 86) ; et Polybe rapporte (XV, I) qu'avant leur conférence avec Scipion, les ambassadeurs carthaginois adorèrent la Terre.

² ROIS, II, ch. 23.

³ Voy. PELLOUTIER, Hist. des Celtes, et le témoignage de GRÉGOIRE de TOURS, plus digne de croyance, parce qu'une chronique est plus impartiale qu'un système. « Hæc generatio fanaticis semper cultibus visa est obsequium præbuisse, nec prorsus agnovere Deum, sibi que silvarum atque aquarum... et aliorum quoque elementorum finxisset formas, ipsasque ut Deum colere, eisque sacrificia delibare consueti. » (Lib. II, cap. 10. ap. BOUQUET, Recueil, t. II.) Il est probable que les feux de la Saint-Jean sont un vestige de l'adoration des éléments.

⁴ Ce que nous entendons par l'idolâtrie païenne, dit Canut, c'est lorsqu'on sert les idoles, comme sont le Soleil, la Lune, le Feu, etc. (L. L. Politic Canuti regis, cap. 5. Apud LINDENBR. in Glossar. p. 1473.)

tribus que nous décrit Tacite¹ ; les Slavons adoraient le dieu de l'Air ; le Tchen-Yk, avec ses Tatars, sacrifiait au Ciel, dont il se disait le fils² ; et lorsqu'un nouvel Odin, guerrier et prêtre à la fois, voulut asservir les Scandinaves, il leur prêcha l'identité de leur dieu suprême avec l'astre du jour.

Ainsi dans les pays les plus différents, chez les peuples de mœurs les plus opposées, le sacerdoce a dû au culte des éléments et des astres, un pouvoir dont aujourd'hui nous concevons à peine l'idée.

¹ TACITE, Germ. c. 40.

² D'HERBELOT, Bibl. Orient. t. VI, p. 96, 144-148.

CHAPITRE VI.

De deux exceptions apparentes.

L'histoire paraît présenter deux exceptions au principe que nous avons énoncé. Ces deux exceptions, dans deux climats différents et presque aux deux extrémités du globe, sont les Arabes et les Germains.

Les Germains, nous dit César¹, ne reconnaissent que des dieux visibles, le soleil, la lune, Vulcain. Voilà le culte des astres et des éléments clairement désigné. Cependant César ajoute que les Germains n'ont point de druides, qui président aux choses sacrées ; qu'ils ne construisent point de temples et n'offrent que très rarement des sacrifices. Ainsi ces peuples auraient adoré les astres, et seraient restés indépendants de la puissance sacerdotale.

Mais le témoignage de César est contredit par celui de Tacite². Les Germains, au rapport de ce dernier, avaient des prêtres tout-puissants, et, par le ministère de ces prêtres, sacrifiaient, non seulement des animaux, mais des hommes.

On a voulu concilier ces deux autorités imposantes, en supposant une migration forcée des druides gaulois dans la Germanie. Cette migration aurait eu lieu sous le règne de Tibère et sous celui de Claude, qui, en effet, poursuivirent les druides avec une rigueur implacable³. Les prêtres fugitifs auraient porté dans leur nouvel asile les institutions de leur patrie ancienne, et cette révolution se serait opérée précisément durant l'intervalle qui sépare César de Tacite⁴.

Mais cette hypothèse est renversée par plusieurs faits incontestables. L'influence sans bornes des prêtres de la Germanie remonte fort au-delà de l'époque où, suivant ce système, le pouvoir sacerdotal se serait constitué. Les divinités germaniques ont des noms indigènes qui ne permettent point de leur attribuer une origine gauloise. Les prêtres germains chantaient des hymnes et des cantiques qui leur étaient particuliers et qui étaient rédigés dans leur propre langue. Ils les conservèrent, sans aucun changement, même après l'arrivée des fugitifs de la Gaule ; et si ces derniers furent accueillis, ce fut en qualité de frères, et nullement d'instituteurs⁵. César ne connaissait

¹ De Bello Gallico, VI.

² German. 2, 7, 9.

³ Sustulit (Tiberius) druidas eorum.

⁴ FENEL. Acad. des Inscript. XXIV.

⁵ FRÉRET, Acad. Inscript. XXIV.

guère que les frontières de la Germanie. Tacite, écrivant un siècle plus tard, lorsque l'intérieur de cette contrée était, sinon subjugué, du moins envahi par les Romains, devait avoir des notions plus exactes. Son témoignage est donc préférable, et les Germains ne font point exception à la règle générale.

Nous n'en dirons pas autant des Arabes. Il est certain que bien que les astres fussent au nombre de leurs divinités, l'autorité du sacerdoce était chez eux à peu près nulle. Jusqu'à Mahomet, chaque tribu, chaque famille créait et changeait à volonté les rites et les objets de son culte¹. C'est que les Arabes étaient une tribu de chasseurs, dont l'homme était la proie. Ils attendaient le voyageur sur leur territoire pour le dépouiller. En leur qualité de chasseurs, les Arabes étaient fétichistes. Ils adoraient des lions, des aigles, des gazelles, tous les animaux, en un mot, de leurs plaines sablonneuses². Les astres s'étaient placés parmi leurs fétiches³, comme nous avons montré que cela doit arriver. Mais le culte des pierres, indice évident de fétichisme, était parmi eux en première ligne⁴. Ils les arrosaient d'huile et de vin, usage que nous retrouverons chez les Grecs ; et tel fut toujours leur attachement pour l'une de ces idoles, que nous voyons cette pierre braver les efforts de l'islamisme, et reparaître dans le temple de la Caaba, pour y recevoir, malgré le prophète, les

¹ GIBBON, ch. 50.

² DESBROSSES, Culte des dieux fétiches, p. 111, tiré de l'Alsharistani. Consultez, du reste, sur l'ancienne idolâtrie des Arabes, POCOCKE, Specim. Hist. arab. ; SALE, Prelimin. Disc. to the Koran ; ASSEMANNI, Bibliothèq. oriental.

³ Les Hamyarites adoraient le Soleil, et la tribu de Takif la Lune. Mahomet détruisit son simulacre, auquel ils étaient si attachés, qu'ils firent plusieurs tentatives pour le conserver. (ABULFEDA, Vita Mohammed. POCOCK. Specim. p. 90.) Il est probable que le croissant des Turcs a pris son origine de cette ancienne adoration de la lune. (SELDEN, de Diis. Syr. p. 189.)

⁴ Leurs trois idoles les plus célèbres, Allat, Alazza et Mana, étaient l'une un simulacre de pierre, la seconde un morceau de bois, et la troisième une pierre informe. (MAXIME DE TYR, Dissert. 8. CLÉMENT ALEX. in Prorept. ARNOB. Adv. Gent. VI.) L'idole de Thusaré était une pierre noire et carrée, haute de six pieds, large de deux, sur une base dorée. Les Arabes l'adorent, dit Suidas, par des sacrifices, des libations et des fêtes ; et Porphyre ajoute que les Dumatiens en Arabie lui immolaient annuellement un jeune garçon, qu'ils enterraient sous l'autel. Les Arabes adoraient aussi un arbre, probablement l'acacia, et lui avaient même bâti un temple, que Mahomet fit détruire par son général Khaled-ben-Valid. La tribu des Mudaites rendait un culte au lion, celle de Morad au cheval, celle d'Hamyar à l'aigle. (POCOCK. loc. cit. p. 93. HYDE, de Rel. Pers. p. 133. SALE, Prelim. Disc. p. 24.) Chaque père de famille avait son dieu ou son fétiche, duquel il prenait congé quand il sortait, et qu'il saluait en rentrant. (POCOCK. *ib.* p. 95.) Certaines idoles étaient soumises à l'influence des astres : on les nommait Thérapim.

hommages des musulmans¹. Le caractère des Arabes triompha constamment des circonstances qui auraient pu le soumettre au pouvoir sacerdotal². Les mages, dispersés après les conquêtes d'Alexandre, se réfugièrent dans le désert, et se mêlèrent à ses habitants sauvages³. Mais leur influence ne les suivit pas dans cet asile, et tout au plus ils introduisirent dans la superstition de l'Arabe fétichiste quelques-uns de leurs rites, épars et défigurés⁴. Ces rites mêmes, dont nous parlerons ailleurs, nous serviront à prouver plusieurs de nos assertions sur le caractère que le sacerdoce donne à la religion.

¹ Le culte de la pierre noire est de toute antiquité en Arabie, et surtout à la Mecque, à ce que nous disent les auteurs du pays. Lorsque Mahomet fit rebâti la Caaba, il plaça dans la muraille cette pierre, objet de l'adoration du peuple, et qu'il voulait soustraire aux regards, pour mettre fin à son culte. Mais les nouveaux convertis, attachés à leur ancienne habitude, forcèrent les ministres de l'islamisme à trouver des prétextes pour motiver leur condescendance à cet égard, et ils inventèrent diverses traditions explicatives de l'adoration de la pierre noire. (As. Research. IV, 3, 88.) Les Musulmans lui donnèrent le nom d'Hagiar-Alassovad. Abdallah, fils de Zobéir, la fit enlever et transporter dans le sanctuaire de la Caaba. Hedschadsch la fit remettre à son ancienne place. Lorsque, sous le califat de Moctader, les Carmathes pillèrent la Mecque, ils enlevèrent de nouveau cette pierre, la soupçonnant avec raison d'être une ancienne idole. Elle ne fut rapportée que plus de vingt ans après. Les califes en firent mettre un morceau dans une des colonnes du portail de leur palais de Bagdad, et tous les entrants et les sortants se croyaient obligés de la baiser. Aucun Musulman ne penserait avoir satisfait au pèlerinage de la Mecque, s'il n'avait baisé plusieurs fois cette pierre merveilleuse. On lui attribue la faculté de surnager dans l'eau, d'engraisser le chameau qui la porte, et de devenir quelquefois si pesante, que plusieurs bœufs ou chameaux ne sauraient la remuer. L'ancienne histoire des Arabes raconte que cette pierre, adorée de tout temps et cachée dans la fontaine Zemzem pour qu'elle ne fût pas profanée, fut retrouvée par Abdul-Mothaleb, grand-père de Mahomet, éclairé par une révélation miraculeuse. Cette anecdote prouve l'antiquité du culte des pierres chez les Arabes, et les traces qu'il a laissées.

² STRABON, liv. XVI, attribue aux Arabes, sur la foi de quelques auteurs inconnus, une espèce de division en castes. Mais Strabon avait recueilli sur l'Arabie beaucoup de choses évidemment fausses.

³ GAGNIER, Vie de Mahomet, III, 114 ; POCOCC. Specim. 146-150.

⁴ Les sacrifices humains furent probablement de ce nombre.

CHAPITRE VII.

Des variétés de l'organisation et des formes du pouvoir sacerdotal.

L'organisation du sacerdoce n'a pas été identiquement la même chez les diverses nations que l'astrolâtrie, ou l'adoration des forces occultes de la nature physique, avait assujetties au pouvoir des prêtres. Cependant, quelque variées que les formes paraissent, elles peuvent être ramenées à deux catégories, les castes ou tribus héréditaires, et les corporations, à la composition desquelles l'élection semblerait avoir eu part.

CHAPITRE VIII.

De la division en castes.

La division en castes n'a pu avoir pour cause première qu'une notion religieuse. Les autres causes qu'on a alléguées, la beauté supérieure des races privilégiées, la volonté des législateurs, l'empire de la conquête, ou la soumission raisonnée des peuples, sont des explications superficielles et insuffisantes.

La beauté des races qu'on a voulu doter de cette espèce de suprématie exigerait elle-même une explication. La difficulté serait ajournée, sans être résolue.

Quand nous admettrions, avec des savants modernes¹, que les deux ou même les trois castes supérieures qui dominaient dans l'Inde, ne formaient originairement qu'une seule nation, que cette nation descendue des montagnes et victorieuse des indigènes se distinguait d'eux par la blancheur du teint et la régularité des traits², et qu'elle consacra par des institutions fixes, revêtues de l'autorité de la religion, sa domination propre et la servitude des vaincus, nous serions pourtant ramenés à reconnaître que ces institutions fixes avaient existé sur les hauteurs de l'Himalaya et du Caucase, avant d'envahir les plaines de l'Indostan. Car il est impossible de penser que la seconde caste, celle des guerriers, au moment même où la conquête enflait son courage et doublait son orgueil, eût accepté pour résultat de ses périls et de ses triomphes, une innovation toute à son préjudice. Des soldats, guidés par des prêtres, peuvent, au milieu de leurs succès militaires, conserver un superstitieux respect pour la théocratie mystérieuse à laquelle ils rapportent ces succès. Mais cette théocratie doit reposer sur des habitudes antérieures. Les autels peuvent planer sur les camps : mais ce n'est pas du sein des camps que, pour la première fois et spontanément, les autels s'élèvent : et tant que nous n'aurions point découvert la cause de la prééminence sacerdotale, dont la division en castes n'est que le développement, nous ne nous rapprocherions en rien de la solution du problème.

¹ KLAPROTH, *As. Polygl.* p. 42 et suiv.

² « La différence de couleur et de profil, entre les Créoles espagnols et les Péruviens, n'est pas aussi grande », dit Heeren, « que celle qu'on observe entre les bramines et les parias, et je choisis d'autant plus volontiers cette comparaison », ajoute-t-il, « que l'établissement des Espagnols dans le Nouveau-Monde, le glaive et la croix en main, offrirait peut-être la fidèle image de l'établissement armé des bramines, au milieu des autochtones de l'Inde, si nous avions l'histoire de ces derniers. » (HEEREN, *Idées*, I, 610.)

Ainsi, la beauté des vainqueurs et la difformité des vaincus, en les admettant dans toute leur étendue, malgré des exceptions remarquables¹, n'expliquerait nullement l'institution des castes. Ce serait toujours chez les vainqueurs mêmes qu'il faudrait en rechercher le principe.

Lorsque Aristote² la fait remonter à Sésostris, il se conforme à l'habitude des Grecs, qui rapportaient à ce conquérant toutes les institutions dont ils ignoraient la source. Nul législateur ne blesse de la sorte l'égalité naturelle, à moins qu'il ne trouve un appui dans une opinion préexistante.

Les Indiens qui aujourd'hui nous parlent de l'expérience de l'anarchie, et du sentiment qui aurait conduit les peuples à l'éviter à tout prix, en établissant contre le désordre d'immuables barrières, sont, comme nous, des hommes civilisés, qui, formant des conjectures sur des âges fort antérieurs, leur prêtent les raffinements de leur propre civilisation. Il y a, dans l'avisement des castes inférieures et dans leur résignation à cet avisement, quelque chose que n'expliqueraient ni la lassitude de l'anarchie ni le désir de l'ordre, et qui ne peut être le résultat d'une simple combinaison politique, mais doit remonter à un état social, dans lequel la grande majorité de l'espèce humaine ne possédait encore ni la connaissance de ses droits ni le sentiment de ses forces³.

L'effet de la conquête, nous l'avons dit plus haut, n'est point le gouvernement sacerdotal. Rien ne ressemble à ces séparations mystérieuses élevées entre les habitants d'un même pays. L'inégalité des rangs a pour principe, dans le gouvernement militaire, une différence réelle, celle de la force. Le principe de l'inégalité des castes tient à une opinion de tache originelle, de souillure indélébile, qu'aucune disproportion de force ne peut effacer. Les Brame de l'Inde n'ont point conquis de droit le pouvoir politique. Ils ne forment point la caste des guerriers, du sein de laquelle sont le plus souvent tirés les rois⁴. Nous voyons pourtant ces rois, ces guerriers, s'efforcer vainement de pénétrer dans la caste sacrée, et reculer le glaive en main devant la barrière qui les sépare des Bramines désarmés. Niebuhr⁵

¹ Voy. ci-dessous la note 1 à la page 222.

² Politic. VIII, 10.

³ « Le devoir naturel du brame est la paix, l'abstinence, le zèle, la pureté, la patience, la rectitude, la sagesse, la science et la théologie. Le devoir naturel du cuttery est la bravoure, la gloire, la générosité et la noblesse. Le devoir naturel du Vaisya est le travail, le soin de ses champs et de son commerce. Le devoir naturel du soudra est la servitude. » Bhagvat Gita, p. 130.

⁴ HERDER, Phil. de l'Hist. III, 35.

⁵ Voy. en Arabie, II, 17.

remarque, comme une singularité, que, pendant son séjour dans l'Inde, un prince était parvenu, à force de dons et de souplesses, à entrer dans l'ordre des Brames¹.

Ce n'est pas que nous considérons la division en castes, précisément comme une invention sacerdotale. Elle a pu trouver sa source dans une disposition naturelle à l'homme : il est assez enclin à rendre ses institutions plus fixes, par un partage plus ou moins régulier des différentes occupations de la vie entre différentes classes. Ce penchant, qui prévaut quelquefois au sein de la civilisation, se fait déjà remarquer chez les tribus sauvages. Les Iroquois et les Algonquins se sont réunis, il y a peu de siècles, à la condition que les uns seraient agriculteurs, les autres chasseurs². Chez quelques hordes africaines, il y a des pêcheurs et des chasseurs héréditaires³ ; et chez les Turcs⁴, l'administration de la justice est la propriété de certaines

¹ Un auteur allemand (MEINERS, de Orig. castar. Comm. Soc. Gœtt.) a proposé, sur l'origine des castes, un système ingénieux, mais admissible seulement pour l'un des pays que l'histoire nous montre clairement avoir été divisé en castes, nous voulons dire l'Égypte, l'Inde et l'Éthiopie. Il suppose deux migrations, dont la première aurait été subjuguée par la seconde, et regarde la classe intermédiaire comme le produit du mélange des deux classes primitives. Cette hypothèse devient probable lorsqu'on la restreint à l'Égypte. L'Égypte a été peuplée, nous avons déjà eu l'occasion de l'observer, par des colonies éthiopiennes et indiennes (MEINERS, Hist. gen. hum. p. 29. KAEMPFER, Hist. du Japon, II, 90. Rooke, p. 23. Heeren, Idées, II, 565-568, et surtout la note 7) ; et la division en castes, établie dans l'Inde et dans l'Éthiopie, peut avoir été transportée par les colons dans leurs nouveaux établissements. Elle a dû s'y maintenir d'autant mieux que la diversité des races est venue à son secours. Hérodote déclare les Égyptiens un peuple noir, à cheveux crépus. (HÉROD. II, 104.) Il est certain qu'il y a eu en Égypte plusieurs races d'hommes, qui se sont livrés de violents combats : car, sur quelques monuments nouvellement découverts, on voit des hommes rouges frappant ou tuant des hommes noirs (DENON, Voy. en Égypte, II, 228. Heeren, II, 544-551), tandis que sur un plus grand nombre, sur les bas-reliefs du temple d'Osiris, par exemple, dans l'île de Philé, ce sont les hommes noirs qui tuent les hommes rouges que des savants ont pris, non sans vraisemblance, pour des Hycsos, pasteurs, ou des Juifs. (GOERR. As. Myth. Gesch. Préf. XXXII-XXXIII.) Mais lorsque l'auteur de cette hypothèse, qui expliquerait ainsi d'une manière satisfaisante la transplantation de la division en castes d'un pays dans un autre, veut l'appliquer à l'origine de cette institution, ses raisonnements portent à faux. Toute colonie, dont la patrie primitive n'aurait pas été elle-même divisée en castes, n'aurait pas introduit ailleurs cette division. On peut donc attribuer à des colonies indiennes ou éthiopiennes la division des Égyptiens en castes ; mais il faudra toujours expliquer l'origine de cette division aux Indes ou en Éthiopie ; et si l'on prétendait, suivant une tradition reçue (Voy. de Legentil, I, 90-91), que les ancêtres des brames étaient eux-mêmes des étrangers, l'on n'aurait encore reculé l'objection que d'un degré.

² Journal de Charlevoix.

³ ISERTS, Voy. p. 224.

⁴ PORTER Sur les Turcs.

familles, qui en exercent héréditairement les fonctions. Les Lapons ont des races de magiciens¹, et l'on en rencontrait de médecins et de poètes, parmi les montagnards de l'Écosse, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle².

L'homme a donc pu, sans calcul intéressé de la part d'une classe, considérer les enfants de ceux qu'il croyait favorisés par les Dieux, comme appelés à l'héritage de cette faveur. Mais le sacerdoce a tiré parti de ce penchant de l'homme, comme de tout ce qui est dans la nature ; et pour en mieux profiter, il l'a combiné avec une notion également naturelle, celle de pureté et d'impureté.

Il y a des climats qui rendent certains aliments nuisibles, certaines maladies communes ou contagieuses. Les pays très chauds obligent leurs habitants à des bains et des ablutions fréquentes. De là des abstinences ou des précautions indiquées par la nécessité et bientôt consacrées par l'habitude. Les prêtres trouvèrent dans ces précautions ou ces abstinences le germe d'une notion mystérieuse qu'ils étendirent et développèrent. Mille circonstances indifférentes, mille rencontres fortuites devinrent dans leur doctrine des causes d'impureté. Rien ne paraîtra plus simple, si l'on réfléchit à la multitude de cérémonies, d'expiations, de purifications que cette notion entraîne, et dans lesquelles l'intervention du sacerdoce fut toujours représentée comme indispensable.

Aussi les idées de souillure occupent-elles une place importante dans les religions soumises aux prêtres. On voit, dans les prétendus extraits d'Hermès, par Stobée³, les éléments se plaindre d'être souillés. On connaît le respect qu'avaient pour eux les peuples de l'Occident et du Nord ; leur crainte de les profaner, en y jetant des choses immondes ; et l'opinion qui plaçait dans cette catégorie tout ce qui émanait de l'homme, son souffle, ses cheveux et sa dépouille mortelle.

Ce qui prouve que ces idées étaient devenues l'objet d'un calcul intéressé, c'est que l'arbitraire se glissa bientôt dans l'interdiction des aliments. Leur salubrité ou leur insalubrité cessèrent d'être en première ligne. La règle établie, on voulut l'expliquer par des motifs de ce genre : mais la plupart du temps ces motifs se sont trouvés faux⁴.

Le sentiment religieux peut aussi avoir eu sa part à l'institution des castes. L'idée de la pureté est l'une de celles qu'il chérit le plus ; et il a dû adopter avec avidité ce qui était raconté à cet égard, par des

¹ Voyages d'Acerbi.

² PENNANT, a Tour in Scotland.

³ II, 968-976.

⁴ MEINERS, Crit. Gesch. der Relig. I, 229-251.

mortels privilégiés qui commandaient tour à tour le respect et la crainte.

Les notions de pureté et d'impureté une fois admises, il dut arriver que, parmi les professions nécessaires à la vie, plusieurs condamnèrent ceux qui s'y livraient à contracter diverses souillures. Ces professions s'exerçant assez naturellement de père en fils, il s'établit entre les classes une sorte de gradation. Il y en eut qui ne purent approcher des autres sans une purification préalable, et bientôt chacun mit son orgueil à n'être approché que par le plus petit nombre d'individus qu'il était possible, parce que tous ceux dont il évitait le contact lui paraissaient des créatures d'un ordre inférieur¹.

Le sacerdoce, placé au sommet de la hiérarchie sociale, encouragea ces notions, qui étaient d'autant plus favorables à ses vues, qu'elles établissaient une distinction tout à la fois permanente, puisqu'elle était héréditaire ; incontestable, puisqu'elle reposait sur la volonté des dieux ; applicable à tous les instants, puisqu'elle prescrivait des formes qui devaient être observées dans les relations les plus habituelles. Ainsi les prêtres égyptiens, non contents d'écarter les étrangers qui se nourrissaient d'aliments immondes, obligeaient quiconque se présentait devant eux à des ablutions réitérées².

De la sorte, des séparations que la nature et l'usage avaient introduites d'abord entre les diverses classes, mais que leur volonté et les progrès de la civilisation pouvaient renverser et auraient renversées, devinrent, par l'intermédiaire du sacerdoce, d'insurmontables barrières. Sous ce point de vue, l'institution des castes peut être regardée comme son ouvrage. Interprète de la loi divine, il appuya cette institution de son autorité. D'accidentelle et précaire qu'elle était, il la rendit inviolable et sacrée. Il parqua l'espèce humaine, si l'on peut employer ce mot, et la subdivisant en fractions isolées, l'empêcha de se réunir contre ses tyrans qui se disaient ses guides.

Les pays où l'institution des castes se trouve le plus clairement et le plus solidement établie, sont précisément ceux dans lesquels se combinent l'adoration des astres et la chaleur du climat ; cause secondaire, comme nous l'avons dit, mais très favorable à la puissance des prêtres.

¹ Les idées d'impureté, consacrées chez les Hébreux, sans aucun rapport avec l'institution des castes, introduisirent néanmoins dans l'intérieur de certaines sectes juives quelque chose de pareil. Les Esséniens étaient divisés en quatre classes, séparées l'une de l'autre presque autant que les castes indiennes. Quand un membre de la caste supérieure était touché par un individu de l'une des trois autres, il se purifiait, comme s'il eût été souillé par l'attouchement d'un étranger.

² PORPHYR. SCHMIDT de Sac. et Sacr. *Æg.* p. 57.

Aussi font-ils toujours remonter aux dieux cette classification de l'espèce humaine. Chez les Indiens, Brama en est l'auteur¹. Isis l'établit chez les Égyptiens. Diemschid, dirigé par un héros sous l'immédiate inspiration d'Oromaze, partage en quatre classes les habitants de la Bactriane² ; et dans l'antique Assyrie, c'est encore Mahabad³, le premier législateur, le premier roi, mais aussi le premier prophète et l'inventeur du premier langage, qui divise en castes les peuples soumis⁴.

¹ Brama voyant la terre vide d'habitants, créa de sa bouche un fils qu'il nomma Brahman, et qui fut la tige de la caste des Brames. Il lui révéla les Vèdes émanés de ses quatre bouches. Brahman, dont la mission consistait à interpréter et à répandre la parole divine, se retira dans la profondeur des bois. Là, il se voyait menacé sans cesse par les animaux féroces. Il invoqua son père contre ces dangers. Du bras droit de Brama sortit alors un Cutterie (guerrier) qui, en se mariant avec sa sœur, que le créateur avait tiré de son bras gauche, fut la souche de la seconde caste. Mais tout entier à la défense de son frère aîné, il ne pouvait cultiver la terre ni pourvoir à ses besoins. De la cuisse droite de Brama, naquit Vaisya, auquel la caste des agriculteurs et des commerçants dut la naissance. Enfin les travaux serviles restant à exécuter, le pied droit de Brama enfanta un fils, Soudra, qui, de même que ses descendants, fut consacré à la servitude. (POLIER, *Myth. des Indiens.*)

² ARRIEN, VII. STRABON, XVI.

³ DABISTAN, p. 35-50 ; traduction de Dalberg. Le Dabistan a passé longtemps pour être une traduction persane d'un manuscrit Pehlvi, par un Mahométan de Cachemire, Sheik Mohammed Mohsen, surnommé Fani. Mais il paraît aujourd'hui plus vraisemblable, d'après les recherches de M. Silvestre de Sacy, que cet ouvrage, ainsi que le Desatir, autre prétendu manuscrit Pehlvi auquel le Dabistan fait des allusions fréquentes, est l'œuvre de quelque faussaire indien, écrivant postérieurement à l'établissement du mahométisme, et sous l'influence de cette croyance conquérante. Cependant, comme l'auteur de cette imposture annonçait le tableau des religions de l'Asie dès la plus haute antiquité, il a dû recueillir les traditions les plus anciennes ; et celle qui attribue à la division en castes une origine surnaturelle est d'autant plus certainement de ce nombre, qu'elle s'accorde avec ce que toutes les autres mythologies racontent sur ce point.

⁴ Un fait prouve combien les prêtres sont attachés à la division en castes. La seule persécution qui ait eu lieu dans l'Inde a été exercée contre les Bouddhistes, non à cause de leur doctrine religieuse, mais parce qu'ils attaquèrent la division en castes, et voulurent la détruire. (SCHLEG. *Weish. der Indier*, p. 183.) Cette particularité explique les contradictions des Indiens au sujet de Bouddha. Il est, d'après eux, le neuvième avatar ou la neuvième incarnation de Wichnou. (Voy. ABOULFAZEL, dans l'*Ayin Akbery.*) Mais il ne jouit d'aucun culte : ses temples sont déserts, ses idoles renversées. Tout ce qui le concerne est entouré d'une sorte d'horreur. La planète à laquelle il préside (Mercure) est accusée d'une influence funeste. Cependant, comme l'observe Creutzer (Trad. fr. p. 300), il n'y a qu'un pas de la philosophie vedanta au bouddhisme. A. W. Schlegel, en parcourant les doctrines bramaiques, démontre cette identité. (*Indisch. Bibl.* I, 4, 414.) Mais la réforme de Bouddha tendait à effacer la distinction des castes. De là la vague flétrissure qui pèse sur son nom et la proscription de ses sectateurs. Il y a plus ; la

Cette division est en général assez uniforme. Les variations peu importantes qu'on remarque dans les récits des voyageurs n'ébranlent point l'authenticité et ne changent rien à la nature du fait principal.

De nos jours, non moins que dans l'antiquité la plus reculée, le premier ordre aux Indes est celui des Brames¹, le second celui des guerriers². Il importe peu que sur les ordres inférieurs les relations diffèrent³. Les institutions d'une contrée exposée sans cesse à des invasions et perpétuellement asservie par des étrangers ont dû se ressentir de cette suite de bouleversements. Mais il n'en est pas moins constaté que les individus des diverses castes sont séparés par une barrière religieuse et ne peuvent même dans les habitudes de la vie s'approcher les uns des autres qu'à une distance déterminée par la religion⁴. Lorsque cette distance est franchie, le membre de la caste supérieure est déchu de son rang, et n'échappe à l'esclavage

division en castes a tant d'attraits pour le sacerdoce, que les prêtres bouddhistes, qui dominent dans l'île de Ceylan, y ont réintroduit, contre l'intention et les préceptes de leur fondateur, quelque chose de semblable. Les radis ou radias sont les parias de cette île. Quiconque les touche, même par hasard, devient impur. Ils sont obligés de se jeter sur le ventre, lorsqu'ils rencontrent un membre de la caste supérieure. Cette conduite des prêtres bouddhistes nous a rappelé celle des premiers réformateurs protestants, qui, proscrits dans les pays catholiques pour avoir réclamé la liberté d'examen, ont proscrit à leur tour dans les États où ils étaient devenus une puissance, ceux qui réclamaient cette même liberté. La nature a accordé aux radias de l'île de Ceylan, en dédommagement de leur proscription, des femmes plus belles que celles d'aucune autre caste. Aussi les riches les enlèvent, ayant adopté pour règle que les femmes ne sont impures que pour les femmes. Ce fait renverse l'hypothèse qui attribue l'avisement des parias à leur difformité.

¹ Ils se disent issus de la tête de Brama.

² Issus des épaules de Brama. Cette généalogie divine des castes est rapportée dans le symbole des Brames. Peut-être, ajoutent les auteurs de ce symbole, ces généalogies sont-elles allégoriques, mais nous les croyons très réelles. (Bhag. Gita, Préf. XXXVI.) Nous retrouvons la caste des guerriers, ou Cutteries, dans les Cathæi d'ARRIEN. (Lib. V, 22.)

³ PYRARD (I, 265) prétend qu'il n'y a que trois ordres. ANQUETIL (p. 145) en compte cinq. Hamilton dit qu'il y en a huit (I, 310). Ces auteurs nient que les marchands forment un ordre à part. Dow, Sonnerat et Niebuhr l'affirment. LACROZE (Christianisme des Indes, p. 433-476) porte le nombre des castes à quatre-vingt-dix-huit. Mais tous placent en tête le sacerdoce.

⁴ Entre le Brame et le guerrier, le rapprochement est permis, mais l'attouchement est illicite ; entre le cultivateur et le brame, la distance est de 36 pas ; entre le guerrier et l'artisan, elle doit être de douze ; entre le brame et l'artisan, elle est de 50 ; entre celui-ci et le guerrier, de 30, et l'artisan doit rester à 12 pas du cultivateur. Voy. dans les Recherches asiatiques, tome V, l'extrait du livre intitulé Kerul-Oodputter, livre qui est en grande vénération parmi les habitants de la côte du Malabar.

que par l'apostasie ou la fuite¹. Le même sort l'attend, si ses lèvres touchent à un mets préparé par un homme d'une caste inférieure². Les Bramines pauvres qui sont employés chez de riches Indiens, en qualité de secrétaires, croiraient se dégrader, en mangeant avec leurs maîtres³.

Tel est chez ces peuples l'ascendant de ces notions sur la distinction des castes, qu'elles l'emportent dans leur esprit sur l'intérêt même de leur religion : car ils réduisent les Indiens devenus immondes à se réfugier dans le mahométisme, sous peine d'être vendus comme esclaves. Aussi l'auteur arabe qui nous a transmis ces détails attribue-t-il cette intolérance à la volonté de Dieu, qui, de la sorte, contraint ses propres ennemis à favoriser le triomphe de la foi et la multiplication des fidèles⁴.

À plus forte raison, les mariages inégaux sont-ils défendus. La mort en était jadis la peine inévitable. L'adoucissement des mœurs a substitué à cette punition celle du bannissement, et les brames se sont arrogé le droit de prendre des femmes dans la caste des guerriers⁵. Mais si le temps et la nature ont ainsi mitigé la sévérité des institutions, les races croisées qui résultent de ces alliances impies sont toujours considérées avec défaveur, et des professions ignobles leur sont assignées⁶.

Au plus bas échelon de cette hiérarchie tyrannique, on aperçoit une race proscrite, en dehors de l'état social. Les malheureux Parias, comme on sait, pêcheurs ou tanneurs pour la plupart, ne sont pas au rang des hommes⁷. Ils sont exclus de toute société, repoussés des

¹ Quand un Indien est chassé de sa caste, son père, sa mère, sa femme, tout le monde l'abandonne.

² Asiat. Res. Voy. 5-16.

³ Niebuhr, Voy. II, 7. Il est même de la dignité des deux premiers ordres d'ignorer de quels aliments le reste de la nation se nourrit. M. Hamilton raconte qu'ayant consulté un Zimendar sur l'arbre nommé Madhora et sur son utilité, celui-ci regarda ces questions comme un outrage, et lui répondit d'un ton de reproche : Que puis-je savoir relativement à un arbre qui ne sert qu'au peuple ? (As. Res. I, 305.)

⁴ Description du Malabar, par ZERREDDIEN-MUIKDOM, écrite en arabe, vers l'an 1579.

⁵ Asiat. Res. V, 16.

⁶ Asiat. Res. V, 53-67.

⁷ HERDER, Phil. de l'Hist. III, 42. ROGER, Pagan. Indien, I, 2. PYRARD, I, 276. On peut voir une description détaillée et révoltante de cette misérable caste, dans le Voyage au pays de Bambou, p. 76. Les lois de Menou sanctionnent la proscription des Parias. (Lois de Menou, p. 381). Ils sont les exécuteurs des criminels condamnés à mort. (SONNERAT, I, 47.) Mais ce qui prouve que ce n'est point en cette qualité qu'ils sont immondes, c'est que leur nombre est tellement considérable qu'ils ne sauraient se restreindre à une profession pareille. Ils ne sont point

chemins, des fontaines, des temples ; leur attouchement, leur présence, leur souffle sont impurs. Autrefois on pouvait les tuer sans crime ; aujourd'hui encore, les autres castes se feraient scrupule de les secourir¹.

Par une disposition singulière, l'homme cherche à se consoler de l'oppression, plutôt en l'exerçant lui-même qu'en lui résistant. Les Parias entre eux se sont subdivisés en ordres qui se renvoient le mépris dont on les couvre. L'horreur qu'ils manifestent leur semble un dédommagement de celle qu'ils inspirent.

L'institution des castes était consacrée en Égypte d'une manière non moins immuable². Les grandes divisions étaient les mêmes. Les

infâmes parce qu'ils l'exercent, ils l'exercent parce qu'ils sont infâmes. Les Indiens, qui prennent soin des serpents et des insectes, laisseraient périr un paria de peur de le toucher.

¹ On a révoqué en doute l'état de proscription dans lequel la religion précipite les parias. On a objecté l'impossibilité d'empêcher que dans les villes commerçantes, comme Bénarès, Patna, Delhi, Agra, ces parias, commerçants eux-mêmes, ne rencontrent à chaque instant des cutteries ou des brames, et n'aient avec eux de fréquentes communications. Nous accordons volontiers que le temps et l'industrie modifient les institutions et les font dévier de leur rigueur première. Mais il n'en est pas moins vrai que le principe religieux subsiste ; que les livres sacrés des Indiens l'établissent et le recommandent ; qu'il est dit formellement dans plusieurs de ces livres que le meurtre d'un paria est une action permise. L'époque à laquelle ces meurtres avaient lieu impunément, est, à ce que prétend un écrivain qui voudrait justifier les Indiens de cette imputation, plus éloignée de leurs mœurs actuelles que nous ne le sommes des lois de saint Louis qui ordonnaient de brûler les lèvres et de percer la langue à tous ceux qui juraient ou blasphémaient. (Des Castes de l'Inde, ou lettres sur les Indous, Paris 1822.) Mais ces paroles mêmes, dans la bouche d'un apologiste déclaré des mœurs et des coutumes de l'Inde, prouvent qu'autrefois du moins l'accusation qu'il repousse en leur nom n'était que trop fondée. Nous n'avons point à examiner ici quelle a pu être la première origine des parias, ou, pour employer une dénomination moins usitée en Europe, des tchandalas, qu'un autre écrivain nous présente comme soumis à des lois fixes, et gouvernés autrefois par des monarques. Il nous suffit qu'après s'être appuyé de faits peu démontrés et de traditions vagues, celle, par exemple, d'une alliance entre les princes indiens et les souverains des tchandalas, il ait reconnu que ces derniers étaient des êtres avilis ; que les fables indiennes, pour exprimer la dégradation dans laquelle l'homme tombe par ses fautes, nous le montrent transformé en tchandal, c'est-à-dire descendu au rang des brutes ; que ces tchandalas ou parias se nourrissent de cadavres, qu'ils ne puissent jamais rentrer en grâce, et que leur nom même soit donné à tous les malfaiteurs indistinctement : l'ingénieuse découverte de M. Schlegel, sur l'identité des parias et des bohémiens, émigrés de l'Inde, dont les mœurs et les abominables pratiques sont encore celles de leurs ancêtres, ne prouve que mieux l'avilissement qui peut résulter pour l'espèce humaine d'une proscription sacerdotale.

² Voy. sur les castes égyptiennes, HECATEI Fragm. Apud. CREUTZER fragment. Hist. Antiq. Græc. p. 28. CREUTZ, Symb. I, 277. HEEREN, *Idem*, II, 554. Ce que nous disons ici de l'Égypte s'applique à l'Éthiopie, « Plurima utrique genti fuisse

différences de détail qui tiennent à des énumérations incomplètes ou à des subdivisions qu'on a méconnues, sont de peu d'importance¹. Il nous suffit que les prêtres soient toujours héréditairement la première de toutes les classes² ; les guerriers formaient la seconde³, et il est remarquable que les gardeurs de troupeaux étaient en Égypte, comme les Parias aux Indes, l'objet du mépris universel⁴. Seuls entre tous les Égyptiens, dit Hérodote, ils ne peuvent entrer dans les temples. Personne ne veut leur donner ses filles en mariage ni épouser les leurs. Ils ne se marient qu'entre eux⁵.

Il ne faut pas méconnaître toutefois quelques différences qu'un œil attentif démêle entre les institutions de l'Inde et celles de l'Égypte. Celles-ci tenaient peut-être à la politique autant qu'à la religion⁶. Le passage d'Hérodote que nous venons de citer indique

communia : reges pro Diis habere : statuarum formas et litterarum caractera, coetum sacerdotum, etc. » Diod. I.

¹ Hérodote (II, 164) compte sept classes, dont les membres devaient rester fidèles à la profession de leurs pères. Diodore, dans un endroit, n'en indique que trois (I, 2-8) ; et Strabon (XVII) confirme cette assertion par son témoignage. Cependant le même Diodore porte ailleurs (I, 73-74) ces divisions au nombre de cinq ; et Platon distingue six ordres, les prêtres, les soldats, les agriculteurs, les artisans, les chasseurs et les bergers. (In Timæo.)

² Dès le temps de Joseph, les prêtres interprètes des hiéroglyphes formaient déjà une classe à part. (EUSEB. Præp. Évang. lib. II.) Les Égyptiens comptaient à Thèbes, depuis Ménès jusqu'au temps d'Hécatee de Milet, 345 prêtres, qui s'étaient succédé de père en fils. (HÉROD. II, 143.)

³ La caste militaire se composait de deux grandes tribus, les hermotybiens et les calasiriens, auxquels étaient assignés en propriété quelques-uns des nomes les plus fertiles de l'Égypte. Toute occupation mécanique leur était interdite. (HÉROD. II, 164, 368. DIOD. I, 73. LE TRONNE Sur Rollin.)

⁴ Genèse, XLVI, 34.

⁵ HÉROD. II, 47. Le mépris des Égyptiens pour les gardeurs de bœufs, venait de leur haine contre les tribus nomades, qui menaçaient perpétuellement leurs repous et leurs propriétés. D'après le genre de vie des pasteurs, dit M. Heeren (*idem*, II, 635), on ne devait les regarder en Égypte que comme des ennemis qu'il fallait supporter, faute de pouvoir s'en délivrer tout à fait. Le vaste et montagneux pays qu'ils habitaient n'était qu'imparfaitement soumis par les Pharaons, et l'assujettissement des hordes errantes était toujours incertain et précaire. De là les sentiments d'aversion que les Égyptiens éprouvaient pour eux, et que la caste sacerdotale entretenait avec soin. Le passage de la Genèse, XLVI, 34, prouve que cette défaveur remonte jusqu'aux âges les plus reculés.

⁶ Un auteur allemand, des lumières duquel j'aime à reconnaître que j'ai profité, M. Heeren, me paraît cependant s'être exagéré à ce sujet la part de la politique. « Les castes », dit-il (Ideen, II, 594), « ne s'établirent en Égypte, d'une manière positive, qu'après la réunion de cette contrée en un seul royaume. Bien que l'origine de cette institution ne se laisse pas déduire historiquement, on peut la rapporter sans hésitation à la différence des peuplades. La politique qui, luttant contre l'enfance des sociétés, avait cru découvrir dans la séparation rigoureuse des

une exception dirigée contre les pasteurs, et donnerait à croire que l'hérédité des professions était consacrée plus sévèrement que celle des races, c'est-à-dire que les mariages entre les castes inférieures n'étaient pas aussi fortement réprouvés que chez les Indiens. Ces castes inférieures étaient traitées plutôt avec une dureté despotique qu'avec une horreur superstitieuse. La politique égyptienne, qui calculait tout pour l'utilité, ne les repoussait pas de l'état social, mais leur en faisait supporter, avec une rigueur excessive, tous les travaux et toutes les peines¹. La division des castes était aux Indes purement une affaire de conscience ; en Égypte il s'y mêlait de l'administration.

métiers un moyen de favoriser leur perfectionnement, se pressa de s'en emparer. La preuve en est que plus tard encore, on créa de nouvelles castes, celle des interprètes, par exemple, du temps de Psamméticus. » En accordant une si grande part à la politique, M. Heeren suppose une chose qui n'existe pas : c'est que les hommes calculent ce qu'ils ne connaissent point. On parle toujours de ce que les chefs des sociétés ont inventé pour faire faire des progrès à ces sociétés. Mais ils ne savaient pas même que ces progrès fussent désirables. Ils ne savaient pas davantage que tel ou tel mode d'organisation non encore essayé fût un moyen pour favoriser ces progrès. Les chefs des sociétés n'étaient pas tombés du ciel. Ils n'étaient guère supérieurs à leurs sujets. On leur prête une prescience qu'ils n'ont pu avoir. Quant à la caste des interprètes, la seule dont nous connaissions exactement l'origine, si sa création prouve sous un certain rapport les progrès de la civilisation, les circonstances qui l'accompagnèrent démontrent la différence de cette caste et de celles qu'on peut vraiment regarder comme égyptiennes. Psamméticus voulait *gréçiser* sa nation, et dans ce dessein, il fit élever beaucoup de jeunes gens par des Grecs qu'il appela en Égypte, pour y enseigner la langue et y naturaliser les mœurs de la Grèce. Mais la haine nationale se déclara contre les instituteurs et les élèves. Un grand nombre de membres des castes supérieures émigra, et les enfants élevés dans les habitudes grecques furent pour le peuple une race immonde. On ne voulut les recevoir ou les garder dans aucune caste. Ils furent forcés d'en former une entre eux qui prit son nom de la profession qu'ils exerçaient, et qui fut toujours odieuse à l'Égypte, comme souillée et comme étrangère.

¹ Les travaux dont les Juifs, dans la Bible, se plaignent d'être accablés par les Égyptiens, prouvent ceux qu'on imposait en Égypte aux classes inférieures.

CHAPITRE IX.

Des corporations sacerdotales remplaçant les castes.

Les Éthiopiens, les Indiens et les habitants de l'Égypte sont les peuples de l'antiquité chez lesquels on aperçoit le plus clairement la division en castes. Chez plusieurs autres, divers symptômes semblent indiquer que cette division avait existé, mais s'était affaiblie. Il est, par exemple, vraisemblable que, dans la patrie primitive des mages, en Médie et surtout en Bactriane, cet ordre était une véritable caste : mais la révolution qui le transporta dans la Perse proprement dite, l'ayant placé plus ou moins sous la dépendance du pouvoir royal, dénatura l'institution. Bien que prescrite formellement par Zoroastre¹, la division en castes ne fut jamais mise en pratique avec scrupule et exactitude. Nous apercevons bien chez les Perses une classe de nobles, une de guerriers, une de laboureurs ; mais rien ne prouve que ces classes fussent nécessairement héréditaires. L'hérédité du sacerdoce est seule attestée par les anciens².

Il en est de même des Mexicains³, des Hébreux, de tous les peuples méridionaux soumis au pouvoir des prêtres. Mais en remontant vers l'Occident et le Nord, l'hérédité disparaît, et nous trouvons des corporations qui semblent électives.

¹ Nous parlerons ailleurs de la réforme opérée dans la religion des Perses par Zoroastre, le protégé et l'instrument d'un vainqueur, et qui rattacha un code de despotisme religieux et politique aux anciens souvenirs d'un peuple policé que des barbares avaient asservi. Il appuya la division en castes sur des traditions sacrées, séparant la nation, soit en sept classes correspondant aux sept amshaspands, serviteurs d'Oromaze, soit en quatre, analogues aux quatre éléments. Mais cette classification théocratique, héritage d'un sacerdoce déchu, se modifia rapidement par l'effet graduel de la conquête ; les barrières politiques subsistèrent ; la notion religieuse s'affaiblit.

² HYDE, de Rel. Persar. p. 354. Per secula multa... apud Persas nemo nisi sacerdotis filius in sacerdotio succedebat. SCHMIDT, de Sacerd. et Sacrif. Æg. p. 8. On peut consulter au reste, sur la constitution du clergé chez les Perses, Ammien Marcellin, XXIII. SOLIN, cap. 55. Les mages avaient un chef nommé archimage. (SOZOMÈNE, II, 73.) Ils étaient divisés en trois classes : les Destur-Mobeds, maîtres accomplis ; les Mobeds, maîtres ; les Herbeds, apprentis. (Zenda-Vesta, II.) L'observation des usages religieux, des formules, prières ou liturgies leur était confiée. (HÉROD. I, 132.) Une hiérarchie à peu près pareille subsiste chez les Guébres. Cinq classes de prêtres se partagent les fonctions sacrées. Leur principal collège est à Yesd, ville au nord d'Ispahan.

³ Certaines familles avaient le droit d'être les prêtres héréditaires de Vitzli-Putzli. (ACOSTA, Hist. natur. et morale des Indes occident.)

César rapporte que les membres de la noblesse pouvaient entrer dans l'ordre des druides¹. Porphyre va plus loin : selon lui, les corporations sacerdotales étaient composées, sans distinction de races, de tous ceux qui obtenaient l'agrément de la ville ou de la contrée².

L'on ne peut néanmoins admettre que les prêtres, revêtus d'une autorité immense, fussent disposés à en faire part aux premiers venus. Ce qui nous paraît probable, c'est que, si ces corporations étaient électives de droit, elles étaient héréditaires de fait³. Nous lisons dans Diodore que chez ces mêmes peuples du Nord, certaines familles étaient chargées, de père en fils, de tout ce qui concernait le culte des dieux⁴. Les jeunes nobles étaient astreints à un noviciat de vingt ans, sous la direction des druides⁵ ; et les nations mêmes qui avaient conservé la faculté d'élire leurs princes, reconnaissaient aux prêtres le droit de choisir le chef des prêtres⁶.

Au reste, la différence des formes s'explique par la différence des situations. Un genre de vie agité, belliqueux, vagabond, ôte à l'extérieur des institutions quelque chose de leur fixité, lors même que leur force et l'intensité de leur action ne sont pas diminuées. Nous allons voir dans le chapitre suivant que le pouvoir des drottes, des druides, de tous les ministres de la religion, qui gouvernèrent les nations connues sous le nom de Gètes, de Scythes, de Celtes, de Scandinaves, de Gaulois, fut souvent aussi despotique que celui des brames de l'Inde ou des prêtres de l'Égypte.

¹ CÆSAR, de Bello Gallico, VI, 14. PELLOUTIER, VII, 265.

² PORPHYR. de Abstin. IV, 17.

³ Il faut se défier beaucoup des assertions de ceux qui prononcent le plus affirmativement sur des faits séparés de nous par une telle distance de lieux et de siècles. MEINERS (Crit. Gesch. II, 527) croit voir au Mexique un sacerdoce électif, à côté de prêtres héréditaires. Le caractère de la religion mexicaine dépose contre cette assertion, et l'autorité des meilleurs auteurs confirme cette évidence morale. (Acosta, loc. cit.)

⁴ DIOD. II, 47. Les prêtres des Celtes se disaient de la race de Bor ou des dieux, car Bor était le père d'Odin. (Edda, 4^e fable.)

⁵ Les nobles gaulois se faisaient honneur de porter le nom de druides, et d'être affiliés à leur ordre. (PELLOUTIER, VII, 282.) Il y a eu de ces affiliations pour les ordres religieux chez les chrétiens, par exemple, les Jésuites à robe courbe, etc.

⁶ His autem omnibus Druidibus præest unus, qui summam inter eos habet auctoritatem. Hoc mortuo, si quis, ex reliquis, excellit dignitate, succedit, aut si sunt plures pares, suffragio Druidum eligitur. Nonnunquam etiam armis de principatu contendunt. (CÆS. de Bell. Gall. VI, 13, 14. Tacit. Germ. 7-11.)

CHAPITRE X.

Des attributions du sacerdoce chez les nations qu'il a dominées.

Chez les nations subjuguées par les corporations sacerdotales, comme chez celles qui ont été divisées en castes, le pouvoir des prêtres ne s'est pas borné à ce qui concernait la religion.

Sans doute, les fonctions religieuses occupaient toujours la première place. Les prêtres¹ réclamaient exclusivement le privilège de présider aux prières, aux sacrifices, aux cérémonies les plus importantes comme aux moindres rites du culte extérieur. Les mages, chez les Perses, étaient chargés de toutes les offrandes : leurs invocations seules étaient efficaces², et la consécration des victimes consistait en une théogonie chantée par un membre de cet ordre³. Ces théogonies, transmissions vivantes de la parole éternelle, avaient un pouvoir irrésistible : les mages, dans une régulière et perpétuelle succession, les répétaient, tantôt seuls dans les temples, tantôt devant les fidèles assemblés. Ils les variaient d'après les positions du soleil, les saisons de l'année, les instants du jour : mais elles ne devaient jamais être interrompues. Le monde privé de leur retentissement salutaire, se fût écroulé dans une confusion prématurée : le silence des mages eût été la dernière heure de l'univers.

Quiconque en Égypte immolait une victime qui n'était pas marquée du sceau sacerdotal était puni de mort⁴. Chez les Gaulois,

¹ M. HEEREN (Idées, II, 60) observe avec quelque raison que le mot de prêtre, dans nos langues modernes, nous donne une idée trop resserrée de ce qu'étaient les grandes corporations sacerdotales de l'antiquité. Elles renfermaient dans leur sein, dit-il, la classe éclairée en tout genre. Oui, mais le monopole dont elles étaient dépositaires se fondait sur la religion. C'était comme prêtres que les membres de ces corporations se déclaraient propriétaires de ce monopole. Ils avaient, en conséquence, un esprit sacerdotal, c'est-à-dire un esprit de mystère, d'exclusion et d'intolérance : et c'est le bon sens du langage, qui souvent déconcerte le calcul des hommes ; c'est ce bon sens, disons-nous, qui les a toujours nommés prêtres, et non philosophes et savants.

² CLEARCH., ap. Diog. I, 6.

³ HÉRODOT. I, 132.

⁴ HÉRODOT. II. SCHMIDT, de Sacrif. et Sacerd. Ægypt. p. 82. Si nos lecteurs veulent se convaincre des innombrables fonctions des prêtres d'Égypte, ils peuvent consulter Meiners, de vero Deo, p. 40, 41. Les plus minutieuses, celles, par exemple, de couvrir les statues des dieux de leurs ornements, étaient héréditaires dans une classe de prêtres, les Hiérostolistes.

les druides¹ expliquent seuls les présages². Ils observent seuls le vol des oiseaux. Nulle main profane n'ose fouiller dans les entrailles des hommes immolés aux dieux³. Les prêtres gètes⁴, germains⁵ et bretons suivent les armées, pouvant seuls implorer le ciel pour elles, et dévouer à la mort les ennemis. Les Juifs, malgré leur théisme, ne font point exception. Ils ferment le sanctuaire à tout autre qu'aux prêtres⁶. Abiram et Dathan sont engloutis pour avoir usurpé les fonctions ecclésiastiques. Azza périt pour avoir touché l'arche involontairement⁷. Cinquante mille Bethsamites sont frappés de mort parce qu'ils l'ont regardée⁸. Azarias, bien que destructeur du culte des idoles, est chassé du temple par le grand-prêtre, pour avoir saisi l'encensoir⁹.

¹ Le chef des druides habitait, selon les uns, l'Islande ; selon les autres, la Grande-Bretagne. Les Gaulois, du temps de César, allaient en Bretagne s'instruire de leur religion. C'était là que les druides apprenaient la doctrine secrète.

² Les mages avaient seuls aussi le droit de prédire l'avenir.

³ DIOD. V, 213 ; STRAB. IV, CÆS. de Bello Gall. VI, 13.

⁴ JORNANDÈS, cap. 2.

⁵ TACIT. German.

⁶ NOMBR. I, 51.

⁷ SPENCER, de legib. ritual. Hebræor. I, 166.

⁸ Rois, I, 6, 19. Les réflexions d'un théologien catholique à ce sujet méritent, ce nous semble, d'être rapportées. On ne peut douter, dit-il, que ces Bethsamites ne fussent gravement coupables. Ils ne pouvaient ignorer que par une loi expresse, il était défendu, même aux lévites, de toucher à l'arche, et de la regarder à découvert : cependant, au mépris de ces défenses, les Bethsamites osent s'en approcher, y arrêter des regards téméraires, et, selon le texte hébreu, la découvrir et regarder dedans. Quelle difficulté peut-il y avoir à croire que Dieu ait puni cette désobéissance publique et volontaire, cette curiosité soupçonneuse et sacrilège ! La faute des Bethsamites par la loi méritait la mort. Que les gouvernements humains sacrifient au maintien des lois et à la gloire de l'État des milliers d'hommes, on vante leur sagesse, et l'on ne concevrait pas que Dieu eût immolé cinquante mille coupables pour venger ses lois enfreintes et sa majesté outragée ! « Maître absolu de notre vie », dit Grotius, « Dieu ne peut sans aucun sujet, et en tout temps, ôter à chacun toutes fois et quand bon lui semble, ce présent de sa libéralité. » Ne nous étonnons donc point qu'il ôte à des sacrilèges qui, selon la loi, méritaient de la perdre. (Lettres de quelques Juifs, I, 326-330.)

⁹ Chron. II, 26, 18. Il est curieux de voir combien Bossuet admire l'énergie du sacerdoce hébreu dans cette occasion. « Lorsque Osias (autre nom d'Azarias), dit-il, voulut entreprendre sur ses droits sacrés, les prêtres étaient obligés par la loi de Dieu à s'y opposer, autant pour le bien de ce prince que pour la conservation de leur droit qui était, comme on sait, celui de Dieu. Ils le firent avec vigueur, et se mettant devant le roi avec leur pontife à leur tête, ils lui dirent : Ce n'est point votre office, sortez du sanctuaire... Osias menaçant les prêtres, ... ils le chassèrent... La lèpre ne le quitta plus. Il le fallut séparer suivant la loi, et son fils Joathan prit l'administration du royaume. » (Politique de l'Écriture-Sainte, VII, V, 10.)

Dans toutes les fêtes des Indiens, les brames président¹, et qui pourrait usurper leur place ? Brama existe et habite en eux. Ils sont ses enfants : les honorer, c'est l'honorer lui-même ; il reçoit avec une égale bienveillance les hommages qui lui sont adressés, et ceux qu'on dirige vers ses représentants sur la terre². Leur main, douée d'une force et d'une vertu miraculeuse, arrose d'une eau consacrée les animaux nourriciers de l'homme, les meubles façonnés pour les usages divers de la vie, les armes destinées à sa défense³. Ils fixent les jours heureux et les jours funestes. Ils enseignent seuls aux fidèles les prières légitimes ; et si quelqu'un les révélait à un autre, la tête de ce dernier se fendrait : menace ingénieuse qui, pour contenir l'indiscrétion, décourage la curiosité. La divination leur est réservée⁴. Nul ne peut construire une pagode, qu'une révélation ne l'ait instruit du lieu que la divinité préfère, et les brames sont toujours acteurs nécessaires dans ces révélations.

Tous les dogmes sont modifiés d'après ce principe. Les eaux du Gange ont une vertu miraculeuse pour l'expiation des péchés. Mais il était à craindre que les coupables, avides d'absolution, n'échappassent à la puissance sacerdotale en se plongeant eux-mêmes dans cette onde salutaire. En conséquence, il faut tenir en main des brins de paille bénis par un brame⁵. Les dieux mêmes attendent docilement que le sacerdoce détermine leur demeure et décide de leurs formes. Les pierres adorées par les Indiens doivent leur nature sacrée aux prières des brames, qui y font descendre la divinité. Avant cette invocation mystérieuse, les pierres de Brama, de Wichnou, de Schiven, ne sont que de vulgaires cailloux⁶. Le lingam n'est une

¹ C'est par erreur qu'on a prétendu qu'il y avait dans l'Inde des tribus de pontifes qui ne descendent pas des brames, et ne sont pas bramines eux-mêmes. Le fait peut être vrai pour quelques sectes hétérodoxes. Mais c'est une exception, ou pour mieux dire une infraction à la règle religieuse. Les lois de Menou sont formelles à cet égard. (Lois de Menou, I, 88. X, 75-78.)

² Beschreib. der Relig. der Malabar. Pind. Rog. Pag. Ind. Polier, Myth. des Hindoux.

³ SONNERAT, Voy. aux Indes.

⁴ Eos solos (les Brachmanes), esse inter Indos divinandi peritos, neque cuiquam divinationem permitti, nisi sapienti viro. (ARRIAN in Indis.)

⁵ Les brames remplissent les plus petites formalités dans les cérémonies, celle, par exemple, de jeter du bois dans le feu, etc. Voy. pour le nombre de fêtes et d'actions religieuses, pour lesquelles la présence des bramines est indispensable, HERDER, Philosophie de l'Histoire, III, 39. Les branches sacrées du hom des Perses ne sont propres au service religieux qu'après qu'un destour les a trempées dans une eau bénite où elles doivent rester un an. (ANQUETIL, Voy. aux Indes. KLEUCKER, Zenda-Vesta, III, 6.)

⁶ Œuvres du P. CALMET, jésuite, t. XXIX, p. 400. SONNERAT, Voy. aux Indes. Dans le Poutché, les brames sont censés attirer par leurs invocations la divinité,

chose divine que lorsqu'une cérémonie solennelle a renfermé le dieu dans le simulacre nouvellement ciselé¹. Les chênes antiques avaient besoin, pour être dignes de la vénération des Gaulois, d'être arrosés de sang de la main des druides².

Mais le sacerdoce ne se contente pas d'exercer ainsi exclusivement les fonctions religieuses. Il s'arroe une part considérable à l'autorité politique³ et civile. Un roi, dit Platon, ne peut régner en Égypte, s'il n'est admis à la connaissance des choses sacrées. Tout homme d'une autre classe, qui parvient à la couronne, doit se faire recevoir dans l'ordre sacerdotal⁴.

L'élection des monarques était réservée aux prêtres et aux soldats : mais le suffrage des prêtres avait une autorité centuple ou décuple⁵. Après sa nomination, le roi agrégé au sacerdoce⁶ restait soumis aux privilégiés qui l'avaient élu. Il était servi, non par des esclaves, mais par des fils de prêtres âgés de plus de vingt ans.

d'un objet matériel dans un autre. La cérémonie faite, ils la congédient par une seconde prière. SONNERAT, *ibid.* Les prêtres égyptiens affirmaient de même qu'ils avaient le pouvoir de communiquer aux statues quelque chose de la nature divine. (LÉVÊQUE, Excurs. sur le schamanisme, trad. de Thucydide, III, 298.) Cette opinion avait pénétré en Grèce et à Rome. Les Grecs et les Romains étaient persuadés que les dieux s'incorporaient aux statues, par la force de la consécration. (VAN DALE, de consecr. in libr. de oracul. 477.) Lors de la décadence du polythéisme, les philosophes, ses défenseurs, prétendirent que les simulacres étaient pleins de la présence réelle des dieux. (JAMBlich., *περι ἀγαμάτων*, apud. Phot. Bibl. cod. 225. ARNOB. adv. Gentes, VI, 17. JULIEN, *passim*. MAXIME DE TYR.) Les païens disent à Arnobe (loc. cit.) : Nous ne regardons point les statues et les simulacres comme des dieux, mais nous croyons que les dieux y habitent, parce que ces choses leur sont consacrées. Cependant ils restreignent d'ordinaire la présence réelle aux idoles adorées par les initiés dans les mystères. (JAMB. Phot. Bibl. cod. CCXXV. CICER. de Nat. Deor. II, 17. PROCL. ad Plat. Tim.)

¹ LAFLOTTE, Notice histor. sur l'Inde, p. 206.

² PELLOUTIER, Hist. des Celtes, VIII, 67. MÉZERAI, Hist. de France, p. 40.

³ Les prêtres mexicains étaient les conseillers des rois. Aucune guerre ne pouvait s'entreprendre que sur leur avis. Leurs décisions étaient des oracles. (CLAV. Hist. du Mex. I.) Il y a même quelques traces d'une union plus intime de la prêtrise et de la royauté au Mexique, dans la personne de Montézume II, qui, monté sur le trône comme issu de la famille régnante, exerçait en même temps les fonctions sacerdotales.

⁴ In Politic.

⁵ Le suffrage d'un prêtre de la classe supérieure était compté pour cent, celui d'un membre de la seconde classe pour vingt, celui d'un individu de la troisième pour dix. (PLUTARCH. de Isir. et Osid.) *Pro lato alicujus ex candidatibus nomine, milites quidem manum tollunt, comastæ vero, et zacori, et prophetæ calculos ferunt, pauci aliqui, sed quorum præcipua in ea re auctoritas. Prophetarum nempe calculus centum manus æquat, comastarum viginti, zacorum decem.* (SYNES. de Provid. p. 94.)

⁶ STRAB. XVII, Plut. de Is. DIOD. I, 70.

Il n'avait pour société habituelle que des ministres du culte : les heures de ses promenades, celles de ses ablutions et de ses bains, les moments où il lui était permis de goûter les plaisirs de l'hyménée, étaient fixés par eux¹. Dans les cérémonies publiques, le grand-prêtre, après avoir prié pour le prince, examinait et censurait à haute voix sa conduite². Et comme à son avènement, le sacerdoce l'avait installé sur le trône par un sacre solennel, ce même sacerdoce s'emparait de son agonie pour en calculer chaque minute, et en sanctifier la dernière par les eaux purifiantes du Nil³.

Plus puissant encore, le sacerdoce éthiopien non seulement éliait les rois, mais les faisait descendre du trône, ou les condamnait à mort⁴. Il décidait aussi de la guerre et de la paix⁵.

Les Juifs, durant leur théocratie, consultaient toujours Jéhovah sur le choix de leurs généraux par l'entremise du grand-prêtre. Leurs livres sacrés nous montrent les juges placés, sous beaucoup de rapports, dans une position subordonnée.

On a prétendu que les brames ne pouvaient ni monter sur le trône, ni commander les armées : mais des voyageurs véridiques

¹ DIOD. I.

² Les statues des prêtres en Égypte étaient mises dans les temples à côté de celles des rois. L'autorité du sacerdoce égyptien survécut même à la conquête de l'Égypte par les Perses. Darius, père de Xerxès, ayant voulu faire placer sa statue devant celle de Sésostris, le grand-prêtre de Vulcain s'y opposa, et ce roi n'osa point lui faire violence. (HÉROD. II, 110. DIOD. I, 55.) Cette modération d'un despote est très remarquable, mais elle n'est pas très étonnante, parce que même en Perse, malgré la diminution du pouvoir des mages sous leurs dominateurs étrangers, ils avaient conservé assez d'autorité pour que le roi fût contraint à se faire admettre dans leur ordre (CICÉR. de Divin.), et à les traiter comme ses conseillers habituels et les compagnons inséparables de toutes ses expéditions. (MEIN. de Vet. Pers. Relig. Comment. Soc. Gœtt.) Ils avaient été bien plus puissants en Médie. Quand Astyage, roi des Mèdes, les consulta sur le songe pour lequel il avait ordonné de mettre à mort son neveu Cyrus, ils lui répondirent : « Nous te dirons la vérité pour notre propre intérêt ; cet intérêt nous invite à conserver ton empire, puisque maintenant nous avons part à ton gouvernement. » Darius était donc familiarisé dans son propre empire avec les prétentions sacerdotales.

³ HAMMER, Min. de l'Orient.

⁴ Les rois de Méroé étaient choisis par la caste des prêtres et tirés de son sein. (DIOD. I. HEEREN, II, 407.) Ces rois, ainsi que les autres habitants de Méroé, se tuaient eux-mêmes, quand tel était l'ordre des dieux. (DIOD. III. STRABON, XVII. LARCHER, Not. sur Hérod. II, 87.) M. de Paw, esprit original et bizarre, hasarde, dans ses Recherches sur les Égyptiens et les Chinois (II, 119), une apologie des prêtres de Méroé, qu'il prétend s'être constamment opposés au despotisme. Sans doute, ils s'y opposaient, mais pour l'exercer. Il n'y a pas de plus irréconciliables ennemis de la tyrannie que ceux qui veulent s'en emparer pour eux-mêmes.

⁵ Ils ont à Méroé, dit Hérodote (II, 29), un temple de Jupiter ; et sur les réponses de ce dieu, ils portent la guerre partout où il le commande et quand il l'ordonne.

citent plusieurs exemples contraires¹, et il n'y a pas longtemps que le roi des Marattes était soumis à douze bramines qui gouvernaient en son nom².

Les institutions des peuples du Nord et de l'Occident offrent un singulier mélange de liberté politique et de despotisme sacerdotal. Loin de diminuer la puissance des prêtres, les garanties que les citoyens s'étaient données contre leurs chefs civils et militaires tournaient à l'avantage de leurs maîtres spirituels. Ils exerçaient sur les premiers le droit de destitution ; mais ce droit n'atteignait aucun homme revêtu de la prêtrise³. Cette différence donnait naturellement aux derniers une grande supériorité sur les dépositaires amovibles de l'autorité temporelle⁴. Quelquefois nous voyons les prêtres réunir le double pouvoir. Comosicus, souverain pontife des Goths, les

¹ NIEBUHR, II, 7. Nous apprenons d'Arrien que les villes de l'Inde qui se défendirent contre Alexandre ou se soulevèrent contre lui, étaient pour la plupart dirigées par des bramines. (ARRIEN, V, 1 ; VI, 7.) Même dans les républiques indiennes dont les auteurs grecs nous parlent, les bramines étaient à la tête du gouvernement. Aussi les Grecs rapportaient-ils la fondation de ces républiques au Bacchus indien. (HEEREN, I, 435-438.)

² Au Tibet, les gellongs ou prêtres se présentent devant les princes comme leurs égaux, et sans leur donner aucune marque de respect. (PALLAS, Samml. Hist. Nachr. üb. die Mongol. Völkersch.) Le pontife de Comana, dit Cicéron (Ep. fam. XV, 4), était en état de résister au roi par les armes. Dans les villes de Comana, dont il y avait deux, l'une dans le Pont, l'autre en Cappadoce, les habitants, gouvernés par un roi, étaient néanmoins soumis à un pontife à vie. (STRAB. XII.) L'esprit de la religion grecque et romaine se fit sentir, en opposition avec l'esprit sacerdotal, lorsque les Romains se furent emparés de ces deux villes. Pompée et César réunirent les fonctions pontificales aux fonctions royales, Pompée dans la personne d'Archélaüs, César dans celle de Nicomède. (APPIAN.) La même hiérarchie qu'à Comana était établie à Pessinunte en Phrygie. (STRABON.)

³ Les Bourguignons, dit Ammien Marcellin (XXVIII, 5), peuvent changer de roi, mais non de sacrificateur. Celui-ci, qui est le premier de l'État, reste investi de sa dignité toute sa vie.

⁴ Dion Chrysostôme indique les druides comme exerçant de fait les fonctions du gouvernement, les rois n'étant que les exécuteurs des volontés de ces ministres de la religion. (DIO. CHR. Serm. 49.) Voy. aussi dans Keysler, Antiq. septentr., et dans Dreyer, Vermischte Abhandlungen, d'autres exemples du pouvoir des prêtres chez les Bourguignons, les Francs et les Slaves. Les sacrificateurs des Ibères conduisaient les négociations avec les étrangers. (STRAB. XI.) Chez les Scandinaves, les drottes, présidents des assemblées, maintenaient la tranquillité. (MALLET, Introd. à l'Hist. du Dan. p. 134.) Chez les Gètes, l'ordre des prêtres était au-dessus de toutes les autres classes. La noblesse occupait un rang inférieur. Décébal, à ce que racontent les historiens, voulant obtenir la paix de Trajan, lui envoya d'abord de simples gentilshommes (*comatos*, à longs cheveux), ensuite des sacrificateurs (*pileatos*, mitrés), comme les personnages les plus distingués de la nation. (THÉOD. Excerpt. ex Dion Cass. lib. 68. PETR. PATRITIUS in Excerpt. legat. p. 24.)

gouvernait, non seulement comme sacrificateur, mais comme roi¹. D'autres fois, sans être revêtu des marques visibles de la royauté, le sacerdoce exerçait sur elle l'ascendant le plus redoutable. Les rois n'étaient pas exceptés du nombre des victimes humaines que les ministres des dieux avaient le droit d'exiger ; et c'était même une opinion reçue, que le sort, tombant sur le prince, était d'un augure favorable² !

Chez presque toutes ces nations, le pouvoir judiciaire appartenait aux prêtres, aussi bien que le pouvoir politique³. Parmi les Germains, ils mettaient aux fers les accusés, ils infligeaient les peines, ils exécutaient les criminels, non comme administrant la justice des hommes, mais comme accomplissant les arrêts des dieux⁴. Les drottes des Scandinaves étaient prêtres et juges tout à la fois⁵. Les

¹ JORNAND. cap. II. Les prêtres des Thraces commandaient en même temps les armées. Polyænus rapporte à ce sujet une anecdote curieuse. Un jour, dit-il, les Thraces refusant d'obéir à Cosinga, qui était à la fois leur général et leur pontife, il fit attacher l'une à l'autre de longues échelles. À cette vue les spectateurs, croyant qu'il voulait monter au ciel pour se plaindre de leur rébellion, se prosternèrent à ses pieds, et promirent d'être soumis à ses ordres. (POLYENUS, VII, 22.)

² CÆS. de Bello Gallico, VI, 13-14. Tacit. Annal. XIV, 36 ; Hist. IV, 54. STRABON, IV. PLIN. Hist. nat. XXX, 4. Gothi reges ipsos mactabant, ut diis pro victoriâ ipsorum auxilio reportatâ, gratiam referrent. (KAYSL. Antiquit. p. 134.)

³ Ælien (Var. Hist. XIV) dit formellement que les prêtres égyptiens exerçaient seuls le pouvoir judiciaire et Diodore (liv. I) exclut des fonctions civiles les militaires, les cultivateurs, tous ceux qui n'étaient pas de l'ordre sacerdotal. M. Heeren prouve très bien (Idées, II, 614) que l'administration de la justice ne pouvait être en Égypte que dans les mains des prêtres. « La science des lois », dit-il, et « les emplois qui en dépendaient, étaient la propriété de la caste sacerdotale. Dépositaires de toutes les sciences, les prêtres seuls connaissaient les lois. » Il démontre ensuite que le grand-juge qui présidait le tribunal suprême des Trente dont parle Diodore, et qui portait suspendue à une chaîne d'or l'image de la Vérité, était un grand-prêtre, et l'ornement qui le distinguait une espèce de talisman qui révélait l'avenir. « On ne peut s'empêcher, ajoute-t-il, en lisant ce passage de Diodore, de rapprocher cette décoration égyptienne de celle du grand-prêtre chez les Juifs, où il est probable qu'elle avait une destination analogue. » (*Ib.* 615.) Ce tribunal des Trente siégeait à Thèbes. Dix prêtres d'Héliopolis, dix de Memphis et dix de Thèbes le composaient. (DIOD. loc. cit.)

⁴ Silentium (dans les assemblées) per sacerdotes quibus et coercendi jus est, imperatur... Neque animadvertere, neque vincire, neque verberare, nisi sacerdotibus est permissum, non quasi in poenam, sed velut Deo imperante, quem adesse bellatoribus credunt. (TACIT. Germ. 7.) Les druides prononçaient même sur les fautes des soldats. (*Ib.* 3.)

⁵ BOTIN, Hist. de Suède, sect. I, ch. 5. La même réunion des fonctions religieuses et des fonctions judiciaires se retrouve en Perse, où les mages s'étaient arrogé presque tous les jugements. (DIO. CHRYSOST. Or. 49.) Privés momentanément de cette portion d'autorité, ils la recouvrèrent sous Xerxès, et prétendirent que le roi lui-même devait se conformer à leurs avis. (AGATHIAS, II, 65.)

druides prononçaient sur toutes les contestations des particuliers¹. Ils faisaient grâce, en accordant un asile dans leurs sanctuaires ; usage qui a subsisté jusqu'à notre siècle en Italie, en Espagne, dans les pays les plus dominés par le sacerdoce catholique.

C'est comme héritier de ces privilèges que le clergé chrétien obtint de Constantin, de Théodose, et enfin de Charlemagne, que les tribunaux civils ne pourraient connaître des causes portées devant les évêques² : et l'on sait que ceux-ci présidaient aux épreuves et aux jugements de Dieu³.

Indépendamment des sentences qu'ils prononçaient en leur qualité de juges, les prêtres employaient encore contre ceux qui tentaient de leur résister le moyen de l'excommunication : et cette excommunication, repoussant des lieux destinés au culte tous ceux qu'elle atteignait, emportait la perte de tous les droits politiques et civils ; car les citoyens, pour délibérer sur les intérêts nationaux, s'assemblaient au milieu des forêts antiques. C'était aussi dans ces forêts que les tribunaux faisaient comparaître les plaideurs et rendaient leurs arrêts. Mais ces forêts étaient en même temps le sanctuaire des dieux. Il était interdit aux excommuniés d'y pénétrer. Ils ne pouvaient donc ni assister aux assemblées du peuple, ni se présenter devant les tribunaux, pour invoquer leur justice. Ils étaient dépouillés de leur qualité de membres de la cité, ils étaient privés de l'appui des lois, par cela seul qu'ils étaient exilés du sanctuaire. Ainsi désarmés et sans protection, ils se voyaient poursuivis en tous lieux par l'horreur publique. Chacun les fuyait, croyant se souiller par leur présence⁴.

¹ De omnibus controversiis publicis et privatis constituunt. (CÆS. de Bello Gallico.)

² Capitul. Carol. lib. VI. Leg. 281, p. 1023.

³ PELLOUTIER, VII, 233. En général, on n'a pas, à ce qu'il nous paraît, assez considéré la ressemblance du clergé chrétien avec les institutions hiérarchiques des peuples du Nord. Cette ressemblance est si frappante, même dans les détails, que des ordres religieux en ont tiré la conséquence qu'ils descendaient des druides. Un historien de la communauté des carmes appelle les druides « sanctos druidas, Eliæ filios, fratres nostros et prædecessores. » (Hist. Carmel. ordin. I, I, 4.) « Si vivendi genus et observantias regulares seriò discussuris », dit un autre écrivain, « reperies veros fuisse (druidas) carmelitas. » (Thèse théolog. soutenue à Béziers en 1682.) On a recherché ce que le christianisme avait emprunté du paganisme ; mais on n'a pas fait entrer en ligne de compte ce qu'il emprunta des Barbares, dont la religion, étant celle des vainqueurs et inspirant moins de haine que le polythéisme de Rome, qui avait lutté trois siècles contre le christianisme et s'était souillé de persécutions atroces, trouva moins d'obstacles à légèrer à la nouvelle croyance des formes qui, d'ailleurs, favorisaient les projets du sacerdoce, dont cette nouvelle croyance allait devenir pour longtemps la propriété.

⁴ CÆS. de Bello Gall. VI, 14.

Sans doute, chez les Perses et les Indiens, la domination étrangère rendit de temps immémorial les suites temporelles de l'excommunication moins terribles. Mais les prêtres tâchèrent d'y suppléer par la menace des punitions les plus sévères après cette vie. Le Sadder est rempli d'imprécations contre les contradicteurs des mages, et de descriptions effrayantes des supplices éternels qui les attendent. « Celui que les dieux mêmes ne peuvent détruire », disent les brames, « celui qui ne peut être tué ni par Indra, ni par Cali, ni par Wichnou, sera consumé comme par le feu, si un brame prononce contre lui sa malédiction¹. » On pourrait encore regarder aujourd'hui comme un vestige de l'excommunication jadis en usage, la dégradation dont ces mêmes brames prétendent frapper à volonté les membres des autres castes, lorsque ces derniers opposent à des demandes multipliées des refus opiniâtres. Cette dégradation spirituelle les fait descendre dans une caste inférieure².

Tant et de si diverses prérogatives étaient, comme on le prévoit facilement, accompagnées partout de vastes propriétés et d'exemptions nombreuses. Les prêtres égyptiens ne payaient aucun tribut, mais étaient chargés de les recueillir³. Isis, disaient-ils, leur avait donné en propriété le tiers de l'Égypte⁴ pour leur entretien et les frais

¹ Passage du Ramayan. Le code des Gentoux ordonne de mettre à mort quinze cause de fréquents embarras à un brame. Leur mythologie est pleine de fables qui prouvent l'efficacité des malédications des prêtres. Un conquérant, Wiswamitra, ayant attaqué un solitaire, était prêt à remporter la victoire. Ses flèches terribles détruisaient par milliers les défenseurs du Richi. Mais un élan de la piété de ce dernier réduisit en cendres les cent fils du Rajah, qui, voyant alors combien la puissance du prêtre est au-dessus de celle du guerrier, forma le projet de s'élever au rang de prêtre par ses pénitences. (Extrait du Ramayan.) Le roi Trisankou, maudit par un brame, est changé en un paria hideux et impur. (*Ibid.*) Dans la religion lamaïque, les âmes de ceux qui ont encouru l'anathème d'un prêtre, s'agitent sans cesse, sans pouvoir rentrer dans un corps, et deviennent des esprits malfaisants qui tourmentent les hommes. (PALLAS, Sammlung. Histor. Nachr. üb. die Mongol. Vœlkersch. II, 12, 111.) À Siam, Thevalhat, frère de Sommonacodom, souffre au fond des enfers des supplices infinis, parce qu'ayant consenti à adorer les deux mots mystiques, Putang (Dieu), Thamang (verbe de Dieu), il a refusé d'adorer le troisième, Sangkhang (imitateur de Dieu ou prêtre). TACHARD, Voy. de Siam, liv. VI, p. 212-213. Mais ce n'est pas tout. Sommonacodom lui-même, disent les Siamois, souffrit en enfer pendant cinquante générations, pour avoir atteint d'une petite pierre un talapoin et l'avoir blessé. Ainsi voici le dieu suprême puni pour avoir blessé un prêtre. Sans doute ces fables n'étaient calculées que pour le peuple, mais elles indiquent l'esprit sacerdotal. (LALOUBÈRE, II, 14.)

² Lettr. édif. XIII, 144.

³ DIOD. JOSEPH. Ant. Judaic. SCHMIDT, de Sac. p. 9 et 82. CLEM. ALEX.

⁴ Les probabilités qui indiquent que l'Égypte fut peuplée par des colonies sacerdotales, nous portent également à croire que, lors de l'établissement de ces colo-

du culte. Lorsque Pharaon s'empara de l'argent, des troupeaux et des biens de ses sujets, il ne toucha point aux possessions des prêtres¹.

Dans l'Inde, au défaut de parents, les brames sont héritiers². Les Gaulois léguaient en mourant leurs biens aux dieux et à leurs ministres³. Strabon nous parle des domaines immenses qui appartenaient aux druides, et des esclaves qui les cultivaient. Il y avait des temples au service desquels plus de six mille serfs étaient attachés⁴. L'Arménie nous offre le même spectacle autour des autels d'Anaïtis⁵. Moïse, dont le sacerdoce était imité de celui des Égyptiens⁶, donna aux lévites la dîme des récoltes et du produit des troupeaux, tout ce qui tombait en interdit, tout ce qu'on vouait au Seigneur, le rachat des premiers-nés, une part dans tous les animaux qu'on tuait, enfin les prémices des fruits. Des lois sévères dans ce monde⁷, d'effroyables châtimens dans l'autre⁸, servaient de boulevards à ces immenses propriétés. Le glaive et l'anathème, la législation et les prestiges, les dieux et les démons étaient armés pour les garantir.

Comblés de richesses et dispensés de toute charge pécuniaire, les prêtres s'étaient également affranchis de tous les autres devoirs dangereux ou pénibles. Même chez les nations les plus guerrières, ils

nies, les prêtres qui étaient à leur tête devinrent les propriétaires du territoire entier. Mais cet ordre de choses dut subir et subit en effet des changements. Ce qui le prouve, c'est que déjà, du temps de Joseph, il y avait des propriétaires qui n'étaient pas de la caste des prêtres ; et ce furent eux qui, lors de la famine, cédèrent au roi leur patrimoine pour avoir du grain. L'assertion de Diodore, que les terres étaient partagées entre le roi, les prêtres et les soldats, n'est vraisemblablement pas tout à fait exacte. Mais elle démontre toujours que les prêtres avaient de grandes propriétés.

¹ Genèse, XLVII, 17-22.

² Code des Gentoux.

³ PELLOUTIER, VIII, p. 111.

⁴ STRABON, IV, XI, XII. Les prêtres de Cappadoce et du Pont avaient également une foule d'esclaves. (STRABON. *ib.*)

⁵ PLIN. Hist. Nat. XXX, 24.

⁶ OUTRAM de Sacrif. I, 4, 43, MICHAELIS MOS. Recht. I, 147-157.

⁷ Leg. Frisior. p. 508.

⁸ « Celui qui reprend des terres données aux dieux ou aux prêtres, fait que ses ancêtres retournent en enfer, fussent-ils même déjà dans le ciel. » Inscript. trad. du Samscrit. As. Res. IX, 411. « Prince, souvenez-vous d'Héliodore et de la main de Dieu qui fut sur lui pour avoir voulu envahir les biens mis en dépôt dans le temple. Ces grands biens viennent des rois, je l'avoue ; mais ce qu'ils ont donné, ils l'avaient premièrement reçu de Dieu. Quel attentat de ravir à Dieu ce qui vient de lui et ce qu'on lui donne, et de mettre la main dessus pour le reprendre de dessus ses autels ! » Ceci n'est pas tiré des Vèdes, mais de la Politique de l'Écriture-Sainte par Bossuet.

n'étaient point obligés de porter les armes¹ : même pour les crimes les plus graves, ils ne pouvaient être mis à mort.

Le sacerdoce chrétien a longtemps réclamé un pareil privilège. On voit encore des traces de cette exemption en Angleterre, dans ce qu'on nomme le bénéfice du clergé. Les brames en jouissaient autrefois aux Indes². Mais aujourd'hui que le temps de leur puissance illimitée est passé, cette prérogative leur est devenue funeste, et les supplices qu'on leur inflige sont rendus plus cruels, par les précautions à l'aide desquelles on évite l'effusion du sang³.

Pour justifier la cumulation de tant de pouvoir et de tant d'immunités, les raisonnements des prêtres furent les mêmes chez tous les peuples. L'espèce humaine n'est sur la terre que pour accomplir la volonté des dieux. Toutes les actions des individus ont un rapport plus ou moins direct avec cette volonté. Les prêtres la connaissent et la font connaître. Il leur appartient donc de juger et de punir la désobéissance.

L'identité des moyens n'est pas moins remarquable.

Une vie austère et retirée, un abord rare et difficile, une affectation de pureté supérieure, le soin de ne paraître aux yeux des profanes qu'aux jours solennels où il communiquait avec les dieux⁴, des privations fastueuses et d'incroyables austérités, semblaient partout faire du sacerdoce une espèce à part. Pour accroître le prestige qui l'entoure, nul effort ne lui coûte. Il sacrifie sans hésitation sa vie à sa puissance. Chez plus d'un peuple, les souverains pontifes attaqués de maladies dangereuses recouraient au suicide, ou recevaient secrètement la mort de la main d'un affidé, pour ne pas être soumis comme le vulgaire à cette fatale nécessité de notre nature⁵. Mais la possession exclusive des sciences était surtout la base du pouvoir du sacerdoce. Ce monopole l'avait constitué, pour ainsi dire, la pensée privilégiée de l'espèce humaine. Aussi cette possession exclusive fut-elle en tous lieux l'objet de sa vigilance la plus attentive et la plus sévère. Il se réserva l'enseignement de la morale, de la philosophie, de l'éloquence, de la jurisprudence, de l'histoire, de la poésie, de la physique, de l'astronomie. Les prêtres étaient en Égypte les seuls

¹ *Druidas a bello abesse consueverunt, neque tributa una cum reliquis pendunt. Militiæ vocationis omniumque rerum habent immunitatem. (CÆS. de Bell. Gallic.)*

² MEINERS, de Castar. Orig. Comm. Soc. Gött.

³ STAUEDLIN, Relig. Magaz.

⁴ SCHMIDT, de Sac. et Sacrif. Ægypt. p. 57.

⁵ Cet usage se trouve déjà chez les sauvages. (BOSSMAN, Voy. en Guinée. DES-MARCHAIS, Voy. en Guinée et à Cayenne. SMITH, Voy. to Guinea. OLDENDORP, Gesch. der Mission. AVAZZI, Relation de l'Éthiopie.)

historiens¹. La poésie, chez les Gaulois, n'était permise qu'aux bardes, classe inférieure de l'ordre des druides². Encore les hymnes sacrés et les cantiques qui contenaient les éléments des diverses connaissances devaient être composés par la classe supérieure³. Précepteurs uniques de la jeunesse, qu'ils entraînaient au fond des forêts, pour que leurs leçons produisissent une impression plus profonde, les druides se gardaient néanmoins de l'initier dans leur doctrine, sur ce qu'ils appelaient la physiologie et la magie⁴, c'est-à-dire, sur l'interprétation de la nature et sur les moyens de se procurer des communications surnaturelles. Les mages s'étaient chargés de même de l'éducation dans le vaste empire des Perses⁵, et nulle instruction ne pouvait émaner d'une autre source⁶.

Chez tous ces peuples, la médecine, science qui a beaucoup de rapports avec la religion, telle que la conçoivent les prêtres, parce qu'elle est à la fois affirmative et conjecturale, était réunie au sacerdoce. Nous avons vu cette réunion dès l'état sauvage, dans la personne des jongleurs⁷. Les simples salutaires ne pouvaient être

¹ DIOD. I. La géographie était aussi une science réservée aux prêtres.

² FRÉRET, Acad. des Inscr. XXIV, 399.

³ PELLOUTIER, II et VII, p. 186.

⁴ CÆS. de Bello Gallico, VI, 14. STRAB. IV. POMPON. MELA, III, 2. DIOG. LAERT. Proœm.

⁵ Nommément celle du fils du roi. PLAT. I^{er} Alcib. Les prêtres mexicains étaient aussi les instituteurs des rois.

⁶ LECLERC, Hist. Phil. 266. BRUCKER, II, 165.

⁷ Plutarque (Vie de Numa) nous montre Faune et Picus, deux anciennes divinités du Latium barbare, étonnant l'Italie par les prodiges qu'ils opéraient avec des incantations et des simples. Or, on a souvent attribué aux dieux le genre de vie de leurs prêtres. Mélampus, que le sacerdoce d'Égypte (HÉRODOT. II, 40) et celui de Phénicie se disputaient la gloire d'avoir formé (DIOD. I, 96), et qui apporta en Grèce les cérémonies de Bacchus, était à la fois prêtre et médecin. (APOLLOD. II. SERV. in Virgil. Georg. III, 550. *Id.* in Virgil. Eclog. VI, 48.) Cette double qualité se retrouve dans Léo Janin, dont les annales chinoises nous parlent à une époque très reculée. (MEINERS, de vero Deo, p. 145.) Les brames sont encore de nos jours les médecins de toute l'Inde. (SONNERAT, Voy.) Il en était de même en Chaldée. (PLINE, STRABON.) Les lévites n'étaient pas seulement les prêtres de Jéhovah, les gardiens, les lecteurs et les interprètes des livres sacrés. Ils étaient de plus les médecins, les écrivains publics et les inspecteurs des poids et mesures. Les Mexicains, dans leurs maladies, ne consultaient que leurs prêtres. La troisième classe du sacerdoce en Égypte était chargée du traitement de tous les maux physiques, et se conformait dans ce traitement aux préceptes des six derniers livres de Mercure Trismégiste, qui, subordonnant la médecine à l'astronomie et à l'astrologie, jugeait la nature des maladies et l'effet des remèdes d'après leurs rapports supposés avec les planètes. (DIOD. I, 81. SCHMIDT, de Sacr. et Sacerd. Æg. 195.) Les Égyptiens donnaient à Isis le surnom de Salutaire (GRUTER. p. 83. FABRETT. p. 470), et la peignaient dans ses attributs de déesse de la médecine, suivie d'un bon génie, sous

touchés que par les prêtres avec de certaines cérémonies¹ ; et le fameux œuf de serpent, les vertus attribuées au gui de chêne, les solennités avec lesquelles on cueillait le *samolus* et la *selago*, n'étaient que la combinaison de quelques secrets de médecine avec des rites mystérieux².

Ces connaissances, renfermées avec tant de soin dans le sanctuaire, ne se communiquaient que très difficilement aux étrangers et aux profanes³. Les anciens nous attestent les obstacles qu'Eudoxe, qui voyageait avec Platon, eut à surmonter, pour obtenir quelques fragments incomplets des hypothèses égyptiennes sur l'astronomie⁴. Des confidences ainsi arrachées étaient toujours enveloppées de ténèbres. Jamblique, que son caractère et son époque disposaient à l'admiration de tout ce qui était inintelligible, vante la sagesse de ces hommes qui, dit-il, imitent la nature, en s'entourant d'obscurité⁵.

Voyez, en effet, que de précautions contre les peuples. Le vulgaire des Égyptiens ne peut apprendre à lire sans crime⁶. Deux ou trois espèces de langage⁷, et d'écriture⁸ dont chacune était un nou-

la forme d'un serpent. (ZOEGA, Nummi Ægypt. imperat. tab. XXI, n° 215.) Encore aujourd'hui dans le Tibet, les médecins et les astronomes sont tirés de la classe des gellongs ou prêtres. (MAYER, Myth. Lexic. art. Gellong.)

¹ PLIN. Hist. Nat. XVI, 44 ; XXIV, 11.

² FÉNÉL. Acad. Inscr. XXIV, 19.

³ L'un des principaux privilèges des rois de Perse était d'être initié à la doctrine des mages. (BRISSON, de Reg. Pers. princip. p. 384.) Cette initiation ne s'accordait à tout autre que par une faveur dont la rareté augmentait le prix. Thémistocle l'obtint. (PLUT. in Themist.)

⁴ STRAB. XVII.

⁵ JAMBLICH. de Myst. ægypt. sect. VIII.

⁶ DIOD. I.

⁷ Le sacerdoce ne daignait pas même expliquer aux profanes les paroles qu'il leur commandait de prononcer. Lors de l'inauguration d'Apis à Memphis, dans le temple de Vulcain, le roi et toute sa cour allaient à sa rencontre, et les jeunes gens chantaient en son honneur des vers que personne ne comprenait.

⁸ HÉRODOT. II, 36. LARCHER, Not. *ib.* 125. DIOD. I et III. CLÉM. ALEX. Strom. V. PORPHYR. de Vit. Pyth. Diodore dit, à la vérité, qu'en Éthiopie l'intelligence des hiéroglyphes n'était pas, comme en Égypte, uniquement réservée aux prêtres, et que tout le monde pouvait y parvenir. Mais en Égypte même, l'écriture sacrée ou hiératique n'était pas l'écriture hiéroglyphique. Clément d'Alexandrie (Strom. V, 4), en énumérant les diverses espèces d'écriture en usage, dit qu'il y en avait trois, la hiéroglyphique, la sacrée, et l'alphabétique. Cette distinction se rapproche assez de celle qui résulte des découvertes de M. Champollion jeune. Il divise les modes d'écriture usités en Égypte, en hiéroglyphiques, hiératiques qui n'étaient que des hiéroglyphes abrégés, ou, comme il s'exprime, la tachygraphie des hiéroglyphes, et démotiques ou populaires. (Précis du syst. hiérogl. p. XIII.) Les subdivisions dans lesquelles il entre avec une sagacité merveilleuse nous entraîneraient trop loin et nous sont étrangères. Mais il résulte de sa donnée première et fonda-

veau mystère, servaient de double et triple rempart contre une curiosité indiscreète¹. Les druides aussi repoussaient l'écriture ; et quand elle s'appliquait à la religion, ils la déclaraient le plus grand des crimes². La lecture des Vèdes n'est permise qu'aux brames³ ; et de l'huile bouillante doit être versée dans la bouche de quiconque brave cette interdiction⁴.

Ainsi, comme l'existence du sacerdoce repose sur le mystère, il réunit tous les développements de la force, toutes les ressources de la ruse, pour ajouter aux ténèbres qui l'entourent et pour en perpétuer la durée.

Les prêtres ne se mettent pas en garde seulement contre les peuples qu'ils gouvernent : ils étendent leur défiance jusque sur eux-mêmes. Les subdivisions de leur hiérarchie⁵, aux Indes et en Égypte⁶, comme dans les Gaules, avaient pour effet naturel de

mentale, que les prêtres avaient une écriture sacrée, indépendante des hiéroglyphes, et que la connaissance de celle-ci pouvait être permise au peuple, sans qu'il parvînt par là à l'intelligence de la première. Peut-être cependant prirent-ils une précaution de plus, celle d'interdire au vulgaire la connaissance des hiéroglyphes mêmes.

¹ Les livres d'Hermès étaient montrés en pompe à la multitude, mais ne s'ouvriraient jamais pour elle. (ÆLIAN. Var. Hist. XIV, 34.)

² Les Druses ordonnent de mettre en pièces tout infidèle, incrédule ou apostat, qui aurait un exemplaire de leur livre sacré, ou qui se serait procuré la connaissance de son contenu. (Museum Cuficum. Rome, 1782, L.°) Examiner la religion est à leurs yeux apostasie. Ils ont, disent-ils, livré à Hakim âme et corps, cheveux et nombril. Les Sabéens attachent la même importance à la possession exclusive de leurs dogmes. (NORBERG, de Rel. et Ling. Sabæor.)

³ Préf. du Bhag.-Gita, par WILKINS, p. 5.

⁴ Asiat. Res. II, 340-345. Nous avons rappelé ce fait dans la préface de notre premier volume. On a cru que nous l'avions inventé pour faire une allusion malveillante au clergé catholique. Ne rien savoir est un inconvénient, et s'attribuer une importance telle que tout paraisse une attaque ou directe ou détournée, est un mauvais point de départ pour la critique.

⁵ « Non seulement la division en castes avait pour but de séparer les races entre elles ; mais il y avait des barrières entre les prêtres du même rang. Ceux d'une divinité ne pouvaient être admis dans le corps des prêtres d'une autre. Ceux de Vulcain, à Memphis, n'auraient pas été reçus dans la corporation d'Héliopolis. Ces séparations avaient pu tenir originairement à ce que les divers sacerdoces avaient été fondés par diverses colonies ; mais le sacerdoce en général en avait profité. Chaque corporation était soumise à un grand-prêtre. Ces grands-prêtres seuls correspondaient entre eux. » HEEREN, II, 597-598.

⁶ Un passage de Clément d'Alexandrie (Strom. V, 4), trop connu et trop long pour que nous le rapportions ici en entier, indique quelques-unes des subdivisions de la hiérarchie égyptienne, les chantres, les horoscopes, les stolistes, les prophètes ; car bien que l'auteur s'exprime au singulier, il est évident qu'il s'agit de classes et non pas d'individus. (Voy. p. 242, note 4, la phrase positive de Diodore.)

cache aux rangs subalternes les secrets les plus importants. Des quarante-deux livres de Mercure Trismégiste¹, les trente-six premiers n'étaient connus que des classes supérieures². Le sacerdoce ne se montrait pas moins prévoyant contre les individus. Aucun particulier, même quand il était membre des corporations sacrées, n'écrivait en son propre nom, sur la religion ou la philosophie³.

Quelques modernes ont remarqué, comme un objet de surprise, que l'histoire, en nous transmettant, sous des traits imposants et respectables, le souvenir des grands corps sacerdotaux qui ont régné sur le monde, n'a presque jamais tiré du milieu de ces redoutables associations, un individu distingué, pour nous le faire connaître d'une manière certaine. C'est que l'instinct du sacerdoce l'avertissait que pour atteindre le but commun, il fallait réprimer l'essor des prétentions individuelles⁴. Ce que nous avons pris pour des noms propres d'écrivains chaldéens et phéniciens, n'était probablement que la désignation d'une classe. Le mot Sanchoniaton signifiait chez les Phéniciens un savant, un philosophe, c'est-à-dire, un prêtre⁵. Beaucoup d'Indiens ont assuré le chevalier Jones que Bouddha était un nom générique⁶. En Égypte, tous les ouvrages sur la religion et les sciences portaient le nom de Thot ou d'Hermès⁷. Dans toute

Mais l'énumération est fort incomplète, comme on peut s'en convaincre en la comparant aux témoignages d'autres écrivains de l'antiquité.

¹ Ces quarante-deux livres, que Clément d'Alexandrie qualifie d'indispensables, ne formaient qu'une petite partie des ouvrages attribués à Hermès. La collection qui portait ce nom, et dans laquelle, ainsi qu'on le verra, les prêtres inséraient toutes leurs productions successives, s'élevait à vingt mille, ou même, suivant Jamblique, à trente-six mille cinq cent vingt-cinq volumes.

² CLÉMENT ALEX. Strom. VI. SCHMIDT, p. 78 et 195. La division des livres de Mercure Trismégiste en cinq corps d'ouvrages, traitant de la religion et de toutes les sciences, ressemble beaucoup à la division des Vèdes.

³ PAW, Recherches sur les Égyptiens et les Chinois, II, 176.

⁴ Les prêtres égyptiens portaient jusque dans les cérémonies leurs précautions contre l'influence des individus. « Il n'en est pas, dit Diodore, en Égypte comme en Grèce, où c'est tantôt un seul homme, tantôt une seule femme, qui remplit les fonctions du sacerdoce. Plusieurs ensemble sont toujours chargés des sacrifices et des hommages qu'on rend aux dieux. »

⁵ BERGER, Geschichte der Religions-Philosophie. p. 39 et 40. THEODORET. BOCHART, Acad. des Inscr. XXIV, 64. MEINERS, de vero Deo, 66-68. CREUTZER, Symbol, II, 8.

⁶ Asiat. Res. II, 124. « Bouddha est un nom générique fort ancien, selon toute apparence, dans la mythologie des Hindoux. Il signifie savant, sage, intelligence excellente et supérieure. Il s'applique à Dieu même, intelligence unique et suprême. » CREUTZ., trad. franç. p. 286.

⁷ JAMBlich. de Myst. Ægypt. Hermès, dont les Grecs firent un dieu du second rang, était en quelque sorte la personnification de l'ordre des prêtres réduit à un signe unique. C'est dans ce sens qu'il était le confident des dieux, leur messager,

l'histoire égyptienne, dit un auteur allemand¹, on n'entend jamais parler des talents ou du mérite d'aucun prêtre en particulier. Il n'y a point d'inventeur qui se fasse connaître, point d'individu qui ait une influence marquée sur le peuple. Cette suprématie de la corporation, et cette absence de toute prééminence individuelle, ne peuvent être un effet du hasard. Le sacerdoce avait réfléchi que les qualités éminentes de quelques-uns nuiraient à la considération du reste. Il voulait jouir en commun de la vénération nationale. Il voulait la léguer ainsi collective à ses successeurs. Tout devait en conséquence se

l'interprète de leurs décrets, le génie de la science, le conducteur des âmes, élevé au-dessus des hommes, mais serviteur et agent des natures célestes. On le désignait sous le nom de Thot. Selon Jablonsky (*Panth. Ægypt.* V, 5, 2), le mot Thot, Theyt, Thayt ou Thoyt, signifiait, dans la langue égyptienne, une assemblée, et plus spécialement une assemblée de sages et de savants, le collège sacerdotal d'une ville ou d'un temple. Ainsi, le sacerdoce collectif de l'Égypte, personnifié et considéré comme unité, était représenté par un être imaginaire, auquel on rattachait l'invention du langage et de l'écriture qu'il avait apportée du ciel et communiquée aux hommes (*PLAT. Phileb., Phædr.*), celle de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, de la musique et du rythme, l'institution de la religion et des pompes sacrées, par là même de la gymnastique et de la danse, enfin les arts moins indispensables, mais non moins précieux, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. On lui attribuait tant de volumes sur tous les objets des connaissances humaines, que nul mortel n'aurait pu les composer. (*FABRIC. Biblioth. græc.* I, 12, 85-94.) On lui faisait honneur même de découvertes fort postérieures à l'époque fictive de son apparition sur la terre. Tous les perfectionnements successifs de l'astronomie, et en général les travaux de chaque siècle, devenaient sa propriété et ajoutaient à sa gloire. De la sorte, les noms des individus se perdaient dans l'ordre nombreux des prêtres, et le mérite que chacun s'était acquis par ses observations et ses veilles, tournait au profit de l'association sacerdotale, en étant rapporté au génie tutélaire de cette association ; génie qui, par sa double figure, indiquait la nécessité d'une double doctrine, dont la portion la plus importante appartenait aux prêtres seuls. L'individu ne trouvait de récompense que dans l'éclat qu'il procurait à l'ordre dont il était membre. À ce premier attribut de Thoth s'en joignit un second, celui de protecteur du commerce ; et c'était encore l'expression de l'influence des prêtres sur les expéditions commerciales, influence que M. Heeren a clairement démontrée, et dont nous parlerons dans le livre suivant. Ici nous sommes forcés de laisser de côté les autres idées, diversifiées à l'infini, qui se combinaient dans le personnage imaginaire d'Hermès ; son identité avec Sirius, l'astre précurseur de l'inondation du Nil, et dont le symbole terrestre était la gazelle qui fuit dans le désert à l'approche de la crue du fleuve ; son rang dans la démonologie, comme le père des esprits et le guide des morts ; sa qualité de dieu incarné, sujet à la mort lui-même, et nourriture céleste, pain vivifiant, breuvage mystérieux des initiés ; son alliance cosmogonique avec le feu générateur, la lumière, source de toute science, et l'eau, principe de toute fécondité. On verra plus loin comment l'esprit grec modifia l'Hermès égyptien pour en faire Mercure.

¹ VOGEL, *Relig. der Ægypt.* p. 88.

rapporter à l'ensemble. Nul n'avait le droit de se distinguer pour son propre compte¹.

De là, ce phénomène souvent remarqué sans qu'on en ait recherché la cause. Les sciences en Égypte atteignent rapidement un certain degré de perfection : mais elles s'arrêtent soudain ; et toute la classe éclairée, comme soumise au niveau sacerdotal, se range sur la même ligne, devant une barrière qu'elle ne franchit jamais².

¹ Il est curieux d'observer, dans le sacerdoce, les modifications que l'action progressive des siècles lui a fait subir, en dépit et à l'insu de lui-même. Nos temps modernes n'ont pas manqué de corporations aussi ambitieuses que celles d'Égypte, et qui auraient voulu, comme ces dernières, sacrifier à l'ensemble toutes les individualités. On remarque cette tendance au plus haut degré dans les Jésuites. Cependant, comme l'époque de la domination des castes a fait place à celle des influences individuelles, l'ordre des Jésuites lui-même n'a pu obtenir que ses membres, dans leurs écrits, leurs découvertes et leurs travaux, se résignassent à être anonymes. Chaque jésuite a mis son nom à ses ouvrages, voulant bien que l'ordre profitât de son illustration, mais ne voulant pas renoncer, comme les prêtres d'Égypte, à son illustration personnelle. Avec cette disposition, c'est en vain qu'on cherche à refaire de l'antique, et qu'on exhorte les individus à s'effacer pour ramener le règne des castes. Ceux mêmes qui prêchent cette doctrine, s'exceptent de la règle ; et jusque dans les admirateurs de l'anonymité égyptienne, l'individualité perce et triomphe.

² Nous entrerons, à la fin du livre V, dans des développements plus étendus pour prouver ce fait, que nous aurions cru incontestable si un auteur, contre lequel nous ne disputons qu'avec hésitation, lorsqu'il s'agit de l'Égypte, ne l'avait nié. Cette nation, dit-il en parlant des Égyptiens, cette nation à laquelle l'Europe doit directement tous les principes de ses connaissances, et par suite ceux de son état social, ne fut point retardée dans ses développements moraux, comme l'ont prétendu même de fort bons esprits ; mais ils tiraient cette conséquence de l'idée entièrement fautive qu'ils s'étaient formée de l'ancien système graphique de l'Égypte. (Précis, p. 358.) La suite des recherches de cet ingénieux et infatigable érudit le conduira, j'ose l'affirmer, à des assertions moins positives. Déjà quelques-unes de ses découvertes de détail ont arraché à sa bonne foi des aveux remarquables. En parlant de l'obscénité de plusieurs des monuments qu'il a étudiés, il convient que cette obscénité a ébranlé sa croyance sur la haute sagesse égyptienne. (Lettre insérée dans le Moniteur du 6 novembre 1824.) Nous expliquerons ailleurs la cause particulière de cette obscénité. Elle tenait à la cause générale, à l'état stationnaire d'un peuple courbé sous l'empire des prêtres.

M. Champollion convient encore de l'imperfection de la langue égyptienne, même au plus haut point de la civilisation de cette contrée. La langue parlée des Égyptiens conserva toujours, dit-il, de nombreuses traces de l'état primitif de la langue des peuples sauvages. La plupart des noms d'animaux ne sont autre chose que l'imitation plus ou moins exacte pour notre oreille du cri propre à chacun d'eux. (*Ib.* p. 285.)

Au reste, M. Champollion nous semble se tromper, quand il pense que les doutes émis par de fort bons esprits, comme il le dit lui-même, au sujet de la sagesse et du savoir égyptien, ne proviennent que d'une idée fautive sur l'ancien système graphique de l'Égypte. Ce système est un effet et non une cause. La cause,

Ainsi tout, dans le sein des corporations dominatrices, comme à l'extérieur de ces corporations, était monotone, immobile, pour ainsi dire, anonyme. Une discipline pareille à la discipline militaire, qui rend les soldats d'autant plus terribles, qu'ils sont des instruments plus aveugles, forçait chaque membre de l'association à travailler en commun, sans jamais se séparer de la masse pour se mettre en évidence. Si les prêtres avaient encouragé parmi eux l'espérance de la distinction, elle aurait déconcerté leurs projets par quelque mouvement inconsidéré, par quelque imprudence généreuse. Ils voulaient que leur marche fût égale, et leur couleur uniforme, parce qu'ils voulaient asservir la terre et non l'éclairer, la dominer par leur poids et non par leur gloire.

c'était la division en castes, la superstition, le despotisme exercé par les rois sur la nation, par les prêtres sur les rois, en un mot, le pouvoir sacerdotal, sans frein, sans limites, sans contrepois, et frappant sans mesure et sans pitié sur toutes les facultés de l'homme.

LIVRE IV.
DE L'INFLUENCE DES CAUSES SECONDAIRES
SUR L'ÉTENDUE DE LA PUISSANCE SACERDOTALE.

CHAPITRE PREMIER.
Énumération de ces causes.

En rangeant dans une seule catégorie toutes les nations soumises aux prêtres, nous ne prétendons point que le pouvoir sacerdotal ait été précisément le même chez ces diverses nations. Une infinité d'événements et de circonstances a dû le modifier de plusieurs manières.

Le climat, qui, bien qu'il ne soit pas une cause première, exerce toutefois beaucoup d'influence, puisque tantôt il rend les institutions stationnaires, tantôt favorise leurs bouleversements ou leurs progrès ; la fertilité ou la stérilité des territoires ; l'esprit pacifique ou belliqueux des peuples ; leur caractère actif ou indolent ; l'indépendance nationale, ou l'asservissement au joug étranger ; les grandes révolutions politiques, qui, ébranlant les États jusque dans leurs bases, promènent la dévastation sur les palais et sur les chaumières, et en détruisant les sécurités réelles, forcent le malheur à chercher du repos et à replacer l'espérance dans un monde idéal ; l'isolement ou le commerce ; la nécessité plus ou moins impérieuse du travail physique ; les accidents causés par la nature du sol, l'épaisseur de l'air, les exhalaisons qui s'échappent de la terre ; les phénomènes bizarres qui frappent d'une terreur constante les habitants de certaines contrées ; les migrations enfin, soit forcées, soit volontaires : toutes ces choses ont dû produire des effets variés qu'il est essentiel de reconnaître.

Nous essaierons de les indiquer.

CHAPITRE II.

Du climat.

Le climat, nous l'avons démontré précédemment, ne crée pas l'autorité des prêtres, mais il concourt à l'accroître ou à la prolonger.

Révoquer en doute son influence, comme l'a fait Helvétius, serait fermer les yeux à l'évidence la plus manifeste. En nous reportant tour à tour aux frimas de l'Islande, de la Laponie et du Groenland, et sous le ciel si pur et si bienveillant de l'Inde ; en contemplant d'une part ces rocs blanchis de neige, ces vallées arides, ces lacs couverts de vapeurs épaisses, de l'autre ces montagnes couronnées d'immenses et magnifiques forêts, ces retraites embaumées où l'air même se montre un bienfaiteur empressé, qui prodigue à l'homme des sons harmonieux, une douce fraîcheur, et des parfums exquis ; en voyant ici s'élever le pin lugubre, ramper la mousse flétrie, ou s'étendre au loin la bruyère stérile, et là des prodiges de végétation surcharger les plaines et décorer les collines ; ici quelques animaux qui se ressentent de l'hostilité de la nature et demandent vainement à leur maître, compagnon de leur misère, une nourriture chétive, qu'il ne leur fournit qu'avec effort et parcimonie ; là tous les êtres animés, revêtus de couleurs éblouissantes, de formes tantôt élégantes, tantôt gigantesques, mais portant toujours l'empreinte d'une surabondance de vie ; et le règne minéral lui-même, le plus imparfait, parce qu'il est de tous le plus matériel et le plus séparé de l'intelligence, soumis pourtant à la même loi, n'offrant au nord que des cailloux et des roches, et déployant au midi l'éclat d'une richesse spontanée, qui fait resplendir l'or au milieu des sables et germer dans les cavités de la terre les pierres précieuses : on pressent les nombreuses différences qui doivent résulter, pour les habitants de ces deux zones, de positions si dissemblables et d'alentours si divers. Le besoin religieux demeure identique, mais ses apparences varient et son expression n'est plus la même. Comparez les fables des Scaldes et les chants de Sacontala. La vache *Ædulma* lèche avec effort la neige glacée, d'où sort lentement une race inquiète, irritée et souffrante. Une froide sueur qui se condense, un sang noir qui se fige, des membres mutilés qui se raidissent, tels sont les matériaux hideux et informes de la création. Le serpent *Mitgard*, le loup *Fenris*, le corbeau, prophète de destruction, témoins ou acteurs à la naissance du monde, n'offrent sous des couleurs bizarrement poétiques, que de lugubres et repoussantes images. On dirait que les habitants de ces climats sévères, frappés de

l'inimitié de tous les objets qui les environnent, trouvent une triste jouissance à constater les rigueurs du ciel. Mais Brama repose mollement sur le lotus son berceau, que porte avec amour l'onde caressante de la mer de lait ; Wichnou sort du calice d'une fleur ; Crichna, lorsqu'il ouvre sa bouche vermeille, y montre réunies les merveilles de l'univers ; et la jeune Sacontala, dans le jardin délicieux qu'embellit sa présence, est un emblème de l'affection de la nature envers l'homme. Les hôtes des bois se jouent autour d'elle ; l'agile chevreuil et la biche timide cherchent à retenir leur compagne charmante, en l'arrêtant par les plis de sa robe légère. À son approche les fleurs s'épanouissent et se tressent spontanément en guirlandes gracieuses. Les éléments rivalisent de zèle pour la servir et pour lui plaire. Elle est au milieu de tous les êtres, visibles ou invisibles, comme un enfant de prédilection au sein d'une famille qui le protège et qui le chérit¹.

¹ Si nous avons eu le loisir, en traitant du climat, de nous occuper du détail des fables, nous aurions indiqué à nos lecteurs de curieuses différences, introduites par les diversités du climat dans les récits et dans les rites. À Saint-Domingue, où l'ardeur du soleil est insupportable, les indigènes se le peignaient à la fois comme un protecteur et comme un ennemi. Les premiers hommes, disaient-ils, avaient habité longtemps les obscures cavités d'une montagne. Un énorme géant les y retenait. Cette sentinelle, avide de connaître les environs de son poste, s'en éloigna pour un instant. Le soleil darda sur elle ses rayons enflammés, et la changea en rocher. Délivrés de sa surveillance, les hommes hasardèrent de sortir de leur sombre et ennuyeuse retraite, mais de nuit seulement, de peur du soleil, aussi redoutable pour eux que pour leur gardien. Un jour, plusieurs d'entre eux étant restés à la pêche jusqu'à l'aurore, le soleil levant les surprit et les métamorphosa en arbres odoriférants. Une autre fois, l'un d'eux fut transformé en oiseau ; et depuis ce temps, lorsqu'il aperçoit à l'aube du jour le soleil sur l'horizon, il fait retentir l'air d'harmonieuses plaintes. Mais le Groenlandais, sur qui cet astre, enveloppé de froides vapeurs, ne répand qu'une lumière triste et affaiblie, au lieu de l'imaginer l'auteur, le suppose la victime d'une métamorphose funeste. Deux amants, séparés par d'invincibles obstacles, furent transportés dans les cieux, sous la forme du soleil et de la lune, et se suivent éternellement sans pouvoir se joindre. Des Groenlandais égarés après la pêche, et qui ne purent retrouver le chemin de leurs demeures, furent métamorphosés de même en étoiles. (CRANTZ, Hist. du Groenl.)

Des oppositions pareilles se remarquent dans les époques des cérémonies et dans celles des fêtes. En Italie, le mois de novembre, qui semble ravir à la terre sa force productive, était consacré à Diane, déesse vierge et stérile. Mais en Égypte, la déesse de la production (Athyra, dans la langue cosmogonique, la nuit primitive, le principe créateur) préside au même mois, durant lequel la nature commence à développer sa fécondité.

Quelquefois l'action du climat est contrariée par des circonstances locales, qui, sans changer le caractère fondamental d'une mythologie, y introduisent des anomalies très singulières. Les fables kamtschadales qui ont pris leur origine au milieu des frimas, sont néanmoins empreintes d'un mélange de volupté et d'amour

Indigène dans certains climats, grâce à l'astrolâtrie, transplanté dans d'autres par les migrations, le sacerdoce calcule et modifie ces impressions opposées. Le Midi est son domaine, le Nord sa conquête.

Les climats du Nord, lorsque le froid n'est pas porté à l'excès (car l'excès du froid, comme de la chaleur, prive l'homme presque entièrement de ses facultés¹) ; les climats du Nord, disons-nous, lorsque le froid n'est pas porté à l'excès, donnent aux organes une tension extrême. Il en résulte une grande activité. Les besoins physiques sont difficilement satisfaits. Il s'ensuit un penchant habituel à la rapine et à la violence. De là, quand les peuples du Nord s'entrechoquent, des guerres acharnées. Cette vie toujours agitée leur laisse peu de temps pour s'occuper d'idées religieuses. Leurs expéditions aventureuses leur rendent nécessaires des dieux protecteurs sans cesse à leur portée. Les prêtres n'auraient donc sur eux que peu d'influence, si les colonies ne leur apportaient un sacerdoce déjà constitué.

Les climats du Midi, au contraire, lorsque leur action n'est pas combattue par d'autres circonstances, forment à la fois des corps paresseux et des imaginations actives, et la première de ces dispositions encourage l'autre. L'indolence physique laisse le champ libre aux inclinations rêveuses ; tandis que le corps est immobile, le sentiment religieux s'agite, l'esprit s'égare dans ses conjectures, s'exalte dans ses espérances, se perd dans ses terreurs ; et ceux qui viennent de la part du ciel ranger ces terreurs, ces espérances, ces conjectures dans un ordre apparent, sont écoutés avec respect et faveur.

Aussi les racines de l'autorité sacerdotale furent-elles toujours moins profondes chez les nations septentrionales que chez les peuples du Midi. Les invasions, les conquêtes, les dévastations des étrangers dans l'Inde, calamités qui remontent aux époques les plus reculées, et qui se sont perpétuées sans interruption jusqu'à nos

sensuel, qui ne conviendrait qu'aux nations du Midi. Cette bizarrerie s'explique par les feux souterrains et les sources bouillantes qui se trouvent dans ces climats glacés. Le froid le plus rigoureux et la chaleur la plus accablante s'y combattent, et de là une succession d'impressions rapides, et dans la mythologie une direction qui s'écarte des règles habituelles. (STELLER, Krascheninikow, HERDER, II, 153.) Un phénomène à peu près pareil a pu influer sur les fictions indiennes. On a découvert récemment des sources d'eau chaude à la naissance du Gange. (As. Res. XIV.) Cela explique pourquoi Ganga, la déesse du Gange, était à la fois l'eau divine et le feu divin.

¹ HERDER, Phil. de l'Hist. II, 7 et 133. L'immobilité et l'apathie sont le premier des biens pour les peuplades engourdies par les frimas, comme pour celles que brûle un ciel trop ardent. Les Esquimaux au nord de l'Europe, et les peuples de Labrador en Amérique, sont au-dessous de la condition humaine.

jours, n'ont porté que de légères atteintes à l'autorité révérée des brames, tandis que les Romains ont détruit en moins de deux siècles, sinon l'influence secrète, du moins l'empire régulier des druides dans les Gaules et dans la Bretagne.

On ne trouve point dans le Nord cette ténacité pour ce qui tient à la croyance, ténacité si étonnante chez les peuples méridionaux, car elle paraît inconciliable avec leur absence d'énergie. Timides à la guerre, les Indiens bravent la mort la plus cruelle et les supplices les plus raffinés, plutôt que d'abjurer leur religion ou d'en enfreindre le moindre précepte. Bien moins opiniâtres, les Barbares du Nord ont toujours embrassé facilement les cultes étrangers¹ : et il est à remarquer que, tandis que les religions septentrionales n'ont jamais franchi leur enceinte glacée, les climats chauds ont lancé leurs croyances sur le monde entier. Les hommes du Nord ont conquis le Midi. Les opinions du Midi ont conquis le Nord.

Le besoin du repos, l'aversion pour toute espèce de lutte, enlèvent aux peuples méridionaux tout moyen de secouer un joug établi. De même que les Indiens ne sauraient repousser les invasions étrangères, de même ils demeurent nonchalamment courbés sous l'empire des brames : et qu'on n'objecte point les innovations religieuses qui, sous la forme d'incarnations divines, ou de systèmes philosophiques, ont eu lieu dans l'Inde à diverses époques, ou les sectes multipliées qui se la partagent. Ces innovations qui ne nous paraissent si fréquentes que parce que nous les voyons réunies, tandis qu'elles sont réparties à d'immenses intervalles, dans un espace de temps qu'on ne peut calculer, n'ont point dépossédé la caste sacerdotale, et sa puissance a toujours été si grande, que les dissidents sont venus toujours se replacer sous son joug. Chez ces nations amollies, l'action extérieure, exercée sur autrui, est à peu près impossible. Aussi se réfugient-elles dans une sorte d'action intérieure, plus compatible avec leur disposition efféminée et à laquelle leur imagination prête un pouvoir miraculeux. De là chez les Indiens ce dogme singulier de l'efficacité de la pénitence et des macérations, dogme qui donne à leurs fables un caractère étranger à celui de toutes les autres mythologies. Leurs pénitences ne sont point uniquement destinées à expier des crimes, à effacer des erreurs. Leur but est plus vaste et leur portée plus longue. Les austérités, les jeûnes, les invocations dominent la nature, le sort, les hommes et les dieux mêmes². Les peuples du

¹ NICEPHORE, Hist. Rom. lib. II.

² Les livres indiens sont remplis de fables, propres à pénétrer les esprits de cette opinion. Druwen, fils d'Utamibaden et de Sunady, repoussé par son père, à l'instigation d'une nouvelle épouse, alla se livrer à la pénitence dans un désert, sur

Nord ne nous présentent rien de semblable à cette notion indienne sur la pénitence. La vigueur intérieure qui les remplit et qui les anime les dispense de recourir à des macérations douloureuses, ou de placer leur force dans les malédictions. Le sacerdoce, en les dominant, ne change pas leur nature. Nés pour le combat, c'est au combat qu'ils en appellent : les Scandinaves, déçus par les dieux, menaçaient d'escalader le Valhalla, pour en arracher ces dieux réfractaires. Les Indiens, poursuivis par le sentiment de leur impuissance, refusent toute lutte, se replient sur eux-mêmes, et prient ou maudissent au lieu de combattre. Les effets de leurs prières s'éteignent à tout. C'est par la prière qu'ils se défendent, c'est par la prière qu'ils se vengent. C'est par la prière qu'ils ébranlent ou raffermissent le monde. C'est par la prière qu'ils ont des enfants. Les cinq fils de

les bords du Jamuna. Dans le premier mois de ses austérités, il demeura trois jours sans prendre d'aliments, vivant de fruits le reste du temps. Le second mois il jeûna six jours, le troisième douze, ne buvant qu'autant d'eau que le creux de sa main pouvait en contenir. Durant le quatrième mois, il parcourut les huit degrés de la contemplation, ne se nourrissant que de l'air qu'il respirait ; dans le cinquième, fixant sa pensée uniquement sur l'Être-Suprême, il devint étranger à son propre corps. Dans le sixième, il ferma tout accès aux impressions extérieures. Enfin, retenant jusqu'à sa respiration, il conjura la divinité de se montrer à lui. Ces austérités et la ferveur de sa prière ébranlèrent le monde. Tous les dieux effrayés se tournèrent vers Wichnou, qui leur révéla la cause de cet ébranlement universel, puis comblant de faveurs le pénitent, il le vengea de sa marâtre, lui donna le royaume de son père, et le fit régner glorieusement pendant vingt-six mille années. (BAGAVADAM, livre IV.) Un des sept Richis voulant attirer les dieux sur la terre, jeûna si longtemps, qu'une flamme brilla sur sa tête, et ces dieux obéissants lui apparurent. (BAGAV. *ib.*) Les cinq pénitences de Bagiraden surmontèrent les résistances de Brama, de Wichnou et de Schiven, firent descendre le Gange du ciel, distribuèrent ses eaux dans les plaines qu'elles fécondèrent, et ressuscitèrent soixante mille morts qu'un autre pénitent avait tués d'un regard. (BHAGUAT-GITA, X. SONNERAT, I, 232.) Viswamitra, conquérant fameux, aspirant au rang sublime de brame, se livra, dit le Ramayan, à des pénitences tellement sévères, qu'il surpassa bientôt le mérite des dieux et des saints : et telle fut la puissance qu'il acquit par ses austérités effroyables qu'il eût pu détruire les trois mondes par un acte de sa volonté. Les dieux, prévoyant cet anéantissement inévitable, supplièrent Brama d'accorder au terrible pénitent ce qu'il désirait avec tant de violence ; et le créateur, à la tête de la hiérarchie céleste, vint au-devant de Viswamitra, et le salua du titre qu'il ambitionnait. Par une suite de cette règle immuable, qui force l'homme à se peindre dans ses dieux, ce moyen surnaturel de la pénitence fut transporté bientôt de la terre au ciel et attribué à la divinité créatrice du monde. C'est en se plongeant dans la contemplation, et en s'abîmant dans la pénitence, que Brahm, l'unité absolue, tira de son sein l'œuf d'or qui renfermait le germe de toutes choses. Voy. les Mantras du Rigveda, et aussi le troisième livre du Bagavadam. Wichnou, dans le Bagavadam, se déclare tellement lié par les macérations de son adorateur Ambalischen, qu'il ne peut refuser aucune de ses demandes, et marche sur ses pas, comme le faon nouveau-né qui court après sa mère.

Pandou devaient leur naissance à la force d'une prière magique¹. L'anathème, qui est en quelque sorte la prière retournée, n'a pas moins de pouvoir. La malédiction d'un seul pénitent pénètre dans le ciel, glace ses habitants d'épouvante, les contraint à la soumission² : et cette influence irrésistible n'est pas réservée, comme on serait tenté de le croire, spécialement aux fidèles. Les géants révoltés, les esprits de ténèbres en retirent le même avantage³.

Les Indiens transportent, dans leurs relations les plus habituelles, cette arme mystérieuse, la seule convenable à leur faiblesse. Ils y recourent dans les affaires de la vie civile, comme dans leurs intérêts religieux, contre leurs persécuteurs sur la terre, comme contre leurs persécuteurs célestes, contre l'Anglais conquérant qui les opprime, comme contre leurs divinités inexorables, contre leurs créanciers ou leurs débiteurs, comme contre Brama ou Wichnou.

Tout autre genre de résistance est au-dessus de leurs facultés morales. Le suicide leur serait plus facile, et par un mélange singulier de force et d'apathie, c'est fréquemment dans le suicide qu'ils placent la résistance⁴. Désarmés de la sorte par leur propre nature, ils

¹ Rech. As. II, p. 188.

² Indratuymen, dont le char céleste parcourait plus rapide que la foudre le ciel et la terre, fut changé en éléphant par les malédiction d'un solitaire outragé. (BAGAVAD. liv. VIII.) Le chef des demi-dieux, Devendren, qu'avait maudit un autre solitaire, vit ses richesses jetées à la mer par un bras invisible, et fut chassé du séjour divin avec tous les dieux et tous les génies. (BAGAV. *ib.*) Conception plus bizarre encore ! Les malédiction réciproques ne perdent point leur efficacité. Schiven et Dackscha se maudissent l'un l'autre, et leurs anathèmes s'accomplissent. (BAGAVADAM, liv. IX.)

³ Le géant Érunia-Kasyapa s'imposa des austérités extraordinaires, et acquit par là un pouvoir prodigieux, dont il se servait pour attaquer les dieux et les hommes. Wichnou ayant tué son frère Eruniakschen, il redoubla ses pénitences pour parvenir à le venger, et obtint de Brama, par ce moyen, le privilège de ne pouvoir être tué ni blessé, soit par les dieux, soit par les hommes, soit par les géants ou par les animaux, de jour ni de nuit, dans une maison ni en plein air. Fort de ces avantages, il contraignit Wichnou même à se cacher ; et ce ne fut qu'à force de temps, de patience et de ruse, qu'éluant la prérogative que le géant avait obtenue, et prenant la forme d'un monstre qui n'était ni homme ni animal, mais qui tenait de l'un et de l'autre, le dieu fondit sur son adversaire, comme il franchissait le seuil d'un palais, et n'était encore ni dedans ni dehors, au moment du crépuscule, après le jour et avant la nuit. (BAGAVAD., liv. VI. SONNERAT, I, 137.)

⁴ Un usage indien que toutes les relations nous attestent, décèle d'une manière bien frappante cette impuissance de résistance active dans les habitants de l'Inde. Un Indien qui veut obtenir d'un individu une chose quelconque, se place à sa porte ou dans un chemin où il est sûr de le rencontrer, prenant avec lui du poison, un poignard ou quelque autre instrument de mort. À la vue de celui qu'il attend, il le menace, s'il ne lui accorde sa demande, de se tuer devant lui. Celui-ci n'ose passer outre, de peur d'être la cause du suicide ; et s'il n'est pas retenu par cette

sont, pour ainsi dire, conquis d'avance par le sacerdoce, qui, paisible au haut de la hiérarchie, accueille leurs hommages, sans avoir la peine de les exiger.

Son pouvoir trouve encore un auxiliaire dans un autre effet du même climat.

On dirait que la force créatrice s'y concentre exclusivement dans le développement des êtres matériels, dans le luxe de la végétation, dans l'énormité des formes et la richesse des couleurs du règne animal, et qu'elle néglige le principe de la vie morale, celui de la progression, du perfectionnement. Dans la plupart des contrées de l'Orient et du Midi, l'homme ne se complait, comme en Europe, ni à varier les objets qui l'entourent, ni à se varier en quelque sorte lui-même. Le temps, qui détruit les individus, ne change en rien l'ensemble. Les générations se remplacent sans se distinguer. L'Arabe porte les vêtements et les sandales qu'il portait du temps d'Abraham. Le Bédouin d'aujourd'hui pétrit ses gâteaux et enterre ses morts comme le Bédouin contemporain de Moïse. Depuis trois siècles, l'Indien voit dans l'habitant de l'Europe son maître et son fléau. Il subit son joug, mais il rougirait de ses parures et il repousse ses habitudes. Tout dans ces climats brûlants porte l'empreinte d'une nécessité invariable autant qu'irrésistible. L'usage y tient la place de

crainte, il est assez ordinaire de voir le premier exécuter sa menace. (Asiat. Res. III, 344.) Les Indiens se servent de ce moyen pour gagner leurs procès, pour obtenir le paiement de ce qu'ils prétendent leur être dû, pour réconcilier des ennemis, etc. (Ib. V, 268.) En 1787, la force ayant été mise en usage contre un bramine qui avait refusé de s'acquitter de ce qu'il devait au gouvernement, les bramines construisirent un khood, espèce d'enceinte circulaire, y renfermèrent une vieille femme, s'assirent à côté d'elle, et déclarèrent que, si les officiers de justice approchaient, ils mettraient le feu au bâtiment et périraient tous ensemble. La vieille femme, de son côté, menaça les Anglais, s'ils voulaient lui faire violence, de se jeter dans le premier puits qu'elle trouverait sur sa route. On a vu des bramines, poussés à bout par quelque sentence rendue contre eux, ou par les poursuites de leurs créanciers, se donner la mort, ou tuer, soit leurs enfants, soit leur mère, croyant que le crime retomberait sur leurs persécuteurs. Un Musulman, créancier d'un bramine, ayant arraché à la femme de ce dernier une bourse que son mari lui avait confiée, la mère du bramine se rendit avec son fils sur les bords du Gange. Là il redemanda au Musulman la somme dont il s'était emparé, exigeant de plus la réparation de son honneur offensé. Sur son refus, la mère présenta son col, ordonna à son fils de faire son devoir, et il lui abattit la tête d'un coup de sabre. Les parents se réunirent, laissèrent le corps sans sépulture, et frappèrent sur un tambour, pendant quarante jours et quarante nuits, pour tenir l'âme éveillée, afin qu'elle devînt l'ennemie éternelle de celui qui les avait outragés. (As. Res. V.) Ainsi les Indiens, éprouvant une impossibilité morale d'agir directement contre leurs ennemis, y suppléent en agissant contre eux-mêmes. Parmi nous, on cherche à contraindre les autres en les menaçant de leur faire du mal ; aux Indes, c'est en les menaçant de s'en faire.

la volonté. Tout semble avoir été imposé par le hasard, mais calculé pour la durée éternelle. Tout est frappé d'immobilité, et, par une conséquence naturelle, l'effet devient cause. Cette immobilité qui résulte de l'action du climat sur les facultés de l'homme, aggrave cette action. Le despotisme théocratique qu'elle favorise tient ses esclaves à distance l'un de l'autre. La communication habituelle des individus et des classes entre elles, principe de perfectionnement en Europe, est étrangère à l'Orient et au Midi. Des barrières religieuses séparent les castes, et grâce à la polygamie¹, sans cesse ramenée par le climat, soit de l'aveu soit au mépris de la loi religieuse et civile, la famille elle-même n'est plus une société. Isolée de la sorte, et sans distractions, l'espèce humaine est livrée toute entière à la pression constante et monotone de l'empire sacerdotal.

D'un autre côté, les climats du Midi, en rendant cet empire plus indestructible, en tempèrent les effets. Lorsque l'homme ne s'obstine pas à contrarier la nature, elle place presque toujours quelque remède à côté d'un grand mal. Les climats les plus favorables à l'autorité sacerdotale sont en même temps ceux qui répandent le plus de douceur sur le caractère, les habitudes et les mœurs des peuples. Les prêtres ne restent point étrangers à cet adoucissement salutaire. Lorsque, au contraire, la toute-puissance du sacerdoce est l'effet d'une transplantation accidentelle, et repose par là même sur des institutions qui n'ont point leur source dans la nature, ce qui doit arriver dans les climats septentrionaux, aucune compensation ne saurait avoir lieu. Toutes les époques de l'histoire des Gaules ou de la Grande-Bretagne attestent la férocité des druides, tandis que les brames se montrent souvent bienveillants et secourables. Les préceptes généraux de leur morale sont purs et sublimes². Leur âme est ouverte à la pitié. Tous les êtres souffrants excitent leur sympathie.

¹ La polygamie, dit Heeren, est un obstacle insurmontable à toute autre forme de gouvernement que le despotisme religieux ou politique. En investissant le chef de famille d'une autorité nécessairement illimitée, elle lui rend moins révoltante l'idée d'une obéissance aveugle qu'il exige et pratique tour à tour. Elle met en dehors de l'État le sexe condamné à la servitude, et, faisant du mari un maître et des femmes autant d'esclaves, elle constitue le despotisme pour ainsi dire en sous-œuvre ; car elle le consacre dans la famille, le type et la base de la société.

² Le pardon des injures n'est inculqué nulle part avec plus de force et d'onction que dans les poèmes des Indiens et des Persans. « Le devoir de l'homme vertueux », dit un de leurs poètes qui écrivait trois cents ans avant notre ère, « consiste non seulement à pardonner, mais à faire du bien, dans le moment de sa destruction, à celui qui le détruit, comme l'arbre de sandal, à l'instant de sa chute, répand son parfum sur la hache qui le frappe. » La même idée se retrouve dans Sadi, et les célèbres distiques d'Hafiz la développent et la varient avec une profusion d'images : « Il imite le coquillage, qui donne ses perles à celui qui lui déchire le

Cette disposition s'étend sur leurs cérémonies les plus cruelles, et voile en quelque sorte l'atrocité des sacrifices humains. Il est défendu d'immoler celui qui ne s'offre pas volontairement. L'humanité des Indiens a besoin, jusque dans cette pratique barbare, du consentement de la victime, pour s'excuser à ses propres yeux, et ce désir se manifeste encore dans chacune des paroles que le sacrificateur prononce¹.

C'est à la douceur de mœurs² que le climat inspire qu'on doit attribuer l'esprit de tolérance qui éclate dans les livres religieux de presque toutes les sectes indiennes³. Mais pour peu que l'intérêt

sein, le rocher qui décore de diamants la main qui perce son flanc, l'arbre qui répand ses fruits ou ses fleurs en échange des pierres qu'on lui lance. » (As. Res. IV, 167.)

¹ Il commence par s'adresser à celui-là même qu'il va mettre à mort. « Tous les êtres existants », lui dit-il, « ont été créés pour le sacrifice, et je ne commets aucun crime en te privant de la vie. » Mais peu satisfait du raisonnement qui le justifie, il se répand ensuite en éloges, en adorations et en promesses. « Ô le meilleur des hommes », s'écrie-t-il, « toi, la réunion de toutes les divinités favorables, daigne m'accorder ta protection, conserve mes enfants, mes parents et moi-même, qui te suis tout dévoué ; et comme ta mort est inévitable, renonce à la vie, en faisant un acte de bienveillance. Accorde-moi le bonheur qu'on obtient par la dévotion la plus austère, par les actes de charité, par l'observance des cérémonies, et en même temps, ô le plus excellent des mortels, atteins aussi la félicité céleste ! »

« À ces mots », continue le chapitre de sang, « les dieux se rassemblent dans la victime : elle devient pure de tous ses péchés. Son sang se change en ambrosie, et le repos de l'âme, l'oubli des agitations terrestres, le bien suprême sont pour l'éternité son partage ».

Enfin, même quand le bras du sacrificateur a porté le coup fatal, son œil doit éviter de contempler son ouvrage. Il faut qu'il détourne la vue, en présentant aux dieux la tête de celui qu'il a frappé. (Asiat. Res. V, 371-391.)

Comparez ces rites avec ceux des peuples du Nord et de l'Occident, qui croyaient ajouter au prix de l'offrande, par la prolongation des souffrances et les raffinements de la cruauté. Vous ne pourrez méconnaître l'effet du climat.

² Cette douceur de mœurs n'abandonne pas les Indiens même lorsqu'ils se font la guerre. Les soldats d'une armée, quand un intérêt ou une affection privée les appellent dans l'armée ennemie, y vont et en reviennent sans rencontrer d'obstacles et sans courir de dangers. (LA FLOTTE, Ess. Hist. sur l'Inde, p. 260.)

³ Chacun, disent les Indiens, peut aller au ciel par un chemin particulier. (Dow, Relat. des Recherch. de Mahumet-Akbar sur la relig. ind.) « Quelle que soit l'image que le suppliant adore dans sa foi, c'est moi seul qui lui inspire cette ferme foi », dit Crischna dans le Bhaguat-Gita, « cette foi avec laquelle il tâche de se rendre cette image propice et obtient enfin l'objet de ses désirs, ainsi que je l'ai déterminé. Ceux qui, soupirant après l'accomplissement de ce qu'ils souhaitent, suivent la religion indiquée, obtiennent une récompense passagère ; mais ceux qui ne pensent qu'à moi seul, je porte le fardeau de leur dévotion, c'est-à-dire, ils ont une récompense impérissable, et ne retournent plus dans un corps mortel. Ceux qui adorent d'autres dieux avec une ferme foi, m'adorent aussi, quoique involontairement. Je participe à tous les cultes, et je suis leur récompense. Ceux qui

sacerdotal se croie compromis, l'esprit sacerdotal se réveille : vainement alors une nature amie et bienfaisante semble prendre à tâche d'éloigner les Indiens de toute superstition sanguinaire. Le sacerdoce triomphe de cette nature : les religions du Midi passent tour à tour et subitement de la tolérance la plus touchante à la férocité la plus effroyable, de la pitié la plus exaltée, même pour les animaux, à la cruauté la plus impitoyable pour les hommes, et si l'on veut en avoir la preuve, qu'on relise cette citation que nous ne pouvons mieux reproduire qu'en empruntant les propres paroles de l'élégant traducteur : Que du pont de Rama jusqu'à l'Himala, blanchi par les neiges, quiconque épargnera les bouddhas, enfants ou vieillards, soit lui-même livré à la mort, criait l'impitoyable Koumaril-Bhatta à ses satellites sanguinaires, en leur ordonnant le massacre des bouddhistes¹.

adorent les Dévétas s'incorporent dans les Dévétas, ceux qui adorent les pétrées ou patriarches s'unissent aux patriarches, les serviteurs des bhoots ou esprits s'absorbent dans les bhoots, et ceux qui m'adorent ne font qu'un avec moi. » N'est-il pas remarquable que, tandis que d'autres réformateurs menacent de châtimens éternels ceux qui refusent de professer leur doctrine, la seule peine que leur inflige Crischna soit de recevoir une récompense plus courte et plus imparfaite que celle qui est accordée aux fidèles ? Tout ennemi de Dieu, disent encore les Indiens, tout homme qui, en le combattant, sous quelques-unes des formes qu'il a prises, est tué par lui ou par son incarnation, est sauvé par cela même que l'incarnation le touche en le tuant. (Asiat. Mag.) Tant la douceur du climat de l'Inde dispose les esprits à la tolérance !

¹ CREUTZ, trad. fr. I, 306-307.

CHAPITRE III.

De la fertilité ou de la stérilité du sol.

La fertilité ou la stérilité du sol doivent entrer aussi en ligne de compte. Les Indiens et les Nègres de la côte d'Afrique habitent un climat également chaud. Ils détestent également le travail : mais le nègre qui s'y voit contraint, parce qu'une nature avare le condamne à lui arracher une nourriture qu'elle lui refuse, conserve une habitude d'action et de mouvement qui le suit dans ses plaisirs mêmes ; tandis que l'Indien, aux besoins duquel un sol fécond fournit avec une prodigalité spontanée, place dans une immobilité presque complète le bonheur suprême. Après le repos, l'Indien, comme fatigué du repos même, se repose encore. Après le travail, le nègre, comme s'il était infatigable, cherche des jeux bruyants et des danses qui l'enivrent et qui l'étourdissent. Il en résulte qu'à peu d'exceptions près, qui tiennent à des accidents fortuits, les Nègres de l'Afrique sont beaucoup moins occupés de religion que les habitants de l'Inde, et que le sacerdoce a bien plus de pouvoir sur les seconds que sur les premiers.

De plus, partout où le règne végétal est riche et diversifié, la connaissance des simples acquiert une importance fort supérieure à celle que peut lui donner un sol aride, et l'exercice de la médecine devient alors plus que jamais une cause additionnelle de l'influence sacerdotale.

La fertilité du sol a encore un autre effet. Dans les pays où le travail est une condition nécessaire de la subsistance, la multiplicité des cérémonies qui l'interrompent ou le suspendent, a des inconvénients graves qui n'existent point quand la terre vient au devant des besoins de l'homme. Alors les prêtres profitent de leur ascendant pour multiplier les cérémonies, et le grand nombre des solennités religieuses accroît ensuite l'ascendant de ceux qui les ont instituées. Tout ce que nous savons de la religion égyptienne nous en est une preuve. Mais comme il arrive que ces institutions se transportent des pays où elles étaient, sinon convenables, du moins innocentes, dans ceux où des circonstances différentes les rendent nuisibles, les commandements de la religion contrarient les nécessités locales ; et pour l'emporter sur ces nécessités, le sacerdoce est obligé d'exercer son autorité plus impérieusement, et de s'en arroger davantage, précisément là, où, d'après l'état naturel des choses, il devrait en avoir moins.

Quelquefois la même cause, ou pour mieux dire les deux causes opposées secondent le sacerdoce dans ses usurpations, en introduisant des dogmes qui lui sont favorables. Ainsi le Delta fertile suggérait aux Égyptiens l'idée du bon principe : mais par là même, l'aridité des déserts de la Libye semblait trahir l'action d'une divinité malfaisante. Or, il n'est aucune doctrine dont les prêtres s'emparent avec plus d'avantage que de la notion d'un dieu du mal.

CHAPITRE IV.

*De la nécessité de travaux matériels
pour l'existence physique des sociétés.*

Chose remarquable ! tandis que l'amour du repos et l'indolence favorisent l'empire des prêtres, la nécessité urgente de travaux matériels pour l'existence physique d'une société naissante y contribue aussi, et plus fortement peut-être encore. « On ne saurait », dit Diodore¹, « calculer, en voyant le lac Moëris, « combien de milliers d'hommes et quel prodigieux nombre d'années ont dû être employés à l'achèvement d'une telle entreprise. » Or, son exécution pesait naturellement sur les castes inférieures. Sa direction était confiée à la caste régnante. Cette caste pouvait seule indiquer les travaux et en contraindre l'exécution. Elle avait le secret de l'inondation, elle calculait son retour et ses phases, elle savait distribuer les eaux fécondantes, les empêcher d'être destructives, les contenir, ou les répandre, les diviser en canaux, leur opposer des digues. Le peuple était condamné à l'obéissance sous peine de la vie ; car il s'agissait de défendre, contre les empiétements des eaux toujours menaçantes, une contrée arrachée à leur domaine, et qu'elles tendaient sans cesse à ressaisir. De là l'oppression la plus sévère, justifiée d'abord par la nécessité, prolongée ensuite par l'intérêt, transformée en devoir par la religion, et sanctionnée par l'habitude².

Cette circonstance dut imprimer au culte et au sacerdoce de l'Égypte un caractère beaucoup plus sombre que ne le fut jamais celui de la religion indienne et de ses ministres. Aussi n'aperçoit-on chez les Égyptiens aucune trace de la douceur, de l'humanité, de l'esprit de tolérance dont on doit faire honneur aux peuples de l'Inde.

¹ I, 2, 8.

² Par un effet de cette habitude, assez facile à expliquer, bien qu'il semble bizarre, un peuple accoutumé à des travaux nécessaires se résigne plus facilement qu'un autre aux travaux inutiles. Le gouvernement égyptien, théocratique ou royal, continua d'en imposer d'énormes à ses sujets, ou pour mieux dire à ses esclaves. Les rois suivirent l'exemple des prêtres, même en les combattant. Chemnis et Chephren, le persécuteur du sacerdoce, firent élever les deux plus grandes pyramides : mais les peuples, irrités à la fin, ou plus vraisemblablement excités par les prêtres, jurèrent de tirer de ces monuments les corps de ces princes, et de les mettre en pièces, ce qui les empêcha de s'y faire enterrer. (DIOD. I, 2, 16.)

CHAPITRE V.

Des phénomènes propres à exciter la surprise ou la terreur.

À cette cause, particulière à l'Égypte, s'en joignait une autre dont l'action s'exerça pareillement en Étrurie. La fécondation de l'Égypte ressemblait à un miracle annuel. Les phénomènes qui accompagnaient l'arrivée des eaux, leur séjour et leur retraite, jetaient les esprits dans l'étonnement. Les météores, les exhalaisons, les brouillards fétides¹ qui s'élevaient du limon de toute une contrée submergée et sur laquelle un soleil brûlant dardait ses rayons ; les évènements nombreux et variés, résultats nécessaires du mouvement général de tout un peuple, fuyant lors de la crue du fleuve, et redescendant des montagnes à mesure que les plaines étaient abandonnées par les eaux, tant de causes ne pouvaient manquer de disposer les âmes à la superstition et de les asservir à ses ministres.

De même, en Étrurie, les tremblements de terre, les apparitions effrayantes, les miasmes nuisibles², favorisèrent le triomphe du

¹ Le ciel de l'Égypte n'était certainement pas dans l'origine ce ciel pur et serein qui est aujourd'hui l'un des privilèges de cette contrée. Aussi longtemps qu'elle fut couverte de marais, et avant que les eaux eussent été détournées dans des canaux nombreux, l'atmosphère dut être humide et malsaine. Des exhalaisons meurtrières s'échappaient de la Basse-Égypte, surtout près du lac Serbonis, et les Égyptiens nommaient ces exhalaisons les vapeurs de l'haleine de Typhon. PLUTARCH. Vit. Anton. c. 3.

² Telles sont les causes principales que Cicéron assigne à la grande influence des devins toscans. « Propter aeris crassitudinem apud eos, multa fiebant, et quod, ob eandem causam, multa inusitata, partim ex cœlo, partim ex terrâ, oriebantur, quædam etiam ex hominum pecudumve conceptu et saltu, perterritorum exercitissimi interpretes extiterant. (De Divinat.) Valère Maxime (liv. I) appelle l'Étrurie *mater omnis superstitionis*. Le mot de cérémonies est dérivé du nom de la ville de Cærès, en Étrurie, tant les Étrusques étaient adonnés aux cérémonies de la religion. *Fest. v^o Cærimoniarum*. L'Orient, dit un ancien, lisait la destinée dans les astres ; l'Étrurie, dans les éclairs et les phénomènes fortuits qui frappaient les regards.

Les tremblements de terre paraissent avoir été beaucoup plus fréquents dans cette partie de l'Italie anciennement que de nos jours. Les historiens en parlent comme revenant presque toutes les années. C'était peut-être parce que les volcans avaient des éruptions moins régulières. Orose dit (VIII, 10) que le Vésuve n'a lancé des feux au dehors que l'an 829 de Rome, lors de l'éruption qui causa la mort de Pline l'Ancien. Le culte des éléments, ou des forces occultes de la nature, put devoir à ces causes une grande extension.

Près du temple de Vénus Aphakitis, à Aphaca, entre Héliopolis et Byblos, était un lac du sein duquel s'élevait subitement une flamme de forme ronde. Ce phénomène, rapporté par Sénèque (Quæst. Nat. 3, 26), et par Zozime (I, 58),

sacerdoce, transplanté dans cette contrée par des colonies de Pélagés qui étaient sorties de Grèce avant les temps héroïques¹.

entretenait merveilleusement le peuple, au dire des historiens, dans sa soumission aux prêtres.

¹ Le pays de Congo est sujet à des tremblements de terre, à des inondations, à des sécheresses, à des épidémies. C'est dans ces temps malheureux que la puissance des gangas s'accroît et se déploie. (Parallèle des Religions, I, 719.)

CHAPITRE VI.

Influence du caractère et des occupations habituelles des peuples.

L'autorité sacerdotale ne se ressent pas moins du caractère pacifique ou belliqueux des peuples. L'Égypte vécut longtemps pacifique. La disposition de ses habitants ne fut jamais guerrière¹. Il n'y eut donc pas, dans ce pays, comme en Grèce, des chefs de peuplades armées qui limitèrent ou anéantirent la domination théocratique. Il n'y eut pas non plus, comme à Rome, des institutions politiques comprimant le sacerdoce en se l'incorporant. Les tentatives des soldats ou des princes pour devenir indépendants furent infructueuses, ou du moins le succès fut éphémère, et l'Égypte fut toujours livrée aux prêtres, d'abord ses rois, et tuteurs de ses rois, après être descendus du trône. Ces prêtres reconnaissaient tellement les avantages qu'avait pour eux une paix éternelle, que les conquêtes de Sésostris et les expéditions de ses successeurs ne leur furent jamais qu'un objet de scandale. Les rois de l'Égypte étaient condamnés à l'inaction. Leurs noms ne servent qu'à désigner une succession d'années que ne marque aucune entreprise mémorable ; et trois cent trente d'entre eux se succèdent, comme des ombres grisâtres que rien ne caractérise ou ne distingue, et qui se suivent silencieusement dans la route uniforme que leur a tracée la volonté qui les fait mouvoir.

Il est probable, d'un autre côté, que, sans leur passion pour la guerre, les Scandinaves n'auraient pas lutté si longtemps contre les usurpations des drottes, et qu'il n'aurait pas fallu, pour surmonter leur résistance, trois révolutions et deux invasions étrangères². Vraisemblablement, si nous connaissions en détail l'histoire de la Germanie et de la Gaule, nous verrions l'ascendant si redoutable des druides ébranlé quelquefois par les prétentions des chefs militaires.

En général, plus l'homme est occupé des intérêts de la terre, moins il se laisse dominer par d'autres hommes qui parlent au nom du ciel. Tout ce qui le rappelle aux agitations de la vie met des bornes à un pouvoir dont la base est ailleurs que dans ce monde, et dont les promesses ne doivent s'accomplir qu'au-delà du tombeau.

¹ « Ni les Égyptiens », dit Strabon (Liv. XVII), « ni les peuples qui les avoisinent, n'ont des inclinations belliqueuses. »

² Nous développerons cette vérité historique quand nous exposerons la marche de la religion scandinave.

Si, malgré les faits épars qui constatent la puissance terrible du sacerdoce carthaginois, il est rarement parlé des prêtres dans ce qui nous a été transmis sur Carthage, cela s'explique par l'esprit d'entreprise et d'activité mercantile qui, chez ces rivaux des Romains, eut indubitablement des effets analogues à ceux de l'esprit belliqueux chez les sectateurs d'Odin.

Mais telle est l'action compliquée des causes diverses qui se combinent et se modifient, que le commerce qui limitait à Carthage le pouvoir des prêtres le favorisait en Éthiopie.

Les collèges d'Ammonium et de Méroé habitaient les fertiles oasis parsemées dans ces sablonneux déserts. Ces oasis étaient le lieu de repos des caravanes qui traversaient la contrée. Là seulement elles trouvaient de l'eau, des végétaux et de l'ombre. Mais elles y cherchaient encore et la direction qu'elles avaient à suivre, et la distance ou la position des lieux qu'elles devaient parcourir. Les prêtres leur donnaient ces renseignements au fond des temples, dont les oracles¹, en indiquant aux voyageurs leur route, leur révélaient en même temps la destinée qui planait sur eux.

¹ Tel était celui de Jupiter Ammon, situé dans une oasis au sein d'une mer de sable.

CHAPITRE VII.

De l'effet des grandes calamités politiques.

Les grandes calamités politiques ont aussi leur influence sur l'étendue de l'autorité sacerdotale. Dans les pays mêmes où le climat trace des limites plus étroites à cette autorité, ces limites ne résistent point aux circonstances extraordinaires qui ramènent l'homme à la superstition. De grandes défaites, de grands malheurs, une famine, une peste, la réveillent d'autant plus terrible, qu'elle est analogue au caractère des peuples que la guerre a rendus féroces. Le despotisme théocratique reparaît dans sa plus effrayante latitude, et il y a des rites épouvantables. La prospérité, la richesse, peut-être quelque commencement de lumières avaient diminué l'empire des prêtres carthageois : mais Carthage est menacée par Agathocle. Les organes des dieux reprennent soudain toute leur autorité, les enfants des plus illustres familles sont traînés dans les temples, et leur sang offert en expiation et en sacrifice¹.

¹ DIOD. Sic. XX, 3. Le même fait se reproduit à Tyr, lorsque Alexandre assiégea cette ville. QUINT-CURT. IV, 4.

CHAPITRE VIII.

De l'effet des migrations.

Les migrations lointaines sembleraient d'abord devoir être plutôt préjudiciables qu'utiles au pouvoir du sacerdoce. La guerre, lors même qu'elle n'est pas le but principal de ces migrations, en est l'inséparable accessoire. Le courage personnel, le talent militaire, facultés qui ont besoin d'un exercice habituel pour se développer, et qui précipitant l'homme dans la vie active, et le condamnant au contact de la multitude, dont le sacerdoce aime à s'isoler, sont peu compatibles avec le prestige dont cet ordre s'entoure, appellent autour de lui des rivaux redoutables¹. Aussi voyons-nous plusieurs nations s'affranchir, au moins pour quelque temps, de leurs prêtres, durant les longs voyages qu'elles entreprenaient à main armée pour chercher une patrie. Dans la traversée d'Égypte en Grèce, et par l'amalgame des colonies égyptiennes et des tribus grecques², le sacerdoce perdit presque entièrement son autorité ; et beaucoup plus tard, dans un nouveau monde, ce fut une migration dont néanmoins un prêtre avait été l'instigateur et le guide qui porta la tribu des Ténochkans, au Mexique, à choisir pour chef Acamapitzin. Les colonies mêmes qui étaient plus particulièrement dévouées à la cause sacerdotale, celles d'Éthiopie³, par exemple, qui abandonnaient leur pays pour faire triompher cette cause, n'échappèrent pas toujours complètement à cet effet naturel d'une expatriation qui les lançait au milieu de périls inconnus. Tandis qu'à Méroé le roi devait être tiré de la caste sacrée, l'histoire nous apprend qu'en Égypte Séthos, ce prêtre de Phthas, qui s'empara du trône, fut considéré comme un usurpateur.

Cependant, des circonstances particulières peuvent faire servir au profit du sacerdoce ces migrations même qui d'ailleurs le menacent. La sortie d'Égypte, les souffrances des Juifs, leur séjour dans le désert, ont certainement consolidé l'empire de Moïse et des lévites. C'est que le peuple juif avait un but déterminé, et qu'avant de quitter la terre de l'esclavage, son prophète avait fixé ses regards sur une contrée que Dieu lui promettait. Toute son expédition était reli-

¹ Voy. le ch. suivant sur la lutte du pouvoir sacerdotal contre le pouvoir militaire et politique.

² Nous prouverons ceci dans le livre V.

³ Voy. livre III, ch. 3.

gieuse. Elle reposait en entier sur des espérances qui avaient la foi pour base, et le serment de Jéhovah pour garant.

D'ailleurs l'affaiblissement de l'autorité sacerdotale par les migrations, n'est le plus souvent que momentané. Quand un état fixe remplace la vie errante, le sacerdoce, s'il ne reprend pas son titre, reprend son pouvoir. Il en fut ainsi en Égypte et au Mexique, et s'il n'en fut pas ainsi en Grèce, nous en dirons la raison dans le livre suivant.

CHAPITRE IX.

De la lutte du pouvoir politique et militaire contre le pouvoir sacerdotal.

Indépendamment des causes accidentelles ou passagères qui peuvent apporter à l'étendue et aux formes du pouvoir sacerdotal des modifications plus ou moins importantes, il en est une, qui, sans avoir obtenu, chez les peuples anciens, des résultats plus décisifs ou plus durables que celles dont nous venons de nous occuper, a produit néanmoins des effets trop remarquables, et jeté l'espèce humaine dans une agitation trop habituelle, pour que nous ne croyions pas indispensable d'entrer à ce sujet dans quelques développements. Nous voulons parler de la lutte qui, dans toutes les contrées soumises aux prêtres, s'est toujours établie entre eux et les dépositaires des autres pouvoirs.

Cette lutte est dans la nature des choses et par conséquent inévitable.

Même dans les pays où le sacerdoce est originairement le pouvoir unique, une autorité subordonnée ne tarde pas à se constituer. Occupés du soin de dominer les peuples par la religion, les prêtres sont forcés de déléguer à des mains subalternes l'administration de l'État et sa défense contre les invasions étrangères. En conséquence, deux nouveaux pouvoirs se forment : le pouvoir politique, et le pouvoir militaire. Dans l'origine, ils ne paraissent qu'une émanation du sacerdoce. Ses délégués reçoivent de lui une mission révocable, et remplissent un devoir d'obéissance, plutôt qu'ils n'exercent une autorité. Mais dès lors la puissance semble pourtant divisée. Ses diverses branches sont confiées en apparence à des mains différentes, et cette apparence amène bientôt la réalité. Les chefs temporels du gouvernement, les généraux des armées, se pénètrent du sentiment de leur force, et le moment arrive, où, soit par une impulsion spontanée, soit parce que l'opinion les y invite, ils répudient leur assujettissement, et prétendent à l'indépendance. C'est le signal d'une lutte qui, une fois engagée, ne doit plus finir.

Tel est le spectacle que nous offrent l'Inde, l'Égypte, la Perse et surtout la Judée.

Tantôt les cutteries ou guerriers, enflés d'orgueil, secouent l'autorité des bramines. Mais quelque avatar venge la caste sacrée et

punit les rebelles avec une sévérité effrayante¹. Tantôt un monarque impie, ayant interdit le culte des dieux, et donné l'exemple du mélange sacrilège des castes, les malédictions du sacerdoce le frappent de mort, et son successeur, plus docile, se replace sous l'influence des ministres des autels². D'autres fois, les destructions périodiques du monde sont attribuées à la diminution du respect pour l'ordre sacerdotal ; et toujours du sein de l'abîme sortent des bramines, pour gouverner l'univers ressuscité³.

¹ Les cutteries, enfants du soleil, ayant opprimé les bramines, Para Surama, le sixième avatar de la race de la lune, bramine lui-même, mais courageux comme un cuttery, attaque les factieux, les défait en vingt-et-une batailles rangées, rempli de leur sang des lacs entiers, partage leurs biens, et pousse si loin sa rigueur implacable, que les bramines eux-mêmes, dont il rétablit l'empire, s'affligent de la vaste destruction qui est son ouvrage. (Mythol. des Indous, I, 280-290 ; SCHLEGEL *Weisheit der Indier*. p. 184.) Cette lutte des guerriers contre les bramines forme un épisode du Mahabarât. À Malva, est-il dit dans le 5^e livre, régnait un prince nommé Herghès. Son armée n'était composée que de cutteries. Une guerre s'éleva entre lui et le roi des bramines. Dans chaque bataille les cutteries étaient les plus nombreux, et pourtant ils étaient toujours vaincus. Ils allèrent enfin trouver les bramines, et leur demandèrent : D'où vient que vous remportez toujours la victoire, quoique nous soyons plus nombreux que vous ? Le Mahabarât ne rapporte pas la réponse des prêtres. (HEEREN, *Idées sur l'Inde*, p. 566.)

² Bein, ou Vena, fils de Ruchnan, parvenu au trône par la fuite de son père, défendit toute adoration envers les dieux et toute justice entre les hommes. (Le sacerdoce voit toujours dans l'ébranlement de son pouvoir la disparition de toute justice.) Il imposa silence aux bramines, et les chassa d'auprès de lui. Il contracta ensuite avec une femme de leur caste une union réprouvée, permettant que d'autres l'imitassent, et que les enfants des dieux se confondissent avec les enfants des hommes. Quarante-deux castes mêlées naquirent de ces mariages impurs. Alors les bramines le maudirent et lui ôtèrent la vie. Comme il était sans postérité, ils frottèrent ses mains l'une contre l'autre, et de son sang naquit un fils tout armé, savant dans les saintes sciences, et beau comme un dieu. De sa main gauche, les bramines firent sortir une fille qu'ils lui donnèrent pour femme. Il régna justement, protégeant ses sujets, maintenant la paix, punissant les désordres et honorant les bramines. (As. Res. V, 252.)

³ Lors de l'une de ces catastrophes, dans le second âge, disent les Indiens, il y eut un petit nombre d'individus de la caste des bramines, de celle des commerçants et de celle des artisans qui furent épargnés ; mais il n'y en eut aucun de la caste des guerriers ou princes, parce qu'ils avaient tous abusé de leur force et de leur pouvoir. À la renaissance du monde, une nouvelle caste de gouvernants fut créée ; mais, pour qu'elle ne fût plus ainsi disposée à s'égarer, elle fut tirée de la caste des bramines ; et Rama, le premier de cette nouvelle caste, fut le protecteur des prêtres, et ne se dirigea que d'après leurs conseils. Les lois de Menou font mention de plusieurs races de guerriers devenus sauvages, c'est-à-dire s'étant affranchis du gouvernement théocratique et de la division en castes, entre autres les Pehlaves, que Schlegel conjecture être une tribu des Mèdes, dont la langue s'appelle encore le pehlvi. Ce fait viendrait à l'appui de ce que nous avons dit ci-dessus, que même en Médie, et à plus forte raison chez les Perses, depuis la

Il est vraisemblable que des révolutions analogues agitèrent l'Égypte, durant ce qu'on appelle le règne des dieux¹. La caste des guerriers, la seconde de l'État, paraît s'être soulevée contre la première² : mais celle-ci remporta la victoire. L'établissement postérieur de la royauté ne termina point la lutte³. Les monarques réfractaires succombèrent durant leur vie, ou après leur mort⁴ ; et dans le partage de l'Égypte entre douze rois, celui qui se sépara de ses collègues pour se remettre à la merci des prêtres⁵, obtint bientôt la souveraineté de tout l'empire, qu'il s'était résigné à ne régir que d'après leurs ordres⁶.

conquête de la Médie par Cyrus, la division en castes n'a pas subsisté dans toute sa rigueur. (SCHLEGEL, *Weisheit der Indier*. p. 184-185. *Lois de Menou*, X, 43-45.) Les livres indiens parlent encore d'un bramine de Magadha, qui fit périr Nandha, le roi du pays, et plaça sur le trône une dynastie nouvelle. (As. Res. II, 139.)

¹ Ce règne des dieux en Égypte aurait duré dix-huit mille ans, suivant les annales sacerdotales de cette contrée, et il aurait fini dans la personne d'Horus, fils d'Osiris. (DIOD. I, 2, 3.) « Autrefois », dit Hérodote, « les dieux avaient régné en Égypte ; ils avaient habité avec les hommes, et il y en avait toujours un qui exerçait la souveraineté. » Il est probable que chez beaucoup de peuples il y avait eu de même une théocratie antérieure au gouvernement temporel. Le règne des planètes, représenté chez les Chaldéens comme ayant précédé celui des hommes, est l'époque de cette théocratie nommée en Égypte le règne des dieux.

² Hérodote (II, 141) mentionne une inscription destinée à conserver le souvenir de cet événement.

³ « L'impiété des rois d'Égypte envers les dieux du pays », dit Diodore (I, 2, 3), qui écrivait d'après les renseignements sacerdotaux, « a donné lieu à de fréquentes révoltes. »

⁴ Le premier roi de l'Égypte fut Ménès. Ses lois sur la religion limitèrent l'empire du sacerdoce. (DIOD. I.) Aussi lui attirèrent-elles le courroux de cet ordre, qui, ayant regagné son influence sur ses successeurs, autorisa ou obligea Technatis à faire graver sur une colonne des malédictions contre Ménès. (PLUT. de Is. et Osir.) Deux autres rois, que les annales écrites par les prêtres traitent de tyrans et de rebelles, Chéops et Chéphren, firent fermer les temples pendant trente années. (DIOD. I.) M. Denon remarque que ce fut durant cette compression anti-sacerdotale que fut construit le seul palais qui ait appartenu aux rois d'Égypte. (Voy. en Ég. II, 115.) Mais le prêtre Séthos s'empara de nouveau du trône, et enleva à la caste militaire les possessions qui lui étaient assignées ; aussi refusa-t-elle de le servir contre Sennacherib, roi d'Assyrie. (HÉROD. II, 141.) L'anecdote de l'Éthiopien Sabacon, devenu roi d'Égypte, qui, ayant reçu en songe l'ordre de faire scier tous les prêtres d'Égypte par le milieu du corps, et reculant devant un tel crime, abdiqua le pouvoir, ne serait-elle pas une tradition défigurée de quelque conspuration des prêtres égyptiens contre un étranger devenu leur maître ?

⁵ HÉROD. II, 147-152.

⁶ Il est remarquable que ce Psammétichus, qui avait dû sa victoire sur la Dodécarchie à sa soumission au sacerdoce, chercha pourtant à préparer la ruine du pouvoir sacerdotal, tant en s'appuyant sur des troupes étrangères qu'en ouvrant les portes de l'Égypte aux commerçants grecs.

Nous ne mentionnerons ici qu'en passant l'Éthiopie, qui fut le théâtre de révolutions beaucoup plus sanglantes. On a vu que les prêtres de Méroé condamnaient à mort leurs rois ; et en revanche, l'un de ces derniers, Ergaménès, contemporain du second Ptolemée, fit massacrer tous ces prêtres dans leur temple même.

L'histoire de l'Étrurie ancienne est restée fort obscure. Mais l'ordre donné aux Étrusques par leur roi Mézence de lui présenter les prémices qu'ils avaient coutume de consacrer aux dieux pourrait bien n'avoir été qu'un effort de la royauté contre le sacerdoce¹.

Nous avons annoncé déjà que nous traiterions dans un livre suivant de la religion des Scandinaves, et des révolutions qui se terminèrent par le triomphe du chef d'une colonie de prêtres².

La même lutte s'offre à nous en Perse ; mais elle se complique de circonstances particulières, et nous sommes forcés, au risque d'encourir le blâme d'une digression qui sera courte, d'exposer ces circonstances, afin d'être compris.

Trois puissants empires, les Babyloniens, les Lydiens et les Mèdes, se partageaient l'Asie. Les Perses nomades et dans un état d'extrême grossièreté, obéissaient aux Mèdes, autant que des hordes errantes, encore dans la vigueur de la barbarie, peuvent obéir à des maîtres amollis par une longue civilisation. Au sein même de la Perse, des clans montagnards, quelquefois vaincus, jamais soumis, habitaient d'inaccessibles retraites³. Cyrus qui se nommait Agradate⁴, se fit proclamer chef de ces tribus divisées. Ses tentatives et leur réussite, telles qu'elles nous sont racontées par Hérodote, attestent combien ces tribus étaient encore voisines de l'état sauvage⁵.

¹ MACROB. Saturn. III, 5.

² Un auteur érudit, mais systématique (Wedel Jarlsberg, *Abhandlung ueber die æltere Scandinavische Geschichte*, p. 173, 269-272), nous paraît s'être trompé sur la marche de la religion scandinave. Dans son hypothèse, l'un des Odins, à force de ruses et de violences, aurait établi la monarchie sur les débris d'un gouvernement théocratique. Mais ses récits sont trop circonstanciés pour être véritables. Quand il s'agit d'époques aussi obscures, vouloir lier l'un à l'autre chaque fait isolé qu'elles nous présentent, et prétendre remplir toutes les lacunes, est un moyen sûr d'ajouter beaucoup d'erreurs à quelques vérités ; et plus un récit est cohérent, plus ses parties différentes sont en harmonie, plus leur combinaison, quelque ingénieuse qu'elle soit, doit être suspecte.

³ HÉRODOTE, I, 125.

⁴ STRABON.

⁵ « Cyrus », dit Hérodote, « ayant délibéré en lui-même sur l'expédient le plus habile pour porter les Perses à l'insurrection, jugea que le plus efficace serait le suivant, qu'il mit en conséquence en usage. Ayant écrit une lettre dans laquelle il supposa ce qui lui convenait, il convoqua une assemblée des Perses, et ouvrant la lettre et la leur lisant, il leur dit qu'Astyage (le roi des Mèdes) l'avait nommé leur chef. Je vous ordonne donc, ô Perses, de vous rendre ici, chacun avec sa faux.

Les ayant réunies, Cyrus les conduisit contre leurs dominateurs efféminés, qu'affaiblissaient les raffinements du luxe, l'étendue de leurs possessions, le despotisme fatal aux maîtres comme aux esclaves, l'anarchie compagne inséparable du despotisme dans les vieux empires. La victoire d'Agradate fut facile.

Ce qu'il fit d'ailleurs, ses conquêtes, ses ruses, ses institutions vantées qui aboutirent à léguer l'Asie à un insensé, et à fonder une dynastie qui dura sept ans, toutes ces choses nous sont étrangères. Ce qui nous intéresse, c'est d'apprendre quelle fut sa conduite envers le sacerdoce du vieil empire qu'il avait conquis.

La religion de la Bactriane était une religion sacerdotale. Elle consacrait la division en castes¹, et la caste des prêtres, héréditaire et puissante, participait au gouvernement, et marchait en tête des pompes et des solennités de la cour.

Le chef des barbares fut ébloui par ces solennités et ces pompes. Il se hâta de s'en entourer, avec cette vanité naïve qui n'est point étrangère aux rois nés sur le trône, et qui distingue à plus forte raison les rois parvenus. La civilisation mède opéra sur lui une révolution analogue à celle que la civilisation chinoise a plus d'une fois opérée sur les Tartares. Toutes les coutumes de Médie furent imitées², et les

C'est là ce que Cyrus dit à l'assemblée... Les Perses ayant obéi, Cyrus leur commanda d'arracher les ronces d'un lieu de la contrée, de l'étendue d'environ dix-huit à vingt stades, et qui était couvert d'épines. Ce travail achevé, il leur prescrivit de se rendre le lendemain dans le même endroit en habits de fête. Pendant l'intervalle, il fit tuer des chèvres, des brebis et des bœufs, tirés des troupeaux de son père, et les fit préparer, ainsi que du vin et des aliments farineux, les meilleurs qu'il put, pour recevoir l'armée des Perses. Ceux-ci s'étant réunis le lendemain, il les invita à se coucher sur le gazon, et à prendre part au repas. Lorsqu'ils se furent relevés du festin, Cyrus leur demanda ce qu'ils préféraient, du traitement de la veille ou de celui du jour. Ils s'écrièrent qu'il y avait une grande différence ; que la veille, ils avaient supporté toutes sortes de maux, tandis qu'aujourd'hui ils jouissaient de toutes sortes de biens. Saisissant ces paroles, Cyrus leur découvrit son projet. Hommes de Perse, leur dit-il, voilà ce qui en est de vous. Si vous voulez me suivre, vous aurez ces biens et beaucoup d'autres, et vous serez exempts de tout labeur servile. Si vous ne me suivez pas, vous aurez à souffrir des travaux innombrables, pareils à ceux de hier. Ainsi, obéissant à mes exhortations, soyez libres : car je me crois destiné par les décrets célestes à mettre entre vos mains tous les biens de la vie, et je ne vous crois inférieurs aux Mèdes ni en valeur belliqueuse ni en toute autre chose. Séparez-vous donc au plus tôt d'Astyage. » (HÉROD. I, 126.) Ce qui fut dit fut fait. Astyage, après avoir donné l'ordre d'empaler quelques mages ses conseillers, fut vaincu dans la première bataille, et pris dans la seconde.

¹ Voy. ci-dessus le chap. sur la division en castes.

² Les témoignages de toute l'antiquité s'accordent sur ce point. Hérodote parle de la facilité avec laquelle les Perses adoptaient les pratiques étrangères (I, 135). Les écrivains juifs, lorsqu'ils font allusion aux institutions des Perses, les nomment toujours les lois des Mèdes et des Perses réunis. (ESTHER, I, 18. DANIEL, VI, 8.)

institutions religieuses ne furent point exceptées de cette imitation. Rien n'étant moins proportionné à l'intelligence agreste et peu exercée des Perses, que les abstractions et le mysticisme d'un culte vieilli, le Zend-avesta, qui dès lors régissait les Mèdes¹, ne devint jamais le livre national.

Platon reproche à Cyrus les désordres qui commencèrent sous Cambyse, et se prolongèrent après lui, désordres produits, dit-il, par l'influence des femmes et des eunuques, c'est-à-dire par l'imitation des mœurs corrompues d'une cour efféminée. (De Legib. III.)

¹ En faisant remonter, sinon le Zend-avesta, qui put être rédigé par un contemporain de Cyrus, auquel on donna le nom fabuleux ou générique de Zoroastre, au moins la doctrine des livres Zend, à une époque antérieure encore à la conquête de la Médie, nous nous trouvons en contradiction avec beaucoup d'écrivains du dernier siècle, qui ont nié l'authenticité des monuments rapportés en Europe par Anquetil-Dupéron. (V. Meiners, de Vet. Pers. rel. Com. Soc. Gœtt.) Mais aucune de leurs objections n'a pu nous convaincre. Si nul écrivain grec avant Alexandre ne parle des ouvrages de Zoroastre, ce silence n'est pas plus extraordinaire que celui de toute l'antiquité relativement aux livres juifs. Il ne prouve point que ceux du législateur perse ne soient pas authentiques. On peut seulement en inférer que, gardés soigneusement par les mages, ils n'étaient point communiqués aux profanes. La conquête ayant renversé les barrières dont s'entourait cette caste, nous trouvons dans les auteurs anciens, à dater de cette époque, de fréquentes allusions à ces écrits. De ce qu'on remarque dans quelques parties du Zend-avesta des conformités avec l'Alcoran, on en a conclu que les fabricateurs des livres Zend avaient emprunté ces passages au prophète des mahométans. Il eût été plus simple de reconnaître des emprunts faits par Mahomet aux opinions orientales. Sans doute, le contenu de ces livres répond mal à la haute sagesse que les philosophes de la Grèce vantent dans leur auteur. Ils sont surchargés de formules, d'invocations, de rites superstitieux. Mais la sagesse de Zoroastre était un préjugé des Grecs, amoureux de toutes les institutions lointaines que la distance et le mystère rendaient imposantes. Ces livres s'accordent d'ailleurs avec tous les renseignements épars chez les historiens sur la doctrine, les pratiques, les hymnes et les prières des mages. Plus on les examine avec attention, en les comparant aux livres de toutes les nations soumises aux prêtres, plus leur authenticité devient évidente. Tout au plus, est-il raisonnable de soupçonner quelques interpolations ou quelques additions. Le Boun-Dehesch peut être plus récent que les autres. Mais le reste est certainement de la plus haute antiquité. Nous serions tentés de croire que leur rédaction, telle qu'elle nous est parvenue, fut l'œuvre d'un réformateur écrivant par l'ordre et sous la surveillance du dominateur persan de l'empire mède, en consultant et en refondant des matériaux encore antérieurs. Car les Perses parlent d'écrits plus anciens, les Sophs, par exemple, ou livres sacerdotaux, attribués à Abraham, et le Gyavidan-Chrad, ou traité de la sagesse éternelle, par Hushang, ancien roi mède. Supposer, comme on l'a fait, que c'est la religion perse que Zoroastre a réformée sous le premier Darius, c'est affronter une difficulté insoluble. Comment chez un peuple plongé, du temps de Cyrus, dans l'ignorance la plus épaisse, et qui n'avait vu s'écouler que trente-huit à trente-neuf ans depuis ce conquérant jusqu'à Darius fils d'Hystaspe, un réformateur aurait-il trouvé les éléments de la doctrine la plus raffinée, la plus abstraite, la plus hors de toute proportion avec ses concitoyens et avec son siècle ? Les réformateurs ne sont

La masse des Perses conserva ses anciens dieux, ses dieux paternels¹, comme les historiens les appellent. Quelquefois même, elle modifia ses propres pratiques, que les mages voulaient la contraindre à conserver². Il est probable que l'intention des mages eux-mêmes n'était point que la religion de Zoroastre fut populaire. Cette religion, chez les Mèdes, comme celle des Indiens, des Égyptiens et des autres nations orientales ou méridionales, était une propriété des prêtres. Son adoption en Perse consista plutôt dans l'admission et dans la présence des mages à la cour, que dans la dissémination de leurs dogmes. Le culte de Médie devint ainsi celui du palais persan³. Cyrus l'accueillit comme une portion du cérémonial qui flattait son orgueil, plutôt que par une conviction dont l'agitation d'une vie belliqueuse et les soins d'un despotisme naissant le rendaient peu susceptible. Il voulut d'ailleurs que sa puissance en profitât. Le code religieux et politique d'un empire blanchi dans la servitude contenait

jamais que les organes de l'opinion prête à dominer. Zoroastre nous apprend lui-même qu'il était Mède et qu'il vivait sous un roi nommé Gustasp. On a fait de ce roi le premier Darius, sans réfléchir que Gustasp, loin d'être un nom propre, était un titre commun à tous les monarques de l'Orient. Mais le prince dont Zoroastre fait mention ne demeurerait pas en Perse. Il résidait dans la Bactriane ; les provinces sur lesquelles s'étendait son empire sont indiquées dans le *Zend-avesta*. (V. KLEUKER, *Zend-Avesta*, II, 299.) Ni la Perse proprement dite, ni aucune des cités que les rois de Perse habitaient, ne font partie de cette énumération. Comment Zoroastre aurait-il passé sous silence, dans une description longue et détaillée de l'empire, précisément la province où la capitale était située, et qui donnait son nom à cet empire entier ? Cette supposition, trop absurde pour être admise, n'est justifiée par aucun auteur digne de confiance. Ni Hérodote, ni Xénophon, ni même Ctésias, ne nous parlent d'un Zoroastre contemporain de Darius ; et Platon, le premier qui nomme Zoroastre, le place à une époque incertaine, mais beaucoup plus reculée.

¹ V. les passages cités dans Brisson, *de Regio Persarum principatu*, p. 347.

² Par exemple, relativement aux funérailles. Les mages exposaient les morts aux animaux sauvages. Ils considéraient comme un crime de les enterrer ou même de recueillir leurs ossements. La noblesse, sur laquelle cette corporation de prêtres courtisans exerçait une influence directe, était obligée de respecter cette loi du sacerdoce. Un seigneur persan courut risque de la vie pour s'être écarté de l'usage reçu. (AGATHIAS, II. PROCOP. I. 11.) Mais le peuple, moins dépendant, à cause de son obscurité, et même l'armée que dans tous les pays les despotes sont forcés de ménager, ne s'astreignaient point à ces pratiques. Ammien Marcellin (liv. XIX) parle d'un général qui fit brûler le corps de son fils, tué dans une bataille, et qui rapporta ses cendres en Perse.

³ Xénophon nous donne une idée assez juste de cette conversion de la cour de Perse. Les Perses, pour la plupart, nous dit-il, imitèrent le culte du roi, parce qu'ils espéraient plus de bonheur en servant les dieux de la même manière. (CYROPEDE. VIII.) Or, ce que Xénophon raconte des Perses en général, s'applique presque toujours exclusivement à la noblesse. (HEEREN, *Idées*. I, 522.)

un modèle assez exact¹ du gouvernement qu'il établissait ou ressuscitait, et offrait un moyen de réconcilier avec ce gouvernement nouveau pour elles, les hordes indociles, jadis instruments de l'ambition du guerrier, maintenant objets de la défiance du despote. Cyrus entoura la royauté des honneurs divins². Il fit tourner à son avantage les idées de pureté et d'impureté qui, dans d'autres contrées, n'étaient utiles qu'au sacerdoce³.

Soit qu'il désespérât d'anéantir les mages, corporation sacerdotale en Médie, soit qu'il se flattât de trouver en eux un appui, il leur conserva les dignités et plusieurs des prérogatives dont ils avaient joui dans leur ancienne patrie⁴. Ils continuèrent à être les ministres du culte, les conseillers des rois, les juges du peuple. Mais l'autorité vend ses bienfaits : Cyrus tint les mages dans sa dépendance. Les corporations ont un genre de souplesse qui naît de la certitude de survivre aux obstacles, et par là d'en triompher. L'esprit sacerdotal se conserva, caché, mais intact. La démence et la mort de Cambyse rouvrirent une carrière à ses espérances.

¹ Le monde invisible et la démonologie de Zoroastre sont visiblement calculés pour donner une sanction religieuse aux nouvelles institutions de Cyrus. La Cour d'Ormuzd est pareille en tout à celle du roi : et le nombre des Amschaspands est égal, suivant les uns, au nombre des castes ; suivant les autres, à celui des fonctionnaires qui entouraient le trône. Ce Zoroastre, dans lequel on a cru trouver un inspiré, un prophète enthousiaste, un sage enfoncé dans la retraite, et absorbé dans la méditation, un législateur parlant au nom d'Ormuzd et en toute liberté, pourrait bien n'avoir été qu'un prophète de cour, un inspiré par ordre, écrivant sous la dictée d'un maître, pour lui complaire. Mais en même temps c'était un mage, imbu de l'esprit et dévoué aux intérêts de son ordre : de là beaucoup de réminiscences dans ses rites, et beaucoup de contradictions dans ses préceptes. Tantôt il commande le travail, l'activité, tout ce que le despotisme aime à conserver pour sa convenance, sans que cela tire à conséquence en faveur des peuples : alors c'est la volonté de Cyrus qui domine. Tantôt il se jette dans un panthéisme où son dualisme s'engloutit, vantant l'union mystique de l'homme avec la divinité, l'abnégation de l'existence, la vie purement contemplative : c'est alors le mage qui reparait.

² ATHÉNÉE (VII. 13) nous transmet une narration de Théopompe, d'après laquelle les courtisans du roi de Perse élevaient dans leurs repas un autel au génie du roi ; adoration qui, au grand scandale des Grecs, fut imitée par un Argien nommé Nicostrate. Il est fait mention de ce genre de ce culte, dans le discours écrit d'Isocrate à Philippe.

³ Les figures qui, sur les ruines de Persépolis, ne sont pas revêtues du caftan, ont soin lorsqu'elles parlent à celles qui en sont décorées, de se couvrir la bouche, de peur de les souiller de leur souffle. (HEEREN, I, 303-305.) Or le caftan était un vêtement des Mèdes, une parure de cour. Le monarque accordait à ses favoris le privilège de le porter, et ce privilège confèrait celui d'une pureté supérieure.

⁴ Xénophon (CYROP. VIII) dit positivement que les mages furent introduits pour la première fois par Cyrus dans l'empire qu'il avait fondé.

À dater de cette époque, les mages tentèrent sans cesse de reconquérir leur puissance première. Ils invoquèrent dans leurs tentatives, non seulement le respect des Mèdes pour leurs prêtres indigènes, mais leur haine de leurs vainqueurs étrangers. L'usurpation du faux Smerdis fut à la fois une révolte des mages contre les rois, et des Mèdes contre les Perses. Les rois se défendirent et opposèrent aux prêtres des moyens toujours tyranniques, quelquefois terribles. L'anecdote bizarre et certainement défigurée des satrapes engageant Darius à défendre qu'on priât les dieux pendant trente jours¹, semble un indice obscur de quelque violence du despotisme politique contre la puissance du clergé. On connaît la fête annuelle célébrée dans tout l'empire en mémoire d'un massacre dont l'ordre sacerdotal avait été victime. Déjà sous Cambyse un mage avait subi un supplice épouvantable². Sous Darius, un autre avait été suspendu à une croix, et Smerdis, avant de monter au trône, s'était vu honteusement mutilé.

Néanmoins, en dépit de ces cruautés inefficaces, les mages soutinrent la lutte avec une persévérance qui fut récompensée.

Plusieurs des circonstances que nous avons indiquées précédemment, comme auxiliaires de la puissance des prêtres, militaient en faveur des mages. S'ils avaient contre eux le climat de la Perse proprement dite, où de hautes montagnes couvertes de neige durant plusieurs mois transforment pour ainsi dire le midi en nord, ils avaient pour eux celui de la Bactriane et de la Médie³. Il y avait donc, dans ce vaste empire, lutte du climat contre le climat.

Par la même raison, si le caractère belliqueux des Perses pouvait se montrer impatient d'une domination peu conforme à leurs coutumes sauvages, et fondée sur des notions beaucoup trop abstraites pour leur intelligence encore brute, le raffinement de la portion policée de l'empire, et sa longue habitude de voir dans les mages ses guides et ses seuls instituteurs, devaient l'emporter sur la répugnance d'une populace méprisée, agrégation factice de hordes autrefois disséminées.

Enfin cette action des phénomènes de la nature, dont nous avons décrit l'influence en Égypte et en Étrurie, n'était pas moindre dans plusieurs régions sujettes ou voisines de la Perse. L'Aderbidjan, comme le remarque M. Creutzer⁴, est fameux par ses sources de

¹ DANIEL, VI, 7.

² HÉROD. III. 179, VII. 194.

³ Cette variété de climats est prouvée par les figures qu'un voit sur les ruines de Persépolis. Les unes sont nues comme sous le ciel le plus ardent : les autres vêtues de fourrure à la manière des pays froids. (CHARDIN.)

⁴ CREUTZ. Trad. franç. I, 319.

naphte. Le sol y est chargé de substances résineuses ; le bitume y flotte à la surface des lacs. Souvent au sein de la nuit la plus obscure, s'élèvent des colonnes de flammes éblouissantes, qui semblent à l'œil étonné la manifestation miraculeuse d'une divinité vengeresse ou tutélaire, paraissant tout à coup dans sa splendeur terrible, pour protéger l'homme ou pour l'anéantir. Le sacerdoce dut faire tourner à son profit la surprise et l'effroi qu'excitaient de tels phénomènes.

Aussi, profitant avec habileté des prérogatives que le conquérant de leur pays leur avait léguées, les mages les étendirent sous ses successeurs. Du temps de Xercès, ils étaient à peu près aussi puissants que du temps d'Astyage : et nous trouverons, en poursuivant nos recherches, tous les caractères qui appartiennent aux cultes soumis aux prêtres, réintroduits graduellement, et sous des formes plus ou moins mitigées, dans la doctrine et dans les rites des Perses.

CHAPITRE X.

Continuation du même sujet.

Les livres hébreux nous fournissant les renseignements les plus suivis et les plus précieux sur les causes qui amènent la séparation des deux pouvoirs, et sur la manière dont cette séparation s'effectue, c'est dans ces livres que se rencontrent les détails les plus circonstanciés sur les dissensions et les hostilités qui en résultent.

D'abord Jéhovah gouverne sans partage. Moïse exerce en son nom l'autorité suprême. Aaron lui-même, bien que revêtu du sacerdoce, obéit au prophète¹. Les deux pouvoirs n'en forment qu'un. Néanmoins, succombant sous le poids de soins multipliés, Moïse délègue les fonctions civiles et judiciaires à des hommes que le peuple lui présente². Ces hommes ne sont que ses instruments ; mais déjà le choix populaire contient le germe d'une autorité différente de l'autorité théocratique.

Ce germe semble disparaître de nouveau sous Josué. Il concentre en ses mains les deux puissances, parle à Jéhovah, transmet ses volontés aux Hébreux, commande aux prêtres, comme aux anciens des tribus, immole les victimes, préside aux cérémonies, prononce les jugements, conduit les armées. Mais après sa mort, des invasions et des défaites rendent au pouvoir militaire, séparé de la prêtrise, une importance nouvelle. Des guerriers, appelés inexactement des juges, prennent place immédiatement au-dessous des grands-prêtres, et l'esprit d'indépendance ne tarde pas à s'emparer d'eux. Ils réclament des droits héréditaires : une portion des Juifs reconnaît ces droits³ et un premier appel est fait à la royauté⁴. Cette tentative est réprimée : les juges demeurent au second rang. Ils ne sont nommés qu'après les pontifes, et leur autorité viagère et restreinte n'est en rien comparable à l'autorité sacerdotale⁵. Il paraîtrait même que peu satisfait de cette suprématie, le sacerdoce voulut ressaisir la force temporelle :

¹ Moïse, en instituant le sacerdoce, et en lui donnant Aaron pour chef, ne se dépouilla point du pouvoir sacerdotal. Aaron ne devait être que son organe et son subordonné. « Il parlera pour toi au peuple », dit Jéhovah à Moïse, « et il sera ta bouche. Tu tiendras à son égard la place de Dieu. » (Exod. IV, 16.)

² EXOD. XVIII, 17-24. DEUTER. I, 13-14.

³ Juges, IX, I, 2, 16-18.

⁴ Juges, *ib.* 6 et 23.

⁵ « Je ne régnerai pas sur vous », dit Gédéon aux Juifs, « ni mon fils ; mais le Seigneur régnera sur vous. » (Juges, VIII, 22-23.)

car Héli était à la fois juge et grand-prêtre, et Samuel qui le remplaça réunissait les deux qualités à la bataille de Masphath¹.

Mais enfin l'idée de la séparation des pouvoirs triomphe.

Le peuple demande un roi². Vainement le sacerdoce résiste, il annonce vainement aux Juifs l'indignation divine³, et les châtimens que cette indignation leur apprête⁴ : menace inutile ! Il est contraint à céder⁵. Les pouvoirs sont en présence et vont se combattre.

On ne saurait méconnaître, dans l'histoire de Saül et de Samuel, bien qu'elle soit présentée sous le point de vue et dans l'intérêt sacerdotal, une vengeance de la théocratie contre la royauté qu'elle institue à regret⁶.

Choisi dans un rang obscur par le sacerdoce qui veut rester son maître⁷, soumis à des obligations qui déposent de sa servitude, le

¹ Rois, VII, 6 et 11.

² « Tu es vieux », dit le peuple à Samuel : « tes fils ne marchent pas dans tes voies : donne-nous un roi. » (Rois, I, VIII, 5-6.)

³ « Vous avez aujourd'hui rejeté votre Dieu », dit Samuel au peuple assemblé. (Rois, I, X, 19.) « Écoute la voix du peuple », dit Jéhovah au prophète. « Ce n'est pas toi, c'est moi qu'il méprise, en ne voulant pas que je règne sur lui. » (Rois, I, VIII, 7, 8. Joseph, Antiq. jud. IV, 8. SPENCER, de Legib. ritual. Hebræor. I, 227-240.)

⁴ Jamais peut-être la théocratie ne fut plus éloquente que dans son tableau de la royauté. « Le roi, dit Samuel, prendra vos enfans pour conduire ses chariots, il s'en fera des gens de cheval, et les fera courir devant son char. Il en fera ses officiers pour commander les uns mille hommes et les autres cinquante. Il prendra les uns pour labourer ses champs et pour recueillir ses blés, et les autres pour lui faire des armes et des chariots. Il se fera de vos filles des parfumeuses, des cuisinières, et des boulangères. Il prendra aussi ce qu'il y aura de meilleur dans vos champs, dans vos vignes et dans vos plants d'olivier, et il le donnera à ses serviteurs. Il vous fera payer la dîme de vos blés, et du revenu de vos vignes pour avoir de quoi donner à ses eunuques et à ses officiers. Il prendra vos serviteurs, vos servantes, et les jeunes gens les plus forts avec vos ânes, et il les fera travailler pour lui. Il prendra aussi la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs. Vous crierez alors contre votre roi, que vous avez élu, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que c'est vous-mêmes qui avez demandé d'avoir un roi. » Rois, I, VIII, 11, 18.

⁵ Un théologien célèbre, en attribuant à Dieu même cette condescendance, applique d'une manière assez bizarre à la toute-puissance divine les conseils de prudence et de flexibilité que Cicéron donne à ses amis. « Non permanendum est in unâ sententiâ, conversis rebus, etc. » (Cic. Ep. 9 ad Lentul.) Jamais l'anthropomorphisme ne s'est trahi plus ouvertement. (SPENCER, de Leg. Rit. Hebr. I, 243.)

⁶ LILIENTHAL, Gutachten der Gottlich. Offenb. VI, 212.

⁷ Bien que Saül paraisse désigné par le sort, la manière dont son élection est racontée prouve que les prêtres s'en emparèrent, et surtout qu'ils cherchèrent à faire croire qu'ils s'en étaient emparés. (Rois, I, XV, v. 20 et suiv.) Il y a même plusieurs détails qui indiquent que le sacerdoce, sentant son détronement inévitable, fit tomber l'élection sur un homme peu considéré, pour en pouvoir disposer

prince, sacré des mains du grand-prêtre¹, s'engage à le prendre en toute occasion pour son guide et son conseiller, et dans sa première expédition, c'est au nom du pontife qu'il ordonne à son peuple de le suivre.

Cette transaction conserve au sacerdoce tous ses avantages. Bientôt cependant, un sacrifice offert en l'absence du grand-prêtre², un acte de clémence contraire à ses ordres³ excitent son indignation⁴. Le monarque se débat en vain. Tantôt il veut employer la force. Il fait massacrer Achimeleck et quatre-vingt-cinq prêtres qui favorisent son compétiteur⁵. Tantôt il se prosterne aux pieds de ce compétiteur même, et le supplie de ne pas sévir contre sa famille, lorsqu'il sera monté sur le trône. Enfin il succombe et lègue à ses successeurs tirés d'une autre race le triste devoir de la soumission ou la ressource périlleuse de la résistance.

Il est tellement vrai que le renversement de Saül ne fut point l'ouvrage de l'inclination spontanée du peuple, que sur les douze tribus des Hébreux, une seule se déclara contre lui, tandis que toutes les autres restèrent fidèles à sa famille et à sa personne⁶.

Depuis sa chute, les fastes hébreux ne sont remplis que de tentatives des prêtres contre les rois, des rois contre les prêtres. Salomon bannit le pontife Abiathar, qui avait embrassé le parti de son frère Adonias⁷. Aza jette dans un cachot le prophète Ananie⁸. Il punit de mort plusieurs grands de Juda, qui s'étaient déclarés pour ce prophète. Joad fait massacrer Athalie pour mettre sur le trône le jeune Joas⁹. Joas qui devait son trône à Joad, l'accuse publiquement de dilapidation, et plus tard, sans égard pour la mémoire de son bienfaiteur, il ordonne qu'on lapide son fils Zacharie¹⁰. Ce meurtre est

plus facilement. (*Ib.* I, 9.) Aussi voit-on les personnages les plus éminents de la nation juive témoigner leur mécontentement de cette élection. (*Ib.* I, 10, 27.)

¹ On a prétendu que Samuel n'avait pu être prêtre, parce qu'il ne paraît pas avoir été de la tribu de Lévi. (Lettres de quelques Juifs, III, 410.) Mais Samuel, enfant ignoré, accueilli par Héli, grand-prêtre et grand-juge, le remplaça dans cette double fonction après avoir remporté sur les Philistins la victoire de Masphath.

² Rois, I, XIII, 13.

³ Rois, I, XV.

⁴ « Parce que tu n'as pas obéi, tu ne seras pas longtemps roi. » (*Ib.* 15-22.) C'est en vain que Saül s'humilie. Dieu a déclaré à son prophète qu'il se repent de l'avoir élu, et lui ordonne d'en élire un autre. (*Ibid.* XVI, 1.)

⁵ Rois, I, 22, 9.

⁶ Rois, II, 2, 8, 9.

⁷ Rois, III, 2, 26.

⁸ Paralip. II, 16, 10.

⁹ Rois, IV, 11, 16.

¹⁰ Rois, IV, 12, 7, Paralip. II, 24, 20-22.

vengé par l'assassinat du roi¹. Azarias², bien qu'il eût rétabli le culte mosaïque dans sa pureté, veut secouer le joug du sacerdoce. Les lévites avaient transformé le temple du Seigneur en un château fort, où ils pouvaient se défendre, et qui était leur arsenal et leur dépôt d'armes. Azarias force les portes du temple ; le grand-prêtre soulève contre lui les lévites armés, et le monarque est chassé de l'enceinte³. Jérémie est arrêté par l'ordre de Sédécias, et Joachim punit Urie du dernier supplice⁴.

Nous ne puisons ces faits que dans la partie de l'histoire juive qui se rapporte aux deux tribus fidèles, parce qu'on pourrait attribuer les conspirations ourdies par les prêtres et les persécutions exercées par les rois dans Israël idolâtre à l'opposition de la croyance plutôt qu'à la lutte des pouvoirs. Du reste, on voit clairement, dans l'histoire de Jéhu, une révolution sacerdotale pareille à celle de Saül et de David. Élisée fait oindre en secret cet usurpateur⁵. Jéhu tue Joram, fait massacrer Jésabel sa mère, soixante-dix fils d'Achab, quarante-deux frères d'Ochosias, roi de Juda, et rassemble tous les prêtres de Baal dans un temple où on les égorge⁶. Élisée lui promet en récompense le royaume d'Israël pour lui et pour sa postérité jusqu'à la quatrième génération.

Les rois hébreux cherchaient de tous côtés des appuis contre cette influence sacerdotale, toujours menaçante. De là leur empressement à former des alliances avec les nations voisines, bien qu'ils eussent leur culte en horreur. David, à peine couronné, brigue l'amitié d'Hannon, roi des Ammonites. Salomon épouse la fille de Pharaon⁷, et fait un traité avec Hiram, roi de Tyr⁸. Aza s'allie au roi de Syrie⁹. Les prophètes tonnent en vain contre ces alliances. Intrépides imitateurs de Moïse, organes menaçants des arrêts célestes, indépendants également et du sacerdoce et de la royauté, ils remplissent la Judée de leurs imprécations. Le front souillé de cendres, le corps ceint de la dépouille des bêtes farouches, ils quittent les forêts et les cavernes pour faire retentir les cités de leurs gémissements, et

¹ « Ses serviteurs s'élevèrent contre lui, pour venger le sang du fils de Joïada, grand-prêtre, et ils le tuèrent dans son lit. » (Rois, IV, 12, 24-25.)

² Nommé Osias dans les Paralipomènes.

³ Nous avons déjà rappelé ce fait, p. 229 ci-dessus. Nous en avons besoin là comme preuve du monopole. Ici nous le citons comme preuve de la lutte.

⁴ Rois, IV, 26, 20.

⁵ Rois, IV, 9.

⁶ Rois, *ib.* 25-30.

⁷ Rois, III, 11, 1.

⁸ Rois, III, 5.

⁹ Paralip. II, 16, 3.

les conseils des rois de leurs anathèmes. Tous leurs écrits sont pleins de descriptions sévères de la mollesse, de la tyrannie, de la corruption, de l'infidélité des monarques hébreux. Hosée emploie toutes les pompes, toutes les allégories, toutes les métaphores de la poésie orientale, à peindre les excès et l'avitissement de ces princes, les voluptés de la cour, l'inertie du gouvernement, la dégradation des sujets et l'apostasie des maîtres¹. Amos part de Juda pour anathématiser Jéroboam au sein de son empire². Michée nous montre la terre ébranlée, les montagnes qui s'écroulent, les vallées qui s'entr'ouvrent sous les pas d'un peuple coupable et d'un monarque oppresseur³. Mais ces menaces, en démontrant aux dépositaires de l'autorité temporelle quelle était leur faiblesse, leur prouvaient d'autant plus la nécessité de s'affermir sur le trône.

Ce conflit des deux puissances contribua, plus qu'on ne l'a remarqué jusqu'à présent, à pousser les rois des Juifs à l'idolâtrie. Ce culte réprouvé, observe Spencer, s'introduisit surtout sous les rois. Tous les juges restèrent fidèles, au lieu qu'il y eut très peu de princes qui ne se tournassent vers les idoles⁴. Ils y voyaient une arme contre leurs rivaux, un refuge contre des ennemis implacables. De la sorte, il se pourrait que chez les Hébreux, comme chez bien d'autres peuples, le sacerdoce lui-même eût fait tort à la cause qu'il croyait servir, et que la religion eût porté la peine des fautes ou de l'ambition de ses défenseurs.

¹ HOSÉE, II, 7, IV, 4-8, 12, 18, V, 1, 13, VI, 8, VII, 4, 11-16, VIII, 9-13, IX, 3, 13, X, 3, 6, XI, 5, XII, 2, XIV, 4.

² AMOS, II, 9, III, 12, IV, 1, V, 1, 6, VI, 1, 10.

³ MICHÉE, III, 12.

⁴ De Leg. Rit. Hébræor. I, 245.

CHAPITRE XI.

Explication nécessaire sur ce que nous venons de dire des Juifs.

En nous exprimant sur le sacerdoce des Hébreux avec une franchise que nous n'avons essayé ni de déguiser ni d'adoucir, il a été loin de notre pensée d'attaquer la religion de Moïse en elle-même. Nous sommes peu disposés à nous réunir à ceux qui ont placé les Juifs au dernier rang des peuples anciens, et représenté leur doctrine comme une superstition farouche et fanatique. Les écrivains du 18^e siècle, qui ont traité les livres saints des Hébreux avec un mépris mêlé de fureur, jugeaient l'antiquité d'une manière misérablement superficielle, et les Juifs sont de toutes les nations celle dont ils ont le plus mal connu le génie, le caractère et les institutions religieuses. Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ézéchiel ou de la Genèse, il faut réunir deux choses qui rendent cette gaieté assez triste, la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable. Loin de partager à cet égard l'opinion devenue populaire à la fin du siècle dernier, nous regardons les Hébreux comme fort supérieurs aux tribus qui les environnaient, et même aux empires despotiques qui les réduisirent en esclavage. Cependant, nous reconnaissons (ce qu'aucun homme impartial ne peut contester) que leurs annales sont remplies de faits révoltants et d'actions cruelles, que nous ne prétendons point justifier. Pour expliquer cette contradiction apparente, nous exposerons ici toute notre pensée, en usant du droit que nous confère notre croyance. Ce droit, c'est l'examen, l'étude des monuments sur lesquels cette croyance se fonde ; et rien ne nous oblige à taire le résultat que cet examen a produit en nous.

Si l'on admet des révélations, c'est-à-dire, des manifestations directes et surnaturelles de la Divinité envers l'homme, on doit considérer ces révélations comme des secours accordés par un être puissant et bon à un être ignorant et faible, quand ses forces ne suffisent pas à son amélioration sur cette terre¹.

Un éclair sillonne alors les ténèbres à travers lesquelles le voyageur incertain cherche une route. Mais le but de l'homme est le perfectionnement. Il ne peut se perfectionner que par ses propres

¹ Nous prions nos lecteurs de relire à ce sujet une note de notre premier volume, page 86, où nous avons déposé le germe de cette idée, que nous ne pouvions expliquer aussi clairement alors, sans mettre dans la série de nos raisonnements une confusion qu'il fallait éviter.

efforts, par l'exercice de ses facultés, par l'énergie de son libre arbitre. S'il est protégé par une puissance sage et bienveillante, que son sentiment a besoin de reconnaître, en dépit des doutes que la logique évoque, cette puissance doit borner sa protection à l'instruire par des enseignements, à lui révéler des vérités proportionnées à son intelligence. Ces manifestations l'éclairent sans l'enchaîner, elles le laissent libre d'user de ce bienfait à ses risques et périls ; il peut en abuser, y renoncer même. Le combat que se livrent en lui le bien et le mal, ses tâtonnements, ses tentatives infructueuses, ses erreurs, et jusqu'à ses crimes, ne prouvent rien contre la révélation qui lui a été accordée. Ces choses sont une portion de la lutte qui est son partage, et cette lutte est son moyen de perfectionnement. Conduit vers ce but par un pouvoir qui asservirait sa volonté, il perdrait la qualité d'être libre ; et réduit au rang de machine, sa perfection ne serait plus que du mécanisme. L'amélioration n'aurait plus rien de moral. La Divinité confie à l'homme la vérité, qu'il doit défendre, conserver, accroître : telle est la mission de son intelligence. Mais en le chargeant de cette mission, elle ne change point sa nature ; elle laisse cette nature telle qu'elle était, imparfaite, sujette à l'erreur, pouvant se tromper sur les moyens, en prendre de mauvais, de défectueux, de coupables même.

Appliquons ce système à la révélation de Moïse. Nous le voyons naître dans un pays adonné aux superstitions les plus grossières, au sein d'une tribu regardée comme immonde, et plus ignorante encore que le reste du peuple. Or le théisme n'est pas compatible avec un tel degré d'ignorance. Comment donc Moïse a-t-il devancé son siècle ? On a voulu faire honneur de son théisme à l'Égypte. On a pensé que, genre d'un prêtre égyptien, il avait pu connaître les doctrines secrètes du sacerdoce de cette contrée, et en composer sa religion. Cette opinion nous paraît tout à fait erronée. Quand nous exposons les diverses philosophies des peuples barbares, et les mystères des Grecs, dans lesquels ces philosophies s'étaient introduites, nous aurons occasion de montrer combien le théisme, qui s'y amalgamait avec le panthéisme, ressemblait peu à la notion de l'unité de Dieu, telle que les livres hébreux nous la présentent, simple, claire, établissant entre la Divinité et les hommes des rapports moraux. Ce dernier caractère constitue la différence essentielle qui sépare ces deux espèces de théisme : il n'y avait rien que de cosmogonique, dans le Dieu suprême des philosophies sacerdotales. Ce Dieu n'était que la réunion des forces occultes de la nature, personnifiées dans une abstraction, bien que ces deux mots semblent se contredire, ou la confusion de tous les attributs de ce genre disséminés entre les divinités populaires ; l'absence de toute providence particulière, la

privation d'intelligence et d'individualité, en étaient les traits distinctifs. À la vérité, lors du déclin du polythéisme, toutes les opinions s'étant introduites en Grèce dans les mystères, un théisme moins abstrait, plus susceptible de devenir une religion réelle, y fut admis, non comme système dominant, mais comme l'un des systèmes entre lesquels les prêtres choisissaient celui qui convenait à chaque initié.

Mais ceci n'a aucun rapport avec le théisme de Moïse, antérieur de douze siècles. Moïse, avec une sagacité merveilleuse, parle à des hommes grossiers la langue qui leur convient, et cependant il ne plie que rarement sa doctrine aux exigences de leur grossièreté. Ses concessions consistent dans les mots plus que dans les choses¹ ; ce sont des nuages passagers qui n'obscurissent que pour un instant ce qu'il y a de sublime dans les notions de l'Être suprême. Les questions oiseuses, les problèmes insolubles sont soigneusement écartés. Le législateur des Juifs ne recherche point, comme les prêtres de l'Égypte et de l'Inde, ou comme les philosophes de la Grèce, de quelle substance Dieu se compose, s'il existe dans l'étendue ou s'il existe hors de l'étendue, s'il est fini ou s'il est infini, si son existence est éternelle et nécessaire, ou si elle fut l'œuvre à la fois subite et tardive d'une inexplicable volonté. Le prophète du mont Sinaï échappe également à ces écarts d'une imagination déréglée, qui répandent sur les cultes populaires dont les prêtres repaissent la multitude, un vernis tour à tour révoltant et ridicule ; et à ces subtilités toujours sans résultat, qui ont précipité le théisme philosophique de l'Inde dans un labyrinthe dont le terme est inévitablement l'athéisme ou le panthéisme ; l'athéisme, puisque, forcé de ne procéder que par négation, le raisonnement transforme en une négation la Divinité même ; le panthéisme, puisque ne reconnaissant, sous mille apparences illusoire, qu'une seule substance, il absorbe l'univers dans son auteur, substitue au sentiment religieux on ne sait quel enthousiasme qui s'enivre de phrases sonores, ôte de la sorte à la religion tout ce qu'elle a de consolant, de tendre et de moral, en lui laissant tout au plus une forme imposante et une majesté stérile. Dans le récit de la création, auquel il faut sans doute accorder ce que le génie

¹ Nous avons cité une de ces concessions (T. I, p. 144, Note), Jéhovah traversant les victimes dépecées, pour s'engager par serment vis-à-vis d'Abraham (GENÈSE, XV, 9-17). Cette cérémonie signifiait que celui qui violerait son serment consentait à être mis en pièces comme ces victimes ; singulier effet de l'anthropomorphisme, qui appliquait cette cérémonie comminatoire à Dieu lui-même. On ne saurait méconnaître dans ce détail un législateur forcé de descendre au niveau du peuple. Aussi l'un des premiers théologiens de l'Allemagne, Eichhorn, remarque avec raison que le peuple de Moïse est sans cesse au-dessous de son législateur. (Einleit. zum alt. Testam. I, 7.)

de l'Orient exige qu'on accorde à tout récit de ce genre, il n'est parlé ni d'une matière inerte et rebelle qui gêne le créateur, ni d'un œuf mystérieux, ni d'un géant mis en pièces, ni d'une alliance entre des forces aveugles et des atomes sans intelligence, ni de la nécessité qui enchaîne la raison, ni du hasard qui la trouble.

Cette supériorité de la religion de Moïse ne se borne pas à la doctrine ; elle s'étend jusque sur les rites. Ceux que les livres juifs prescrivent, quelque bizarres qu'ils paraissent à nos esprits empreints d'une civilisation plus avancée, sont moins sanguinaires, moins corrompueurs, moins favorables à la superstition que ceux des peuples asservis au polythéisme sacerdotal¹. Quand nous célébrerons les cérémonies, les coutumes, les modes d'adoration de ces peuples, nous verrons toujours en première ligne les sacrifices humains et les fêtes obscènes ; les Hébreux durent à Moïse d'être préservés de ce double opprobre².

¹ Les rites de la plupart des nations sacerdotales étaient calculés de manière à accréditer les superstitions sur lesquelles reposait la puissance des prêtres, les augures, l'explication des songes, l'évocation des morts. La loi de Moïse interdit à plusieurs reprises ces appels faits par l'imposture à la crédulité. « Vous n'userez point d'augures ni d'autres genres de divination. » LÉVIT. XIX, 26. « Et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui consulte les devins ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python et qui se mêlent de deviner, ou qui interroge les morts pour apprendre la vérité. » DEUTÉR. XVIII, 10-11.

² Voltaire a prétendu que les Hébreux avaient immolé des victimes humaines : des excès de terreur et de superstition ont entraîné tous les peuples à ces pratiques abominables ; mais jamais elles n'ont fait partie du culte habituel des Hébreux, comme de celui de l'Inde, de l'Égypte et des Gaules. La loi de Moïse les défend expressément (LÉVIT., XX, 23, DEUTÉR. XII, 31).

S'il rentrait dans notre sujet d'examiner en détail toutes les parties de la législation de Moïse, nous ferions facilement ressortir la même supériorité des lois hébraïques sur des points qui n'ont pas avec la religion un rapport direct. Tandis que nous n'apercevons en Perse qu'une servitude qu'aucune loi, aucune habitude, ne tempère, en Égypte qu'une oppression constante et monotone, exercée tour à tour par le sacerdoce et par la royauté ; tandis que nous cherchons vainement dans ces pays, l'objet d'une admiration si puérile, quelques traces de garanties pour ce qui n'était pas ou prêtre ou soldat, nous voyons dans les institutions de Moïse des semences de liberté qu'on ne peut méconnaître, et qui semblent, comme sa doctrine religieuse, mises en réserve pour des temps meilleurs. À côté du législateur paraît un conseil, composé des anciens de la nation, et qui délibère et prononce sur toutes les affaires importantes. Le seul objet qu'il faille excepter, c'est le dogme de l'unité divine, sur lequel Moïse ne tolère point de contestation, et qui, en effet, étant son moyen principal, et même unique, de transformer les Hébreux en un peuple indépendant, ne pouvait être révoqué en doute sans mettre en péril toute son entreprise. Mais sur tout le reste, Moïse consulte les anciens du peuple. (Exod. IV, 29.) Lors de l'adoption solennelle de la loi, il est entouré de ce sénat, choisi par le peuple. (DEUTÉRON. I, 13.) Ce sénat décidait de la guerre et de la paix ; et pour

Nous le dirons donc avec d'autant plus de conviction, que notre opinion s'est formée lentement, et pour ainsi dire malgré nous. L'apparition et la durée du théisme juif, dans un temps et chez un peuple également incapables d'en concevoir l'idée et de la conserver, sont à nos yeux des phénomènes qu'on ne saurait expliquer par le raisonnement. Qu'ensuite ce que nous nommons révélation, enseignement de la Providence, lumière due à sa sagesse et à sa bonté, d'autres l'appellent sentiment intime, développement d'un germe déposé dans l'âme humaine, peu nous importe. Pour qui croit en Dieu, toute lumière vient de lui, comme tout ce qu'il y a en nous de bon et de noble : et la révélation est partout où il y a quelque chose de vrai, de noble et de bon.

Mais, dans le cas particulier de Moïse, de quoi se composait ce que nous nommons révélation, si ce n'est uniquement de la connais-

légitimer la guerre, le consentement de tous les Hébreux était requis. « Vous voici tous, enfants d'Israël, voyez ce que vous avez à faire. » (Juges, XX, 7.) Certes, ce n'est pas un faible mérite dans Moïse, sorti de la terre d'Égypte, où la division en castes était consacrée, d'avoir repoussé cette flétrissante institution. Il eût mieux valu sans doute étendre plus loin cette égalité, et ne pas créer un sacerdoce privilégié : mais le bien même a son époque que rien ne devance ; le moment de l'affranchissement de l'espèce humaine n'était pas arrivé. Cet affranchissement n'a été prononcé que par le divin auteur de la loi chrétienne. Encore alors ses successeurs se sont-ils hâtés de violer ses préceptes. Moïse ne pouvait aller si loin, et cependant, si nous étudions soigneusement les livres hébreux, nous y verrons le germe de l'abolition plus ou moins éloignée du privilège sacerdotal. « Il arrivera un temps », dit Jérémie, « où la loi sera écrite au fond de tous les cœurs, où les uns n'auront plus besoin d'enseigner leurs prochains ni leurs frères, ni de leur répéter. Connaissez Jehovah ; car tous le connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus éminent. » (JÉRÉMIE, XXXI, 33-34.) Une circonstance qui n'est pas indifférente, et qui nous semble jeter un grand jour sur le sujet que nous traitons, c'est la liberté que Moïse accorde aux prophètes, lors même que ceux-ci ne sont pas de l'ordre sacerdotal, et il est surtout important de remarquer qu'il défend cette liberté contre ses partisans les plus dévoués. « Un jeune homme courut à Moïse, et dit : Voilà Eldad et Médad qui prophétisent dans le camp. Aussitôt Josué, fils de Nun, qui était un des jeunes hommes qui servaient Moïse, lui dit : Moïse, mon seigneur, empêchez-les ; mais Moïse répondit : Avez-vous donc des sentiments de jalousie en ma considération ? Plût à Dieu que tout le peuple du Seigneur eût le don de prophétie, et que le Seigneur répandît son esprit sur eux ! » (Nombr. XI, 27-29.) Comparez cette libéralité de sentiments dans Moïse avec les institutions d'Égypte, où il y avait aussi une classe de prêtres, nommés prophètes, mais tirés de l'ordre sacerdotal, et héréditaires. Enfin, un passage du Deutéronome (XVII, 14) prouve que Moïse prévoyait la royauté, c'est-à-dire la fin du gouvernement des prêtres. Il l'annonce sans la désapprouver, et c'est à nos yeux un nouvel indice que la puissance du sacerdoce n'était dans ses projets qu'un moyen temporaire : mais cet ordre puissant se joue des prévoyances, et il n'est donné à ceux qui l'instituent de limiter ni son pouvoir ni sa durée.

sance de l'unité de Dieu, et de la sanction religieuse donnée par ce Dieu unique aux devoirs et aux obligations morales de l'homme ?

La délivrance des Hébreux, esclaves en Égypte, leur réunion en corps de nation indépendante, leurs migrations, leurs conquêtes, toutes ces choses sont dans la sphère des choses humaines : elles doivent être jugées comme toutes les choses humaines.

Sans doute l'entreprise de Moïse était noble et généreuse, et, dans un certain sens, on peut dire qu'affranchir ses concitoyens, est une mission émanée du ciel. Mais cette entreprise n'exécède point les forces dont notre nature a été douée. D'autres l'ont essayé, d'autres y ont réussi aussi bien que Moïse.

Sans doute encore, c'est toujours au nom de Jéhovah qu'il commande ; c'est au nom de Jéhovah qu'il inculque aux Juifs l'humanité, la fraternité entre eux, l'hospitalité même envers l'étranger ; et c'est aussi au nom de Jéhovah qu'il voue au glaive les Amorrhéens¹, et qu'il fait massacrer les femmes madianites².

Mais il appartient aux hommes d'un esprit droit et d'un cœur équitable, aux amis de la vérité et de la religion, de distinguer ce que les nécessités de la position de Moïse le forçaient à confondre, nous dirons plus, ce qu'il a dû confondre de très bonne foi.

D'après sa conviction intime et profonde (et la vérité, telle qu'il a été donné à l'homme de la concevoir, est tout entière dans la conviction), Moïse regardait comme une inspiration de Dieu même le projet qu'il avait formé de délivrer ses compatriotes, de les arracher à la condition la plus humiliante³, aux travaux les plus accablants⁴, et à ces cruautés, sans cesse renaissantes, qui sont suggérées aux oppresseurs par les soupçons que toujours les opprimés inspirent. L'année de sa naissance avait été marquée par un acte exécration⁵ de la politique des maîtres ingrats qu'il avait servis dans une expédition contre l'Éthiopie⁶ ; peu de temps après, le meurtre, assurément très légitime d'un des agents de la tyrannie⁷, associa son intérêt à son

¹ Exode, XX, III, 4.

² Nombre, XXXI, 17.

³ Les Égyptiens considéraient les Hébreux comme immondes. (Genèse, XLIII, 32.) Leur haine contre ce peuple se perpétua de génération en génération. Ils envoyèrent une ambassade à Caligula, pour le lui dénoncer. Le grammairien Apion, contre lequel Josèphe écrivit, était membre de cette ambassade.

⁴ SPENCER de Leg. Rit. Hebræor, II, 20.

⁵ D'après l'opinion généralement reçue, Moïse naquit l'année même où l'ordre de noyer les premiers nés des Hébreux venait d'être donné.

⁶ EICHHORN, Einleit. II, 236 et suiv.

⁷ Exode, II, 12.

patriotisme. Il leva donc l'étendard de l'indépendance, et la sortie d'Égypte fut le premier fruit de sa persévérance et de son courage¹.

Mais des périls de tout genre menaçaient la tribu dont il était le guide et l'appui. Timide, indécise, avilie par quatre cent trente ans d'une servitude² que des dangers pressants, des privations cruelles, lui faisaient presque regretter, elle avait contracté des habitudes que sa haine contre les Égyptiens ne pouvait rompre. Moïse avait toujours à craindre qu'elle n'allât redemander ses fers, ou que, même loin de l'Égypte, elle ne redevint une peuplade égyptienne. C'est à prévenir cette rechute qu'il destina toutes ses institutions. Ce but se discerne dans ses lois fondamentales, comme dans ses règlements les plus minutieux. Il est empreint sur les vêtements, il préside à la nourriture, il dirige les travaux du pauvre, il surveille le luxe du riche, il assiste encore aux funérailles de tous³ ; et ce but cependant

¹ La sortie d'Égypte fut-elle volontaire, ou la fuite des Hébreux ne fut-elle que l'exécution d'une sentence de bannissement ? nous n'avons point à prononcer sur cette question. L'une et l'autre de ces conjectures se fortifie de témoignages importants. D'après une tradition ancienne, rapportée par Joseph, les Hébreux, qu'un roi d'Égypte avait relégués dans la ville d'Avaris, s'emparèrent de tout le pays, sous la conduite d'un prêtre d'Osiris, nommé Tisithès, et plus tard Moïse ; mais chassés derechef, ils adoptèrent une religion nouvelle et ils envahirent la Judée. (JOSEPH. contr. Apion, lib. I.) Suivant cette tradition, attribuée à Manéthon, à Chérémon ou à Lysimaque, ce fut Aménophis qui rassembla les Hébreux à Avaris. Ils sont désignés sous le nom de lépreux. La politique commandait aux Égyptiens de délivrer leur pays des restes de ces tribus de pasteurs, qui s'étaient multipliés d'une manière effrayante ; quelque calamité physique les confirma peut-être dans cette résolution, et l'intérêt qu'avaient les Hébreux à sortir d'esclavage, en facilita l'exécution. Quant à l'épithète de lépreux, donnée aux fugitifs, elle fut vraisemblablement l'effet de la haine nationale ou l'équivalent d'impurs, ce qu'étaient les Juifs, en leur qualité de pasteurs, d'après les opinions égyptiennes. (GOERRES, II, 467-469.) HERDER (Philosophie de l'Histoire, t. III, p. 86) a quelques pages utiles à lire sur l'établissement et le séjour des Hébreux en Égypte. Diodore raconte le même fait que Joseph, avec d'autres détails. « Une grande peste, dit-il, s'étant répandue dans l'Égypte, les habitants de cette contrée attribuèrent ce fléau à quelque offense faite aux dieux par les étrangers qui professaient des religions différentes, et ils les mirent tous hors de leur pays : le plus grand nombre de ces bannis se rejeta dans la région qu'on appelle maintenant Judée, et qui était alors déserte. Leur chef était Moïse, homme supérieur par le courage et la prudence. » (Fragment conservé par Plotin, traduction de l'abbé Terrasson.) D'un autre côté la Bible est formelle, et d'après les chapitres III-XII de l'Exode, c'est contre le vœu de Pharaon que les Hébreux quittèrent l'Égypte.

² Exode, XII, 40.

³ Ainsi, par exemple, il était défendu aux prêtres hébreux de se raser la tête, usage égyptien, ou de se montrer les cheveux épars, ce que pratiquaient plusieurs nations dans leurs cérémonies funéraires. (Ézéchiel, XLIV, 20. SCHMIDT, de Sacerd. et Sacrif. Ægypt. p. 12.)

n'est jamais atteint qu'imparfaitement, et Moïse est contraint sans cesse à des concessions qui l'indignent et qui l'affligent¹.

Tandis qu'il prépare ses victoires dans les contrées qu'il doit envahir, il faut qu'il remporte une victoire plus difficile, parce qu'à chaque instant elle peut lui échapper. De là ce besoin d'isoler son peuple et des souvenirs du passé, et des séductions du présent². De là ces lois sévères contre des vaincus plus nombreux que les

¹ Tous les auteurs qui ont écrit sur la religion juive, en connaissance de cause, Philon, Eusèbe, Origène, saint Jérôme, saint Chrisostôme, Maimonide, ont avoué qu'il était resté dans les coutumes des Hébreux de grandes ressemblances avec celles de l'Égypte. (V. sur les conformités des deux peuples, LARCHER, not. sur Hérodote, II, 122.) L'institution héréditaire des lévites chez les premiers était parfaitement pareille à la caste sacerdotale qui dominait chez les seconds. (SCHMIDT, de Sacerd. et Sacr. Æg. p. 8.) Le bœuf émissaire des uns était le type de leur bœuf sacré. (LARCH. loc. cit. 135.) KIRCHER prouve (Oed. Æg. I, 300) que le culte du veau d'or était une réminiscence d'Apis. L'oracle des Juifs, connu sous nom de Bat-Kol, ou fille de la voix, était fondé sur les présages que les Égyptiens tiraient de la voix des enfants qui chantaient en jouant devant l'étable de leur bœuf sacré. (JABLONSK. Panth. Æg.) Joseph reproche à l'Égyptien Apion d'attaquer sans le savoir les anciennes cérémonies de sa patrie, en insultant à celles des Hébreux. (De Antiquit. gent. judaic. ap. Origen. contr. Cels.) Plusieurs écrivains grecs et latins ont confondu les rites des deux nations, tant était grande leur similitude. (SCHMIDT, loc. cit.) Cette similitude, si opposée à l'intention manifeste de Moïse, a souvent embarrassé les théologiens. Dieu voulait, dit saint Philippe (Monarchie des Hébreux), recevoir des hommages de son peuple à quelque prix que ce fût. Dieu paraît, dit Spencer, avoir, dans l'institution des rites mosaïques, été forcé et subjugué par une sorte de nécessité qui l'entraînait presque malgré lui, *quasi coactus*. (Spencer, de leg. rit. Hæb. I, 196.)

² Israël habitera seul et en sûreté. (Deuter, XXXIII, 28, Gen. XLIII, 32.) Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai séparés des autres peuples, pour que vous ne fussiez qu'à moi. (Lévit, 9, 20, 24, 25, 26.) La plupart des lois rituelles des Hébreux finissent par ces mots : « Observez cette loi, car elle est un signe entre vous et moi. (Exod. 31, 13.) Vous n'agirez ni selon les coutumes du pays d'Égypte où vous avez demeuré, ni selon les mœurs du pays de Chanaan dans lequel je vous ferai entrer. Vous ne suivrez ni leurs lois ni leurs règles. Lévit. XVIII, 3 et suiv. » L'intention de Moïse s'aperçoit dans les désignations des lieux particuliers pour les sacrifices, et dans les peines prononcées contre ceux qui en offriraient ailleurs. Dans la partie même des lois qui se rapportent aux causes d'impureté, partie manifestement empruntée ou imitée de l'Égypte, le législateur cherche encore des lignes de séparation. (SPENCER, I, 115, 195.) C'est ainsi que s'expliquent mille interdictions qui semblent arbitraires, celles de semer dans les vignes, de faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère, de manger de la chair crue, etc., etc. (Deuter. XXII, 9 et suiv.) Toutes ces interdictions étaient motivées sur quelque usage des nations voisines ; il en est de même de la défense de labourer avec un bœuf et un âne. Si l'on veut voir en détail combien ce but est marqué dans les lois mosaïques, il faut lire le traité de Spencer que nous avons cité. (I, 277, 587.)

vainqueurs¹. De là ces châtiments effroyables contre les Juifs qui retournaient à l'idolâtrie. Plus d'indulgence envers les premiers aurait amené l'altération et la destruction de la nationalité juive ; moins de rigueur envers les seconds aurait laissé s'effacer de leur esprit tout vestige d'un théisme qui n'était pas en proportion avec leurs lumières, et qui toutefois était leur seul caractère distinctif, leur point unique de cohésion. Mais il est évident que la révélation proprement dite, cet acte de la puissance suprême, se manifestant à l'homme pour lui expliquer son existence, et revêtir ses devoirs d'une sanction religieuse, n'avait rien de commun avec ces moyens d'un législateur pour gouverner un peuple, ou d'un conquérant pour assurer ses succès.

Qu'instruit de la grande vérité qui doit transformer un jour l'espèce humaine en une seule famille, Moïse ait adopté, pour que son peuple n'en reperdît pas la connaissance, les moyens qui lui semblaient les meilleurs ; que ces moyens se soient ressentis des mœurs barbares d'une époque où la vie des hommes était peu respectée² ; qu'il n'ait pas assez consulté la disproportion de sa doctrine et des lumières de ses compatriotes et de ses contemporains³ ; que

¹ Il est à remarquer que dans ces mesures rigoureuses, Moïse a presque toujours la nécessité pour excuse. Condamnés à conquérir un sol qui les nourrit, les Hébreux étaient forcés de détruire les tribus qui, revenues de leur première épouvante et se réunissant contre eux, les auraient tôt ou tard détruits eux-mêmes. La dévastation marchait donc inévitablement avec la conquête. Tout autre peuple en eût fait autant. Ce n'est point la religion de Moïse, c'est sa position qu'il faut accuser. Mais Moïse prévoit une époque où plus d'indulgence sera possible. « Quand vous approcherez d'une ville pour l'assiéger », dit-il, « vous lui offrirez la paix. Si elle l'accepte et qu'elle vous ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera sera sauvé et vous sera assujetti et tributaire. » (Deuter. XX, 10, 11.) Les chefs et les pontifes hébreux qui remplacèrent Moïse furent beaucoup plus impitoyables que lui. Samuël le surpasse en inflexibilité et en barbarie. On dirait qu'un luxe toujours croissant de cruauté et d'intolérance plaisait au sacerdoce une fois constitué.

² Il est indispensable, dit l'auteur d'un des meilleurs ouvrages que nous possédions sur la loi de Moïse (M. SALVADOR), sous peine de commettre les plus graves erreurs, de distinguer ce que le législateur a fait et voulu, d'avec ce qui a été fait plus tard ; ses principes d'avec les applications que les circonstances ont dictées, et les actions produites par la barbarie des temps. (Loi de Moïse, ou syst. polit. et relig. des Hébreux, avant-propos.)

³ La disproportion qui existait entre le théisme pur de Moïse et l'état de civilisation des Hébreux, fut la cause principale des dissensions qui agitérent ce peuple et des crimes qui sont rapportés dans ces annales ; l'histoire n'offre nulle part un exemple aussi frappant des suites de tout désaccord entre les institutions et les idées. Ce sujet mérite quelques développements. Nous les placerons dans cette note. D'abord les Juifs, malgré les enseignements formels de Moïse, ne concevoient l'unité de Dieu que comme une unité relative. À côté de Jéhovah qu'ils adorent, ils reconnaissent des dieux ennemis : ils les détestent, mais ils y croient. Jéhovah

n'est pour eux qu'une divinité tutélaire, qui, demeurant, combattant, voyageant avec ses défenseurs et partageant leurs inimitiés, traitait les dieux étrangers en compétiteurs qui lui étaient odieux, en rivaux dont elle était jalouse, dont elle voulait renverser les autels pour élever ses autels, et détruire les peuples pour faire place à son peuple. (MEINERS, Com. Soc. Gœtting. I, 93.) Nous citerons le passage en original, pour qu'on n'accuse pas d'impiété une opinion émise et reçue sans scandale dans un pays au moins aussi chrétien que la France. « Ex innumeris sacræ historiæ exemplis et locis facilè ostendi posset Israëuitarum vulgus Jehovam suum, non tanquam omnium gentium numen, sed tanquam suum, gentis, que sua peculiariem deum, veneratum esse, quem inter ipsos habitare, cum ipsis in bello proficisci, easdemque porrò inimicitias exercere, omnes denique hostiles populos funditùs excindere velle, persuasum habebant. »

Mais lors même que Moïse semble avoir écarté cette notion circonscrite, lors même que le théisme pur est proclamé, toutes les classes s'en écartent, les rois comme le peuple, le peuple comme les grands. Écoutons à ce sujet un des théologiens les plus religieux de l'Angleterre. « Si populi mores, in historiâ sacrâ me moriæ proditos observemus, eos se hodie Deo voventes inveniemus, cràs idolis, nec citiùs Deum superstitionis ægyptiacæ hydram decollasse quàm monstrosa capita denuò repullulassent. » (SPENC. de leg. rit. Hebr. I, 21.)

Moïse fait fabriquer un serpent d'airain, et les Juifs l'adorent. Gédéon transforme les dépouilles des ennemis vaincus en ornement sacerdotal, et les Juifs l'érigent en objet de culte. (S. PHIL. Mon. des Hébreux, I, 175.) Le prêtre qui se met au service de Michas pour encenser les dieux étrangers, c'est un lévite. (Juges, XVII, 7.) L'idolâtrie reparait après Josué, après Othoniel, après Samgar (Juges, IV, 1), après Baruch, après Jaïr.

Les rois lui sont plus favorables encore. Dès la troisième génération, les monarques hébreux courbent leur front devant les idoles. Salomon leur élève de nombreux autels. Sous Roboam son fils, les royaumes d'Israël et de Juda se séparent. Le premier se livre tout entier à l'idolâtrie. Dans Juda même, Roboam s'y abandonne (Paralip. XII, 1), et ce culte subsiste pendant toute la vie de ce prince. Il en est de même sous Abia, son fils, qui reproche vainement à ses sujets leur culte insensé. (Paralip. XII, 1.) Aza revient, il est vrai, à la loi mosaïque, il détruit les temples, brûle les bocages et sévit contre sa mère elle-même (Rois, XV, 13, Paralip. XV, 16) ; mais 71 ans plus tard, Joram retourne aux dieux étrangers. Athalie affermit leur pouvoir ; Joas la renverse de son trône, et Joad, le grand-prêtre, extermine tous les ministres du culte proscriit. Le roi qu'il a couronné devient bientôt lui-même infidèle. (Paralip. II, 24, 18.) Son successeur, fort de son exemple, emprunte de tous côtés des idoles pour les adorer. (Paralip. II, 25, 14.) Azarias les expulse de nouveau, mais Ochaz les ramène dans le temple même de Jérusalem. (Paralip. II, 4, 23-25.) Ézéchiàs son fils, brise en vain leurs statues, et livre à la hache les bois sacrés. (Rois, IV, 18, 4.) Manassé les rétablit dans tous leurs honneurs. (Rois, IV, XXI, 2, 7.) Le sanctuaire, déjà souillé une fois, l'est encore par leur présence. Manassé imite avec zèle toutes les superstitions exotiques : il établit un oracle, il étudie la science des augures ; le premier d'entre les rois idolâtres, il tourne la persécution contre la loi mosaïque, il fait tuer un grand nombre de prophètes et périr Isaïe dans un supplice effroyable. Josias venge Jéhovah ; sa rigueur est sans bornes : les simulacres sont livrés aux flammes, les ossements des morts déterrés, les prêtres égorgés sur leurs autels ; et non content de ramener ainsi son peuple à l'adoration d'un Dieu unique, il porte ses ravages dans le royaume d'Israël, et sévit avec la même sévérité contre les vivants et contre

reconnaissant cette disproportion, il se soit condamné prématurément à une lutte violente ; que cette lutte l'ait contraint à des rigueurs excessives ; que pour avoir des gardiens fidèles de la vérité dont son âme était pleine, il ait constitué un sacerdoce investi d'une puissance terrible ; que ce sacerdoce ait abusé de sa puissance : tout cela est dans l'ordre naturel, dans la sphère purement humaine, et n'a nul rapport avec la révélation.

les morts. (Rois, IV, ch. XX, III.) Mais qui le croirait ? son propre fils s'empresse de réhabiliter l'idolâtrie. Les bocages refleurissent, les temples abattus se relèvent ; les prophètes, qui luttent contre l'impulsion universelle, sont bannis ou massacrés. (Jérémic, XXVI, 26.)

Telle est l'histoire du théisme dans la fraction du peuple juif qui l'a professé avec le moins d'infidélité. Si nous tournons nos regards vers l'autre fraction, nous verrons l'idolâtrie en vigueur, deux veaux d'or remplacer ou représenter le bœuf Apis (IV ; X, 29), et tout Israël leur rendant hommage, à l'exception de quelques fidèles qui vont secrètement adorer le Dieu de Moïse à Jérusalem.

Ainsi, parmi les monarques hébreux, dont trois seulement étendent leur empire sur toute la nation, les deux premiers professent le théisme, le troisième déjà devient idolâtre. Après la séparation des deux royaumes, vingt rois règnent sur Juda, et de ces vingt rois, quatorze se livrent à l'idolâtrie. En Israël, sur vingt rois aussi, dix-neuf adorent les simulacres ; et l'idolâtrie a toujours l'assentiment populaire : la douleur publique signale sa chute ; des cris de joie saluent son retour. Chose bizarre, mais instructive : les Hébreux ne s'attachent à Jéhovah que lorsqu'ils sont captifs, et que leurs maîtres leur imposent d'autres dieux. L'intolérance révolte l'homme et manque le but qu'elle se propose. Mais dès que les Juifs sont affranchis de leurs tyrans idolâtres, ils courent d'eux-mêmes aux pieds des idoles : c'est l'inconvénient de toute disproportion entre les institutions et les lumières. Imposé de force aux nations barbares, le théisme lui-même, cet immense moyen de perfectionnement, se ressent de leur barbarie dans les moyens qu'il emploie pour triompher d'elle. En concluons-nous que Moïse eut tort d'établir prématurément le théisme, qu'une révélation intérieure ou extérieure lui avait fait connaître ? Avant de prononcer, une grande question serait à résoudre. L'esprit humain, dans sa marche naturelle, ne parvient à des notions de théisme qu'en détruisant, par le raisonnement, les notions grossières qui précèdent cette notion pure, mais abstraite. Quand cette destruction est opérée, lui reste-t-il assez de force pour embrasser le théisme, et le prendre pour base d'une religion nouvelle ? Son intelligence accoutumée au doute et poursuivie par ce doute qui ne s'arrête pas, peut-elle se pénétrer d'une conviction forte et fervente ?

Un exemple mémorable s'offre dans l'histoire, et cet exemple n'est pas en faveur de l'affirmative. Toute croyance était effacée, lorsque les nouveaux Platoniciens voulurent rendre à l'homme la foi religieuse dont il ne peut se passer. Ils étaient sincères, studieux, éloquents, intrépides ; ils ne repoussaient aucun des moyens qui frappent les sens et captivent les âmes : ils appelaient le merveilleux même à leur secours. Quel fruit retirèrent-ils de tous ces efforts ? de la superstition et du scepticisme.

S'il en est ainsi, n'était-il pas bien, n'était-il pas nécessaire que le théisme fût placé pour ainsi dire en dépôt chez une tribu spéciale, pour éclairer le monde, quand le monde serait susceptible de recevoir la lumière et de la comprendre ?

Or voilà les choses qu'on a confondues. L'esprit de secte a voulu, non seulement que la doctrine de Moïse sur l'Être suprême fût émanée d'une source divine, mais que les livres hébreux fussent divins jusque dans leur rédaction matérielle. Les faits racontés par Moïse et les écrivains qui viennent après lui n'ont pas été jugés comme des faits historiques, et suivant ces règles de morale qui sont la première et la plus intime des révélations on a vu dans ces faits des actes de la volonté céleste, et l'on s'est imposé la loi d'approuver ce qui, dans toute autre circonstance, eût paru condamnable ; de louer ce qui, dans les annales de tout autre peuple, eût paru affreux¹. Cet aveuglement dans un sens a produit un aveuglement en sens contraire. Nos philosophes, hommes éclairés, instruits, amis de la vérité, du moins lors de leur entrée dans la carrière, et jusqu'au moment où la lutte, irritant leur amour-propre, eut soumis leur impartialité à une épreuve qu'elle a mal soutenue, rencontrant dans les annales juives des récits prodigieux et des actions horribles, en ont fait l'objet de leurs moqueries et de leurs déclamations ; et ces attaques provoquant des apologies qui reposaient sur un principe également faux, ces apologies ont dû contenir trop souvent l'éloge du crime et de la férocité.

La distinction que nous avons établie aurait épargné aux incrédules beaucoup de railleries froides et puérides, et aux hommes religieux beaucoup de contradictions sous le poids desquelles ils se sont toujours débattus vainement. Non certes, dût l'inquisition se lever en armes et l'orthodoxie de toutes les sectes nous menacer de ses anathèmes, nous ne reconnaissons la révélation ni dans les massacres, ni dans les villes réduites en cendres, ni dans les enfants écrasés sur le sein des mères. Nous voyons dans ces monuments sanglants d'une époque barbare, d'abord la nécessité qui impose à un conquérant des lois cruelles, qui peuvent s'excuser peut-être, mais qui ne sauraient mériter la louange ; plus tard, l'esprit sacerdotal jaloux et impietoyable. La révélation faite à Moïse, nous la reconnaissons dans la partie des livres hébreux où toutes les vertus sont recommandées, l'amour filial, l'amour conjugal, l'hospitalité envers l'étranger, la chasteté, l'amitié, qu'aucune autre législation n'élève au rang des vertus, la justice, et même la pitié, bien que l'époque de la pitié ne

¹ Grotius, dans son *Droit de la paix et de la guerre*, cite le massacre des nations vaincues par les Hébreux, comme des règles à observer et des exemples à suivre. Aza, Ézéchiàs, Josias, s'écrie Bossuet, exterminèrent les sacrificateurs et les devins. Leur zèle n'épargna pas les personnes les plus augustes et qui leur étaient les plus proches... Jéhu fut loué de Dieu pour avoir fait mourir les faux prophètes de Baal, sans en épargner un seul. (Polit. de l'Écriture Sainte, liv. VII, art. 3, 9^e prop.)

fût pas encore venue, car cette époque c'est le christianisme. Là est la voix divine ; là est la manifestation du ciel sur la terre ; et c'est là seulement qu'on ne peut se tromper en lui rendant hommage, parce qu'elle répond à tous les sentiments, ennoblit et épure toutes les affections, devance les lumières, et fait pénétrer dans l'âme, au sein de la barbarie, des vérités que la raison n'aurait découvertes que beaucoup plus tard¹. Mais on a, comme nous l'avons dit, confondu obstinément les faits et la doctrine. Parce que le sacerdoce s'était constitué à la fois le gardien de la loi divine, et le rédacteur des annales de la nation soumise à cette loi, on a proclamé loi divine tout ce que ces annales contenaient. Parce la loi des Juifs était sainte, on a que voulu couvrir de son égide chaque événement de l'histoire juive.

On aurait dû se rappeler au moins sur quels renseignements et par qui cette histoire fut rassemblée. On aurait senti alors que, rédigée à diverses époques, et toujours par des lévites, détruite plusieurs fois, et nommément lors de la prise de Jérusalem et de la captivité de Babylone² ; recomposée de nouveau par Esdras¹, qui était de race

¹ De toutes les législations anciennes, celle de Moïse est incontestablement, dans sa théorie, qu'il faut séparer de la pratique, parce que le sacerdoce s'empara de celle-ci, la plus hospitalière envers les étrangers et la plus humaine envers les esclaves. C'est la seule qui accorde aux premiers l'admission dans les assemblées du peuple à la troisième génération. (Deuter. XXIII, 7-8.) On sait avec quelle rigueur les Romains refusaient aux étrangers les droits politiques. Le même mot signifiait primitivement dans la langue latine un étranger et un ennemi. La législation hébraïque est aussi la seule qui donne à l'esclave quelques garanties contre la cruauté et l'avarice du maître. Ainsi le théisme, même prématuré, et en disproportion avec toutes les idées contemporaines, aurait dès lors, sans l'action des prêtres qui le dénaturèrent, exercé sa bienfaisante influence, destiné qu'il est à faire un jour de toutes les nations une seule nation, et de tous les hommes un peuple de frères.

² Les livres sacrés des Hébreux étaient déposés dans le sanctuaire : c'est là que Moïse fit placer ses lois à côté de l'arche d'alliance. (Deuteron., 31, 26.) Josué écrivit ses ordonnances dans le livre qui contenait les lois de Moïse. (Josué, 26.) Samuel, lors de l'avènement de Saül, y consigna les nouvelles institutions du nouveau royaume, c'est-à-dire, les conditions imposées au monarque par le sacerdoce, et mit ce dépôt devant le Seigneur. (Rois, I, 10, 25.) Il est probable qu'on y enregistrait aussi les généalogies des familles, auxquelles les Orientaux attachent tant d'importance (MICHEL. § 51, Mosaisch. Recht.) Or, il est dit positivement (Rois, IV, 25-9) que Nabuzardan, général de Nabuchodonosor, brûla la maison du Seigneur, avec tout ce qu'elle contenait, sauf les objets précieux dont il se saisit, et dont nous trouvons dans le même passage une énumération qui ne comprend point les livres sacrés. Nous ne nions point que des copies de quelques-uns de ces livres n'aient pu se retrouver entre les mains des particuliers, bien que les lévites, comme toutes les castes sacerdotales, dussent dérober soigneusement les écrits sacrés à la multitude, et que toutes les fois que les chefs les invoquaient à l'appui

sacerdotale², et qui dans son zèle aigri par le malheur, exagérerait la sévérité des lois de Moïse³, les livres hébreux avaient dû se pénétrer de l'esprit sacerdotal⁴. Supposons qu'après plusieurs milliers d'années, lorsque les siècles et les révolutions qu'ils amènent n'auront laissé de nos annales que quelques débris, on retrouve à la fois, pour monuments du christianisme, l'Évangile et quelques-uns de ces historiens de nos temps de barbarie, ou de nos temps de bassesse, pour lesquels le massacre des Albigeois, les horreurs de l'inquisition, l'égorgeement de la Saint-Barthélemy, sont des actes voulus et approuvés par la Providence ; n'est-il pas certain qu'une corporation sacerdotale, riche de ces dépouilles et s'en arrogeant le monopole, les plierait à ses intérêts de caste, et tout en exaltant ce qu'on ne saurait trop exalter, l'admirable morale de l'Évangile et sa douceur non moins admirable, vanterait aussi dans les inquisiteurs l'énergie, et dans les bourreaux l'obéissance⁵ ?

de leurs mesures, ils les fissent apporter du fond du sanctuaire pour en donner lecture publiquement. (Esdras, II, 8, 1 ; *ib.* 13, 1.) Mais en admettant que ces copies aient survécu à la calamité nationale, elles n'étaient ni complètes ni authentiques, et n'ont servi que de matériaux à la rédaction dont Esdras se chargea lors du retour des Juifs à Jérusalem.

¹ Esdras, *Dei sacerdos, combustam à Chaldæis in archivis templi restituit legem.* (August. de Mir. lib. II.)

² Esdras, I, 7, I, 15.

³ Esdras force les Hébreux à renvoyer les femmes étrangères qu'ils avaient épousées durant la captivité et dont ils avaient des enfants. (Esdras, I, II, ch. 10.) C'était une cruauté que la loi de Moïse ne prescrivait point. Cette loi n'interdisait que le mariage des Juifs avec les femmes du pays de Chanaan (EICHORN. Einleit. zum alt. Testam. II, 227.) Le Deutéronome XXI, 14, permet formellement d'épouser une étrangère, même une captive. « Parmi les prisonnières s'il en est une qui soit belle et qui t'inspire de l'amour, tu pourras en faire ta femme. »

⁴ L'esprit sacerdotal qui éclate dans les paroles et dans les écrits des pontifes, des juges et des prophètes de la Judée, suggéra aux Albigeois, dans le Moyen-âge, une erreur singulière. Supposant deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, ils attribuèrent au premier le nouveau Testament et au second l'ancien ; et toutes les rigueurs exercées en son nom, sa qualité sans cesse répétée de Dieu jaloux, terrible, implacable, punissant les péchés des pères sur les enfants jusque dans les générations éloignées, leur servaient à prouver cette bizarre hypothèse.

⁵ Ce que nous présentons ici comme une supposition, est malheureusement une réalité ; ceux qui voudront s'en convaincre n'ont qu'à lire la relation du stratagème de Charles IX contre les Huguenots, par Camille Capilupi, gentilhomme du pape Grégoire XIII, imprimée à Rome en octobre 1572, et réimprimée récemment en France. L'auteur y dit en termes exprès *que c'est la volonté de Dieu* qui, par l'acte mémorable du Roi Très Chrétien contre les Huguenots, a rétabli le royaume dans son premier état de santé ; que les protestants renaissant comme les têtes de l'hydre, Charles IX résolut d'obtenir par *sa dextérité* ce qu'il n'avait pu se procurer par la force des armes ; qu'animé d'une profondeur de pensée et d'une prudence de résolution au-dessus de son âge, *et conduit par la volonté toute-puissante de Dieu*, il

C'est ce qui est arrivé, et c'est d'après cette confusion d'idées qu'on a jugé les livres hébreux¹. Nous avons dit comment, selon

conclut la paix ; que dans cet adoucissement des choses, il poursuivit son dessein, multiplia les démonstrations de tranquillité et d'oubli des injures, ne négligea rien pour gagner pleinement la confiance de l'amiral Coligny, lui fit l'accueil le plus amical, et fit connaître en même temps à Sa Sainteté qu'il n'était pas indigne du nom de Roi Très Chrétien ; qu'il réussit à tromper tout le monde ; qu'il se fit donner par l'amiral Coligny le nom de ses amis, sous prétexte d'accepter leurs services ; que ne pouvant espérer de rassembler une seconde fois tant d'oiseaux dans le même filet, il pressa le mariage de sa sœur ; que fort de ses bonnes intentions et rassuré par son but louable, il fabriqua de fausses dispenses ; que, pour continuer la métaphore, il appela Coligny son père ; qu'il fit cacher un meurtrier, déjà largement récompensé, pour assassiner Coligny ; que l'amiral ayant été blessé, le roi témoigna une vive indignation de cet attentat ; qu'il plaça les amis de l'amiral autour de lui, pour les avoir plus commodément sous ses coups, de manière à ce que pas un seul ne pût s'y dérober ; que trois mille protestants furent tués, sans qu'une goutte de sang catholique fût répandue, ce qui ne put arriver que par un éclatant miracle de la toute-puissance de Dieu ; que le roi fit rassembler les femmes de la cour plongées dans cette abominable hérésie, avec ordre, si elles persistaient, de les jeter à l'eau ; qu'à Lyon, grâce au bon ordre merveilleux et à la singulière prudence de M. de Mandelot, gouverneur de la ville, les Huguenots furent pris un à un comme des moutons ; qu'il en demeura vingt-cinq mille ; qu'ensuite le roi fit appeler l'ambassadeur d'Espagne, et lui dit qu'il était à portée de connaître quelle avait été l'intention de ses douces paroles et de ses caresses prodiguées aux Huguenots ; qu'on ne peut que conclure de toute nécessité que cette chose est venue de la volonté de Dieu, qui, *touché de miséricorde* (paroles de l'Écriture) *a voulu visiter son peuple* ; que les hommes qui l'ont faite ont été choisis du souverain Rédempteur pour ministres de sa sainte volonté ; que ce qu'il a opéré par leur moyen ne peut provenir que de son immense pouvoir, et que la nuit même des matines parisiennes, lorsqu'on eut commencé à chasser du monde cette peste exécrable de Huguenots, une épine depuis longtemps morte et desséchée poussa des branches vertes et jeta des fleurs.

¹ V. Rois IV, X, 15, 25, 30. « Étant (Jéhu) parti de là (de Samarie), il trouva Jonadab, fils de Réchab, qui venait au-devant de lui ; il le salua et lui dit : Votre cœur est-il aussi bien disposé envers moi que le mien l'est envers vous ? Oui, lui répondit Jonadab. S'il est ainsi, dit Jéhu, donnez-moi la main ; et Jéhu le fit monter dans son chariot... En même temps Jéhu fit assembler tout le peuple, et il leur dit : Achab a rendu quelque honneur à Baal, mais je veux lui en rendre plus que lui. Qu'on me fasse donc venir tous les prophètes de Baal, tous ses ministres et tous ses prêtres ; qu'il n'en manque pas un seul, car je veux faire un grand sacrifice à Baal ; quiconque ne s'y trouvera pas, sera puni de mort. Or ceci était un piège que Jéhu tendait aux adorateurs de Baal pour les exterminer tous. Jéhu dit encore : Qu'on publie une fête solennelle à l'honneur de Baal ; et il envoya dans toutes les terres d'Israël, pour appeler tous les ministres de Baal, qui y vinrent tous sans qu'il en manquât un seul. Ils entrèrent dans le temple de Baal, et la maison de Baal en fut remplie d'un bout à l'autre. Il dit ensuite à ceux qui gardaient les vêtements : Donnez des vêtements à tous les ministres de Baal, et ils leur en donnèrent ; et Jéhu étant entré dans le temple de Baal, avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux adorateurs de Baal : Prenez bien garde qu'il n'y ait parmi vous

nous, on doit les juger. Il résulte du principe que nous adoptons, que la pureté de la doctrine n'est point compromise par des actions coupables qui lui sont étrangères, et que les actions coupables ne sont point excusées par la pureté d'une doctrine qui ne les commande pas. Le sacerdoce juif a pu s'emparer des vérités que le ciel avait communiquées à Moïse, essayer de s'en faire un monopole, pour les plier à ses intérêts, comme plus d'un pontife et d'un monarque chrétien se sont emparés de l'Évangile et ont travaillé à le corrompre. Mais, de même que le christianisme n'a été pour rien dans les massacres commis par des prêtres en invoquant son auteur, le judaïsme n'a été pour rien dans les attentats ordonnés par d'autres prêtres au nom de Jéhovah. Il n'est donc pas besoin d'entasser d'absurdes sophismes, pour légitimer d'horribles forfaits. Bossuet, qui loue Samuel égorgeant Agag, et les lévites déposant Osias¹, ressemble à l'Italien Capilupi² et au courtisan Pibrac³, qui nous montrent Charles IX dirigé dans son hypocrisie et dans ses massacres par la volonté toute-puissante de Dieu.

Nous terminerons ce chapitre par une réflexion qui nous frappe, et qui nous semble devoir frapper nos lecteurs.

Sans doute, la religion juive a des parties terribles, et l'on ne traverse ses longues annales qu'en marchant dans le sang et sur les ruines. Cependant le monde doit à Moïse un bienfait immense. Lorsque, dépourvue de toute croyance, désolée par le doute, ab-

aucun des ministres du Seigneur, mais seulement les adorateurs de Baal. Ils étaient donc rassemblés dans le temple pour offrir leurs victimes et leurs holocaustes. Or Jéhu avait donné ordre à quatre-vingts hommes de se tenir tout prêts hors du temple, et il leur avait dit : S'il échappe un seul de tous ceux que je livrerai entre vos mains, votre vie me répondra de la sienne. Après que l'holocauste eut été offert, Jéhu donna l'ordre à ses soldats et à ses officiers, et leur dit : Entrez, et qu'il ne s'en sauve pas un seul ; et les officiers entrèrent avec les soldats, les firent tous passer au fil de l'épée, et jetèrent hors de la ville leurs corps morts... Vient ensuite la promesse que : Parce que Jéhu avait accompli avec soin ce qui était juste... ses enfants seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. »

¹ Polit. de l'Écrit. Sainte, liv. VII.

² V. ci-dessus la note p. 296.

³ Lettre sur les affaires de France. La lettre de Pibrac sur le saint Barthélemy est plutôt une excuse qu'un panégyrique ; entre l'ouvrage de Capilupi et le sien, l'opinion avait prononcé son jugement, et le pamphlétaire français prenait la plume pour atténuer ce qu'avait loué avec tant d'enthousiasme le pamphlétaire italien. Cependant Pibrac invoque, comme Capilupi, l'exemple de l'histoire juive. « Nous voyons dans la Bible, dit-il, des massacres de plusieurs milliers d'hommes ordonnés par Moïse, ce personnage éclatant de sainteté. » On ne saurait calculer jusqu'à quel point la confusion contre laquelle nous nous élevons dans ce chapitre a bouleversé les idées des hommes sincères et fourni des prétextes aux machinations des hommes pervers.

tardie par la corruption, la terre entière redemandait un culte, et que ce culte, d'après l'état des lumières, ne pouvait être que le théisme, celui des Juifs servit d'étendard ; et l'on vit l'homme renaître à tout ce qu'il y a de noble et de précieux dans la vie, en renaissant à la religion. Merveilleuse dispensation de la puissance qui décide de nos destinées ! Des choses qui semblaient n'avoir aucun rapport entre elles, soit par leur époque, soit par leur nature, se combinèrent à l'instant requis, pour diriger l'espèce humaine vers le but qu'elle devait atteindre. Douze siècles avant Platon, Moïse donna au théisme un corps qui permit à cette notion sublime de se conserver, jusqu'au moment où l'intelligence devint capable de la concevoir. Douze siècles après Moïse, Platon prépara les esprits de manière à ce que, en se saisissant du théisme, ils pussent l'accepter épuré par le divin auteur de la religion chrétienne, et résister aux tentatives violentes et obstinées d'une portion nombreuse de Juifs convertis, mais qui prétendaient faire rétrograder la nouvelle religion jusqu'au judaïsme. Sans Moïse, il est probable que tous les efforts de la philosophie n'auraient abouti qu'à plonger le genre humain dans le panthéisme, ou l'athéisme voilé, dans lequel, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, sont allées se perdre de concert la religion et la philosophie des Indiens. Sans Platon, il est possible, humainement parlant, que le christianisme, sous l'oppression des chrétiens judaïsants, fût redevenu une secte juive¹.

¹ Après cette explication, qu'on ne saurait, à ce qu'il nous semble, accuser de réticences ni d'arrière-pensées, nous osons croire qu'on ne verra, dans notre opinion sur le judaïsme, rien qui nous sépare de la communion chrétienne à laquelle nous appartenons. Nous reconnaissons la révélation faite à Moïse ; car nous ne pourrions nous expliquer autrement l'apparition du théisme, dans un temps et chez un peuple barbare. Nous reconnaissons la révélation chrétienne : car la régénération de l'espèce humaine, tombée dans le dernier degré de la corruption politique et religieuse, nous paraîtrait également inexplicable, sans l'intervention de la puissance qui veut l'amélioration morale de l'homme. Que si, appuyés sur les Écritures mêmes, et sur la connaissance historique de la manière dont ces Écritures nous sont parvenues, usant du droit que les premiers réformateurs ont eu l'immense mérite de reconquérir pour tous les chrétiens, nous différons sur le jugement de quelques faits partiels, ce dissentiment qui ne renverse aucune des bases de la croyance que nous professons, qui, au contraire, met cette croyance à l'abri d'objections graves et de difficultés insolubles, en écartant tout ce qui blesse les règles éternelles de l'humanité et de la justice, est un hommage de plus à la divinité des deux religions accordées par le ciel au genre humain, chacune à l'époque nécessaire et dans la proportion de ses lumières ou de sa faiblesse. Moïse et sa loi sont différents, à nos yeux, du peuple et du sacerdoce juif, comme le divin fondateur de notre loi n'a rien de commun avec ceux de ses prêtres qui ont dénaturé sa parole céleste, ni avec les peuples qu'un fanatisme féroce a souvent égarés.

CHAPITRE XII.

*Que la lutte du sacerdoce et du pouvoir temporel
doit se terminer à l'avantage du premier, dès que
le principe de l'autorité sacerdotale est admis.*

Le tableau que nous avons tracé des combats du sacerdoce contre le pouvoir politique et militaire, a dû démontrer à nos lecteurs, que si les prêtres ne sont pas sortis constamment victorieux de cette lutte, ils ont néanmoins conservé toujours de vastes prérogatives, qui les ont aidés à reconquérir celles qu'ils avaient perdues.

Ce résultat d'une rivalité qui s'est perpétuée de siècle en siècle, et qui dure encore, ne saurait nous surprendre.

Le principe de l'autorité sacerdotale une fois reconnu, ceux qui l'exercent ont en leur faveur, et le sentiment religieux qui réside dans le fond des âmes, et cette action constante et irrésistible de l'habitude, qui porte les hommes à respecter l'objet des respects de leurs ancêtres, et l'influence plus inégale, selon les époques, mais non moins indestructible de ces superstitions de détail, compagnes de toutes les heures, solutions de tous les doutes, explications de tous les phénomènes, apaisements de toutes les craintes ; et enfin la logique sévère elle-même et le raisonnement rigoureux.

En effet, lorsque la religion est indépendante, le sentiment religieux peut s'armer contre les usurpations du sacerdoce. Il se croit revêtu d'une mission intérieure : il est, dans sa conviction intime, sa propre autorité. Mais quand la lutte s'engage, non pas entre les consciences, mais entre les pouvoirs, le sentiment religieux doit se déclarer pour celui qui prend le mieux les formes de la conscience, et qui, étant sans armes visibles, ressemble aussi le moins au pouvoir. En se rangeant du côté de la force, le sentiment religieux mentirait à sa nature. Il n'y a rien de commun entre la force et lui. S'il lui rend hommage, il descend au rang des calculs humains, et périt par ce suicide.

Mais ce n'est pas dans ce sentiment seul que le sacerdoce attaqué par l'autorité trouve un défenseur. La raison, que les lois de sa nature contraignent à marcher constamment de la donnée première à ses conséquences et du principe à l'application, lui prête l'appui d'arguments incontestables.

Dès que l'homme a besoin, pour communiquer avec les êtres invisibles, d'intermédiaires privilégiés, la toute-puissance appartient de droit à ces intermédiaires. Pour repousser les prétentions de ces

favoris exclusifs du ciel, il faut supposer que la religion est la propriété commune de tous. Chacun, portant alors dans son sein le flambeau destiné à l'éclairer, compare la lumière qu'on lui offre à celle qu'il possède. Mais lorsque le monopole de cette lumière est accordé à un petit nombre, comment l'ascendant de ce petit nombre aurait-il des bornes ? À quel titre le pouvoir temporel réclamerait-il une indépendance, inutile, si elle est d'accord avec les décrets célestes, dont les prêtres sont les interprètes ; criminelle, si elle diffère de ces décrets ?

Dans le système sacerdotal, quel est le but du monde ? l'accomplissement de la volonté divine. Que sont les organisations politiques ? des moyens d'assurer cet accomplissement. Que sont les chefs des sociétés ? les dépositaires d'une autorité subordonnée, qui n'a droit à l'obéissance que parce qu'elle obéit elle-même à l'autorité qui l'a fondée. Quel est enfin l'organe naturel de cette autorité seule légitime ? le sacerdoce.

Ces rois juifs ou égyptiens, ces rajahs de l'Inde, choisis par les dieux entre leurs pareils, tenaient tous leurs droits de la bonté de ces dieux, manifestés par leurs prêtres. Ces prêtres consacraient leur avènement, versaient sur leurs fronts l'huile sainte, ordonnaient aux peuples de les regarder comme leurs maîtres, surveillaient leurs actions, écoutaient leurs aveux, les relevaient de leurs fautes, les lavaient de leurs crimes, les réprimandaient durant leur vie, et les jugeaient après leur mort. Prosternés aux genoux de ces dispensateurs des faveurs surnaturelles, ces rois avaient sollicité la permission de monter au trône, ils en avaient gravi les marches dans une attitude humble et suppliante : et tout à coup ils se déclarent les égaux, les supérieurs de ceux dont ils sont l'œuvre. Ils élèvent leur puissance au niveau de la puissance divine, traitent avec elle d'égal à égal, supposent des intérêts autres que ceux de la religion, qui sont les intérêts de l'éternité, et se disent les gardiens de ces intérêts matériels contre le ciel même !

De telles contradictions ne se peuvent admettre. Les imposer à l'intelligence, c'est lui faire outrage.

Dites aux peuples : Professez le culte qui vous satisfait et qui vous rassure ; prenez, si tel est votre désir ou votre besoin, des hommes pour ministres de ce culte et pour interprètes de vos adorations et de vos hommages, et soumettez-vous, aussi longtemps que vous le croirez juste et convenable, aux directions, aux instructions de ces hommes, rien de plus raisonnable. Mais lorsque vous leur dites : Voici des prêtres infaillibles, quant à vous. Une soumission implicite leur est due, aussi longtemps qu'ils n'attaqueront que vos droits, ne restreindront que vos facultés, n'enchaîneront que votre

pensée : mais dès qu'il s'agira de nous, ces prêtres perdront leur infailibilité. La résistance qui pour vos intérêts eût été un crime, deviendra un devoir, quand les nôtres seront menacés. Vous braveriez pour nous seuls le courroux du ciel, que d'ailleurs nous vous exhortons à craindre ; ou nous punirons la docilité, comme nous aurions puni la désobéissance. Certes, un pareil langage présume trop de l'inconséquence humaine.

Ces raisonnements s'appliquent aux temps modernes comme aux temps anciens, à Grégoire VII comme à Samuel ou à Joad, et contre eux se brisent également les concessions de prêtres transformés en courtisans, et les argumentations d'hommes d'État, devenus des sophistes.

Aussi, toutes les fois que le sacerdoce s'est vu attaqué par l'autorité, les âmes religieuses l'ont accompagné de tous leurs vœux. Une voix secrète leur disait que puisque le ciel et la terre étaient divisés, c'était au ciel qu'il fallait obéir. L'interdit a frappé d'épouvante tous les peuples. L'anathème a dépeuplé les cours et les camps. En un mot, comme les Indiens le disent, la parole a toujours fait plus dans la bouche du prêtre que le glaive entre les mains du guerrier.

Et si nous y réfléchissons un instant, nous serons peu tentés de nous affliger de ce résultat inévitable.

Sans doute, si l'on plaçait d'un côté les castes égyptiennes, les mages ou les bramines, et de l'autre la liberté de croyance et de culte, le choix ne saurait être douteux. Mais entre Chephren ou Cambyse, et les prêtres qui contestaient leur pouvoir, la préférence était due aux prêtres ; non qu'ils en fussent dignes : mais si la tyrannie au nom de la religion est funeste, la tyrannie au nom de la force matérielle est funeste à la fois et avilissante.

Sous la première, il y a du moins conviction dans les esclaves, et les tyrans seuls sont corrompus : mais quand l'oppression est séparée de la foi, les esclaves sont aussi dépravés, aussi abjects que leurs maîtres. Nous ne nous sommes donc jamais senti, nous l'avouons sans déguisement, beaucoup de sympathie pour Louis-le-Débonnaire faisant pénitence aux pieds d'un légat, ou pour l'empereur Henri IV, attendant pieds nus dans la neige qu'un pape voulût l'absoudre. Nous avons réservé notre compassion pour d'autres malheurs. Nous l'avons accordée à ces populations obscures, proscrites parce qu'elles écoutaient la voix de leur conscience, et refusaient de commettre ce qui était, pour elles, des parjures et des sacrilèges ; à ces Vaudois qui ne demandaient qu'à exercer dans leurs vallées leur culte paisible ; à ces Juifs tourmentés, dépouillés, brûlés de siècle en siècle ; à ces Hussites qui du moins surent venger leur chef livré aux

flammes, en violation des promesses impériales ; à ces Écossais mis à mort par l'abominable duc d'York¹, faute de prêter le serment du Test, qu'il ne prêtait pas lui-même ; à ces Huguenots traînés sur la claie, ou peuplant les galères. Quant aux royales infortunes de ces princes qui se prétendaient indépendants du pouvoir, sanction mystérieuse de leur despotisme, nous n'avons pu voir, d'après leur système, dans cette résistance tardive, qu'une rébellion inconséquente², et nous ignorons si l'Europe se fût bien trouvée de leur succès.

Un grand exemple est sous nos yeux, et cet exemple nous suggère quelques doutes.

Chez les nations sacerdotales de l'antiquité, le résultat du conflit entre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle a toujours été le triomphe de cette dernière. Mais chez une nation qu'on range d'ordinaire parmi les modernes, parce qu'elle existe encore, et qu'elle n'occupe aucune place dans l'histoire ancienne, le sacerdoce a été vaincu.

On devine que nous voulons parler des Chinois.

Il est incontestable que l'antique religion chinoise était une religion sacerdotale, reposant, comme toutes celles de cette catégorie, sur l'adoration des éléments et des astres³. Les vestiges de ce culte se trahissent dans toutes les cérémonies solennelles conservées jusqu'à ce jour par une habitude qui survit à la croyance. La cosmogonie chinoise porte l'empreinte du génie des prêtres. On y retrouve l'œuf cosmogonique⁴, la trimourte⁵, les figures difformes⁶, les incestes des

¹ Plus tard Jacques II.

² Ces princes eux-mêmes pensaient ainsi, quand le pouvoir de la cour de Rome tournait à leur avantage. Philippe-Auguste déclarait le pape Innocent III un usurpateur, quand ce pape mettait son royaume en interdit ; mais quand Innocent III déposait à son profit Jean, roi d'Angleterre, Philippe-Auguste reconnaissait les droits qu'il venait de contester.

³ Nous en avons déjà fourni des preuves ci-dessus, livre III, chap. V, p. 208-209.

⁴ Le Chaos, sous la figure d'un œuf mystique, contenant le germe de toutes choses, produit Pankou, ou Pan-cheou, dont la tête forma les montagnes ; les yeux, le soleil et la lune ; les veines, les fleuves et les rivières ; les cheveux, les plantes et les forêts. Ceci a une ressemblance complète avec l'histoire de la création et la fable du géant Ymer dans l'Edda scandinave.

⁵ Tao, essence triple et ineffable, crée le ciel et la terre en se divisant en trois personnes, dont l'une est chargée de la production, l'autre de l'arrangement, et la troisième de maintenir la succession régulière.

⁶ Tous les acteurs, hommes ou dieux, de la période fabuleuse des Chinois ont des figures monstrueuses. Fo-hi était un serpent à tête d'homme ; Chinnong, l'inventeur de l'agriculture, avait une tête de bœuf, un corps humain et un front de dragon. Les objets mystérieux de l'adoration antique, les Chin, dont nous ne connaissons exactement ni la nature ni les attributs, avaient, comme les divinités

dieux¹, l'union de la virginité et de l'enfantement², les divinités mal-faisantes³, les animaux fabuleux⁴, conceptions mystiques dont nous dirons ailleurs l'origine⁵, et que les religions indépendantes n'admettent jamais dans leurs récits indigènes. On distingue parmi leurs anciens rites les sacrifices humains⁶. Enfin les annales de la Chine parlent d'un grand-prêtre nommé Tai-che-Ling, dont l'autorité était autrefois très étendue.

Mais, par des événements qui nous sont trop vaguement transmis pour permettre des récits détaillés ou des explications satisfaisantes, le sacerdoce succomba en Chine. La religion, chassée de

égyptiennes, des têtes d'animaux sur des corps d'homme, ou comme celles de l'Inde, plusieurs têtes sur un seul corps.

¹ La femme de Fo-Hi était en même temps sa sœur. Ces unions incestueuses des dieux se reproduisent dans toutes les cosmogonies sacerdotales : nous dirons ailleurs pourquoi.

² Loui-tzu, mère de Chao-hao, devint grosse à l'aspect d'une étoile. L'apparition d'une nuée brillante rendit Fou-pao enceinte : elle donna le jour à Hoangti. Hou-su, surnommée la fleur attendue, ou la fille du Seigneur, se promenait sur les bords d'un fleuve ; une émotion subite la saisit, un arc-en-ciel l'entoura, et Fo-Hi naquit au bout de douze ans. La plus célèbre des vierges mères en Chine, ce fut Niu-oua, ou Niu-va, surnommée la souveraine des vierges. Ses prières lui valurent ses enfantements miraculeux. Elle avait du reste un corps de serpent, une tête de bœuf, les cheveux épars, et pouvait revêtir soixante-dix formes différentes en une seule journée. Il serait curieux d'examiner les rapports de Niu-va avec la Badrakaly indienne et l'Hécate grecque, ou plutôt devenue grecque, lors de l'introduction des notions sacerdotales dans la religion grecque.

³ Tchi-yeou, dit le Chouking, au corps de tigre, au front d'airain et qui dévorait le sable aride, était le chef des neufs noirs ou des mauvais génies. Chinnong, fils d'Hoang-ti, l'attaqua et le vainquit ; mais il n'est point mort, et il est l'auteur des révoltes, des fraudes et de tous les crimes qui se commettent.

⁴ Indépendamment des dragons, des griffons, des serpents ailés, les Chinois ont un animal merveilleux qui leur est particulier. C'est le Kilin, qui annonce également les grands biens et les grands maux. Yao régnait quand le Kilin parut sur les bords d'un lac ; un déluge épouvantable détruisit tous les travaux des hommes. Mais le Kilin apparut aussi à la mère de Confucius, et lui annonça la gloire du fils qu'elle portait dans son sein (Mém. sur les Chinois, XII, KEMPFFER, Hist. du Japon.)

⁵ Troisième vol., liv. VI.

⁶ L'existence de cette affreuse pratique est prouvée par la loi même de l'empereur Can-hi, destinée à l'interdire il n'y a pas un siècle et demi ; et malgré cette loi, il y eut encore des femmes étranglées aux funérailles du prince Ta-vang, frère de l'empereur Can-hi. Voltaire dit cependant, en termes exprès, que les Chinois seuls n'ont jamais pratiqué ces horreurs absurdes (Philos. de l'Hist. Introd. art. Théocratie) : c'est qu'il voulait disculper la Chine, que sa tolérance ou son indifférence religieuse lui rendait chère, comme faisant honte à la France, encore persécutrice. Mais si ces inexactitudes, un peu volontaires, sont excusées par cette intention, au moins ne fallait-il pas, dans le même volume, blâmer Tacite d'avoir loué la Germanie pour faire la satire des Romains.

l'autel, descendit jusqu'au trône. L'empereur s'en déclara le principal ministre, ou, ce qui revient au même, le maître absolu. Toute la classe lettrée affecta pour les prêtres un mépris superbe¹ : c'est à ce mépris que sont dus les éloges que nos philosophes ont prodigués aux Chinois².

¹ Les mandarins témoignent le plus profond mépris pour les bonzes ; ils les chassent de leurs pagodes, quand ils veulent y loger leur suite. (BARROW'S Travels, p. 86, DU HALDE, II, 37-38.) Les membres du tribunal des rites sont soumis aux châtements les plus honteux, et fréquemment renvoyés comme de vils esclaves.

² Nous avons déjà rappelé les exagérations de Voltaire sur la Chine. Elles ne sont pas dangereuses à présent sous le rapport historique, parce que nous avons sur ce vaste et vieux empire des notions certaines, qui renversent cet échafaudage d'assertions chimériques. Mais elles sont utiles à examiner, parce qu'elles donnent la mesure de la confiance qu'on doit aux historiens qui écrivent dans un but autre que celui d'établir sur chaque point la vérité, et que d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de Voltaire, les erreurs du maître sont l'érudition de la plupart de ses écoliers. « La constitution de la Chine, dit Voltaire, est la meilleure qui soit au monde ; la seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel ; la seule dans laquelle un gouverneur de province soit puni, quand, en sortant de charge, il n'a pas eu les acclamations du peuple ; la seule qui ait institué des prix pour la vertu, tandis que partout ailleurs les lois se bornent à punir le crime... Les mandarins lettrés sont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi comme le père de l'empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille immense. La loi fondamentale étant que l'empire est une famille, on y a regardé plus qu'ailleurs le bien public comme le premier devoir... Les voyageurs ont cru voir partout le despotisme : ... mais dès les plus anciens temps, il fut permis d'écrire sur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement... La religion de la Chine est simple, sage, auguste, libre de toute superstition et de toute barbarie... Celle des lettrés est admirable : point de superstitions, point de légendes absurdes, point de ces dogmes qui insultent à la nature et à la raison. » (Dict. phil., Philos. de l'Hist. Essai sur les mœurs.)

Qu'un ami du pouvoir absolu, l'auteur de l'Esprit de l'Histoire et de la Théorie des révolutions, par exemple, déclare excellente la Constitution de la Chine, la chose se conçoit. Mais que Voltaire, qui définit très bien la constitution de l'Angleterre dans de fort beaux vers de sa *Henriade*, donne ce titre à un gouvernement sans contrepoids et sans garanties, cela ne s'explique que par le but que nous avons déjà indiqué. De ce que le gouvernement paternel est la base de celui de la Chine, qu'en résulte-t-il ? que le pouvoir des pères sur les enfants, pouvoir limité par l'affection des uns, et rendu nécessaire, pour un temps donné, par l'ignorance des autres, devient une tyrannie exécrationnelle, là où il n'y a ni dans les gouvernants l'affection qui adoucit l'autorité, ni dans les gouvernés l'infériorité de facultés intellectuelles qui la justifie. Les mandarins, ces pères des villes et des provinces, exercent impunément sur leurs inférieurs l'arbitraire le plus capricieux, distribuent suivant leur fantaisie la bastonnade aux plaideurs, sauf à la recevoir eux-mêmes, non moins injustement et non moins docilement, au premier ordre d'un mandarin d'un rang supérieur : et il ne faut pas croire à l'efficacité de cette hiérarchie de vexations pour les rendre moins iniques, ou plus modérés ; elle les aggrave au contraire, en faisant de l'oppression qu'on exerce l'unique dédommagement de celle qu'on subit. Quant à la législation qui récompense la vertu, nous

Mais examinons quel a été réellement le résultat de cette victoire tant célébrée.

La religion, réduite à de frivoles et fastidieuses cérémonies, qui ne rappellent que des opinions dédaignées ou mortes, l'étiquette substituée au sentiment, la forme inanimée remplaçant la croyance, des démonstrations dénuées de sens, une pratique sans théorie, des abstractions irrégieuses pour la classe éclairée, des superstitions stupides pour la populace ; le culte des ancêtres, et nulle espérance d'une vie future¹ ; le culte des esprits, et le matérialisme le plus af-

n'en sommes plus à vouloir confier à l'autorité l'appréciation des vertus morales. Qu'elle se borne à punir les crimes, et qu'elle s'abstienne surtout d'en commettre elle-même. Les vertus viendront de reste et plus pures. L'auteur de l'Essai sur les mœurs aurait dû nous expliquer comment il s'est fait qu'avec ses prix de vertu, et son administration de famille, qui regarde plus qu'ailleurs le bien public comme le premier devoir, les Chinois sont la nation la plus friponne, la plus cruelle et la plus lâche : la plus friponne, Voltaire en convient lui-même ; la plus cruelle, nous le prouverons dans une note suivante ; la plus lâche, car malgré sa grande muraille dont Voltaire vante l'utilité, bien qu'elle n'ait mis les Chinois à l'abri d'aucune attaque, il n'y a pas eu de conquérant tartare qui ne se soit rendu maître de l'empire, pour devenir ensuite aussi pusillanime et aussi timide que les vaincus, par l'adoption de leur législation merveilleuse, et pour céder la place à quelque nouvel agresseur, destiné comme lui à triompher et à se corrompre. Peut-on présenter sérieusement comme une sauvegarde pour la liberté et la justice la permission d'écrire des remontrances sur une longue table du palais ! autant vaudrait conclure que la liberté règne à Constantinople, parce qu'un ancien usage oblige le sultan à recevoir les pétitions de quiconque se place sur son passage avec une mèche allumée. Mais l'empereur de la Chine peut faire périr sous le bambou ou tailler en pièces celui qui a écrit sur la longue table, et la mèche allumée du pétitionnaire turc ne le préserve pas d'être mis dans un sac et jeté dans le Bosphore. *La religion de l'État est libre de toute imposture et de toute barbarie*, et nous avons prouvé qu'elle a permis ou ordonné les sacrifices humains ! *L'histoire de la Chine a, sur tous les livres qui rapportent l'origine des nations, cette supériorité qu'on n'y voit aucun prodige*, et les annales chinoises commencent par le règne de dieux à formes monstrueuses, par des vierges qui accouchent, par des géants dont les membres dispersés sont les matériaux de l'univers ! Quant à l'admirable religion des lettrés, nous y reviendrons. En attendant, nous avons cru devoir nous élever contre tant d'assertions fausses, employées comme moyens, et qui, sous ce point de vue, ont pu sembler excusables à leur auteur, bien qu'il reproche avec amertume aux chrétiens leurs fraudes pieuses. Mais il faut enfin en faire justice. Leur temps est passé ; et comme sans nous rendre les panégyristes du gouvernement impérial de Rome, nous eussions mieux aimé vivre avec Tacite dans cette capitale du monde que dans les forêts de la Germanie, nous eussions mieux aimé, sans applaudir au despotisme pompeux de Louis XIV, ou à l'ignoble corruption de Louis XV, vivre à Paris à côté de la Bastille, que sous le bambou de Pékin.

¹ Suivant la doctrine la plus généralement adoptée chez les Chinois, l'homme est composé de divers éléments, dont la séparation a lieu par la mort, et dont chacun rejoint la masse universelle. Il y a, dans ce système, négation d'individualité, de renaissance, de souvenir, de tout ce qui constitue l'immortalité de

firmitatif et le plus grossier¹ ; du reste, l'oppression la plus pesante, l'arbitraire le plus absolu², des supplices barbares³, une corruption

l'âme. Leibnitz, qui a fait des efforts infatigables pour trouver chez eux quelques traces d'une doctrine plus consolante, a fini par convenir, à regret, que l'espoir d'une vie à venir n'entre pour rien dans leur croyance. (Œuvr. IV, 205.) Il ne faut pas attribuer à la généralité des lettrés une hypothèse qui n'appartient qu'à une secte très peu nombreuse. Cette secte pense que la pratique de la vertu purifiant l'âme, lui donne des forces nouvelles qui empêchent la destruction de sa faculté de penser et de vouloir, en d'autres termes, qui lui procurent l'immortalité (Ac. inscr. VI, 633-634) : attribuer cette opinion à la masse de la population chinoise serait prêter les raffinements du platonisme au vulgaire des Grecs.

¹ Les Chinois sont, de tous les peuples, le plus attaché au matérialisme. Ils n'ont aucune notion de la spiritualité. Les esprits, disent-ils, ne sont que solidité et plénitude. La cause créatrice, Li, est une cause matérielle. (FRÉRET, Acad. des inscript. VI, 631-632.) Le monde invisible est un monde de forces physiques, qui exclut tout libre arbitre, et où triomphe la fatalité la plus absolue. (CONFUCIUS, dans le Chum-jum, Couplet, 51.) Ce matérialisme aboutit sans doute, comme le spiritualisme, à une doctrine panthéistique. L'axiome favori des Chinois est que toutes choses ne sont qu'une seule et même chose. (V. le traité de Longobardi dans les œuvres de Leibnitz, t. IV.) Mais la doctrine chinoise est bien plus aride que le panthéisme spiritualisé de Xénophane. Elle suppose une seule substance sans attributs, sans qualités, sans volonté, sans intelligence ; comme moteur, une fatalité aveugle ; et comme but de perfectionnement, une apathie complète : point de vertus ni de vices, de peines ni de plaisirs, d'espoir ni de crainte, de désir ni de répugnance, point d'immortalité.

² Les ouvrages de Confucius, qu'on a exaltés outre mesure, ne contiennent pas un principe favorable à la liberté ou à la dignité de l'espèce humaine. On peut les envisager sous trois points de vue, la morale, la politique et la magie, car le mot de religion serait ici déplacé. Quant à la morale, celle du philosophe de Chang-tong se compose de lieux communs très louables sans doute, mais qu'on trouve chez tous les moralistes anciens et modernes, sauf la couleur locale et quelques singularités d'expression qui en sont le produit : assurément l'Ecclésiaste, les Proverbes, le livre de la Sagesse, sont fort supérieurs à tous les écrits de Confucius. Nous ne parlons pas de la morale de l'Évangile, qui est incomparable. Sous le rapport de la politique, les ouvrages de Confucius ne sont qu'un code de servitude. Il prescrit une soumission aveugle aux caprices du prince, et loin de condamner les abus les plus révoltants, l'excès du pouvoir paternel, l'esclavage, la polygamie, la vente des enfants, il approuve les uns, et autorise les autres par son silence. Relativement à la magie ou à la superstition, ne suffit-il pas de rappeler qu'il est l'auteur de l'Y-King ou livre des Sorts ?

³ Un fait assez récent, rapporté dans toutes les feuilles publiques de l'époque, constate la cruauté et le peu de générosité des empereurs chinois. En 1775, l'empereur ayant réduit les Mia-o-tsé, peuples retirés dans les montagnes, où ils n'avaient jamais été soumis, alla au-devant de son général, pour le complimenter sur sa victoire ; ensuite il rentra dans Pékin, pour y faire la cérémonie appelée Ché-ou-fou : elle consiste à recevoir les captifs, pris à la guerre, et à déterminer leur sort : elle a lieu dans la troisième cour du palais. On présenta les prisonniers à l'empereur, qui était assis sur un trône. On les fit mettre à genoux, ayant tous une espèce de corde de soie blanche autour du cou. On les conduisit ensuite dans une

sans bornes, la ruse au service de la peur, une absence complète de tous les sentiments généreux, une apathie qui ne le cède qu'à l'amour du gain, et jusque sur les traits de la figure humaine, morne et dégradée, une immobilité effrayante : voilà ce que nous contemplons en Chine. Nous pourrions ajouter à ce tableau des traits qui le rendraient ridicule, non moins que honteux, sans qu'il cessât d'être véridique. Dans cette contrée, où l'autorité civile affecte, à l'égard de tout ce qui tient à la croyance, une si orgueilleuse indépendance, que d'empereurs se sont entourés de bonzes, et leur ont prodigué les trésors de l'État, pour en arracher ce fameux breuvage d'immortalité¹, que tous ont désiré, et qui a coûté la vie à ceux qui l'ont obtenu pour prix de leurs libéralités et de leurs promesses² ! Ainsi en Chine, comme ailleurs, la magie remplace la religion.

En vain quelques empereurs, effrayés eux-mêmes de cet excès d'avidité, ont voulu raviver la croyance religieuse. Ils n'avaient pour moyen que l'autorité, et dans ce genre de tentatives, son sort est d'échouer. Ils ont imaginé qu'en rendant la religion plus raisonnable, en la soumettant à une uniformité plus imposante, en la recommandant surtout comme utile, ils la feraient accepter du peuple. Mais ce n'est ni comme raisonnable, ni comme revêtue de

autre salle, de là dans une troisième, où les instruments de torture étaient tous étalés. L'empereur, assis sur un petit trône, fit un signe, et tous les prisonniers furent mis à la torture. Enfin, un bâillon dans la bouche et jetés sur des tombeaux, ils furent taillés en pièces sur la place des exécutions. Le président du tribunal des rites avait représenté que depuis un très grand nombre d'années, on n'avait point fait cette cérémonie, qui était très propre à contenir les peuples dans le devoir, et qui était consacrée dans le code de son tribunal. On loua le président de son zèle, et la cérémonie s'accomplit, pour le récompenser, dans le temple où l'on honore les esprits qui président aux générations. (Gazette de France, 27 avril 1778. Journal des Savants, juillet même année.)

N'est-il pas déplorable de penser que l'empereur qui se repaissait de cette boucherie raffinée était ce même Kien-long que nos philosophes ont vanté, parce qu'il a fait une froide et emphatique compilation, intitulée : Éloge de la ville de Moukden ?

Iliacos intrâ muros peccatur et extrâ.

Il n'est pas inutile de rappeler encore qu'il est de droit positif et d'usage habituel, en Chine, d'envelopper la famille entière des coupables dans leur punition.

¹ Chi-tsong, malgré les représentations de sa cour et des tribunaux (ce qui prouve, en dépit de Voltaire, que les décisions des tribunaux n'ont pas, en Chine, force de loi), combla de richesses les bonzes des deux sectes ennemies de Fo et de Laot-sé, pour qu'ils lui donnassent ce breuvage. Il ne faut pas confondre ce Chi-tsong, de la dynastie des Ming, qui vivait vers le commencement du seizième siècle, ou la fin du quinzième, avec un autre Chi-tsong, dont on place le règne vers l'an 955, et qui, loin de protéger les bonzes, les persécuta cruellement.

² L'empereur Livent-song, dans le neuvième siècle, mourut des suites du breuvage d'immortalité.

formes régulières, ni comme utile à ses sectateurs, c'est comme divine qu'elle peut être acceptée. Quand l'utilité est mise dans la balance, elle flétrit la religion de son appui terrestre. Quand la religion est déclarée un instrument de l'État, sa magie est détruite. Les classes auxquelles on la destine sont averties par un secret instinct de dédaigner ce que les autres mortels traitent avec une familiarité si hautaine. Le concordat de l'empereur Jong-lo, qui rappelle à certains égards l'intérim de Charles-Quint, n'a pu jamais prendre racine parmi les Chinois, et Tchien-long, qui, soit artifice ou démence, se proclama, vers la fin de sa vie, Buddha incarné, ne troubla point l'indifférence publique, et ne rencontra ni contradicteurs ni partisans¹.

En dépouillant les prêtres de leur influence, les souverains temporels de la Chine semblent avoir hérité de leur esprit. Leur despotisme n'est pas moins stationnaire, seulement le peuple qu'il

¹ Ce que nous disons de la Chine pourrait s'appliquer de même au Japon, bien que les temples y soient très nombreux et les rites fort multipliés. Mais le pouvoir sacerdotal, exercé par le Dairi, n'en est pas moins subordonné au pouvoir temporel, que le Koubo possède sans partage, et qu'il étend sur les prêtres, en s'arrogeant le droit de les destituer, et de les remplacer par des laïques qu'il salarie et qui sont révocables à sa volonté. Les précautions dont il environne le chef spirituel, qu'il fait garder à vue, sous prétexte de lui rendre hommage, sont des parodies qui flétrissent, et par là même détruisent tout sentiment religieux. Ce Dairi, réduit à gouverner le monde invisible, à distribuer aux dieux leurs fonctions, à entretenir avec eux des communications secrètes, et à faire l'apothéose du général dont il est l'esclave dans le monde réel, est un fantôme presque grotesque. Les Japonais sont dans le même état religieux que les Chinois, et l'identité de cet état religieux produit des effets identiques, à cette différence près, que plus belliqueux les Japonais sont moins méprisables. Mais leur gouvernement est despotique, leur législation atroce, leur police impitoyable. Les fautes les plus légères sont punies de mort. La torture est perpétuellement employée avec d'exécrables raffinements. Les parents d'un coupable sont, comme à la Chine, enveloppés dans sa punition. Le père est frappé avec le fils, le maître répond de l'esclave, le voisin du voisin. Les rues sont des prisons, gardées le jour, et fermées la nuit. Les Japonais n'ont pas fait dans les sciences plus de progrès que les Chinois. L'imprimerie qu'ils possèdent depuis longtemps est dans un état d'imperfection extrême. Tout est stationnaire, et comme atteint d'une mort morale.

Persuadons-nous bien que ce n'est point l'absence de la religion, mais sa présence avec la liberté politique et religieuse qu'il faut invoquer comme la source unique de tous les progrès intellectuels, aussi bien que de toutes les vertus. Là où le pouvoir des corporations sacerdotales a été détruit par le despotisme, l'espèce humaine n'y a rien gagné. Là où ce pouvoir a été remplacé par une véritable indépendance, et nous allons en avoir la preuve en Grèce, l'homme a pris et conservé son rang dans la hiérarchie intelligente. L'absence du pouvoir sacerdotal a été un bien, parce que la religion lui a survécu ; et la religion, bien qu'imparfaite encore, a été le premier des biens, parce qu'aucune main sacrilège ne l'a froissée ou dénaturée.

dégrade a perdu l'excuse de la conviction. Au lieu d'être l'effet d'une erreur sincère, son esclavage est celui d'une crainte ignoble et d'une lâche servilité. La Chine est, pour ainsi dire, une théocratie d'athées, ou, si l'on veut, de panthéistes matérialistes, qui remplacent la religion par le glaive et par le bambou. Les facultés de l'homme sont aussi comprimées sous les empereurs, qu'ailleurs elles l'étaient sous les prêtres. Le joug est aussi dur, l'opprobre est plus grand. Car nous devons plaindre, mais nous pouvons estimer encore une nation courbée sous le faix de la superstition et de l'ignorance. Cette nation conserve de la bonne foi dans ses erreurs. Elle obéit au sentiment du devoir. Elle peut avoir des vertus, bien que ces vertus soient mal dirigées. Mais une race qui n'a pour ressort que la crainte, pour motif que le salaire que lui jette du haut de son trône celui qui l'opprime ; une race sans illusion qui la relève, sans erreur qui l'excuse, est tombée du rang que la Providence avait assigné à l'espèce humaine, et les facultés qui lui restent et l'intelligence qu'elle déploie ne sont pour elle et pour le monde qu'un malheur et une honte de plus¹.

¹ De l'Espr. de conquête, etc. On nous a reproché d'avoir, dans notre premier volume, annoncé que l'Europe était menacée du sort de la Chine. Nous avons exprimé des craintes, sans nous permettre des prédictions. Disons seulement ici, avec tout le respect dû aux progrès des sciences exactes et à l'accélération des découvertes industrielles, que ces découvertes et ces progrès sont des choses précieuses, mais qu'elles ne constituent pas tout le patrimoine de notre espèce. Nous devons être d'autant moins suspects dans cette opinion, que, les premiers, presque les seuls, quand notre pays et l'Europe semblaient, par la volonté d'un homme, avoir reculé vers l'époque militaire, nous avons proclamé que l'époque actuelle était celle du commerce. (De l'Esprit de Conquête et de l'Usurpation, p. 7.) Oui, les découvertes industrielles et les progrès des sciences exactes sont des choses précieuses, parce qu'elles relèvent la classe laborieuse de son abaissement, et qu'elles donnent à la classe supérieure plus de loisir encore ; ce qui ouvre à l'une et à l'autre de ces classes une route plus courte et plus facile vers leur perfectionnement moral. Mais ce perfectionnement est le but. Les découvertes et les sciences ne sont que des moyens. L'industrie doit être un élément de liberté : gardons qu'elle se borne à n'être qu'une source d'aisance. Elle y perdrait ; car si elle ne défendait pas les libertés publiques, les siennes seraient bientôt compromises. Les Romains demandaient, dit M. de Paw, du pain et des spectacles. Les Chinois demandent du commerce et des tréteaux.

CHAPITRE XIII.

Résumé de tout ceci.

On voit, par tout le contenu de ce livre, que nous sommes loin de fermer les yeux sur les exceptions, ou pour mieux dire les variétés qui se sont glissées sous la règle générale. Nous reconnaissons ces variétés, et ce que nous en avons dit peut guider le lecteur dans l'application qui doit en être faite à chaque peuple en particulier.

Nous prions donc nos lecteurs de ne pas s'arrêter aux objections qu'on appuierait sur des détails toujours faciles à recueillir, mais qui, généralisés, n'accréditent que l'erreur. Nous sentons fort bien que, si l'on se prévaut de ce que nous disons que le sacerdoce a dominé sous le beau ciel de l'Inde et dans les sombres forêts de la Gaule, pour nous accuser de mettre sur la même ligne la religion des brames et celle des druides, on répandra sur nos recherches une couleur de système propre à prévenir contre nous tout lecteur impartial ; le moyen est sûr et il est facile. Il ne lui manque qu'une seule chose, c'est la bonne foi. Nous le répétons donc pour ôter ce prétexte à des adversaires qu'on démasque sans les désarmer. Le pouvoir sacerdotal fut différent dans ses formes, son étendue et son intensité, chez chacune des nations dont nous avons parlé¹. Aux Indes, le climat ; dans le Nord, la guerre ; en Perse, la royauté ; à Carthage, le commerce, mitigèrent, combattirent, modifièrent le pouvoir sacerdotal. Mais ces adoucissements, ces résistances, ces modifications furent des nuances accidentelles et passagères. Le principe demeura le même, et le pouvoir surnagea, résista, triompha.

Si quelques-uns pensaient que nous avons peint ce pouvoir sous des couleurs trop défavorables, que nous avons méconnu son utilité relative, à quelques époques d'une société imparfaite, et qu'au lieu

¹ Pour réfuter aussi d'avance un autre reproche qu'on croira peut-être devoir nous adresser, nous rappellerons ce que nous avons dit dans notre premier volume, sur l'action du sacerdoce. « Il ne faut pas s'exagérer cette action. En soumettant, suivant ses calculs et suivant ses vues, la religion à divers changements, le sacerdoce n'invente rien. Il profite seulement de ce qui existe. Son travail n'est pas un travail de création, mais d'arrangement, de forme et d'ordonnance. Il a trouvé le germe de toutes les notions religieuses dans le cœur de l'homme. Mais il a dirigé le développement de ce germe... » (Liv. I, ch. 9, p. 117-118.) Ainsi nous n'attribuons nullement aux prêtres l'invention des dogmes dont ils ont si terriblement abusé ensuite. Leur principe était dans l'âme ou dans l'imagination humaine. Leur transformation en croyance positive et stationnaire, et les conséquences de cette transformation, voilà l'ouvrage sacerdotal.

de le montrer subjuguant, opprimant, maintenant dans l'ignorance une race créée pour la perfectibilité et pour les lumières, nous aurions dû reconnaître que plus d'une fois il polica des hordes sauvages, adoucit les mœurs des peuplades barbares, réunit contre les éléments qui les menaçaient les tribus dispersées, imposa la fertilité à un sol rebelle, ou la salubrité à une nature malfaisante, fut, en un mot, par sa science précoce et privilégiée, le premier auteur de la civilisation même, destinée plus tard à le détrôner, nous accorderions à ces assertions quelque degré de force : mais nous ferions remarquer à nos lecteurs que nous n'avons rien dit qui leur fût contraire. À tel période de l'état social, le sacerdoce a pu concourir au grand travail de l'espèce humaine, et accomplir pour sa part les vues protectrices d'une providence bienveillante : nous ne le nions point.

Nous disons seulement que l'esprit sacerdotal, ennemi, comme tout esprit de corps, des progrès et de la prospérité de la masse, parce que cette prospérité et ces progrès la conduisent à l'indépendance, nous a vendu chèrement ses bienfaits : qu'il est heureux qu'un peuple dont nous allons parler tout à l'heure se soit affranchi de cet empire : que si le sort des Égyptiens valait mieux, grâce au sacerdoce, que ne vaut aujourd'hui celui des Esquimaux ou des Samoyèdes, il eût été déplorable que le sort du genre humain tout entier n'eût pas différé de celui des Égyptiens ; et que si les hommes ont pu s'élever graduellement au point de comprendre et d'embrasser une religion comme celle que tous les peuples éclairés professent aujourd'hui, c'est qu'il en est un dans l'histoire qui, des circonstances heureuses et sa propre par énergie, s'est affranchi du pouvoir sacerdotal.

Que chacun donc fasse ses réserves, après avoir bien pesé les faits. L'indication des exceptions possibles, qui pourtant ne furent jamais que bornées et partielles, était tout ce qu'exigeait de nous l'impartialité.

Des développements plus étendus auraient interrompu le fil de nos recherches. Nous serons forcés fréquemment, dans le cours de cet ouvrage, de nous en remettre aux lumières de ceux qui nous lisent. Notre tâche est déjà suffisamment vaste et difficile, et voulant la remplir sans franchir les limites que nous nous sommes tracées, nous n'avons ni assez de temps ni assez d'espace pour nous livrer aux discussions et aux controverses de détail.

LIVRE V.

DU PEU DE POUVOIR DU SACERDOCE
CHEZ LES PEUPLES QUI N'ONT ADORÉ
NI LES ASTRES NI LES ÉLÉMENTS.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo...
Jam nova progenies cœlo deniittitur alto.
VIRG. Eclog. IV.

CHAPITRE PREMIER.

Que le peu de pouvoir des prêtres, chez les nations étrangères à l'astrolâtrie, est démontré par l'histoire des premiers temps de la Grèce.

Chez les nations qui n'ont adoré ni les astres ni les éléments, le sacerdoce n'a possédé qu'une autorité très limitée et un ascendant accidentel. Les Grecs en sont la preuve.

Tandis que la sûreté de l'Égypte dépendait en entier de l'exactitude de calculs fondés sur l'astronomie, la position géographique des Grecs leur rendait peu nécessaire l'étude de cette science. Elle ne fut longtemps pour eux qu'un objet de simple curiosité. Le petit nombre d'étoiles dont Homère ou Hésiode font mention, indique des observations encore peu suivies, et des notions plutôt traditionnelles ou importées qu'obtenues par un travail méthodique et spontané. Les progrès des Grecs en astronomie remontent tout au plus jusqu'à la quarantième olympiade, ou à l'origine de la première école ionienne¹, et leurs fables astronomiques ne se trouvent clairement exposées que dans leurs poètes lyriques. Aussi, quoi qu'en dise Platon, qui du reste ne fait qu'émettre un doute², ils ne professèrent jamais le culte des astres³. En conséquence, à dater au moins du

¹ Plutarque rapporte l'honneur des premières découvertes à Thalès et à Pythagore (de Placit. phil. II, 13. DIOG. LAERCE, Vit. Thal.) ; DIODORE (I, 62), à Ænopide de Chios ; Pline (Hist. Nat. II, 8) et Hygin (P. A. II, 13), à Anaximandre et à Cléostratè.

² « Autant que je puis en juger, les premiers habitants de la Grèce servaient les mêmes dieux que plusieurs barbares reconnaissent encore aujourd'hui : le soleil, la terre, les astres, le ciel. » In Cratyl.

³ Un passage d'Aristophane confirme pleinement l'opinion que nous émettons ici. « Le Soleil et la Lune », dit Trigée à Mercure (Paix, acte 2, scène 3), « divinités des plus perverses, ont depuis longtemps conspiré contre nous, et formé le dessein de livrer la Grèce aux Barbares. Qui peut », répond Mercure, « les porter à ce crime ? C'est que nous offrons », réplique Trigée, « des sacrifices à Jupiter et aux autres dieux, au lieu que les Barbares adressent leurs hommages au Soleil et à la Lune, et c'est pourquoi ces deux astres voudraient que nous fussions perdus sans ressource, pour que l'empire passât aux Perses et aux Mèdes. » Les historiens d'Alexandre remarquent que ce prince, après avoir passé l'Euphrate, offrit des sacrifices au Soleil et à la Lune (ARRIEN, III, 7) ; ce qui indique qu'ils considéraient ces sacrifices comme des hommages rendus par ce conquérant aux dieux du pays, c'est-à-dire à d'autres divinités que celles des Grecs. Le savant Creutzer reconnaît comme nous la différence qu'il faut établir entre les Grecs et les autres peuples de l'antiquité. « Les nations mêmes, dit-il, qui rendaient un culte aux astres, furent conduites de bonne heure à l'idolâtrie. Que devait-ce donc être chez

moment où nous les voyons paraître sur la scène du monde, nous trouvons que, seuls entre tous les peuples, ils furent libres de la puissance des prêtres¹.

Voyez en effet quel rang subalterne ces derniers occupent dans les poésies d'Homère, le plus ancien des monuments de la Grèce. Les chefs des nations, les généraux des armées y président aux rites de la religion ; et dans l'intérieur des familles, les mêmes fonctions s'exercent et le même privilège se réclame par les vieillards et les pères. Agamemnon porte constamment à côté de son épée le glaive destiné aux sacrifices². Il immole les victimes de sa propre main³. Nestor⁴ et Pélée⁵ en agissent de même, et le poète ajoute que tout se passe suivant l'usage. Alcinoüs préside aux cérémonies religieuses chez les Phéaciens⁶. Dans toutes les descriptions de ces cérémonies, le nom de prêtres n'est pas même prononcé⁷, mais bien celui de chef

celles dont la religion consista d'abord dans un panthéisme sensible et matériel ! » Cette dernière phrase s'applique aux Grecs, et il importe peu que Creutzer se serve du mot panthéisme, tandis que nous employons celui de fétichisme. Nous avons dit nous-mêmes que le mouvement qui poussait l'homme enfant au fétichisme, c'est-à-dire à prêter la vie et la volonté à toutes les parties de la nature, l'entraînait, quand il était parvenu au dernier terme de ses fluctuations religieuses, vers le panthéisme, c'est-à-dire vers l'adoration de la nature en masse.

¹ Diodore (liv. I), cherchant à retrouver chez les Athéniens des vestiges de leurs fondateurs venus d'Égypte, ne reconnaît pour classe correspondante au sacerdoce, que les hommes ayant une éducation soignée et pouvant être admis aux emplois publics. Le même auteur s'exprime dans un autre endroit en termes non moins positifs. « Les Chaldéens, prêtres de Babylone, dit-il, mènent une vie qui ressemble à celle des prêtres d'Égypte. Ils étudient avec soin l'astronomie et la divination. Ils s'instruisent dans ces sciences d'une manière tout autre que ceux d'entre les Grecs qui s'y adonnent. Chez les Chaldéens, cette philosophie demeure toujours dans la même famille... Les Grecs, au contraire, entrent pour la plupart dans cette étude fort tard ou sans dispositions naturelles, et lorsqu'ils s'y sont adonnés quelque temps, les besoins de la vie les en détournent. » (II, 21.)

² Iliad. III, 271-272 ; XIX, 251-252.

³ Iliad. II, 293.

⁴ Odys. III, 436-463.

⁵ Iliad, XI, 771-774.

⁶ Odys. XII, 24-25.

⁷ Odys. III, 454. Virgile nous montre un prêtre accompagnant Énée avant son combat contre Turnus, et conduisant les victimes pour le sacrifice. (XII, 169-170.) Mais on reconnaît dans ce passage l'inadvertance d'un poète qui transporte les usages de son temps à des époques antérieures. Ailleurs, plus fidèle aux coutumes homériques, il fait désigner par le sort Laocoon prêtre de Neptune :

Laocoon ductus Neptuni sorte sacerdos. ÆN. II, 201.

Dans les pompes funèbres d'Anchise, en Sicile, Énée dirige seul toutes les solennités (ÆN. V, 94-99), et la royauté et le sacerdoce se confondent dans la personne d'Anius :

des peuples¹. Ce sont les hérauts qui, avant les prières, répandent l'eau sacrée sur les mains des suppliants². Aucun prêtre n'intervient dans la purification de l'armée des Grecs³. Or, si dans cette occasion solennelle, où il s'agissait de mettre un terme aux fureurs d'une contagion terrible, les Grecs eussent employé le ministère de quelque pontife, il en aurait sans doute été fait mention. Après la victoire, l'armée délibère pour savoir si l'on offrira des sacrifices. L'avis des chefs est partagé. Les uns s'acquittent de ce devoir religieux, d'autres s'en dispensent. Chacun ne consulte que son sentiment et sa volonté.

Les hommes éminents dans le peuple et dans l'armée lisent fréquemment dans l'avenir. Les dieux apparaissent à ces mortels entourés de gloire⁴. Chaque individu peut se déclarer, de son autorité propre, en commerce avec le ciel.

Chez les Troyens, que l'auteur de l'Iliade nous dépeint, bien que malgré lui, comme plus civilisés que les Grecs⁵, une prêtresse de Minerve, Théano, habite le temple de la déesse, ou du moins en ouvre les portes, lui présente les dons et lui adresse les prières⁶. Mais cette prêtresse est nommée par le peuple⁷, et chez les Troyens, non

Rex Anius, rex idem hominum Phœbique sacerdos. III, 80.

Dans Apollonius de Rhodes (*Argonautic.*), c'est encore Jason qui prie, et non pas un prêtre ; et Mopsus, devin de profession, est en même temps un des plus vaillants guerriers.

¹ Les devins exercent plus d'influence dans les guerres de la Messénie, rapportées par Pausanias, que dans la guerre de Troie. Le devin Hécatéus pour les Spartiates d'une part, et le devin Théoclès pour les Messéniens de l'autre, décident des opérations du Lacédémonien Anaxandre et du Messénien Aristomène. (PAUSAN. *Messen.*) C'est qu'il est dans la nature que le sacerdoce acquière progressivement plus d'autorité. « Pendant les âges héroïques, dit Gillies (*Hist. of Greece*, book I, ch. 3, p. 112), les hommes illustrés et religieux se croyaient, dans les occasions importantes, honorés immédiatement par la présence et les conseils de leurs protecteurs célestes. L'information secondaire des prêtres et des oracles était moins généralement reconnue et respectée. Mais à mesure que la croyance aux apparitions des dieux, sous des formes humaines, s'affaiblit dans l'opinion, l'office de prêtre devint plus important, et l'on eut plus de confiance aux oracles. » Cependant, nous ne saurions assez le redire et nous le prouverons surabondamment, le sacerdoce, malgré ces progrès, resta toujours en Grèce dans un état de subalternité et de dépendance.

² Iliad. IX, 174.

³ Iliad. I, 314-317.

⁴ Iliad. II, 858-860 ; XII, 211-229 ; XVI, 604-605 ; XVII, 208 ; XVIII, 249-250.

⁵ Voy. sur le luxe des Troyens, HERDER, *Phil. de l'Hist.* III, 142. Le poète a, du reste, commis une erreur, en attribuant aux Troyens la même religion qu'à ses compatriotes. Les peuples de Phrygie professaient un culte très différent : ils étaient soumis au pouvoir sacerdotal.

⁶ Iliad. II, 300.

⁷ EUSTATH. ad Iliad.

moins que chez les Grecs, les guerriers sont augures. Les hôtes de l'Olympe communiquent directement avec eux. Hélénu^s, Polydamas, Laogonus¹, Eunome², Cassandre fille de Priam, OEnone femme de Pâris³, ont le don de prophétiser.

Souvent cette faculté est réunie à la royauté, comme dans Amphiloque⁴ et dans Théonoé, fille de Protée⁵. D'autres fois les dieux l'accordent aux hommes, sans que ceux-ci la désirent ou l'espèrent. Amphiaräus n'avait jamais pénétré dans les mystères de l'avenir. Une nuit, dans une maison de Phliunte, derrière la place, nous dit l'exact Pausanias⁶, l'esprit prophétique s'empara de lui et ne le quitta plus. Nous citons Pausanias, bien que ce soit un écrivain très moderne, parce qu'il recueillait sur les lieux, avec un scrupule qui fait son mérite, les traditions les plus anciennes. Après la mort d'Amphiaräus, Apollon choisit pour devins Polyphéides⁷ et son fils Théoclymène⁸ : mais ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir été revêtus de la prêtrise.

Les communications immédiates sont beaucoup plus respectées que celles qu'on obtient par l'entremise des prêtres. Priam, recevant de Jupiter l'ordre d'aller redemander les restes d'Hector à son meurtrier, ne consulte point de prêtres sur la volonté de ce dieu, mais il implore un signe qu'il obtient, et il s'exprime d'une manière digne d'attention. Si un prêtre, dit-il, un interprète des signes célestes m'avait donné ce conseil, je l'aurais taxé de mensonge, et je me serais détourné avec mépris⁹. Dans la suite, ces mêmes communications immédiates seront, par un progrès naturel d'idées, considérées comme criminelles.

Ceux qui se vouent exclusivement au culte des dieux et se vantent de leurs faveurs spéciales, ne gagnent à cette consécration ni des prérogatives particulières ni une puissance incontestée. Ils mènent une vie errante, se glissant à la suite des armées, dans les conseils et dans les festins, en dépit des généraux et des rois dont ils s'attirent presque toujours la haine¹⁰. On ne les appelle, on ne les recherche,

¹ Iliad. XVI, 604-605.

² Iliad. II, 858-862.

³ CLÉM. ALEX. Strom. I, 334. CONON ap. Photium.

⁴ CICER. de Divin. I. 11.

⁵ EURIPIDE, Héléne, 144.

⁶ Corinth. 13.

⁷ Odys. XV, 251-254.

⁸ Odys. VI, 528-533.

⁹ Iliad. XXIV, 308-314. Ulysse en agit de même dans l'Odyssee.

¹⁰ L'aversion pour le joug sacerdotal est inhérente à l'esprit grec, même dans les philosophes qui admiraient le plus les corporations sacerdotales des autres

que lorsqu'on pense en avoir besoin. Leurs interprétations des volontés divines sont fréquemment révoquées en doute, et les rendent parfois l'objet de mauvais traitements. Théoclymène, fugitif et pros-crit, n'échappe à ses concitoyens qui le poursuivent qu'en s'embarquant avec Télémaque. C'est une preuve que le don de prophétiser ne conférait alors aucun privilège. Leiodès le réclame en vain pour désarmer la vengeance d'Ulysse¹. Hippotès, l'un des héraclides, tue le devin Carnus². Calchas hésite à parler devant Agamemnon, de peur d'irriter sa colère. Je ne suis, dit-il, qu'un homme vulgaire et sans défense devant un roi³. Lorsque rassuré par Achille, il a dévoilé la volonté d'Apollon, Agamemnon l'accable de reproches.

Trois vers de l'Odyssée indiquent d'une manière très remarquable le rang inférieur que les prêtres occupaient. Ils sont représentés comme des hommes au service du public, et mis de pair avec les médecins, les architectes et les chanteurs, auxquels on accorde l'hospitalité et qui subsistent de la charité de ceux qui les emploient⁴.

Homère, à la vérité, paraît en général favorable à la cause sacerdotale. Le ciel, dans ses récits, venge presque toujours les organes de ses décrets. Mais les poésies homériques sont postérieures au moins de deux siècles aux âges héroïques de la Grèce, et la disposition du poète en faveur de l'état sacerdotal est l'effet naturel d'une progression que nous décrirons plus tard⁵.

On aurait tort de considérer l'existence des familles sacerdotales, nombreuses en Grèce⁶, et dont il est fait mention dans l'Odyssée

pay. Platon, grand panégyriste de l'Égypte, lorsqu'il est appelé à constituer un sacerdoce (de Legib. VI), dit que le choix des prêtres doit être laissé aux dieux, et que pour cela ils doivent être tirés au sort ; mais que chaque sacerdoce ne doit être exercé par le même individu que durant une année.

¹ Odyss. XXII, 320-329.

² APOLLOD. liv. II, ch. 3. ÆNOMAUUS, ap. EUSEB. lib. V.

³ Iliad. I, 77-83, 106-108.

⁴ Odyss. XVII, 384-386. Le poète ajoute les cuisiniers.

⁵ Il résulte de là que tous les faits qui se rapportent à des époques postérieures aux temps homériques, et qui nous conduiraient à attribuer plus ou moins d'influence au sacerdoce, ne sont pas applicables à l'époque de la religion grecque dont nous avons exclusivement à nous occuper.

⁶ Il y avait peu de villes en Grèce où l'on ne rencontrât quelque famille sacerdotale. Les Branchides et les Deucalionides habitaient Delphes. (HÉROD. IV. Varron, Divin. rerum liber. Scholiaste de Stace, Theb. VIII, 198.) Les Évangélides, descendants adoptifs des Branchides, résidaient à Milet ; les Telliades à Gela. (HÉROD. VIII, 27 ; IX, 37.) Ailleurs, les Clytiades et les Jamides. Ceux-ci rapportaient leur origine à Apollon, dont Jamus, leur fondateur, était fils. Ce Dieu lui avait accordé la faculté d'entendre la voix des dieux, et de lire l'avenir dans les flammes. (PIND. Olymp. VI, 69-221.) C'était en Élide qu'ils s'étaient fixés. « Elis in Peloponneso familias duas certas habet, Jamidarum unam, alteram Clyti-

même¹, comme une preuve du pouvoir des prêtres. Les idées des Grecs sur le don de prophétie paraissent avoir eu quelque analogie avec celles des peuples modernes sur la noblesse. Ils pensaient que cette faveur des dieux se transmettait du père au fils. Calchas descendait d'une famille qui en avait joui depuis trois générations². Mopsus devait le jour à Manto, fille de Tirésias³. Amphiloque était prophète comme son père Amphiaraus. Événus, raconte Hérodote, avait reçu du ciel la divination, parce que les Apolloniates l'avaient injustement privé de la vue : et l'historien ajoute, comme une conséquence naturelle de ce fait, que Déiphonus, fils de cet Événus, remplissait dans l'armée les fonctions de devin⁴.

L'origine étrangère de ces familles sacerdotales n'est d'aucune importance dans cette question. Nous verrons plus loin que si quelques-unes étaient descendues des colonies par lesquelles la Grèce fut civilisée, et avaient conservé comme leur patrimoine la direction de certains rites spéciaux⁵, elles ne devinrent néanmoins jamais une institution légale. La religion publique ne leur appartenait point. Leur véritable monopole était dans les mystères, et les mystères étaient séparés de la religion publique⁶. À plus forte raison ces familles n'exerçaient-elles point d'influence dans les temps que décrivent des épopées, dont les auteurs semblent avoir ignoré la partie mystérieuse de la religion grecque⁷.

darum. » (CICER. de Divin. I, 41. HÉROD. IX, 32. PHILOSTR. Apollon. V, 25. CICER. de Divin. I, 41. PAUSAN. IV, 5 ; V, 44 ; VI, 2 et 17. APOLLODORE, I, 7. PINDARE, Olymp. VI, 57 et 120-121.) Chez les Éléens, deux ou trois familles s'arroyaient de même, de père en fils, le don de prédire l'avenir et de guérir les maladies. (HÉROD. IX, 33. PAUSAN. III, 11 ; IV, 15 ; VI, 2. CICER. de Divin.) Enfin, chez les Athéniens, les Eumolpides, les Céryces et les Étéobutades avaient la surintendance des mystères. (ANDOCID. de Myst. p. 15. LYSANDRE, *ib.* p. 130. Dioder. I, 29. THUCYD. VIII, 55. ÆSCHIN. de falsa Legatione.) Les Lyonides fournissaient les prêtres inférieurs, et les prêtresses étaient soumises à une femme tirée de la race des Phylléides. (SAINTE-CROIX, des Myst. p. 145.)

¹ Maron, prêtre d'Apollon, habitait avec sa famille dans un bois consacré à ce Dieu. (Odyss. IX, 197-201.)

² APOLLON, Rhod. schol. I, 139.

³ STRABON, lib. XIV.

⁴ HÉRODOTE, IX, 92-94.

⁵ Ceux, par exemple, de Cérès et de Proserpine, dont les Eumolpides étaient les ministres dans toutes les villes qui les adoraient.

⁶ Les deux cultes étaient si distincts, que des prêtres, subalternes dans l'un, occupaient dans l'autre le premier rang. Ainsi les Céryces, simples sacrificateurs dans les cérémonies vraiment athéniennes, devenaient, avec les Eumolpides, pontifes suprêmes dans les mystères d'Éleusis. (CREUTZ, Ed. All. IV, 384.)

⁷ La vérité à la démonstration de laquelle ce chapitre est consacré sera peut-être, de toutes celles que nous nous efforçons d'établir, la plus contestée. Ceux qui ont

intérêt à nier la cause que nous assignons à la supériorité des Grecs sur les autres peuples, chercheront à jeter du doute sur l'absence du pouvoir sacerdotal en Grèce, et il nous est aisé de prévoir qu'ils dénatureront les faits et confondront les époques. Or, comme il nous importe qu'une opinion fautive ne s'accrédite pas dans l'esprit de nos lecteurs, avant que nous ayons pu la réfuter, nous devancerons ici nous-mêmes les objections qui nous seraient faites, par deux assertions bien claires, dont nous avons prouvé l'une, et dont nous allons démontrer l'autre. Premièrement, les prêtres n'avaient aucune puissance légale dans les âges héroïques. On a vu que l'Iliade en faisait foi. En second lieu, ils acquièrent graduellement plus d'autorité, ils obtinrent des prérogatives sanctionnées par les lois et l'habitude ; mais ils n'eurent jamais ni l'ascendant sans bornes, ni les privilèges exclusifs dont jouissaient les corporations de l'Inde, de l'Égypte ou de la Perse.

On peut fixer l'apogée de la puissance des prêtres grecs au temps de Sophocle. Le sacerdoce, dans les tragédies de ce poète, parle un langage tout différent de celui qu'il tient dans l'Iliade ou l'Odyssée. Agamemnon menace Calchas : mais c'est Tirésias qui menace Œdipe. Il lui dit ces paroles remarquables, répétées par ses successeurs, sous tant de formes et avec des nuances si variées : « Je suis le serviteur des Dieux, et non pas le tien. » (Œdipe Roi.) Nous faisons donc beau jeu à nos adversaires, en choisissant ce moment de l'histoire grecque pour pierre de touche de nos assertions. Eh bien ! à cette époque même, les prêtres ne possédaient en Grèce aucun pouvoir civil, politique ou judiciaire. Ils ne formaient point un corps particulier ou indépendant. Ce sont les propres expressions de l'auteur d'Anacharsis, qui en France fait autorité pour tout ce qui se rapporte à la Grèce. (Voy. d'Anach. chap. 21.) Le monopole de la religion n'était point le patrimoine, soit héréditaire, soit inviolable, d'une seule classe. Aucun lien n'unissait les ministres des différents temples. (Voy. d'An. ib.) Beaucoup de sacerdoxes demeurèrent toujours électifs. Les prêtres et prêtresses des divinités particulières étaient en grande partie nommés par le peuple. À Delphes même, lieu plus spécialement voué au culte, la pythie était prise parmi les femmes de la ville. (EURIP. Ion. 1320.) Dans le même temple, le service du sanctuaire se faisait par les citoyens les plus recommandables, tirés au sort : l'intérieur du temple, dit Ion (loc. cit. 414), regarde les premiers de Delphes que le sort désigne. Le second archonte, à Athènes, avait l'administration du culte, et portait le nom d'archonte-roi, en mémoire de l'union antique de la royauté et de la prêtrise ; mais il n'était pas prêtre : le sort le choisissait comme les autres archontes. (DEMOSTHEN. in Necr.) Des épimélètes qui l'aidaient, deux étaient tirés des familles des Eumolpides et des Céryces, et deux de la masse du peuple. (Ety. magn. v° Épimélètes.) Les Hiérophantides, prêtresses des mystères d'Éleusis, devaient à la vérité appartenir toujours à la famille des Phylléides, mais les matrones athéniennes les nommaient à leur gré dans cette famille. (WORSLEY, Inscr. nup. edit.) Ainsi, jusque dans les mystères, le privilège sacerdotal était tempéré par la participation populaire. (Acad. Inscr. XXXIX, 218 ; REISKE, Or. Græc. VII, 209.) Les fonctions sacerdotales étaient souvent temporaires, et ceux qui les avaient exercées rentraient dans la classe des simples citoyens. Ils n'étaient pas dispensés des charges militaires et civiles, même durant le temps de leurs emplois religieux. Callias, dadouque des Éleusiniens, combattit à Marathon, revêtu de ses insignes sacrés. (PLUTARCH. in Arist.) Le sacerdoce était soumis aux tribunaux ordinaires. L'aréopage jugeait tout ce qui avait rapport à la religion (MEURS. in Areop.), sauf la révision de son jugement par l'assemblée du peuple. Le collège des Eumolpides, devant lequel se plaidaient les causes d'impiété, en même temps qu'il avait le droit terrible de décider d'après

des lois non écrites (LYSIAS contr. Andoc.), ne prononçait qu'en première instance. L'arrêt définitif était réservé au sénat, et enfin au tribunal des Hélistes, c'est-à-dire à tous les Athéniens, puisque tous, à l'âge de trente ans, pouvaient y siéger. (DÉMOST. cont. Andr.) Les Hiéromnémon, qui étaient chargés des cérémonies religieuses dans l'assemblée des Amphictyons, avaient le pas sur tous les autres membres de cette assemblée ; mais leur dignité n'était point un apanage du sacerdoce, puisque les Hiéromnémon se tiraient au sort. (DEN. d'Hal. 1, 16.)

Que si l'on nous objectait que nous ne parlons ici que d'Athènes, nous répondrions que nous trouverions plus d'avantage encore à nous transporter à Sparte. Lycurgue, dans ses institutions singulières et que nous ne donnons en rien pour modèles, soumet entièrement la religion au pouvoir royal, et même à l'autorité militaire. Pausanias, général des Lacédémoniens, à la bataille de Platée, présidait aux sacrifices et immolait les victimes, comme les héros sous les murs de Troie. (HÉROD. IX, 60-61.) L'interprétation des signes célestes appartenait aux magistrats. Les deux sacerdoce principaux, celui de Jupiter uranien et de Jupiter lacédémonien, étaient des apanages de la royauté. (Hérod. VI, 56.) Les rois choisissaient les députés qu'on envoyait à Delphes interroger Apollon (HÉR. VI, 57) ; et la connaissance des réponses du Dieu leur était exclusivement réservée. Cette prérogative faisait de l'oracle d'Apollon un instrument du pouvoir royal. L'histoire de Sparte est remplie d'exemples qui le prouvent. Les Argiens ayant proposé une suspension d'armes aux Spartiates, Agésipolis, en qualité de roi, s'appuya, pour la refuser, de l'autorité de Jupiter olympien et d'Apollon delphique. (XÉNOPH. Hist. gr. IV, 7 ; Cicér. de Divin.) Les éphores, qui étaient les organes du ciel, et qui, investis du droit de contempler les astres, une fois tous les neuf ans, pendant une nuit sereine et sans lune, pouvaient, s'ils voyaient tomber une étoile, suspendre les rois de leur dignité (PLUTARCH. in Ægid.), étaient des magistrats et non pas des prêtres.

Il ne faut pas confondre l'influence des devins avec celle des prêtres proprement dits. Les devins n'étaient point membres d'un ordre constitué. Une anecdote, qui nous est transmise par Xénophon (Anab. VI, 4, § 2), prouve que les Grecs ne considéraient point, même de son temps, la divination comme l'attribut d'une profession particulière. Un sacrifice offert par l'armée grecque n'ayant pas eu de résultat favorable, les soldats soupçonnèrent Xénophon d'avoir séduit le devin, pour les obliger à rester dans le lieu où ils se trouvaient et à y fonder une colonie, Xénophon, alarmé de leurs soupçons, fit publier qu'on recommencerait les sacrifices le lendemain, et que, s'il y avait quelque autre devin dans l'armée, il était invité à y assister.

D'après ces détails, on voit qu'à toutes les époques les Grecs restèrent indépendants de l'autorité sacerdotale. Leurs prêtres exercèrent souvent une grande influence, mais ce fut en excitant les passions populaires, et non par leur action directe et légale. Ce fut ainsi seulement qu'ils provoquèrent la mort de Socrate. Ils conseillèrent le crime, le peuple le commit. Élevé dans l'État, simultanément avec les autres institutions, le sacerdoce grec y fut reçu, sans les dominer ; et de la sorte se corrobore et se confirme toujours davantage notre distinction entre les Grecs et les autres peuples de l'antiquité.

CHAPITRE II.

*Qu'il est néanmoins possible qu'à une époque antérieure
aux temps héroïques, les Grecs aient été asservis
par des corporations sacerdotales.*

Les considérations que nous venons de soumettre à nos lecteurs ne nous portent point toutefois à affirmer que jamais les Grecs ne furent gouvernés par des corporations sacerdotales. Plusieurs faits qui nous sont parvenus, bien qu'isolément, à travers l'obscurité des siècles et la confusion des fables, semblent indiquer qu'à une époque encore antérieure à celle que nous nommons fabuleuse, la Grèce fut subjuguée momentanément par un ordre de prêtres, soit indigènes, soit étrangers¹. Nous rencontrons dans Homère quelques indications de l'affaiblissement de cette puissance. Les prêtres des âges qui le précèdent sont revêtus d'une autorité plus grande et occupent un rang plus honorable que ceux qu'il nous montre sous les murs de Troie. Tirésias porte un sceptre d'or, ainsi que les rois ; il est appelé roi lui-même². La tradition, certainement fautive, qui attribue à Thésée une classification des habitants de l'Attique, semblable à

¹ M. Creutzer a été conduit, par une route différente de la nôtre, à reconnaître, ainsi que nous, une époque durant laquelle le sacerdoce a pu donner aux Grecs, avec l'autorité d'une position plus élevée que le reste de l'espèce humaine, ses mystérieux enseignements. Mais il place cette époque entre le culte des Pélagés et les brillantes fictions d'Homère. Nous la plaçons avant l'état sauvage des Grecs et le fétichisme pélasgique. On verra nos motifs dans ce chapitre même. M. Creutzer nous semble n'avoir pas évité une erreur que nous avons déjà relevée. Il suppose qu'une distance énorme existait entre le peuple grec et ceux qu'il appelle ses instituteurs. S'il s'agit des étrangers, nous montrerons, en traitant des colonies débarquées en Grèce, que cette distance n'existait pas. S'il est question d'instituteurs indigènes, elle a existé bien moins encore. La puissance de l'image, l'autorité du symbole, n'ont point été des découvertes, mais des faits, qui, se renouvelant toutes les fois que la passion ou l'enthousiasme parlaient, ont constitué une langue dont le sacerdoce s'est emparé. Mais ce n'est point, comme le dit M. Creutzer, parce que les prêtres connaissaient les lois fondamentales de l'esprit humain, qu'ils ont parlé symboliquement ; c'est que l'image et le symbole sont les expressions naturelles de l'esprit humain, aussi longtemps qu'il n'a ni notions abstraites ni formes logiques. Les prêtres n'en avaient primitivement pas plus que le peuple. Ils ne se sont point proportionnés à lui, en employant l'image et le symbole. Ils les ont employés comme il les employait lui-même. C'était, ainsi qu'aujourd'hui encore chez les sauvages, la langue de tous. La proportion entre les prêtres et le peuple a existé naturellement, parce que le peuple et les prêtres étaient de niveau.

² Odys. X, 195 ; XI, 95-150. SCHLEG. Hist. de la poésie grecque.

quelques égards à la division en castes, paraît le souvenir confus d'un temps reculé où cette division existait en Grèce¹.

Nous retrouvons aussi, dans les traditions qui nous sont parvenues sur les coutumes des premiers Pélages, des dogmes et des rites qui caractérisent les cultes sacerdotaux. Hérodote nous parle d'un Hermès à phallus, non pas égyptien, mais pélasgique². Plusieurs auteurs attestent qu'on voyait des phallus sur les bas-reliefs des murs de Mycènes, de Tirinthe, et d'autres villes grecques, comme à Bubastis en Égypte³. Les Pélages avaient offert des sacrifices humains⁴. Des vestiges du culte des éléments et des astres s'aperçoivent dans quelques temples anciens de la Grèce. Le feu sacré brûlait perpétuellement au Prytanée d'Athènes⁵. Dans la même ville s'élevait un autel, dédié jadis à la terre⁶. Ailleurs la mer était adorée comme une divinité distincte de Neptune. Cléomène lui sacrifia un taureau, en le faisant jeter dans les ondes⁷. Les Argiens précipitaient des chevaux dans un lac de l'Argolide, en l'honneur des Heures⁸ ; et Titane, adoratrice des vents, fut longtemps célèbre par ses quadruples holocaustes et par des invocations magiques qui remontaient jusqu'à Médée⁹. Le culte des Arcadiens nommément était empreint de notions astronomiques¹⁰. Les formes hideuses de quelques divinités

¹ PLUT. in Thes.

² HÉRODOTE.

³ HÉROD. II.

⁴ SAINTE-CROIX, des Myst. p. 11 et plus loin. « Les telchines, prêtres de l'île de Rhodes, anciens Pélages, adoraient la terre, et lui offraient des hommes en sacrifice. » P. 76.

⁵ Étymol. magn. v^o Πρωταεΐα, p. 694. Ce culte du feu, phénicien d'origine, n'admettait pour représentation de la divinité qu'une flamme toujours allumée.

⁶ THUCYDIDE, II, 16. Sophocle appelle la terre la plus grande des déesses. Agamemnon, dans l'Iliade (XVII, 197, etc.), immole un sanglier au soleil et à la terre. Elle était devenue cependant une divinité subalterne. On la représentait à Athènes dans une attitude suppliante, demandant de la pluie à Jupiter.

⁷ HÉRODOTE. VI, 76.

⁸ PAUSAN. Arcad.

⁹ PAUSAN. Corinth. 55. On offrait ces sacrifices dans quatre fosses, consacrées aux quatre vents cardinaux. Comme les anciens rites reviennent toujours dans les temps malheureux, le culte des vents fut momentanément réintroduit à Athènes, lors de l'invasion de la Grèce par Xerxès ; les Athéniens, effrayés de l'arrivée de la flotte perse sur la côte de Magnésie, offrirent des victimes à Borée (ATHÉNÉE, IV), pour obtenir son assistance ; et une tempête ayant dispersé les ennemis, ils bâtirent un temple à ce dieu sur les bords de l'Ilisse (Hérodote). De même les Thuriens, délivrés d'un grand péril, par un orage qui ruina la flotte de Denys le tyran, instituèrent des cérémonies commémoratives de cet événement, et où les vents étaient adorés. (ÆLIEN, Var. Hist. XII, 61)

¹⁰ Creutzer, IV, 90-91. Les Arcadiens, dit Hermann, cultivèrent l'astronomie bien avant toutes les autres tribus de la Grèce ; ce qui caractérise leurs fables, c'est

de temps fort reculés¹ différaient de l'élégance de celles qui embellissaient les temples et que célébraient les poètes de la Grèce².

Mais en accordant à ces faits épars toute l'autorité qu'il est raisonnable de leur reconnaître, il faudra toujours admettre le fait postérieur que nous avons prouvé. Autrefois esclaves des prêtres, les Grecs en sont devenus indépendants.

Comment cette révolution s'est-elle opérée ? Comment, triomphants dans tous les autres pays qu'ils ont gouvernés, les prêtres ont-ils si complètement succombé en Grèce ?

Nous ne pouvons offrir sur cette question que des conjectures.

Les deux guides principaux qui dirigent dans ces temps anciens les pas des modernes, nous refusent ici leur secours.

Homère n'indique d'aucune manière l'époque à laquelle les prêtres grecs auraient joui d'une puissance moins limitée que celle qu'il leur attribue. Il se tait sur l'événement qui les aurait privés de leurs privilèges, pour les précipiter dans une position précaire et subalterne. Hérodote ne dit point comment le culte du phallus fut banni de la religion publique et se réfugia dans les mystères. Les assertions de ces deux auteurs ont plutôt le caractère de réminiscences vagues que de récits positifs. De pareilles réminiscences peuvent traverser les siècles et les révolutions sans en être atteintes, et paraître inexplicables au milieu d'un état de choses avec lequel elles n'ont plus de rapports.

Mais l'histoire des autres nations ne nous fournit-elle pas les lumières que celle de la Grèce nous refuse ? Nous avons vu, dans un livre précédent, que partout le pouvoir militaire ou politique tenta de briser le joug de l'autorité sacerdotale.

Ce qui fut ainsi essayé partout put l'être aussi en Grèce. Le climat doux et tempéré de cette contrée disposait ses habitants au

qu'après les métamorphoses les plus bizarres, les héros de ces métamorphoses finissent tous par briller au haut des cieux. Il cite à ce sujet les filles d'Atlas changées en colombes avant d'être les Pléiades ; Calisto, ourse sur la terre avant d'être la grande Ourse, etc. (Handbuch der Mythol. Mythol. astronom. des Grecs, t. III. p. 21.)

¹ Quelques divinités grecques de la plus haute antiquité avaient des formes bizarres, des cornes, une queue, de monstrueux phallus. (Voss. Mythol. Briefe.) Pausanias (Attic.) parle d'une statue de Minerve avec des sphinx et des griffons.

² Nous aurions pu ajouter quelques autres détails. Par exemple, les Grecs et leurs imitateurs les Romains craignaient, comme les Gaulois et les Perses, de livrer bataille avant la nouvelle lune (PAUS. Attic. XENOPH. Hist. Grecq.) ; c'était évidemment une superstition astronomico-sacerdotale. Nous voyons les prophétesses qu'Arioviste avait dans son armée lui déclarer qu'il serait vaincu, s'il n'attendait le renouvellement de la lune pour attaquer les Romains. (CÆS. de Bello Gallico, I. DIO CASSIUS, XXXVIII. CLEM. ALEX. Strom. I, 15.)

développement de leurs facultés intellectuelles : ils n'avaient pas besoin pour conserver ou fertiliser leur territoire de grands travaux hydrostatiques ou mécaniques. Des limites naturelles divisaient leur pays en petits États, souvent attaqués par leurs voisins. Les bornes étroites qui les resserraient rendaient presque impossible un despotisme absolu de la part d'un ordre ou d'une caste, et la nécessité toujours imminente de la défense devait faire prévaloir l'autorité militaire. Enfin l'astrolâtrie était étrangère en Grèce. Cette circonstance fut décisive. Sans l'absence de l'astrolâtrie, les Grecs n'eussent point fait une heureuse exception à la règle commune. L'Étrurie était partagée comme la Grèce en petites principautés belliqueuses : l'Inde peut se passer de travaux matériels, et pourtant, jusqu'au troisième siècle de Rome, les prêtres gouvernèrent l'Étrurie, et ils dominent encore dans l'Inde.

Mais favorisés par leur position, les Grecs purent l'être par le sort, et ce qui ne réussit pas en Égypte, en Perse, en Éthiopie, put réussir dans un pays où les circonstances rendaient l'entreprise plus facile et les obstacles moins insurmontables.

Nous ne hasarderons point de déterminer à quelle époque de la civilisation grecque cette révolution a pu avoir lieu. Les tentatives de ce genre, qui ont été faites par différentes nations, se placent à des périodes divers. Mais si la chose est arrivée en Grèce, il est indubitable que les Grecs n'étaient pas dans un état complètement sauvage ; car leurs corporations avaient des connaissances en astronomie¹, et la caste des guerriers s'était arrogé la possession des terres, de sorte qu'on démêle à la fois des traces de science et des notions de propriété².

La tradition de Danaüs et de ses cinquante filles tuant les cinquante fils d'Égyptus, ne serait-elle pas un souvenir défiguré d'un massacre de la première de ces castes par la seconde ? Ne pourrait-on pas, en supposant un anachronisme assez naturel dans des temps où rien ne constatait les dates précises, assigner un motif semblable aux assauts livrés à l'oracle de Delphes par Pyrrhus, fils d'Achille ? N'en serait-il pas de même des guerres religieuses dont plusieurs historiens nous parlent, et dont ils fixent le théâtre en divers lieux de la Grèce³, guerres dont les poètes firent les combats des dieux contre

¹ DUPUIS, Origine des cultes.

² Le mot *Δαναοί* signifie possesseurs de terres ; du mot *Γῆ*, terre, en dorien *Γᾶ* et le *Γ* changé en *Δ* comme dans le nom de Déméter.

³ DIOD. III, 36-37. IV, 6. V, 42. Apollon. Argonaut. Schol. II, 219. SOLIN, cap. 8 et 14. STEPHAN. de Urb. 569-620. JUSTIN, X, 4. STRABON, V. POMP. MELA, II, 5.

les Titans ? Des érudits modernes ont cru y reconnaître la lutte des Pélagés contre des colonies orientales ou méridionales. Cette opinion sera réfutée.

Ce qui est hors de toute contestation, c'est que les Titans professaient le culte des éléments et des astres, de la terre et du ciel¹, et par conséquent celui qui constitue nécessairement le pouvoir sacerdotal². Ce qui est sûr encore, c'est que ces Titans furent chassés de Grèce³. N'est-il pas très probable qu'ils formaient une corporation semblable à celles que nous avons vues en Égypte, dans l'Inde, dans la Perse et dans les Gaules ; et que cette corporation fut vaincue et mise en fuite par des hommes impatients des fers que leurs ancêtres avaient portés ?

Peut-être les divisions des prêtres entre eux contribuèrent-elles à leur expulsion. Une tradition assez vraisemblable, malgré son obscurité, raconte des combats livrés à Argos entre les prêtres d'Apollon et de Bacchus⁴.

¹ Une tradition, rapportée par Diodore (V, 71), et répétée par Fulgence (Mythol, 25), dit qu'avant de livrer bataille aux Titans, Jupiter avait sacrifié au ciel, à la terre et au soleil. Manilius y fait allusion.

Nec prius armavit violento fulmine dextram

Jupiter, antè Deos quàm constitit ipse sacerdos.

Astron. V, 343-344.

Cette tradition tenait à l'usage constant des Grecs, d'attribuer aux dieux les coutumes des hommes. Comme ils adoraient les Dieux de leurs ennemis pour les désarmer, ils voulurent que Jupiter prit la même précaution avant de combattre ; mais la fiction même indique une adoration des astres, ancienne et abolie.

² SAINTE-CROIX, des Myst. p. 10, 11 et 26. L'opinion de Lévêque (traduct. de Thucyd. II), de Heyne et de Fréret, est que les Pélagés étaient venus de Scythie. Or les Scythes étaient soumis à la puissance sacerdotale.

³ Le Scholiaste de Lycophron rapporte qu'Ophion et Eurynome, fille de l'Océan, régnèrent avant Saturne et Rhée ; qu'ils furent vaincus à la lutte, Ophion par Saturne, Eurynome par Rhée ; et qu'ensuite Saturne et Rhée, les ayant précipités dans le Tartare, régnèrent à leur place. Prométhée vaincu par Jupiter est, à notre avis, une tradition du même genre : et un ancien monument d'Athènes, à l'entrée d'un temple de Minerve, dans l'Académie, rendait hommage à la priorité de Prométhée, Titan, sur Vulcain, dieu homérique. Prométhée et Vulcain y étaient représentés travaillant ensemble ; et Prométhée, comme l'aîné, tenait un sceptre en main. (Schol. in Sophocl. *Æd.* Col. V, 55.)

⁴ M. W. Schlegel, frappé comme nous des vestiges d'une domination sacerdotale en Grèce, avant les temps héroïques, a publié dans les Annales de Heidelberg, en rendant compte de l'histoire romaine de Niebuhr, un morceau fort intéressant sur le sujet qui nous occupe. « Voici, dit-il, comment nous nous représentons l'événement qui affranchit la Grèce du pouvoir des prêtres. Dans les temps les plus anciens, la Grèce entière leur était soumise. À la caste des prêtres appartenait spécialement le nom de Pélagés, et ce nom fut donné au peuple entier, d'après la classe dominatrice. Plus tard, la caste des guerriers se souleva contre celle qui régnait au nom des dieux. L'Iliade porte de fortes empreintes de cette lutte : la

Ces combats rappellent les discordes intérieures du sacerdoce de l'Égypte. Or c'est le plus souvent par les dissensions qui se déclarent entre les possesseurs du pouvoir que le pouvoir succombe.

Si l'on réfléchit que partout où les Titans pénétrèrent après leur défaite, ils établirent des mystères, des corporations de prêtres, et tous les usages qui caractérisent les peuples soumis à l'empire sacerdotal ; si l'on considère qu'en Étrurie, par exemple, où il est démontré que les dogmes et les cérémonies de la religion furent apportés par une colonie de Pélagés¹, il y eut des collèges de pontifes, revêtus d'une autorité sans bornes, tandis qu'aucun pouvoir pareil ne s'offre à nos regards chez les Grecs descendants des Pélagés restés dans la

dispute d'Agamemnon avec Chrysès et Calchas en est un indice. Mais les Grecs, ou, pour mieux dire, l'ordre privilégié des guerriers, s'étant soustraits toujours davantage à la législation des prêtres, et ayant introduit de nouvelles constitutions et de nouvelles mœurs, les Pélagés proprement dits, c'est-à-dire les prêtres, ou renoncèrent à leurs fonctions héréditaires et se fondirent dans la nation, ou s'en séparèrent pour émigrer. C'est des races sacerdotales que descendaient les restes de Pélagés encore épars du temps d'Hérodote et de Thucydide. Hérodote dit qu'à juger des Pélagés par ceux de son siècle, leurs ancêtres parlaient une langue barbare. Or, tout ce que les Grecs ne comprenaient pas sans interprètes, leur paraissait, non pas un dialecte différent du leur, mais une langue étrangère, et toute langue étrangère était barbare pour eux. Les Pélagés de Thrace, de Lemnos, et de l'Hellespont, refoulés sur eux-mêmes, et ne prenant aucune part aux révolutions qui changèrent la face de la Grèce et sa littérature poétique, avaient naturellement conservé leur ancien idiome. D'après cette hypothèse, continue M. Schlegel, nous diviserions l'histoire grecque en trois époques : temps pélasgiques, domination des prêtres, et victoire des guerriers, quelques générations avant la guerre de Troie ; temps héroïques, puis destruction de la caste guerrière et abolition de la royauté ; temps républicains. Nous connaissons la troisième époque historiquement, la seconde mythologiquement ; nous ignorons complètement la première, sauf quelques traditions éparses, et d'autant plus insuffisantes, que les poètes y ont placé toutes les généalogies mythologiques de la seconde époque, et ont en conséquence faussé la première. » (Annales de Heidelberg, 9^e volume, p. 846 et suiv.)

¹ Beaucoup de superstitions au-dessus desquelles les Grecs s'étaient élevés depuis le départ des Pélagés qui émigrèrent, furent portées par ceux-ci en Étrurie. La divination, les augures, les extispices, les aruspices, la recherche des présages dans les événements les plus ordinaires, ne sont pas sans doute entièrement étrangers aux habitudes grecques ; mais ces choses sont bien moins enracinées et tiennent une place bien moins considérable en Grèce que chez les Étrusques, ou les Romains, héritiers de la discipline étrusque. Ceux-ci les conservèrent toujours dans toute leur intégrité, dans toute leur autorité primitive, et telles qu'elles n'étaient observées en Grèce que dans quelques villes, comme Delphes, Olympie, etc. consacrées à la religion, et fidèles, en cette qualité, aux cérémonies et aux traditions antiques. Sophocle et Thucydide disent que les noms de Pélagés et d'Étrusques désignent le même peuple. Alexandre de Pleuron (Schol. Cod. Ven. ad. Iliad. XVI, 233 et suiv.) prétend que les Elles ou Selles de l'oracle de Dodone descendaient des Étrusques. Nous pensons qu'il faut renverser l'hypothèse ; mais elle prouve la ressemblance.

Grèce¹, l'existence d'une première religion sacerdotale dans cette contrée, et sa destruction avant les temps homériques, acquièrent de grandes probabilités.

Cette hypothèse expliquerait cet affranchissement du pouvoir des prêtres, dont les Grecs nous offrent un exemple unique. Car nous prouverons plus loin que la liberté dont les Scandinaves jouirent quelque temps sous ce rapport ne fut point durable.

La même hypothèse expliquerait encore la disproportion qui sépare la langue d'Homère de l'état social dont l'Iliade nous offre le tableau. On s'étonnerait moins de voir un idiome qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la civilisation, employé à peindre des mœurs encore à demi barbares. On remonterait à l'origine de ces portions bizarres de mythologie, qui contrastent avec la mythologie habituelle des premiers poètes grecs, et dans lesquelles on ne peut méconnaître une analogie frappante avec les dogmes et les fables de tous les pays où le sacerdoce a régné. Ces portions éparses paraîtraient alors des fragments d'un ensemble détruit, fragments sans liaison, conservés par des hommes qui auraient survécu à cet ensemble. Des singularités qui nous frappent dans quelques instituts sacerdotaux de la Grèce, et précisément dans les plus anciens, les plus étrangers à la religion populaire, deviendraient faciles à expliquer.

Nous ne repoussons donc nullement la supposition qu'à une époque qu'entoure une nuit épaisse, il y ait eu en Grèce une religion sacerdotale, et des corporations puissantes, créées par cette religion et vouées à son maintien. Mais une révolution violente détruisit cette religion et ses pontifes, avec toute la civilisation dont ils étaient les auteurs. Car tous les renseignements historiques qui remontent aux premiers temps de la Grèce nous montrent ses habitants réduits à l'état sauvage². Rien de plus simple et de plus inévitable. Avec les prêtres devait disparaître pour le moment, tout ce qu'il y avait de

¹ HEYNE, de Etruscis Com. Soc. Goett.

² Voy. le commencement de l'histoire de Thucydide. Consult. encore Platon, in Protag. DIOD. I ; PAUSAN. VIII, 1 ; EURIPID. in Sisyph. fragm. MOSCH. ap. Stob. Ecl. phys. I ; ATHÉNÉE, XIV, SEXT. EMPIR. adv. Math. II. Goguet, auquel on ne peut refuser le mérite d'un compilateur coordonnant assez bien les faits qu'il recueille, et en tirant des résultats assez justes, peint les premiers Grecs, en citant à l'appui de cette description plusieurs des autorités que nous avons alléguées nous-mêmes, « comme des sauvages qui, errants dans les bois et dans les campagnes, sans chefs et sans discipline, n'avaient d'autres retraites que les antres et les cavernes, ne faisant point usage du feu, ni des aliments convenables à l'homme, féroces jusqu'à se manger les uns les autres, quand l'occasion s'en présentait. » (De l'Origine des lois, etc. I, 1, 59.)

sciences, d'arts et de lumières. Leur renversement reporta la Grèce par-delà la barbarie. La tendance du pouvoir sacerdotal étant de tenir le peuple dans l'ignorance, l'anéantissement du sacerdoce dans un pays où il a régné sans rivaux doit occasionner la perte de toute la civilisation antérieure. C'est ce que l'on remarque chez tous les peuples soumis aux prêtres, chez les Hébreux, en Égypte, en Phénicie. Les sciences y suivent toujours le sort de l'ordre sacerdotal¹. La question est de savoir comment, quand cet ordre est détruit, l'espèce humaine se remet en marche. Si elle retombe sous le joug, comme dans l'Orient, elle reprend, avec sa servitude, la portion limitée de connaissances que ses maîtres tolèrent². Si elle reste affranchie, comme en Grèce, ses progrès, d'abord moins rapides, ne sont ensuite arrêtés par rien. Libres, mais ignorants, les Grecs retombèrent dans le fétichisme, car ils professaient le polythéisme sacerdotal, qui, comme on le verra, se compose toujours de deux parties, d'une doctrine secrète et du fétichisme. Les corporations de prêtres étant anéanties, la doctrine secrète fut oubliée, le fétichisme demeura seul.

Du reste, ne déplorons pas ce mouvement rétrograde. Sous la domination des prêtres, les sciences, renfermées dans une étroite et mystérieuse enceinte, ne pouvaient être en Grèce, comme partout, que la propriété d'un petit nombre, qui en faisait la base ou l'instrument de son despotisme. En toutes choses, la pauvreté vaut mieux que le monopole.

¹ MEINERS, Hist. de l'origine, des progrès et de la chute des sciences en Grèce.

² Ainsi, lorsque Cambyse, dévastant l'Égypte, eut brûlé ses villes, démoli ses temples, détruit ses monuments, dispersé ou tué ses prêtres, la religion et les sciences semblèrent disparaître. Mais l'ordre sacerdotal s'étant formé de nouveau, l'Égypte rentra dans son ancienne voie. Les lumières qu'elle possédait se retrouvèrent bientôt au même degré qu'avant l'invasion perse, imparfaites, inaccessibles, étrangères à tout progrès comme avant cette invasion.

CHAPITRE III.

De la religion et du sacerdoce des premiers temps de la Grèce, d'après le témoignage des historiens grecs.

Rejeté dans l'état sauvage, les Grecs durent en parcourir les degrés, en professer le culte¹. Ils durent, comme les sauvages de toutes les époques, supposer que les parties diverses de la nature étaient animées de l'esprit divin, et ils adorèrent cet esprit divin dans les animaux, les pierres, les arbres, les montagnes.

Telles sont, en effet, les divinités que tous les écrivains grecs nous indiquent comme les plus anciens objets de la vénération religieuse de leurs compatriotes.

Dans les temps reculés, dit Pausanias, les Grecs rendaient à des pierres toutes brutes les honneurs que depuis ils ont rendus aux simulacres des immortels². Les Thespiens adoraient un rameau³ ;

¹ Nous ne reviendrons point ici sur les faits et les raisonnements qui démontrent que le théisme n'a pu être la croyance des Grecs antérieurs aux temps homériques. Indépendamment des arguments que nous avons allégués déjà contre l'hypothèse du théisme contemporain de la barbarie, les témoignages des auteurs anciens les plus dignes de confiance repoussent tout ce que les modernes ont affirmé sur la foi des ouvrages apocryphes attribués à Orphée, à Musée et à d'autres personnages fabuleux. Loin de considérer Orphée comme l'auteur d'une doctrine plus pure que la croyance populaire, les philosophes et les orateurs grecs l'accusaient d'avoir accredité les fables les plus grossières et les plus révoltantes. « Orphée, qui prête plus que personne », dit Isocrate (in Busirid.), « des indécences aux immortels, fut mis en pièces, en punition de ce crime. » Diogène Laerce refuse le nom de philosophe à ce même Orphée, qui attribuait aux dieux les excès les plus honteux, et ce dont les hommes souillent à peine leur bouche. (DIOG. in Procem. 3.) Musée, qu'on a voulu faire passer aussi pour un théiste, représente le bonheur céleste, nous dit Platon (de Rep.), d'une manière beaucoup plus sensuelle qu'Homère et Hésiode, et prétend qu'une ivresse perpétuelle sera la plus digne récompense de la vertu. Et pourtant, après avoir parlé de l'opinion d'Hérodote sur le premier culte des Pélagés, M. de Sainte-Croix ajoute : « Telle était l'idée que des polythéistes pouvaient se former du théisme des premiers habitants de la Grèce, et la manière dont ils devaient l'exprimer. Au théisme devait succéder naturellement l'ouranisme ou le culte du ciel matériel. On y joignit bientôt celui de la terre. » (Myst. du Pag. éd. de M. de Sacy, p. 14.) Présupposer ainsi le théisme nous semble une obstination inexplicable. On voit, du reste, avec plaisir que ces idées chimériques sont abandonnées par les écrivains de nos jours. M. Rolfe, auteur d'un ouvrage très recommandable sur le culte de Bacchus, reconnaît que les premiers Grecs étaient des sauvages, et que leur culte était très grossier, I, 1-2.

² Achaïc. 22. Voy. aussi, sur le fétichisme des premiers Grecs, ESCHYLE, Prométhée, 642 et suivants.

³ ARNOBE, VI.

les habitants de l'île d'Eubée et les Cariens, des morceaux de bois¹ ; les montagnards du Cythéron, un tronc d'arbre ; à Samos, une simple planche avait des autels, et les plus anciennes images de la Pallas et de la Cérés d'Athènes étaient des pieux, pareils aux idoles des Tongouses² ; la Vénus de Paphos était une pierre. À trois stades de Gythée, on voyait une roche informe. On racontait qu'Oreste, s'y étant assis, avait recouvré la raison ; et en mémoire de cet événement, cette roche mystérieuse portait le surnom de Jupiter³. Il est probable qu'elle était primitivement un objet d'adoration, et que les hommages qu'on lui rendait s'étant conservés, après que la religion se fut modifiée, l'on inventa une fable pour les motiver. Souvent les fables qu'on présente comme la source des cérémonies n'en sont que les conséquences. Les Orchoméniens nourrissaient un profond respect pour des pierres tombées du ciel et ramassées, disaient-ils, par Étéocle⁴. Mais il y a dans Pausanias deux passages encore plus frappants.

« À Phares, ville d'Achaïe, dit-il⁵, près de la statue de Mercure Agoréen, des pierres carrées, au nombre de trente, sont adorées par les habitants, sous le nom de quelque divinité, ce qui est conforme à l'ancienne religion des Grecs. La statue de Cupidon, à Thespis », raconte-t-il ailleurs « est, comme dans les premiers temps, une pierre informe, qui n'a jamais été mise en œuvre⁶. »

Nous trouvons à Phliunte, dans le Péloponèse, le culte des animaux. Au milieu de la place publique s'élevait le simulacre divin d'une chèvre⁷. À Thèbes, les belettes avaient obtenu les honneurs célestes⁸ ; et suivant une ancienne tradition, la citadelle d'Athènes avait un serpent pour dieu protecteur. Cette tradition existait encore, lors de la guerre des Perses ; car la prétendue disparition du serpent

¹ Culte des dieux fétiches, p. 151-152.

² CREUTZ. Symbol. I, 184.

³ PAUSAN. Lacon. 22.

⁴ PAUS. Bœot. 18.

⁵ Achaïc.

⁶ Bœotic. 25. Dans le temple de Delphes, dont les prêtres conservaient avec soin les usages et les traditions anciennes, il y avait une pierre sacrée, à laquelle ils attachaient une grande importance religieuse. Les Phénéates, peuples d'Arcadie, avaient, près du temple de Cérés, deux pierres qu'ils prenaient à témoin de leurs serments. (Arcad. 15.) Le Bacchus cadméen était un tronc d'arbre enchâssé dans du bronze. (Bœot. 12. OENOMAUS ap. Euseb. Præp. ev. V, 36.)

⁷ PAUSAN, Corinth. 13. Plus tard on a voulu allégoriser ce culte, en disant que la constellation de la chèvre nuit aux vignes. CREUTZ. III, 269.

⁸ ÆLIAN. de Natur. Anim. XII, 5.

fut un des moyens de Thémistocle pour décider les Athéniens à quitter leur ville et à s'embarquer¹.

Il nous serait facile d'indiquer, dans les pratiques des Grecs, même à des époques postérieures, les traces des notions des sauvages fétichistes. Ils arrosaient de sang les pieds des statues ; et, ce qui est plus remarquable, les dévots d'Athènes versaient une huile sainte sur certaines pierres consacrées². De même, les Ostiaques, les Tongouses et d'autres peuplades enduisent de sang leurs fétiches³. Ainsi que les sauvages, les Grecs des premiers temps maltraièrent leurs divinités. Théocrite le rappelle au dieu Pan dans une de ses idylles⁴ ; et l'auteur de la Théogonie⁵ indique comme punition des dieux parjures la destruction de leurs temples, de leurs autels et de leurs statues.

Une différence existe sans doute entre les fétiches des Grecs et ceux des sauvages modernes que les voyageurs nous ont fait connaître. Les premiers sont déjà des fétiches nationaux. C'est que les renseignements que nous avons sur ce fétichisme datent d'une époque où les Grecs commençaient à former des sociétés. Les fétiches de l'association avaient dû remplacer ceux des individus ; mais ceux-ci n'étaient pas entièrement supplantés. Les Grecs portaient sur eux de petits dieux pygmées qu'ils invoquaient à toute occasion⁶.

Quelques écrivains ont regardé ces simulacres diminutifs comme de simples images, destinées à rappeler des divinités invisibles : mais toute distinction entre les divinités et les simulacres est prématurée, quand il s'agit de peuples encore ignorants. Chez eux, les simulacres

¹ HÉRODOT. VIII, 41. Une loi de Rhadamante, dit Ruhnken, dans ses Scholies sur Platon, permettait aux Crétois de jurer par les animaux sacrés, et non par les divinités supérieures. Cette loi ne serait-elle pas venue de ce que les animaux avaient été adorés jadis comme des fétiches ? Lorsqu'on les remplaça par des êtres d'un ordre plus élevé, les hommes conservèrent l'habitude de prendre à témoin leurs anciennes idoles ; et une idée de respect pour des dieux plus imposants se mêlant à cette habitude, il fut défendu d'invoquer légèrement ces derniers.

² THÉOPHR. de Superst.

³ Voy. l'Essai sur le schamanisme de Lévêque, trad. de Thucyd. III, 278 ; du Culte des dieux fétiches, p. 151 ; et Guasco, de l'Usage des statues, p. 47.

⁴ Idyll. VII, V. 106. « Si tu m'accordes la faveur que je demande », dit le poète à son dieu rustique, « puissent les enfants de l'Arcadie ne plus te frapper les flancs à coups de squilles, quand ils auront fait une chasse malheureuse. »

⁵ HÉSIOD. Théog. 793 et suiv. Quelques auteurs ont prétendu que la fable de l'Égide, ou de la tête de Méduse portée sur un bouclier, tantôt par Jupiter et tantôt par Minerve, était un vestige de l'habitude des sauvages de scalper leurs ennemis et de se parer de leur chevelure.

⁶ PAUSAN. II, 11. Les Cabires, divinités des mystères, conservèrent longtemps la figure de ces dieux pygmées. (CREUTZ, éd. allem. II. 350.)

sont des dieux, car ils se meuvent, ils pleurent, ils parlent, ils prédisent. La superstition est tellement disposée à confondre les deux choses, que la confusion subsiste en dépit des lumières contemporaines et de l'esprit des siècles. À Madrid, à Lisbonne¹, à Naples, les madones baissent les yeux, se voilent, soupirent ; saint Janvier verse des larmes. Le fétichisme est, pour ainsi dire, toujours aux aguets, pour rentrer dans la religion. Il n'y réussit pas aujourd'hui, parce que, tout en profitant du penchant populaire pour accroître son autorité, le sacerdoce, surveillé qu'il est par la classe instruite, repousse ou désavoue ce que le fétichisme a de trop absurde. Mais chez les Grecs redevenus sauvages, et chez lesquels il ne se trouvait plus ni sacerdoce régulier ni classe instruite, le fétichisme dut triompher.

Les racines qu'il jeta furent profondes : nous venons de parler du serpent de Thémistocle ; mais, à une autre époque, une contagion produisit le même effet que l'invasion des Barbares. Frappés de la peste, les Athéniens se souvinrent que leurs ancêtres avaient tué l'inventeur de la vigne, Icare, pour les avoir plongés dans une ivresse qu'ils crurent mortelle ; et ils élevèrent des autels à un chien fidèle, qui n'avait pu survivre à son maître².

Ce fétichisme grec eut pour sacerdoce des jongleurs, peu différents des jongleurs modernes³. En vain les prêtres des temps postérieurs s'efforcent-ils de nous les présenter sous un aspect imposant et favorable. Ils prêtent à des coutumes grossières des motifs mystérieux. Mais les prêtres des sauvages d'aujourd'hui nous fournissent des idées approximatives sur ceux des sauvages d'autrefois, et les tragiques grecs s'accordent tous pour nous confirmer dans la conviction que les deux sacerdoces étaient identiques⁴.

Si nous nous en rapportions aux paroles d'Homère, nous n'élèverions pas même les prêtres de Dodone au-dessus de la catégorie des jongleurs. Il nous les montre couchant sur la dure, couverts de fange, bravant les rigueurs du froid, les pieds nus, improvisant leurs oracles⁵. Les bassins de cuivre⁶ suspendus aux vieux chênes, et dont

¹ Voy. l'ouvrage de madame Baillie intitulé Lisbonne en 1821, etc.

² ÆLIAN. Hist. Anim. VII, 28.

³ SAINTE-CROIX, des Myst. I, 29.

⁴ ESCHYLE, Prométhée, 829-831. SOPHOCLE, Trachiniennes, 1164-1168. EURIPIDE, Andromaque, 885-886.

⁵ Iliad. XVI, 233-236. Strabon s'autorise de ce passage d'Homère sur les prêtres de Dodone, pour les peindre comme des hommes sauvages et farouches.

⁶ Étienne. de Bysance, Ap. Gronov. Thes. Antiq. Græc. VII. SPANHEIM, ad Callimach. Delos, 285. SALLIER et DE BROSSES, Acad. Inscr. XXXIV. Heyne, Excurs. ad Iliad. VII.

le son prophétique annonçait l'avenir, sont à peu près les tambours des Lapons ; malgré l'équivoque accueillie par Hérodote, les colombes inspirées ressemblent à des fétiches¹, et l'outre dans laquelle Éole livre à Ulysse les vents contraires, a une analogie non méconnaissable avec les outres pleines de vent que les sorciers du Nord vendent aux navigateurs. Il se peut toutefois que ces prêtres de Dodone fussent un débris d'une corporation sacerdotale détruite².

Plus d'un auteur affirme qu'ils se dépouillaient de leur virilité, et nous verrons que cette mutilation était en usage dans la plupart des religions dominées par les prêtres. Ils étaient astreints à des abstinences rigoureuses, et à des règles sévères ; nouvelle conformité avec les coutumes des peuples sacerdotaux, et nouvelle différence entre les Selles³ et le sacerdoce postérieur des Grecs. Car celui-ci, ne formant point un corps, n'était, dans les temps homériques, soumis à aucune règle fixe. Hérodote⁴ nous dit qu'ils traitaient avec un mépris

¹ HÉROD. loc. cit. LÉVÊQUE, Excursion sur le schamanisme. Traduction de Thucydide, III, 278.

² L'Épire, où l'oracle de Dodone était situé, demeura toujours presque étrangère par ses mœurs, ses rites et ses habitudes au reste de la Grèce. La fable d'Échéus, roi de ce pays, qui mutilait les étrangers que leur mauvais destin lui livrait, et qui les faisait dévorer par ses chiens (Odyssee), et le proverbe grec, « Je t'enverrai à Échéus, roi d'Épire », prouvent combien les communications entre la Grèce civilisée et l'Épire barbare étaient peu fréquentes et peu sûres. Cette haine des étrangers ne devrait-elle pas être attribuée à l'action d'un sacerdoce inhospitalier ? Certaines cérémonies qui se pratiquaient à Dodone longtemps après le triomphe du véritable polythéisme grec, paraissent avoir été conservées de l'ancienne religion pélasgique. Dioné, par exemple, la mère de Vénus, qui occupe un rang très obscur dans la mythologie homérique (Iliad. V, 370), était adorée à Dodone, comme épouse de Jupiter. La même tradition régnait en Thessalie (DIOD. V, 72) ; et nous apprenons, par un passage de Démosthène (contra Mid.), qu'on sacrifiait, à Dodone, un taureau à Jupiter et une vache à Dioné. Notez que Dioné, dans la cosmogonie phénicienne, était une fille d'Uranus (le Ciel) et la femme du Temps (SANCHON. apud Euseb. Præp. evang. I, 10) ; et dans Apollodore (I, 11), une des titanides s'appelle Dionide. D'autres traditions indiquent encore que les prêtres de Dodone adoraient un dieu de l'eau, un Jupiter pluvius, expliqué dans la doctrine sacerdotale comme le premier principe créant ou fécondant le monde, ce qui n'est qu'une interprétation scientifique du culte des éléments. Un oracle de Dodone ordonnait des sacrifices au fleuve Achéloüs, et plusieurs peuples soumis aux prêtres précipitaient des victimes dans les fleuves. Les colombes de Dodone avaient pu être des animaux sacrés dans la région ancienne, et après la destruction de cette religion, devenir les fétiches des Grecs retombés dans l'état sauvage. C'est ce qui serait certainement arrivé aux animaux sacrés de l'Égypte, si le régime sacerdotal y eût été détruit. Les bassins de cuivre, dont le son se communiquait de l'un à l'autre quand un seul était frappé, pouvaient, dans la doctrine des prêtres, avoir été l'expression du dogme de la métempsycose. (CREUTZER, IV, 183.)

³ Nom particulier des prêtres de Dodone.

⁴ II, 243.

profond l'anthropomorphisme populaire, et nommaient les généalogies des dieux, des fables inventées d'hier. C'est qu'au milieu de leur ignorance présente, le passé leur léguait des traditions en contradiction avec les dogmes nouveaux de la Grèce. Car nous ne pensons point que, pour expliquer cette opposition de doctrines (si cette expression peut être employée lorsqu'il s'agit, d'une part, de notions grossières, et, de l'autre, de souvenirs défigurés), il soit nécessaire de rapporter l'origine des prêtres de Dodone aux colonies égyptiennes¹. Ils en auraient agi de même, quand ils n'auraient été que les descendants de prêtres indigènes.

Membres épars d'une caste dispersée, ils devaient s'affilier volontiers à toute institution qui leur rappelait leur ancienne puissance. Partout où le sacerdoce rencontre des privilèges, des dogmes ou des usages sacerdotaux, il se reconnaît dans ses œuvres. Il existe une confraternité naturelle entre tous les sacerdoce. Les rivalités la suspendent, mais ne la brisent pas. Voyez dans l'Iliade le devin grec embrasser la cause d'un prêtre étranger. Le sacerdoce n'a de patrie que l'ordre sacerdotal.

Quoi qu'il en soit au reste de ces différentes hypothèses, soit que ces prêtres de Dodone fussent de simples jongleurs, produit du fétichisme ; soit qu'ils fussent un reste défiguré de quelque corporation sacerdotale détruite ; soit enfin que leur origine fût étrangère à la Grèce ; il est certain qu'ils demeurèrent, pendant toute l'époque des temps héroïques, dans un état de dégradation et d'obscurité, qui rendit leur influence complètement nulle.

Ce ne fut point à eux que la Grèce dut son retour à la civilisation ; et même lorsqu'elle fut entrée dans cette route, ils persistèrent, autant qu'il fut en eux, à ne pas l'y suivre. Son retour à des mœurs plus douces fut l'ouvrage des colonies phéniciennes ou égyptiennes qui débarquèrent sur ses côtes, environ trois siècles avant la guerre de Troie. Mais ici nous rencontrons de nouveaux problèmes à éclaircir et de nouvelles erreurs à réfuter.

¹ Tandis qu'Homère, ainsi qu'on l'a vu, dit que les Selles descendaient des Pélagés (HEEREN, II, 459-452, et III, 110), les prêtres de cette forêt faisaient remonter l'établissement de leur oracle à l'Égypte ; mais M. Heeren (Ideen, II, 462) indique et développe avec beaucoup de pénétration l'intérêt qu'ils avaient à s'attribuer une origine égyptienne. Nous avons emprunté quelques-uns de ses raisonnements.

CHAPITRE IV.

De l'influence des colonies sur l'état social et la religion de la Grèce.

On s'est fort exagéré l'influence que les colonies étrangères, et surtout égyptiennes, exercèrent sur la Grèce¹. On a pensé et l'on pense encore que les Grecs, ayant reçu de ces colonies, avec les premières connaissances nécessaires à l'état social, leurs dogmes, leurs rites et leur croyance, les progrès de leur religion ne furent point le résultat de la marche naturelle de l'esprit humain, mais d'un événement fortuit, qui dut imprimer à cette religion une direction particulière.

Cette erreur remonte jusqu'aux Grecs eux-mêmes. Leurs historiens et leurs philosophes, dévorés d'une soif insatiable d'instruction, croyaient devoir puiser toutes leurs lumières dans ces contrées de l'Orient et du Midi, regardées comme le sanctuaire des sciences et de la sagesse. Ils rencontraient dans ces régions célèbres tout ce qui

¹ L'auteur le plus judicieux et le plus prudent de tous ceux qui ont traité des premiers temps de la civilisation grecque, M. Heeren, a, jusqu'à un certain point, mérité ce reproche. « Quand nous n'aurions », dit-il, « aucune preuve historique des émigrations égyptiennes et phéniciennes en Grèce, la chose serait vraisemblable par elle-même. Mais nous manquons si peu d'indices de ce genre, qu'ils sont au contraire plus nombreux et plus détaillés que nous ne devions le présumer... Mille traditions démontrent l'influence de ces colonies. On rapporte à Cécrops l'institution du mariage : la citadelle d'Athènes portait son nom, comme celle de Thèbes le nom de Cadmus ; et la dénomination du Péloponèse prouve les suites mémorables de l'arrivée de Pélops dans cette contrée. » Quant à la multiplicité et à l'exactitude apparente des détails transmis par les Grecs sur ces époques reculées de leur histoire, cette multiplicité même et cette exactitude prétendue nous rendent ces détails plutôt suspects. Ils portent l'empreinte d'additions postérieures, auxquelles recouraient des écrivains qui, partant de quelques faits généraux, se livraient à leur imagination, pour remplir de vastes lacunes. Nous l'avons dit ailleurs : dans de telles questions, l'affirmation est une raison de doute, et des récits minutieux sont nécessairement des récits inventés. Quant à l'influence que M. Heeren tire des noms étrangers, imposés au Péloponèse et à l'Attique, il se pourrait tout aussi bien que ces noms ne fussent pas étrangers, et que les chefs des colonies, ou même des peuplades indigènes, eussent adopté ceux des pays où ils s'établissaient ou qu'ils habitaient. L'hypothèse de Rabaut (Lettr. sur l'hist. prim. de la Grèce) est certainement aussi fausse que toutes les hypothèses qui reposent sur une seule idée. La mythologie grecque n'est pas plus un système de géographie que d'astronomie. Mais il y a partout des vérités partielles ; il est plus probable que les lieux consacrés par des habitudes, les fleuves, par exemple, ou les montagnes, ont imposé leurs noms aux individus remarquables d'une époque barbare, qu'il ne l'est que ces individus aient changé arbitrairement des dénominations usitées.

pouvait frapper des imaginations préparées à l'enthousiasme, et des esprits rendus crédules par un excès de curiosité. Des prêtres qui s'entouraient de ténèbres écoutaient leurs questions avec une dédaigneuse pitié, pour y répondre avec une orgueilleuse réserve. Des symboles, des images, des fêtes, des cérémonies énigmatiques, ce que la pompe a de plus éclatant, ce que le mystère a de plus auguste, éblouissaient les regards et pénétraient les âmes. Les révélations étaient habilement calculées, suivant la disposition des auditeurs. Des communications variées et partielles ajoutaient au prix de ce qui était enseigné la valeur inconnue et par conséquent indéfinie de ce qui était recouvert par le silence. Le spectacle même d'un despotisme uniforme et calme, avait pour des sages, fatigués des agitations de l'anarchie, quelque chose de séduisant. Les sanctuaires de Memphis et de Thèbes leur paraissaient plus propres à la méditation que la place publique d'Athènes : et quand ils revenaient au milieu de leurs concitoyens, troublés de passions hostiles et d'intérêts éphémères, la paix profonde, la stabilité à toute épreuve qu'ils échangeaient contre les convulsions de la démocratie, leur semblaient regrettables.

Ajoutez à ces motifs d'une partialité naturelle et sincère, le penchant de l'homme à faire valoir ce qu'il a mis du travail et du temps à découvrir et à rapporter. En vantant la sagesse de l'Égypte, Hérodote et Platon vantaient leur propre savoir, leurs studieuses recherches et leur zèle infatigable.

Il s'en est suivi qu'aujourd'hui encore nous regardons assez généralement les Grecs comme les disciples dociles des navigateurs égyptiens, et que nous tenons peu de compte des faits qui militent contre cette opinion, adoptée sur parole. Il faut donc avant tout examiner de quelle espèce étaient les colonies qui ont abordé d'Égypte sur les côtes de Grèce, quels étaient leurs chefs, quelles doctrines elles ont pu apporter, quel intérêt elles ont dû mettre à faire prévaloir ces doctrines, et quel pouvoir il était naturel qu'elles obtinssent sur les indigènes.

Les Égyptiens, comme nous l'avons dit, étaient divisés en castes. Leur sacerdoce était un monopole : leur religion était double, abstraite d'une part, grossière de l'autre, emblématique ou matérielle, suivant le point de vue sous lequel ou l'envisageait. Le peuple ne connaissait de cette religion que l'extérieur ; et cet extérieur, qui consistait dans l'adoration d'animaux que la multitude prenait réellement pour des dieux, n'élevait guère la croyance publique au-dessus

du fétichisme¹. De ce pays ainsi partagé en classes diverses, soigneusement séparées les unes des autres par des barrières insurmontables, sortirent des colonies. Si ces colonies eussent été composées de prêtres et que ces prêtres eussent été victorieux, nous aurions vu en Grèce ce qui s'est offert à nos regards dans les autres contrées, un peuple esclave et un sacerdoce tout-puissant, un peuple fétichiste, et un sacerdoce savant, métaphysicien et astronome.

Mais les Égyptiens nourrissaient contre la mer une grande horreur : elle était pour eux le mauvais principe². Aucun membre des castes supérieures ne se livrait à la navigation. Tout voyage maritime était formellement interdit aux prêtres³.

¹ Nous reviendrons sur cet objet quand nous traiterons des religions sacerdotales, parmi lesquelles la religion égyptienne occupe le premier rang. Il suffit maintenant de rappeler les faits ; ils sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les appuyer ici de preuves ; et, quant à leurs causes, elles seront expliquées ailleurs.

² Plutarque (de Is. et Osir.) dit que dans leur langue sacrée, les Égyptiens appelaient la mer Typhon, parce que le Nil s'y jette, et paraît de la sorte s'anéantir. Cependant les Égyptiens rendaient aux poissons les honneurs divins. (HÉROD. II, 117 ; MINUT. FÉLIX, Juvénal, sat. XV.) SCHMIDT (de Sacerd. et Sacrif. Ægypt.) explique cette contradiction apparente en supposant que le culte des poissons, comme celui des ognons et des crocodiles, était particulier à certaines provinces. On s'est étonné aussi de ce que ces peuples portaient, dans leurs fêtes publiques, la plupart de leurs dieux sur des vaisseaux. Mais cette pratique tenait à ce que l'Égypte étant coupée par le Nil qui se divise en mille canaux, on y allait sur des barques comme à Venise sur des gondoles. En conséquence les dieux de l'Égypte montaient sur des bateaux, comme les dieux des Grecs sur des chars.

³ PLUTARCH. Sympos. Quæst. VIII, 8. Il en est encore de même dans l'Inde. Des traces de cette interdiction se trouvent dans Diodore, et nous voyons deux brahmines dégradés pour avoir traversé l'Indus. (As. Res. VI, 535-539.) Ceci prouverait, à ce qu'il nous semble, qu'on a cherché à tort la cause de l'aversion des Égyptiens pour la mer dans une superstition particulière à l'Égypte. Ses habitants, a-t-on pensé, attachaient un grand prix à l'embaumement des corps, et détestaient l'élément qui, les engloutissant dans ses abîmes, rendait impossible de les retrouver. Mais une opinion semblable dans l'Inde, où l'embaumement des corps n'est point en usage, reverse cette explication. La haine du sacerdoce pour les étrangers en offre une plus satisfaisante ; et ce qui nous semble décisif, c'est que la religion réprouvait les expéditions maritimes chez les Perses, comme chez les Égyptiens. (HYDE, de Rel. Pers.) Le sacerdoce a toujours voulu s'isoler, pour régner en paix. Ce ne fut que par degrés, lorsque les intérêts l'emportèrent sur les opinions, c'est-à-dire quand la civilisation eut fait des progrès, que les Égyptiens, entraînés à trafiquer sur la mer Rouge et jusque dans l'Inde (Voy. Hérodote et Diodore ; et, à l'appui, la description de l'Égypte, t. II, p. 63, et Champollion jeune, Système hiéroglyph. p. 227 et suiv.), forcèrent leurs prêtres à transiger avec les idées nouvelles, et à remplacer les superstitions anciennes par d'autres plus analogues à l'esprit d'un siècle commerçant. Devenue le théâtre d'expéditions lucratives et la source d'immenses richesses, la mer ne pouvait rester soumise au mauvais principe. Typhon et Nephtys, sa sœur, sa femme, son émule en hostilité contre la race humaine, cédèrent le sceptre à Isis Pharia. De nouveaux attributs

Peut-être cette circonstance doit-elle nous engager à établir une distinction entre les colonies sorties de l'Égypte. Diodore, en parlant de celles que Bélus conduisit à Babylone, dit que ce prince y institua des prêtres sur le modèle égyptien, et les exempta de tous les impôts et de toutes les charges publiques.

Mais il ne rapporte rien de pareil sur les colonies qui débarquèrent en Grèce¹.

Les émigrants qui composaient ces dernières n'étaient probablement que des hommes du peuple, forcés par le besoin à surmonter la répugnance nationale, et guidés tout au plus par quelques chefs d'une naissance distinguée, mais bien moins occupés de science et de religion que des hasards de leur entreprise². De telles colonies ne

caractérisèrent la divinité nationale, qui, chargée de ces nouvelles fonctions, s'avancait vers le phare, le sistre dans une main, une voile enflée dans l'autre, pour désarmer l'élément perfide et le contraindre à porter docilement le poids des navigateurs protégés par elle.

¹ S'il y a eu, comme le prétend M. Creutzer (I, 263), des colonies sacerdotales parmi celles qui abordèrent chez les Grecs et les civilisèrent, elles ne les subjuguèrent point. Les prêtres furent forcés d'enfouir les doctrines qui répugnaient au génie national dans les mystères qu'ils établirent. Ainsi, le culte de Cérès, apporté de Thrace ou d'Égypte à Éleusis, resta toujours dans la religion secrète. La tradition relative à Jupiter Apatéor (Jupiter trompeur), dans laquelle le même auteur (III, 540-543, éd. allem.) trouve la preuve de l'influence d'une colonie sacerdotale sortie d'Égypte, s'explique sans qu'il soit besoin de son hypothèse. Les rapports qu'il indique entre le dieu grec et Jupiter Ammon résulteraient également des souvenirs conservés par les émigrants égyptiens, sans que ces émigrants eussent été prêtres. D'ailleurs rien ne constate que l'époque des Apaturies, célébrées à Athènes, remonte au débarquement des premières colonies. Les communications postérieures de l'Égypte avec la Grèce purent y introduire cette fête, ainsi que beaucoup d'autres, et la chose est d'autant plus probable que l'autorité principale de M. Creutzer dans cette occasion est Pausanias.

² C'est avec satisfaction que je me trouve d'accord sur ce point avec un philosophe allemand, dont je n'adopte point toutes les opinions, mais aux lumières duquel j'aime à rendre justice. « Les Grecs », dit M. Goerres (II, 782), « reçurent leur civilisation de colonies égyptiennes, conduites probablement, non par des prêtres, mais par des guerriers qui n'avaient des livres sacrés de leur pays qu'une connaissance très imparfaite. » Il ne faut pas qu'ici le mot de guerriers nous fasse illusion. Il y avait sûrement des hommes de la caste des guerriers parmi les colons égyptiens ; mais leurs expéditions n'en avaient pas un caractère plus belliqueux. Ils cherchaient un asile, et non des conquêtes, que leur petit nombre et la férocité des indigènes rendaient impossibles. Si, à côté des autorités que je produis, j'en voulais citer de moins imposantes, je m'appuierais de celle de M. Clavier, qui, en attribuant aux Phéniciens ce que nous disons de l'Égypte, ajoute que leurs colonies n'entreprenaient pas de s'établir par la force dans les pays où elles allaient, et n'employaient que les voies de la persuasion et l'ascendant qu'un peuple déjà civilisé a sur ceux qui ne le sont pas, lorsqu'il n'en use, en apparence, que pour l'avantage de ces derniers. (Hist. des premiers temps de la Grèce, I, 8.) Mais M.

pouvaient connaître que les dehors d'une religion dont le sens occulte était scrupuleusement caché au vulgaire¹. L'on a d'ailleurs souvent remarqué que, chez toutes les nations, la dévotion des hommes de guerre, des marins, de tous ceux qui, bravant de grands dangers et supportant des agitations violentes, trouvent dans leur vie aventureuse peu de loisir pour la réflexion, dégénère ordinairement en une superstition toute extérieure.

Il n'y avait donc point entre les colonies et les premiers Grecs l'intervalle qu'on a supposé. La distance était seulement de quelques degrés, et cette circonstance fut très favorable à la civilisation de la Grèce.

Pour qu'une colonie civilise des sauvages, il faut qu'elle ne soit pas à leur égard dans une disproportion trop marquée de force ou de lumières. Quand des colonies ont une trop grande supériorité de force, elles ne civilisent pas les indigènes, elles les asservissent ou les détruisent. Quand elles ont une trop grande supériorité de lumières, les indigènes sauvages ne peuvent s'élever de leurs notions grossières à des opinions beaucoup trop raffinées. Les intermédiaires manquent. Les hordes américaines sont restées sauvages et fétichistes, faute d'avoir pu se poser dans la barbarie et le polythéisme, avant d'atteindre le théisme et la civilisation. Les Européens n'ont jamais civilisé les sauvages qu'ils ont découverts, parce qu'ils leur ont toujours proposé des mœurs, des idées, une religion entièrement hors de leur portée. L'intervalle était trop grand.

Il n'en était pas ainsi dans l'antiquité. La différence entre les colonies et les indigènes étant beaucoup moindre, la communication dut être plus facile, l'instruction plus efficace. Mais, par là même, il dut en résulter un amalgame plutôt qu'une révolution.

Les colonies égyptiennes n'avaient pour but ni de convertir ni de policer les peuples qu'elles découvraient. Leur objet unique était de trouver un sol qui les nourrit, une plage qui leur devînt une patrie nouvelle. Il était donc de leur intérêt de ne pas rencontrer une discordance inconciliable entre leurs notions religieuses et celles des

Clavier, malgré son érudition, est un auteur de peu de critique ; et, sans la date de son livre, on le croirait écrit à une époque où notre ignorance de l'Orient réduisait les savants qui s'occupaient des antiquités grecques à des conjectures très hasardées à la fois et très étroites.

¹ M. de Sainte-Croix lui-même reconnaît qu'il est difficile de croire que les émigrants d'Égypte aient apporté en Grèce la véritable doctrine sacrée de leur pays. Il admet qu'on peut raisonnablement douter qu'il se soit trouvé parmi eux des membres de l'ordre sacerdotal, ou seulement des hommes assez instruits pour propager les dogmes qui formaient le dépôt confié aux ministres du culte. (Rech. sur les Myst. I, 403, éd. de M. de Sacy.)

anciens propriétaires du pays. Ce qui était dans leur intérêt était aussi dans leur penchant. Le polythéisme croit toujours se reconnaître dans toutes les religions. Il voit des alliés où le théisme voit des adversaires.

Le sacerdoce cherche sans doute à dépouiller le polythéisme de ce caractère. Les peuples adonnés au polythéisme sacerdotal, lorsqu'ils pénétraient chez leurs voisins ou leurs ennemis, détruisaient les temples, brisaient les statues, massacraient les suppliants. Mais c'est qu'ils arrivaient en conquérants, en vainqueurs.

Les colons qui débarquèrent en Grèce venaient au contraire en fugitifs et presque en suppliants eux-mêmes. Ils travaillaient donc à fondre leurs opinions dans celles des indigènes. La différence des langues offrait une grande facilité pour supposer la ressemblance des opinions. La nécessité de s'entendre faisait traduire dans un langage fort imparfait des idées qui n'étaient pas les mêmes, et la traduction devenait une espèce de concordat, par lequel une idée mixte se formait, sans qu'on s'en aperçût, aux dépens des deux idées primitives. C'est par une raison analogue que nos missionnaires à la Chine, obligés d'exprimer en langue chinoise la doctrine chrétienne, furent accusés d'apostasie, par les fidèles restés en Europe.

Ajoutons qu'un caractère distinctif du polythéisme, à toutes les époques, c'est que, dans cette croyance, l'homme ne demeure attaché à ses dieux d'une manière exclusive, que lorsqu'ils le protègent efficacement. Les Albains, transportés à Rome, dit Tite-Live, et courroucés contre la fortune, quittèrent le culte de leurs anciens dieux¹. Nous verrons bientôt les nations polythéistes chercher à s'emparer des divinités de leurs ennemis mêmes, lorsqu'elles croyaient reconnaître en elles des auxiliaires plus puissants ou plus fidèles.

Or, les colonies qui arrivaient en Grèce avaient nécessairement éprouvé beaucoup de malheurs pendant leur traversée. Fuyant de leur pays natal, battues des vents, menacées par les flots, exposées à la faim et à toutes les peines physiques, elles n'atteignaient qu'après de longs efforts le sol qui leur promettait une destinée plus douce. Il était naturel qu'elles conçussent une espèce de colère contre les dieux qui les avaient si mal protégées, et que leur âme s'ouvrit au désir de trouver des dieux plus propices. Si elles avaient débarqué chez des peuples dont le culte eût été constitué, elles l'auraient adopté sans hésitation. Mais depuis la chute de leur sacerdoce, les Pélagés ne professaient qu'un fétichisme sauvage, dont les idoles anonymes n'étaient pas même disciplinées et réunies en corps comme les fé-

¹ Fortunæ, ut fit, obirati, cultum reliquerant deorum. TIT. LIV. I, 31.

tiches égyptiens. Les colonies empruntèrent de la croyance indigène ce qu'elles purent en prendre. Elles donnèrent, ainsi qu'Hérodote nous l'apprendra tout à l'heure, des noms aux dieux qui n'en avaient point eu jusqu'alors¹. Elles remplirent de leurs souvenirs les lacunes qui se présentèrent. Elles amalgamèrent avec les opinions de leurs concitoyens nouveaux, opinions qu'elles coordonnèrent, quelques-unes de leurs propres traditions. Les Pélagés, de leur côté, durent se prêter facilement à cet amalgame. Les peuples ignorants pensent sur leurs dieux comme sur eux-mêmes. Ils croient que les étrangers savent et peuvent beaucoup de choses qu'eux-mêmes ne savent et ne peuvent pas. Ils croient également que les dieux étrangers qui ont le mérite d'être inconnus, et l'avantage de n'avoir succombé dans aucune épreuve, peuvent et savent plus de choses que les divinités indigènes.

Si l'on arguait, contre cette tolérance réciproque, du genre d'intolérance particulier au polythéisme égyptien, nous voulons dire des guerres qui s'élevaient quelquefois en Égypte pour des animaux sacrés, nous répondrions que ces guerres étaient suscitées dans le pays par les rivalités des prêtres entre eux, et avaient pour causes, non des disputes d'opinion, mais des insultes faites aux objets du culte. L'absence des prêtres et le changement des lieux durent rendre au polythéisme des colonies l'esprit naturel du polythéisme. Cet esprit n'est pas la tolérance, dans le sens que les modernes attachent à ce mot, c'est-à-dire le respect des gouvernements pour toutes les opinions religieuses des individus : mais c'est une espèce de tolérance nationale, de peuple à peuple, de tribu à tribu. Nous retrouvons cet esprit dans la permission accordée aux Pélagés de consulter leur oracle sur les innovations qu'on leur proposait.

Ce que nous venons de dire des colonies égyptiennes, s'applique avec quelques modifications à celles de Thrace². Entre toutes les contrées que les historiens de l'antiquité nous font connaître, la Thrace se distingue par son culte barbare, ses rites fanatiques, son enthousiasme farouche. Le sacerdoce y était revêtu, non seulement de l'autorité régulière et consacrée que possédait celui d'Égypte³, mais d'une puissance plus redoutable encore, parce qu'elle prenait sa source dans une espèce de délire religieux, inspiré et nourri par des

¹ Les noms mêmes ne furent pas toujours égyptiens ; plusieurs furent tirés de la langue pélasgique : par exemple, les Charides, les Néréides. Voy. HEYNE, de Theog. Hes.

² Voy. l'énumération de ces colonies, par Strabon, liv. VII.

³ Les rois de Thrace devaient être initiés dans les mystères des prêtres, comme ceux des Égyptiens et des Perses.

cérémonies en partie obscènes, en partie cruelles. Il paraît certain que la Thrace envoya en Grèce des colonies, et que ces colonies eurent pour guides des prêtres, qui essayèrent de faire triompher leurs coutumes sanguinaires, leurs orgies furieuses : leurs efforts ne furent pas sans des succès partiels, qui souillèrent de temps à autre la religion grecque ; mais elle s'efforça toujours de repousser ces importations funestes, et y réussit en général. Il est probable que ces prêtres thraces voulurent initier les Grecs dans la doctrine orphique¹, dont nous parlerons ailleurs, et qui combinait par une réunion peu étonnante, quand la cause en est connue, la plus subtile métaphysique avec le culte extérieur le plus révoltant. Mais ni cette métaphysique qui s'introduisit dans les systèmes de philosophie, ni ce culte extérieur qui se transforma dans les mystères en culte secret, ne prévalurent dans la religion publique². Les colonies thraces furent

¹ À moins de rejeter le témoignage formel d'Hérodote, et d'arguer de faux tous les fragments des philosophes les plus anciens, on ne saurait nier l'existence d'une doctrine religieuse nommée orphique et antérieure au siècle d'Homère. L'authenticité des poèmes attribués à Orphée est sans rapport avec la question. Orphée était vraisemblablement un nom générique en Thrace, comme Bouddha aux Indes et Odin en Scandinavie. Les poèmes qui portent son nom sont d'une époque assez récente, postérieure même, selon toute apparence, au temps de Pisistrate, quoiqu'on ait accusé son contemporain Onomacrite de les avoir falsifiés. Ils semblent appartenir à la littérature d'Alexandrie, et ne pas remonter au-delà de l'établissement du christianisme. Mais il n'en est pas moins certain qu'il s'était introduit chez les Grecs, avant Homère, une doctrine sacerdotale venue de Thrace et nommée Orphique. Cette doctrine avait, suivant Hérodote, beaucoup d'analogie avec le culte de Bacchus, et ses dogmes physiques et métaphysiques étaient les mêmes que ceux des Égyptiens et des Pythagoriciens. (HÉROD. II, 81.) Aristote fait aussi allusion à cette doctrine, qu'il croit égyptienne, et qu'il reconnaît avoir été développée par les philosophes de la Grèce. Les savants modernes l'ont, pour la plupart, considérée comme une portion de la religion grecque, et n'ont, en conséquence, étudié que ses rapports avec la mythologie, dans laquelle ils croyaient qu'elle devait avoir laissé beaucoup de traces. Cette manière de l'envisager n'avait qu'une vérité partielle. Si, comme plusieurs faits tendent à nous le faire présumer, les colonies thraces apportèrent en Grèce la doctrine orphique, elle ne se mêla jamais à la croyance nationale ; elle fut même complètement oubliée lors de la formation du véritable polythéisme, et n'entra pour rien dans sa composition. Au contraire, les premiers philosophes, eux surtout de l'école ionienne, en rassemblèrent avec soin les moindres débris, et les amalgamèrent avec leurs systèmes.

² M. Creutzer en fait un reproche aux Grecs. Avant que les Homérides, dit-il, eussent, par leurs fables toujours nouvelles et par leurs traditions séduisantes, fasciné ce peuple enfant, une race de prêtres poètes avait placé la Grèce sous la sauvegarde salutaire de la religion. Un ordre sacerdotal, vénérable, puissant, comme en Égypte, par la musique et par la science, tenait sous sa tutelle instructive la multitude profane ; et dans cette éducation nationale paraît s'être glissée une classification méthodiquement combinée (l'auteur fait probablement allusion ici à la division en castes). La métaphysique de l'Orient y était enseignée sous ses

toujours odieuses aux chefs des tribus grecques : ils les combattirent souvent par la force ouverte ; et les transactions mêmes qu'ils proposèrent ou qu'ils admirèrent eurent pour but et pour résultat de préserver l'opinion des peuples de la contagion d'un fanatisme étranger¹.

Cependant, on a supposé que les colonies, quelle que fût leur origine, étaient arrivées en Grèce animées à la fois d'un zèle fervent et d'une ardeur belliqueuse ; qu'elles avaient soutenu contre les premiers Grecs des guerres de religion ; et que, restées victorieuses, elles avaient, par une suite de leurs victoires, changé la croyance de la contrée subjuguée.

Cette supposition est détruite par un seul fait, que personne ne peut contester. La religion établie par la prétendue victoire des étrangers sur les Pélagés, n'est presque en aucun point la même que celle du pays d'où ces étrangers sortaient. Or, l'on ne concevrait pas comment ces étrangers, assez attachés à leur religion pour faire une guerre à mort aux Pélagés qui refusaient de l'admettre, l'auraient cependant abandonnée d'eux-mêmes, pour en embrasser une tout à fait nouvelle. On ne concevrait pas mieux d'où serait venue cette religion nouvelle, qui n'était ni celle de la patrie originaire de ces étrangers, ni celle du peuple où ils pénétraient. Il faudrait supposer qu'ils se seraient composé, tout à coup et spontanément, une religion différente des deux religions anciennes. Cette supposition répugne à tout ce que la réflexion nous apprend sur la marche de l'espèce humaine, comme à tout ce que l'histoire confirme.

Lorsqu'un peuple conquérant réussit à faire adopter sa croyance par le peuple vaincu, la croyance qu'il impose est précisément la même que celle qu'il professait dans son pays, au moins durant les premiers moments de son adoption. Elle ne se modifie par le changement des lieux que dans la suite. Mais comment expliquer que des colonies, sortant de la Thrace² ou de l'Égypte, arrivent en Grèce,

formes symboliques, et proclamait les grands axiomes de l'âme du monde, où tout vient se perdre, de la double harmonie qui pénètre l'ensemble, et de l'identité de la vie et de la mort. (Éd. allem. I, 210.) Quel dommage en effet que la philosophie thrace n'ait pas prévalu en Grèce ! Nous aurions eu, en l'honneur du symbole, pour doctrine un panthéisme mêlé d'athéisme ; pour rites, des bacchanales, des mutilations et des orgies.

¹ Voy. l'ouvrage de Clavier, Hist. des premiers temps de la Grèce. Voy. aussi, dans notre ch. V, ce que nous disons sur le culte de Bacchus.

² Nos lecteurs auront remarqué déjà que la différence de religion, de mœurs et de coutumes nous a engagés à parler de la Thrace comme d'une contrée tout à fait à part de la Grèce, en dépit du voisinage, qui a porté beaucoup d'écrivains à les confondre.

qu'elles fassent la guerre aux habitants de cette contrée pour y établir leur culte ; qu'après plusieurs combats acharnés, elles triomphent, et qu'il en résulte un culte tout autre que celui d'Égypte ou de Thrace ?

Rien ne s'accorde moins avec l'esprit des peuples sauvages que l'intolérance propre à faire naître ou à entretenir des guerres de religion. Les partisans de cette hypothèse auraient dû le sentir, puisqu'ils comparent les prêtres de ce qu'ils appellent l'ancien culte avec les jongleurs américains de nos jours¹. Il n'y a dans le caractère de ces jongleurs aucune trace d'intolérance. Eux et leurs disciples écoutent avec curiosité et sans nul courroux ce que les Européens leur disent de la religion chrétienne.

Je ne sais dans quelles chroniques secrètes, dans quels mémoires contemporains, certains savants ont puisé leurs renseignements sur des temps que nous ne connaissons que par les ouvrages de quelques auteurs qui étaient séparés de ces temps par plus de vingt siècles². Ils nous parlent des cyclopes, des corybantes et des curètes, comme s'ils eussent vécu dans leur société intime. Ils savent toutes les particularités de la vie de Prométhée, qui, disent-ils, était un homme fort éclairé, digne de vivre dans un siècle moins barbare, et qui voulant concilier les deux partis, et passant, dans ce but, souvent de l'un à l'autre, fut la victime de son zèle, et se vit déchiré par des calomnies dont sa mémoire souffre encore injustement de nos jours³. En un mot, ils écrivent l'histoire de ces époques reculées comme on raconterait les intrigues de la cour de Louis XIV ou de Louis XV.

Hérodote, qui nous transmet avec une grande clarté tout ce qu'il avait recueilli de relatif à l'établissement de la religion grecque, et à l'influence que les colonies exercèrent sur sa formation, ne fait pas la plus légère mention de guerres religieuses élevées à cette occasion. « Autrefois, dit-il, les Pélagés offraient des sacrifices, accompagnés de prières comme on me l'a raconté à Dodone. Mais ils ne distinguaient par aucun nom particulier les êtres qu'ils adoraient⁴, car ils

¹ Voy. le ch. précédent, où nous rappelons l'opinion de M. de Sainte-Croix dans son ouvrage sur les Mystères.

² M. de Sainte-Croix, dans son ouvrage sur les Mystères, cite Ovide comme autorité, relativement aux corybantes, p. 57.

³ M. de SAINTE-CROIX.

⁴ M. Creutzer (Introd. p. 3, traduct. de M. Guigniaud) tire de ce passage d'Hérodote un résultat différent du nôtre. On dirait, d'après son exposition du sens de l'auteur grec, que les Pélagés adoraient leurs dieux anonymes d'une manière collective, comme puissances occultes, et sans s'occuper de leur nature ; ce qui ne serait plus du fétichisme, mais un culte contemplatif et mystique, fort au-dessus de l'état sauvage. Après avoir revu de nouveau le paragraphe d'Hérodote, même dans l'édition de Schweighauser, citée par M. Creutzer, qui relève avec raison l'inexactitude de Larcher, nous n'y avons rien trouvé qui autorisât la sup-

n'avaient reçu à cet égard aucune information. Ils les appelaient simplement dieux, pour désigner les ordonnateurs de toutes choses. Longtemps après, des Égyptiens leur apprirent les dénominations qu'il fallait leur donner. Ils consultèrent l'oracle pour savoir s'ils devaient se conformer à ces instructions venues des Barbares. Ils en obtinrent la permission. Dès lors ils en usèrent dans leurs cérémonies religieuses... Mais ils ignorèrent encore, presque jusqu'à notre temps, d'où chacun de ces dieux tirait son origine, et s'ils avaient tous existé comme à présent... Homère et Hésiode composèrent pour les Grecs les générations divines... assignèrent aux dieux leurs fonctions et leurs dignités, et dessinèrent leurs formes¹. » Thucydide, bien plus érudit et plus philosophe qu'Hérodote, n'attribue pas plus que lui la révolution qui s'opéra dans le culte grec à des guerres religieuses².

position de l'auteur allemand ; et nous sommes surpris que cet écrivain qui, dès les pages suivantes, reconnaît Pausanias pour une autorité respectable, n'ait pas rencontré dans ce compilateur mille preuves du peu de fondement de son hypothèse.

¹ HÉROD. II, 52, 53.

² L'existence de guerres religieuses dans l'ancienne Grèce n'est admissible qu'en adoptant deux suppositions, qui sont l'une et l'autre également opposées au système des savants français. La première, c'est que ces guerres auraient pris naissance dans les rivalités des prêtres, lorsque la Grèce était soumise au pouvoir théocratique. (Voy. ci-dessus, ch. II.) L'exemple de l'Égypte nous apprend que, chez les peuples sacerdotaux, les rivalités des prêtres entre eux peuvent donner lieu à des guerres acharnées, au lieu que nous ne voyons chez aucun peuple sauvage les jongleurs en exciter. Les tribus grecques, comme les habitants des nomades de l'Égypte, ont pu se battre entre eux pour leurs divinités locales. Il y a des vestiges d'une lutte sanglante entre le culte d'Apollon et celui de Bacchus. (Voy. CREUTZER.) C'est peut-être aussi à des événements de ce genre que se rapporte le fameux passage de la théogonie (629-634), le plus positif de tous ceux qui nous sont parvenus. La seconde supposition, c'est que les traditions relatives à ces guerres font allusion au renversement des prêtres par les guerriers. (Voy. ci-dessus, *ibid.*) Mais alors ces guerres étaient plutôt antireligieuses, puisqu'elles eurent pour résultat l'expulsion des prêtres et la destruction d'un culte sacerdotal. Dans les deux hypothèses, ces événements ont précédé la rechute des Grecs dans l'état sauvage. En les faisant descendre à l'époque de la seconde civilisation de la Grèce par les colonies, immédiatement avant les temps héroïques, on a commis un anachronisme ; et cet anachronisme nous semble avoir entraîné deux érudits, d'ailleurs très recommandables, MM. Fréret et de Sainte-Croix, dans un système étroit, comme tout système qui part d'une seule idée. Ne voyant dans les divinités grecques que les prêtres de ces divinités, et dans leurs légendes que les circonstances de l'établissement de leur culte et de l'opposition qu'il put rencontrer, ils ont bien recueilli, en faveur de leur hypothèse, des faits de détail, et découvert des vérités partielles ; mais ils ont aussi rendu d'autres faits de détail inexplicables, ils sont tombés dans des erreurs partielles non moins nombreuses. Ainsi, pour expliquer la mort de Cadmille, dans les mystères cabiriques, M. de Sainte-Croix se

L'influence des colonies sur la formation du polythéisme grec fut donc très bornée¹. Le fétichisme pélasgique fournit la plupart des matériaux. Les colonies y ajoutèrent plusieurs fables, et surtout beaucoup de rites². Mais elles ne substituèrent point par la force³ un culte à un autre. Elles ne transportèrent point dans leurs nouveaux établissements la croyance de leur ancienne patrie. Elles n'avaient elles-mêmes sur cette croyance que des idées très inexactes et très imparfaites. Elles ne donnèrent point une religion aux Grecs : elles les placèrent seulement dans un état de civilisation qui devait modifier la forme de leurs idées religieuses.

contente d'affirmer que ce récit est relatif sans doute au meurtre de quelque ancien prêtre. (Des Myst. éd. de M. de Sacy, I, 55.) Méprise grave ! La mort de Cadmille est une allusion astronomique, comme la mort d'Adonis, d'Osiris, etc. L'identité des fables aurait frappé le savant français, s'il eût fait attention à l'identité des cérémonies.

¹ Nos lecteurs se tromperaient, s'ils pensaient que nous méconnaissions complètement l'action des colonies thraces ou égyptiennes sur la religion grecque. Nous nous bornons à dire que ces colonies n'influèrent pas sur cette religion, de manière à détourner ces peuples de la marche naturelle, pour y substituer la marche sacerdotale. Leur influence fut politique plus que religieuse. Plusieurs institutions sociales leur sont attribuées. Jusqu'à elles remontent les familles royales, au moins par les femmes. Telles sont celles des Atrides et des Labdacides. Certains pays, le Péloponèse par exemple, portent le nom de leurs chefs, ou, ce qui est plus vraisemblable, les chefs prennent le nom des pays où ils abordent. Mais tout cela ne prouve que la fusion de deux peuples ou de deux degrés de l'état social. La religion entre pour sa part dans cette fusion, autant et pas plus que le reste. Il y a partout symptôme de transaction, et les symptômes de cette transaction sont manifestes. Ainsi un prêtre thrace à la tête des habitants d'Éleusis, et le roi d'Athènes, Érechthée, se partagent le sacerdoce et la royauté. Le roi garde son trône : le prêtre obtient pour lui et sa famille les fonctions sacrées (SAINTE-CROIX, éd. de M. de Sacy, I, 115) ; mais ces fonctions sacrées se modifient suivant les idées grecques. Les Eumolpides ne jouissent point en Grèce d'une autorité semblable à celle du Thrace leur fondateur, et la religion publique ne se ressent point de ce qu'ils peuvent conserver de doctrines exotiques.

² « Si la religion égyptienne se répandit dans le continent de l'Asie et de l'Europe, elle y fut d'abord moins connue par ses dogmes secrets que par ses légendes et ses rites. » SAINTE-CROIX, des Myst.

³ Nous ne voulons point dire qu'il n'y ait pas eu quelque résistance de détail. On voit, dans plusieurs écrivains, des traces d'une sorte de lutte entre le fétichisme et le polythéisme qui le remplaça. Cénéé, contemporain de Thésée, adorait sa lance et forçait les passants à l'adorer. (APOLLON. Argonaut. I, 56. EUSTATH. ad Iliad. I. Voss. de Orig. et progress. idolol. IX, 5.) La victoire d'Apollon sur le serpent Python pourrait bien avoir été une réminiscence pareille, qui peut-être même remontait plus haut. Car l'oracle de Delphes, avant la défaite des Phocéens par les Doriens, était consacré, dit-on, à la Terre, divinité du sacerdoce pélage. Le succès des Doriens consolida la divinité d'Apollon, qui devint le dieu national de la Phocide. Mais il y a loin de ces faits partiels à des guerres générales entre les Pélages et les étrangers.

Quant à un petit nombre d'instituts sacerdotaux, apportés de Thrace, d'Égypte, ou de Phénicie, ces instituts ne prirent racine que dans quelques villes dont la position locale les favorisait, et qui cependant n'occupèrent longtemps qu'un rang secondaire. Ainsi, par exemple, la nature avait réuni autour de Delphes tout ce qui met en fermentation la superstition et l'enthousiasme. De vastes abîmes exhalaient des vapeurs méphitiques qui jetaient dans le délire ceux qui les respiraient. Des sources innombrables bouillonnaient de toutes parts. Des grottes impénétrables au jour provoquaient l'oubli du monde, et semblaient promettre le commerce des puissances invisibles. L'ombre d'antiques forêts frappait les esprits d'une horreur religieuse. Il y a de plus quelque vraisemblance, qu'attirée par ces circonstances favorables, une colonie de prêtres venus de Thrace et de Macédoine se fixa de bonne heure dans ce séjour merveilleux, et dut s'appliquer à y introduire et à y maintenir les notions et les cérémonies sacerdotales. À Delphes se retrouvent donc beaucoup d'usages, de traditions, de dogmes et de rites importés du dehors¹. Mais les relations du sacerdoce de Delphes avec le culte national n'étaient ni régulières ni habituelles. Elles n'existaient point du temps d'Homère ; car le nom de Delphes ne se rencontre pas une fois dans les épopées homériques². Ainsi la Grèce, après avoir reconquis son indépendance sur un sacerdoce dont nous ne connaissons qu'imparfaitement l'organisation, maintint cette indépendance contre les colonies qui la policèrent ; elle la maintint également contre les tentatives réitérées des prêtres de Thrace, d'Égypte et de Phénicie, pour introduire leurs institutions et fonder leur empire de gré ou de force. Ce ne fut pas sans une lutte longue et quelquefois violente. Ce ne fut pas non plus sans admettre quelques portions de mythologie sacerdotale, et surtout plus d'un rite étranger. Les institutions même qu'un peuple repousse influent sur ses institutions : les combattants se modifient par le combat, les vainqueurs par

¹ Le loup, par exemple, y était consacré à Apollon, précisément comme dans la grande préfecture lycopolitaine de la Thébaidé.

² Pausanias (Phoc. 32) mentionne une chapelle d'Isis en Phocide qui était manifestement une de ces fondations de prêtres étrangers. Nul n'y pouvait entrer sans y être invité par un songe. Un profane qui y avait pénétré sans permission, vit des spectres affreux et mourut incontinent. Ce détail est si évidemment égyptien, que l'auteur grec ajoute : « La même chose arriva de nos jours en Égypte. Le proconsul romain qui gouvernait cette province engagea un homme à se cacher dans le temple d'Isis. Cet émissaire, en étant ressorti, raconta ce qu'il avait vu ; mais il mourut en achevant son récit. » Les colonies purent de la sorte transplanter en Grèce des rejets épars de leurs anciennes superstitions ; mais ces rejets, même en prenant racine, conservèrent leur apparence exotique, et restèrent toujours isolés.

la victoire. Mais la Grèce subjuga tout ce qu'elle admit. Nous allons démontrer cette vérité, la plus importante des vérités historiques. Car cette victoire des Grecs a décidé du sort de l'espèce humaine.

CHAPITRE V.

Des modifications que l'esprit indépendant de la Grèce fit toujours subir à ce qui lui vint de l'étranger.

Si le génie grec était peu favorable à l'introduction des doctrines et des opinions sacerdotales, la position géographique des Grecs semblait inviter leurs voisins barbares à tenter fréquemment cette introduction.

La Grèce était de toutes parts environnée d'îles que des navigateurs étrangers avaient choisies pour refuge ou pour patrie, et où ils avaient transporté les rites de leur religion.

Autant qu'il est possible de le conjecturer, un prêtre que les historiens nomment Olen, et qu'ils relèguent encore au-delà des temps fabuleux d'Orphée ; ou, ce qui nous paraît plus vraisemblable, une colonie dont Olen fut ou le chef ou la désignation collective, vint à Délos à travers l'Asie-Mineure¹, chantant dans ses hymnes l'histoire de Diane et d'Apollon et les couches de Latone², c'est-à-dire professant une religion astronomique. Nous voyons, en conséquence, dans les pratiques religieuses de Délos, beaucoup de cérémonies différentes des rites de Grèce. Nous y trouvons plutôt que partout ailleurs des vierges sacrées³, et les fragments des hymnes chantés par les insulaires ressemblent aux invocations des livres Zend et des Vèdes.

¹ L'Asie-Mineure peut être considérée, dit Creutzer, (II, 4-6), comme le rendez-vous de toutes les religions, à cause des révolutions, du commerce et du mélange des peuples. La remarque de Strabon (liv. XII, in init.) sur la multiplicité et la confusion des langues dans l'Asie-Mineure, peut également s'appliquer aux cultes.

² PAUSAN. I, 18 ; IX, 27. Cet écrivain désigne Olen tantôt comme étant sorti du pays des Hyperboréens, tantôt comme originaire de Lycie. Il est faux que la tradition sur l'arrivée d'Olen à Délos soit, comme on l'a dit, une invention des nouveaux platoniciens. Elle remonte jusqu'à Hérodote ; et Platon, qu'il ne faut pas confondre, sous ce rapport, avec la secte qui porta son nom dans les premiers siècles de notre ère, affirme qu'Hésiode parmi les poètes, et Parménide parmi les sages, empruntèrent d'Olen leurs notions sur la puissance créatrice ou plutôt ordonnatrice qui préside à l'univers. Il n'est pas indifférent d'observer qu'aucun des prêtres poètes, indiqués comme les organes des opinions sacerdotales en Grèce, ne furent des Grecs. Eumolpe, Orphée, Thamyris, Linus, personnages fabuleux ou historiques, noms génériques ou individuels, ne désignaient, dans les deux hypothèses, que des étrangers ; Pamphus, dont il est dit qu'il composa des hymnes pour les Athéniens, n'était pas Athénien lui-même. L'aveu formel et unanime que ces poètes étaient des barbares a de l'importance dans la bouche d'un peuple vaniteux, parce qu'il prouve une conviction plus forte encore que la vanité.

³ HÉRODOT. IV, 31 et suiv.

Lemnos et Samothrace, nommée auparavant Leucosie¹, furent une autre route, par laquelle les religions sacerdotales se rapprochèrent de Grèce. Situées entre ce pays et l'Asie, dont les côtes n'étaient encore peuplées d'aucune colonie grecque, ces îles reçurent les premiers émigrants de Phrygie, de Lydie, et de Lycie. Elles étaient favorables, par leurs circonstances physiques, au pouvoir sacerdotal ; elles portaient l'empreinte des bouleversements de la nature. La destruction des îles voisines de Lemnos était une prophétie accréditée², et M. de Choiseul-Gouffier³ a vu des traces de la disparition de Chrysé, engloutie depuis si longtemps, après être devenue célèbre par les malheurs de Philoctète⁴. Les plus anciens peuples navigateurs, les Phéniciens, abordèrent en Samothrace. Ils y portèrent leurs cabires, divinités difformes, que nous verrons paraître dans les mystères, et dont le nom remonte jusqu'à la mythologie indienne⁵. Ils semblent avoir fait un long séjour dans cette île. Il est même probable que pendant quelque temps la langue phénicienne y fut seule en usage⁶. D'autres colonies, composées de Phrygiens, y enseignèrent l'art de travailler les métaux⁷, et Diodore parle de l'étonnement que leurs dactyles causèrent aux habitants par leurs enchantements et leurs connaissances supérieures⁸. Ces dactyles adoraient les éléments ; ils rendaient hommage au ciel et à la terre. Comme les prêtres font entrer dans la religion tout ce qu'ils savent, ce sacerdoce combina sa science métallique avec l'astronomie. Les danses qu'il célébrait tout armé retraçaient à la fois l'empire de l'homme sur le fer qu'il avait rendu docile, et le mouvement des sphères célestes⁹.

¹ ARISTOT. ap. Schol. Apollon, I, 97.

² HÉRODOT. VII, 6.

³ Voy. de Choiseul-Gouffier.

⁴ PAUSAN. Arcad. 53.

⁵ Le mot cabire signifie en indien un philosophe accompli. POLIER. Mythol. des Indous, II, 312.

⁶ MUNTER, Erklärung einer griechischen Inschrift welche auf der samothracischen Mythologie Beziehung hat.

⁷ CLÉM. ALEX. Strom. I.

⁸ Voy. aussi le Scholiaste d'Apollonius. Argon, I, 1129.

⁹ Nous pourrions dire, sur l'île de Crète et sur celle de Rhodes, sur les curètes dans la première et sur les telchines dans la seconde, les mêmes choses que sur Lemnos, Samothrace et les dactyles. On retrouve chez les uns les fêtes bruyantes, les danses frénétiques ; chez les autres, travailleurs en métaux, sorciers et fabricants des premiers simulacres (STRABON, XIV. DIOD. V, 55), l'adoration de la terre et les sacrifices humains. (SAINTE-CROIX, 73. CREUTZ, II, 378.) Diodore (liv. V, 55) et Strabon (XIV) parlent d'une famille d'Héliades ou enfants du soleil qui se fixèrent à Rhodes, et Pasiphaé en Crète est fille du soleil ; le labyrinthe rappelle l'Égypte ; et le Minotaure, par sa naissance et par sa figure monstrueuse, nous éloigne de Grèce et nous approche de l'Orient.

Chaque expédition guerrière des Grecs établissait des rapports entre eux et les peuples soumis aux prêtres. Dès le temps du siège de Troie, ils rencontrèrent des Phrygiens, auxquels Homère prête les mœurs grecques, mais qui étaient manifestement une nation sacerdotale. Le culte de Cybèle et ses mutilations étaient d'origine phrygienne¹. Les Troyens avaient acheté leur palladium d'Abaris le Scythe, c'est-à-dire ils avaient la même religion que les Scythes, ou une religion peu différente². Ils jetaient des chevaux vivants dans les rivières³, genre de sacrifice qui dénote le culte qu'ils rendaient aux éléments⁴.

Le commerce avait uni, dès les temps les plus reculés, la Grèce à l'Orient. À une époque encore fabuleuse, puisqu'elle précède l'ère de Sémiramis, nous voyons s'élever, aux lieux où le Caïstre se jette dans la mer Égée, l'opulente et célèbre Éphèse, d'une part l'entrepôt des richesses de l'Asie, et de l'autre l'un des principaux refuges de la colonie ionienne. Ce que l'antiquité nous raconte sur la construction de son temple est un mélange de traditions dont les détails diffèrent, mais dont le sens est le même.

Caïstre, fils de l'Amazone Penthésilée, est père de Sémiramis, par ses amours avec Dercéto ; il est aussi père d'Éphésus, qui bâtit le temple d'Éphèse⁵. D'autres rapportent aux Amazones la construction de cet édifice : or ces Amazones, ennemies des hommes, fières de leur virginité, adoratrices d'Artémis, divinité sanguinaire, ressemblent bien à une notion ou à une institution sacerdotale⁶. Aussi les prêtres d'Éphèse se soumettaient-ils aux mutilations que nous retrouvons dans la Syrie⁷, et la flamme qui brûlait perpétuellement sur leurs autels était une réminiscence du culte du feu. Les Grecs commercèrent aussi de bonne heure avec la Colchide. Or les habitants de Colchos descendaient d'une colonie d'Égypte. On s'en aperçoit à l'analogie des fables des deux pays. Il y avait en Colchide un fleuve qui portait le nom d'Isis⁸. Les commerçants grecs durent y puiser des fables qu'ils défigurèrent.

¹ STRABON, X.

² SCALIG. Not. in Euseb.

³ Cet usage est prouvé par un passage d'Homère. « Ce beau Scamandre », dit Achille en parlant aux Troyens, « ce Scamandre auquel vous immolez depuis longtemps des taureaux en grand nombre, et dans lequel vous précipitez des chevaux tout vivants, ne vous sauvera pas de mes mains. » Iliad. XX, 130.

⁴ PAUSAN. VII, 2.

⁵ CALLIM. Hymn. ad Dian.

⁶ Voy. ci-dessous, liv. VI, le chap. sur les privations contre nature.

⁷ Ils étaient eunuques, à ce qu'il paraîtrait d'après Strabon.

⁸ PLIN. Hist. Nat. VI, 4.

Enfin la religion même, tout en distinguant les Grecs des Barbares, établissait entre ces deux races d'hommes des liens que resserrait leur superstition mutuelle. Les Grecs consultèrent de très bonne heure les oracles les plus éloignés. Des envoyés de l'Élide traversèrent, pour interroger celui d'Ammonium, les déserts de la Libye¹.

Il s'ensuit qu'à dater des premiers moments de la civilisation grecque, il y eut des routes tracées, par lesquelles les opinions sacerdotales assiégèrent, pour ainsi dire, le polythéisme de la Grèce, et s'efforcèrent d'y pénétrer. Sous un certain rapport et jusqu'à un certain point, elles y réussirent. Les Grecs voisins des temps homériques devaient être disposés à recevoir avec empressement des récits merveilleux et des rites solennels, qu'ils ne connaissaient pas assez pour pressentir combien ils étaient incompatibles avec leurs idées et leur caractère national. Leur ignorance, qualité commune à tous les peuples enfants ; leur imagination poétique, qui aimait tout ce qui lui offrait sur les phénomènes naturels des explications au-dessus de la nature, et tout ce qui substituait au mécanisme de l'univers, triste découverte qu'ils n'avaient pas faite encore, une organisation vivante et spontanée ; leur respect pour ce qui leur arrivait des contrées lointaines, respect qui contrastait singulièrement avec leur mépris pour les barbares ; enfin la lutte que soutenait toujours, comme nous le verrons, leur sentiment intime contre la forme de leur croyance, toutes ces choses préparaient aux doctrines du dehors un accès facile. Une tradition que beaucoup d'hommes répètent devient elle-même, dit Hésiode, une divinité ; mot bien expressif de cette curiosité avide et crédule qui est, dans les sociétés naissantes, le besoin de tout connaître, et dont l'inexpérience impatiente recueille sans examen tout ce qu'on lui raconte et confond tout ce qu'elle a recueilli.

De là ces emprunts sans nombre faits aux nations étrangères par les Grecs des temps les plus reculés. Il n'y a presque aucune divinité grecque dans les actions ou dans les attributs de laquelle on ne trouve un mélange de fictions et de doctrines sacerdotales : mais l'esprit grec en triompha toujours, refondit les fables, nationalisa les importations, modifia les doctrines, et les dépouilla de ce qui constituait dans les mains du sacerdoce leur caractère essentiel.

¹ PAUSAN. Eliac. 15. Il cite plusieurs exemples de ces ambassades. Voy., sur les liaisons de l'oracle de Delphes avec l'étranger, Hérodote, IV, 57. Les barbares, de leur côté, avaient un respect égal pour les oracles grecs. Hérodote dit (IV, 22) que les Hyperboréens envoyèrent des présents aux dieux, à travers le pays des Scythes, jusqu'au golfe Adriatique, et de là à Dodone, et jusqu'à Délos.

Appuyons cette assertion de quelques exemples, sans ranger néanmoins encore ces exemples dans un ordre méthodique ou régulier. Car s'il nous semble utile de ne pas laisser sans preuves cette vérité fondamentale, nous ne nous déguisons point que nous anticipons ainsi sur une portion de notre ouvrage, qui exige de grands développements. Ce n'est que dans un autre volume que nous présenterons à nos lecteurs l'exposé complet des dogmes et des rites qui entraient dans la composition des religions sacerdotales de l'antiquité, et il y a peut-être un léger inconvénient à montrer comment les Grecs les ont repoussés, avant de les avoir fait connaître dans leur ensemble. D'un autre côté, nous pensons avoir déjà suffisamment indiqué ce qu'étaient ces religions compliquées ; on a vu qu'elles contenaient de la science, des hypothèses de cosmogonie, des personnifications de forces physiques, un langage et des rites symboliques, une métaphysique aboutissant au panthéisme, tout cela recouvert et entremêlé de fables populaires, redescendant parfois jusqu'au fétichisme. Ces notions générales suffisent pour le moment, et il nous importe d'entourer d'évidence l'immense intervalle qui a séparé les Grecs du reste des nations anciennes¹.

¹ Malgré l'adoption des systèmes les plus opposés, l'évidence a forcé les écrivains de toutes les opinions à reconnaître cet intervalle. Dupuis, dont la France savante a trop longtemps respecté l'autorité ; Dupuis, qui trace aux idées religieuses une marche tout à fait inverse de celle qu'elles ont suivie, excepte les Grecs des explications qu'il propose pour toutes les fables. Il regarde les leurs comme récentes, et il ajoute que, depuis Hésiode, elles avaient été composées par des hommes qui, ayant perdu le fil des anciennes idées, n'avaient conservé que les noms d'êtres fantastiques qui ne se liaient plus à l'ordre visible du monde. (DUPUIS, Orig. des Cultes.) Il y a des erreurs de tout genre dans ce peu de mots. C'est précisément Hésiode, comme on le verra, qui a gâté la simplicité de la religion grecque, en y faisant entrer des dogmes empruntés de cultes sacerdotaux, sans leur donner suffisamment le coloris grec. Mais la distinction de Dupuis entre les êtres fantastiques qui ne se liaient point à l'ordre visible du monde, et les êtres symboliques qui s'y rattachaient, indique dans l'écrivain un sentiment confus que les dieux du polythéisme soumis aux prêtres étaient des forces ou des abstractions personnifiées, tandis que ceux des Grecs étaient les créatures de l'esprit humain livré à lui-même. Rabaut, qui, de même que Dupuis, ne voit que l'astronomie avec un peu de géographie dans la religion, convient pourtant « que les Grecs ne firent aucune attention aux vérités astronomiques enveloppées de mystères religieux, soit que leur esprit ne fût pas encore en état de les recevoir, soit qu'elles fussent déjà méconnues par les étrangers qui les leur apportaient. » Un auteur allemand, passablement obscur, mais fort ingénieux, Wagner (Ideen zu einer allgemeinen Mythologie der alten Welt.) divise les formes religieuses en quatre classes : 1° la recherche de la divinité pour se confondre et s'unir à elle ; 2° la distinction de la divinité et du monde, soumis à la direction de la volonté divine ; 3° la contemplation de la divinité dans les objets visibles, dont l'action est la plus efficace et l'extérieur le plus frappant ; 4° l'adoration de la divinité dans les diverses parties

Pour être mieux compris de la généralité de ceux qui nous lisent, nous prendrons les exemples que nous venons d'annoncer parmi les divinités les plus connues, parmi celles qui nous apparaissent le plus habituellement dans les poèmes d'Homère. On appréciera mieux l'ascendant du génie grec qui, en admettant sur ces diverses divinités des traditions lointaines et mystérieuses, transforma ces traditions en fables indigènes, et dégagea les divinités devenues grecques de ce qu'elles avaient de bizarre ou de sombre, d'abstrait ou d'effrayant, en un mot, de vraiment sacerdotal.

Cette méthode aura aussi l'avantage d'écarter d'avance plusieurs difficultés de détail, sur lesquelles nous serions forcés de nous arrêter, lorsque nous présenterons le tableau du polythéisme homérique. On ne nous objectera plus que nous prenons trop à la lettre cette brillante mythologie, puisque nous aurons indiqué, dès à présent, de quels éléments elle était composée, à quelles doctrines philosophiques, métaphysiques, ou cosmogoniques, elle faisait allusion, et par quel travail le génie de la Grèce l'avait refondue et complètement nationalisée.

Rappelons d'abord à nos lecteurs une observation déjà indiquée dans notre premier livre.

Les Grecs admettaient dans leurs hypothèses sur la création du monde des récits peu différents des cosmogonies sacerdotales, parce que ces récits, confus et lointains, ne les intéressaient au fond que médiocrement. La force physique et le caractère moral des dieux, les relations de ces dieux avec les hommes, leur action habituelle sur la destinée de leurs adorateurs, tels étaient, tels devaient être pour le sentiment religieux qui s'agitait dans son ignorance inquiète, les objets constants d'une attention suivie et d'une active curiosité. Les Grecs voulaient que les dieux leur ressemblassent, parce qu'ils voulaient avoir à toutes les heures des moyens de négocier avec eux. Mais que ces êtres surnaturels et la race humaine qui leur rendait hommage dussent leur existence au Chaos, à la Nuit, à la Terre, au hasard même ; que, pour donner le premier signal des générations successives, ils ne fussent pas encore soumis à des lois fixes et régulières ; qu'unissant en eux la double force créatrice ou le principe

de la nature, prises chacune à part et individualisées en divinités anthropomorphiques. Cette classification n'est pas exacte. L'auteur paraît croire qu'à toutes les époques l'homme peut concevoir la religion sous l'une ou l'autre de ces formes indifféremment. Cela n'est pas. Les deux premières, qui sont au fond le panthéisme et le théisme, ne sauraient être que le résultat de longues méditations, et ne peuvent exister que dans une civilisation assez avancée ; mais les deux dernières sont celles dont nous traitons ici, et dont l'une, la troisième, appartient aux nations sacerdotales, et l'autre, la quatrième, appartient aux Grecs.

actif et passif, ils pussent se reproduire indépendamment de l'union des sexes, par des opérations mystérieuses et souvent obscènes, ou par d'étranges mutilations, tout cela n'était pour un peuple enfant d'aucune importance et les Grecs ne mirent aucune opposition à ce que les traditions étrangères leur apportassent toutes ces notions symboliques et sacerdotales. La Terre vierge enfante donc seule, suivant Hésiode¹, et sans la coopération d'un époux, la Mer, les Montagnes et le Ciel. Le Ciel produit le Temps ou Saturne, et Saturne porte sur la force génératrice de son père une main sacrilège. Jusqu'ici l'empreinte de l'Orient n'est pas à méconnaître, et le génie grec ne se donne aucune peine pour modifier ces absurdités cosmogoniques. Il sent qu'à l'avenir il n'aura rien à démêler avec elles, et pour n'en être pas entravé, il les relègue dans une sphère à part. Le Ciel, la Terre, l'Océan, leur race toute entière de monstres fabuleux, de Cyclopes, de Centimanés et de Gorgones, la Chimère, Hécate, Échidna, mère du Sphinx, ne sont l'objet d'aucun culte national. Les poètes y font allusion de temps à autre dans leurs descriptions, les philosophes dans leurs systèmes. Du reste, ces grandes ombres demeurent comme immobiles dans l'enceinte ténébreuse qui leur est tracée². Elles n'en sortent jamais pour se confondre avec les divinités agissantes, invoquées dans les temples par le peuple, présidant aux fêtes publiques, objets des prières et des sacrifices. C'est sur ces dernières que l'esprit grec s'exerce, et nous allons voir quelle est son action, en examinant ces divinités l'une après l'autre.

¹ Théog. 126-132.

² Cette observation répond, ce nous semble, à une remarque de M. Creutzer, et résout la difficulté qu'il se propose. « On a peine », dit-il, « à concilier certaines fables bizarres et parfois monstrueuses avec la simplicité, non moins claire que pure, de l'épopée homérique : le caractère de ces fables est précisément ce qui domine dans la plupart des mythes orientaux. L'imagination n'y connaît pas de frein. Elle s'abandonne en liberté aux fictions les plus extraordinaires, aux plus merveilleuses combinaisons. » (L'auteur aurait pu se servir d'une autre épithète que celle de merveilleuse. Il y a d'ailleurs inexactitude à présenter ces fictions comme l'œuvre de l'imagination en liberté. Elles sont, au contraire, le résultat de l'asservissement de l'imagination condamnée à se nourrir des symboles artificiels et des conceptions mystiques des prêtres.) « Toutes les fois que la mythologie des Grecs s'attachait plus au sens religieux ou philosophique qu'à la beauté des formes, elle enfantait des monstres semblables. » (C'est-à-dire toutes les fois qu'elle adoptait l'esprit sacerdotal au lieu de le repousser.) « Aux incarnations du Wichnou indien, on peut opposer les mythes orphiques, surtout ceux qui se rapportent à la cosmogonie ; les symboles philosophiques de l'ancien Phérécyde, tout à fait dans le goût de l'Orient ; enfin chez Hésiode lui-même, dans la Théogonie, cette grande et terrible fiction du vieux Uranus, privé du pouvoir d'engendrer par la main de Cronus, son fils. » (Trad. franç. I, p. 49.)

Minerve, dans le polythéisme homérique, n'est pas précisément, comme on l'a souvent dit, la déesse de la sagesse et de la prudence. La définir ainsi serait en faire une divinité allégorique ; or l'époque de l'allégorie n'est pas arrivée. Minerve est orgueilleuse, irritable, entraînée par mille passions humaines, comme tous les habitants de l'Olympe. Cependant elle est en général plus prudente et plus sage que les autres dieux. C'est qu'elle s'est confondue avec l'Onga phénicienne, apportée avec Cadmus à Thèbes en Béotie¹, et que cette divinité représentait, sous des formes obscures, l'intelligence de l'univers. Mais d'où vient qu'au lieu de se rattacher aux amours de Jupiter, la naissance de Minerve est un prodige, qu'elle n'a point de mère, qu'elle est sortie subitement, toute armée, du cerveau paternel ? c'est que l'Onga de Phénicie, divinité cosmogonique, et à ce titre tantôt vierge et tantôt hermaphrodite², n'est pas soumise aux lois de la génération commune, mais est émanée miraculeusement du sein de l'abîme, qui contient, engendre et absorbe tout. Pourquoi cette déesse de la sagesse, intelligence du monde, préside-t-elle aux travaux domestiques, aux soins minutieux des femmes dans l'intérieur de leurs maisons ? C'est que parmi ses attributs se sont glissés ceux de la Neith égyptienne³, transportée à Athènes par une colonie de Saïs, et que Neith avait reçu de Phtas la toile de la nature et travaillait à ce tissu mystérieux⁴. Comment Minerve, qui ne dédaigne point des occupations si pacifiques, est-elle encore la déesse de la guerre, et, couverte d'armes éclatantes, se complaît-elle dans la mêlée, au milieu des mourants et du carnage ? C'est que la caste des guerriers en Égypte était consacrée à Neith, puisqu'elle portait sur son anneau le scarabée, son symbole⁵. Quel rapport y a-t-il entre cette Minerve belliqueuse et la fable qui raconte qu'elle inventa la flûte, mais jeta loin d'elle cet instrument perfide qui défigurait la noblesse de ses traits ? C'est que la flûte avait été inventée par les Phéniciens, et que la musique et la danse sont les attributs ordinaires

¹ PAUSAN. Bœot. 13. Une des portes de Thèbes portait son nom ; mais la même ville avait une autre porte nommée de celui de la déesse égyptienne. JABLONSKY, Panth. Æg. p. 244.

² Aussi, dans le 31^e hymne orphique, Minerve est elle appelée homme et femme tout à la fois.

³ M. Clavier (Hist. des premiers temps de la Grèce) prétend, non sans quelque apparence de raison, que le nom même de Minerve en grec était égyptien. « On ne peut, dit-il, trouver l'origine de ce nom dans la langue grecque, sans aller contre toutes les règles de l'analogie ; tandis qu'on la trouve tout simplement dans le renversement du nom égyptien Νηθα, Αθην, auquel on a ajouté la terminaison en α ou en η, suivant les divers dialectes. I, 36.

⁴ C'est pour cela que les Grecs appelaient Minerve Ergané ou Tisseranne.

⁵ ÆLIAN. Hist. anim. X, 15.

des divinités sacerdotales, comme exprimant l'harmonie des sphères¹. Enfin, pourquoi cette déesse, revêtue d'ailleurs de toute la beauté idéale qui caractérisait les dieux de la Grèce, porte-t-elle sur son égide la terrible tête de Méduse ? C'est que la Pallas libyenne avait paru pour la première fois en Libye sur le lac Triton², et que les vêtements des jeunes filles de cette contrée avaient une ressemblance éloignée avec les serpents de la Gorgone³ ; ou peut-être (car ici les traditions se perdent l'une dans l'autre), peut-être était-ce l'urne du Nil, surmontée d'une tête d'homme et entourée de serpents, symbole muet en Égypte, mais devenu pour les Grecs l'objet d'un récit poétique et détaillé⁴. Ainsi la Minerve grecque est originairement un composé de notions incohérentes, puisées dans diverses mythologies et rassemblées de pays lointains. De cette réunion résulte néanmoins une divinité parfaitement conforme à l'esprit du polythéisme de la Grèce, une divinité élégante, passionnée, majestueuse, qui descend sur la terre, se mêle aux actions des hommes, persécute ou protège les héros. L'intelligence d'Onga, qui, dans la langue sacerdotale, n'avait aucun rapport avec la destinée des mortels, et ne signifiait que le débrouillement du chaos, s'applique, en Grèce, aux intérêts actifs, aux luttes journalières. Le tissu mystique, qui, sous les doigts de la Neith d'Égypte, représente le monde, n'est plus que l'emblème de l'industrie des femmes : la tête de Méduse, qui rappelle les attributs effrayants des divinités sacerdotales, devient le monument de la victoire d'un guerrier que Minerve a secouru⁵ : la déesse monte sur un char, s'arme d'une lance, se couvre d'un bouclier : toutes ces images sont purement grecques. Pour achever de la rendre indigène, on transporte sa naissance en Arcadie⁶. Enfin l'olivier est son arbre favori. La voilà complètement athénienne⁷. Ainsi tous les vestiges de son origine étrangère disparaissent. Rien de plus différent de la Neith égyptienne que la Minerve de l'Iliade ; et nul ne reconnaîtrait

¹ KAYSER, ad Philittæ fragm. p. 55. BÖTTIGER, über die Erfind. der Flöte. im attisch. Mus. I, 2, 334 et seq.

² HEYNE, ad Apollod. p. 297. De là, pour Minerve, le surnom de Tritogeneia.

³ HÉRODOT. IV, 189.

⁴ Le combat de Persée contre la Gorgone.

⁵ HOM. Iliad. V, 738. HÉSIOD. Boucl. d'Herc. 223.

⁶ Dans la ville d'Aliphera. HÉROD. I, 66.

⁷ En Égypte, où l'olivier est rare, Minerve n'aurait pu être considérée comme ayant fait présent de cet arbre à la contrée qui était sous sa protection. HÉROD. II, 39.

dans la protectrice de Diomède et d'Ulysse, l'une des forces ténébreuses qu'avaient personnifiées les prêtres de Tyr¹.

Les colonies égyptiennes² qui avaient apporté d'Égypte en Grèce le culte d'Apollon avaient dû y introduire des fables reçues et des rites pratiqués dans leur patrie. Nous trouvons donc consacré au soleil à Lycopolis, et au soleil à Delphes, le même animal, le loup, qui par sa marche oblique figurait le cours oblique de l'astre du jour³. Cet emblème transporte dans les traditions grecques les fables relatives aux combats d'Osiris. Ce dieu, sous la figure d'un loup, vient secourir son fils Orus⁴ ; et Latone, quittant les contrées hyperboréennes pour se réfugier à Délos, avait, dit-on, revêtu la même forme⁵. On ne peut méconnaître dans les daphnéphories¹ que les

¹ Cependant des traditions surnagent : les Grecs admettaient quelquefois une Minerve étrangère. Apollodore (III, 1, 2, 3, éd. Heyne) dit que la Pallas libyenne défendait la ville de Troie, que la Minerve grecque attaquait.

² Nous ne prétendons point, en nous exprimant ainsi, dire que le culte d'Apollon eût pris naissance en Égypte, mais seulement que c'est de là qu'il pénétra chez les Grecs. Du reste, ses rapports avec la mythologie indienne sont incontestables. L'identité d'Apollon avec Crischna se retrouve partout. Tous deux sont inventeurs de la flûte. (As. Res. VIII, 65.) Crischna est trompé par la nymphe Tulasi, comme Apollon par Daphné. Les deux nymphes sont changées en arbres, et le tulasi est consacré à Crischna comme le laurier à Apollon. (Ib. ib.) La victoire de Crischna sur le serpent Caliya-naga, aux bords du Yamuna, rappelle celle d'Apollon sur le serpent Python, et il est remarquable que les serpents vaincus partageaient les hommages rendus aux vainqueurs. (CLEM. ALEX. PATERSON, As. Res. VIII, 64-65.)

³ À côté des statues, et près des autels de l'Apollon sminthien de la Troade (ÆLIEN, H. N. XII, 5) ou de la Crète (Schol. ap. Iliad. I, 39), on voyait une souris. C'était encore une imitation de la coutume des Égyptiens qui plaçaient près des dieux les animaux qui leur étaient consacrés. La souris était en Égypte l'un des symboles de la nuit primitive. Aux pieds d'Apollon elle signifiait la victoire du jour sur la nuit, et plus tard on y vit une allusion à la faculté prophétique de ce dieu, qui lisait dans l'avenir, malgré les ténèbres qui l'entourent.

⁴ PAUSAN. Corinth. 10. DIOD. I, 88. SYNES. de Provid. I, 115. EUSÈB. I, 50.

⁵ ARISTOT. Hist. anim. VI, 35. ÆLIAN. Hist. anim. IV, 4. L'île de Délos, sur le sol mouvant de laquelle l'amante de Jupiter, persécutée par Junon, avait déposé son précieux fardeau (PINDAR. Fragm. ap. STRAB. X. Schol. Odys. III), était imitée de l'île de Chemmis, que les Égyptiens disaient flottante (HÉRODOT. II, 156), et qui avait reçu Isis lorsqu'elle cherchait à soustraire son fils aux poursuites de Typhon. Cette fable est postérieure à l'Iliade, dont l'auteur fait naître Apollon, non pas à Délos, mais en Lycie (Iliad. XV, 514) ; ce qui, pour le dire en passant, est une preuve du peu d'authenticité de l'hymne homérique à Apollon, hymne composé d'ailleurs de deux poèmes d'époques différentes : le premier adressé à l'Apollon délien, et le deuxième, qui commence au 178^e vers, contenant les éloges de l'Apollon vainqueur de Python. On prétend aussi que Latone était elle-même une divinité égyptienne, nommée Léto ou Lato. Elle avait à Latopolis un oracle très fréquenté, et à Butis un superbe temple, décrit par Hérodote. Mais elle n'était

Thébains célébraient tous les neuf ans, en l'honneur d'Apollon isménien, une fête astronomique. Elle prenait son nom du laurier que portaient les plus beaux adolescents de la ville. Il était entouré de fleurs et de branches d'olivier. À un olivier, décoré à son tour de branches de laurier et de fleurs entrelacées, et recouvert d'un voile de pourpre, étaient suspendus des globes de diverses grandeurs, figurant le soleil et les planètes, et ornés de guirlandes, dont le nombre était un symbole de l'année. Sur l'autel même brûlait une flamme dont l'agitation, la couleur et le pétitement révélaient l'avenir ; espèce de divination particulière au sacerdoce, comme nous l'avons observé, et qui était aussi en vigueur à Olympie, la seconde ville du pays sacré, et le centre, à ce titre, de beaucoup d'usages sacerdotaux². Le dieu du soleil était celui de la musique, par une allusion naturelle au cours des astres ; et l'épervier, le type habituel de l'essence divine en Égypte, est appelé, dans Homère, l'oiseau favori d'Apollon³. Aussitôt, néanmoins, que cet Apollon, Égyptien d'origine, prend une place marquée dans la mythologie grecque, l'esprit national travaille à le dégager de ses attributs astronomiques. Toutes les notions mystérieuses ou scientifiques disparaissent des daphnéphories ; elles ne sont plus que la commémoration des amours du dieu pour une jeune fille rebelle à ses désirs. Un dieu nouveau, Hélios, remplit les fonctions du soleil. Ce dieu, en sa qualité de fils d'Uranus et de la Terre⁴, est relégué parmi les personnifications cosmogoniques⁵. Il ne joue

en Égypte que la nourrice des enfants dont en Grèce elle était la mère. Dans la mythologie astronomique, Latone devint l'étoile du soir.

¹ Voy. sur les daphnéphories, CREUTZER, II, 149-150.

² PHILOCHOR. Ap. Schol. Soph. Oed. Tyr, 21. ANTIGON. 107. HÉRODOTE, VIII, 134.

³ HOMER. Odys.

⁴ HÉSIOD. Théog. 370.

⁵ Les poètes lyriques, qui sont d'une époque où les notions sacerdotales avaient pénétré, non dans la croyance, mais dans la poésie et dans la philosophie grecque, chantent Hélios et Séléné en termes qui ne rappellent nullement Apollon ou Diane. Le 29^e hymne homérique (on sait que ces hymnes sont fort postérieurs au siècle d'Homère) célèbre Hélios, fils d'Hypérion et d'Euryphaesse. (Apollon devait le jour à Latone et à Jupiter.) Il ne se lasse pas, dit le poète, d'éclairer et les mortels et les immortels. L'œil étincelant du jeune dieu brille sous son casque d'or, des rayons enflammés ceignent sa tête, et ses cheveux bouclés entourent avec grâce son visage éclatant. Il s'enveloppe d'un manteau diaphane que les vents ont tissu de leur haleine, et sous lui hennissent ses coursiers fougueux, qui descendent du ciel dans l'Océan. Hélios, dit Stésichore, monte dans une conque d'or, et traverse les ondes, jusqu'à la demeure sacrée de la Nuit antique, où, près de sa mère, de sa jeune épouse et de ses enfants qui l'environnent, il se promène sous des bosquets de laurier. La nuit, mollement étendu sur un lit ailé, ouvrage de Vulcain, qui le composa de l'or le plus pur, il parcourt la plaine liquide et arrive chez les Éthio-

aucun rôle dans les fables des poètes ; il n'est nommé que deux fois dans Homère¹. Il n'a point de prêtres, point de culte : aucune fête solennelle ne se célèbre en son honneur. Alors, dégagé de toute signification abstraite, Apollon paraît dans l'Olympe, assiste aux festins célestes, intervient dans les querelles de la terre, est le dieu tutélaire des Troyens, le protecteur de Pâris et d'Énée, l'esclave d'Admète, l'amant d'Hyacinthe et de Daphné. Il est si vrai que le génie des Grecs était l'auteur de tous ces changements dans le caractère des divinités, que nous voyons Apollon conserver dans les mystères où les traditions sacerdotales étaient déposées, les attributs astronomiques dont le culte public l'avait dépouillé ; et, plus tard, les

piens ; car c'est là que son char et ses coursiers l'attendent jusqu'au nouveau signal de l'aurore. (MIMNERM. Fragm. dans STOBÉE, liv. VI.) On voit qu'Hélios est uniquement l'astre qui éclaire le monde, tandis qu'Apollon remplit mille fonctions différentes : Hélios est toujours ou sur son char ou dans l'Océan ; Apollon est tour à tour dans l'Olympe, où il prend part aux plaisirs des dieux, et sur la terre, où il se passionne pour les intérêts des hommes. Il n'y a de grec dans la fiction d'Hélios que la beauté des formes, inséparable de la poésie chez un peuple qui répugnait à la teinte sombre et aux créations bizarres des tableaux cosmogoniques. Cependant le lit ailé nous paraît une déviation de cette pureté de goût qui caractérise les productions de la Grèce ; et nous y reconnaissons, comme dans les trépieds ambulants qui servent Vulcain (Iliad. 373), le genre fantastique de l'Orient. Le septième hymne orphique porte cette déviation bien plus loin : Hélios y a quatre pieds, en allusion aux quatre saisons de l'année. Hélios quadrupède chante sur sa flûte l'harmonie des sphères. Cet hymne est de plus rempli de l'accumulation d'épithètes qui caractérisent aussi les hymnes sacerdotaux.

Séléné, de son côté, est strictement réduite aux attributs de la lune. Dans le trentième hymne orphique, elle a des ailes. Une clarté céleste entoure la tête de Séléné aux ailes étendues ; elle répand sur la terre une douce lueur. Des rayons s'échappent de son diadème d'or, et dissipent l'obscurité de la nuit. Quand, après avoir fourni sa carrière, elle sort de s'être baignée dans l'Océan, entourée d'un vêtement de lumière, elle excite ses coursiers aux crins superbes, traversant le ciel dans toute sa splendeur, et accordant aux mortels des signes prophétiques. Jupiter l'aima jadis, et le fruit de ses amours fut Essa, la rosée. (Fragm. d'Alcm. dans Plut. Sympos. Voy. aussi MACR. Saturn. VII.) Le septième hymne orphique joint aux épithètes innombrables données à Diane, celles d'hermaphrodite et de malfaisante, qui portent une empreinte sacerdotale non méconnaissable.

¹ Comme père de Circé (Odys.), et comme révélant à Vulcain l'infidélité de Vénus. La filiation d'Hélios et de Séléné, enfants du Titan Hypérion, n'indiquerait-elle pas que les Grecs, dans leurs souvenirs, rattachaient aux Titans, c'est-à-dire à un ancien culte sacerdotal, ces divinités astronomiques ? S'il était vrai que le nom d'Hellas et d'Hellène eût été la dénomination primitive de la Grèce, et que les prêtres de Dodone eussent été nommés Selles ou Helles, à cause de leur antique adoration du soleil, le dieu Hélios, adoré indépendamment et à côté d'Apollon, ne serait pas un dieu nouveau, mais un retour des Grecs, après la formation de leur polythéisme homérique, à des notions et à des appellations qui appartenaient au culte antérieur. On peut à ce sujet consulter Creutzer, 1^{re} éd. allem. IV, 167-189.

nouveaux platoniciens cherchèrent à lui rendre les mêmes attributs lorsqu'ils voulurent faire du polythéisme un système allégorique de science et de philosophie religieuse¹. Mais dans la religion populaire, au lieu d'être le dieu qui féconde et multiplie, c'est un simple berger qui conduit des troupeaux. Au lieu de mourir et de ressusciter, il est toujours jeune. Au lieu de brûler les mortels de ses rayons dévorants, il lance des flèches redoutables tirées de son carquois d'or. Au lieu d'annoncer l'avenir, dans la langue mystérieuse des planètes, il prophétise en son propre nom. Il ne dirige plus l'harmonie des sphères, au son de sa lyre mystique : il a une lyre imparfaite, inventée par Mercure, et qu'il perfectionne. Il ne conduit plus les danses des astres, mais il marche à la tête des neuf muses, dont chacune préside à l'un des beaux-arts².

Diane ne subit pas une révolution moins remarquable. À Délos, elle est manifestement une puissance cosmogonique, car elle est la mère d'Éros, qui, dans les théogonies, est toujours prise pour la force créatrice³. Chez les Scythes, c'est une déesse féroce, avide du sang des hommes, et d'une forme terrible. Telle elle avait d'abord apparu aux Spartiates, puisqu'à sa vue ils étaient tombés dans un effroi voisin du délire. En Colchide, elle est si peu grecque qu'elle défend la Toison d'or contre les Argonautes. Ses chiens aux dents terribles,

¹ Nous pourrions en dire autant de la fonction de présider à la médecine, d'abord attribuée à Apollon, puis à Esculape. (Voss. *Mytholog. Briefe*. CREUTZER, II, 154.)

² Dans la doctrine orphique, les muses n'étaient primitivement que les sept cordes de la lyre d'Apollon. Elles devinrent en Grèce les neuf muses, et n'arrivèrent à ce nombre que graduellement. (ARNOB. *Adv. Gent.* lib. III. TZETZES, in Hesiod. *Op. et Dies*, V, 1.) L'école orphique était originaire de Thrace, où se trouvaient le mont Piéron et la ville de Pimpléa. Les Grecs firent les muses filles de Piéros et de la nymphe Pimpléide ; et, afin de les mieux naturaliser, ils leur assignèrent pour demeure le pied du Parnasse auprès de Delphes, où Apollon Musagète fut leur conducteur.

Elles avaient présidé, ainsi que les Grâces et les Heures, aux astres et aux saisons. Les Grecs leur ôtèrent ces fonctions pour ne leur laisser que des attributions poétiques. (HUG. *Rech. sur les fables des peupl. anciens*, p. 241 et suivant.) On voit encore, sur une pierre gravée, les Grâces dansant nues sur la tête du taureau céleste, et deux d'entre elles se tournent vers sept étoiles qu'elles montrent de la main. (BORIONI, *Collect. antiq. roman.* fol. 1736, n° 82. PASSERI, *Thesaur. Gemm. Astrifer.* I, tab. CXLIV. v.) C'est une allusion à leur ancienne relation avec l'astronomie.

Plus tard, quand la morale s'introduisit dans la religion, les Grâces, qui ne présidaient qu'à la beauté, prirent des attributions morales. L'une fut la manière de conférer des bienfaits, l'autre celle de les recevoir, la troisième celle de les rendre. (ARISTOT. *ad Nicomach.* V, 8. PLUTARCH. *Philosop. esse cum princip.* c. 3. SENECA. *de Benef.* I, 3.)

³ CICER. *de Nat. Deor.* III, 13.

au poil hérissé, aux yeux menaçants, gardent les sept portes de l'enceinte qui renferme ce précieux trésor, et sa voix commande à des monstres dont les formes rappellent les fictions de l'Inde¹. À Éphèse², la seule inspection de sa figure trahit l'empreinte sacerdotale. Combien elle est différente dans la mythologie grecque ! et néanmoins, en l'examinant de près, nous trouverons que nul de ses

¹ Voy. dans Orphée (Argon. 868) et dans Apollonius (Argonautic. III, 386 et suiv.) les taureaux qui vomissent des flammes, les dents de dragon qui deviennent des guerriers, fable assez analogue à celle des cheveux de Schiven ou de Badrakali, devant des monstres, les géants à six mains, etc. (ORPH. *ibid.* 515. APOLLON. I, 993.)

² Nous ne parlons pas de son plus ancien simulacre, qui se trouve encore sur quelques médailles. C'est un tronc presque brut, tombé du ciel, avec une tête et des pieds, et que Pline nous dit avoir été de bois d'ébène (Hist. nat. XVI, 79), ce qui en ferait une déesse nègre, peut-être égyptienne. Mais on lui éleva dans la suite une statue d'or (XÉNOPH. Anab. V, 3-5), et cette dernière statue mérite une analyse un peu détaillée. Elle est enchaînée (HÉRODOT. I, 26 ; ÆLIAN, V) ; et nous montrerons dans le livre sixième que cette pratique appartient aux prêtres, qui en donnaient des explications tantôt grossières et tantôt subtiles. Par ses vêtements couverts d'hieroglyphes, elle ressemble à une momie. (GRONOV. Thes. Antiq. Græc. VII, 360. Mus. Pio Clément., I, 32.) Elle a, comme Cybèle et comme la Dyndima des Indiens, une couronne de tours. Elle a aussi sur quelques médailles le modius de Sérapis sur la tête. Les nombreuses mamelles qui couvrent sa poitrine sont presque toutes des mamelles d'animaux. Elles sont surmontées d'une demi-lune, ou d'un croissant. On voit sur la partie inférieure de sa poitrine, des têtes de lions, de taureaux, de cerfs, des abeilles, une écrevisse, des têtes de panthères avec des cornes et des ailes, des têtes de tigres avec le sein d'une femme, des monstres fabuleux, des griffons, des dragons, des sphinx. Il n'y a presque aucun de ces symboles qui ne tienne à quelque allégorie, à quelque hypothèse scientifique, empruntée d'un culte sacerdotal. La signification astronomique du lion, du taureau, de l'écrevisse est assez connue. Ce dernier animal indique peut-être de plus quelque relation entre la Diane d'Éphèse et la Dercéto syrienne, divinité maritime. (Voy. dans ce chap. même l'endroit où nous rappelons que Caistre, père du fondateur du temple d'Éphèse, avait été l'amant de Dercéto et avait donné le jour à Sémiramis.) La longévité attribuée au cerf le rendait le symbole de l'éternité. (SPANH. ad Callim. Dian. p. 251.) L'abeille était l'emblème de la civilisation, celui de l'état social et de l'adoucissement des mœurs. Elle rappelait la race plus pure qui avait précédé les générations actuelles. Son bourdonnement sourd et continu représentait le langage secret dont la divinité daigne se servir pour se faire entendre de ses favoris. Un savant observe que ce sens mystérieux ne s'est pas perdu dans les révolutions des croyances. Après avoir traversé les mystères d'Éleusis, il s'est reproduit dans le Moyen-âge, et l'on a trouvé des abeilles dans la sépulture des monarques francs. (CREUTZER, I, 375-377.) Les griffons nous reportent vers la Perse, les sphinx vers l'Égypte. On ne peut méconnaître à tous ces traits la réunion de toutes les divinités, et les prêtres d'Éphèse l'adoraient comme telle. Elle était pour eux tantôt la Nuit, premier principe de tout ; tantôt Isis ou la Nature, variée, multiforme, hermaphrodite, contenant tous les êtres, les faisant sortir de son sein et les y rappelant. L'inscription mise par les sculpteurs à ses statues le démontre :

Φύσις παναίολος πάντων μήτηρ

attributs ne disparaît complètement. Si elle est la déesse de la chasse, c'est qu'Isis, suivie de ses chiens fidèles et d'Anubis à tête de chien, avait cherché le corps de son époux¹, et les compagnons d'Isis devinrent la meute de Diane. Si, du haut des cieux, elle dirige le globe argenté qui dissipe l'obscurité de la nuit, et si le croissant décore sa tête, c'est qu'Isis est la lune, et que le croissant appartient à la parure de la déesse d'Éphèse. Si elle est la cause des infirmités des femmes, si elle les frappe de délire, quelquefois de mort² ; si de la sorte elle immole les enfants de Niobé, c'est qu'elle se souvient d'avoir été la Tithrambo de l'Égypte, c'est-à-dire la lune considérée dans son influence malfaisante³. Mais telle est encore la répugnance des Grecs à transporter dans la religion ce qui tient à la science, que de même qu'ils avaient séparé Apollon du soleil, ils séparent Diane de la lune⁴, et la rendent ainsi plus libre, plus individuelle, plus indépendante. Vierge, elle défie le pouvoir de l'Amour : elle punit avec rigueur les faiblesses de ses nymphes. Cette notion de virginité, on l'a vu dans le culte des sauvages même⁵, est une idée naturelle à l'homme, mais que le sacerdoce enregistre et prolonge. Pour les Grecs, que le sacerdoce ne domine pas, cet attribut n'est qu'un objet secondaire, l'effet du caprice ou de la pudeur d'une jeune fille, et les poètes révoquent en doute tantôt sa réalité, tantôt sa durée. Toute vierge qu'elle est, Diane préside aux accouchements, combinaison qui retrace la réunion du pouvoir qui crée et du pouvoir qui détruit⁶. On voit combien les vestiges des notions sacerdotales qui survivent à cette métamorphose sont incohérents, et combien en même temps ils sont accessoires. Ils ne tiennent presque en rien à l'idée fondamentale. L'Hertha de la Scythie, la Bendis de la Thrace⁷, l'Isis de l'Égypte, la Diane d'Éphèse enfin, cette momie immobile, énigmatique, enchaînée, ne sont plus qu'une jeune et légère chasserresse, qui, dans sa course rapide comme les vents, poursuit, sur le sommet des montagnes, les timides habitants des bois.

¹ PLUTARCH. de Isid.

² MACROB. Saturn. I, 17.

³ CREUTZ. II, 158. Par la même raison, Diane devint Hécate, tuée par Hercule, et ressuscitée par Phorcys. (*Id.* IV, 121-123.)

⁴ Voy. l'article Séléne dans la note 5, p. 360.

⁵ Voy. I^{er} vol., Livre II, ch. II et VII, p. 136-139, 177-179.

⁶ L'association d'idées grâce à laquelle les Grecs appellent quelquefois Vénus l'une des Parques, tient à cette combinaison des notions de la vie et de la mort. L'étymologie du nom de Proserpine est ramenée par les grammairiens à cette double notion. On dit à Proserpine (Hymn. Orph. XXI, 15) : « Tu es à la fois la mort et la vie, tu produis tout et tu détruis tout. »

⁷ Palæph. ch. 23.

On se rappelle ce qu'était Hermès dans la religion égyptienne¹. Mais l'Hermès grec, est un tout autre dieu. Il ne préside ni aux sciences, ni à l'écriture, ni à la médecine, ni à l'astronomie. Il n'a point composé les divins ouvrages qui en renferment les éléments. Interprète des dieux en Égypte, il n'est en Grèce que leur messenger. C'est à ce titre qu'il conserve les ailes qui étaient ailleurs un symbole astronomique². Si, en mémoire des directions données par les prêtres d'Ammonium aux caravanes qui traversaient les déserts, il est le protecteur du commerce, les Grecs enlèvent à cette dernière attribution toute sa gravité. Mercure, par une analogie grotesque à

¹ Nous devons expliquer, au sujet de l'Hermès grec, une erreur apparente, que le traducteur allemand du premier volume de cet ouvrage a fort bien relevée. « L'auteur me pardonnera », dit-il dans une note, p. 225, « si son affirmation que Mercure ou Hermès n'était pas en Grèce, du temps d'Homère, le conducteur des âmes, et que cette fonction ne lui fut probablement assignée qu'après l'introduction des fables égyptiennes, et par conséquent après Homère, me semble inconciliable avec le vingt-quatrième livre de l'Odyssée, où Hermès conduit aux enfers les âmes des prétendants. » Ceci tient au tort que nous avons eu de publier cet ouvrage par volumes. Lorsque celui qui traite de la mythologie homérique aura paru, l'on verra que nous ne regardons comme vraiment homérique que la mythologie de l'Iliade, qui est très différente de celle de l'Odyssée. Cette dernière porte l'empreinte d'une civilisation bien plus avancée, le onzième livre excepté, lequel, soit dit en passant, contraste d'une manière frappante avec le vingt-quatrième. L'Odyssée et l'Iliade sont indubitablement de deux auteurs et de deux époques. De plus, le vingt-quatrième livre de l'Odyssée est manifestement, dans plus d'une de ses parties, une interpolation encore postérieure, qui n'appartient point au corps du poème. Il contient, sur la constitution politique d'Ithaque, sur l'autorité limitée des rois, sur le pouvoir des assemblées du peuple, des détails peu compatibles avec l'état social que l'Odyssée raconte, et bien plus inconciliable avec celui des Grecs de l'Iliade. Aussi le célèbre Aristarque le regardait comme supposé. Hermès, qui y est appelé le conducteur des ombres, n'occupe aucune place dans le onzième livre, destiné spécialement à la description de l'empire des morts. Probablement la fable qui le chargeait de cette fonction avait, comme Diodore l'atteste (I, 2, 36), été empruntée des Égyptiens, et ce fragment de mythologie égyptienne, exclu du premier polythéisme grec, s'y était introduit durant l'intervalle qui avait séparé le onzième livre de l'Odyssée du vingt-quatrième : nous le retrouvons dans tous les poètes postérieurs, depuis Sophocle (Ajax, 831-832) jusqu'à Virgile (Énéid. IV, 242-244). Nous consacrerons plusieurs pages à l'examen de l'authenticité des épopées homériques. Cette question est de la plus haute importance, non seulement comme problème littéraire, mais parce que de sa décision dépend tout le système qu'il faut adopter sur la marche du genre humain, depuis sa sortie de l'état sauvage ; c'est en quelque sorte l'histoire entière de notre espèce sur laquelle nous sommes appelés à prononcer.

² La béquille de Saturne nous explique les ailes de Mercure : Saturne a une béquille, parce qu'il lui faut trente ans pour achever sa révolution ; Mercure a des ailes, parce que quatre-vingt-sept jours suffisent à la sienne.

cette fonction, devient le dieu de la fraude et du mensonge¹. Était-ce une réaction de l'esprit grec contre les prétentions du sacerdoce, en réminiscence de ce qu'était l'Hermès égyptien ? Et remarquez comment, si tous les attributs sacerdotaux s'effacent de la croyance vulgaire, ils reparaissent dans la portion mystique que les hymnes, soit orphiques soit homériques, nous ont conservée. L'Hermès de ces hymnes n'a presque rien de commun avec celui de l'Iliade ou même de l'Odyssée. Il rappelle tantôt les qualités de l'Hermès égyptien, tantôt les légendes des avatars de l'Inde. Né le matin, de l'union de Jupiter avec Maïa, dont le nom nous ramène à la Maïa indienne, Hermès s'échappe des bras de sa mère quatre heures après sa naissance, trouve sur le gazon une tortue, s'en fait une lyre, chante les amours dont il est le fruit, et les nymphes de la grotte maternelle : le voilà l'inventeur de la musique. Il dérobe ensuite les troupeaux d'Apollon, les pousse à reculons dans une caverne, tue cinquante bœufs, les fait rôtir devant un brasier qu'il allume : le voilà l'inventeur du feu. Il offre aux dieux un sacrifice, c'est-à-dire qu'il régularise comme Thot-Hermès les pompes religieuses. Il mange de la chair de ses victimes, couvre la flamme qu'il a allumée, et retourne dans sa grotte ; élastique comme un nuage, il y pénètre par la serrure, et se blottit dans son berceau : rien de plus semblable aux espiègeries enfantines de Crishna. Sa mère le gronde ; il lui reproche de ne voir en lui qu'un enfant, et déclare que nul ne distingue mieux le bien d'avec le mal : n'est-ce pas Crishna qui, réprimandé par sa nourrice, se contente d'ouvrir la bouche, où elle contemple avec surprise les mondes réunis dans tout leur éclat ? Apollon le poursuit. Le vol d'un oiseau, témoin ou confident indiscret, dirige la poursuite et trahit l'asile du fugitif. Mais Apollon, parvenu jusqu'à la grotte, n'aperçoit qu'un berceau, dans lequel un enfant nouveau-né dort paisiblement. Il le saisit pourtant et veut le jeter au fond du Tartare. Hermès allègue la faiblesse de son âge, et jure de son innocence par la tête de Jupiter. Apollon l'emporte dans l'Olympe ; et après mille ruses burlesques, qui ne sont nullement compatibles avec le goût

¹ Dupuis, dans un essai manuscrit dont nous avons obtenu communication, assigne à cette attribution de Mercure une origine bien recherchée. Ce dieu était confondu quelquefois, dit-il, avec la constellation appelée Prométhée : l'apparition de cette constellation n'a lieu qu'au crépuscule ; sa petitesse, qui la dérobe souvent à la vue, de manière à ce qu'on ne l'aperçoit que difficilement, donna lieu à dire que Mercure était le patron de ceux qui s'échappent à la faveur de l'obscurité, et qui ne se montrent qu'à l'entrée ou à la fin de la nuit, heure propice aux voleurs.

exquis des poètes grecs¹, Hermès rend au dieu du jour ses troupeaux, et lui-même est admis parmi les dieux².

Nous ne nous étendrons pas sur les fables relatives à Hercule. Leur origine étrangère est assez connue³, et leur sens occulte a été l'objet d'infatigables recherches. Comme c'est, toutefois, l'une des parties de la mythologie grecque où le triomphe du génie indigène est le plus manifeste, quelques mots ne seront pas déplacés

Hercule adoré à Thèbes, en Égypte, est le soleil au renouvellement de l'année⁴. C'est à lui que Jupiter Ammon se fit voir enveloppé de la peau d'un bélier et surmonté de sa tête. C'est lui qui, en imprimant sur la terre les traces de ses pas, assure une année féconde⁵. Il tient en main le phénix, symbole de la renaissance⁶. Il est tué par Typhon, nouvelle preuve de son identité avec Osiris. Il ressuscite comme le soleil, après l'hiver⁷.

Hérodote, frappé de toutes ces allégories, essaie de les concilier avec ses notions antérieures : mais bientôt éclairé sur l'inutilité de sa tentative, il déclare, en implorant l'indulgence des divinités de sa patrie, que c'est en Égypte et non en Grèce qu'il faut chercher

¹ Plusieurs sont d'une gaieté grossière et dégoûtante ; celle, par exemple, qui retrace l'action malhonnête que le Dante prête à Satan.

² La différence de l'Hermès des religions soumises aux prêtres et de l'Hermès grec se remarque à Rome. Les Romains reçurent d'abord l'Hermès sacerdotal, apporté en Étrurie par des Pélages antérieurs à Homère ; et comme ce premier Hermès était représenté par une colonne (JABLONSKY, *Panth. Æg.* V, 5, 15), ce fut le dieu Terme. Mais quand les Romains eurent connaissance des douze grands dieux athéniens, en même temps que des lois de Solon, ils adoptèrent l'Hermès grec sous le nom de Mercure, en conservant toutefois le souvenir de leurs notions précédentes.

Hermes, *martia seculi voluptas*,
Hermes, *omnibus eruditus armis*, etc.
Hermes *omnia solus et ter unus*.

MARTIAL. V, ep. 25.

³ Indépendamment des analogies qui existent entre Hercule et Osiris, M. Creutzer en a fort ingénieusement découvert de non moins frappantes entre le même Hercule, Diemschid et Mithras. Comme ces deux objets des hommages de la Perse sont appelés l'œil d'Oromaze, Hercule est appelé l'œil de Jupiter. Il y a aussi beaucoup d'analogie entre Hercule et le Rama Indien. On retrouve, dans Hercule et les Cercopes, Rama secouru dans ses combats par Hanouman et l'armée des singes. (Voy. la trad. franç. de Creutzer et la note ingénieuse de M. Guigniaud, p. 203. *Symbolic. Allem.* II, 252-255, 274-277.)

⁴ Cet Hercule était petit-fils de Persée, qui avait son temple à Chemnis, où l'on célébrait des jeux en son honneur. (HÉROD. II, 91.) Aussi nommait-on à Olympie, parmi les fondateurs des grands jeux cycliques, Hercule descendant de Persée.

⁵ HÉRODOT. IV, 82.

⁶ JABLONSKY, *Interpret. Tab. Isiac. opuscul.* II, 237 et suiv.

⁷ EUDOX. ap. Athen. IX.

l'étymologie du nom d'Hercule, et le sens des traditions qui se rapportent à lui¹.

En effet, l'Hercule grec n'est qu'un héros. Ce ne sont plus les signes du zodiaque qu'il parcourt, ce sont des monstres dont il délivre le monde. L'Égypte, agricole et civilisée, voyait en lui la fécondité. La Grèce inculte et sauvage n'y voit que la force. Chacun de ses exploits est susceptible d'un sens mystérieux : mais c'est le sens littéral qui est adopté ; et si les épithètes que lui donnent les poètes rappellent le premier, le second ne tarde pas à le remplacer dans l'interprétation populaire². Qu'importe en effet aux Grecs que la victoire de ce fils de Jupiter sur Antée soit, comme l'a développé très ingénieusement un savant français³, le triomphe de l'art et du travail sur les sables dévorants de la Libye ? que leur importe qu'Hercule, étouffant son ennemi, en l'éloignant de la terre qui lui rendait ses forces, soit le Nil divisé en mille canaux et empêchant le sable aride de retourner dans ses déserts, pour revenir, poussé par les vents, inonder de ses flots brûlants la fertile vallée ? Pour eux, Antée n'est qu'un géant, Hercule est son vainqueur. Ni l'idée qu'ils conçoivent, ni les hommages qu'ils rendent, ne contrastent avec l'ensemble de leur mythologie populaire. Seulement, à la fin de sa carrière glorieuse, l'Hercule grec reprend, à quelques égards, les traits de l'Hercule égyptien. Ce dernier, après avoir obtenu de Jupiter Ammon la faveur de le voir, se plonge dans une contemplation ineffable, qui l'absorbe et l'incorpore dans l'être infini⁴. L'on reconnaît ici la doctrine des prêtres, dans la plupart de leurs systèmes de philosophie, sur la réunion des êtres partiels avec la divinité. L'Hercule grec, dévoré par la fatale tunique, aspire à rendre à la terre tout ce qu'il a reçu d'une mère mortelle. Il se place sur un bûcher, la flamme le consume, et le souffle divin qui l'anime se perd dans l'âme de

¹ HÉRODOT. II, 43.

² Ainsi, dans le onzième hymne orphique, Hercule est appelé αἰολόμορφος, de diverses figures. Mais les Grecs, bien que familiarisés avec les métamorphoses des dieux, c'est-à-dire avec leurs déguisements accidentels dans un but particulier, ne concevaient pas l'idée mystique que toutes les formes appartenant à la divinité, elle les revêt indifféremment, non pour voiler, mais au contraire pour faire éclater sa majesté suprême. En conséquence, tandis que l'hymne orphique, par l'épithète d'αἰολόμορφος, fait allusion à une notion de panthéisme, les Grecs l'expliquaient par une supposition toute matérielle et empruntée de la vie humaine. Hercule, disaient-ils, se montrait tantôt avec une massue, tantôt avec un arc et des flèches, couvert quelquefois d'une peau de lion, d'autres fois d'une armure brillante.

³ Voy. l'excellent morceau de M. Jomard sur les ruines de la ville d'Antæopolis, Descr. de l'Ég. II, ch. 12.

⁴ MACROB. Saturn., I, 20.

l'univers¹. Aussi la Grèce lui rend-elle un double culte. Il est adoré d'une part comme un héros, de l'autre comme un dieu² ; et il en résulte, dans la mythologie homérique, une fiction singulière, unique dans son genre. Hercule déifié jouit dans l'Olympe d'une félicité sans mélange, et l'ombre d'Hercule gémit aux enfers³.

Nous serons plus concis encore sur ce qui concerne Bacchus. Le culte de ce dieu est certainement d'origine indienne ; mais pour parvenir jusqu'en Grèce, il traversa d'autres contrées, la haute Asie, la Phénicie, l'Égypte et la Thrace, et, dans sa marche, ses fables se modifièrent et s'amplifièrent. Il est impossible de nier son identité avec Osiris⁴. Il est impossible également de ne pas reconnaître en lui le Schiven de l'Inde et le Lingam, son symbole⁵. La manière dont son culte arriva chez les Grecs, probablement par plusieurs migrations successives, à travers des pays très éloignés, sera toujours une énigme insoluble, au moins quant aux dates de ces migrations et aux faits partiels qui les accompagnèrent⁶. Les fables dont il est le héros¹,

¹ THEOCRIT. Idyll. XXIV, 81. LUCIAN. Hermetim. 7, et ses commentateurs. Cette fable est copiée presque mot pour mot de celle d'Horus, que nous transmet Plutarque. (de Isid.)

² HÉRODOT. IV. 44.

³ Iliad. VI, 130. Odys. XI et XXIV.

⁴ La naissance de Bacchus, tiré vivant du sein de Sémélé, consumée par la foudre, et sa transplantation bizarre dans la cuisse de Jupiter, portent le caractère fantastique de l'imagination orientale. Quand il échappe des flancs de sa mère, un lierre sort d'une colonne pour le couvrir de son ombre (Schol. Eurip. Phénic.) ; et le lierre est en Égypte la plante d'Osiris (PLUT. de Iside), et le cerceuil du dieu égyptien est ombragé par un érica (PLUT. ib.), qui sort de terre subitement et qui l'enveloppe. Bacchus et Osiris flottent également sur l'onde dans une caisse. Ils ont l'un et l'autre une tête de taureau. De là le Bacchus Bougenès dont parle Plutarque.

⁵ Si nous voulions nous jeter dans les étymologies, nous ferions ressortir la ressemblance du nom de Dyonisos avec Dionichi, surnom de Schiven. (LANGLÈS, Recherches asiatiques, éd. franç. I, p. 278.) Un des symboles de Bacchus est un triangle équilatéral ; c'est aussi celui de Schiven. Les deux cultes ont les mêmes obscénités, les mêmes emblèmes de la puissance génératrice. (As. Res. VIII, 50.) Schiven est représenté comme prenant la forme d'un lion dans la grande bataille des dieux. Il saisit le monstre, qu'il combat avec ses dents et ses griffes, tandis que Dourga le perce de sa lance. Le même exploit est attribué à Bacchus, sous la même forme, contre le géant Rhocus.

Rhæcum retorsisti leonis

Unguibus terribilique malâ.

⁶ On trouve dans l'Anti-Symbolique de Voss, ouvrage dirigé contre la Symbolique de Creutzer, et dont l'auteur, qui a certainement raison sur la question générale, comme on le verra, à la fin de ce volume, n'a pas toujours évité, en reprochant à son adversaire ses subtilités excessives, de tomber lui-même dans l'excès contraire, et de ne voir que le côté matériel des mythologies ; on trouve, disons-nous, dans cette Anti-Symbolique (p. 65-67) une excellente histoire de

les rites que ces fables motivèrent, rites empreints tantôt d'une tristesse profonde, tantôt d'une gaieté délirante, et tour à tour sanglants et licencieux, lugubres et frénétiques, ne devinrent jamais partie de la religion grecque². Partout où ils s'annoncèrent, ils excitèrent l'horreur et l'épouvante. Les malheurs et la destruction de plusieurs dynasties se rattachent à leur effrayante et subite apparition. Agavé déchire son fils Penthée. Ino se précipite dans la mer avec Mélécerte. Les filles de Minée, devenues furieuses, commettent d'horribles meurtres et subissent une hideuse métamorphose. Plus tard, un délire semblable saisit les vierges d'Athènes et les pousse au suicide. Quelque fabuleux que soient ces récits, ils n'en indiquent pas moins l'opinion répandue qu'attestent encore des faits mieux constatés³. Le style des poètes qui nous entretiennent de ces traditions est sombre et mystérieux, et trahit une origine sacerdotale. Le philosophe Euripide et le railleur Ovide, qui s'exprime avec tant de légèreté sur les autres légendes, semblent, en décrivant la mort de

l'introduction et des progrès du culte de Bacchus en Grèce, depuis la vingtième jusqu'à la soixantième olympiade. On voit ce culte débiter dans les mystères de Samothrace, fournir à l'école ionienne des éléments phéniciens, s'enrichir de notions asiatiques en raison de l'extension du commerce ; s'emparer des commencements de la philosophie grecque au berceau, présenter les additions lydienes et phrygiennes comme le fond primitif, donner un sens occulte aux fêtes publiques d'Olympie ; reporter en Égypte, sous Psamméticus, avec des colonies milésiennes et d'immenses développements, ce que des colonies égyptiennes avaient porté en Grèce ; s'identifier à la doctrine orphique, mais demeurer toujours odieux et suspect, et flétri par les sages, du temps de Xénophane et d'Héraclite, comme il avait été longtemps auparavant proscrit par les rois et repoussé des peuples.

¹ Il se pourrait, malgré ce que dit Creutzer, que les légendes de Bacchus se fussent enrichies de quelques détails des conquêtes d'Alexandre. Euripide qui fait allusion au Bacchus indien (Bacchant. 14-18) ne parle au fond, comme l'observe Voss, que de la Médie et de la Bactriane. (Voss, *Anti-Symbol*. p. 85.) Mais ces additions n'ont point changé le fonds de la fable primitive, et l'identité de Bacchus, d'Osiris et de Schiven n'en est pas moins démontrée.

² La partie des cérémonies bachiques qui consistait en larmes et en témoignages de douleur se glissa plus tard dans les fêtes d'Adonis ; mais, dans le principe, elle fut repoussée avec aversion.

³ La guerre de Persée, roi de Mycènes (PAUSAN. II, 16, 20, 22), et surtout celle d'Anaxagore, roi de l'Élide, contre les partisans de Bacchus. Un ouvrage que nous avons déjà cité et que nous ne saurions recommander sous le rapport de la critique (*Histoire des premiers temps de la Grèce*, par Clavier) contient néanmoins des détails sur l'opposition que rencontra le culte de Bacchus, dans l'Argolide, dans la Béotie, et dans l'Attique. (Tome I, p. 193-211.) Il paraît clair que la lutte à laquelle cette opposition donna lieu a suggéré à Sainte-Croix l'idée de ses guerres religieuses. Il a généralisé des faits partiels, appliqué à la Grèce entière ce qui n'était vrai que pour l'Argolide, et fini par la plus palpable de toutes les erreurs, celle de proclamer vainqueurs des étrangers souvent repoussés, et tolérés tout au plus avec aversion et défiance.

Penthée, partager la joie sanguinaire, l'ironie féroce et le fanatisme des bacchantes. On dirait que le génie sacerdotal avait dompté les poètes incrédules, et qu'après dix siècles la frénésie des orgies antiques transportait leurs sens et troublait leur raison.

Du temps d'Homère, ces récits lugubres étaient inconnus ou dédaignés ; car il ne parle de Bacchus qu'une seule fois, à l'occasion de la victoire qu'il remporta sur Lycurgue¹ ; et les scholiastes s'étonnent de ce que le poète, après avoir ainsi placé Bacchus parmi les divinités, ne lui fait néanmoins prendre aucune part aux intérêts qui les divisent. C'est que le génie grec renonça bientôt à modifier cette conception trop hétérogène ; mais il s'en dédommagea sur les compagnons et les satellites de Bacchus.

Silène, que nous verrons plus tard être l'un des chefs de la démonologie sacerdotale, Silène, intermédiaire entre les dieux et les mortels, fils de la terre encore vierge, et né sans la participation d'un homme², devient un vieillard ivre et bouffon, qui ne rappelle que des idées grotesques.

Le dieu Pan, qui fait retentir les forêts des sons de sa flûte, et qui marche à la suite de Bacchus, conduisant les chœurs des nymphes et des satyres, était en Égypte³ l'un des huit dieux supérieurs, et même le premier de ces huit dieux. Il était le grand tout, le Demiourgos, le firmament. Trois villes lui étaient consacrées : Mendès, sur l'un des bras du Nil ; Hermopolis, au centre de la contrée ; Chemnis, dans la Thébaïde. Tandis que les prêtres, dans leur doctrine secrète, s'en formaient ainsi une idée abstraite et métaphysique, le fétichisme du peuple le représentait avec des cornes et des pieds de bouc⁴. Mais

¹ II. VI, 130 ; Odyss. XXIV, 74.

² CREUTZER, III, 223.

³ HÉRODOTE, II, 16. Quelques savants ont prétendu que cette manière de concevoir Pan comme le grand tout n'appartenait pas à l'ancienne religion égyptienne, mais n'était qu'un raffinement postérieur des nouveaux pythagoriciens et platoniciens. (TIEDEMANN, *Mém. sur le dieu Pan, dans ceux de la société des Antiq. de Cassel*, I, 65, et Voss, *Lettres Mythol.*) Mais Hérodote dit positivement que les Grecs et les Égyptiens avaient sur ce dieu des idées très différentes, et que, tandis que les uns le regardaient comme le plus jeune de tous les dieux, les autres le plaçaient au premier rang de leurs huit grandes divinités. Pindare, qui, par ce qu'il dit de la métempsychose et de plusieurs autres dogmes, paraît avoir eu quelque connaissance des doctrines étrangères, nomme Pan, au rapport d'Aristippe, le danseur et le plus parfait des dieux, comme le savent, dit-il, les prêtres égyptiens ; et l'on racontait que le dieu, par reconnaissance de ce que Pindare avait rappelé son ancienne dignité, lui avait dicté un poème et avait dansé devant lui une de ses odes. (PINDAR. *Fragm.* p. 50, édit. de Heyne.) On pourrait aussi trouver de l'analogie entre le Pan des Grecs et l'Hanouman indien, le prince des singes, habile comme Pan dans l'art de la musique.

⁴ HÉRODOTE, II, 45.

l'allégorie combinait ces notions opposées en apparence. Ces pieds de bouc étaient l'emblème de la force prolifique¹ ; ses cornes, les rayons du soleil et de la lune ; son visage d'une couleur éclatante, le ciel enflammé ; ses pieds velus et rudes, l'image de la terre, des forêts et des animaux qui les habitent². Saisi par la mythologie grecque, Pan garda tous ses attributs extérieurs, mais chacun d'eux prit une signification différente. Sa tête et ses pieds, loin d'exprimer une idée cosmogonique, en firent un dieu des bergers. Ses danses qui figuraient l'harmonie des sphères, furent celles des habitants des hameaux. Ses joues, brillantes d'une rougeur foncée, témoignèrent un état d'ivresse. Sa flûte, composée de sept roseaux qui faisaient allusion aux sept planètes, devint un chalumeau rustique. En un mot, il ne fut plus qu'un dieu secondaire, ou un demi-dieu³. Ce n'est pas que les idées primitives ne se conservassent, mais elles se conservaient de manière à étonner par leurs contradictions ceux qui les remarquaient⁴.

¹ Les Arcadiens racontaient que ce dieu avait pris une fois la figure d'un bélier, et attiré ainsi dans un bois la lune, qu'il avait violée. C'est ici manifestement l'énergie fécondante jointe à une idée astronomique : mais l'allusion à l'astronomie et à la cosmogonie avait disparu ; il n'était resté que la notion des désirs effrénés d'un dieu impudique.

² Schol. Théocr. I, 3. SERV. ad Virgil. Eclog. II, 31 ; X, 27. SIL. ITAL. XIII, 332. MACROB. Saturn. I, 3.

³ En général, plusieurs divinités éminentes, dans les religions sacerdotales, descendirent en Grèce au rang des héros, ou de dieux très inférieurs. Nous retrouverons la même métamorphose dans le polythéisme romain, relativement aux déités étrusques.

⁴ Bien que les hymnes homériques et les hymnes orphiques renferment souvent les mêmes doctrines, il est à observer que cette conformité disparaît, quand il est question de ce dieu champêtre. L'hymne homérique le peint sous des traits rustiques qui ne s'élèvent guère au-dessus de la notion populaire. Pan, aux pieds de bouc, au front orné de cornes, aux cheveux bouclés, fils de Mercure et d'une nymphe, erre au hasard dans les épaisses forêts de Pise, gravissant toutes les montagnes et la cime de tous les rochers : tantôt il se cache dans les buissons, tantôt se joue au bord des fontaines, ou doué d'une vue perçante atteint de ses flèches les animaux des bois. Revenant de la chasse, il renferme les agneaux dans les cavernes et dit sur sa flûte des airs mélodieux. Les Oréades babillardes se rassemblent en chœur, et chantent ses louanges, dont les échos retentissent. Couvert d'une peau de lynx, il danse auprès d'une source limpide, sur une prairie émaillée de fleurs. À l'aspect de ce dieu au poil hérissé, sa nourrice avait pris la fuite. Mais son père, charmé de ses jeux bruyants, le porta dans l'Olympe, et sa vue réjouit les dieux immortels. L'hymne orphique lui prête des attributs bien plus mystérieux. C'est le Jupiter cornu, l'inspiré, le terrible dans sa colère, qui envoie aux humains des spectres effrayants : après s'être reposé dans les grottes obscures, il se repose parmi les étoiles qui brillent au ciel. S'il chante avec les nymphes, c'est l'harmonie du monde. C'est le dieu à mille noms, le puissant, l'univers, le créateur et le régulateur de toutes choses, le dispensateur de la vie. Par lui la terre est sortie

« Le temple de Pan », dit Pausanias, « est en Arcadie. On raconte que ce dieu, le plus puissant de tous, exauce les prières des hommes et punit les méchants avec rigueur. Près de sa statue brûle un feu sacré qui ne s'éteint jamais ; et, à Olympie, son autel s'élève dans l'intérieur du temple de Jupiter¹. » Ce culte, cette opinion de la justice distributive de Pan, sa place auprès du Jupiter Olympien, toutes ces choses ne s'accordent guère avec le rang habituel de ce dieu champêtre. Quelques traditions purement grecques semblent empreintes des mêmes souvenirs étrangers. Pan secourut les Athéniens à Marathon et à Salamine². Il aida les Macédoniens à remporter une victoire contre les barbares. Il vint au secours d'Antigonus Gonatas attaqué par les Gaulois. Enfin, c'était lui dont la voix terrible frappait d'un effroi subit des armées entières, et les mettait en fuite. Comment concilier une telle puissance avec l'idée d'un dieu subalterne presque ridicule, et que ses adorateurs traitaient avec une gaieté voisine du mépris³ ?

Nous laisserons de côté Vulcain, dont le nom seul dirigerait de nouveau nos regards vers l'Égypte⁴, et dans lequel nous pourrions montrer le feu éternel, incréé, principe actif du monde⁵ ; ce feu qui brille dans les astres, qui circule dans toutes les parties de l'univers, qui organise sous mille formes diverses la matière inerte⁶, changé en un dieu dont la démarche boiteuse et les calamités conjugales excitaient dans le ciel un rire inextinguible ; et nous finirons par un dernier exemple, celui des Cabires.

du néant ; par lui l'Océan l'entoure, et l'air et le feu produisent les êtres, les éléments réunis lui obéissent, et la nature multiforme enfante les générations des hommes.

¹ PAUS. Arcad. 37.

² Scholiast. de Soph. Ajax. 707.

³ Voy., pour plus de détails, Creutzer, première éd. all. III, p. 241-282.

⁴ Ἡφαιστος, de Phthas. Le Phthas égyptien était donc le Vulcain grec ; mais quelle différence ! Voy. Wagner, Ideen zu einer allgem. Myth. der alt. Welt, p. 279.

⁵ Vulcain, d'abord précipité dans la mer, où Thétis et Eurynome le reçoivent et le cachent dans leur grotte humide (Iliad. XVIII, 395), ensuite lancé par Jupiter dans l'île de Lemnos, où les Sintiens sauvages (Odyss. V, 285-294) lui accordent l'hospitalité, renferme certainement des allégories indiquant la force génératrice attribuée au feu, à la chaleur, à l'humidité et au soleil. (LYDUS, de Mensib. p. 85.) Vulcain, produit par Junon sans le concours d'un époux, exprime l'air qui engendre et contient le feu. (WAGNER, Ideen, etc. p. 402-403.)

⁶ Les stoïciens étaient revenus à cette idée, ou, pour mieux dire, cette idée servit de fondement au système des stoïciens.

Ces Cabires désignent dans la langue des prêtres les deux grandes forces opposées¹. Ils sont tour à tour la terre et le ciel, l'humide et le sec, le corps et l'âme, la matière inerte et l'intelligence vivifiante. Leur figure originaire est difforme. Ce sont des dieux nains et monstrueux². Sous ces traits, ils furent apportés en Samothrace. On les y appela les grands dieux, les dieux forts et puissants. Ils étaient tantôt hermaphrodites et tantôt chacun d'un sexe différent³. Leur culte consistait en orgies assez semblables à celles de la Cybèle phrygienne. Une musique bruyante excitait leurs adorateurs à des danses sauvages. La mythologie grecque s'en étant emparée, les poètes examinèrent quels attributs pouvaient servir à la transformation nécessaire. Les statues des Cabires étaient placées dans le port à Samothrace. Ils présidaient aux vents. On en fit des dieux favorables aux navigateurs et terribles aux pirates⁴. Ils paraissaient au haut des mâts sous la forme de flammes brillantes pour annoncer la fin des tempêtes⁵. Ils exprimaient l'opposition entre la lumière et les ténèbres. Il fallut que l'un d'eux fût caché sous la terre, tandis que l'autre brillait dans le ciel. Ils étaient sortis de l'œuf cosmogonique⁶ : les deux divinités nouvelles sortirent d'un œuf, fruit des amours de Jupiter et de Lédä ; pour les mieux nationaliser, on en fit des héros protecteurs de Sparte et surveillant les jeux olympiques⁷. On les identifia par Hélène à la famille des Atrides. On leur attribua des aventures guerrières⁸ qui motivèrent leur apothéose⁹. Les dieux leur

¹ Le nombre des Cabires n'était pas fixé, dans les religions sacerdotales ou dans les mystères. Ils variaient suivant le besoin qu'en avaient les prêtres pour exprimer leurs forces cosmogoniques ; mais ces variations n'ont rien de commun avec le point de vue sous lequel nous les envisageons ici.

² Cambyse, au rapport d'Hérodote, ne put contempler sans rire ces divinités disproportionnées et diminutives (III, 37), images d'enfants, avec d'énormes ventres, une large bouche, de gros yeux et de grandes oreilles. On voyait encore du temps de Pausanias des statues pygmées d'airain au nombre de quatre, dont trois étaient nommées Dioscures, ce qui était un autre nom des Cabires. (PAUSAN. Lacon, 14.)

³ VARRO. de Ling. latin.

⁴ NIGID. ap Schol. germ. in imag. gemin.

⁵ DIOD. IV, 43.

⁶ Cet œuf cosmogonique se retrouve dans toutes les religions sacerdotales : la sphère divisée en deux, étant, par une analogie naturelle, dans toutes les religions, le symbole de l'univers.

⁷ PIND. olymp. III, 63-67.

⁸ Leur combat contre Idas et Lyncée. (PAUS. III, 13.)

⁹ Ils furent déifiés quarante ans après le combat rappelé dans la note précédente, et cinquante-cinq ans après l'apothéose d'Hercule. (CLEM. ALEX. Strom. I ; HEYNE ad Apollod, III, 11, 2.)

donnèrent des coursiers ailés¹ ; on les nomma Castor et Pollux, et les hideux Cabires furent les beaux Tyndarides².

Ce travail, ou plutôt cette esquisse, que nous n'avons appliquée qu'à un nombre limité de divinités grecques, offrirait des résultats analogues si nous l'étendions à tous les dieux de la Grèce. Junon, qui, dans la doctrine orphique, était l'air ou l'atmosphère, et chez les Phéniciens la lune, ne conserve, chez les Grecs, que des vestiges très incohérents de ces attributs sacerdotaux. C'est ainsi qu'elle est à la fois la femme et la sœur de Jupiter ; et ce dieu fait allusion à la personnification de l'atmosphère, quand il lui rappelle qu'il l'a suspendue autrefois au milieu des nuages³. Dans les hymnes qui contiennent les doctrines étrangères entrant en Grèce par les mystères, Junon courroucée de ce que son époux a fait sortir Minerve de son cerveau, s'adresse à la Terre, au Ciel et aux Titans, pour produire seule Typhoé aux cent bras et aux cent têtes. La Terre lui répond par un frémissement qui lui annonce l'accomplissement de sa prière, et bientôt la naissance du monstre répand l'effroi parmi les dieux et les hommes⁴. Rien n'est moins grec que toute cette fiction. Aussi n'en apercevons-nous dans Homère aucune trace. Junon, divinité jalouse et vindicative, a des intérêts, des passions, des volontés humaines

¹ STESICHOR. ap. Tertull. in Spectacl. p. 9 et suiv.

² Ce n'est ici ni le lieu ni le moment d'éclaircir, autant qu'il est possible de le faire ou du moins de l'essayer, cette fable des Cabires, qui est singulièrement obscure. En Égypte, ils furent d'abord cinq, à cause des cinq jours intercalaires, nécessaires pour compléter l'année. Sous ce point de vue astronomique, ils avaient trois pères, le Soleil, Hermès et Saturne. (PLUTARCH. de Isid. et Osir.) Dans la transition d'Égypte en Grèce, ils perdirent cette triple origine ; trois demeurèrent des forces occultes, des fils de Jupiter cosmogonique et de Proserpine, principe passif de la fécondité comme de la destruction ; les deux autres prirent leurs noms grecs de Castor et de Pollux, et eurent pour mère Lédà, maîtresse du Jupiter olympien. (CICER. de Nat. Deor. III, 21.) Car en Égypte, leur mère n'était pas Lédà, mais Némésis, l'une des appellations d'Athyr, la nuit primitive. Aussi les amours de Jupiter ont-ils une teinte fantastique qui s'affaiblit dans la fable grecque. Non seulement Jupiter se change en cygne, mais il ordonne à Vénus de le poursuivre sous la forme d'un aigle, et se réfugie dans le sein de Némésis, que le sommeil saisit, et qui offre à son divin amant une conquête aisée. Ensuite Hermès porte l'œuf à Sparte, et Lédà le couve. Les Grecs rejetant tout à fait le personnage cosmogonique de Némésis, firent de Lédà la véritable mère, et les anciens Cabires se fondirent dans la mythologie nationale. Mais l'école ionienne, fidèle aux philosophies sacerdotales, continua de les dire fils du feu éternel, Vulcain, et de la nymphe Cabirie, une des Océanides, ce qui les ramenait à la génération par l'eau et le feu. Quand l'astronomie eut pris place dans la religion grecque, ils furent l'étoile du matin et celle du soir. Il serait possible de voir une allusion à cette idée dans Homère. (Iliad. III, 243. Odys. XI, 302.) Plus tard ils devinrent les gémeaux.

³ Iliade.

⁴ Hymne à Apollon, v. 305-354.

avec des forces surnaturelles : mais rien n'est allégorique dans ces volontés ni cosmogonique dans ces forces.

Le Mars de Thrace, auquel les poètes font des allusions fréquentes¹, et celui de Phénicie, qui a servi de texte à Dupuis² pour son hypothèse astronomique, et à l'Allemand Canne³ pour des subtilités étymologiques non moins ingénieuses et tout aussi admissibles, sont probablement le premier type de l'Arès homérique⁴. Mais quelque indompté, quelque farouche que soit ce dernier, il n'égale ni en emportement ni en déraison l'idole sacerdotale. Ses formes sont plus belles, son culte s'est adouci ; les sacrifices humains qu'à son arrivée on lui offrait à Sparte sont tombés en désuétude⁵ ; et si nous voulions puiser des autorités dans des temps postérieurs à Homère, nous verrions que le fougueux et sanguinaire Mars, avide naguère de sang et de carnage, est appelé le vengeur de l'innocence, le guide des justes, le protecteur des mortels⁶.

Dans le culte d'Adonis, composé non seulement des traditions de diverses contrées, mais se rapportant à différentes divinités⁷, importées en Grèce, à plusieurs reprises, de Syrie, de Phénicie⁸,

¹ *Odyssée*, VII, 361. SOPHOCL. *Antig.* 968-970. EURIP. *Alceste*, 502. CALLIM. *Delos*, 62. *Antipat. Sidon.* XXXIV. In BRUNCK, *Analect.* II, 15. VIRG. *Énéid.* XII, 31. *STAT. Théb.* VII, 34 et suiv.

² *Orig. des cultes*, tom. I, p. 15, 251, 319, etc.

³ CANNE, *Parenté des Allemands et des Grecs*.

⁴ La naissance du Mars thrace ou phénicien diffère essentiellement de celle du même dieu dans Homère, bien que la Thrace soit sa patrie et son séjour habituel. Mais il est fils de Jupiter et de Junon, tandis que les légendes sacerdotales, toujours empreintes de notions mystiques sur la génération, racontent qu'il naquit de Junon seule, qui avait respiré le parfum d'une fleur. (OVID. *Fast.* V, 229). Dans le temps d'Ovide, les traditions des deux polythéismes s'étaient confondues, et les poètes les recueillaient toutes, indifférents qu'ils étaient à la croyance, et ambitieux seulement d'ornements accumulés

⁵ APOLLOD. *Fragm.* p. 396.

⁶ Hymne homérique à Mars.

⁷ *Ogygia me Bacchum vocat,
Osirin Ægyptus putat,
Mystæ Phanacen nominant,
Dionyson Indi existimant,
Romana sacra Liberum,
Arabica gens Adoneum,
Lucaniacus Pantheum.*

AUSONE, *épig.* 30.

⁸ Les Grecs, qui voulaient quelquefois se faire honneur de l'invention des fables les plus visiblement étrangères et les plus contraires à leur esprit, soutenaient aux Phéniciens que le culte d'Adonis était d'origine grecque. La vanité nationale les trompait, comme l'orthodoxie théologique a trompé plus tard le savant évêque d'Avranches, qui voulait qu'Adonis fût Moïse.

d'Égypte, de Chypre, et plus tard d'Alexandrie ; dans le culte d'Adonis disons-nous, mélange de science, de lamentations et d'obscénités, images mystiques de la mort et de la résurrection¹, les Grecs ne virent d'abord que le côté poétique, les amours malheureux de Vénus et d'un bel adolescent ; et lorsque ensuite ils admirent quelques-uns de ses rites étrangers, ils séparèrent la Vénus grecque de la Vénus syrienne, à laquelle les fêtes d'Adonis se rattachèrent exclusivement².

Toute l'histoire de Pasiphaé est empruntée d'un culte astronomique³ ; mais il ne reste dans la fable grecque que la passion impure de Pasiphaé pour un taureau. La fille d'Inachus est Isis ; elle accouche d'Épaphus, qu'a engendré le Taureau céleste, comme Apis naît d'une génisse fécondée par un rayon de la lune : mais en Grèce elle ne conserve de son origine égyptienne que des cornes qui parent sa tête, sans la défigurer.

Les courses indécentes et furieuses d'Isis ou de Cybèle pour leur époux ou leur amant mutilé⁴ ne sont plus en Grèce que la touchante douleur d'une mère qui cherche dans tout l'univers une fille chérie.

¹ Nous avons déjà remarqué, t. I, p. 155, la singulière conformité des mystères d'Adonis et de l'opinion des Iroquois, prenant, comme les Phéniciens, pour symbole de l'immortalité le grain de blé qui meurt et qui revit.

² PAUSAN. (VII, 26) dit que les deux Vénus étaient adorées dans des temples et avec des cérémonies différentes. La tristesse des fêtes d'Adonis, remarque Creutzer, répugnait aux Grecs, dont les pompes religieuses, à très peu d'exceptions près, étaient brillantes et gaies. Le scoliaste de Théocrite (Idyll. V. 21) rapporte, à ce sujet, une tradition qui est précieuse. Hercule, dit-il, ayant vu en Macédoine une foule de peuple qui revenait des fêtes d'Adonis, s'écria plein de courroux : Je ne connais ni un pareil culte, ni un Adonis parmi les dieux. (CREUTZ. éd. all. II, 105.)

³ CREUTZ. édit. allem. IV, 99.

⁴ La fable de Cérès et celle d'Isis sont parfaitement les mêmes. Le motif de la recherche, le déguisement et le silence de la déesse, ses moyens mystérieux de nourrir l'enfant qu'on lui confie, tout est identique ; et, dans la fable grecque, on remarque beaucoup de vestiges de traditions sacerdotales ; par exemple, le breuvage d'eau et de farine que Cérès substitue au vin, comme dans les mystères, la purification par le feu de l'enfant de Métanire, l'indécence des paroles et des gestes de Jambé ou de Baubo, qui fait rire Cérès, et qui ne s'accorde point avec l'élégance des fables véritablement grecques. Il en est de même de la légende de Cybèle et d'Atys. Quand on lit la fable d'Agdistis, qui se confond avec les mystères de Cybèle, on croit parcourir les légendes les plus fantastiques de l'Orient. Agdistis est un être hermaphrodite, né d'un songe de Jupiter, rêvant qu'il possédait Cybèle. Les dieux indignés de cette naissance impure mutilent Agdistis, et des parties qu'ils lui enlèvent naît un amandier. La nymphe Nana, fille d'un fleuve, ayant cueilli quelques fruits de cet arbre et les ayant placés dans son sein, accouche d'Attys, jeune garçon dont la beauté charme toutes les femmes. Agdistis, à qui sa mutilation n'avait laissé qu'un sexe, s'enflamme pour Attys, et dans sa fureur

Jupiter¹ devait à l'Égypte plusieurs des objets de ses amours² ; à la Libye, son égide, l'une de ses maîtresses³ et son frère Neptune ; à la Phénicie, son père, son aïeul, Cérès son épouse, et sa fille Proserpine ; à la Thrace, son fils Mars ; à l'ancien culte indigène des Pélages, Junon, sa femme et sa sœur ; à la Phrygie, son échanson Ganymède ; à la Scythie, son rival Prométhée ; à l'Inde enfin, l'oiseau divin porteur de son tonnerre ; car son aigle est clairement une imitation grecque, et par conséquent embellie et dégagée d'additions bizarres, mais une imitation non méconnaissable de Garoudha, le roi des oiseaux dans l'Inde, au regard perçant, au vol rapide, au plumage doré, assemblage merveilleux de l'homme, de l'aigle et de l'épervier, et monture de Wichnou⁴ ; et toutefois, malgré cette mosaïque sacerdotale, si l'expression nous est permise, le Jupiter d'Homère n'en est pas moins précisément ce que doit être le maître des dieux à cette époque du polythéisme⁵.

Si la Grèce incorpora de la sorte dans sa croyance tant de notions étrangères, qu'elle assujettit à son empire, à plus forte raison dut-elle recevoir de l'étranger beaucoup de pratiques et de rites. Les rites s'introduisent plus facilement encore que les opinions ne se communiquent. De là, tant d'usages dont les Grecs eux-mêmes ne pouvaient rendre raison. De là, par exemple, aux fêtes de Damia et d'Anxesia, ces invectives dont les femmes s'accablaient réciproquement, en imitation des femmes égyptiennes, aux fêtes de Bubastis. De là encore, ces devoirs de continence ou de virginité imposés à certaines prêtresses⁶. Mais, plus indulgente que le poly-

jalouse, lui fait subir le même traitement que celui qu'elle avait éprouvé des dieux. (PAUS. VII, 17 ; STRAB. X, 3, XII, 2.) Rien assurément de moins grec que tout cela.

¹ Dans les fragments d'Orphée (CLÉM. ALEX. Strom. V), Jupiter est appelé Métropator, en mémoire de sa qualité hermaphrodite ou de la double force créatrice : mais les Grecs se hâtèrent de repousser une notion si peu conforme avec leurs idées. Elle ne reparait, si nos souvenirs ne nous trompent pas, dans aucun des poètes vraiment grecs, quelque familiarisés qu'ils fussent avec les cosmogonies sacerdotales.

² Entre autres, Latone et Sémélé.

³ Io, fille d'Inachus.

⁴ CREUTZ. trad. franc. I, 195.

⁵ Si tant d'éléments divers concouraient quelquefois à la composition d'une seule divinité grecque, il arrivait aussi qu'une seule divinité étrangère fournissait à la Grèce des matériaux pour plusieurs divinités. Ainsi, la Tithrambo égyptienne est tantôt Diane, et tantôt Cérès Érynnis, violée par Neptune sous la forme d'un cheval, et mère d'une divinité mystérieuse dont le nom ne pouvait être révélé.

⁶ Les prêtresses d'Hercule, de Minerve ou de Diane, étaient, pour la plupart, obligées à une continence plus ou moins longue. (PAUSAN. Corinth. Col. Rhodig. XXXIX, 22.)

théisme sacerdotal, la religion grecque compatissait d'ordinaire aux faiblesses de la nature, ou cherchait à les prévenir. Parmi ces prêtresses, les unes n'exerçaient leurs fonctions que jusqu'à l'époque où elles étaient nubiles : les autres ne prononçaient des vœux aussi sévères que lorsque l'âge les rendait incapables d'y manquer¹. De là enfin, ces théoxénies, usitées dans plusieurs villes de la Grèce, à Athènes, à Delphes² et dans l'Achaïe³, commémorations solennelles de l'admission des dieux étrangers. Mais le peuple grec, en pratiquant ces rites, ne s'informe point de leur sens. Il se plaît dans une accumulation de cérémonies bruyantes, de danses et de pompes, qu'il anime de son esprit et de sa gaieté. Ses opinions n'en restent pas moins intactes. Les pratiques empruntées du dehors ne sont pour lui que des spectacles où il est acteur et témoin, des occasions de fête, des moyens de réunion.

¹ PLUTARCH. in Numâ. PAUS. Bœot. XXVI. Achaïc. XIX, 25-26. SPANHEIM, ad Callim. 110.

² ATHÉNÉE, IX, 13. Voy. les notes de Casaubon et de Schweighauser, note 13.

³ PAUSAN. Achaïc. 27.

CHAPITRE VI.

Éléments véritables du polythéisme grec.

Si nos lecteurs résument actuellement ce qu'ils viennent de lire, ils reconnaîtront la vérité que nous nous sommes efforcés d'établir. La religion grecque n'a dans son esprit, ou dans sa tendance, rien qui la rapproche de la tendance ou de l'esprit des religions soumises aux prêtres.

Son premier élément est le fétichisme : mais les colonies qui apportent la civilisation réunissent les fétiches et les changent en dieux nationaux¹.

À cette première modification du fétichisme se joint une circonstance qui complète la transition de cette croyance au polythéisme. Ce sont les apothéoses de plusieurs chefs des colonies étrangères².

¹ Cette transformation ne s'opéra pas subitement, mais en différents temps et suivant les circonstances. Les individus conservèrent quelquefois des objets d'adoration privée, qui n'étaient pas ceux de la peuplade dont ils faisaient partie. Hérodote nous en rapporte un exemple ; et bien qu'il place en Sicile le lieu de la scène, et que l'événement lui-même n'ait point de certitude historique, il est précieux comme la preuve d'un fait qui constate les vestiges d'une religion individuelle, après l'adoption d'un culte public. « Une guerre civile », dit-il, « s'étant élevée à Géla, le parti vaincu se réfugia dans le voisinage. L'un des fugitifs, *plein de confiance dans ses dieux particuliers*, hasarda de ramener, sous leur protection, ses compagnons d'exil dans leur patrie. »

² Il ne faut pas confondre ces apothéoses, qui sont particulières à la religion grecque, avec les incarnations que nous rencontrerons fréquemment dans les religions sacerdotales : ce sont deux choses directement opposées.

Dans l'apothéose, on suppose que les hommes peuvent s'élever au rang des dieux par leurs exploits et par leurs bienfaits. Dans les incarnations, ce sont les dieux qui prennent la forme humaine, dans un but particulier, soit pour créer cet univers matériel, soit pour ramener ses habitants à la connaissance de la vérité qu'ils ont oubliée, soit enfin pour les racheter des condamnations auxquelles leurs péchés les exposent. Leur mission remplie, ces dieux remontent dans leurs demeures célestes. Ce ne sont jamais de simples mortels qui deviennent des dieux ; ce sont des dieux qui se font à leur choix hommes ou animaux.

Le principe de l'incarnation est dans l'intérêt du sacerdoce : celui de l'apothéose lui est contraire. Il est bon pour les prêtres qu'on admette que des dieux s'incarnent pour descendre du ciel. Les prêtres peuvent à volonté provoquer ces descentes merveilleuses. Il leur serait importun que les hommes pussent monter aux cieux. Ils y pourraient monter par leur propre mérite.

Cette remarque nous a semblé nécessaire, parce que des écrivains modernes, trompés par quelques expressions de Diodore, ont attribué aux colonies égyptiennes l'introduction de l'apothéose en Grèce. Mais Diodore, partisan du système d'Évhémère, voyait dans tous les dieux, à quelque religion qu'ils appartenissent,

Rien de plus naturel que ces apothéoses. Des hommes qui arrivaient chez des sauvages, avec quelque connaissance des arts indispensables, et qui, n'étant pas les plus forts, ne pouvaient être que les bienfaiteurs de ceux qu'ils instruisaient, devaient leur paraître des dieux. Les malheureux habitants de l'Amérique témoignèrent le même penchant à diviniser les Espagnols, qu'ils voyaient dirigeant leurs vaisseaux ou montés sur des coursiers ; et ces conquérants impitoyables ne les tirèrent de leurs erreurs qu'à force de cruautés et de crimes.

Par les apothéoses, un certain nombre de divinités revêt la figure humaine. Graduellement toutes les autres suivent cet exemple. Les

des hommes déifiés. Il est au contraire incontestable que les Égyptiens n'ont jamais élevé aucun de leurs rois au rang des dieux. Sésostri même n'a pas eu ce privilège. Si dans la mort d'Osiris se trouvait contenue, comme la chose est possible, quelque réminiscence d'un événement historique, correspondant aux guerres des peuples pasteurs, l'esprit sacerdotal avait effacé jusqu'aux moindres traces de cet événement ; tandis que l'esprit grec conservait avec soin, dans ses apothéoses, le souvenir embelli de la carrière mortelle que les héros avaient parcourue. La mort d'Hercule se rattache à ses amours et aux fureurs jalouses de Déjanire ; celle d'Osiris n'est qu'un emblème des révolutions du soleil.

Leibnitz, commettant, relativement aux Perses, la même erreur que Diodore au sujet des Égyptiens, a voulu, sur la foi d'une étymologie, voir, dans le mythe d'Arimane, l'apothéose d'un chef d'une tribu nomade. Mosheim (Annot. ad. Cudworth. p. 238.) a prétendu aussi que Mithras n'était qu'un chasseur déifié, parce que, sur les monuments qui nous sont parvenus, il est représenté tuant un taureau et suivi d'un chien. Ce sont là des interprétations que rien n'autorise. Les Perses n'ont jamais placé parmi les dieux leurs grands hommes : mais des écrivains systématiques ont cherché des grands hommes dans tous les dieux de l'antiquité.

La distinction que Julien établit entre les fables relatives à Hercule, et celles que les prêtres racontaient sur la naissance et les exploits de Bacchus, est assez propre à faire ressortir la différence qui sépare les apothéoses du polythéisme indépendant des prêtres, et les incarnations du polythéisme sacerdotal. « Hercule », dit-il, « bien que, dès son enfance, il eût éclaté en lui une force divine et surnaturelle, est pourtant toujours resté dans les limites de la nature mortelle. Mais dans ce que la mythologie nous dit de Bacchus, il n'est plus question d'un homme devenu dieu, mais d'une essence divine, émanée de l'Être suprême, et se manifestant dans le monde pour le perfectionnement du genre humain. Sémélé, qui est appelée la mère de cette divinité, n'était qu'une de ses prêtresses. Ayant annoncé son apparition, et l'ayant provoquée trop tôt dans son impatience, elle fut consumée par les flammes dont le dieu était entouré. » Tout ceci a une analogie remarquable avec la mythologie indienne, tandis que tout ce qui se rapporte à Hercule est entièrement conforme à la mythologie grecque. Il est à observer que, dans l'édition de Spanheim, ce passage de Julien est défiguré. On croirait qu'il veut montrer qu'il n'y a nulle différence entre la naissance d'Hercule et celle de Bacchus. Toute la suite des idées prouve le contraire. Une légère correction dans le texte, et l'addition d'un point d'interrogation, rétablissent le sens.

rochers, les pierres, les arbres, les montagnes, cessent d'être adorés sous leur forme naturelle, et l'on suppose des événements pour expliquer leur métamorphose¹.

Les colonies, dans leur patrie ancienne, avaient vu les prêtres déifier les grands phénomènes de la nature. Le souvenir de ces déifications se confond avec les apothéoses. Il en résulte des dieux dont le caractère est double, et les attributs mélangés ; mais la partie de ce caractère et de ces attributs qui appartient aux prêtres disparaît par degrés, et l'époque de cette disparition peut être fixée. C'est la substitution du culte de Jupiter à celui de Saturne. Jupiter est le centre de la mythologie populaire². Tout ce qui est antérieur à son règne est sombre, mystérieux, incohérent. Les conceptions informes des sauvages luttent contre les traditions bizarres des étrangers. Tout ce qui suit l'avènement de Jupiter est élégant, régulier, applicable aux besoins d'un peuple qui s'avance vers la civilisation. De nouveaux dieux succèdent aux anciens. Ces dieux nouveaux ont une existence plus individuelle, et plus conforme à celle des hommes. Jupiter et Neptune remplacent Uranus et l'Océan. Dans Vénus, divinité séduisante, et passionnée comme les mortels, est personnifiée la force génératrice, éparse auparavant entre la Nuit, la Discorde, la Mer, personnages obscurs, sans action directe sur la vie humaine³.

Les mêmes colonies avaient apporté des cérémonies, et des rites dont elles avaient oublié le sens. Des vestiges de ces rites se conservent sans explication de leurs motifs⁴. L'imagination des Grecs en

¹ DULAURE, Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie.

² *Novus fabularum ordo, et, nisi fallor, à cæteris diversus, Hellenica stirpi propius versatur, circâ genus Japeti.* (HEYNE, de Theog. Hesiodi.)

³ La fable de Vénus sortant de l'onde, après que Saturne eut jeté dans la mer les parties qu'il avait enlevées à Uranus (Théog. 190), reposait sur l'hypothèse cosmogonique qui faisait de l'humide le principe de tout. Les Grecs la repoussèrent, puisqu'ils donnèrent à Vénus Jupiter pour père (Iliad. V, 370) ; mais ils conservèrent, comme gracieuse et poétique, l'image de Vénus portée sur les vagues, et se montrant sans voile à l'univers enchanté.

⁴ Le sacrifice d'un taureau à Athènes, les cérémonies qui le suivent, et le jugement du prêtre sacrificateur, jugement dans lequel toutes les parties se renvoient l'accusation jusqu'à ce qu'elle porte sur le glaive instrument du meurtre (PAUSAN. I, 28. PORPHYR. de Abst. II), sont des indices manifestes d'un culte antérieur ou étranger, dont les Athéniens ne pratiquaient plus que quelques rites. Aux fêtes de Cérès, chez les Phénéates, en Arcadie, un prêtre, revêtu du masque de la déesse, frappait les assistants à coups de baguette. (PAUSAN. VIII, 5.) Ce rite signifiait allégoriquement, dit Creutzer, que la déesse frappait sur la partie matérielle, sur l'enveloppe mortelle de l'homme, pour dégager l'âme du corps. Nous ne rejetons point cette explication. Tous les usages religieux avaient divers sens, et celui-ci est tout à fait conforme aux doctrines sacerdotales enseignées dans les mystères. Mais

invente. Des pratiques sacerdotales, devenues énigmatiques, donnent lieu à des fables ; et quelquefois, lorsque la pratique tombe en désuétude, la fable lui survit, mais ne sert pas même à la rappeler¹.

Une fois entrés dans cette carrière, les Grecs ne s'arrêtent plus. Partout on voit éclore des traditions ingénieuses et variées. Les unes doivent leur naissance à la signification d'un nom propre ; les autres à quelque ressemblance éloignée entre deux objets qui n'ont nul rapport ; d'autres à quelque singularité physique, ou à quelque effet du hasard. Le fleuve qui coule près de Mantinée se nomme Ophis : c'est qu'un serpent a servi de guide aux habitants de cette ville qui cherchaient une patrie². Le myrte de Trézène a ses feuilles percées : c'est que, dévorée d'un funeste amour, Phèdre en a percé les feuilles avec une aiguille d'or, dans la distraction de son désespoir³. Le rocher près du mont Sipyle ressemble de loin à une femme penchée vers la terre : c'est Niobé courbée sous le poids de sa douleur⁴. Un olivier se fait remarquer dans l'Argolide par sa forme tortueuse : Hercule l'a plié de la sorte, pour fixer les bornes du pays des Asiniens⁵. Quelquefois les traditions expriment le patriotique désir de nationaliser les découvertes dont les étrangers réclamaient l'honneur. Ainsi ce n'est plus l'Égyptien Cécrops, mais l'Athénien Buzygès qui est l'inventeur de la charrue⁶.

Chacune de ces traditions sert à rendre la religion grecque plus indigène. Elles établissent de nouveaux liens entre les dieux et ceux qui les adorent, entre le sol et ceux qui l'habitent. À la mort d'un héros, les arbres, les fleuves, le ciel et la terre s'affligent, comme ses compatriotes.

Ces traditions éparses se concentrent et se circonscrivent, dans un espace de temps que détermine une chronologie idéale⁷. Cet

le sens occulte était inconnu au vulgaire des Phénéates, qui ne voyaient dans la pompe religieuse qu'un héritage des temps passés.

¹ Ainsi l'histoire d'Ochnus (le cordier, dont une ânesse ronge la corde), symbole, dans l'enfer des Grecs, du malheur attaché à un effort inutile, était empruntée, suivant Diodore (I, 36), d'une cérémonie égyptienne qui avait un tout autre sens.

² PAUSAN. Arcad. 8.

³ PAUSAN. Attic. 21.

⁴ PAUSAN. Corinth. 28.

⁵ PAUSAN. Attic. 22.

⁶ HESYCH. in voce Βουζύγης.

⁷ Les âges héroïques de la Grèce sont renfermés dans cinq générations, en y comprenant les héros qui combattaient au siège de Troie, époque à laquelle commencent déjà les temps historiques. La première de ces générations est celle de Persée et de Pélops ; la seconde, celle d'Amphitryon, père d'Hercule ; la troisième, celle d'Hercule, contemporain de Nélée, père d'OEnée et de Nestor ; la quatrième,

espace est manifestement trop resserré pour contenir les évènements qui s'y trouvent entassés et confondus. L'enfance des nations, n'étant marquée que par des souvenirs rares et obscurs, se resserre pour ainsi dire, quand les âges qui suivent la contemplant à distance, et paraît alors bien plus courte qu'elle ne l'est en réalité.

celle des Argonautes, de Tydée fils d'OEnée, et des guerriers qui assiégèrent Thèbes. Car un fils de Jason, qui commerçait avec les Grecs, campait sous les murs de Troie. (Iliad. VII, 467-469.) Enfin, la cinquième génération est celle d'Achille et d'Agamemnon. Homère place la fondation de Troie cinq générations avant Priam. Il crée ainsi cinq générations troyennes, pour correspondre aux cinq générations grecques. Cent cinquante années n'ont pu suffire pour conduire les Grecs d'une situation demi-sauvage à celle que décrit Homère. Nous voyons dans les poèmes qui portent son nom de fortes inégalités de fortune et de pouvoir, des princes revêtus d'une autorité reconnue et presque toujours respectée, et une population beaucoup plus considérable que l'état sauvage ne saurait l'admettre. La vie purement pastorale était déjà si étrangère à l'auteur de l'Odyssée, qu'il ne l'attribue qu'à la race fabuleuse des Cyclopes. (FRED. SCHLEGEL, Hist. de la poésie grecque.) Hercule, parcourant la Grèce, rencontrait à chaque pas des brigands ou des monstres. Thésée, se rendant de Trézène à Athènes, était assailli de mille périls. Télémaque, dans son voyage de Pylos à Sparte, n'est, au contraire, menacé d'aucun danger. Pisistrate et lui partent dans un char tiré par deux chevaux, sans suite et sans escorte, portant avec eux des provisions pour un jour. Ils arrivent le soir à Phères, où Dioclès, un des grands du pays, leur donne l'hospitalité : le lendemain ils atteignent Sparte ; et leur retour est aussi paisible que leur voyage.

CHAPITRE VII.

Résultat.

Tels sont les éléments nombreux et diversifiés du polythéisme grec. C'est un mélange de quelques restes d'un culte grossier avec les souvenirs du passé, les réminiscences des pays lointains, les récits des voyageurs. C'est l'histoire des migrations et de l'établissement de chaque peuplade, du défrichement de chaque contrée, de la fondation de chaque ville, des exploits des chefs, des rivalités et des malheurs de leurs dynasties. C'est de la science déguisée en fables, des préceptes mis en action, des subtilités métaphysiques personnifiées et méconnaissables. Dans une religion vivante, ces choses se confondent. L'imagination et la croyance ne distinguent pas comme le raisonnement et la réflexion. La classification est une espèce d'anatomie qui ne s'exerce que sur les morts.

De tous ces éléments hétérogènes résulte pourtant un tout uniforme, qu'un même esprit semble animer.

Si, comme nous en convenons, la religion grecque fut plus qu'aucune autre enrichie par des emprunts, jamais ces emprunts n'altèrent son génie constitutif. Les coutumes et les opinions que les Grecs reçurent à diverses époques et de diverses nations, par la succession des temps et la communication des peuples, n'y pénétrèrent que partiellement, isolément, les unes dans un lieu, d'autres dans un autre, sans y recomposer l'ensemble qu'elles avaient formé sous la main des prêtres, et sans dominer jamais sur la masse des opinions grecques¹. Les changements que ces dernières subirent

¹ Nous ne saurions trop répéter que cette vérité a été sentie par ceux mêmes qui avaient le plus d'intérêt à la nier, puisqu'ils voulaient prêter à la religion grecque un sens symbolique et profond. « Malgré toutes les influences que l'esprit grec reçut de l'étranger », dit M. Creutzer, « il conserva dans la religion son caractère propre. De même que les prêtres de Dodone ne purent rendre la religion égyptienne, les autres éléments ne purent effacer l'empreinte nationale... Tout ce que les Grecs touchaient prenait un nouvel être ; et l'ancien symbole, pénétré par les fables, les arts et la poésie de ce peuple, ne se reconnaissait plus lui-même. » (Édit. allem. I, 370, 280-381.)

Un autre écrivain, Stutzmann, distingue entre le monde et l'histoire de l'Orient, et le monde et l'histoire du polythéisme classique. C'est, sans qu'il s'en doute, la division entre les peuples dépendants des prêtres et les peuples libres de ce joug. Nous ne tirerons pourtant pas de ce fait, comme Hermann dans ses *Lettres sur Homère* (p. 64-68 et 141), la conséquence qu'on peut se faire une idée de la mythologie grecque sans sortir de Grèce. Nous pensons, au contraire, que pour n'être pas arrêté sans cesse par des contradictions ou des allusions qui seraient inexplic-

furent toujours l'effet des progrès des lumières et du développement naturel de la pensée. Ce peuple, privilégié de la nature et du sort, soumis, par sa force intérieure, à son esprit national les matériaux multiformes dont il composa sa religion. Son climat superbe, le bonheur presque unique qu'il éprouva d'être civilisé par des étrangers, sans être asservi par eux ; une réunion de circonstances qui ne s'est plus reproduite dans l'histoire, lui permirent de ne jamais s'écarter de la marche naturelle des idées religieuses. La religion eut, à chaque époque, le caractère que l'époque devait lui imprimer. Les traditions, les cérémonies, les vérités, les erreurs, arrivées du dehors, se plièrent toujours à ce caractère. Les Grecs ne reçurent ces matériaux discordants que sous la condition qu'ils les façonneraient à leur gré¹. En puisant dans le fétichisme de leurs ancêtres quelques traits fondamentaux de leurs dieux, ils ennoblirent leurs penchants et embellirent leurs formes. Ils n'acceptèrent de l'Orient que des dénominations et des rites. En consacrant les souvenirs de leur ancienne et confuse histoire, ils empreignirent ces vestiges de siècles barbares d'un coloris plus doux et plus brillant. En plaçant dans l'Olympe quelques-uns des hommes qui les avaient policés, ils les revêtirent tellement d'attributs célestes, que leur origine terrestre fut couverte d'un voile.

Nous aurons même à remarquer plus d'une fois que, lorsque les Grecs adoptaient de quelque peuple des fables, dont une partie n'était pas analogue à l'ensemble de leurs idées, ils rejetaient cette partie de ces fables ; et que si, dans la suite, les progrès de la pensée les en rapprochaient, ils reprenaient ce qu'ils avaient rejeté², tant leur

cables, il faut étudier l'Orient, mais en ayant toujours présentes à l'esprit les modifications que la Grèce fit subir à ce qu'elle y puisa ou à ce qu'elle en reçut.

¹ Il est si vrai que la religion d'Homère est toute différente de la religion symbolique, que Creutzer est obligé de supposer que c'est volontairement qu'Homère a passé sous silence la signification symbolique des fables qu'il raconte, et que, bien que les rites se soient conservés, le sens a disparu. La poésie homérique, dit-il, a fait méconnaître la profondeur du symbole. Homère connaissait les secrets du sacerdoce : mais, comme poète, il attribue aux êtres symboliques, dans les fables populaires, des actions humaines. Il présente le ciel et l'armée céleste sous les couleurs sous lesquelles le peuple, les rois, les guerriers et le vulgaire étaient accoutumés à les concevoir. Homère, comme poète national, et pour ainsi dire dans sa mission publique, dut se renfermer dans le cercle des connaissances que possédaient les Grecs, auxquels ses poésies étaient destinées. Voss (*Anti-Symbol.*, p. 31, 65 et suiv.) réfute avec beaucoup de force et de raison cette opinion que rien n'autorise, et que dément, au contraire, tout ce que nous savons des auteurs divers et de diverses époques, dont les chants combinés composent les épopées homériques.

² Ainsi le dieu Pan, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui, ayant perdu en Grèce, déjà du temps d'Hérodote, ses significations symboliques, était, suivant ce

esprit national exerçait sur toutes les opinions dont ils s'emparaient une souveraineté despotique !

Heureuse et salutaire souveraineté, sans laquelle l'espèce humaine, immobile et pétrifiée, serait partout aujourd'hui ce qu'elle fut jadis en Égypte !

Au lieu de se développer et de s'épurer, le sentiment religieux, s'agitant sous des entraves contre nature, serait devenu désordonné, faute de progression ; délirant, faute de liberté. Cette vérité se manifesterait dans toute son évidence, quand nous suivrions pas à pas les perfectionnements du polythéisme grec, embellissant les formes de ses dieux, améliorant leur caractère, introduisant la morale dans la religion, et repoussant de la croyance tout ce qui ne s'accorde plus avec les notions nouvelles d'ordre, d'humanité, de justice, dont elle a reçu la profonde empreinte.

Le polythéisme sacerdotal, au contraire, conserve à ses idoles toutes leurs difformités et tous leurs vices. Le sentiment, blessé par cette disproportion qui l'opprime, n'éprouve que de la terreur là où il aurait besoin de placer de la confiance. Il ressemble à ce géant de la fable, immortel, mais captif, et qui, écrasé sous un poids énorme, ne se meut que par convulsion. Tantôt il s'abîme dans une tristesse amère¹ ; tantôt il se livre à des joies insensées¹. Mais alors c'est une

père de l'histoire, un fils adultérin de Pénélope et de Mercure, redevint, par l'introduction de la philosophie des barbares dans les systèmes grecs, un fils de la Terre et du Ciel, c'est-à-dire reprit un sens cosmogonique. (Schol. THEOCR. I, 123.) Ainsi, encore, les Grecs écartèrent de leur premier enfer les juges des morts, notion égyptienne, parce que la morale ne pénétra que plus tard dans la religion (voy. *Odyss.* liv. XI, et nos recherches sur le polythéisme homérique) : mais quand elle y eut pénétré, les juges et les jugements se réintroduisirent dans l'empire des morts. (Voy. PINDARE et les autres poètes.)

¹ Une égale mélancolie régnait chez les Thraces farouches (POMPON. MELA, II, 2 ; SOLIN. XV ; HÉRODOT. V, 4), et chez les Égyptiens civilisés. Les uns et les autres professaient la même doctrine sur la brièveté de la vie et sur le malheur de l'existence. (CREUTZ. *Symbol.*, éd. allem. III, 176.) Les Gaulois, les Germains et presque toutes les tribus du Nord s'enveloppaient, dans leurs assemblées religieuses, des ténèbres de la nuit. (CES. de B. G. VI, 18 ; TACIT. *Annal.* I, 65 ; *Hist.* IV, 14 ; *Antiq. Suevo-Gothic.* cap. IV, p. 24.) Les savants modernes qui ont recherché la raison de cet usage déclarent n'avoir rien trouvé dans la religion de ces peuples qui pût le motiver. (PELLOUT. *Hist. des Celtes*, VIII, 143.) Un rapprochement plus exact de leurs opinions avec leurs rites aurait résolu ce problème. Les Marseillais, imbus de la doctrine des druides, se réjouissaient aux funérailles, et les naissances leur coûtaient des larmes. (VAL. MAX. II, 6.) Le Bhagat-Gita exhorte les Indiens à ne considérer la terre que comme un séjour de misère et d'affliction. (voy. SCHLEGEL, *Weisheit der Indier.*) L'influence du sacerdoce peut seule expliquer la disposition découragée, sombre et apathique des habitants de l'Égypte, dans le plus beau climat, sous le ciel le plus serein, sur la terre la plus fertile.

sorte d'ivresse, plus effrayante encore que la mélancolie dont il croit s'affranchir. On dirait que chez les nations sacerdotales, l'homme, fatigué d'être en proie à une douleur constante, abjurait sa raison pour se délivrer de la souffrance qui le poursuivait. Mais le fruit de ses efforts n'était pas un état heureux ou calme. Ses cris d'une gaieté tumultueuse et forcée dégénéraient en lamentations ; ses danses frénétiques étaient mêlées de mutilations, de combats², de commémorations funèbres, et la débauche même était imprégnée de douleur. C'était dans la pompe funéraire d'Adonis à Byblos que les femmes syriennes offraient à ce dieu le sacrifice de leur chasteté³. Les peuples soumis aux prêtres passaient de l'abattement à la licence, et des orgies au désespoir. Par un effet singulier de l'esprit symbolique, les idées sensuelles se combinaient avec les idées lugubres⁴. On honorait les dieux qui président à la mort par des rites obscènes ; on honorait ceux qui président à la vie par des rites cruels. On plantait le phallus sur les sépulcres⁵, et l'on arrosait de sang ce même phallus.

On peut difficilement aujourd'hui concevoir dans toute son étendue le mal qu'a fait à l'homme le sacerdoce de l'antiquité. À cette époque, les notions religieuses se ressentaient de l'impulsion pétulante et irréfléchie contemporaine de l'enfance du genre humain. L'excès de la civilisation condamne de nos jours les générations à une fatigue prématurée. Les siècles écoulés pèsent sur nous ; l'expérience nous saisit dès le berceau, et notre jeunesse porte l'empreinte de la caducité des temps. Mais nous possédons au moins en échange, et pour dédommagement, la science et les lumières. Chez les peuples naissants, l'homme était enivré de la plénitude de ses forces et des jouissances de sa vie nouvelle. Toute la nature semblait lui parler, tandis qu'envers nous elle est muette. La religion avait ses

¹ Le sacerdoce du Moyen-âge a marché à cet égard sur les traces de celui de l'antiquité. À côté des auto-da-fé, des massacres, des abstinences et des austérités, la fête des fous, et les représentations théâtrales, connues sous le nom de mystères, rappelaient jadis au sein du christianisme les orgies païennes. Le carnaval est encore un vestige à demi effacé de ces solennités scandaleuses. Aussi s'est-il conservé spécialement dans les pays étrangers à la réforme.

² Dans le temple d'Hiérapolis, les prêtres des deux divinités que Lucien nomme Jupiter et Junon, se battaient, et leurs combats étaient un symbole de l'opposition du principe actif et passif, du jour et de la nuit, de l'humide et du sec, etc.

³ LUCIAN. de Dea Syr.

⁴ Ovide remarque (de Art. am. I, 77) la réunion du libertinage à la tristesse dans les fêtes d'Isis, transportées à Rome. (Voy. JUVEN. Sat. VI ; SCHMIDT, de Sacerd. et Sacrif. Ægypt. p. 64.) Properce désigne les mystères isiaques comme des solennités lugubres. (II, 24.)

⁵ CREUTZ. éd. all. II, 81.

joies enfantines qu'elle a perdues. Elle n'avait pas revêtu la robe virile. Tuteurs impitoyables des nations qu'ils dominaient, les prêtres les ont privées de ces joies sans leur donner les lumières. Ils les ont voulues dociles à la fois comme des enfants, et tristes comme des hommes.

Le polythéisme grec est le seul qui, dans sa partie publique, car on a vu que nous ne parlons point ici des mystères, se soit garanti du double excès de la tristesse et de la licence¹. Dans la plupart des villes grecques, les rites nocturnes étaient défendus². Les jeux olympiques, pythiens et isthmiques, occupaient dans le culte national la place que remplissaient, en Égypte, les fêtes de Saïs, de Hiéropolis, de Memphis ou de Bubaste. Mais ici les yeux étaient souillés d'objets révoltants, les oreilles frappées de clameurs discordantes : et l'homme semblait, pour adorer les dieux, descendre du rang où l'a placé la nature ; tandis qu'en Grèce, des jeux élégants, des concerts harmonieux, la noble lutte des talents rivaux, la noble alliance de tous les arts, l'élevaient pour ainsi dire au-dessus de la terre, et favorisaient à la fois, par une influence également heureuse, la beauté des formes et la sublimité des pensées.

Il est donc heureux, cent fois heureux pour la race humaine que les Grecs³ aient suivi la marche que la nature leur avait tracée. Ils ont seuls conservé cette liberté de l'intelligence, qui permet à l'âme ses élans les plus sublimes, à l'esprit ses plus nobles développements. La victoire qu'ils ont remportée sur les corporations sacerdotales qui opprimaient le reste de la terre a été le signal des hautes destinées

¹ Voy. sur la gaité inhérente aux fêtes grecques, HÉSIOD. *Op. et Dies*, 735. HESYCHIUS et SUIDAS in οὐδεν ἱερῶν. SPANH. ad Callim. *Del.* 324 ; MEURS. *Græc. feriat*. Un écrivain, qui, né en Afrique, et nourri dans les mœurs grecques, pouvait juger en connaissance de cause, remarque que les divinités égyptiennes étaient adorées par des lamentations, et les grecques par des danses. (APULÉE.)

² CICER. de *Leg.* II.

³ En mettant le peuple grec tout à fait à part, et en le distinguant de tous les autres peuples de l'antiquité, nous ne décidons rien sur son origine. Nous sommes convaincus, au contraire, qu'elle lui fut commune avec tous les autres. Nous en trouvons des preuves dans une foule de ses traditions et dans un grand nombre de ses usages, qui, contrastant avec ses habitudes journalières, avaient néanmoins conservé sur lui une sorte d'empire, et tantôt se mêlaient à ses institutions, malgré leur incompatibilité manifeste, tantôt se reproduisaient partiellement, lorsque des circonstances extraordinaires ou effrayantes le reportaient vers les souvenirs d'une obscure antiquité. Mais nous n'avons point à rechercher l'origine des Grecs. Cette investigation, qui exigerait des volumes et n'aboutirait qu'à des vraisemblances, ne nous regarde point. La seule vérité qui nous importe, c'est que depuis l'époque où l'histoire nous fait connaître un peu distinctement les habitants de la Grèce, ils aient été séparés du reste des nations par des différences essentielles et fondamentales.

réservées à l'homme par l'être bienfaisant qui l'a créé. Nous devons aux Grecs la vie de la pensée et la force morale. Ils nous ont transmis l'héritage de ces biens précieux¹. Gardons avec soin ce dépôt

¹ Entourés que nous sommes d'argumentateurs sans bonne foi, qui trafiquent de leur conscience comme de leur plume, et qui, prêts à nous reprocher ce qu'ils nommeraient du fanatisme, si le délire de l'athéisme ressaisissait la France, le seraient également aujourd'hui à nous accuser d'impiété, parce qu'une faction puissante ne reconnaît de religion que dans la soumission servile et les hommages rendus à son ambitieuse hypocrisie ; nous sentons le besoin de nous appuyer des autorités les plus irréfutables, et les moins suspectes d'opinions irréligieuses, pour démontrer qu'avant nous, dans des travaux différents des nôtres, et par des routes très opposées, tout ce qui, en Europe, a quelque connaissance de l'histoire, quelque valeur morale, quelque élévation dans l'esprit, quelque amour de la dignité humaine, a prononcé d'une voix unanime le jugement que nous exprimons ici. Laissons donc parler un écrivain célèbre, dont on ne peut noircir les intentions ni contester le mérite. « L'absence d'un sacerdoce tel que celui de l'Égypte et de l'Orient a eu pour la Grèce des conséquences très importantes », dit M. Heeren, l'un des savants les plus recommandables de l'Allemagne, occupant une place éminente dans le premier établissement littéraire de cette contrée, et, à ce titre, plutôt désireux de plaire au pouvoir que de l'attaquer. « Aucune classe ne s'étant arrogé le monopole des sciences, et la direction des facultés intellectuelles, ces biens précieux, les plus inestimables des biens, demeurèrent, en Grèce, la propriété commune. La religion n'imposa aucune entrave aux efforts libres et infatigables de l'esprit investigateur. La science, en se séparant des dogmes religieux, prit un caractère de progression et d'indépendance, qui se transmit des Grecs aux peuples de l'Occident, dont ils devinrent les instituteurs. Leurs nombreuses colonies répandirent partout la lumière, et l'on rencontre, dans tous les pays où pénétrèrent ces colonies » (elles furent au nombre de quatre cents), « une tendance au perfectionnement, une élégance, une élévation morale qu'on ne saurait attribuer qu'à leur influence. Rome leur dut sa civilisation. Les hordes qui morcelèrent l'empire durent la leur aux Romains. La supériorité de l'Europe sur les autres parties du globe, la supériorité des modernes sur les Barbares qui sont leurs aïeux, ont eu en grande partie pour première cause l'absence du pouvoir sacerdotal chez les Grecs. » (HEEREN, Idées, III, première sect., des Grecs.)

Nous ajouterons que dans la pensée de M. Heeren, comme dans la nôtre, l'absence du pouvoir sacerdotal n'implique point l'absence de tout sacerdoce. Nous sommes loin de nous opposer à ce que des hommes, plus intimement pénétrés, occupés plus habituellement des vérités que le sentiment religieux révèle, se chargent spécialement de répandre ces vérités et de les rendre claires et fécondes. C'est le monopole qui nous paraît un fléau. Nous reconnaissons surtout dans le christianisme, qui ne consiste pas seulement en rites extérieurs, mais qui a sur les religions de l'antiquité cet avantage, qu'il établit entre Dieu et l'homme des rapports de morale aussi bien que de culte, l'utilité d'un ministère d'amour et de paix. Si nous voulions prouver cette utilité par des exemples, nous les prendrions indistinctement, et dans la communion qui est la nôtre, et dans les autres communions chrétiennes. Si nous admirons dans nos pasteurs leur vie si pure, leur zèle si fervent, leur courage si calme, nous révérons aussi les vertus des Fénélon et des Vincent-de-Paule. Nous rendons justice à ceux qui, n'importe dans quelle croyance, se dévouent à la plus belle des causes, à celle qui distingue l'homme de

inestimable : l'ancienne Grèce a su le conquérir, que l'Europe moderne sache le défendre.

Mais ne nous flattons point, malgré l'époque brillante de notre civilisation actuelle, que nous n'ayons plus de périls à redouter. Il est moins impossible qu'on ne le pense de ramener des générations que l'égoïsme domine et que le luxe amollit à la situation de ces peuples anciens qu'un ordre tout-puissant retenait dans l'abrutissement et dans l'enfance. Si l'on attaquait, avec un acharnement infatigable, l'instruction de la classe active et laborieuse ; si l'on proscrivait, avec un discernement perfide, les modes les plus efficaces de communiquer à cette classe les connaissances élémentaires ; si, par une insolence naïve, ressuscitée de Thèbes ou de Memphis, on lui interdisait jusqu'à l'usage des caractères alphabétiques¹ ; si l'on prodiguait une mensongère admiration à des prêtres d'âges reculés, que leurs dogmes, leurs rites et leurs doctrines rendent pour la raison un objet de mépris, et rendraient pour une piété sincère un objet de répugnance, le danger serait grand.

Nous n'irons pas aussi loin dans nos alarmes que ce doyen des érudits allemands qui accuse les commentateurs ingénieux des philosophies et des cultes symboliques de l'antiquité de préluder par leurs systèmes au rétablissement des théocraties, à l'asservissement des trônes, à la dégradation des nations². Ses craintes, toutefois, ne

la brute, et qui unit la terre au ciel. Ce que nous combattons, c'est ce privilège exclusif de pouvoir, de science, de lumières, de prédications et d'autorité, qui est pour la majorité de l'espèce humaine un arrêt de proscription, une condamnation à l'ignorance, à l'abâtardissement et à la servitude.

¹ Serait-il vrai qu'un gouvernement, qui n'est ni celui d'Alger ni celui de Tombouktou, ait défendu d'apprendre à lire à ceux de ses sujets qui ne possèdent pas une certaine aisance ? Les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves : mais les Scythes étaient des barbares ; ils ne conspiraient pas contre la civilisation : ils l'ignoraient.

² « Que prétendent-ils ? » dit Voss dans son *Anti-Symbolique*, en parlant des partisans de ce nouveau système. « Hommes raisonnables, hommes tolérants, qui ne voulez pas soupçonner le mal, assignez un but à tous ces efforts, si ce n'est la résurrection, par la ruse et la force, de la théocratie absolue ; de cette théocratie, où l'initié seul, reçu dans le sanctuaire intime, était admis à contempler la lumière, tandis que le peuple, dans le crépuscule ou dans la nuit égyptienne, goûtait ce qu'ils appellent la paix de la religion, paix qu'ils nous diront sans doute n'avoir jamais été troublée durant la nuit maintenue par Grégoire VII ? La révolte après le parjure, l'attaque aux droits des monarques, les anathèmes lancés du haut de la chaire, le remplacement du père excommunié par le fils rebelle, les fraudes pieuses, les indulgences vénales, les orgies nocturnes, le poison, le poignard, les cachots, les bûchers, cette mort si douce où l'on évite l'effusion du sang : toutes ces choses, vous apprendront-ils, n'étaient que des moyens d'arrêter l'inquiétude d'une raison téméraire, l'invasion d'un peuple toujours mineur, dans les régions

nous semblent point complètement chimériques. Nous le reconnaissons avec lui. Une grande question est clairement posée, et de sa décision dépend notre avenir. Comment l'homme est-il sorti de la fange matérielle où il s'agitait avec les animaux qui habitent la terre¹ ? S'est-il élevé jusqu'à la conscience de son origine céleste par la puissance de son âme et de son intelligence, présents divins de son

prohibées de la science ; c'étaient des précautions bienveillantes pour maintenir ce peuple imbécile dans cette paix semblable au sommeil d'Ulysse, profond, dit Homère, irrésistible, et peu différent de la mort... Mais en dépit de ces partisans de la Symbolique, nous qui heureusement sommes éclairés par les lumières de l'Évangile, peuples et princes, nous protestons et protesterons toujours hautement, pour nous et notre postérité, contre cette paix des ténèbres... Que n'étudient-ils un instant l'histoire moderne, au lieu de défigurer les traditions antiques ? Qui donc a élevé les États et les communes à la dignité qui convient à l'homme ? la liberté de l'intelligence, ce don de Dieu, qui nous a conduits du plus bas échelon des connaissances humaines jusqu'à la plus haute et la plus sublime, la conviction profonde, l'adoration pure, le pressentiment intime de la Divinité. Apostats de la doctrine de notre divin maître, qui nous a délivrés des Pharisiens et des Scribes, vous osez faire peur aux chefs des nations des clartés évangéliques. Mais répondez : dans quelles contrées le monde actuel nous montre-t-il les démagogues et les oligarques, les athées et les théocrates poursuivant leurs sanglantes saturnales ? » (Voss. Anti-Symb., p. 111-114.) Il serait imprudent en nous de suivre l'auteur allemand dans ses développements pleins d'éloquence. Nous en avons cité quelques phrases, afin d'indiquer le point de vue sous lequel il envisage l'admiration professée par une classe de savants pour les corporations sacerdotales de l'antiquité. Nous sommes convaincus, nous le répétons, qu'il inculpe à tort et Creutzer et Görres ; mais nous conviendrons avec la même franchise que nous sommes moins rassurés sur les intentions de plusieurs écrivains qui marchent sur leurs traces. Quand nous lisons dans les écrits d'un de ces adeptes que *la sagesse des temps primitifs a conservé son fonds de vérité pour tous les âges et pour toutes les époques, que ce n'est pas l'imposture des prêtres du paganisme qui a créé les formes religieuses et sociales* (les formes sociales, c'étaient les castes, les parias compris), les formes religieuses et sociales de la haute antiquité ; que c'est l'esprit de vérité qui les animait, bien que corrompu et dégénéré ; quand nous voyons *les brames et les gymnosophistes, les mages et les Chaldéens, la caste sacerdotale de l'Égypte, les prêtres des Pélagés et des Thraces, le sénat religieux de l'Étrurie, les druides, et les pontifes d'Odin, peints comme des sociétés d'hommes à vues prodigieuses, d'un génie sublime, et encore pénétrés de l'esprit divin* ; quand on nous dit que leurs erreurs mêmes étaient la dérivation innocente ou coupable d'une grande vérité (on sait que c'est ainsi qu'ils expliquent les sacrifices humains comme l'effet du pressentiment vague du sacrifice d'un dieu) ; enfin quand on proclame que *le pontificat et l'ancien ordre social reflétaient les cieux* : nous ne pouvons nous défendre de penser qu'une conspiration s'ourdit pour rendre la terre semblable à ce ciel fantastique et ténébreux, et qu'il est des hommes rêvant le règne des castes, l'omnipotence d'un ordre implacable, qui envelopperait de nouveau le genre humain dans ses filets immenses, et l'abrutissement universel. Nous croyons ce projet absurde autant qu'odieux ; mais il existe, et Voss n'a pas tort de le dénoncer à l'Allemagne, à l'Europe, au monde entier.

¹ Voss. Anti-Symbol. p. 234-235.

créateur ; ou doit-il son nouvel être aux instructions incomplètes et parcimonieuses¹ des corporations qui jadis le berçaient de fictions grossières, l'enivraient de subtilités, l'effrayaient de cérémonies féroces, ou l'abrutissaient par des rites honteux ?

Que les imitateurs des mages ou les héritiers des druides adoptent cette dernière opinion, rien de plus simple. L'indépendance dont les Grecs ont joui leur est un scandale. Quelques faits de détail qui peuvent leur plaire, la mort de Socrate, l'exil d'Anaxagore, ne leur

¹ Pour prouver d'une manière évidente l'imperfection et l'insuffisance des connaissances communiquées ou cachées aux peuples par les corporations privilégiées qui les opprimaient, il faudrait anticiper sur les recherches qui seront l'objet de notre troisième volume, consacré en entier à l'exposition du polythéisme sacerdotal. En attendant, nous citerons un observateur impartial, témoin oculaire des effets de la religion de l'Inde et de la législation que les brames ont perpétuée. « Les lois de Menou », dit M. Buchanan (As. Res. VI, 166), « lois assez convenables d'ailleurs à une monarchie absolue, sont devenues, entre les mains des brames, le système d'oppression le plus abominable et le plus dégradant qui ait jamais existé... Ils ont perverti la morale et élevé l'autorité du sacerdoce sur les ruines de l'État et aux dépens des droits des sujets. Ils n'ont » poursuit-il, « répandu dans la nation aucune lumière, et ont détruit entièrement les monuments historiques. » Et si ce témoignage ne suffisait pas à nos lecteurs, nous les renverrions à l'excellente Histoire de l'Inde par Mill. (Vol. I, p. 139-400 ; et vol. II, p. 22-204.) Quant à l'Égypte, nous choisirons une autorité bien populaire, venant d'un écrivain auquel on ne saurait refuser des connaissances très étendues, et dont les opinions ne sont pas les nôtres. « Moïse », nous dit M. Malte-Brun, « nous montre en Égypte un peuple serf, sans propriétés, sans courage, divisé en tribus, en castes héréditaires, personne ne pouvant quitter le métier de son père ; la multitude, contente de la plus vile nourriture, travaillant en esclave à ériger des monuments d'orgueil et de superstition ; un despote ignorant, des prêtres livrés à la magie, des lois inhumaines ; aucune institution dans laquelle le peuple intervienne, excepté les fêtes du culte national, et quel culte ! Non seulement les objets imposants et utiles de la nature matérielle, mais les brutes, mais les reptiles les plus hideux, reçoivent une adoration stupide, qui rend les Égyptiens la risée des autres nations ; et en même temps de grands édifices, des villes peuplées, des arts florissants. Comment concilier des faits si contraires ? » Nous omettons les conjectures historiques de l'écrivain, et nous arrivons à sa conclusion. « Pour les sciences morales, pour les idées philosophiques, pour les dogmes religieux, la caste sacerdotale, tout en dominant la nation, a dû rester en arrière des Hébreux, des Grecs et des Romains, loin d'avoir été leur institutrice et leur modèle. Lorsqu'une caste veut se réserver à elle-même les lumières, elle se condamne à un état stationnaire. C'est la peine attachée au monopole de la civilisation. L'intelligence ne conserve son activité que par une émulation libre. Le pouvoir et la science des prêtres de l'Égypte expirèrent au milieu des ténèbres dont ils avaient cru se faire un rempart. » Au reste, ne prenons-nous pas trop de peine pour démontrer à nos adversaires ce qu'ils ignorent aussi peu que nous ? Ils n'admirent pas les corporations antiques pour ce qu'elles savaient, mais pour ce qu'elles empêchaient le peuple d'apprendre.

suffisent pas. Ils exigent l'ensemble, cet ensemble qui les charme par son vaste silence, son poids énorme, et sa solennelle immobilité¹.

¹ Voy. Bossuet, Disc. sur l'Histoire univ. Part. III, ch. 3. Il est impossible de parcourir deux pages de l'histoire des Égyptiens par l'évêque de Meaux, sans être frappé des erreurs et des contradictions qui s'y reproduisent à chaque ligne. Ici Bossuet vante la loi qui assignait à chacun son emploi, qui empêchait qu'on n'en exerçât deux ou qu'on n'en changeât. Il affirme que, par ce moyen, tous les arts arrivaient à la perfection, et plus bas il dit qu'en Égypte tout se faisait toujours de même. Mais si tout se faisait toujours de même, rien ne se perfectionnait. Il loue l'habileté des Égyptiens dans la médecine, et nous savons, par les témoignages de tous les anciens, qu'il leur était défendu d'employer les remèdes que n'indiquaient pas les livres de Mercure Trismégiste. (DIOD. I, 2.) Les médecins n'osaient s'occuper que d'un seul organe (HÉRODOT. I, 84), ce qui mettait obstacle à la guérison de toute maladie compliquée. Toute découverte était interdite comme un sacrilège. (DIOD. I, 82.) Dégradés par cette servitude, les médecins de l'Égypte étaient descendus au rang des jongleurs. Leur science se composait d'évocations, de conjurations et de prières. Prédisant les maladies (DIOD. I, 81), les attribuant à l'influence des astres, à la malfaisance des démons (ORIG. Contr. CELSE. VIII), ils imploraient les cures miraculeuses d'Isis, qui se montrait, disaient-ils, aux malades pendant leur sommeil : les médecins de Darius ne purent délivrer ce prince en sept jours d'un mal que le Grec Démocède fit disparaître en une heure. (HÉROD. III, 129.) Certes Bossuet n'ignorait pas ces faits, que toute l'antiquité atteste. Mais il s'agissait d'un peuple gouverné par une corporation sacerdotale, et qui ne pouvait faire un mouvement, se permettre une pensée, satisfaire un désir, quelque innocent qu'il fût, sans l'aveu des prêtres. De là, cette affection fraternelle de l'évêque de Meaux pour Ammonium et Héliopolis.

Si de Bossuet nous passons à des auteurs plus modernes, nous trouvons qu'ils ont enchéri sur ses exagérations et aggravé ses erreurs. Ils vont tout à travers les faits, comme des coursiers aveugles qui renversent tout ce qu'ils rencontrent. Tel est leur enthousiasme pour l'immobilité égyptienne, qu'elle les rend indulgents envers toutes les folies, les obscénités, les cruautés de l'Égypte. « Pour se faire des divinités », dit l'un d'entre eux, « le peuple égyptien consultait non ses passions, mais la reconnaissance. Il ne rendit point un culte cruel ou infâme à ce qui avait enflammé sa haine ou sa volupté. » Il oublie les sacrifices constatés par tous les monuments qui nous restent, et le culte du Phallus, adoré sous mille formes plus révoltantes l'une que l'autre. Mais c'est surtout la division en castes qu'il loue, et qu'il regrette. « Cette règle constamment observée », dit-il, « ôtait peut-être à l'Égypte quelques grands hommes, ou pour mieux dire quelques hommes supérieurs ; mais elle lui donnait une continuité d'hommes utiles. Elle prescrivait une marche uniforme à ces esprits inquiets qui auraient troublé l'État, en ne prenant que leur imagination pour guide : et c'est là ce qui donna à l'Égypte ce caractère de constance et de solidité qui fit son bonheur. Ce n'est jamais faute de talent qu'un grand État peut se trouver en danger ; c'est au contraire quand il y en a trop qui veulent sortir de leur place. Lisez les révolutions de tous les empires : ce fut l'ouvrage de quelques hommes qui voulurent sortir de leurs professions. » Et cependant l'Égypte a péri ; ce pays, si bien organisé, si habilement défendu contre le fléau du génie et du talent, est tombé comme les autres, et plus honteusement que les autres. « C'est », dit le même auteur, « parce qu'on s'est écarté des anciens principes, de ces principes héréditaires qui devaient se substituer de génération en

Mais, chose bizarre ! la philosophie du dix-huitième siècle a, dans son ardeur irréligieuse, prêté son secours à ces ennemis de toute lumière. Elle s'est déclarée l'admiratrice des peuples esclaves qui bordaient l'Indus et le Nil. Leurs cultes différaient du christianisme ; à ce titre, ils ont obtenu toute la faveur des incrédules. Appuyant de témoignages douteux et d'écrits apocryphes leur érudition superficielle et leurs déclamations passionnées, nos philosophes voulaient humilier les prêtres chrétiens par des éloges prodigués aux brames, et rabaisser l'Évangile, qu'ils comprenaient mal, en exaltant les Vèdes qu'ils ne connaissaient pas. Inconséquence étrange, que nous relevons ici, en protestant contre un rapprochement que nous trouverions absurde et coupable ! C'était pour outrager un Messie, né d'une vierge, mort sur une croix, et rédempteur de l'homme, qu'ils vantaient la sagesse des sectateurs de Crischna, fils aussi d'une vierge, et qu'un bois fatal vit périr, percé de flèches, pour le salut de l'espèce humaine¹.

De cette absurde alliance entre deux fanatismes opposés, est résultée une prévention générale, qui influe encore à présent sur les meilleurs esprits². Cette prévention n'est pas sans dangers, et l'on

génération. » Pas du tout. C'est que, lorsque la majorité d'une nation est déshéritée de tous ses droits, gênée dans toutes ses facultés, condamnée à languir dans l'ignorance et à souffrir d'une double servitude, en religion et en politique, elle ne trouve aucun intérêt à défendre ses maîtres contre l'étranger, parce que l'étranger n'est pas pour elle un maître plus fâcheux. Il est si peu vrai que l'Égypte ait péri pour s'être écartée des anciens principes, que ses anciens principes ont survécu à sa chute, et l'ont rendue aussi misérable, et maintenue aussi avilie sous ses dynasties grecques ou ses proconsuls romains, que sous le joug de ses prêtres et de ses rois indigènes.

¹ PAULIN. Syst. Brahm. 147 et suiv. SONNERAT, I, 169. POLIER, Myth. des Indous, II, 144.

² Ce reproche ne s'adresse pas seulement à ceux des écrivains de nos jours qui, par état et par intérêt, devaient regretter le sacerdoce de l'antiquité. Des hommes, d'ailleurs partisans des lumières, et qui font avec nous des vœux pour le perfectionnement de l'espèce humaine, n'en ont pas moins répété les éloges prodigués à ces corporations oppressives. Nous avons déjà déclaré que nous ne partageons point les préventions conçues par une portion de savants trop ombrageux contre l'auteur de la Symbolique ; mais nous ne saurions nous empêcher de gémir, quand nous le voyons définir la constitution primitive des castes, l'empire de l'esprit sur la matière, des puissances morales sur les puissances physiques. C'est l'empire de la fraude sur l'ignorance, qui devient l'empire du glaive sur l'esclave désarmé. Cette combinaison, dit-il, qui perpétue l'enfance des nations, prépare en silence les germes des institutions et des doctrines dont s'enorgueillira leur maturité. (Trad. franç. p. 144.) Et les institutions, et les découvertes, et les sciences dont s'enorgueillit l'espèce humaine n'ont pris leur développement qu'en Grèce, et, sans la Grèce, la pression de la caste usurpatrice aurait étouffé tous les germes du bien et du beau. Par quelle bizarre préoccupation, par quelle étrange monomanie

voudrait à tort ne l'envisager que comme une simple erreur historique. Les théocraties du Moyen-âge s'autorisent, pour reparaître, de l'exemple des théocraties antiques ; on nous propose comme modèles les sanctuaires d'Éleusis et de Memphis, et les panégyristes philosophes de l'Égypte ancienne se trouvent servir merveilleusement ceux qui voudraient imposer à l'Europe moderne un joug égyptien.

Contre ce joug, la civilisation est insuffisante. Elle amollit les âmes ; elle les dispose à tout supporter, parce qu'elle leur offre, pour se soustraire à tout, des ressources faciles. En apprenant à l'esclave à railler son maître, elle rend l'obéissance moins humiliante pour la vanité. La servitude croit être moins vile en se consolant par l'ironie¹.

Fille de la civilisation, l'industrie n'est pas moins inefficace. Elle s'inquiète peu de l'oppression, parce que longtemps elle lui échappe. Elle se renferme dans une sphère où elle croit la liberté de la pensée superflue : et quand ses yeux s'ouvrent, la lumière les frappe trop tard.

Les sciences obtiennent pour leur portion matérielle une protection qu'elles achètent par des concessions adroites ; et bientôt admises dans l'enceinte mystérieuse, elles deviennent complices du monopole qu'elles partagent.

La philosophie, livrée à elle-même, est également sans force : elle conduit au doute, et le doute brise l'énergie de l'âme.

Le sentiment religieux peut seul nous sauver. Seul, en rehaussant le prix de la vie, en l'entourant d'une atmosphère d'immortalité, il fait que cette vie elle-même peut être un objet de sacrifice. Elle est plus précieuse, parce qu'elle est notre moyen d'amélioration ; et cependant elle n'est pas tout. Nos pensées ne sont plus circonscrites dans sa sphère étroite ; et la persécution, l'injustice et la mort ne sont que des échelons qui nous rapprochent de la source de tout bien.

Nous l'avons déjà dit : la crise actuelle est la même que celle qui menaçait la nature humaine lors de l'établissement du christianisme. Mais une circonstance est plus favorable.

peut-on s'affliger de ce que le génie d'Homère, et dans cette occasion c'est attribuer à une bien petite cause un bien grand résultat) a supplanté les orgies de la Thrace ? Et quand on réfléchit que le triomphe des fables et de la poésie grecque a été remporté sur les ululations frénétiques des Bacchantes, ose-t-on appeler le charme de cette poésie et de ces fables une séduction pleine de périls ?

¹ En fait de tyrannie, « le ridicule attaque tout et ne détruit rien. Chacun pense avoir reconquis par la moquerie l'honneur de l'indépendance, et, content d'avoir désavoué ses actions par ses paroles, se trouve à l'aise pour démentir ses paroles par ses actions. » De l'Espr. de conquête et de l'Usurpation, p. 88.

À cette époque, aucun point de ralliement ne s'offrait aux yeux de l'homme découragé. Tout était vague, confus, incertain ; il cherchait une forme, et toutes les formes se dérobaient à lui comme des nuages.

Aujourd'hui nous sommes possesseurs du christianisme ; et, de toutes les formes que le sentiment religieux peut revêtir, le christianisme est la plus satisfaisante à la fois et la plus pure. Tel que l'enseignait son divin auteur, il apaise toutes les douleurs de l'âme ; il respecte toutes les libertés de l'intelligence, en la délivrant néanmoins de l'angoisse du doute ; et depuis le palais jusqu'à la chaumière, dans sa sympathie ingénieuse et variée, il offre à tous les consolations dont tous ont besoin.

Inaltérable, et cependant flexible, il grave dans les cœurs les vérités essentielles, et il accueille les tributs des siècles et les perfectionnements qu'ils lui apportent. Et que les hommes religieux ne s'offensent point de ce que nous parlons des perfectionnements du christianisme. Dans sa doctrine morale, dans ses préceptes, dans toute la portion émanée de son auteur, le christianisme n'est pas perfectible, car il est parfait : mais dans ses formes, et surtout dans les opinions partielles que ses sectateurs ont adoptées, il peut y avoir lieu à perfectionnement.

L'expérience même le démontre. Les défenseurs les plus ardents du catholicisme, ceux dont la mission expresse semblerait être de maintenir ses dogmes dans toute leur rigueur, transigent à leur insu. Ils repoussent ces maximes dures et farouches, contre lesquelles réclamaient depuis longtemps, et notre raison plus éclairée, et nos mœurs plus douces que celles de nos aïeux.

Ne lisons-nous pas dans un ouvrage récemment publié par un écrivain qui, chef de l'Université de France, représente pour ainsi dire légalement la religion de l'État, une réfutation énergique d'une doctrine que la presque universalité des catholiques croyait et croit encore imposée à sa docilité par l'Église romaine¹ ? Sans doute les

¹ « Pourquoi, dit M. Frayssinous dans ses Conférences, semble-t-on supposer, que suivant la doctrine catholique, il y aura des hommes condamnés à des peines éternelles, précisément pour n'avoir pas connu une loi qu'il n'a pas été en leur pouvoir de connaître ? Cette supposition est chimérique... Nul ne sera condamné au tribunal de Dieu, précisément pour être né dans les forêts du Nouveau-Monde, ni précisément pour avoir ignoré les vertus chrétiennes. La naissance peut être un malheur : elle n'est pas un crime, et l'ignorance involontaire de la révélation n'est pas une faute punissable... Si l'infidèle n'a pas eu, s'il n'a pas pu avoir le moyen de s'éclairer, alors son ignorance est invincible, il est excusable de ne pas connaître... La révélation chrétienne est une loi positive, et il est de la nature d'une loi de n'être obligatoire que lorsqu'elle est publiée et connue. » Telle est la marche

hommes versés dans l'histoire du dogme savaient que le catholicisme, quelque sévère que l'aient trop souvent rendu ses ministres, n'a jamais prononcé formellement la condamnation des infidèles demeurés tels par le hasard de la naissance, une ignorance invincible, ou d'autres circonstances indépendantes de leur volonté. Nous nous plaisons à le reconnaître, dans notre esprit de justice et dans notre désir d'une fraternité tolérante : la religion catholique ne calomnie pas la Providence, elle ne fait point peser un épouvantable anathème sur ce qu'elle ne peut qualifier que de malheur involontaire. C'est à tort qu'on a interprété de la sorte l'axiome trop fameux : Hors de l'Église point de salut ; et la Sorbonne elle-même a restreint cet axiome, jusque dans les écrits qui témoignaient de son esprit ombrageux et de sa haine pour l'indépendance de la pensée¹.

On ne saurait nier cependant qu'une interprétation que la raison et la religion réprouvent n'ait été proclamée sans cesse comme un article de foi ; qu'elle n'ait motivé des proscriptions sanglantes et des cruautés impitoyables ; que les Espagnols ne l'aient invoquée pour massacrer les malheureux habitants de l'Amérique ; que cette Sorbonne, à laquelle nous venons de rendre justice, n'ait adopté cette interprétation, sans se mettre en peine ou s'apercevoir des contradictions dans lesquelles son zèle la précipitait² ; que des déclamateurs fanatiques, du haut de la chaire et dans des ouvrages dirigés contre d'autres communions chrétiennes, ne vouent chaque jour à d'éter-

rapide et inévitable des idées, que ce que M. Frayssinous établit comme un principe évident, paraissait à Luther une pensée impie. Zuingle l'ayant émise, en parlant des hommes vertueux de l'antiquité, Luther écrivit que Zuingle était devenu païen. N'est-il pas curieux de voir l'évêque catholique plus tolérant que le réformateur ennemi du pape ? (Voy. Parv. Conf. Luth. Hosp. p. 2, 187.)

¹ Censure de l'Émile par la Sorbonne. « Tout homme qui est dans une ignorance invincible des vérités de la foi ne sera jamais puni de Dieu, pour n'avoir pas cru ces vérités. Telle est la doctrine chrétienne et catholique. » (Art. 26, p. 63.) Quant aux communions séparées de l'Église, « les enfants et les simples qui vivent dans ces communions ne participent ni à l'hérésie ni au schisme ; ils en sont excusés par leur ignorance invincible de l'état des choses... Il n'est pas du tout impossible à ceux qui vivent dans des communions séparées de l'Église catholique de parvenir, autant qu'il est nécessaire pour leur salut, à la connaissance de la révélation chrétienne. » (Art. 32, p. 103.)

² La même censure de l'Émile que nous venons de citer contient ces paroles : « Ceux qui n'ont jamais rien su de la révélation chrétienne ne seront pas sauvés, ils seront damnés. » (Art. 32, p. 106.) On sait que pour avoir espéré le salut des païens, qu'excusait une erreur invincible, l'auteur de Bélisaire fut dénoncé par la Sorbonne, qui rappela doucereusement, à cette occasion, que le prince avait reçu de Dieu le glaive matériel. (Art. 4 de la Censure de Bélisaire, propos. XV, p. 121.) Il est impossible de méconnaître dans ces deux doctrines si opposées la lutte de l'esprit sacerdotal contre le christianisme.

nels supplices l'enfant qui, dans sa soumission inévitable, professe le culte que lui impose sa naissance, et le sauvage du Nouveau-Monde ignorant jusqu'au nom du Christ.

C'est donc un pas immense, c'est un perfectionnement incontestable dans la doctrine pratique d'une Église fière de son immutabilité, que ce désaveu d'une maxime qui, nous le répétons, ne fut jamais la sienne en théorie, mais qu'elle a trop longtemps permise ou accréditée.

Ainsi le christianisme se perfectionne, en ce sens qu'il se dégage des additions qui le défigureraient il y a moins d'un siècle ; et, même au milieu du mouvement rétrograde qu'on voudrait imprimer à l'espèce humaine, les hommes de toutes les opinions suivent, de gré ou de force, en le sachant ou à leur insu, par politique ou par conviction, la voie nouvelle où les pousse le temps, toujours actif et irrésistible.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction, par Benoît Malbranque	5
DE LA RELIGION, CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE, SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS. (TOME 1)	
Préface	19
LIVRE PREMIER	
Chapitre I. Du sentiment religieux.	31
Chapitre II. De la nécessité de distinguer le sentiment religieux des formes religieuses, pour concevoir la marche des religions.	47
Chapitre III. Que l'effet moral des mythologies prouve la distinction que nous voulons établir.	57
Chapitre IV. Que cette distinction explique seule pourquoi plusieurs formes religieuses paraissent ennemies de la liberté, tandis que le sentiment religieux lui est toujours favorable.	65
Chapitre V. Que le triomphe des croyances naissantes sur les croyances anciennes est une preuve de la différence qui existe entre le sentiment religieux et les formes religieuses.	70
Chapitre VI. De la manière dont on a jusqu'ici envisagé la religion.	73
Chapitre VII. Plan de notre ouvrage.	90
Chapitre VIII. Des questions qui seraient une partie nécessaire d'une histoire de la religion, et qui néanmoins sont étrangères à nos recherches.	95
Chapitre IX. Des précautions que la nature de nos recherches nous oblige de prendre.	100

LIVRE II. DE LA FORME LA PLUS GROSSIÈRE QUE LES
IDÉES RELIGIEUSES PUISSENT REVÊTIR.

Chapitre I. Méthode que nous suivrons dans ce livre.	123
Chapitre II. De la forme que le sentiment religieux revêt chez les sauvages.	124
Chapitre III. Efforts du sentiment religieux pour s'élever au-dessus de cette forme.	143
Chapitre IV. Des idées d'une autre vie dans le culte des sauvages.	150
Chapitre V. Des erreurs dans lesquelles sont tombés plusieurs écrivains, faute d'avoir remarqué la lutte du sentiment religieux contre sa forme à cette époque de la religion.	161
Chapitre VI. De l'influence des prêtres dans l'état sauvage.	165
Chapitre VII. Conséquences de l'influence des jongleurs sur le culte des sauvages.	175
Chapitre VIII. Pourquoi nous avons cru devoir décrire en détail le culte des sauvages.	184

DE LA RELIGION, CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE, SES
FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS. (TOME 2)

Avertissement	189
LIVRE III. DES CAUSES QUI FAVORISENT L'ACCROISSE- MENT DU POUVOIR SACERDOTAL, DÈS LES PREMIERS PAS DE L'ESPÈCE HUMAINE VERS LA CIVILISATION.	191
Chapitre I. Objet de ce livre.	191
Chapitre II. De l'état social le plus voisin de l'état sauvage.	192
Chapitre III. Des causes qui n'ont pu contribuer que se- condairement à l'agrandissement de l'autorité sacerdotale.	195
Chapitre IV. De la cause qui, toutes les fois qu'elle existe, donne au sacerdoce beaucoup de pouvoir.	201
Chapitre V. Faits à l'appui des assertions précédentes.	205

Chapitre VI. De deux exceptions apparentes.	211
Chapitre VII. Des variétés de l'organisation et des formes du pouvoir sacerdotal.	214
Chapitre VIII. De la division en castes.	215
Chapitre IX. Des corporations sacerdotales remplaçant les castes.	226
Chapitre X. Des attributions du sacerdoce chez les nations qu'il a dominées.	228
LIVRE IV. DE L'INFLUENCE DES CAUSES SECONDAIRES SUR L'ÉTENDUE DE LA PUISSANCE SACERDOTALE.	247
Chapitre I. Énumération de ces causes.	247
Chapitre II. Du climat.	248
Chapitre III. De la fertilité ou de la stérilité du sol.	258
Chapitre IV. De la nécessité de travaux matériels pour l'existence physique des sociétés.	260
Chapitre V. Des phénomènes propres à exciter la surprise ou la terreur.	261
Chapitre VI. Influence du caractère et des occupations habituelles des peuples.	263
Chapitre VII. De l'effet des grandes calamités politiques.	265
Chapitre VIII. De l'effet des migrations.	266
Chapitre IX. De la lutte du pouvoir politique et militaire contre le pouvoir sacerdotal.	268
Chapitre X. Continuation du même sujet.	278
Chapitre XI. Explication nécessaire sur ce que nous venons de dire des Juifs.	283
Chapitre XII. Que la lutte du sacerdoce et du pouvoir temporel doit se terminer à l'avantage du premier, dès que le principe de l'autorité sacerdotale est admis.	300
Chapitre XIII. Résumé de tout ceci.	311

LIVRE V. DU PEU DE POUVOIR DU SACERDOCE CHEZ
LES PEUPLES QUI N'ONT ADORÉ NI LES ASTRES NI LES
ÉLÉMENTS.

- Chapitre I. Que le peu de pouvoir des prêtres, chez
les nations étrangères à l'astrolâtrie, est démontré par
l'histoire des premiers temps de la Grèce. 314
- Chapitre II. Qu'il est néanmoins possible qu'à une époque
antérieure aux temps héroïques, les Grecs aient été asser-
vis par des corporations sacerdotales. 322
- Chapitre III. De la religion et du sacerdoce des premiers
temps de la Grèce, d'après le témoignage des historiens
grecs. 330
- Chapitre IV. De l'influence des colonies sur l'état social et
la religion de la Grèce. 336
- Chapitre V. Des modifications que l'esprit indépendant de
la Grèce fit toujours subir à ce qui lui vint de l'étranger. 350
- Chapitre VI. Éléments véritables du polythéisme grec. 380
- Chapitre VII. Résultat. 385

